

50374
1993
207

50374
1993
207

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LILLE

Faculté des Sciences Economiques et Sociales

N° d'ordre 36

**MODERNISATION ECONOMIQUE
ET PESANTEUR SOCIO-CULTURELLE
EN ALGERIE :**

L'EXEMPLE DE LA KABYLIE

Thèse de Doctorat d'Etat
es sciences économiques et sociales
Sous la direction de M. Serge LATOUCHE



Présentée par Saïd DOUMANE

Jury :

- M. S. CHAKER, professeur à l'I.N.A.L.C.O. (Paris)
- M. J.-C. FONTAINE, maître de conférences à l'I.E.D.E.S., Paris I
- M. A. GUITCHAOUA, professeur à l'Université de Lille I
- M. S. LATOUCHE, professeur à l'Université de Paris XI
- M. F.R. MAHIEU, professeur à l'Université de Lille I

Juin 1993

A la mémoire de ma mère.

Remerciements

L'élaboration de cette thèse n'aurait pu aboutir sans l'aide des personnes suivantes :

M. Serge LATOUCHE, professeur à l'Université de Paris XI
Mme Bernadette THOMAS, chercheur à l'Université de Lille II
M. Guy JOIGNAUX, directeur de l'I.N.R.E.T.S.-Lille

A tous, mes vifs remerciements.

L'université n'entend donner
aucune approbation ni
désapprobation aux opinions émises
dans cette thèse. Ces opinions
doivent être considérées comme
propres à leur auteur.

INTRODUCTION GENERALE

*Um as rir i-tmusni ya
I-yid - rna d_urrifen*

Dicton kabyle

Traduction

*A quoi bon cette connaissance.
Elle augmente mes tourments.*

La décennie 1980 aura été, en Algérie, une période que l'histoire caractérisera sans doute comme celle de la (ré)émergence de la société civile ou, du moins, d'un collectif social non conforme au projet de l'Etat-nation issu de l'indépendance. (1)

On sait que ce projet avait pour objectif de faire du "magma historique" hérité de la colonisation une société "socialiste et arabo-islamique développée" (2) dans un horizon temporel déterminé (échéances programmées par un système de planification) et ce, grâce à une politique de modernisation audacieuse, accompagnée d'une option idéologico-culturelle : l'arabisation.

La formidable effervescence socio-politique des années 1980 et l'explosion d'octobre 1988 peuvent être appréhendées comme des indices manifestes de l'échec de cette politique.

En tout cas, la cause de cette effervescence sociale ne peut être réduite, comme le stipulent certaines analyses à un simple "accident" de parcours inhérent aux nécessaires contradictions d'une société en développement, encore moins aux luttes intestines entre les différentes forces qui se partagent le pouvoir. (3)

-
1. Ruse de l'histoire ou conséquence logique d'une option développementaliste démiurgique, on ne peut qu'être frappé par la coïncidence dans le temps, entre la première échéance programmée de ce projet - il est prévu de faire de l'Algérie à l'horizon de la décennie 1980 une puissance économique moyenne du niveau de celle de l'Espagne - et l'irruption de la dynamique de contestation sociale et politico-culturelle (grèves, émeutes, revendication culturelle berbère, ...).
 2. Un développement socialiste dans le cadre géo-politique et culturel arabo-islamique était le crédo du discours dominant des années 1960 et 1970, y compris du discours "scientifique" et universitaire.
 3. La disparition du président Boumediène à la fin de l'année 1978, déclenche une rude bataille dans le sérail pour sa succession. Dans ce contexte d'affrontements claniques, marqué aussi par l'apparition des premiers signes d'essoufflement de l'appareil économique, certaines analyses ont avancé l'idée d'une transposition machiavélique de ces affrontements dans le champ social et économique. D'autres ont mis en avant les effets de la crise économique mondiale.

C'est aussi et surtout, croyons-nous, la manifestation phénoménale parmi d'autres formes d'expression à l'oeuvre ou en gestation, d'une dynamique socio-culturelle résultant de la confrontation de deux rationalités historiques différentes : celle d'une société "ancienne" ou déclarée comme telle et celle d'une "Etat-développeur" porteur d'un schéma de construction d'une société nouvelle.

La démarche étatiste, convaincue de s'inscrire dans le sens de l'histoire car fondée sur une valeur triomphante et universelle, le développement économique et son fer de lance l'industrialisation, fait peu cas des données de la société "traditionnelle" qu'elle considère comme des survivances qui n'ont plus de raison d'être.

Or cette société dite abusivement traditionnelle est loin d'être une "surface morte". Comme pour montrer qu'elle supporte mal sa mise à l'écart de "l'initiative de changement historique" (4), elle tend à déjouer les manoeuvres officielles.

Porteuse de certaines formes d'organisation socio-économiques (modes de production et structures familiales divers) et de commandement (modèle de gestion politique particulier), voilà qu'elle est vouée à être le champ d'expérimentation d'un changement radical, initié par un nouvel acteur historique, l'Etat-nation !

Dans cette perspective où sa disparition est programmée (les plans de développement en marquent les étapes successives), il ne lui est concédé, au mieux, que la possibilité de s'adapter et de saisir sa "chance". D'autant que, sortie gravement ébranlée par une longue période coloniale (130 ans de colonisation française précédés de trois siècles de présence ottomane), elle est déclarée malade du sous-développement, donc à soumettre à un traitement de choc : le développement accéléré.

4. Cf A. Touraine, *Production de la société*, éd. du Seuil, 1973.

Pourtant, la société "traditionnelle" aurait pu faire valoir "*son effervescence prodigieuse anti-coloniale*" (5). Encore fallait-il que l'initiative historique lui revînt.

On sait que tel ne fut pas le cas. C'était l'Etat-nation, dans une certaine mesure continuateur de l'Etat colonial, qui prit le relai du commandement et entreprit de mener à bien le projet de société nouvelle. (6)

L'Etat-nation engage la "bataille du développement" à la place de la société supposée inapte à elle seule à relever le défi.

Qu'allait-il en résulter ?

Dans l'euphorie des premiers plans de développement, on s'était fixé l'horizon des années 1980 pour en finir avec une société encline à la stagnation.

Mais voilà que cette société sommée de se "soumettre" et favoriser le développement" (7) se rebiffe, dresse des obstacles et dans une certaine mesure fait échec au programme étatique.

En résistant, parfois de façon violente comme c'est le cas ces dernières années, au modèle de société qui se mettait en place, la société algérienne imprimait, à l'instar d'autres sociétés du Tiers-Monde, une autre tournure à la problématique du développement.

Deçue de ne pas voir se réaliser les promesses de ce développement : l'accès de tous aux valeurs d'usage de la modernité (logement, transport, abondance de biens de consommation, services sociaux de qualité, ...), elle tend à scruter des horizons immatériels (l'identité, la

5. Cf H. Béji, *Le désenchantement national. Essai sur la décolonisation*, F. Maspéro, 1982.

6. Ce projet était aussi celui du système colonial qui, comme on le sait, portait l'ambition de développer (civiliser disait-on) les "sociétés sauvages".

7. Cf R. Bellil, "La domestication du savoir sur la société", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1985.

religion, ...) et des formes particulières d'activités économiques (l'économie souterraine ou informelle).

Apparaissent alors ou plus exactement se renforcent des comportements économiques et sociaux qui disqualifient le projet officiel et planifié : stratégies économiques privées, détournement d'une bonne partie des flux financiers de l'Etat dans les circuits informels, logiques de reproduction familiale ou communautaire, etc...

Ceci affaiblit considérablement l'emprise économique et politique de l'Etat sur la société.

Selon le point de vue officiel, il s'agirait là de problèmes inévitables mais dépassables à terme. Une analyse de type universitaire interprète ces faits et comportements en termes "d'écarts stratégiques" (8) qui seraient dûs à des erreurs, insuffisances et autres dérapages techniques dans la mise en oeuvre de la politique de développement.

Or ces "écarts" persistent et tendent même à s'aggraver, malgré les réajustements sporadiques du planificateur. Celà est de nature à limiter la portée des explications ci-dessus.

Dès lors, faut-il reconsidérer notre vision de la société comme objet de développement, manipulable à souhait et nous interroger sur la vitalité cachée de cette société. Notre réflexion s'inscrit dans cet esprit.

Cela implique une certaine rupture avec les analyses habituelles sur la société algérienne, dominées par l'approche économique, voire même economiciste. (9)

Il faut aussi scruter "l'arrière-plan" de l'économie et du discours officiel pour mettre en relief d'autres pans de la réalité sociale.

8. Cf M. Ollivier, "L'économie algérienne vingt ans après 1966", *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1986.

9. Cf A. El Kenz, *Au fil de la crise : quatre études sur l'Algérie et le monde arabe*, Bouchène, Alger, 1989.

Il apparaît - les "événements" de ces dernières années tendent à le confirmer - que la société algérienne se comporte de façon ambiguë et parfois contradictoire face aux "règles de l'accumulation". (10)

"La modernisation de cette société, écrit L. Addi, ne semble recueillir l'unanimité que dans ses aspects technologiques et économiques parce que chacun apprécie les valeurs d'usage produites par l'industrialisation mais elle est refusée dans ses aspects idéologiques et politiques." (11)

Il y'a donc lieu d'appréhender la question du développement non seulement par ses instruments classiques d'auto-appréciation (taux d'investissements, taux de croissance, niveau de production, de consommation, etc...) mais aussi du point de vue de ses "lectures" sociales (comment est-il "vécu" par la société ?).

Cela n'est pas aisé car c'est remettre en cause un postulat *"inscrit de manière claire dans la perspective historique"* (12) de l'Algérie.

Il est en effet peu concevable de faire la critique de l'option économique quand on sait la hantise du "complexe du retard" (13) des élites algériennes. Pour celles-ci, "les effets pervers" (14) du développement ne sont que des déséquilibres passagers dûs au rythme d'accumulation un peu trop rapide eu égard aux "capacités nationales" (15). Elles sont convaincues que la société finira bien par retrouver son équilibre tout en accédant aux bienfaits du développement (le bien être matériel)(16).

10. Cf F. Plassard, "Pour changer nos modèles", in revue *Economie et Humanisme*, n° 281, janv.-fév. 1985.

11. Cf L. Addi, "Réformes politiques et crise culturelle", in *Le Monde diplomatique*, oct. 1989.

12. Cf N. Safir, *Essais d'analyse sociologique*, O.P.U., Alger, 1985, p. 219.

13. Cf R. Bellil, op. cit.

14. Cf N. Safir, op. cit.

15. Cf N. Safir, op. cit.

16. L'illusion de la neutralité de la théorie et de la pratique du développement est bien ancrée chez les dirigeants algériens. Ces

Nous tenterons d'aller à contre-courant de cette croyance (17). L'échec de la gestion de la société algérienne par le seul volet économique semble manifeste même si la "béquille" de la rente énergétique n'est pas totalement rompue. L'Etat tend de plus en plus à perdre ses prérogatives d'acteur principal sur la scène sociale.

Les ressorts socio-culturels internes à la société qu'on a cru définitivement emportés par la vague développementiste reviennent en surface.

Seuls quelques intellectuels marginalisés (poètes ou romanciers) s'attendaient à ce "retour du refoulé". (18)

Il n'était pas permis, durant la période euphorique de l'industrialisation, aux universitaires enrôlés dans la "bataille du développement" de prêter attention aux bruits confus et souterrains de la société.

L'heure n'était pas à la réflexion mais à l'action !

De fait, quelle catégorie sociale pouvait se détourner des sollicitations de l'Etat qui, détenteur et distributeur de la rente pétrolière, avait la latitude de corrompre tout le corps social ?

Tout le monde dépendait, à des degrés divers, de l'Etat-demiurge (19) pour vivre.

derniers ont cru pouvoir transformer rapidement la base économique du pays tout en sauvegardant les structures sociales, la conscience religieuse, etc... en un mot l'authenticité socio-culturelle de l'être algérien tout en le hissant au statut de l'être industriel. On prétendait pouvoir reproduire l'expérience économique occidentale en arrêtant aux frontières ses soubassements idéologiques et culturels.

17. On ne peut rester insensible au fait que les logiques socio-culturelles prennent de plus en plus le pas sur celles du développement économique proprement dit.

18. En particulier, deux écrivains, M. Mammeri et R. Mimouni qui, non ébloui par l'éclat des usines "clés en main", ont prêté une oreille attentive à ce qui se passait en profondeur dans la société.

19. Cf G. de Villers, *L'Etat-démiurge, le cas algérien*, L'Harmattan, 1987.

Depuis une décennie (surtout depuis 1986-87), affaibli par une crise financière soudaine (20), cet Etat a vu se desserrer rapidement son emprise sur les structures sociales.

Les transformations socio-économiques et culturelles qui s'opéraient en profondeur dans la société amorcèrent alors leur remontée au grand jour : les activités économiques informelles, les antagonismes religieux, les luttes politique, les revendications culturelles et linguistiques, etc...

Ces phénomènes se bousculent aujourd'hui et s'imposent d'eux-mêmes à l'observation et à l'analyse.

Il suffit de regarder autour de soi. Des matériaux de toutes sortes, économiques, idéologiques et socio-culturels s'offrent à l'oeil de l'observateur alors qu'ils étaient jusqu'ici soit invisibles, soit faisant partie du domaine réservé de l'Etat, donc interdits au regard extérieur.

Toutefois, ces différents matériaux qui deviennent visibles "à l'oeil nu" ne dévoilent pas d'emblée leurs "sens".

Il ne faut donc pas tomber dans le piège de "l'effet d'objectivation", ce travers méthodologique contre lequel mettent en garde les sociologues (P. Bourdieu, ...) et qui consiste à présenter des faits concrets comme des éléments de connaissance de soi.

Cette nécessité de dépasser le niveau factuel est d'autant plus souhaitable que notre implication personnelle dans certains débats et luttes politico-culturelles en Algérie comporte le risque d'un certain parti pris politico-idéologique. (21)

20. Le prix du baril de pétrole a chuté en 1986 sur le marché international

21. Cette sorte d'immersion dans la pratique socio-politique algérienne n'est pas, dans l'absolu, un handicap important. Pour nous, une démarche scientifique ne consiste pas à observer une neutralité à toutes épreuves devant les faits, qui est du reste impossible, mais à

Tous les éléments d'analyse que nous aurons à aborder, y compris ceux de niveau régional ou micro-régional sont inhérents à la dynamique de développement économique accéléré enclanché depuis l'indépendance (des incursions dans la période coloniale et même au delà sont quelque fois utiles pour comprendre certaines réalités actuelles). C'est un principe méthodologique qui guidera de bout en bout notre réflexion.

En effet, la question du développement est la cadre historique et théorique de ce travail. En prenant comme champ d'étude l'Algérie et plus spécifiquement une de ses composantes socio-territoriales (la Kabylie), nous nous inscrivons dans la phase historique de ce pays où le développement économique s'est imposé comme le facteur déterminant de son évolution sociale.

La logique du développement économique a, en effet, marqué de façon durable, pour ne pas dire irréversible ses institutions politiques et socio-culturelles. (22)

A ce titre, la Kabylie est un bon exemple d'analyse.

Région densément peuplée, pauvre en ressources naturelles et dont l'équilibre socio-économique séculaire mais fragile a été rompu par le système colonial, elle a cru accéder à un nouvel équilibre en jouant la carte de la modernisation économique.

Mais tout se passait comme si les Kabyles (mais aussi tous les Algériens), méfiants ou sceptiques quant à l'aboutissement du projet de développement économique,

considérer les différentes interprétations comme autant de "vérités" possibles. Le lieu d'où l'on parle fait partie de la réalité qu'on cherche à connaître. "Au delà de l'objectivité, il y'a la vérité qui suppose l'implication du sujet" nous dit E. Duval in "Débloquer le processus de la connaissance", in *Economie et Humanisme*, n° 281, janv.-fév. 1985.

22. Si la quasi-totalité des travaux universitaires en Algérie portent l'empreinte de la problématique du développement économique, ce n'est pas toujours en raison du "terrorisme" de l'économisme ambiant, c'est aussi parce que l'approche économique constitue un passage obligé.

gardaient un pied dans la société "traditionnelle" (ou plutôt ce qu'il en reste) et jouaient sur deux registres socio-historiques. Cette ambivalence est particulièrement perceptible dans le monde rural. (23)

Pris dans l'engrenage politico-territorial de l'Etat-nation, ils se rendent compte que le prix à payer pour la modernisation économique de leur région est lourd : la perte de leur identité culturelle et linguistique.

L'irruption de la contestation socio-culturelle tant en Kabylie (revendication culturelle et linguistique) que dans le reste du pays (l'aspect religieux est ici prédominant) est d'autant plus vive que la promesse du développement économique s'avère de plus en plus illusoire.

La revendication culturelle n'est-elle pour autant qu'un simple refuge à l'échec du développement ?

L'étude du mouvement culturel berbère en Kabylie nous montre que le problème est plus complexe.

En dressant l'historique de l'intégration politique et économique de la Kabylie dans le giron de l'Etat (colonial puis national), nous apporterons des éléments de réponse à cette question.

L'approche globale de ce travail obéit au "principe de l'entonnoir", elle va du général au particulier.

L'intensité conflictuelle du rapport développement-société sera appréciée d'abord au niveau national puis dans un espace limité géographiquement (l'espace kabyle) mais dense socialement et culturellement.

Deux parties structurent donc ce travail. Elles semblent indépendantes l'une de l'autre; en réalité, la deuxième complète et précise l'analyse menée dans la première.

23. Cf C. Chaulet, *La terre, les frères et l'argent*, O.P.U., Alger, 1987.

PREMIERE PARTIE

**Heur et malheur
du développement économique
en Algérie**

*Chaque matin, avant tout je me préoccupe
d'avoir la force d'attendre*

Poème targui

La fin de la colonisation est vécue par les nationalistes algériens comme l'événement inaugural de l'Algérie moderne.

Le pays pouvait, enfin, déployer l'instrument avec (et par) lequel les sociétés développées (et parmi elle, l'ex-puissance coloniale) se sont frayées le chemin de la modernisation économique et de la puissance industrielle et militaire.

C'est pourquoi, sans hésitation et surtout sans réflexion préalable sur l'état réel et les dispositions socio-psychologiques de leur société, les nouveaux dirigeants ont mis en branle une politique de développement économique avec comme fer de lance un programme d'industrialisation ambitieux.

Deux décennies après l'indépendance, cette démarche volontariste a sans doute marqué de façon quasi irréversible la société algérienne. Celle-ci en portera les traces quelles qu'en soient les évolutions en cours ou à venir.

Aussi, on ne pourra pas appréhender la réalité présente ou future de ce pays sans se référer à cette expérience. C'est désormais, un biais historico-méthodologique que toute réflexion ou recherche se doit de prendre en ligne de compte.

Nous consacrons le premier chapitre du présent travail à ce présupposé théorique.

Les trois autres chapitres constituant cette première partie en découlent plus ou moins directement.

Le développement industriel est, pour l'Algérie post-coloniale, plus qu'un moyen de (re)construction de l'économie nationale, c'est un modèle global de société. L'aventure industrialiste n'est pas un choix, c'est une exigence de l'histoire.

La société dans son ensemble est invitée (ou plutôt sommée) à (de) se conformer à ses règles.

Le chapitre deuxième propose d'apporter quelques éléments d'analyse sur cette expérience. Il tentera en particulier de montrer comment *et* pourquoi la société algérienne s'est trouvée aux prises avec un processus qu'elle n'arrive pas à maîtriser. Il insistera sur l'échec de la techno-bureaucratie qui, censée posséder la compétence pour réaliser le projet, s'est trouvée à cours d'idées et de moyens. Elle n'a réussi ni à motiver et mobiliser la population, ni à s'imposer en tant que classe entrepreneuriale douée d'une certaine efficacité.

La rente pétrolière a entretenu, pendant une décennie, l'illusion d'une prise de la greffe industrialiste dans la mesure où elle a permis d'installer de nombreuses usines et d'améliorer le niveau de vie matérielle de la majorité de la population (introduction de nombreux "objets-signes" de la modernité : automobile, télévision, habitat, ...).

Cette illusion s'est effondrée en même temps que la chute de la rente pétrolière, consécutive à la dévalorisation des hydrocarbures sur le marché international. La modernisation économique marque le pas. Les stratégies sociales se modifient et se redéplient dans des directions nouvelles.

La modernité sous-tendue par la politique de développement économique n'est plus acceptée par une large couche de la population dès lors qu'elle n'est plus synonyme de bien être matériel.

C'est ainsi que font irruption, dans le paysage social algérien, de nouvelles préoccupations qui se réclament de la culture, de la religion et de façon générale de l'immatériel.

Cette question très complexe sera abordée dans le troisième chapitre. Phénomène mouvant par excellence, son approche doit être prudente; on se contentera de quelques

éléments d'analyse fondés sur des observations de terrain récentes.

L'hypothèse sous-jacente est que l'émergence (ou le retour) brutale du socio-culturel peut s'interpréter comme conséquence de l'échec ou du moins de la crise du projet de modernisation de la société algérienne.

Il va de soi que la techno-bureaucratie moderniste va chercher à sauver son modèle et, bien sûr, sa position dominante et ses privilèges.

Elle s'attèle depuis le début de la décennie 1980 et surtout depuis 1985-1986, à mettre en oeuvre des réformes économiques pour redonner un peu de vitalité à son appareil économique en pleine déconfiture.

A la fin de la décennie 1980, ces réformes se montrent désespérément inefficaces. On passe alors à une tentative de libéralisation politique (démocratisation) conçue comme moyen radical pour régler la crise sociale. C'est la dernière carte que joue l'Etat algérien.

Cette réflexion sera développée dans le chapitre quatrième.

CHAPITRE I

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, BIAIS HISTORIQUE ET METHODOLOGIQUE POUR APPREHENDER LES SOCIETES DU TIERS-MONDE : QUELQUES CONSIDERATIONS

Les problèmes et les situations concrètes que vivent de nombreux pays du Tiers-Monde ne disparaissent pas dès lors que les analyses et les concepts qui essaient d'en rendre compte s'avèrent peu perspicaces ou approximatifs.

Or la crise actuelle de certaines approches scientifiques au niveau des sciences sociales, en remettant en cause la pertinence de bon nombre de ces analyses et concepts, tend parfois à rejeter les sujets d'études eux-mêmes. C'est le cas, par exemple, de la notion de Tiers-Monde dont le flou conceptuel ne doit pas occulter la réalité (ou plutôt les réalités) des sociétés qu'on désigne par le vocable. (1)

Si d'un point de vue épistémologique, cette démarche critique peut s'avérer féconde dans la mesure où elle cherche à déconstruire des objets ou des thèmes de recherche mal construits, on ne peut en dire autant sur le plan pratique, c'est-à-dire quand il s'agit de questions portant sur l'équilibre ou la vie des hommes et des sociétés. (2)

Comme les travaux des chercheurs inspirent assez souvent l'action des praticiens et des décideurs, ils devaient donc s'accompagner de beaucoup de prudence et d'humilité.

L'approche de la problématique du sous-développement/développement est de celles qu'il faut aborder dans cet esprit précautionneux.

Toutefois, cette prudence ne doit pas être un prétexte pour clore ce débat qui est à notre avis, loin d'être épuisé.

1. Cf P. Laurent, "Les tiers-mondes contestés", in revue *Problèmes économiques*, n° 1874 du 16 mai 1984.

2. Parmi ces questions, nous mettons en première ligne la légèreté avec laquelle certains chercheurs ou experts en développement conçoivent et proposent des théories et des modèles et l'inconscience avec laquelle d'autres les appliquent sur des hommes et des sociétés !

En effet, les sociétés du Tiers-Monde sont trop marquées par la dynamique historique du développement/sous-développement pour pouvoir échapper à son intégration. C'est même une question vitale si elles veulent porter un regard lucide sur elles-mêmes et ensuite envisager d'autres perspectives historiques.

Autant dire que le développement reste un passage obligé pour comprendre les logiques qui animent les sociétés contemporaines, y compris d'ailleurs celles qui en maîtrisent le processus.

Cela dit, l'objet de ce chapitre n'est pas de contribuer à la critique du concept, qui a fait l'objet depuis au moins une bonne décennie de réflexions audacieuses. (3) Il ne s'agit pas de proposer de nouvelles "recettes" pour le rendre plus opérationnel (4) ni d'avancer une nouvelle approche de développement global.

Mais la référence à ce concept sera constante non seulement dans ce chapitre mais tout au long de l'ouvrage. Elle est d'ordre méthodologique; c'est un prisme nécessaire pour aborder l'étude des sociétés du Tiers-Monde en général et celle de l'Algérie en particulier.

Concernant l'Algérie, on peut dire que les transformations matérielles et socio-culturelles suscitées par la dynamique du développement économique depuis l'indépendance sont telles que tous les faits sociaux, dans

3. Certains auteurs ont fait une véritable autopsie de la question du développement, non seulement du point de vue pratique et théorique mais aussi épistémologique et philosophique. Il est difficile d'y aller plus loin. Cf. par exemple S. Latouche dans ses trois derniers ouvrages :

- *Faut-il refuser le développement ?* P.U.F., 1986.
- *L'Occidentalisation du monde*, La Découverte, 1989.
- *La planète des naufragés*, La Découverte, 1991.

et F. Partant, *La crise s'aggrave*, Solin, 1978.

- *La fin du développement. Naissance d'une alternative*, La Découverte/Maspéro, 1982.

- *La ligne d'horizon*, La Découverte, 1988, etc...

4. Tout le monde se range, maintenant, à l'idée de l'échec de tous les modèles classiques du développement. Même la Banque mondiale opère un changement dans sa vision en mettant de plus en plus en avant des critères qualitatifs d'appréciation du problème.

ce pays, peuvent se lire, au moins partiellement, dans ce cadre d'analyse.

L'aventure du développement a pour point de départ l'idée que les sociétés dites sous-développées se font d'elles-mêmes et en rapport avec les autres : les pays industrialisés. La perception de l'état de sous-développement ou d'arriération techno-économique est à la base de cette aventure; c'est elle qui a suscité le désir de rattrapage et la mobilisation des instruments théoriques (modèles), financiers et politico-institutionnels.

De cette entreprise historique, nous connaissons aujourd'hui assez bien les contours historiques et avons un premier bilan de ses résultats concrets. Le moins que l'on puisse dire est que ce bilan est plus que mitigé, il est dans bien des cas franchement catastrophique. L'exemple de l'Algérie est, à cet égard, fort instructif.

Nonobstant ce résultat globalement négatif, le développement économique conçu comme instrument de rattrapage des sociétés industrielles est toujours en vogue.

1. LE SOUS-DEVELOPPEMENT : ETAT PREMIER ET NOTION FONDATRICE DE L'IDEOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

A la base des politiques de développement des sociétés du Tiers-Monde se trouve la conscience ou l'idée, généralement plus implicite qu'explicite, qu'elles se font de leur niveau de développement (ou de sous-développement). A l'origine, cette conscience a commencé à se constituer avec l'émergence du phénomène colonial. Mais c'est surtout la démonstration de force et de maîtrise technologique de certains pays lors des deux guerres mondiales (la puissance de feu si l'on peut dire) qui a fait "découvrir" à des peuples jusque là relativement autonomes le "développement" des autres.

Ainsi, commercèrent-ils à "mesurer" la "hiérarchie" du monde et à apprécier leur "place" dans "l'échelle".

Si cet état d'esprit ne s'était pas déjà suffisamment répandu, le terme "sous-développement" apparu aux Etats-Unis après la deuxième guerre mondiale (dans le cadre des rivalités inter-impérialistes), n'aurait probablement pas connu un succès médiatique et "scientifique" aussi fulgurant. Le sentiment de retard, de faiblesse ou d'impuissance par rapport aux autres (les colonisateurs) était à l'oeuvre dans l'univers mental des peuples colonisés. Et ce sentiment a vite été perçu comme un retard d'ordre économique au fur et à mesure que ces peuples prenaient connaissance du monde industrialisé.

1.1. Sous-développement et conscience de soi

Ce n'est sans doute pas par simple snobisme si à la suite des indépendances, les gouvernants des pays sous-développés se lancent dans ce qu'ils appellent la bataille du développement.

C'est que, peu ou prou, la "théorie" du sous-développement a "travaillé" déjà l'esprit non seulement des élites mais aussi celui des masses. Une sorte de consensus s'est forgé autour du phénomène au point où il acquiert force de postulat; il est peu analysé et quand il l'est, c'est souvent dans le cadre de cercles restreints. (5)

En guise de théorie explicative, on fait appel à la rhétorique anti-coloniale dans laquelle se reconnaissent tous les groupes sociaux. La situation socio-économique héritée de la colonisation est vue comme la négation de la société qu'on veut construire; c'est l'état premier à partir duquel l'aventure du développement commence.

L'ex-puissance coloniale exerce une fascination et suscite des sentiments d'attraction-répulsion. On rejette sa présence humaine mais on veut garder sa puissance économique et technologique.

Le spectre grandiose de son abondance matérielle et de sa force militaire nourrit un imaginaire de frustration qui renforce l'auto-identification des ex-colonisés au sous-développement.

D'où cette sorte de communion de groupes sociaux, de communautés et de peuples, parfois hétérogènes, à expériences de vie différentes, dans la croyance d'un destin historique commun. (6)

Cette communauté de destin se projette ensuite dans l'aspiration au développement économique appréhendé comme

5. Le sous-développement est souvent un non-dit. Il arrive qu'on en parle mais après-coup pour justifier et légitimer des politiques de développement arrêtées sans discussions préalables. En effet, il n'y a guère de pays qui ait fondé son modèle de développement sur une analyse approfondie du phénomène du sous-développement. Ce qui tient lieu d'analyse, c'est invariablement les méfaits de l'exploitation coloniale ou un niveau supposé de retard économique et historique.

6. C'est dans cette sorte de communion que le concept de Tiers-Monde trouverait, selon nous une certaine pertinence. On se considère comme faisant partie du groupe des pays du Tiers-Monde moins en raison de conditions objectives communes (économie retardataire, pauvreté, faiblesse des infrastructures matérielles, ...) mais plutôt parce que l'on partage le même imaginaire ou le même univers mental, celui des sous-développés.

la voie conduisant à la maîtrise de la puissance des ex-colonisateurs. Le développement incarne l'espoir et "*tout ce qui souligne et confirme le mouvement par lequel la nation [sous-développée] arrache un à un les secrets de la puissance de l'Autre*". (7)

L'irruption massive des objets-signes de ce développement (les marchandises) dans la vie quotidienne des "sous-développés" aggrave en eux la perception du retard.

La souveraineté politique retrouvée, ces derniers chercheront alors à se doter des infrastructures matérielles permettant la fabrication de ces objets, en important le maximum de machines et de procédés Occidentaux.

Mais on continuera, dans le même temps, à dénoncer la responsabilité de l'Occident, sa philosophie, ses moeurs, etc...

Tout se passe comme si la rhétorique Occidentale qui accompagne la tentative d'acquisition de sa puissance matérielle était destinée à "exorciser" celle-ci de ses effets "maléfiques". Ainsi, se résoud le problème de l'ambiguïté et de la complexité des rapports économiques et politiques avec les puissances industrielles. En croyant pouvoir isoler la dimension matérielle de ces dernières, les pays sous-développés réduisent leur perception du sous-développement à une simple question de compétence technologique. De là découle la croyance que cette compétence technologique s'achète et se transfère moyennant finance et formation de techniciens. Certains pays ont poussé cette croyance jusqu'à la caricature. C'est le cas de l'Algérie.

Cela dit, si la notion de sous-développement apparue officiellement après la deuxième guerre mondiale est devenue un concept-clé dans le discours des pays ex-

7. Cf M. Hussein, *Versant sud de la démocratie*, La Découverte, 1990, p. 106.

colonisés, elle n'était pas tout à fait inconnue auparavant. Les sociétés humaines n'ignoraient pas que certaines d'entre elles étaient plus fortes matériellement et militairement que d'autres. L'idée de retard était certainement présente dans l'imaginaire de beaucoup de peuples.

Voyons à titre d'exemple comment les Kabyles percevaient leur situation matérielle par rapport à la France et de façon générale à tous leurs voisins de l'Europe méditerranéenne (Espagne, Italie, ...).

Cet exemple fait appel à l'approche anthropologique et tend à montrer que les Kabyles ont conscience bien avant la deuxième guerre mondiale de "l'écart" qu'il y a entre eux et le monde développé.

C'est ce que nous appelons le mythe kabyle du sous-développement, exprimé sous forme de fable : fable du corbeau. Exposons-là très brièvement :

A la création du monde, racontaient les anciens dans les foyers kabyles, Dieu avait prévu les moyens de subsistance à toutes ses créatures, humaines et animales.

Constitués en groupes (communautés, peuples, pays, ...), les êtres humains avaient droit à une certaine quantité de biens. L'allocation divine n'était pas nécessairement égale pour tous car, disait-on, Dieu tenait à mettre à l'épreuve (provisoirement) la sagesse et l'humilité de certains hommes.

Pour les Kabyles et les "Roumis" (8), Dieu prépare deux grands sacs : un sac rempli d'or et un sac de poux. Le sac d'or était destiné aux Kabyles et le sac de poux aux "Roumis".

8. "Roumis" : le terme désigne à l'origine les Romains, première puissance Occidentale dominatrice et avec laquelle le contact avec les Berbères fut durable et conflictuel. Lors de la colonisation française, les "Roumis" désignent les Français et de plus en plus le terme étend sa signification à tout ce qui est Occidental et chrétien.

C'est le corbeau qui était, en ces temps là, un oiseau noble et gracieux, qui fut chargé de convoier les colis. Lors de la remise de ces derniers à leurs destinataires, le corbeau contrevint à la consigne de Dieu et intervertit les adresses : les Kabyles reçurent le sac de poux et les "Roumis" celui d'or. Depuis, les uns devinrent pauvres et les autres riches. Le corbeau fut puni, il devint muet et noir; les Kabyles le honniront à jamais et le considérèrent depuis comme un oiseau de mauvais augure. Ils n'en voulurent pas à Dieu mais ils attendent réparation de l'erreur. (9)

Que faut-il retenir de cette fable ?

Il faut d'abord dire qu'elle peut être sujette à diverses interprétations selon les régions et les époques car on la retrouve à différents endroits d'Algérie et même du Maghreb.

Sa première apparition remonte probablement à l'époque de la domination romaine (de l'an 46 avant J.C. au 3ème siècle après J.C.).

La version actuelle est probablement façonnée après 1850, c'est-à-dire suite aux affrontements sanglants entre l'armée française et la population kabyle, affrontements qui ont gravement endommagé la base matérielle des Kabyles et précipité dans la misère nombre d'entre eux. (10)

On perçoit dans la mémoire collective une sorte de continuité historique; les colonnes françaises succédant, à quelques siècles d'intervalle, aux légions romaines. Aujourd'hui, le terme "Roumis" se confond avec la supériorité technologique et à la richesse économique de l'Occident.

9. On croit bien volontiers encore, chez les vieux kabyles, que cette distribution n'est pas définitive et irréversible quand bien même elle serait aussi, selon certaines interprétations, une sanction contre les nouvelles générations qui auraient manqué à leurs obligations envers le créateur.

10. Cf le chapitre II de la 2ème partie.

Cette supériorité technologique et cette richesse économique s'appellent en langage moderne le développement et la situation inverse, c'est-à-dire l'infériorité technologique et la pauvreté matérielle, le sous-développement. Les notions de sous-développement et de développement remplacent de nos jours les explications mythiques des conditions matérielles de vie; la mythologie n'ayant plus de pouvoir explicatif car la science moderne a dévalorisé les autres modes d'appréhension du monde.

L'anthropologie essaie de sauvegarder quelque peu l'univers "pré-scientifique" mais cet effort risque de s'avérer vain, car les créateurs des mythes eux-mêmes adoptent de plus en plus le langage "scientifique".

Les mots sous-développement et développement sont traduits dans la plupart des langues vernaculaires.

On peut penser que dans l'exemple de la société kabyle, la fable du corbeau ou mythe explicatif de la pauvreté matérielle des Kabyles est une espèce de préfiguration de la notion de retard économique, donc de celle du sous-développement.

Le sac d'or, ne serait-il pas dans l'imaginaire kabyle l'équivalent symbolique de l'homme aux écus dans le contexte européen du 19ème siècle ? Et le sac de poux, symbole de la misère, ne serait-il pas la traduction imagée du pauvre paysan kabyle accroché à son lopin de terre rocailleux et sans valeur marchande ?

Ces analogies, un peu forcées, admettons-le, ne sont pas moins présentes dans l'univers mental des Kabyles, surtout chez ceux, les plus nombreux, qui ont un pied dans la tradition et l'autre dans la modernité. Il y a parfois confusion des sens entre le mythe du corbeau et la perception moderne de la pauvreté économique.

Dans les deux cas, l'Occident (en fait la France) est impliqué et constitue, consciemment ou inconsciemment, le modèle de référence à atteindre.

Si dans les croyances mythologiques anciennes, c'était plutôt de Dieu qu'était attendue la faveur qui aurait redonné aux Kabyles leur part de "bonheur terrestre" - mais encore fallait-il gagner cette faveur - dans la conscience sociale moderne, il revient aux hommes eux-mêmes de redresser les torts qui leur sont causés (par la lutte volontariste contre le sous-développement).

Dans les deux situations historiques, l'histoire laisse les portes ouvertes à l'espoir : récupérer le sac d'or "dévoyé" par le corbeau serait le pendant mythique de la lutte contre le sous-développement !

Dans le premier cas, il s'agissait d'amadouer les forces surnaturelles par un surcroît de prières, de respect et de soumission à la Nature, dans le second cas, la solution consiste à dominer la Nature par la maîtrise technologique et l'organisation du travail capitaliste.

1.2. Colonialisme, sous-développement et nationalisme

Avec l'émergence du discours anti-colonial, les représentations de la pauvreté se réfèrent de moins en moins aux mythes et à l'ordre divin. Dans ce discours, la pauvreté est une conséquence directe du sous-développement qui est lui-même un processus historiquement daté résultant de la domination et de l'exploitation coloniales.

En dénonçant le système colonial et ce, dans le but de le faire éclater à leur avantage (pénétrer les marchés protégés par les empires coloniaux), les Etats-Unis d'Amérique ont, dans les années 1940-1950, contribué à établir "urbi et orbi" la relation causale :

colonialisme ———> sous-développement.

Dès lors, la notion de sous-développement prend son essor et devient un objet scientifique.

De là découle l'idée d'aide et d'assistance aux pays nouvellement indépendants pour leur permettre de "hâter leur croissance économique" (11). Les Etats-Unis en furent les promoteurs.

Il s'agissait pour eux, tout en poussant à l'écroulement total du système colonial, de contenir la montée du nationalisme ~~et du tiers-mondisme~~ et surtout d'empêcher leur jonction organique avec l'U.R.S.S. et le mouvement communiste international.

On ne peut pas dire qu'ils aient pleinement réussi dans cette entreprise, du moins dans la période allant de la fin de la deuxième guerre à la décennie 1970.

En effet, le tiers-mondisme et le nationalisme économique prirent le relais du vieux discours politique anti-colonial en mettant l'accent sur les mécanismes de l'exploitation économique. Ils s'efforcèrent à montrer que la décolonisation ne met pas fin ipso facto au processus de sous-développement. Bien au contraire !

La stratégie des Etats-Unis est démasquée et les analyses tiers-mondistes insistent plus que jamais sur la continuation de la domination économique. Le sous-développement, avancent-elles, se perpétue sous des formes nouvelles : le néo-colonialisme, l'impérialisme, la division internationale du travail, etc...

Les Etats-nations issus de la décolonisation s'approprient cette analyse et en font leur cheval de bataille idéologique dans les relations internationales.

Ainsi, les explications mythiques de la pauvreté sont abandonnées au profit d'un discours "scientifique" et "objectif" où l'économique est le nouveau "garant méta-social". (12)

11. Cf J. Lacoste, *Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes*, La Découverte, 1986.

12. A. Touraine définit le "garant méta-social" comme un modèle culturel propre à des sociétés soumettant l'action et l'analyse sociale à des lois qui les dépassent. L'économique est ainsi le

Le sous-développement devient alors une "idée-force" qui, après les indépendances, pénètre les différentes instances de la vie sociale, en particulier celles destinées à produire du sens (ministères de la culture, de l'information, universités, média, ...).

L'Etat national s'acharne à incarner la continuité de la conscience anti-coloniale qu'il cherche à transférer dans la lutte contre le sous-développement. Du recouvrement de la souveraineté territoriale et politique, le discours nationaliste se déplace sur le terrain économique et intègre l'idéologie du développement : après la bataille pour le recouvrement de la souveraineté politique, on enclenche celle du développement !

C'est "l'esprit de la lutte" ou les "acquis de la lutte révolutionnaire" qui servent d'inspiration à la politique économique de l'après-indépendance.

Les perspectives ouvertes par le mouvement de décolonisation se dégradent alors en un volontarisme de lutte contre le sous-développement.

Tandis que celui-ci acquiert le statut du concept qui, au delà des nuances, signifie retard économique (13), le tiers-mondisme qui lui est consubstantiel s'affirme comme sa "conscience" politico-idéologique et son "instrument" de combat au niveau des rapports internationaux.

En Algérie, comme la colonisation a empêché l'émergence d'une industrie (14), le phénomène du sous-développement a vite été assimilé à l'indépendance, à

"garant méta-social" de la société industrielle, le religieux ou le mythique celui de la société agraire, etc...

13. Cf R. Colin, *Les inter-relations entre l'économique, le social, le politique, le culturel et le spirituel dans une approche multidimensionnelle et intégrée du développement*, U.N.E.S.C.O., 1988.

14. La nature agraire de la colonisation en Algérie et le refus des colons (du moins jusqu'au déclenchement de la guerre de libération) de favoriser l'investissement industriel qui les aurait privé de la main d'oeuvre "indigène" constituent des éléments explicatifs de la "soif" industrialiste des nationalistes algériens qui ont quasi instinctivement défini le sous-développement comme un blocage de l'industrialisation.

l'absence (ou faiblesse) d'une infrastructure industrielle. D'où l'euphorie industrialiste vécue comme une revanche sur la colonisation et son symbole économique : l'agriculture coloniale, vouée de ce fait rapidement à la destruction. L'industrialisation était présentée comme un processus d'affirmation nationale (et du Tiers-Monde) ayant pour but de démontrer, par des investissements spectaculaires, l'existence de capacités économiques inhibées par la domination coloniale et impérialiste.

A partir de là, s'opère une dérive économiste, voire industrialiste d'une grande ampleur qui, partant d'une perception du sous-développement réductrice et schématique, prend l'allure d'une politique de développement global mais en réalité réduite à quelques pôles industriels.

S'il en est ainsi, c'est que le sous-développement est devenu une "science" qui a dépassé le cadre des universités et des cercles intellectuels dans les pays du Tiers-Monde. La notion a été, en effet, popularisée au point de devenir une catégorie banale du discours politico-économique dans ces pays. Mais, cette "connaissance" populaire du sous-développement ne résulte guère d'une étude approfondie du phénomène; ce n'est souvent que la reprise du postulat du retard économique et technologique suggéré ou affirmé par la lecture des théories dominantes du sous-développement.

(15)

Evoquons brièvement le contenu de ces théories :

- La conception classique ou libérale : considère que le sous-développement est une phase naturelle dans l'évolution historique de chaque société. C'est la première étape de la lutte de l'homme contre la rareté, faisant

15. On sait que celles-ci, qu'elles soient d'inspiration libérale ou marxiste, s'accordent fondamentalement sur le constat de retard économique. Cf à ce sujet la thèse d'A. Ferguène, *Socialisme et développement : essai sur les limites de l'accumulation socialiste autocentrée à la périphérie*, Lille I, 1987.

partie d'une trajectoire dont les pays développés ont connu le cheminement (étapes de la croissance de Rostow).

Ces étapes se succèdent selon les lois naturelles mais, au besoin, il est bon de leur donner un "coup de pouce" pour démanteler les résistances et déclencher le décollage (take off) ou la diffusion du développement (selon l'expression des sociologues américains du développement, M. NASH, Parsons). Il suffit de faire l'effort de dominer la Nature, effort qu'ont accompli certains peuples. Mais cet effort doit être maintenu car la conquête de la Nature ne peut être réalisée au premier "coup de pioche" (Condorcet). Ainsi, c'est de ne pas avoir fait cet effort qu'une bonne partie de la planète n'arrive pas à s'extraire du sous-développement. Soit parce qu'il n'y a pas d'agents développeurs dynamiques en mesure de briser l'état stationnaire (entrepreneurs shumpétériens) ou du moins donner la mesure de l'action à engager (effort minimum, critique de Leibenstein, incitation à investir de Hirshman, ...), soit parce qu'il y a des obstacles difficilement surmontables (structures socio-culturelles très défavorables).

Dans tous les cas, il s'agit pour les pays concernés de mettre en oeuvre, entre autres, un modèle de développement approprié et réunir le maximum d'éléments favorables (les avantages comparatifs).

- La conception marxiste ou "révolutionnaire" : tout en étant d'accord, pour l'essentiel avec la conception libérale sur le constat de retard ou d'arriération, elle diverge nettement sur la nature des causes du sous-développement (16). De son point de vue, ces causes sont externes aux pays sous-développés; elles sont provoquées par l'expansion du capitalisme à l'échelle mondiale (impérialisme).

16. Cf J.C. Werrebrouck, *La formation du sous-développement*, thèse de doctorat d'Etat, Paris X, Nanterre, 1976.

Cette dynamique capitaliste mondiale induit un processus de développement contradictoire, favorisant l'essor économique du pôle dominant (le centre du système) et bloquant, par l'exploitation et l'échange inégal, celui du pôle dominé (la périphérie du système).

Pour rompre cette logique de domination-dépendance (division internationale du travail), il s'agit pour les pays sous-développés de se libérer des entraves du capitalisme (la déconnexion : S. Amin) et de réunir les moyens économiques et politiques d'une accumulation endogène. Comme pour la conception libérale, le problème est de choisir un modèle de développement approprié capable de favoriser l'introversion de l'économie.

Basées sur le postulat de retard économique et technologique, les approches du sous-développement se sont évertuées à décrire cet état et à en chercher les causes. En gros, ces causes sont classées en deux grandes catégories : naturelles (selon la vision libérale), historiques (selon la vision marxiste).

A partir de cette étiologie du retard, se sont élaborés les théories et les modèles de développement qui ont eu, d'emblée, pour ambition de proposer des raccourcis méthodologiques aux pays sous-développés et les faire hisser le plutôt possible au stade de la société de consommation de masse. La notion de retard suggère quasi obligatoirement celle de rattrapage. De même que celle de rattrapage renvoie automatiquement à celle de retard. Deux termes d'un "couple" dialectique qui constitue "l'impensé" de la problématique sous-développement/développement, c'est-à-dire sa matrice de base, à partir de laquelle sont construites toutes les théories en la matière et la vision du monde d'une grande partie des peuples sous-développés.

Ceci pour dire que le développement n'est pas toujours l'idéologie des seules élites modernistes et en quête de pouvoir dans le Tiers-Monde, c'est un "fantasme" largement partagé par l'ensemble des groupes sociaux. En ce sens,

c'est une idéologie de masse qui recèle une grande force de mystification, donc de mobilisation.

2. LA MOBILISATION POUR LE DEVELOPPEMENT : QUAND L'IDEOLOGIE SUPPLANTE LE REEL

La notion de retard économique, conceptualisée par le terme sous-développement, engendre la mobilisation pour le développement.

Ayant délaissé momentanément les mythes fondateurs de la lutte pour l'indépendance politique, les pays du Tiers-Monde ex-colonisés comme l'Algérie, les reprennent pour les transférer dans celle contre le sous-développement.

Ces mythes fondent l'idéologie d'une nouvelle bataille, celle du fétichisme de l'investissement et des grands projets économiques (17). Tout doit être mis en oeuvre pour jeter les bases de l'accumulation industrielle : tel est le principal leitmotiv du projet social de l'après-indépendance. Ainsi, la seule question vraiment digne d'intérêt pour les décideurs du Tiers-Monde est celle de savoir comment réunir les moyens du développement.

"Les programmes de développement (...) ont eu partout comme caractéristiques communes : de prévoir des importations massives d'équipements productifs et des assemblages d'usines par des constructeurs étrangers; de financer ces importations par a) de l'aide (liée ou non); b) des prêts à long terme; c) un supplément d'exportation de produits agricoles de base ou de ressources minières ou énergétiques". (18)

Il est toutefois de bon ton de prendre la précaution - clause politico-idéologique qui n'affecte pas fondamentalement le dogme - de préciser que l'utilisation

17. Cf P.T. Bauer, *Mirage égalitaire et Tiers-Monde*, P.U.F., 1974.

18. G. Corm cité par S. Laacher in *Algérie : Réalités sociales et pouvoir*, L'Harmattan, 1985, p. 26.

de ces ressources doit se faire au profit d'un développement profitable à toute la collectivité. (19)

Cette clause prend, selon la mode du vocabulaire en cours, divers qualificatifs caractérisant ce développement : développement autocentré, indépendant, socialiste, populaire...

La raison à cela est sans doute due au fait que les élites du Tiers-Monde n'ont, aux indépendances, d'autre alternative pour asseoir leurs pouvoirs, que d'enfourcher le cheval de bataille du développement économique. Et ce, d'autant que le discours anti-colonial assimilant colonialisme et sous-développement est intériorisé par les ex-colonisés, élites et peuples confondus. (20)

2.1. Le développement hante l'imaginaire du Tiers-Monde

La fascination qu'a exercé - qu'exerce toujours - le développement des pays Occidentaux était (est) à la mesure de la croyance fort répandue que la colonisation était le principal sinon l'unique obstacle à l'expansion de ce développement aux autres pays.

De ce fait, la perspective de l'indépendance était perçue dans l'imaginaire des peuples colonisés comme la clef du paradis dont ils étaient exclus. L'énergie déployée dans la lutte anti-coloniale est sans doute liée à la force de cet imaginaire qui a d'ailleurs dépassé le cadre immédiat de ces peuples puisqu'il a influé sur les "révolutionnaires" des pays développés désabusés par leurs luttes dans leurs propres pays.

Les indépendances acquises, les uns et les autres reportent leurs espoirs dans le tiers-mondisme considéré comme

19. Cf C. Furtado, *Créativité et dépendance*, P.U.F., 1981.

20. Cf F. Fanon, *Les damnés de la terre*, F. Maspéro, 1962.

la continuation du combat anti-colonial avec d'autres moyens. Parmi ces moyens, se trouve, en bonne place, la revendication du développement économique c'est-à-dire, plus simplement l'industrialisation.

Même si, aujourd'hui, le tiers-mondisme tend à être battu en brèche, son volet économique, le développement, demeure un thème bénéficiant encore d'une certaine efficacité idéologique.

A la différence près que les pays du Tiers-Monde ne revendiquent plus un développement "déconnecté" de l'économie internationale, en s'opposant aux ex-puissances coloniales; au contraire, ils demandent à y être intégrés par le biais de la coopération et de l'aide.

A leurs yeux, le temps n'est plus à la recherche de la rupture ou du moins de la modification de l'ordre économique international mais à l'insertion et à l'organisation de places pour tous dans la division internationale du travail. Les ex-puissances coloniales ou impérialistes ne sont plus perçues comme des ennemis mais plutôt comme des partenaires, voire des investisseurs à séduire. (21)

Ce changement d'attitude, même s'il est lié à la déception provoquée par l'échec de nombreuses expériences de développement, n'implique pas pour autant la remise en cause de ce dernier en tant que projet de société. Le mythe du développement a encore de beaux jours devant lui. Seulement, on prend conscience qu'il évolue dans un univers très contraignant et dans lequel ne s'en sortiront que les plus hardis. On en prend acte et on cherche désormais "à tirer profit du système économique mondial tel qu'il

21. La course effrénée, depuis une dizaine d'années, à la libéralisation des codes des investissements dans l'ensemble des pays du Tiers-Monde, y compris dans les pays les plus traditionnellement réfractaires au capital international (Algérie, Vietnam, ...) est fort révélatrice à ce sujet.

existe" (22); le postulat de sa transformation nécessaire n'est plus de mise.

Pourtant, ce système est plus que jamais une "machine à fabriquer des exclus" (23). Cela n'implique pas une démarche consciente de démythification du paradigme économique chez les "damnés de la terre". En fait, cette démarche a-t-elle vraiment traversé la conscience des pays du Tiers-Monde ?

Il semble bien que la critique de ce paradigme, inaugurée par certains intellectuels, n'a pas de pendant concret au niveau des peuples qui subissent l'envers de ce développement.

La lassitude que provoque l'échec des projets, programmes et politiques de développement chez les uns, s'efface devant la réussite parfois spectaculaire chez les autres.

Des formes de production et de vie économique et sociale, désignées sous le terme d'informel, qui apparaissent çà et là en marge des sociétés officielles et parfois contre elles, donnent à penser qu'il s'agit d'un rejet explicite du modèle formel de développement.

De fait, il existe bien à des niveaux micro-sociaux des alternatives de survie heureuses mais pas au point de remettre en cause le prestige de l'économie officielle qui demeure la référence en matière de réussite économique.

On quitte le secteur informel dès qu'on a la possibilité de trouver un créneau d'investissement rentable dans le secteur formel. C'est, en tout cas, ce que semblent indiquer nos observations sur la société algérienne.

De façon générale, dans les pays du Tiers-Monde, l'obsession du développement n'est pas toujours la

22. A. Mbembé, "Comment organiser le sauvetage des économies africaines", *Le Monde diplomatique*, nov. 1990, p. 18.

23. Cf P. Droin, in *Le Monde des livres* du 26.09.1991, commentant le livre de S. Latouche, *La planète des naufragés*.

caractéristique des seuls agents au service de "l'Etat développeur" et/ou du capital national ou international, elle est aussi celle des masses humaines sans cesse subjuguées par le spectacle grandiose de la civilisation industrielle et technicienne. L'abondance matérielle et le progrès technique et scientifique dans les pays développés font rêver !

Dans ce contexte, que pèse le rouet devant l'ordinateur (24) même si le premier objet, si dérisoire soit-il, est plus utile dans la lutte contre la famine pour les masses indiennes, que le second objet ?

Quelle valeur peut accorder l'Egyptien des quartiers populaires du Caire à son âne à la vue des automobiles rutilantes de son concitoyen des quartiers riches de sa ville, même si l'âne est plus utile que l'automobile, pour résoudre le problème des déplacements et transports dans la fourmilière caïrote ?

Le rouet et l'âne sont certes appréciés, mais à leur "juste" valeur, pourrait-on dire, c'est-à-dire moins que des ersatz, des pis-aller. Les masses indiennes et égyptiennes exclues du développement ne nourrissent pas, des espoirs démesurés d'accéder à la maîtrise et à la possession de la voiture et de l'ordinateur; elles n'en perçoivent pas moins la signification pratique d'une telle situation : "l'écart" ou le retard de développement qu'elles accusent par rapport à ceux qui possèdent ces objets et surtout par rapport à ceux qui les fabriquent.

Aussi, on ne peut s'étonner si l'inclination pour le développement demeure forte malgré l'énormité de "l'écart" à combler. Se considérant hors de combat parce qu'impréparés à relever le défi, les exclus du développement reportent leurs espoirs sur leurs enfants, pour qui ils font de grands sacrifices. (25) On est sûr que

24. Cf B. Madeuf, *L'Inde : le rouet et l'ordinateur*, in *Les tiers-nations en mal d'industrie*, sous la direction de J. de Bandt et P. Hugon, CERNEA-Economica, 1988.

25. Dans les campagnes du Maghreb, notamment en Algérie, les paysans pauvres font des efforts inouïs pour permettre à leurs enfants de

les générations futures sauront trouver la voie de la réussite économique.

De fait, la hantise du retard qui taraude les esprits des élites et des pouvoirs du Tiers-Monde arrive à déteindre sur ceux-là mêmes qui sont tenus en marge du progrès économique et technique.

Du coup, l'idéologie du rattrapage traverse toutes les couches de la société. En particulier pour les pays libérés du système colonial, rattraper le niveau de développement de l'ex-puissance coloniale est presque une question d'honneur ironise le sociologue algérien R. Bellil (26). On l'envie autant qu'on la jalouse.

En réalité, ce qu'on désire par dessus tout, ce n'est pas tant la puissance en elle-même mais son abondance matérielle, comparée à la pauvreté de la société non développée. (27)

La fascination de la société industrielle et de sa facilité à produire est irrésistible. L'accession à la société de consommation est le but inavoué des politiques de développement.

C'est pourquoi le rapport qu'entretiennent les peuples sous-développés au monde industrialisé est de l'ordre du phantasme et non de l'appréciation critique. Il serait donc vain d'aborder la question du développement par le biais de la seule approche critique rationnelle.

Le développement n'est guère appréhendé par ceux qui se considèrent sous-développés comme un processus historique spécifique à l'Occident, il est vécu comme un mythe susceptible de féconder tour à tour toutes les sociétés humaines.

poursuivre leurs études le plus loin possible. C'est là, pensent-ils, que réside le secret du développement.

26. Cf R. Bellil, "La domestication du savoir sur la société", in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, CNRS, 1985.

27. Cf J. Austruy, *Le scandale du développement*, Marcel Rivière et Cie, 1972.

Seule la force d'un mythe peut susciter l'espoir de façon durable. Il est, à cet égard, significatif que le discours raisonné sur les limites inhérentes à la logique du développement n'a guère d'impact sur l'imaginaire des hommes. Un mythe ne peut être combattu que par un autre mythe. C'est pourquoi, face à l'échec de l'industrialisation dans de nombreux pays du Tiers-Monde, apparaissent de nouveaux mythes en guise d'alternatives. Dans les pays musulmans, comme l'Algérie, seule la mythologie islamiste du retour à la société mohamédienne du septième siècle, se dresse contre celle du rattrapage de l'Occident. (28)

Ces quelques considérations rappellent, si besoin est, que le développement est une catégorie persistante de l'imaginaire des pays du Tiers-Monde. Souvent confuse dans les esprits, les appareils idéologiques d'Etat se chargent de la "clarifier" pour en faire un instrument de mobilisation sociale.

L'histoire de l'Etat-nation en pays du Tiers-Monde montre en effet que le développement est le volet politico-idéologique principal de légitimation du pouvoir post-colonial. La promesse de développement demeure l'enjeu autour duquel s'organisent les luttes pour l'accession au contrôle de l'Etat. (29)

28. Mais ce mythe du retour aux sources originelles de l'Islam n'est pas pour autant une alternative au développement, c'est un détour historique pour accéder à ce développement par la négation de la philosophie sur laquelle il repose. C'est le mythe du développement islamique.

29. Il est révélateur que les forces concourant à la prise du pouvoir (partis politiques, courants idéologiques, clans, ...) se caractérisent par leur velléité partagée à apporter des solutions originales au déficit de développement de leur société.

2.2. Le développement, enjeu politico-idéologique dans le Tiers-Monde

Dans la tendance actuelle à la remise en cause de nombreux concepts en sciences sociales, dans leur prétention universaliste, certains résistent mieux que d'autres. Le développement est de ceux-là, à l'instar de sa "puissance tutélaire" l'Etat-nation.

Pourtant, que de déboires n'a-t-il pas provoqués dans les sociétés du Tiers-Monde ! Que de critiques n'a-t-il pas suscitées tant au niveau de ses résultats pratiques que de ses fondements théoriques et épistémologiques !

Peu importe. Par sa promesse de mettre fin à la rareté et d'atteindre un niveau d'activité économique de plein emploi, le développement ne peut que garder une grande puissance de mobilisation idéologique. En tant que branche d'une science - la science économique - faisant montre aux yeux des pays sous-développés et surtout de leurs élites dirigeantes, d'une grande efficacité dans les pays développés, il suscite toujours l'espoir.

Aussi, il n'est surprenant de constater que le développement, malgré les désillusions qu'il répand dans son sillage, reste l'argument essentiel des pouvoirs dans tous les pays du Tiers-Monde.

Ces pouvoirs sont tous là, par devoir, par nécessité de combattre le sous-développement. Leurs adversaires politiques, les "démons tribaux, a-sociaux, immatures, anti-nationaux" (30) sont assimilés aux obstacles du développement et sont combattus en son nom.

De la même manière, quand les tenants du pouvoir sont mis en cause, c'est généralement pour leur incapacité à promouvoir une politique de développement efficace et populaire.

30. Cf H. Béji, *Désenchantement national. Essai sur la décolonisation*, F. Maspéro, 1982.

En Algérie par exemple, dans les accusations que porte le pouvoir aux partis d'opposition, figure invariablement un argument qu'il estime imparable : l'absence dans les programmes de gouvernement de ces partis de propositions de solutions à la crise économique.

Le même argument, avec preuves à l'appui, est renvoyé par le discours oppositionnel. Le F.L.N. est une usine à produire de la misère s'exclame un opposant lors d'un meeting électoral en décembre 1991 !

Ainsi, le débat sur le développement, cheval de bataille, des pays du Tiers-Monde dans les relations avec le monde développé, se trouve aussi au centre de leurs querelles internes. Tout le monde s'accorde, au fond, pour considérer que le développement économique (et son corollaire l'industrialisation) est l'unique alternative pour accéder à cet idéal de société qu'est l'Occident.

C'est une force magique dont on essaie, sans cesse, de percer les secrets. Ce, pourquoi, toutes les forces qui ambitionnent de prendre le leadership et le contrôle de la société, s'épuisent à mobiliser les hommes et leurs potentialités intellectuelles et matérielles dans cette perspective. Et à leurs yeux, le développement économique n'a pas de prix; il faut convaincre et au besoin contraindre l'ensemble du corps social à se conformer à cet objectif.

Pourquoi donc le développement est-il un enjeu politico-idéologique primordial dans la quête du pouvoir en pays du Tiers-Monde ?

Parmi de nombreuses raisons, la plus évidente à notre sens, est celle de la reconnaissance ou de la légitimité interne et externe des tenants ou des postulants au pouvoir. Reconnaissance ou légitimité que confèrent, à notre époque, "la rhétorique et le formalisme économique" (31) et surtout le spectacle soigneusement mis en scène de

31. Cf M. Dessai, "Rhétorique et formalisme en économie : l'instance de la famine", in *Revue internationale des sciences sociales*, n° 113, Unesco/ERES, 1987.

certaines réussites en la matière. C'est ainsi, par exemple, que le discours industrialiste algérien, soutenu concrètement par les effets de démonstration des grands complexes technologiques, a porté aux nues l'équipe dirigeante pendant une dizaine d'années.

Face à l'idéologie du développement, il n'y a guère de thème concurrent. Même le discours islamiste qui a le vent en poupe ces derniers temps, en fait usage dès qu'il quitte le discours religieux proprement dit pour rejoindre celui du politique, c'est-à-dire là où il est question de gestion de la cité, donc de problème matériel, de production, de consommation...

De même, il est révélateur qu'au Pakistan, le "pragmatisme" (32) économique, c'est-à-dire le fonctionnement des lois capitalistes tend à l'emporter sur la volonté officielle d'appliquer la "charia" (loi islamique). En promettant de "consacrer davantage d'énergie à l'économie qu'à la politique" (33), le premier ministre pakistanais, chef d'une coalition de partis islamistes, signifie par là que le discours sur le développement économique reste un enjeu de pouvoir primordial.

C'est dire qu'en se présentant comme l'idéologie du réalisme par excellence, c'est-à-dire l'instance de reproduction matérielle de la société, le développement économique parvient encore à jeter le discrédit sur les autres idéologies en les réduisant à un "mysticisme nébuleux" (34).

C'est pourquoi, de nombreux Algériens, face à la grave crise sociale de ces dernières années, réclament un gouvernement de technocrates "neutres", renouvelant ainsi leur confiance à l'idéologie du développement économique dévoyée, à leurs yeux, par la gabegie de la bureaucratie du F.L.N.

32. Cf J.-P. Clerc, "Intégrisme contre pragmatisme au Pakistan", *Le Monde*, du 07/02/1992.

33. Cité par J.-P. Clerc, *Ibid*, p. 6.

34. Cf M. Dessai, *Rhétorique et formalisme en économie ... op. cit.*

L'objectif de construction d'une économie nationale forte, à l'image de celle des pays développés demeure, à coup sûr, le credo des différents courants politico-idéologiques dans les pays du Tiers-Monde. Tous les pouvoirs dans ces pays ont une conscience aiguë de leur fragilité induite par leur situation de sous-développement économique.

Comment, aujourd'hui, s'assurer d'un minimum de légitimité, valeur indispensable à tout pouvoir pour durer, sans une certaine maîtrise du processus de reproduction socio-économique ?

Telle est la question centrale qui se pose à tout gouvernement. Ajouter à cela que les "bourgeoisies nationales" ont besoin d'un minimum de fonctionnement de leur économie pour se consolider et "parfaire leur enrichissement". (35)

Le développement économique répond à ces préoccupations, il est source de légitimité et de richesse. (36)

N'est-ce pas la raison pour laquelle tous les prétendants à la direction de la société, y compris ceux à prétention éthico-religieuse, ne peuvent se passer du volet de développement économique dans leur projet de société. Révélatrice est, dans les pays musulmans, la tentative d'islamisation de l'économie du développement par la recherche dans la doctrine islamique de notions susceptibles de traduire les concepts de sous-développement, développement, taux de croissance, etc... (37)

Le commandement de la société contemporaine impose à l'Etat du Tiers-Monde (et d'ailleurs) de jouer le rôle de

35. Cf S. Bessis, *La dernière frontière : le Tiers-Monde et la tentation de l'Occident*, J.-C. Lattès, 1983.

36. Cf B. Badie, *Etat et légitimité en monde musulman*, in *Etat et développement dans le monde arabe*, sous la direction de H. El-Malki et J.-C. Santucci, éd. du CNRS, 1990.

37. Cf A.G. Ghaussy, "La doctrine économique islamique", *Problèmes économiques*, n° 2042 du 30/09/1987.

producteur-distributeur et de "régulateur des moyens de gestion matérielle de la vie sociale". (38)

En d'autres termes, comme l'explique L. Addi dans le cas de l'Algérie, l'activité économique est une ressource politico-idéologique, son étatisation n'a pas pour raison de suppléer à la déficience du secteur privé mais pour affermir "*l'unité nationale et la construction étatique. L'économie est détournée à des fins politiques*" (39). C'est pourquoi, ajoute L. Addi, dans les pays du Tiers-Monde "*les luttes politiques et la légitimité du pouvoir se sont nouées autour du développement et de la croissance économique*". (40)

Jusqu'au milieu des années 1970, le problème à résoudre portait sur les "styles de développement" (41) et la compétition pour le pouvoir prenait l'allure d'un "débat" de théorie économique entre les tenants du modèle socialiste et ceux du modèle libéral.

A la suite des échecs successifs de la quasi totalité des expériences nationales de développement, c'est le thème de crise économique (42) qui devient le cheval de bataille du discours étatique. Dès lors, le temps n'est plus au choix des modèles mais à la recherche de solutions au blocage du développement.

Aussi, assiste-t-on au lancement, un peu partout dans les pays du Tiers-Monde, de réformes économiques et politiques plus ou moins suggérées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Parallèlement, apparaît l'idée jusque là défendue par certains intellectuels-critiques du développement de la nécessaire prise en compte de la dynamique interne des sociétés.

38. L. Addi, *Forme néo-patrimoniale de l'Etat et secteur public en Algérie*, in *Etat et développement*, ... op. cit. p. 82.

39. L. Addi, op. cit., p. 87.

40. Ibid.

41. Cf M. Ikonicoff, "L'industrialisation du Tiers-Monde à l'épreuve des mutations", *Tiers-Monde* n° 107, juillet-sept. 1986.

42. Cf C. Comelian, "Désastre en Afrique noire", in *Tiers-Monde*, n° 107, op. cit.

On réhabilite, dans l'approche du développement, la dimension culturelle.

Mais, cette réhabilitation est entachée d'une grande ambiguïté. L'appel fait à la culture est "frauduleux" car il a pour objectif inavoué de "huiler" les rouages de la machine économique d'une part et de procurer un regain de légitimité au pouvoir d'autre part.

Il s'agit là d'une "reconnaissance truquée" (43) de la culture, une ruse destinée à recoller les morceaux du projet d'industrialisation qui vole en éclats. "*La culture doit aider au développement*" (44), lui servir "d'alibi" ou de "faire-valoir".

Ce qui est recherché, par des détours idéologico-culturels, c'est de donner un nouvel élan au développement industriel qui s'est avéré jusque là "désordonnée et inefficace" (45).

L'Etat-nation n'est pas viable sans un soubassement économique plus ou moins substantiel, son autorité sur la société en dépend largement.

43. Expression de S. Latouche, citée dans "La culture n'est pas une dimension", in revue *Clés* n° 14, 2ème semestre 1989.

44. S. Latouche, *Ibid*, p. 61.

45. Cf M. Arkoun, "Actualité du problème de la personne dans la pensée islamique", in *Revue internationale des sciences sociales*, n° 117, août 1988.

3. LE DEVELOPPEMENT TOURMENTE DES SOCIETES DU TIERS-MONDE : DESARROI ET RESISTANCE

Le développement du Tiers-Monde est un projet perpétuel. Même quand il déçoit comme c'est souvent le cas, sa capacité à susciter l'espoir et à tenir en haleine beaucoup de monde semble se renouveler. C'est l'insuffisance de la modernisation qui pose problème dans les pays du Tiers-Monde et non son excès, dit en substance un économiste algérien dans un colloque de l'Unesco (46). Mais, tout le monde admet que l'enthousiasme qui a prévalu à la décolonisation n'est plus de mise. L'économie du développement a-t-elle encore un avenir, s'interroge un autre participant à ce colloque ?

"Pour ou contre le développement" (47) est désormais une question à l'ordre du jour dans un cercle de plus en plus élargi de spécialistes en sciences sociales.

Cette préoccupation ne traduit pas seulement le scepticisme de théoriciens mais de plus en plus l'inquiétude des praticiens du développement et le désarroi des populations impliquées, souvent malgré elles, dans ce projet.

La résistance contre le développement s'affirme mais elle semble inconséquente car l'espoir demeure; l'espoir insensé caressé par tous les pays du Tiers-Monde de rejoindre le "club atomique" !

46. Cf Rapport de discussion du colloque de l'Unesco sur la modernité et l'identité, in *Revue internationale des sciences sociales*, n° 118, nov. 1988.

47. C'est le titre d'un article paru dans la revue *Problèmes économiques*, n° 2245 du 16 oct. 1991.

3.1. L'aventure du développement s'épuise, mais...

La crise du paradigme du développement (48) n'est pas une vue de l'esprit d'intellectuels issus des pays développés. C'est un constat théorique et pratique qui reflète, au moins de façon symptomatique, l'impasse historique de l'ambition planétaire du modèle économique Occidental (49), d'une part et l'effondrement sociétal des pays du Tiers-Monde, suite aux conséquences de la greffe de ce modèle, d'autre part.

Le fait est patent : le nombre des "exclus du banquet de la société de consommation" (50) ne cesse de s'agrandir.

Est-il encore décent de parler de pays en voie de développement quand on sait qu'une bonne partie de ces pays sont plutôt en voie de sous-développement et d'appauvrissement. (51)

Citons l'exemple de l'Afrique Noire. L'économie de continent va à vau-l'eau. La production industrielle baisse de façon absolue ces dernières années, sa production agricole stagne tandis que sa forêt, source traditionnelle de vie pour ses habitants, disparaît.

Dans ces conditions, il n'est guère surprenant de voir l'Afrique Noire crouler sous le poids d'une dette extérieure dépassant son produit intérieur brut. (52) Le développement économique agit, ici, comme un processus de

48. Cf H. Zaoual, "La crise du paradigme du développement", in revue *Tiers-Monde*, n° 100, oct.-déc. 1984.

49. Cf F. Partant, *La fin du développement. Naissance d'une alternative*, La Découverte/Maspéro, 1982.

50. Titre du paragraphe de l'ouvrage de S. Latouche, *La planète des naufragés*, op. cit., p. 22.

51. Cf J. Decornay, "Désordre mondial et pauvreté des nations", in *Le Monde diplomatique*, nov. 1989.

52. Cf O. Postel-Vinay, "La faillite de l'Afrique de A à Z", in *Dynasteurs*, mensuel des Echos, déc. 1989.

prédation du potentiel matériel et culturel des sociétés africaines.

Ailleurs, dans d'autres pays du Tiers-Monde, malgré la greffe du développement dans certains espaces restreints, notamment dans quelques centres urbains d'Amérique latine et d'Asie, ses effets sur l'ensemble des pays sont plutôt destructurants (53) : exclusion sociale massive, extraversion économique, endettement extérieur exorbitant, désarticulation des structures socio-économiques locales, etc...

Il est vrai que l'hétérogénéité des pays du Tiers-Monde est telle, aujourd'hui, qu'il est possible de repérer des modalités spécifiques de crise à chacun d'eux (54), mais il n'est pas moins vrai que toutes renvoient fondamentalement à la même logique d'industrialisation forcée. Les politiques de développement sont, en effet, partout à l'origine de l'effondrement des structures sociales et culturelles, de l'urbanisation sauvage, de l'exode rural, etc... De même que ces politiques constituent la cause structurelle du surendettement, donc d'appauvrissement d'un grand nombre de pays (55).

Sur ce sujet, faits et analyses sont, de nos jours, relativement abondants (56), il n'est donc pas utile de s'y attarder.

On commence même à en tirer quelques conclusions.

Les théories, les modèles de développement et leurs agents d'application ne suscitent plus l'adhésion automatique des pays sous-développés, leur capacité à élargir le "banquet" étant de plus en plus démentie par les faits. A la longue, les théoriciens comme les agents du développement commencent eux-mêmes à douter de

53. Cf R. Uprimny, "Croissance, rentes et violences. Le cas de la Colombie", in *Tiers-Monde*, n° 117, janv.-mars 1989.

54. Cf C. Ominami, *Le Tiers-Monde dans la crise*, La Découverte, 1986.

55. Cf H. Elsenhans, "Endettement : échec d'une industrialisation du Tiers-Monde", in *Tiers-Monde*, n° 99, juillet-sept. 1984.

56. Cf par exemple S. Latouche, *La planète des naufragés*, op. cit.

l'aboutissement de leur mission; ils admettent désormais leurs limites et déclarent même, être en partie responsables des échecs imputés auparavant aux seules structures internes aux "terrains" d'intervention. En effet, on assiste à une révision quasi-générale de l'orthodoxie classique en matière de développement.

Dans une étude sur les politiques de développement et de leur avenir paru en 1987, l'O.C.D.E. met en cause le "fétichisme de la croissance" (57), travers commun, selon elle, au modèle d'économie de marché et au modèle d'économie planifiée et plaide pour une approche plus pragmatique du développement. (58)

La Banque mondiale, de son côté, invoque avec de plus en plus d'insistance les contradictions du développement et amorce une critique de son discours habituel sur la croissance économique, le commerce international, l'aide au développement, etc... (59)

Le programme des Nations Unies pour le Développement (P.N.U.D.) tire quand à lui la conclusion que la pauvreté persistante des pays sous-développés tient plus aux politiques de développement erronées qu'à l'insuffisance de l'investissement matériel. (60)

De fait, la désillusion se répand un peu partout, y compris chez les professionnels du développement qui, plus ou moins découragés par les échecs de leurs projets, concluent à la permanence de facteurs d'incertitude et d'imprévisibilité (61). Bel euphémisme qui cache mal l'angoisse des agents développeurs !

57. Cf S. Chakravarty, *Les stratégies de développement des pays asiatiques*, sous la direction de L. Emmerij, O.C.D.E., 1987.

58. L. Emmerij, *L'avenir de la recherche sur le développement*, Ibid.

59. Cf C. Comilian, "Le rapport sur le développement dans le monde de la BIRD : 1988. Limites du rééquilibrage économique", in *Tiers-Monde* n° 116, oct.-déc. 1988.

60. Cf Rapport du PNUD sur le développement du 22 mai 1991, présenté par *Le Monde* du 23 mai 1991.

61. Cf L. Emmerij, op. cit.

"Au terme de son périple entre les échecs et les impasses, le spécialiste désabusé se réfugie dans un empirisme et un pragmatisme modeste" (62) et perd l'espoir qu'un Rwandais puisse un jour atteindre le niveau de vie d'un américain moyen.

Les grandes théories de développement sont, du coup, déclarées inappropriées aux réalités multiformes des sociétés du Tiers-Monde (63).

Les institutions économiques et financières internationales ne sont pas en marge de ce scepticisme ambiant, elles sont gagnées par l'inquiétude et tentent de changer leurs politiques.

Le P.N.U.D. décide de remplacer le critère du P.N.B. par celui du développement humain et ambitionne d'en faire "un instrument de référence pour l'élaboration des politiques nationales et internationales de développement". (64)

Pour continuer à relever le "défi du développement" (65), la Banque mondiale introduit un nouveau critère, la dimension sociale du développement, destinée à faire passer sans douleur, son programme dit d'ajustement structurel visant une plus grande intégration des pays du Tiers-Monde dans l'économie mondiale.

Mais ces nouveaux éléments conceptuels ne constituent pas une nouvelle stratégie de développement. Ils relèvent d'une vieille tradition en économie, qui, consiste à injecter dans la théorie une dose de "morale" (éthique dit-on de nos jours) à chaque fois que la réalité contredit un peu trop ses constructions (66).

62. S. Latouche, *L'Occidentalisation du monde*, La Découverte, 1989, p. 89.

63. Cf C. Courlet et P. Judet, "Industrialisation et développement : la crise des paradigme", in *Tiers-Monde*, n° 107, juillet-sept. 1986.

64. P. Paringaux, "A la recherche du "développement humain", *Le Monde* du 26.06.1990, p. 28.

65. Titre du rapport de la Banque mondiale de 1991.

66. Cf J. Lajugie, *Les doctrines économiques*, Que sais-je ? Puf, 1965.

En matière de développement, en particulier, la tendance a toujours été, depuis F. Perroux, "d'enrichir" le modèle économique d'éléments socio-culturels ou "humains"; le principe est de substituer à l'accumulation de la richesse matérielle en soi celle de l'épanouissement des potentialités humaines. (67)

A vrai dire, la recherche d'alternatives nouvelles de développement ou plus exactement de solutions à ses blocages répétés est une procédure interne à sa problématique. La succession, depuis environ un demi siècle de modèles de développement différents en apparence - chaque modèle prétend réussir là où le précédent a échoué - est une constante de l'économie du développement. Que l'O.N.U. proclame, à partir de 1980, une décennie de développement culturel, s'inscrit dans la même démarche intellectuelle. Il s'agit, pour reprendre un argument de D. Perrot, de convertir ce qu'on a toujours considéré comme une frein au développement, la culture locale, en un lubrifiant qui réamorcerait le moteur de l'économie. (68)

C'est le passage, ajoute cet auteur, de la culture vécue comme un obstacle à la culture érigée en facteur de développement. (69)

On serait en passe de mettre au point un nouveau modèle, le modèle culturel qui aurait, enfin, trouvé la clé du développement.

En fait, cette course-poursuite d'idées pour sortir le Tiers-Monde du sous-développement est plutôt révélatrice de l'impasse du développement. Mais, en dépit de nombreuses leçons tirées au travers de la longue expérience des trois continents sous-développés, le projet développementiste demeure une "fantastique entreprise de mystification" (selon une formule de F. Partant). En ce sens, la fin du développement n'est pas pour demain.

67. G. Blardone, Le développement dans "l'économique" de F. Perroux, in *Monde en développement*, n° 35, 1981.

68. Cf D. Perrot, "La "dimension culturelle du développement" : un nouveau gadget", in revue *Clés*, n° 14, 2ème semestre 1989.

69. D. Perrot, *Ibid.*

3.2. ... La promesse de développement demeure

Du "scandale du développement" de J. Austruy à "la fin ou l'après-développement" de F. Partant et S. Latouche, en passant par le fameux "développement du sous-développement" de A.G. Frank; de nombreux analystes ont montré la grande difficulté, voire l'impossibilité pour la majorité des pays du Tiers-Monde d'accéder à un mode et niveau de vie similaires à celui des pays capitalistes développés.

Cet échec à grande échelle pose problème à la vision rationaliste de l'histoire issue de la Philosophie des Lumières selon laquelle le progrès pousse l'humanité "*d'un monde social insatisfaisant vers un monde social meilleur*" (70). Le démenti de l'histoire effective est cinglant. Le système économique mondial né de la Révolution industrielle en Europe a produit plus de misère et de frustration que de progrès social pour l'humanité dans son ensemble. Les théories de développement qui ont promis de propager la clé de la réussite économique à tous se sont avérées inadéquates.

Assurément, le "lumpen-développement" (71) de la majeure partie des pays du Tiers-Monde s'inscrit en faux contre les prévisions de la science économique et de la philosophie du Progrès.

A-t-on pour autant tiré les conséquences théoriques et pratiques d'une telle impasse historique ?

Il semble que "*les théories du développement, même si elles apparaissent comme inapplicables à présent, sont encore utiles parce qu'elles nous rappellent la promesse du*

70. Cf I. Wallerstein, "Faut-il "dépenser" les sciences sociales du 19ème siècle", in *R.I.S.S.* n° 118, nov. 1988.

71. cf Y. Goussault, "Tiers-Monde, développement : de la socio-économie à la sociologie", in *Tiers-Monde*, n° 112, oct.-déc. 1987.

développement dans un monde qui cherche à nous familiariser avec l'idée de la stagnation". (72)

L'auteur de ces lignes, K. Vergopoulos, ajoute "qu'il ne serait pas juste de parler en terme d'échec" (73) car, selon lui, la crise de l'industrialisation invoquée pour prouver cet échec n'est pas propre au Tiers-Monde, elle touche aussi les grands pays développés (U.S.A., Angleterre, France, ...).

Cet argument rejoint la croyance fort répandue que non seulement les pays développés ont toujours réussi à juguler leurs crises économiques mais que des pays sous-développés entreprenants arrivent à enclencher un processus d'accumulation industrielle. Les perdants d'aujourd'hui peuvent bien être les gagnants de demain à condition de pouvoir changer les mentalités et les moeurs et élargir l'éventail des choix en matière de développement. (74)

L'exemple des "dragons" du Sud-est asiatique et de certaines enclaves industrialisées d'Amérique latine hante les esprits.

Si quelques pays s'en sortent, pourquoi pas les autres ? Cette question implicite fonde de nouveaux espoirs aussi bien chez les théoriciens et praticiens du développement que des gouvernements des pays sous-développés.

Il s'agirait, désormais, de partir d'une bonne connaissance des espaces à développer, dans leurs spécificités les plus intimes, avant d'engager des actions concrètes.

"La reconnaissance d'une hétérogénéité croissante entre les éléments de l'ensemble [Tiers-Monde] constitue peut-

72. Cf K. Vergopoulos, *Une négligence fatale : le marché mondial*, ibid, p. 946.

73. K. Vergopoulos, op. cit., p. 938.

74. Cf P.T. Bauer, *Mirage égalitaire du Tiers-Monde*, P.U.F., 1984.

être le point de départ d'une nouvelle étape dans la compréhension du processus de développement". (75)

De nombreux théoriciens du sous-développement abondent dans ce sens. Ainsi, C. Ominami préconise d'élaborer une théorie des crises du Tiers-Monde pour repérer les types d'entraves et les spécificités qui inhiberaient l'évolution de chaque société. Et à partir de là, mettre au point des solutions les plus appropriées. (76)

Dans la "revanche du Tiers-Monde", J.C. Chesnais avance l'idée que les obstacles au développement répertoriés traditionnellement, tel le problème démographique, ne sont pas insurmontables. Il faudrait, selon notre auteur, d'abord régler certains préalables d'ordre socio-politique : nécessité de changements institutionnels, mise en place d'une certaine infrastructure sociale, etc... (77)

En fait, l'unanimité semble se faire autour du nécessaire dépassement de la vision dichotomique des politiques de développement : capitaliste/socialiste, équilibrée/déséquilibrée, introvertie/extravertie, etc.

Ni plan ni marché se veut un nouveau credo en mesure de sortir de ces faux dilemmes et de favoriser l'émergence d'autres alternatives. Ces alternatives seraient à rechercher dans des réformes politiques (démocratisation), institutionnelles (bannir la bureaucratie) et socio-culturelles (réhabiliter les structures sociales et les identités culturelles)(78).

En somme, ce qui est préconisé, c'est une sorte de pragmatisme post-idéologique (A. Hirschman) qui serait une expérience de développement propre à chaque société du Tiers-Monde.

75. Extrait d'un commentaire de M. Ikonicoff sur l'ouvrage de G. Grellet, *Structures et stratégies de développement*, P.U.F., 1986.

76. Cf C. Ominami, *Le Tiers-Monde dans la crise*, P.U.F., 1986.

77. J.-C. Chesnais, *La revanche du Tiers-Monde*, R. Laffont, 1987.

78. Cf W. Brus, *L'expérience des pays socialistes*, in *Les politiques de développement*, sous la direction de L. Emmerij, op. cit.

On abandonne l'action volontariste de modernisation économique pour une approche "ajustée" aux réalités socio-historiques. (79)

C'est dire que les agents du développement, hommes et institutions, sont invités à une relecture ou du moins à une réinterprétation des analyses des sociétés en développement. (80)

De cette relecture ou réinterprétation que les quelques "innovations" théoriques ci-dessus annoncent prometteuse, de nouveaux espoirs seraient permis dans la perspective d'un nouveau développement. C'est, en tout cas, l'objectif de cette nouvelle démarche cognitive.

Aussi, si le concept de développement vit le "temps des doutes", mettant ses théories en "déroute" (81), grâce à ce "renouveau", il serait à même de connaître un regain de confiance.

Dès lors, les sociétés du Tiers-Monde continueront à inscrire leur évolution dans ce paradigme.

En fait, tant qu'existera le monde industrialisé en tant que symbole de réussite et mythe dans l'imaginaire des peuples sous-développés, la théorie du développement saura se renouveler et les "naufragés" continueront à croire en leurs chances.

79. Cf C. Courlet et P. Judet, *Industrialisation et développement : la crise des paradigme*, op. cit.

80. Cf Y. Goussault, *Tiers-Monde, développement*, op. cit.

81. Cf C. Courlet et P. Judet, op. cit.

4. EN GUISE DE CONCLUSION : LE CAS DU DEVELOPPEMENT ALGERIEN

Comme partout dans le Tiers-Monde, en Algérie le développement a été (est) l'instrument économique et politico-idéologique avec lequel l'Etat issu de la décolonisation a entrepris de construire une nouvelle société. Vue "*comme un ensemble pauvre sans consistance, sans vitalité, incapable de se régénérer elle-même et nécessitant un apport massif d'éléments exogènes*" (82), la société existante est postulée inapte à concevoir elle-même sa propre mutation. Aussi, le nouvel Etat met d'emblée en place des moyens divers (économiques, politico-idéologiques, juridico-institutionnels) pour précipiter le changement. Il est fait appel, sans réflexion préalable, à l'emprunt d'éléments d'expériences étrangères tels le modèle étatique français (héritage direct), le schéma d'économie et de planification soviétique, l'organisation de l'entreprise yougoslave, rassemblés dans le cadre national du socialisme algérien qui visait deux grands objectifs :

- pédagogique : changer les mentalités de façon à briser les ressorts de la société traditionnelle considérés comme inadapés aux exigences de l'organisation sociale et économique moderne.

- économique : accélérer le développement grâce à l'utilisation d'instruments qui ont fait leurs preuves dans d'autres terrains sociaux : centralisation de la décision économique, rôle moteur de l'Etat, industrialisation lourde, priorité à l'investissement dans la répartition du budget national, etc...

82. A. El-Kenz, *Au fil de la crise*, op. cit., p. 34.

Dans cette perspective, il est toutefois attendu de la société algérienne qu'elle se mobilise pour aider l'Etat dans sa "bataille", conformément à l'expérience de la lutte anti-coloniale où l'institution étatique embryonnaire du F.L.N. a su encadrer le peuple. Ainsi, l'Etat national s'institue comme un nouvel "Etat-major" conduisant une armée de campagne dans un nouveau type de guerre : le développement économique (selon une expression du sociologue algérien A. El-Kenz)(83).

Le volontarisme d'une telle démarche est tel qu'il n'est laissé à la société aucun espace d'intervention propre, elle n'a d'autre alternative que de "collaborer" à la réalisation du "chantier" lancé par l'Etat. Car, les armes du combat ne seraient pas à sa portée, ils seraient ailleurs et seule la puissance étatique posséderait la capacité de les acquérir. Ils sont d'une autre nature, de même d'ailleurs que le nouveau défi à relever : le développement à l'Occidental !

Et "*pour s'affirmer valablement face à l'Occident, il faut acquérir ses armes*" (84). Les sacrifices demandés, pour cela, à la population, sont considérés comme un instrument (dans tous les sens du terme) pour promouvoir un "*projet de société dans lequel toutes les composantes sociales trouveront un bénéfice*". (85)

Le doute quant à la viabilité de ce projet n'est pas à l'ordre du jour, selon l'idéologie officielle, car il s'inscrit dans la continuation de la guerre de libération nationale qui s'est soldée par une première victoire.

En effet, pour l'Algérie de l'après-indépendance, se développer s'interprétait comme une sorte de "devoir national" pour défier l'ancien colonisateur qui aurait

83. Cf A. El-Kenz, *La société algérienne d'aujourd'hui. Esquisse d'une phénoménologie de la conscience nationale*, in *L'Algérie et la modernité*, Sous la direction de A. El-Kenz, CODESRIA, Dakar, 1989.

84. M. Mammeri, *Aventures et avatars de la modernité en pays du Tiers-Monde*, in *Actes de la Table ronde : Tradition et Modernité dans les sociétés berbères*, édition Awal, Paris, 1988.

85. D. Liabes, *L'entreprise, entre Economie, Politique et Société*, in *L'Algérie et la Modernité*, op. cit., p. 224.

rompu l'évolution "normale" du pays et induit "la stagnation techno-économique (...) et le gel de [son] devenir historique" (86). De là, découlent le thème-slogan de "redressement historique" (terme utilisé abondamment sous le règne de Boumediène) et le caractère "économie de guerre" du programme économique algérien.

Le "dégel" du devenir historique impliquait la mise en oeuvre d'un "remède de cheval" : l'industrialisation à outrance et l'usage d'une technologie de pointe, deux vecteurs de développement censés insuffler au projet un rythme de réalisation rapide et élevé.

La construction de la nouvelle société, libérée du carcan colonial, est fondée sur le postulat que l'industrialisation est un processus doté d'un dynamisme intrinsèque et suffisamment fort pour entraîner l'ensemble des structures socio-économiques dans sa mouvance. L'Etat, maître d'oeuvre, se pourvoit de tous les moyens (contrôle de tous les rouages et ressources de la société) pour, au besoin, démanteler les éventuels obstacles, matériel-financiers ou socio-culturels.

En particulier, il s'agit pour lui d'éduquer, de mettre en place les conditions politiques (administration étatique moderne) et socio-culturelles (médias, école, logement, ...) pour résorber les mentalités pré-industrielles (voire anti-industrielles) propres aux sociétés à dominante paysanne. (87)

La maîtrise de la dynamique industrielle "qui est aujourd'hui la condition sine qua non de survie, d'existence et de liberté de toute société" (88) nécessite l'émergence d'un homme nouveau (89), détaché de l'ancien

86. M. Bennoune, *Les fondements socio-historiques de l'Etat algérien contemporain*, in *L'Algérie et la modernité*, op. cit., p. 74.

87. Cf notre thèse de 3ème cycle, *Exclusion de la paysannerie et déficit alimentaire dans les pays du Tiers-Monde*, Université de Lille I, 1981.

88. Propos d'un ancien ministre algérien rapportés par S. Lâacher in *Algérie : réalités sociales et pouvoir*, L'Harmattan, 1985, p. 47.

89. Thème obsessionnel des différents textes doctrinaux algériens, en particulier de la Charte Nationale de 1976.

ordre socio-culturel. Rupture jugée indispensable pour assurer l'imprégnation de la mentalité industrielle.

Cette soif de développement industriel et de dépassement des structures sociales existantes trouve sa justification dans une problématique de retard historique qui s'est affirmée dans la foulée du mouvement de contestation de l'ordre colonial.

L'idéologie nationale en formation, ou ce qui en tenait lieu, fondée sur la "séquence" colonisation-régression économique et sociale de l'Algérie, était travaillée, dès ses origines, par l'envie d'atteindre le niveau économique et technologique de la métropole coloniale. Et l'indépendance politique acquise, cette option virtuelle devenait une action gouvernementale programmée, donc certaine. Aux yeux des nationalistes, le développement économique est la suite logique et naturelle de la libération politique. (90)

D'où l'euphorie industrialiste qui s'est emparé des dirigeants algériens, euphorie industrialiste qui a exigé la mise sous "séquestre" de l'ensemble des ressources de la société pour enclencher la nécessaire "accumulation primitive".

Le projet est piloté par les seuls "initiés" (les autorités politiques et leurs conseillers techniques, les technocrates).

Les autres composantes de la société sont tenues de souscrire à ce "choix" et de se mettre à l'apprentissage de la culture industrielle pour se joindre petit à petit à l'aventure.

Au total, c'est la majeure partie de la société algérienne qui s'est trouvée à la traîne de l'Etat développeur. Celui-ci, détenteur d'importants moyens coercitifs et attractifs (administration, police, monopole

90. Cf M. Ecrement, *Indépendance politique et libération économique : un quart de siècle de développement de l'Algérie (1962-1985)*, édition ENAP/OPU, Alger - PUG (Grenoble), 1976.

politico-économique, rente pétrolière, ...) a cru pouvoir mener la mobilisation sociale à son terme, construire une société industrielle, qui saurait ensuite secréter ses propres instruments d'intégration et de régulation. L'adaptation de l'environnement socio-culturel n'était, à ses yeux, qu'une question de temps. Tel était le schéma arrêté. A charge pour la techno-bureaucratie, fondé de pouvoir économique du nouvel Etat, de la mener à bien.

Dans les faits, des logiques déviantes se sont déployées; la société a su ajuster ses comportements dans des marges de manoeuvre insoupçonnées par les planificateurs. Différents "rectificatifs" ont été apportés à la stratégie étatiste en cours de route (déconcentration du pouvoir, gestion "socialiste" des entreprises, réforme agraire, ...). En vain.

L'Etat qui a cherché à être le plus fort possible n'a guère réussi à orienter dans le sens de ses objectifs l'énergie des différents groupes sociaux. Les dynamiques sociales à l'oeuvre sur le terrain étaient souvent en contradiction avec celles des techno-bureaucrates. (91)

En effet, on s'aperçoit aujourd'hui que le modèle de développement étatique a fonctionné, grâce notamment à la rente pétrolière, non pas en symbiose avec la société algérienne mais à côté de celle-ci.

A la place d'un certain niveau de développement programmé pour la décennie quatre-vingt, s'est installée une crise économique et sociale sans précédent. La culture industrielle dont on a voulu accélérer l'apprentissage est submergée par une demande d'autres valeurs culturelles : religion, langues, démocratie, etc...

N'est-ce pas la preuve qu'un développement octroyé n'a guère de chances de séduire, fût-il socialiste et populaire comme celui conçu par l'Algérie ?

91. Cf C. Chaulet, *La terre, les frères et l'argent*, tome 1, O.P.U., 1987.

Une modernisation économique qui n'est pas conçue et menée par la société dans ~~son~~ ensemble ne peut que rencontrer passivité, résistance et parfois une attitude de rejet.

*"Entre cette modernité là et une tradition débusquée de vive force de son soubassement existentiel, c'est-à-dire de sa cohérence, il n'y a à peu près aucun rapport, **aucun accord raisonnable**" (92)(C'est nous qui soulignons).*

92. M. Mammeri, *Aventures et avatars de la modernité*, op. cit., p. 13.

CHAPITRE II

L'AVENTURE INDUSTRIALISTE ALGERIENNE : QUELQUES ELEMENTS D'APPRECIATION THEORIQUE GENERALE

"... il devient évident que nous avons brûlé toutes nos cartes pour n'en garder qu'une... C'est un pari tragique, parce qu'il faut que cette carte soit la bonne".

Mouloud Mammeri

Introduction

Convaincu du blocage de son développement par la colonisation, l'Algérie s'est lancée dès son indépendance, dans un vaste projet d'industrialisation. Celui-ci est conçu dans la continuité de la problématique de libération nationale qui postule que le processus n'arrive à son terme qu'avec la réalisation d'un certain développement industriel, à l'image de celui de l'ex-puissance coloniale.

Dès lors, tout comme le combat contre la domination étrangère était, pendant la période coloniale, le leitmotiv de l'idéologie nationale en formation, le développement industriel constituera pour le nouvel Etat national "*tout à la fois un projet de société, un programme de gouvernement, une contre-idéologie de combat*" (1). C'est en effet, tous azimuts dans cette optique sociétale que les nouvelles autorités ont entrepris de construire - édifier disait-on - l'avenir du pays.

Cette entreprise a-t-elle réussi trente ans après ? Si, cette question est pertinente, encore faut-il déterminer à l'aune de quels critères il conviendrait de l'apprécier.

L'intitulé du chapitre en suggère la réponse, mais il faut prévenir que tel n'est pas son objectif. Il n'est guère question ici de dresser un bilan de ce qu'il est convenu d'appeler l'expérience algérienne de développement (2).

Ce que nous nous proposons de faire, c'est de mettre en valeur à des fins de compréhension de la dynamique de

1. T. Benhouria, *L'économie de l'Algérie*, F. Maspéro, 1980.

2. Différents bilans et analyses critiques ont été élaborés depuis 1980, à la suite du bilan tiré par le F.L.N. lui-même lors de ses assises de 1979. Auparavant, les études universitaires n'étaient sollicitées que pour justifier "scientifiquement" les choix économiques et politiques de l'Etat.

changement social qu'a provoquée cette aventure - et elle loin d'avoir produit tous ses effets - quelques grands traits qui ont caractérisé (qui caractérisent) son déploiement. Il s'agit du volontarisme économique, du rôle joué par la techno-bureaucratie et de l'exclusion de la paysannerie qui nous semble être de grands principes explicatifs.

Ces principes se sont imposés à la société algérienne au nom de son retard de développement, qui n'a d'ailleurs pas fait l'objet de beaucoup de réflexions. Un processus de modernisation économique est mis en oeuvre dans le but de sa transformation sans qu'elle en soit informée dès lors que l'Etat post-colonial se veut "*l'expression fidèle des aspirations des travailleurs et des paysans, défenseur des masses populaires*" (selon la charte nationale de 1976). De fait, une élite techno-bureaucratique a défini et mis en pratique un projet de société fondé sur une volonté qu'elle a postulée être celle de tous.

Chemin faisant, servie par une rente pétrolière providentielle, cette élite se prend à son propre jeu et élargit ses ambitions; ses velléités atteignent leur paroxysme à la fin des années soixante dix - début des années quatre vingt.

De simple option plutôt idéologique, l'aventure industrialiste devient une entreprise quasi-démiurgique dans et par laquelle l'Etat algérien s'affirme tant à l'échelle interne qu'externe (3).

La paysannerie, composante principale de la société algérienne est mise à l'écart au profit d'une nouvelle catégorie sociale : la techno-bureaucratie. Ce n'est pas le moindre des paradoxes d'une politique économique nationale qui se veut démocratique et populaire, destinée par principe, à réparer les injustices coloniales. Mais, disait-on "*si on crée des industries, l'homme suivra*" (4) et les paysans en tireront profit. Perspective vaine ! Car, après deux

3. Cf G. de Villers, *L'Etat démiurge : le cas algérien*, L'Harmattan, 1987.

4. Propos d'un responsable algérien, cité par G. de Villers, Ibid, p. 97.

décennies d'industrialisation, l'homme n'a pas suivi et les paysans ont déserté les champs sans pour autant intégrer l'usine.

Autre dérive : les difficultés de reproduction des pôles industriels eux-mêmes, traversés par des rationalités contradictoires, et leur dépendance vis-à-vis du marché mondial.

1. VOLONTARISME POLITICO-ECONOMIQUE ET RENTE PETROLIERE

Plus d'un siècle de colonisation et de démantèlement des structures socio-économiques, communautaires et tribales, aggravées par une guerre dévastatrice, ont mis à mal la société traditionnelle qui a résisté, tant bien que mal, jusqu'au début du 20^e siècle. L'administration coloniale, dans une logique de domination, s'est évertuée à lui substituer, de façon inégale et discriminatoire (en fonction de ses intérêts économiques et militaires) un ersatz du modèle organisationnel étatique français et de ses principes institutionnels et politiques.

C'est dans ce cadre historique qu'a émergé le mouvement nationaliste algérien en tant que volonté de libération politique et de (re)structuration économique et politico-idéologique d'une société dominée et désarticulée.

A l'indépendance, cette volonté trouve un cadre concret de réalisation : l'Etat-nation qui, prenant d'une certaine façon le relais de l'Etat colonial s'impose à une société meurtrie et dont les ressorts de reproduction sont devenus anachroniques.

L'option pour un projet de modernisation économique et social allait de soi tant était prégnante dans l'imaginaire des milieux nationalistes l'image de la métropole coloniale, à travers les îlots de prospérité et de modernité dans le

pays qui vient d'être libéré. Le spectacle désolant de la société traditionnelle éclatée et en lambeaux ne pouvait que renforcer la volonté de sortir du "*cercle vicieux du scepticisme*" (5) qu'engendre cette situation. La rente pétrolière, véritable aubaine, conforte encore cette volonté et donne confiance aux nouveaux dirigeants qui, du coup déclarent leurs choix "scientifiques", donc "indiscutables"(6).

1.1. S'industrialiser, une nécessité historique ?

L'idéologie industrialiste en Algérie n'est pas un simple effet de mode, elle est constitutive de l'idéologie nationale. C'est pourquoi, en dépit d'une critique multiple (pratique, théorique, épistémologie) à son endroit, elle semble faire preuve d'une confiance sans cesse renouvelée. En effet, l'option industrialiste demeure le noeud gordien de la problématique de développement et à ce titre, elle est toujours perçue comme la voie royale pour mettre sur rail ou relancer le processus de développement économique.

Pour tous les pays du Tiers-Monde, l'engouement pour l'industrialisation est encore partagée, du moins par les classes dirigeantes qui continuent à voir en elle la "solution universelle" (7) à leurs problèmes et ce, malgré les grandes difficultés que sa mise en oeuvre rencontre sur les terrains sociaux concrets.

Le cas de l'Algérie est, à cet égard, exemplaire. En raison d'une par de son engagement sans ambiguïté dans la dynamique des "industries industrialisantes", formule d'une

5. Selon une expression de B. Etienne in *Algérie : cultures et révolution*, Seuil, 1977.

6. B. Etienne, Ibid.

7. Cf H. Dimassi et H. Zaiem, *L'industrie : mythes et stratégies in Tunisie au présent, un modernité au dessus de tout soupçon ?* Sous la direction de M. Caman, éd. du C.N.R.S., 1987.

clarté sémantique, et d'autre part, de sa ténacité à le poursuivre malgré de nombreux obstacles qui confinent parfois à l'impasse. Il n'est pas sans intérêt d'essayer de comprendre un tel acharnement.

Car, ce qui importe désormais, ce n'est plus de discuter de telle ou telle variante d'industrialisation (8) mais de saisir les motivations historiques, politico-économiques et psychologiques qui ont concouru à l'émergence de l'option industrialiste.

Sans cela, on ne comprendrait pas pourquoi "le préjugé industrialiste" (9) persiste même s'il ne fascine plus comme auparavant. De même que cette quête "archéologique" pourrait peut-être nous faire entrevoir des perspectives d'avenir moins dogmatiques et mécanistes. Cela dit, soyons modeste et clair. Il ne s'agit point, pour nous, de faire "écho à la mode anti-industrielle" (10) qui met si mal à l'aise les industrialistes algériens (11).

8. Ce débat a fait couler beaucoup d'encre, le modèle des "industries industrialisantes" ayant fait autant d'adeptes que de critiques. Cf par exemple :

1. M.E. Benissad, "Le modèle de développement algérien est-il "autocentré" ? in dossier *Algérie-Mondes en Développement*, n° 36, 1981.

2. W. Andreff et A. Hattab, "Les priorités industrielles de la planification algérienne sont-elles vraiment industrialisantes ? in revue *Tiers-Monde*, n° 76, oct.-déc. 1978.

9. Selon la formule de S. Bessis, *La dernière frontière : les tiers-mondes et la tentation de l'occident*, J.-C. Lattès, 1983.

10. M. Ourabah, "Le discours "à la mode" anti-industriel et les stratégies réelles d'industrialisation", *Tiers-Monde*, n° 115, juillet-septembre 1986.

11. Ces dernières années et après qu'ils aient été destabilisés par un autre courant industrialiste qualifié d'empiriste, les industrialistes "purs et durs" reviennent à la charge par le biais notamment de l'ancien ministre et "père" dit-on de l'industrie algérienne, B. Abdeslam et quelques autres. Citons à titre d'exemple l'ancien secrétaire général du plan, M. Ourabah, qui s'élève contre la remise en cause des "industries industrialisantes" : "En général, écrit-il, ce type de discours a été élaboré pour répondre à des préoccupations propres aux vieilles économies industrielles en cours de mutation technologique rapide sans considération pour les caractéristiques propres aux pays du Tiers-Monde (...). Lorsqu'ils ne sont pas carrément négatifs par l'influence qu'ils finissent pas exercer sur les centres de recherche et sur les décideurs eux-mêmes, ces discours sont généralement de peu de secours pour éclairer quelque peu les opérationnels parce qu'ils s'arrêtent à des niveaux

Notre propos consiste à voir dans quelles conditions historiques a prévalu l'option industrialiste. Pour la critique de celle-ci, au delà des controverses théoriques et idéologiques, sa pertinence réside, nous semble-t-il, dans la réalité économique et socio-politique algérienne, tâche à laquelle nous contribuerons directement ou incidemment tout au long de ce travail.

Disons d'emblée que l'option en question n'était par un choix technique opéré par un bureau d'experts. Elle était déjà présente, en filigrane si l'on ose dire, dans les premiers balbutiements de l'idéologie nationale. Celle-ci s'est forgée dans le cadre de la lutte anti-coloniale (12) et ses prémices remontent au début du 20^e siècle, plus précisément à la fin des années 20. Cette date n'est pas fortuite, expliquons-nous :

Deux moments importants caractérisent l'histoire du processus colonial en Algérie. Une première période allant de 1830, date de la pénétration française, à la fin du 19^e siècle, était celle de l'occupation militaire et de l'installation des colons en dépossédant les familles et les tribus de leurs terres.

A signaler la destruction massive des structures socio-économiques là où une résistance armée s'était manifestée, notamment dans les tribus qui soutenaient l'émir Abdelkader et dans les montagnes de Kabylie où plusieurs soulèvements

d'abstraction trop académique ou qu'ils empruntent trop les disputes idéologiques dans le sens où ce terme est de plus en plus utilisé, c'est-à-dire dans le sens de la propagande". M. Ourabah, *ibid*, p. 864.

12. A noter que cette idéologie née dans l'univers colonial et à cause de cela n'avait pas d'autre horizon que le rejet du système colonial. Elle restera marquée après l'indépendance et à ce jour puisque la conception fanonienne (Cf F. Fanon in *Les damnés de la terre*) de la dialectique historique est toujours en vigueur : le colonialisme, c'était l'anti-histoire" ou "l'anti-monde", le Tiers-Monde inaugure son histoire avec la décolonisation. Même après l'indépendance, la lutte anti-coloniale perdure dans la recherche des attributs de puissance de l'ancien colonisateur (un Etat fort, une industrie, une armée, etc...).

eurent lieu (1850, 1871, etc...). L'une des conséquences les plus durables et dramatiques fut le déclenchement d'un processus de paupérisation-prolétarisation des Algériens. Ce phénomène allait être déterminant dans la naissance du mouvement national et son idéologie.

Une deuxième période, couvrant grosso-modo la première moitié du 20 siècle était marquée par une sorte de recomposition de la société algérienne ou apparition de nouveaux comportements sociaux : individualisation du nouveau rapport social, éclatement du système tribal, émigration, urbanisation d'un type nouveau, nouveau modèle de scolarisation, etc...

A partir de 1910 environ, les premiers bataillons de travailleurs "libres" prennent contact avec le monde industriel français et son environnement socio-culturel.

Ce contexte, comme on peut s'en douter, était favorable à l'éclosion de nouveaux faits historiques; en particulier émergèrent les premiers éléments de l'idéologie nationale (puis nationaliste) algérienne. C'était précisément dans les premiers regroupements ouvriers algériens en France qu'apparut le premier mouvement nationaliste.

Les jaqueries paysannes et tribales du 19è siècle cessèrent pour faire place à un nouveau type d'affirmation socio-politique qu'inspiraient les changements socio-économiques inaugurés par la colonisation. En effet, après un laps de temps (1880-1910 environ) intermédiaire entre les deux grandes périodes coloniales évoquées ci-dessus, sorte de phase de "décantation", la résistance à l'agression coloniale abandonnait le mode d'action que lui dictait l'organisation segmentaire de la société en découvrant une autre organisation sociale, la nation française et ses structures politico-économiques.

De fait, au début du 20è siècle, les conditions pour ce changement étaient déjà là : une base économique traditionnelle largement détruite, une société en voie

d'atomisation rapide, départ des premiers contingents de travailleurs émigrés, déroulement de la première guerre mondiale, révélant le fait national et la puissance économique et militaire.

Du point de vue de ce que nous voulons expliquer, l'émergence de l'économique au sens capitaliste du terme et de l'idée d'industrialisation, ce bref rappel historique est éclairant. C'est dans le creuset de l'histoire coloniale qu'a pris naissance le projet national algérien qui s'est, une fois l'indépendance acquise, transformé en idéologie de développement, nouvelle forme de mobilisation des énergies "libérées" par la fin de la domination coloniale.

Il fallait passer, sans transition, de la lutte anti-coloniale à celle contre le sous-développement pour éviter un retour à l'organisation tribale, réputée décadente aux yeux des nationalistes (13). On se rendit compte que l'effet de vacuité politico-idéologique provoqué par l'avènement de la libération était insoutenable. D'où la nécessité de mettre en branle un nouveau cheval de bataille, l'industrialisation, évoquée dans les intermèdes du combat contre le système colonial, moments cruciaux où s'élaborait la future doctrine politico-économique nationale. Il fallait faire vite car "... *une fois la menace externe disparue, la plupart des segments (tribaux) réaffirment leur autonomie structurelle*" (14)

D'une certaine façon, la nouvelle menace, celle du retour de la société traditionnelle suggérait aux nouvelles autorités de continuer le "travail" de la dynamique coloniale. Pour cela, on réaffirme la nécessité d'emprunter à l'ex-puissance coloniale ses "armes" à l'instar de ce qu'ont fait les premiers nationalistes, en particulier la leçon inaugurée par les ouvriers algériens de la région parisienne

13. Cette thèse a marqué tous les producteurs du discours nationaliste algérien, qui ont tiré, à leur façon, les leçons des échecs des différents révoltes tribales du 19^e siècle, en particulier celle de l'émir Abdelkader qui a échoué, dit-on encore aujourd'hui, dans sa tentative de construction d'un Etat national en raison des dissensions et de l'inefficacité de l'organisation tribale.

14. M. Bennoune, *Les fondements socio-historiques de l'Etat algérien contemporain in L'Algérie et la modernité*, sous la direction d'A. El-Kenz, Codesria, Dakar, 1990.

en 1926, créèrent le premier parti nationaliste et progressiste : l'Etoile Nord-Africaine (E.N.A.)(15)

Ce parti "*est le seul (...) qui a compris à la fois la nature du colonialisme français et les caractéristiques structurelles de la société algérienne. Cela a été rendu possible par le fait que ses fondateurs possédaient **une connaissance très intime de la société française*** (C'est nous qui soulignons). *Une telle connaissance, la compréhension et l'expérience directe leur ont permis de développer une stratégie politique visant à dépasser les limites structurelles inhérentes à une société segmentaire*" (16).

Ce que ne dit pas l'auteur de ces lignes de façon explicite, c'est que cette expérience historique allait servir de toile de fond à la politique économique de l'après-indépendance. Mais elle le suggère implicitement en affirmant que "*la segmentarité, même en tant que résidu de la survivance superstructurelle, entrave non seulement le développement politique mais aussi le développement socio-économique et technique du pays*" (17).

C'est-à-dire qu'on mettait quasiment sur le même plan, quand on évoque les causes du blocage historique de la société algérienne, le système colonial et les survivances de la société traditionnelle.

Ces deux facteurs auraient agi de concert dans la formation du sous-développement en Algérie (18). S'imposait

15. L'idéologie ou ce qui en tenait lieu, élaborée par l'E.N.A. (Etoile Nord-Africaine), se retrouve dans les partis qui lui ont succédé (le P.P.A.-M.T.L.D.: Parti du peuple algérien, Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques et le F.L.N. : Front de libération nationale) et ce malgré les ruptures formelles et organiques qui se sont opérées de 1926 à 1954. Dans le F.L.N. de l'après-indépendance aussi.

16. M. Bennoune, op. cit., p. 41.

17. M. Bennoune, op. cit., p. 42.

18. Cette thèse rejoint celle de "colonisabilité" développée à la fin des années 1940 par certains penseurs du réformisme religieux algériens (cf M. Bennabi, *Vocation de l'Islam, Le seuil*, 1964). Un pays colonisable est, selon ce courant de pensée, celui qui refuse de porter un regard critique sur lui-même, regard critique qui lui aurait permis de recenser ses faiblesses et remonter à leur genèse. Cette démarche d'autocritique est appelée par M. Bennabi, la sociologie pathologique.

donc à l'indépendance l'idée de liquider ces survivances d'autant qu'elles persistent "à se manifester structurellement, fonctionnellement et comportementalement" (19).

L'élaboration d'un programme de modernisation en fut la suite logique. Il reste à voir comment ce programme a pris forme dans l'idéologie nationaliste.

Aux raisons propres à la société algérienne de l'époque évoquées précédemment, il y avait l'ambiance effervescente et prométhéenne engendrée par la Révolution d'octobre en Russie. Le premier parti nationaliste (l'E.N.A.) avait été influencé directement par cet événement au travers du mouvement ouvrier français et de son parti communiste dont il dépendait au départ. Il se référait nettement aux principes politico-idéologiques et organisationnels du modèle soviétique. Ces référents acquièrent force de dogme dans les textes du mouvement de libération nationale.

Le premier, inaugurant le déclenchement de la lutte armée (la proclamation de novembre 1954) est un document général appelant le peuple à s'unir pour liquider le système colonial mais l'un de ses objectifs proclamés, "*la restauration de l'Etat algérien démocratique et populaire*", est déjà révélateur d'une option politico-économique à venir. Le congrès de la Soummam, véritable tentative de définition doctrinale de la "révolution" entreprise, mit en avant le rôle d'une avant-garde "révolutionnaire".

La doctrine se précise à la veille de l'indépendance. Le programme de Tripoli, issu de la réunion des instances du F.L.N. en juin 1962 dans la ville du même nom s'intitule "*De la réalisation de la Révolution Démocratique et Populaire*"; y est exposé un plan de développement. Ce programme spécifiait

Dans un début d'application de cette méthode d'investigation socio-historique, les réformistes religieux algériens soutenaient que l'islam populaire des campagnes, dit maraboutique ou confrérique était à l'origine de la décadence politico-culturelle du pays, donc de son envahissement par une puissance étrangère. C'est pourquoi, ils ont combattu cet islam de façon plus véhémement que les colonialistes.
19. M. Bennoune, op. cit., p. 38.

l'orientation économique future du pays, une "industrialisation axée sur l'initiative publique et planifiée" (20) fondée sur les "industries de base qui fournissent l'assise d'un développement à long terme" (21). De même qu'El-Moudjahid, journal du F.L.N., préconisait "l'édification d'une économie nationale authentique et intégrée" (22). L'Etat est désigné comme l'animateur de ce développement, du moins pour "la mise en place de l'industrie de base" (23), l'industrie légère pouvant être laissée à l'initiative privée mais "orientée dans le cadre du plan général d'industrialisation" (24).

L'indépendance politique consacre ces options idéologiques. Avec la Charte d'Alger (avril 1964) et diverses autres formulations des idéologues algériens, qui trouvent leur expression finale dans la Charte nationale de 1976, c'est la doctrine économique algérienne qui apparaît dans toute sa splendeur (25).

Cette doctrine est maintenant bien connue. Il n'est pas question ici d'y revenir; notre propos consiste seulement à retrouver les grandes lignes de son cheminement historique. On sait, par ailleurs, qu'elle n'aurait jamais pu s'imposer si elle n'avait été appuyé par un système politique dominé par un Etat puissant qui s'est comporté comme un "apprenti-sorcier" (26). Chanceux, notre "apprenti-sorcier" fut servi, en cours d'aventure par la rente pétrolière.

On assiste alors, durant environ deux décennies à une véritable entreprise démiurgique voulant faire de l'Algérie, dans un délai relativement court, une puissance industrielle.

20. G. de Villers, *L'Etat démiurge...* op. cit. p. 26.

21. M.E. Benissad, *Economie et développement de l'Algérie*, op. cit. p. 19.

22. El-Moudjahid, cité par M.E. Benissad, *ibid*, p. 18.

23. G. de Villers, op. cit. p. 26.

24. G. de Villers, *ibid*, p. 26.

25. L'échec consommé de cette doctrine, sanctionné par l'explosion sociale de 1988 et la crise profonde qui s'en est suivie, a précipité sa révision. On reviendra sur cette question dans les chapitre IV.

26. Selon l'expression de G. de Villers, op. cit.

1.2. Le coup de fouet de la rente pétrolière au "choix" industrialiste

"Boumediène n'aimait entendre dire que l'Algérie s'industrialisait grâce à son pétrole, elle le faisait grâce à la révolution" (27). Cette phrase, décodée, révélerait la trajectoire du développement algérien dans l'intervalle allant de 1962 à 1982 (28).

On sait que durant cette période, "Révolution" était le mot magique qui donnait sens à toutes les décisions que prenait le "pouvoir révolutionnaire" (dénomination de l'équipe dirigeante de 1965 à 1978).

Son pouvoir sémantique et idéologique était tel qu'il se suffisait à lui-même; il n'avait guère besoin de moyens pour mener le développement. C'était le démiurge ou la baguette magique. Du moment que la Révolution a réussi à terrasser "l'ogre colonial", elle était tout aussi capable de régler la question du développement. Ces quelques considérations relèvent de la psychologie politique, univers paranoïaque dans lequel a évolué l'Algérie post-coloniale durant environ deux décennies. En réalité, la "Révolution" n'était rien d'autre que la manne pétrolière qui a conféré, durant ces deux décennies, un pouvoir politico-financier colossal à l'Etat algérien.

Sans cette manne, ce dernier aurait-il pu entreprendre un "*développement à marche forcée*" (29) qui s'est érigé en modèle pour le Tiers-Monde dans les années soixante-dix ?

Cela aurait été certainement difficile, voire impossible sans les pétrodollars qui affluèrent de façon relativement massive dans les années soixante dix, surtout après l'augmentation substantielle du prix du baril en 1973.

27. F. Bentaleb, "La rente dans la société et la culture en Algérie", in revue *Peuples Méditerranéens*, n° 26, janv.-mars 1984.

28. Après 1982, cette trajectoire, en dépit de sa lourdeur structurelle (investissements lourds, engagements financiers très importants, ...) tend à modifier son allure, du moins assiste-t-on à des tentatives de changement.

29. M. Raffinot, "Un développement à marche forcée", in *Le Monde diplomatique*, novembre 1982.

En effet, si la perspective industrialiste a été affirmée dans les textes du mouvement indépendantiste et mise en oeuvre immédiatement après la libération, les investissements massifs qui l'ont consacrée étaient directement liés aux recettes pétrolières. Et celles-ci ont constitué l'essentiel des exportations de l'Algérie dès la fin des années 60.

Tableau n° 1

Part des hydrocarbures (en %)

	1969	1974	1979	1988
Dans les exportations	63 %	95 %	97 %	98 %
Dans les ressources de l'Etat	23 %	51 %	57 %	43 %

Source : A. Henni, *Economie de l'Algérie indépendante*, ENAG/Editions, Alger, 1991.

Sachant que l'Etat finance une partie non négligeable de ses investissements grâce à l'endettement extérieur (20 à 30 % de 1967 à 1986 environ)⁽³⁰⁾, endettement gagé sur les recettes futures d'exportation d'hydrocarbures, c'est environ 80 % du financement de l'accumulation qui est réalisé sur la rente énergétique.

A vrai dire, depuis la découverte du pétrole en Algérie, au début des années 50, il a vite fait de supplanter l'agriculture dans la structure des exportations. Dès 1963, il représentait 57,9 % des exportations contre 30,7 % pour

30. Depuis 1985-86, la baisse du prix du baril de pétrole (et du BTU de gaz que l'Algérie a indexé sur le prix du pétrole), a provoqué l'effondrement des recettes en devises d'environ 40 à 50 %.

les produits alimentaires (31). Ce qui faisait dire à un observateur de l'Algérie que *"dès le départ, avant même la formation de l'Etat, les revenus pétroliers sont présents dans la pensée de l'Etat, dans la pensée de ceux qui pensent l'Etat"* (32).

Il est significatif, à cet égard, que les premières négociations sur l'autodétermination entre les autorités françaises et les nationalistes algériens se soient heurtées au problème du statut des "provinces sahariennes" (où se trouvent les gisements pétroliers). Dès lors, le pétrole ne pouvait que devenir un enjeu majeur pour le nouvel Etat algérien qui *"a été pensé et s'est réalisé dans le contexte des revenus pétroliers"* (33).

Quand, lors des nationalisations de 1971, le président Boumédiène, dans un discours fameux, faisait l'amalgame entre le couleur du pétrole algérien et le sang des chouchada (les martyrs de la guerre d'indépendance), il ne faisait qu'exprimer dans un langage démesuré, l'importance de cet enjeu pour les nouveaux dirigeants algériens. (34)

Dans ce contexte, quoi d'autre que le pétrole pouvait servir de tremplin à l'ambition de ces dirigeants ?

Eu égard à l'idéologie développementiste qui a accompagné le mouvement national, il n'est donc pas étonnant que d'entrée de jeu *"l'enclave minière et pétrolière en très rapide expansion"* (35) serve d'assise économique et financière à l'Etat national. *"Le pétrole, ressource nationale, le fonde matériellement. Il est son évidence*

31. Ministère algérien de la planification et de l'aménagement du territoire, cité par M. Ecrement, op. cit., p. 217.

32. P. Vieille, "Le pétrole comme rapport social", in *Peuples méditerranéens*, n° 26, janv.-mars 1984, p. 24.

33. P. Vieille, Ibid.

34. Aux rumeurs distillées probablement par les compagnies internationales nationalisées mettant en cause la qualité du pétrole algérien (la couleur rouge serait la marque de sa mauvaise qualité), Boumédiène rétorque dans un discours à la nation en février 1971 que la couleur rouge du pétrole algérien est dû au sang versé par les chouchada !

35. T. Benhouria, op. cit., p. 430.

tellement qu'il est non dit, non exploré dans sa réalité sociale : il n'est pas un rapport mais une chose, une pure opportunité matérielle au service de l'Etat et du développement. Il est le fondement de la liberté de l'Etat dans le choix de développement, d'une liberté qui ne jette pas sur elle-même un regard critique, si bien qu'il en vient, par dessus la liberté de l'Etat, à déterminer la forme du développement" (36).

Ainsi, ce n'était pas un hasard, si la première société nationale (entreprise d'Etat) créée, à l'indépendance, fut une société pétrolière : la SONATRACH (Société nationale de transport et de commercialisation des hydrocarbures). Ce n'était pas en plus un hasard si les "industrialistes ont imposé leur point de vue. Le pétrole, ne constituait-il pas pour eux une "chance historique" pour évincer les paysans qui, en toute légitimité, pouvaient prétendre au contrôle du pouvoir économique en récupérant les terres coloniales ?

Il devient évident aujourd'hui de s'en tenir à cette thèse car entre l'agriculture et le pétrole, c'est ce dernier qui s'est avéré le meilleur tremplin à l'ascension de la nouvelle classe dirigeante et la construction de l'Etat national.

Le choix industrialiste ne pouvait trouver un meilleur argument : on ne désirait "*pas être un pays agricole comme le voulait le colonialisme [mais] devenir un pays industriel*" (37). De plus, le monde agricole étant assimilé à la stagnation, on croyait détenir dans les hydrocarbures le moyen privilégié pour moderniser le pays, avec de surcroît la possibilité d'assurer une certaine justice sociale.

36. P. Vieille, op. cit., p. 24.

37. Extrait d'un discours de Boumédiène de novembre 1968, cité par M. Gadant, "Boumédiène, le discours de l'Etat", in *Peuples méditerranéens*, op. cit.

"Il s'agissait de mobiliser les ressources en devises procurées par la valorisation du pétrole et du gaz sur le marché international pour importer les biens et services nécessaires à l'industrialisation" (38) et à la satisfaction d'un certain nombre de besoins sociaux.

De ce fait, le nouvel Etat, doté d'un patrimoine (39) avait la latitude de donner une certaine consistance aux promesses sur lesquelles était fondée la mobilisation populaire pendant la guerre de libération. Le F.L.N. sauve, pour un bon bout de temps sa légitimité historique avec, en prime, l'assurance d'une certaine popularité pour son projet de développement (40).

Son "choix" politico-économique, analysé par divers auteurs comme le biais par lequel s'est opérée l'ascension de ses "militants" en tant que classe dominante, passait alors pour une volonté populaire conforme aux textes fondateurs prévoyant "l'édification d'une économie nationale".

"... Notre nouvelle bourgeoisie, écrit T. Benhouria, ayant reçu de cette manière une sorte de quitus idéologique (...), elle pouvait se lancer sans craindre un démenti de gauche dans une habile mystification, appeler (...) sa dictature politique une démocratie, son capitalisme d'Etat une nouvelle forme de socialisme, son aliénation de plus en plus profonde à l'impérialisme une industrialisation d'avant-garde" (40).

Le pétrole rendait ainsi réalisable ce qui n'était qu'un slogan idéologique pour les besoins du rassemblement ou front de libération nationale. Il offrait surtout après l'important renchérissement de son prix de vente sur le marché mondial, à l'Etat les moyens de sa politique de développement sans recourir à la mobilisation sociale.

38. G. de Villers, op. cit., p. 87.

39. Cf. L. Addi, *Forme néo-patrimoniale de l'Etat et le secteur public en Algérie*, in *Etat et développement dans le monde arabe*, sous la direction de H. El-Malki et J.-C. Santucci, éd. du CNRS, 1990.

40. Cf T. Benhouria, *L'économie de l'Algérie*, op. cit., p. 17.

Cela permet du coup à cet Etat de s'autonomiser par rapport au corps social, à l'instar d'autres pays pétroliers qui ont bénéficié de cette aubaine comme l'Algérie (41).

L'Etat algérien acquiert alors les caractéristiques d'un Etat néo-patrimonial, au sens de M. Weber. Il trouve, en tout cas à sa disposition la logistique financière souhaitée pour accélérer l'industrialisation sans recourir aux "savoirs de la nation" (42), convaincu que les pièces du puzzle industriel s'achètent et qu'il suffit de mettre le prix.

D'où l'avalanche, dans la décennie 1970, des paquets technologiques, des inaugurations d'usines, qui ont donné des ailes à la techno-bureaucratie montante, "classe-Etat" éclairée que toutes les autres couches sociales devraient se donner pour exemple.

"L'intellectuel (...) doit se confondre avec les cadres du projet (...). Les travailleurs, en vertu de leur identification à l'Etat, deviennent des gestionnaires auxquels la grève est interdite. Les paysans "arriérés" sont sommés d'abandonner une attitude anti-étatique dont la généalogie infamante remonterait à la colonisation. La rente devient ainsi le fondement d'un discours étatique sur la société, d'une représentation de la société par l'Etat" (43) techno-bureaucratique.

De fil en aiguille, le pétrole conçu au départ, comme une simple source de financement du développement s'est transformé en cours de route en "culture" régulatrice de l'ensemble de la vie socio-économique. Tout s'organise autour de la gestion de la rente et la techno-bureaucratie, détentrice et utilisatrice de la rente, en profite pour imposer, à défaut de convaincre, son projet économique et sa démarche gestionnaire (centralisation des décisions dans les ministères et les directions de quelques grandes entreprises).

41. Cf N. Eftékhari, "La rente et la dépendance en Algérie, in revue *Peuples méditerranéens*, n° 26 janv.-mars 1984.

42. P. Vieille, op. cit.

43. P. Vieille, op. cit., p. 25.

Au bout du compte, le volontarisme de l'Etat algérien ou si l'on veut sa volonté de réaliser "sa révolution industrielle" a manqué singulièrement d'imagination tant celle-ci était guidée par le seul levier du pétrole, ressource non renouvelable et soumise aux aléas du marché international.

La "stratégie" du développement avait pu contourner, grâce à ce levier, le problème de la définition des conditions de la mobilisation du travail social, autre source d'accumulation durable mais qui aurait présenté l'inconvénient de jeter un discrédit sur le crédo populiste du F.L.N. (promesse d'un développement national dans la justice sociale).

Ainsi, ce n'était point *"des considérations de rentabilité ni des considérations de profit liées à une classe économique en ascension qui entraient en jeu mais [surtout] des considérations de puissance liées à l'Etat"* (44).

L'objectif de la construction de l'Etat dans l'optique d'une démocratie populaire passait, en effet, avant celle d'une économie autonome, cette dernière étant pensée comme sa dimension matérielle.

"Tous les dirigeants nationalistes (...) ont parlé de la nécessité de la construction de l'Etat. Cet objectif devait mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles du pays et réaliser, autour de lui une unité nationale..." (45).

Ceci explique que la rente ait été investie, pour une bonne part, selon une logique à caractère politique, guère conçue dans une perspective d'autonomisation de l'économie. L'investissement industriel était, en effet, de façon inavouée, entrepris dans le but de renforcer la puissance de l'Etat. C'est pourquoi, on a assisté à l'installation d'une importante infrastructure économique sous le contrôle direct

44. H. Djaït, *La personnalité et le devenir arabo-islamique*, Le Seuil, 1974, p. 96.

45. A. Yefsah, *La question du pouvoir en Algérie*, ENAP, Alger, 1990, p. 100.

d'une bureaucratie étatique qui a fait longtemps barrage à l'émergence d'un dynamisme économique extra-étatique. (46)

Quand, à la fin de sa vie, Boumédiène fustigeait la paresse et la mentalité de ses concitoyens peu ou pas enthousiasmés par son projet, il devait se rendre compte, mais un peu tard, que la volonté d'un Etat, fut-il omniscient, riche et fort, ne peut se substituer à la complexité des dynamismes d'une société. D'avoir tout fait pour détruire ces dynamismes a conduit à "désarmer" la société algérienne et la priver de ses ressorts socio-culturels acquis tout au long de son histoire. "*Le fiasco final, l'effondrement sanglant d'octobre 1988*" (47) du projet du "Parti-Etat" ont réduit à néant une oeuvre qui se voulait colossale et unique en son genre dans le Tiers-Monde.

46. Il est très révélateur, à la suite de la crise profonde du secteur économique étatique inauguré par la baisse des rentes pétrolières en 1985-86, que face à l'échec de l'économie officielle, il n'y avait guère d'alternative consistante en mesure d'amortir ou d'atténuer le désarroi socio-économique actuel en Algérie.

47. Extrait de la préface de S. Chaker à l'ouvrage de A. Yefsah, op. cit., p. 5.

2. LOGIQUES TECHNO-BUREAUCRATIQUES ET LIMITES DE L'INDUSTRIALISATION ALGERIENNE

Le projet industrialiste algérien avait acquis une légitimité téléologique, en raison non seulement de la rente pétrolière qui permettait de surseoir à l'avènement des fruits de l'investissement industriel (en quelque sorte une avance sur les revenus futurs) mais aussi de sa cohérence formelle et de sa popularité idéologique (il cherchait à remettre en cause la division internationale du travail. En effet, le schéma avancé et les buts proclamés avaient, du moins en apparence, l'assentiment général dans le pays et dans de nombreux milieux internationaux.

Les modèles d'industrialisation appliqués jusque là dans les pays du Tiers-Monde (import-substitution et liberté des échanges) n'ayant pas donné de résultats palpables, l'engagement de l'Algérie dans la voie la plus difficile, la théorie des "industries industrialisantes", était vu comme un gage de succès pour l'avenir. Les propos pompeux et faussement réalistes de la Charte nationale se sont évertués à montrer l'originalité et la pertinence de cette voie : *"si la planification économique, en Algérie, prévoit à long terme, la mise en place d'un appareil productif garantissant l'indépendance économique du pays vis-à-vis du marché international (...), l'industrialisation ne se donne nullement pour objectif exclusif la croissance d'une secteur déterminé de l'économie. Si le socialisme exige la croissance économique, la croissance à elle seule n'est pas le développement, et encore moins le socialisme, comme le montre abondamment l'exemple de certains pays du Tiers-Monde qui, bien que disposant de capacités industrielles importantes, portent toujours la marque du sous-développement"* (48).

Il a fallu attendre une quinzaine d'années pour que les premiers signes d'essoufflement apparaissent dans le modèle,

48. Extrait de la Charte nationale, cité par J.-C. Brulé et J. Fontaine in *L'Algérie : volontarisme économique et aménagement du territoire*, O.P.U., Alger, 1990, p. 145.

l'importante rente pétrolière ayant comblé toutes ses brèches (absence de rentabilité, distribution de salaires sans contrepartie productive, importation tous azimuts cachant la faiblesse de la production nationale, etc...). C'est précisément la chute du prix du pétrole qui a servi de révélateur, mettant à nu l'irréalisme et l'inefficacité du système économique et productif algérien.

La crise politique qui s'en est suivie est directement liée à la diminution drastique des revenus pétroliers et gaziers, qui a porté un coup sévère à l'assurance et aux leviers régulateurs socio-économiques de la techno-bureaucratie (49). Celle-ci n'est plus, dès lors, en mesure de sauvegarder la rationalité apparente de son projet, en même temps qu'elle voit s'effriter son pouvoir distributif (l'argument concret du modèle socialiste aux yeux de la population) et de négociation sur l'arène économique et financière internationale.

A vrai dire, sa démarche était minée dès le départ par une grande méprise. Se voulant le bras séculier et méthodique du nouvel Etat, la techno-bureaucratie se voyait transformer la société par le biais qu'elle croyait relever de sa compétence exclusive : l'industrialisation.

C'est ce que nous essayerons de montrer dans cette section, en mettant en avant certaines limites de cette

49. Ce terme que nous avons déjà utilisé auparavant, mérite, pour la clarté de cette section au moins, que nous définissions succinctement son statut dans le système politico-économique algérien. A l'indépendance, s'est opérée une alliance "objective" entre différents groupes prétendant à la prise du pouvoir, notamment entre la bureaucratie du FLN détentrice du pouvoir militaire et de la légitimité historique mais incapable "techniquement" de concrétiser ses slogans du temps de guerre (promesse d'un développement national dans le cadre du socialisme) et les détenteurs du savoir technique.

Ces derniers, qu'on appellera les technocrates, ont obtenu, en échange de leurs "compétences", en plus de leur pouvoir techno-économique, un peu de pouvoir politique, en particulier celui de participer à l'élaboration des critères d'affectation de la rente énergétique. Cette alliance techno-bureaucratique a fonctionné de façon assez heureuse jusqu'à l'avènement de la crise de la rente; elle a permis, en tous cas, de "gérer" pendant en gros deux décennies un projet de développement économique et social.

"illusion fondamentale" (50) de la techno-bureaucratie algérienne.

2.1. Techno-bureaucratie et dérives de la rationalité économique

A la fin des années soixante dix, éclatèrent les premiers mouvements de grève d'une grande ampleur dans le secteur économique public; même la grande entreprise d'Etat pourtant privilégiée, n'y avait pas échappé. Ce malaise fut, comme d'habitude, interprété officiellement selon la grille idéologique alors en vigueur : la main de l'impérialisme et des "forces contre-révolutionnaires" internes. Mais ces grèves n'en ont pas moins donné l'alerte dans certaines sphères du pouvoir, notamment dans les milieux technocratiques.

La mort du président Boumédiène intervenue dans cette atmosphère tendue, fournit l'occasion au FLN de marquer une "pause" dans sa politique économique (les années 1978 et 79 sont décrétées hors plan et consacrées à la réflexion et à l'évaluation des plans de développement précédents : plan triennal 1967-69 et deux plans quadriennaux 1970-73 et 1974-77). On décide, pour la première fois, de dresser un bilan des réalisations effectuées.

Alors qu'un processus de remise en cause du FLN commençait à se manifester publiquement à certains niveaux du corps social (51), le Comité central de ce parti s'est empressé, pour le désarmer, de rendre publique une sorte d'autocritique de sa politique économique de 1967 à 1978 et ce, à l'issue de son congrès de décembre 1979.

50. Lors des débats organisés et étroitement contrôlés par le FLN en vue de la discussion du projet de Charte nationale en 1976, qualifiés par certains observateurs de "grand défoulement", des critiques acerbes ont été formulées à l'endroit du système politique, alertant ainsi la frange éclairée de ce système du malaise profond de la société algérienne.

Celle-ci faisant état de "*graves distorsions et déséquilibres*" (51), n'était pas dénuée d'une certaine franchise et d'une dose de pertinence d'analyse. Le rapport relève :

- l'utilisation exclusive des hydrocarbures comme moyen de financement extérieur.

- la tendance croissante et disproportionnée du recours aux ressources humaines, matérielles et financières à l'étranger.

- l'existence de situations de pénuries persistantes touchant les produits de large consommation et les approvisionnements nécessaires au fonctionnement de l'économie nationale.

- le développement de phénomènes spéculatifs, de rentes de situations favorisant l'enrichissement sans cause, tant au niveau du secteur privé que public, et les comportements de consommation contraires aux objectifs politiques et sociaux de notre temps.

- les rigidités dans le fonctionnement de l'économie provoquées par les déficiences de l'organisation et de la gestion, aggravées par les comportements bureaucratiques.

51. Cf Le journal *El-Moudjahid* du 25-06-1990 rendant compte des résolutions du F.L.N. de juin 1980.

- l'aggravation des déséquilibres sectoriels, se traduisant par la rupture de la cohérence des objectifs de la politique économique (...).

- la persistance des déséquilibres régionaux dans le développement (...).

- l'aggravation de ces déséquilibres résultant de la concentration des activités industrielles sur la bande côtière.

- (...) l'inadéquation des choix technologiques et des modes de réalisation de nos investissements avec nos possibilités réelles (...).

- la remise en cause de la planification en tant que système d'organisation cohérent et de direction unitaire du développement économique et social.

On ne peut que prendre acte de cette énumération des "déséquilibres" de l'économie algérienne. Mais encore s'imposait-il d'en tirer les conclusions nécessaires afin de remédier aux carences du système pendant qu'il était encore temps, c'est-à-dire tant que les recettes extérieures étaient encore relativement abondantes. Et, cela, en restant dans le cadre analytique défini par le bilan des instances du F.L.N.; ce cadre analytique ne dépasse guère le niveau du constat des insuffisances engendrées par des "erreurs" techniques et des "défaillances" humaines. Car, force a été de constater que les leçons du "bilan" établi par le F.L.N. lui-même n'ont pas été réellement méditées. Au début des années quatre-vingt et

ce, jusqu'à la déflagration sociale de 1988, les réformes apportées au système consistaient à lui injecter une petite dose de pragmatisme dans ses modalités de fonctionnement (un peu moins de rigidité dans la planification, nouvelles règles de gestion, conférant un peu d'autonomie à l'entreprise, relative libération des prix, diminution du taux d'accumulation au profit de la consommation, etc... (52).

Il s'agissait, pour la techno-bureaucratie algérienne, dans son intérêt bien compris, d'arrêter la dérive de la rationalité économique de son modèle pour assurer sa reproduction à terme. Elle n'avait pu le faire, bloquée qu'elle était par ses contradictions internes. Car, au delà des contraintes externes du marché mondial, des problèmes liées à la faiblesse de la maîtrise technologique et organisationnelle de l'appareil économique qu'elle aurait pu résoudre tant bien que mal (pour ce qui est des problèmes techniques) et négocier (en évitant d'affronter et de défier les puissances occidentales par son tiers-mondisme militant), elle n'a pu, à aucun moment, résoudre ses propres contradictions.

Celles-ci, de nature culturelle (hiatus entre la logique du modèle techno-économique imposé et les aspirations et les capacités historiques de la société algérienne de l'après-indépendance) et politico-idéologique (les groupes au pouvoir visent d'abord l'objectif de leur propre ascension sociale et leur affirmation à l'échelle nationale et internationale) n'ont pas favorisé l'épanouissement de l'activité économique selon les lois de la rationalité capitaliste.

Malgré l'alliance "objective" (53) des "politiques" du F.L.N. (bureaucratie) avec les "techniciens" (à qui on assigne la mission de faire tourner la machine économique), le groupe techno-bureaucratique qui en est issu "*s'est embourbé dans le système (...) établi par lui-même*" (54).

52. Le chapitre IV sera consacré à l'analyse des réformes inaugurées à la suite de l'élaboration du premier bilan économique et social par le F.L.N. en 1979. Il y sera question de l'inconséquence de ces réformes au plan politique et de leur peu d'efficacité au plan économique et social, les deux aspects étant évidemment très liés.

Les protagonistes n'ont pas pu ou su établir une synthèse de leurs intérêts, ils ont poursuivi, dans le cadre du même système, des objectifs divergents, négligeant d'une part la logique de fonctionnement de l'économie et ignorant d'autre part les logiques sociales et historiques de leur société.

Les intérêts de la bureaucratie résident dans la nécessité d'un contrôle politico-administratif de l'appareil économique et financier. Ce contrôle vise non pas à s'assurer de la conformité des modalités d'application du modèle par rapport aux principes arrêtés dans les textes fondateurs (raison d'être officielle du pouvoir politique et ses institutions partisans et bureaucratiques) mais plutôt à exercer une ponction sur les flux économiques et financiers contrôlés. C'est, en tous cas, ce que l'expérience a montré.

Il s'est avéré que la bureaucratie, sous couvert de la fonction de gardienne des engagements et des dogmes de la "lutte révolutionnaire", s'est appliquée à préparer ou à parfaire son enrichissement dans les meilleurs délais.

Tel n'était pas l'objectif de la technocratie qui avait une vision à long terme et qui savait que sa pérennité au pouvoir dépendait de sa capacité à promouvoir une dynamique économique d'accumulation élargie. Il y avait là deux logiques conflictuelles, celle à court terme de la bureaucratie qui cherchait l'enrichissement rapide sans se poser la question de la reproduction économique dans le temps et celle, à moyen ou long terme de la technocratie qui avait conscience que son avenir était lié à une certaine rationalité économique d'ensemble du système.

Ce conflit était à l'oeuvre dès le scellement de l'alliance entre les deux forces mais il est passé inaperçu, ou du moins a-t-il été bien négocié tant qu'il y avait "abondance de richesses"; il s'est exarcebé à la venue du temps des "vaches maigres".

En effet, au temps des "vaches grasses", les uns (les politiques bureaucrates) ont fermé les yeux sur les ambitions des technocrates (orientation d'une grande partie du PIB dans l'accumulation) et les autres (les technocrates - comptables des ressources de la nation) ont passé en pertes et profits les détournements et la gabegie de la bureaucratie.

Les nécessités du partage du pouvoir et de l'équilibre du système politique sont à l'origine de ce compromis qui n'a duré que le temps de l'"ère" des hydrocarbures.

Satisfaisant au plan politique (plus de vingt ans de stabilité politique que beaucoup d'observateurs ont qualifié d'exemplaire dans le Tiers-Monde) un tel compromis n'a pas moins miné les fondements et la gestion du système économique. *"La discordance entre le processus de formation de l'appareil de domination de type bureaucratique et du système productif"* (54) a, en effet, gravement perturbé, voire détourné l'économie de sa logique productive et d'accumulation. La prédation du capital a prévalu sur sa reproduction.

A vrai dire, la technocratie qui était censée veiller à l'apprentissage de la rationalité économique par la société algérienne dans son ensemble et en premier par l'administration étatique a, d'une part sous-estimé le poids de la bureaucratie et d'autre part, été piégée par les conditions historiques de l'accession à l'indépendance. Précisons un peu cette idée :

Les conditions de mise en oeuvre d'une politique économique, à l'indépendance, étaient d'emblée déterminées par la "capacité" des nouveaux tenants du pouvoir à respecter les "engagements" pris par le mouvement de libération nationale. Aucune force ne pouvait s'en écarter, sous peine de mettre en cause sa légitimité puisée dans le capital symbolique commun de la participation à la "Révolution". Cela expliquait le radicalisme du discours politique de l'époque,

54. D. Liabes, *L'entreprise entre économie, politique et société*, in *L'Algérie et la modernité*, op. cit., p. 220.

partagé par toutes les forces en présence, en faveur des "masses populaires" et de l'option "socialiste".

Toutes ces forces ont utilisé, ce "filon" idéologique pour accéder au contrôle de l'Etat, cadre institutionnel dans lequel se sont engouffrés les différents prétendants à l'hégémonie.

Après quelques années d'affrontements plus ou moins déclarés, est intervenu le coup d'Etat de 1965 qui a su réaliser l'alliance entre la technocratie et la bureaucratie civile et militaire.

La coalition qui en était issue, réussit à bâtir un équilibre du pouvoir au prix d'une politique économique et sociale qui favorise à la fois les intérêts contradictoires des classes et groupes sociaux en présence et cela sans pour autant réduire cette politique globale aux intérêts particuliers des uns et des autres. C'est ainsi que, grâce à la gestion de la rente énergétique, il *"fournit à la fois la possibilité à la technocratie de renforcer sa position sociale, aux travailleurs de bénéficier d'un salaire politique qui ne résulte pas d'une exploitation intensive de la force de travail, au secteur privé de réaliser des profits énormes dans le secteur des biens de consommation"* (55). Et bien sûr à la bureaucratie d'exercer son contrôle politico-idéologique et "faire des affaires" au passage. *"C'est cette politique économique qui revêtait l'aspect d'un populisme militant et qui fournissait tout son harnachement au socialisme unanime algérien en marche"* (56).

Dans ce contexte politico-idéologique, la technocratie n'avait guère de latitude de faire valoir pleinement son point de vue dans le projet qu'elle est chargée de gérer. L'alchimie politique arrêtée ne pouvait, à l'évidence, durer longtemps, encore moins asseoir un programme économique viable.

55. M. Ecrement, op. cit., p. 279, s'inspirant lui-même d'une analyse de K.S. Naïr in "Pouvoir politique et formes de rationalités : l'Etat algérien", revue *Soual*, n° 1, déc. 1981.

56. Ibid, p. 279.

Néanmoins, la rente énergétique a permis, pour un certain temps, d'assurer la "cohabitation" entre des groupes antagoniques et les consensus autour de la politique économique. De fait, jusqu'à 1985, on mit en veilleuse les intérêts contradictoires, on verouilla la dynamique des conflits sociaux potentiels; tout le monde put trouver son compte dans le système; d'où la stabilité interne et la confiance externe dont se réjouissait l'Etat algérien.

Il s'agissait là du résultat du compromis qui instituait la soumission de l'économique au politique, en ce sens que les agents économiques (entreprise d'Etat, privées, agriculteurs, consommateurs, etc...), les forces sociales, nourris par l'argent du pétrole de façon plus ou moins satisfaisante, ont renoncé à revendiquer leurs autonomies pour faire valoir leurs rationalités et intérêts propres. Ce qui veut dire que l'économique, en tant que lieu de rencontre de trajectoires sociales contradictoires et parfois opposées, a été subordonné à la régulation du politique.

Il est vrai que dès l'origine de l'Etat algérien, les objectifs recherchés étaient d'abord politiques (mise en place d'une Etat national fort, unité de la nation, ...) avant d'être économiques; l'économique étant perçu comme l'instrument du politique.

"L'Etat algérien, nous dit L. Addi, n'a pas d'objectifs économiques en soi, il a des objectifs politiques dont il sait qu'ils ne peuvent être atteints qu'à travers le développement économique. [De ce fait, il] n'appréhende l'économique qu'à travers le prisme politique" (57). Or, la logique économique supporte mal la chape de plomb du politique, surtout quand ce dernier s'emploie à contrôler de façon stricte et tatillonne les flux économiques (58). D'où le caractère ambigu et inconséquant du système algérien qui, plus soucieux de légitimité politique de court terme que d'efficacité économique - qui lui aurait assuré, cette

57. L. Addi, *L'impasse du populisme; l'Algérie : collectivité politique et Etat en construction*, ENAL-Alger, 1990, p. 151.

58. Cf par exemple, pour le cas de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est européen, J. Kornai, *Socialisme et économie de pénurie*, Economica, 1984.

légitimité à plus long terme - n'a pas su trouver les ressorts d'une dynamique économique productrice de surplus.

Le résultat en est que l'économie algérienne ne se reproduit pas "naturellement" grâce à la création de valeur sur la base du rapport salarial et de la productivité des moyens de production mis en oeuvre - et ils sont très importants - mais sur celle des subventions du pouvoir politique (allocation de la rente).

En soumettant la logique économique, susceptible de donner ses fruits dans le temps, à celle plus immédiate dictée par le maintien de l'équilibre politique et de la légitimité sociale, l'Etat algérien s'est interdit toute possibilité de maîtrise du procès de valorisation de ses potentialités économicoques. C'est la conséquence directe du refus d'assumer les contradictions qui naissent nécessairement du déploiement plus ou moins autonome de la rationalité économique fondée sur les notions de production, de profit, de salaire, de marché et des conflits afférents.

L'obsession de la construction prioritaire de l'Etat national et de l'affirmation internationale sur la base d'une certaine légitimité populaire (le facteur éthico-politique selon L. Addi) éloigne ainsi les décideurs algériens de la réalité de fonctionnement de l'économie pour laquelle ils ont pourtant mobilisé de grands moyens. On a *"refusé de voir la société à travers les intérêts économiques qui la divisent"* (59); ce qui a, en conséquence, obligé l'Etat algérien de diriger et de gérer selon *"une double rationalité contradictoire"* (60) qui a bloqué l'accumulation (61). Le projet de développement est comme neutralisé.

59. L. Addi, op. cit., p. 152.

60. Selon un expression de K.S. Naïr, op. cit.

61. L'économie politique, écrit L. Addi (...) suppose un certain type de relations entre le politique et l'économique. Le problème ne se pose pas entre ces deux catégories ni en terme d'accumulation en vue d'une cohérence sociale. C'est pourquoi le politique ne disparaît pas dans la société civile régulée par l'économique (...) dans la mesure où il aura pour tâche tantôt de ne pas contrarier la mécanique des intérêts quand

Dans la jonction entre la bureaucratie et la technocratie, ne s'est pas réalisée la cohérence nécessaire à l'aboutissement de ce projet. La rationalité bureaucratique, de nature plus politico-idéologique qu'économique, l'a emporté sur celle de la technocratie de nature plus économique (émergence d'une classe d'entrepreneurs et de gestionnaires). Du coup, le développement industriel programmé n'a pu se frayer un chemin et s'assurer des chances de succès dans les méandres du pouvoir bureaucratique qui le supervisait. Tel est le paradoxe du modèle de développement algérien qui, conçu en théorie, dans le but d'enclencher une dynamique d'accumulation qui se voulait foudroyante (rattraper les pays d'Europe du sud en vingt ans), se transforme en cours de route, en "*modèle de non-accumulation*" (62).

Le lieu où s'opère la production, l'entreprise, n'a pas pu gagner face au pouvoir politique, une certaine marge d'autonomie qui lui aurait permis de jouer son rôle de créatrice de valeur. Au contraire, elle était réduite "*à être un lieu de répartition sociale et de légitimation de la bureaucratie*" (63).

En assumant de nombreuses missions extra-économiques : sociales (résorber le chômage en recrutant bien au delà des besoins réels en main d'oeuvre, distribuer des revenus aux travailleurs indépendamment de la contribution productive de ces derniers, loger, transporter, ...), politico-idéologiques (absence ou faiblesse de la discipline d'usine pour "montrer" le caractère non-exploiteur de l'entreprise algérienne, formation d'une bureaucratie ouvrière, les syndicats officiels, souvent sans tâche productive et destinée à "prouver" le contrôle des travailleurs sur les moyens de production, etc...!)

domine la logique du profit, tantôt d'intervenir pour l'aider quand elle décline face aux salaires ou la *rente prédatrice* (...) L'Etat libéral intervient dans les limites que trace l'économie politique. **La pratique économique algérienne montre à contrario le caractère contingent de l'économie politique (...), celle-ci perd toute sa pertinence**", L. Addi, op. cit., p. 150.

62. Selon l'expression de M. Ecrement, op. cit.

63. D. Liabes, op. cit., p. 233.

Ainsi, le système productif algérien s'est trouvé coincé entre des logiques diverses et pour le moins contradictoires, qui ont abouti à son asphyxie dès la fin des années soixante dix. Mais il a fallu l'avènement du tarissement de la rente énergétique pour que cette asphyxie devienne évidente pour tous (64). En fait, dès lors que l'Etat rentier n'est plus en mesure de subventionner le déficit devenu chronique de l'appareil économique, ce sont tous les rouages de ce dernier qui volent en éclats. L'industrialisation menée tambour battant, censée non seulement devenir autodynamique mais aussi entraîner le reste de l'économie, est plus que jamais tributaire du soutien de l'Etat et de la société. Autrement dit, elle est devenue une charge pour la collectivité.

2.2. L'industrialisation algérienne : une "révolution inachevée"

Comme nous l'avons souligné précédemment, le projet industrialiste algérien est né d'une volonté de rupture avec la société "traditionnelle", volonté de rupture que nous avons repérée dans l'histoire du mouvement anti-colonial. Il avait pour objectif d'arracher le pays au "cercle vicieux de la pauvreté" qu'on imputait aux effets de la colonisation qu'aggravaient les structures sociales propres à la société algérienne.

En "mal d'industrie" (65), l'Algérie s'est donc lancée, dès les premières années de l'indépendance, dans ce qu'elle croyait être la clé de son développement économique et

64. L'alliance techno-bureaucratique voit, pour la première fois, ses assises sérieusement ébranlées. La tentative de renégociation ouverte au début des années quatre vingt dégénère en crise politique qui s'est aggravée d'année en année. A la suite de cela, tous les équilibres sociaux sous-jacents sont rompus d'où la "mêlée" générale actuelle. On fait alors appel à bourgeoisie privée pour reprendre le secteur d'Etat en faillite, mais cette bourgeoisie marginalisée jusqu'ici n'est pas prête d'assumer l'échec de la techno-bureaucratie; au contraire, elle semble s'en réjouir et ne s'engage, comme à son habitude, que dans des affaires rentables à court terme.

65. Cf J. de Bandt et P. Hugon (sous la direction), *Les tiers nations en mal d'industrie*, CERNEA-Economica, 1988.

social. Pour ce faire, elle fit le "choix" d'un "modèle spécifique" (66) susceptible de lui éviter les errements de nombreux pays du Tiers-Monde qui l'ont précédé dans l'expérience, tels les pays d'Amérique latine. Ce modèle est basé délibérément sur les industries de base dites "industries industrialisantes", dans le cadre d'une organisation étatique centralisée appelée gestion socialiste.

La techno-bureaucratie, force sociale montante au détriment d'une paysannerie dépossédée de tous ses repères économiques et politico-idéologiques, prend le commandement et s'efforce de mobiliser l'ensemble de la société dans son sillage.

Le premier problème qui se pose à elle - il est d'une importance vitale - est celui de trouver les ressources nécessaires au financement du projet dont elle a pris les rênes.

Elle n'avait d'autres choix, dans un premier temps, que d'essayer de mobiliser le surplus agricole théoriquement important puisque la colonisation en a tiré sa substance. Il suffisait, à ses yeux, de reconduire les mêmes structures d'organisation technique et d'exploitation des anciens domaines coloniaux. On décréta, alors, leur nationalisation et, sous couvert de l'autogestion, les anciens travailleurs coloniaux, encadrés par des techniciens et des gestionnaires nommés par l'Etat, furent sollicités et engagés dans cette perspective (67). Du fait, et en raison principalement d'importants investissements réalisés par les colons dans le secteur agricole, ce dernier devenu "secteur autogéré, était perçu "de par sa structure et ses potentialités (...) l'un

66. Ibid.

67. Le pétrole constituait, dès l'indépendance, une part importante des ressources de l'Etat mais du fait qu'il était encore aux mains des sociétés étrangères (françaises), on se focalisa davantage sur le contrôle du surplus agricole. L'important dispositif bureaucratique dont était entouré le secteur public agricole était à cet effet, très révélateur. Cf, à ce sujet, par exemple : C. Chaulet, *La Mitidja autogérée*, SNED, Alger, 1971.

des plus aptes au développement et à l'intensification, ainsi qu'à la planification" (68).

L'échec de cette politique fut rapide, l'Algérie devenant importatrice nette de produits agricoles dès la fin des années 60. C'est ainsi que le taux de couverture des échanges agricoles globaux (exportations/importations) est passée à 11 % en 1978 alors qu'il était de 100 % en 1967 (69).

Celui, plus stratégique, de couverture alimentaire s'est dégradé encore davantage, il dégringole de 150 % (en 1963) à 6 % (en 1980) ! (70).

L'avènement du boom pétrolier, au début des années 70, fut donc très apprécié, il permit de sortir de l'impasse le projet d'industrialisation qui venait de boucler son premier plan (plan triennal 1967-69 dit plan d'essai) et entamait son 2^e plan (le 1^{er} plan quadriennal 1970-73). Le lancement de la réforme agraire en 1971 pour redynamiser la production agricole, s'estompé, de ce fait (entre autres) en cours de route et devient une simple mesure politico-idéologique (71). La production agricole continue de baisser au point où, en 1981, l'Algérie importe 60 % de sa consommation céréalière, 50 % de sa consommation de lait, la quasi totalité de celle du sucre et les importations de viande sont multipliées par 20 par rapport à 1970 ! (72).

Autant dire que non seulement le secteur agricole n'a pas pu jouer le rôle de source d'accumulation qui lui était dévolu au départ mais plus grave encore, il est devenu "consommateur" des ressources pétrolières (73).

68. J.-C. Karsenty, cité par M. Ecrement, op. cit., p. 118.

69. Jusqu'à 1967, l'Algérie exportait plus de produits agro-alimentaires qu'elle n'en importait.

70. Cf Dossier Algérie in revue *Mondes en développement*, n° 36, 1981.

71. Cf G. de Villers, *L'Etat dimiurge*, en particulier le chapitre VII intitulé "La révolution agraire comme entreprise politique", op. cit., p. 187 à 212.

72. Cf S. Bessis, *La dernière frontière. Le Tiers-Monde et la tentation de l'Occident*, J.-C. Lattès, 1983.

73. Notre propos n'étant pas, ici, de faire l'analyse de la crise de l'agriculture algérienne, nous renvoyons le lecteur à quelques études bien menées à ce sujet :

Les revenus pétroliers arrivent donc à point nommé. Du coup, la politique de développement industriel s'affirme véritablement, profitant du renchérissement du prix du pétrole intervenu de façon spectaculaire en 1973-74.

En effet, si le plan triennal (1967-1969) en a déjà arrêté les grandes orientations en consacrant environ 52 % des investissements à l'industrie (correspondant toutefois à la somme relativement modeste d'environ 5 milliards de dinars), le 1er plan quadriennal (1970-73) les réaffirme nettement (57 % des investissements sont donnés à l'industrie) en lui attribuant presque 21 milliards de DA (74).

Le 2è plan quadriennal (1974-1977) et la phase hors-plan (1978-1979), stimulés davantage par les recettes pétrolières (augmentations successives du prix du pétrole dans la période) accentuent encore l'option industrialiste tant en termes relatifs qu'absolus.

L'industrie réalise, en effet, 67,5 % des dépenses d'investissement en 1974-77 et 62,5 % en 1978-79, soit respectivement 63,1 milliards de DA et 66,8 milliards de DA.

- S. Bedrani, *L'agriculture algérienne depuis 1966*, Economica, 1982.

- C. Chaulet, *La terre, les frères et l'argent* (3 tomes), O.P.U., Alger, 1987.

- M. Raffinot, *Les paysans, l'Etat et l'accumulation. Le cas algérien*, Thèse, Paris VIII, 1982.

74. Ces chiffres calculés à partir des montants des investissements effectivement réalisés et non à partir des prévisions arrêtées par les 2 plans en question.

Tableau n° 2

Investissements dans l'industrie de 1967 à 1979
(en millions de DA)

	Plan 67-69	Plan 70-73		Plan 1974-77		Hors-plan 78-79
	(R)	(P)	(R)	(P)	(R)	(R)
Industrie	4,75	12,4	20,8	48	63,1	66,86
Tous secteurs confondus (total)	9,12	27,74	36,29	110,21	93,2	106,75
Industrie en % Total	52 %		57 %		67,5 %	62,5 %

P : Prévisions
R : Réalisations

Source : Nos calculs effectués à partir des données chiffrées
de M. Benissad in La réforme économique en Algérie, O.P.U., Alger, 1991.

On s'aperçoit qu'en valeur absolue, le volume des investissements industriels augmente considérablement durant la décennie 70. De 4,75 milliards de DA (1967-69), il passe à 20,8 milliards de DA (1970-73) puis à 63,1 milliards de DA (1974-77) et enfin à 66,86 milliards de DA (1978-79), soit une croissance, en pourcentage, de plus de 1400 %.

Mais plus significative encore est la période dite hors-plan (1978-79) qui, censée être une "pause" dans le processus d'accumulation et permettre de boucher les "râtés" antérieurs (les restes à réaliser selon le jargon officiel), n'en a pas moins vu l'industrie s'accaparer de la bagatelle de 66,86 milliards de DA, soit environ 6 % de plus que le 2^e plan quadriennal.

Il s'agissait là, d'une véritable frénésie industrialiste qui, faute de capacités d'absorption suffisantes (75), a engendré un formidable gaspillage des

75. Selon M. Ourabah, cité par M. Ecrement, op. cit., en 1980 pour 130 unités industrielles prises en compte, 25 ont un taux d'utilisation de

ressources alors que certains autres secteurs de l'économie souffraient du manque de moyens.

C'est pourquoi, à partir de 1980, suite au bilan critique élaboré par le congrès du F.L.N., un certain nombre de mesures sont prises pour remédier aux distorsions et autres déséquilibres sectoriels induits par la priorité systématique accordée jusque là à l'industrie.

En particulier, l'agriculture, l'hydraulique et l'habitat se voient quelque peu réhabilités mais l'industrie continue à peser lourdement dans la structure des investissements, en raison notamment de la logique des "coups partis" (compléments d'investissements nécessaires, renouvellement et/ou entretien de certaines parties des ensembles technologiques importés, etc...).

C'est ainsi que les deux plans quinquennaux (1980-84 et 1985-89) qui ont suivi la période de "pause" (1978-79) décrétée par les planificateurs, tout en descendant en deça de la barre de 40 % dans la part des investissements accordée à l'industrie, ne lui en réservent pas moins et toujours la première place dans l'affectation des ressources d'accumulation.

Sur les 400 milliards de DA du 1er plan quinquennal et les 550 du 2è plan quinquennal, plus de 150 milliards de DA et de 190 milliards de DA sont revenus respectivement à l'industrie, soit environ 38 % et 35 % (76).

Certes, le programme d'investissement de la décennie 80 a mis l'accent sur la cohérence d'ensemble du système économique algérien et la rationalisation de ses capacités de réalisation et de production mais les énormes investissements effectués dans l'industrie lourde (sidérurgie, construction mécanique, valorisation des hydrocarbures : raffineries, complexes pétro-chimiques, ...) ont engendré un gouffre

leur capacité de production compris entre 25 et 50 %, 12 ont un taux inférieur à 25 %.

76. Selon nos calculs effectués sur la base de données fournies par A. Henni, op. cit. et dossier *Algérie 89* paru dans la revue *Economie et Humanisme*, n° 39 sept.-oct. 1989.

financier qu'il faut continuer à combler, sous peine d'un effondrement total de l'ensemble de l'appareil industriel.

Il est d'ailleurs à cet égard fort significatif que dans le 1er quinquennal (1980-84), "*les restes à réaliser*" (R.A.R.) *représentent près de 50 % des autorisations totales des dépenses d'investissement public consacrées à l'énergie, aux mines et à l'industrie*" (77) dont 40 % reviennent aux seules hydrocarbures !

Au total, dans la période faste de la planification centralisée (1967-1989), sur plus de 1000 milliards de DA de dépenses d'investissement réalisées, 40 % au moins, ont été absorbés par le secteur industriel (y compris les hydrocarbures).

En conséquence, en une vingtaine d'années, le paysage économique et social de l'Algérie, s'est considérablement transformé. Les taux de croissance de l'économie et de l'industrie ont été, respectivement de 5,5 % et de 5 % en moyenne dans la période allant de 1970 à 1986.

Le niveau de revenu par habitant connaît, dans la même période, une croissance très forte. En 1970, il était de 370 dollars/habitant pour atteindre à la fin de l'année 1985 le chiffre très envié par la quasi totalité des pays du Tiers-Monde de 2560 dollars/habitant.

A titre de comparaison avec les pays voisins maghrébins, le revenu par tête était, aux mêmes dates, de 260 et 610 dollars au Maroc et de 180 et 400 dollars en Tunisie (78) largement inférieur à celui de l'Algérie.

Le taux de chômage très élevé à l'indépendance (70 % en 1964) baisse très sensiblement pour atteindre 19 % en 1978 et 17 % en 1986, date à laquelle la tendance a commencé à s'inverser, de même d'ailleurs que d'autres indicateurs tels la production intérieure brute (PIB), le taux de croissance de l'industrie, le revenu par tête, etc...

77. M. Ecrement, op. cit., p. 306.

78. Cf C. et Y. Lacoste (sous la direction), *L'Etat du Maghreb*, La Découverte, 1991.

Aussi, aux yeux de nombreux observateurs, l'Algérie figure parmi les rares pays du Tiers-Monde à avoir entrepris un processus de développement économique prometteur (79). En particulier, avec un taux de croissance annuel moyen de 7 % et une population ouvrière d'un million et demi (plus de 50 % de la population active), la décennie 70 a fait croire que l'Algérie est passée définitivement dans la catégorie des pays moyennement développés ou du moins dans la "tranche supérieure" des pays en voie de développement (80).

Qu'en est-il en réalité ?

Eu égard aux énormes dépenses d'investissement effectuées depuis le premier plan quadriennal et, à la faveur de la rente énergétique, il est certain que l'Algérie a bénéficié d'une croissance soutenue jusqu'en 1985. L'année d'après, soudainement, cette croissance chute brutalement et devient négative en 1987; le revenu moyen par habitant accuse une baisse sensible d'environ 40 % et le nombre de chômeurs double quasiment (il atteint 1,5 millions) entre 1986 et 1990.

Tableau n° 3 :

*Evolution du taux de croissance de l'économie
(1982-1989)*

1970-1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
+7 %	+4 %	+5,6 %	+4,1 %	+5,2 %	+1 %	-1,1 %	-1,8 %	-2,9 %

Source : Cf M. Benissad, op. cit.

79. Cf S.P. Thiery, "Le poids des choix industriels des années 70", *Economie et humanisme*, n° 309, op. cit.

80. Cf J. de Bandt et P. Hugon, op. cit.



En dépit de la volonté exprimée dès les débuts de la planification de réaliser l'intégration sectorielle de l'économie, celle-ci demeure excessivement mono-exportatrice d'hydrocarbures (97 % en 1990) tandis que la production de biens de consommation finale pour la population reste dramatiquement faible (pénurie persistante des biens d'usage courant).

Alors que des importations massives suppléaient tant bien que mal à la précarité du marché interne (programme anti-pénurie d'une enveloppe de 5 milliards de DA adopté en 1980 !), la diminution relativement importante de ces importations (25 à 30 % entre les périodes 1980-84 et 1985-88 pour les biens de consommation) aggrave le marasme chronique de ce marché.

Bref, l'ensemble des indicateurs vire au rouge dans la 2ème moitié de la décennie 80.

A priori, cet effondrement de l'économie algérienne est directement lié à celui des recettes extérieures intervenu de façon brutale en 1986 (en fait, la tendance à la baisse du prix du pétrole s'amorce au début des années 80). Oui, si l'on considère l'impact immédiat de cette chute des recettes extérieures sur le fonctionnement apparent et les grands équilibres de l'appareil économiques. Mais à regarder de plus près, en scrutant la structure interne de cet appareil, en particulier de son secteur industriel qui en constitue la pièce maîtresse, on s'aperçoit que le mal n'est pas conjoncturel.

En effet, rien qu'à considérer les "écarts stratégiques" et autres "distorsions structurelles" dont a fait état officiellement le ministère de la planification en 1980 (81), il est aisé de remarquer les grands travers, voire les

81. Cf Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire (MPAT) : *Synthèse du bilan économique et social de la décennie 1967-1978*, MPAT - Alger, 1980.

blocages à venir de l'industrialisation algérienne. Les recommandations des instances planificatrices pour la décennie 1980-1990, en définissant de nouvelles priorités pour le développement national, reconnaissent et exposent, à leur façon, ces travers et blocages. Il y est question de réviser en baisse le taux d'accumulation, de restructurer l'entreprise publique dans son fonctionnement et son organisation afin de restaurer sa rentabilité, de prendre des mesures destinées à améliorer la productivité du travail et l'efficacité de la production, de réhabiliter l'agriculture et la petite et moyenne industrie, etc...

Au plan politico-idéologique, la nouvelle image positive du secteur privé et l'abandon de la référence rituelle au socialisme constituent une autre façon d'admettre l'impasse économique et sociale de la période précédente.

A vrai dire, un séminaire de réflexion suscité par le F.L.N. et tenu à Oran au printemps 1979 sur le processus algérien d'industrialisation a discrètement tiré la sonnette d'alarme. Il s'y est dit en conclusion qu'"il devient impérieux de tendre au redressement économique et social et de rendre plus efficient et plus efficace l'ensemble du système productif par une meilleure gestion et une plus grande maîtrise de la technologie. Dans les années à venir, l'accumulation et le financement devront reposer essentiellement sur les capacités nationales (...) [de manière] à assurer par lui-même les conditions de son développement élargi (...) "(82).

Une question pathétique frappe dans le compte-rendu du séminaire fait par le journal *El-Moudjahid* : "on se demande s'il est possible (...) de maintenir à son niveau actuel le rythme de développement de l'économie nationale (...). Comment nourrir, loger, habiller ? (...)" (83).

D'autres analyses et réflexions ont, pour certaines depuis le début de la décennie 70, souligné les contradictions économiques et sociales du "modèle algérien"

82. Cf *El-Moudjahid* du 28.05.1979 cité par M. Ecrement, op. cit., p. 238.

83. Ibid, p. 239.

(84). Mais, il faut bien admettre que la plupart des analyses critiques sont parues après le feu vert donné, pourrait-on dire, par la publication du bilan critique du F.L.N. (1980).

Dès lors, on ne compte plus le nombre de débats tant à l'université (colloques, séminaire, etc...) que dans la presse publique et spécialisée. On y relève une thèse largement partagée, celle du constat du caractère factice de la croissance industrielle algérienne. Elle était exprimée dans l'ouvrage de T. Benhouria (pseudonyme !) longtemps introuvable en Algérie et qui disait : "*N'étaient la rente pétrolière et le crédit international gagé sur nos richesses en gaz, les échecs économiques auraient été fatals depuis longtemps*" (85).

Il a fallu attendre, en effet, la fin de la "*décennie de grâce 1970-1980*" (86) et les premières difficultés financières (début des années 80) induites par la difficulté de plus en plus grande de mobiliser la rente pour qu'apparaisse "*la confusion entre accumulation financière et accumulation réelle*" (87).

On se rend compte après 1986, date qui inaugure le début d'une crise financière aigüe en Algérie, que la grande masse des dépenses faites au titre des investissements planficiels n'a pas produit les effets escomptés (88). La croissance observée n'était pas le résultat d'une productivité des ressources engagées mais plutôt celui "*d'une formidable expansion des facteurs de production*" (89).

84. Cf en particulier à deux ouvrages critiques dont s'inspirent encore les analyses actuelles :

- G. Chaliand et J. Mincés, *L'Algérie indépendante*, Maspéro, 1973.

- K. Ammour et C. Leucate, *La voie algérienne*, Maspéro, 1974.

85. T. Benhouria, op. cit., p. 439.

86. Cf El-Kenz, *Au fil de la crise. Quatre études sur l'Algérie et le monde arabe*, éd. Bouchène, Alger, 1989.

87. Selon une expression de A. Benachenhou in dossier *Algérie, Mondes en développement*, op. cit.

88. Selon A. Bouzidi, cité par M. Ecrement, la production industrielle prenait en charge 48 % des besoins nationaux en 1967 et seulement 24 % en 1977 ! op. cit.

89. J. de Benoit et P. Hugon (sous la direction), op. cit., p. 231.

De fait, dès que les investissements industriels se sont relativement ralentis, le taux de croissance dégringole pour devenir inférieur à celui de la population à partir de 1986.

Apparaît ainsi, au grand jour, le caractère rentier l'économie algérienne qui repose essentiellement sur le dynamisme du secteur des hydrocarbures.

Ce dernier, en "consommant" plus de 50 % des recettes qu'il engendre depuis 1977 et ce, dans le but de maintenir ou de renforcer le niveau des recettes en devises fortes, a entretenir l'illusion d'un développement général ou du moins celui de l'industrie.

Au bout du compte, la rente qui devait assurer le financement du processus d'industrialisation, va être de plus en plus utilisée à payer les importations (surtout alimentaires : environ 25 à 30 % des recettes pétrolières) et faire face au remboursement de la dette (de 1986 à 1990, environ 60 à 70 % des revenus extérieurs)...

Au total, ce n'est pas seulement la "révolution industrielle" de l'Algérie qui est bloquée, c'est tout son développement économique et social qui est remis en cause. Incontestablement, depuis 1985-86, le pays s'appauvrit.

3. SOUMISSION DE LA PAYSANNERIE ET CRISE AGRICOLE

Dans une société à dominante rurale et agro-pastorale comme l'Algérie de l'après-indépendance, le projet d'industrialisation n'avait d'autres alternatives, du moins à ses débuts, que "d'enrôler" la paysannerie (ce terme est compris, ici, dans le sens restreint de travailleurs de la terre). D'autant que celle-ci hérite, en principe, du riche secteur agricole colonial.

La couche techno-bureaucratique qui a pris la direction du pays et conçu le projet la considère avant tout comme une force productive susceptible de lui servir comme base d'accumulation. Elle lui refuse, dès le départ, toute possibilité de participer à la définition et à l'élaboration de la politique économique et du projet de société à mettre en oeuvre.

Eu égard aux rapports de force alors en vigueur, il ne pouvait en être autrement : déposédée et ruinée économiquement, déstructurée socialement et culturellement, la paysannerie n'avait d'autre choix que de s'y soumettre, voire même d'y adhérer dans la mesure où le discours du nouvel Etat promettait solennellement (90) de promouvoir un développement au profit des masses paysannes qui ont tant souffert de la spoliation coloniale.

C'est ainsi que la paysannerie est prise en otage; elle doit s'inscrire dans le projet de la techno-bureaucratie si elle veut, en échange, bénéficier de certains d'avantages (accession aux terres coloniales, aide financière de l'Etat, ...).

Aussi, dut-elle se résigner à travailler, en partie, pour le compte de l'Etat (40 % des meilleures terres

90. Tous les textes doctrinaux de l'Algérie (programme de Tripoli de 1962, Charte d'Alger de 1964, Charte de la révolution agraire de 1971, les premiers plans de développement 1967, 1970 et 1974, etc...) insistent sur le lourd tribut payé par la paysannerie pendant l'époque coloniale et par conséquent la "Révolution" se doit de se montrer reconnaissante en défendant ses intérêts.

correspondent à plus de 50 % du potentiel économique de l'agriculture ont été mis sous la tutelle de l'Etat) dans le cadre de la "politique globale de remodelage de la société autour de l'industrialisation".

3.1. L'étatisation de l'agriculture ou l'éviction de la paysannerie

La colonisation de l'Algérie a été essentiellement une colonisation de type agraire. Les colons européens ont érigé leurs exploitations agricoles sur la dépossession et la ruine de la paysannerie algérienne. Refoulée dans les terres à potentiel agricole faible (zones arides, piémonts, montagnes, ...) et acculée à la misère, cette dernière s'est jetée corps et âme dans la résistance anti-coloniale. C'est dans l'espoir de retrouver un jour ses terres perdues et n'ayant plus rien à perdre qu'elle accepte de payer un lourd tribut à la guerre de libération. C'est donc, en toute légitimité, qu'elle se présente à l'indépendance comme un des prétendants à la reprise des domaines coloniaux. Mais, désintégré et "déracinée" (selon l'expression de P. Bourdieu et A. Sayad) par plus d'un siècle d'exploitation coloniale, brisée de surcroît par sept années de guerre dont elle a supporté l'essentiel du poids, elle est évincée par d'autres groupes sociaux qui investissent le nouvel Etat national. Ce nouvel Etat cède, dans un premier temps, devant la détermination des ouvriers-paysans des ex-domaines coloniaux, qui occupent "leurs" exploitations et s'organisent en "comités de gestion" (certains proclament l'autogestion). Il se reprend vite et décide de nationaliser l'ensemble des terres abandonnées par les étrangers et y installe les premières fermes d'Etat.

Dans ces fermes, le modèle d'exploitation colonial est reconduit mais les anciens ouvriers agricoles deviennent officiellement des travailleurs "autogestionnaires". Mises de

fait sous tutelle du ministère de l'agriculture, elles refusent l'accès aux centaines de milliers de petits paysans ou paysans sans terre qui n'ont que la possibilité d'être recrutés en tant que main d'oeuvre saisonnière, pour certains d'entre eux.

La production de ces exploitations "autogérées" est plus que jamais destinée au marché, interne et externe; le surplus monétaire réalisé est capté par les organismes d'encadrement de l'Etat (circuit bancaire, offices d'assistance technique, de commercialisation, ...).

L'histoire de l'étatisation de l'ancien secteur agricole colonial est bien connue, de nombreux auteurs l'ont passé en revue (91). Elle peut être résumée dans le sentance de T. Benhouria : "*la ferme coloniale moins son propriétaire, tel fut le résultat*" (92) mais avec l'efficacité productive en moins, est-on tenté d'ajouter. Car "le déficit du secteur autogéré depuis son avènement revêt un caractère permanent" (93).

Pourquoi cet empressement de l'Etat à s'emparer du domaine agricole colonial ?

La raison nous parait simple. A l'indépendance, le seul enjeu économique d'importance à "sa portée", pourrait-on dire, était la terre et les autres moyens de production agricole laissés par les colons. Tournée vers l'exportation, l'agriculture coloniale était, en effet, grande pourvoyeuse de devises et à ce titre, elle intéressait plus que tout les nouveaux dirigeants.

Quant aux intérêts pétroliers, autre grand enjeu économique, ils ne pouvaient les revendiquer dans l'immédiat en raison de la "proximité" des accords d'Evian qui

91. Tous les auteurs qui ont traité de l'économie algérienne et plus spécialement de son agriculture (A. Benachenhou, H. Benissad, H. Temmar, C. Chaulet, S. Bedrani, A. Bouzidi, T. Benhouria, ...) ont relaté cet épisode dramatique de l'agriculture étatique en Algérie.

92. T. Benhouria, op. cit., p. 34.

93. Cf *Révolution africaine*, n° 1244, 1er janvier 1988, p. 16.

stipulaient le maintien des compagnies pétrolières françaises et surtout leur incapacité à affronter un conflit majeur dans la conjoncture de l'époque (instabilité du nouveau pouvoir due à la guerre des chefs du F.L.N. pour le contrôle de l'Etat, conflit avec le Maroc en 1963, etc...). C'est pourquoi, on songeait plutôt à étendre le secteur agricole de l'Etat, par l'expropriation de la paysannerie nationale détentrice d'un important capital foncier ou considérée comme telle.

De fait, devait être lancée, dès 1966, une réforme agraire, si ce n'était la persistance de luttes farouches au sein de l'Etat (coup d'Etat de juin 1965, nouvelle tentative en 1967, ...).

Il a fallu donc attendre 1971 pour que soit proclamée la "Révolution agraire" dont le but avoué était d'agrandir de façon substantielle la propriété de l'Etat sur la terre en nationalisant la propriété foncière para-publique (terres communales, domaniales, habous : relevant du culte, ...) et une partie de la propriété privée. Le texte officiel portant "Révolution agraire" paru en novembre 1971 annonçait un programme radical :

1. Il décide la nationalisation intégrale des terres et des moyens de production qui s'y trouvent quand les propriétaires sont absentéistes (ceux des propriétaires qui n'exploitent pas eux-mêmes directement leurs terres).

2. La nationalisation des terres exploitées par leurs propriétaires mais dont la superficie dépasse un certain seuil (le texte précise que la superficie doit être limitée de façon à ce que l'exploitation corresponde à la capacité de travail du propriétaire-exploitant et de sa famille, ...).

Cette volonté de renforcer l'emprise de l'Etat sur l'agriculture, qui avait pour premier fondement la "nécessité" pour la techno-bureaucratie montante de se

construire une base économique, s'est accentuée, à notre sens, au fur et à mesure que déclinait la rentabilité financière du secteur "autogéré". Des progrès décisifs étaient, en effet, attendus de la mise en valeur des anciennes fermes coloniales pour d'une part nourrir correctement la population et consolider la position de l'Algérie sur les marchés extérieurs (objectifs du plan triennal et du 1er plan quadriennal). Ces objectifs n'étant pas atteints par la politique d'intensification de la production (utilisation intensive d'intrants agricoles, engrais, matériel, etc...), il est préconisé l'augmentation de la surface agricole utile (S.A.U.) contrôlée par l'Etat.

"Après la période marquée par des efforts d'organisation et de rééquipement du secteur autogéré (...) les efforts réalisés (...) ont permis de mettre en place les conditions structurelles et techniques d'un développement rapide de l'économie agricole, à la mesure tant de l'importance des populations qui en dépendent que des besoins alimentaires croissants du pays (...). Mais l'acquis le plus important est le plus déterminant pour l'avenir aura été la préparation et la réalisation avancée de la "Révolution agraire" (94).

En fait, parallèlement à l'élargissement de la base foncière de l'Etat par la mise en oeuvre de la "Révolution agraire" et de ses nouvelles modalités de gestion (système coopératif jouissant d'une grande autonomie de gestion), les planificateurs espèrent relancer la production du secteur "autogéré" en lui appliquant les mêmes règles que le secteur de la "Révolution" agraire.

De grands espoirs sont placés dans cette nouvelle donne de l'agriculture étatique. Aussi, le 2è plan quadriennal (1974-77) prévoit d'augmenter le niveau de production moyenne de 50 % par rapport à celui atteint lors du plan précédent (1970-73). Peine perdue, la production agricole stagne et tend même à décroître dans les années qui suivent l'opération de renforcement du secteur agricole d'Etat.

94. Extrait du rapport général du 2ème plan quadriennal cité par M. Ecrement, op. cit., p. 125.

Tableau n° 4

*Evolution indiciaire de la production de 1969 à 1977
(moyenne 1969-1971 = 100)*

1969-1971	1973	1974	1976	1977
100	87	88	92	83

Source : G. Mutin, "Agriculture et dépendance alimentaires en Algérie", *Maghreb-Machrek* n°90, oct.-déc. 1980.

Quand bien même, cette opération aurait été judicieuse, elle intervient dans un moment plutôt défavorable à l'agriculture de façon générale, celui du gonflement des recettes pétrolières. Cet événement est, en effet, de nature à freiner la volonté de reprise de la production agricole dans la mesure où le budget de l'Etat trouve de nouvelles ressources. Dès lors, les objectifs fixés en matière de transformation de structures agraires ne peuvent qu'être mollement suivis. En particulier, la "Révolution" agraire tend à être mise en sourdine; la techno-bureaucratie revient, de fait, sur son intention d'accorder l'autonomie de gestion aux paysans du secteur public (95).

95. On verra dans le chapitre IV portant sur les réformes économiques et politiques de la décennie 80, comment, à la suite de la baisse des revenus des hydrocarbures intervenue au cours de cette période, la techno-bureaucratie s'est mise à reconsidérer sa politique agricole et son attitude vis-à-vis de la paysannerie.

Elle entame, à partir de 1982, un processus qui évolue vers une privatisation de la propriété agricole d'Etat et une libéralisation de l'ensemble des activités inhérentes à l'agriculture (modes de faire-valoir, production, commercialisation, système des prix, etc...).

Aux 2,5 millions d'hectares du secteur "autogéré" employant quelque 150.000 travailleurs, la "Révolution" agraire ne fait, tout compte fait, tomber dans l'escarcelle de l'Etat qu'un peu plus d'un million d'hectares sur lesquels sont organisées de nouvelles fermes d'Etat (dites coopératives de la R.A.) et installées 100.000 paysans sur 1 million de paysans pauvres recensés à la veille de son lancement (représentant une population rurale de 6 millions de personnes sans moyens de subsistance).

Mais, au total, c'est l'essentiel des meilleures terres du pays que l'Etat met sous sa coupe tout en n'intégrant qu'une petite partie des paysans pauvres ou sans terre (96).

En s'accaparant d'une bonne partie du potentiel agricole, l'Etat vise à concurrencer la paysannerie privée et contrôler la production agricole. En fait, ce qui est recherché, c'est l'intégration dans l'agriculture "moderne" de la frange qui a déjà un pied dans l'économie marchande et laisser le reste comme "armée de réserve" pour les besoins en main d'oeuvre du projet d'industrialisation.

L'étatisation de l'agriculture a ainsi pour but de mettre en place un modèle de production agricole performant économiquement et financièrement, à l'image du modèle technologique occidental, de façon à modifier les comportements économiques et socio-culturels de la paysannerie. Aux yeux de la techno-bureaucratie, les chances de réussite de l'industrialisation dépendent de sa capacité à réduire le "magma" paysan car celui-ci est porteur d'une autre rationalité, totalement opposée à la sienne.

La "Révolution", c'est-à-dire le développement industriel *"n'avancerait pas si elle ne parvenait pas à modifier la mentalité du paysan et à détruire chez lui toutes*

96. On estime à 20 % le pourcentage des paysans pauvres ou sans terre (ceux qui ont de 0 à moins de 10 ha de terres selon des évaluations algériennes faites en 1971-72 en vue des nationalisations foncières) qui ont pu bénéficier d'un emploi dans le secteur agricole étatisé.

les structures archaïques de pensée, d'action, de vision du monde" (97).

Ainsi, pour asseoir son projet de développement, l'Etat techno-bureaucratique projette de faire subir un traitement de choix au monde paysan. S'improvisant entrepreneur agricole, il opte délibérément pour le modèle de production intensif (grandes exploitations de type capitaliste, utilisant des facteurs matériels et peu de main d'oeuvre) censé être d'une grande efficacité productive, de façon à discréditer à jamais le modèle traditionnel paysan sur le terrain de la production agro-alimentaire. On marginalise donc le secteur agricole privé en lui refusant toute aide technique et financière tandis qu'au plan politique il lui est refusé toute forme d'organisation autonome.

Les paysans qui ont la possibilité d'entrer dans le secteur d'Etat se voient transformés en salariés agricoles ou plutôt en "paysans fonctionnaires" de l'Etat, les autres sont invités à adopter le modèle étatique, pour ceux qui détiennent un capital foncier suffisant, ou disparaître (à disposition des autres activités).

Perçue comme l'héritière d'un ordre socio-économique réfractaire à l'avènement de la mentalité industrielle, la paysannerie algérienne est sommée globalement d'abandonner son mode de vie ancestral et se projeter dans le nouveau projet de société défini par la techno-bureaucratie planificatrice.

Toutefois, il faut préciser que cette "sommation" n'est pas vécue par les planificateurs comme une mesure répressive contre les paysans mais plutôt comme une action allant dans le sens de leur "libération". Ils "sont persuadés que leur tutelle sur la paysannerie est nécessaire à l'amélioration du sort de celle-ci" et à la perspective de lui faire "*acquérir (...) la capacité de participer à la définition de la*

97. Extrait de la Charte nationale de 1976, cité par P.R. Baduel, "Logique étatique et rationalité paysanne", in *Revue de l'Occident musulman et méditerranéen*, n° 45, oct.-déc. 1987.

stratégie du développement et à l'exercice du pouvoir d'Etat" (98).

Officiellement donc, l'étatisation d'une grande partie du potentiel agricole n'est pas une "expropriation" des paysans mais une manière de les faire accéder à la modernité économique et politique (produire selon les règles de l'économie moderne et participer au pouvoir d'Etat).

Reste à savoir comment s'est traduite cette politique au niveau de la production agro-alimentaire et plus globalement sur le projet de développement industriel.

3.2. Logique développementiste et crise de l'agriculture

C'est le groupe des "industrialistes", fer de lance de la techno-bureaucratie qui a consacré la politique d'étatisation de l'agriculture. Mais, en empêchant les paysans d'accéder, en grand nombre, aux terres libérées par le colons et en évinçant certains de leurs propres terres ("Révolution" agraire), ce groupe n'avait pas l'intention de les distribuer aux paysans les plus démunis, encore moins d'en faire profiter, de façon privative, ses membres. Son objectif est d'arriver à mettre en place un secteur agricole d'Etat moderne en mesure de jouer un rôle d'appui à son projet d'industrialisation.

A ses yeux, un certain type d'organisation de l'agriculture est nécessaire à l'épanouissement de l'industrie.

"De même que l'industrie ne doit pas compter principalement sur l'exportation, mais contribuer à

98. S. Bedrani, "Algérie, une nouvelle politique envers la paysannerie ?", R.O.M.M., n° 45, oct.-déc. 1987, p. 58.

intervertir l'économie algérienne, de même l'industrie doit tout à la fois contribuer à moderniser ce qui demeurera longtemps la source principale d'activité économique, l'agriculture, et trouver dans cette partie importante les débouchés principaux ou d'appoint pour ses fabrications" (99).

Telle était, ainsi formulée par son "conseiller", G. De Bernis, la préoccupation stratégique de ce groupe d'industrialistes.

L'option arrêtée était de contrôler étroitement l'activité agricole. D'eux mêmes les paysans sont considérés inaptes, insérés qu'ils sont dans des structures de production disparates et souvent inefficaces, à se mobiliser et s'organiser pour une telle entreprise.

"On ne peut se contenter d'agir sur les structures en escomptant que les paysans feront par leurs propres moyens le reste du chemin vers le développement : dans les conditions précaires dans lesquelles ils vivent, ils sont incapables d'appréhender et de maîtriser les données du développement" (100).

On recherche donc à mettre en oeuvre un système de production agricole basée sur la mécanisation, évitant ainsi de faire appel à une main d'oeuvre paysanne abondante. En toute logique, la frange paysanne "recrutée" dans cette perspective est celle qui a déjà une certaine "expérience" en la matière.

En tout état de cause, avec la "Révolution" agraire et les nouvelles dispositions qu'elle apporte en matière de gestion des exploitations, applicables à l'ensemble du secteur agricole d'Etat, les "recrues" sont obligées de souscrire à un contrat. Ce contrat dont les modalités sont fixées par décret "leur fait obligation de respecter les méthodes, objectifs et systèmes de production définis dans le

99. G. Destanne de Bernis, cité par P.R. Baduel, op. cit., p. 6.

100. Extrait de la Charte de la "Révolution" agraire, cité par G. de Villers, op. cit., p. 215.

cadre des plans de développement agricole et de se conformer à des plans de culture" (101).

Auparavant, dans les domaines "autogérés", un directeur d'exploitation représentant l'Etat est chargé de veiller à l'application du modèle arrêté par le planificateur dont la fixation du "*nombre optimum de travailleurs permanents techniquement nécessaires à l'accomplissement du programme économique de l'exploitation*" (102).

C'est dire que les formes d'organisation de l'agriculture étaient plus ou moins dictées par les nécessités supposées ou réelles du projet de développement industriel.

Celui-ci exige des paysans de modifier leurs habitudes de travail et de production afin de s'adapter aux normes et au rythme de l'industrie. C'est ainsi que la technobureaucratie, convaincue de son rôle d'avant-garde dans le processus de transformation économique et social engagé par le pays, définit seul les places et les fonctions des "participants" à l'aventure.

Si, par principe politico-idéologique, elle déclare la porte ouverte à tous, elle n'en exclut pas moins certaines catégories sociales considérées comme hostiles à son projet. C'est le cas de la paysannerie traditionnelle dont elle tente de remplacer le travail et ses formes traditionnelles d'exploitation par une combinaison nouvelle de facteurs de production où la technologie tend à se substituer au travail ou du moins à prendre une place prépondérante dans le procès de production. Ainsi, ne sont "sélectionnés" et intégrés dans l'agriculture moderne que veut mettre en branle l'élite industrialiste, que ceux des paysans censés souscrire aux nouvelles conditions de mise au travail (paysans prolétarisés, techniciens agricoles, ...). Le système industriel fixe des impératifs socio-économiques que l'organisation du secteur agricole doit respecter dans la

101. G. de Villers, op. cit., p. 194.

102. S. Bedrani, *L'expérience algérienne d'autogestion dans l'agriculture*, C.R.E.A.D. Alger, 1990.

perspective du développement global intégré souhaitée par le planificateur.

Au besoin, des mesures sont prises par le pouvoir techno-bureaucratique pour "ajuster" le comportement ou le fonctionnement de l'agriculture à ces impératifs. Les relations techniques et économiques entre l'industrie et l'agriculture sont conçues par des spécialistes en planification et en calcul opérationnel.

Les prix relatifs régissant les échanges intersectoriels sont calculés "rationnellement" de façon à assurer "l'harmonie" du système économique ou du moins à éviter de grands dysfonctionnements.

Tendus vers ce but, l'élite industrialiste s'évertue à extraire l'activité agricole de son cadre traditionnel pour l'insérer dans les rouages de son administration économique.

La volonté de "rationalisation" de cette activité trouve sa raison d'être dans la méfiance des promoteurs du développement industriel envers le monde paysan. Celui-ci est perçu comme une survivance d'une culture "pré-industrielle" qu'il faut réduire par tous les moyens. L'un de ces moyens, inspiré de l'expérience historique de développement des pays capitalistes économiquement avancés, est l'installation d'un modèle de production agricole concurrentiel du modèle paysan.

Du point de vue officiel, il s'agit d'aider les paysans à sortir de leurs structures productives archaïques et en faire des agents économiques modernes susceptibles de s'imposer en partenaires et d'égal à égal avec d'autres agents. C'est même un principe socio-économique incontournable si l'on veut assurer *"la participation du secteur agricole au développement économique et l'intégration des sociétés rurales aux sociétés industrielles"* (103), croit-on dans de nombreux pays en développement.

De fait, dans le cas qui nous concerne, l'Algérie, l'insertion ou, au besoin, la négation de la paysannerie (à

103. H. Medras, J. Tavernier, "Terres, paysans et politique", SEDEIS, *Futuribles*, t. 1, 1969, p. 18.

elle de choisir !) est postulée nécessaire à la bonne marche de la politique de développement (104). C'est une croyance qui a force de loi économique. En vertu de cette loi, les dispositions prises à l'endroit des paysans (nationalisation des terres, imposition d'un modèle de production agricole nouveau, discrimination dans l'affectation des ressources d'investissement selon le mode de faire-valoir, etc...) sont considérées comme allant de soi et servant les intérêts de ces paysans. Le bonne intention de l'Etat ne fait guère de doute, elle s'exprime dans sa doctrine de développement qui *"se prononce clairement pour une croissance équilibrée des secteurs industriel et agricole; l'un devant fournir prioritairement à l'autre les biens de productivité indispensables à son développement, l'autre fournissant les matières premières pour les industries agro-alimentaires, la main d'oeuvre excédentaire"...* (105).

Sur cette base, la techno-bureaucratie estime qu'une "association" avec un certain nombre de paysans, dans le cadre d'une agriculture plus ou moins planifiée correspond tout aussi bien aux attentes de ces paysans qu'à ses propres intérêts.

L'harmonie des intérêts disparaissant sous la logique des rapports de force, "l'association" s'est vite révélée un lieu où s'affrontent des objectifs contradictoires.

La logique développementaliste des tenants du projet d'industrialisation consiste à faire des paysans des producteurs efficaces de biens nécessaires à la réussite du projet : matières premières agricoles pour l'industrie et nourriture pour ses ouvriers.

Les paysans, quant à eux, retiennent du contrat d'association avec l'Etat, une promesse de terre (106), une aide technique et financière de façon à retrouver leur autonomie de décision, leur liberté d'organiser leur travail et de disposer des fruits de ce travail.

104. Cf B. Etienne, *Problèmes agraires au Maghreb*, éd. du CNRS, 1978.

105. S. Bedrani, *Algérie, une nouvelle politique ... op. cit.*, p. 57.

106. Cf. C. Chaulet, *La terre, les frères et l'argent*, op. cit.

Il ne s'agit point pour eux de (re)devenir des ouvriers-paysans comme au temps de la colonisation.

Sentant l'emprise de l'Etat s'exercer de plus en plus sur eux alors que la politique économique promettait de leur faire regagner leurs "droits historiques", les paysans adoptent une "logique de retrait" (107) et de ruse. Ils ajustent leur effort productif à leur rémunération et guettent toutes les opportunités de gain qui s'offrent à eux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur agricole. Ces opportunités consistent assez souvent à affecter une bonne partie de leur force de travail à des occupations extra-agricoles et à utiliser autant que possible et au moindre coût les instruments, services et produits de leurs exploitations.

"Bref, le paysan du secteur agricole d'Etat se comporte comme un simple salarié quand il travaille pour le domaine autogéré ou la coopérative (donner le moins possible de son temps et de son énergie en obtenant le plus possible) mais comme un véritable paysan quand il active pour sa famille, ne ménageant ni son temps, ni sa peine" (108).

C'est, au passage, ce qui explique le phénomène apparemment bizarre constaté par les enquêteurs de l'agriculture étatique, de l'amélioration du niveau de vie des familles paysannes qui en tirent officiellement leurs moyens de subsistance, alors que le niveau de la production agricole tend plutôt à baisser.

Au delà des problèmes techniques, organisationnels et financiers (mauvaise combinaison des facteurs de production, méthodes de gestion inappropriées, insuffisance de crédits à l'agriculture, ...) qui sont loin d'être négligeables, il nous semble que la cause essentielle de la crise agricole en Algérie, réside dans le statut réservé aux paysans dans l'approche du développement.

On pensait que pour insérer le plus possible de paysans dans le champ de la rationalité économique, le statut de

107. Ibid.

108. S. Bedrani, *Algérie, une nouvelle politique*, op. cit., p. 59.

producteur dans une ferme d'Etat, loin d'être un pis-aller pour les paysans allait être vu comme un moyen de promotion sociale.

Erreur fatale pour l'agriculture étatique. Car, le paysan, loin d'y investir son avenir et celui de sa famille, considère sa présence dans ce secteur comme une phase de transition vers un emploi dans une activité extra-agricole ou ... le retour vers son lopin de terre privé.

Le modèle de production agricole porté par l'Etat et qui s'inscrit dans sa problématique de développement intégré, ne correspond pas aux attentes des paysans; il est rejeté par ces derniers qui, pour échapper à une dépendance totale, développent des stratégies qui perturbent la logique de la planification agricole (109). Ils détournent tous les mécanismes juridiques ou techno-économiques qui sont élaborés en vue de l'exploitation intensive de leur force de travail. Dès lors, la production effective n'est jamais conforme aux normes de la planification et les efforts d'investissement de l'Etat appelés à la rescousse périodiquement pour améliorer la situation des exploitations n'a pas d'effets sensibles.

En conséquence, les objectifs d'accroissement des capacités exportatrices de l'agriculture pour dégager des ressources pour l'industrie et mettre à disposition du marché interne des biens alimentaires à bon marché, s'estompent. Le pays devient un grand pays importateur de denrées alimentaires et l'industrie, loin d'instaurer des liens symbiotiques avec l'agriculture, s'en éloigne et se tourne vers le marché international.

Ainsi, d'avoir persisté dans sa volonté de s'ériger en entrepreneur agricole, en se posant en concurrent déloyal de la paysannerie privée et en refusant l'autonomie à la frange engagée dans ses exploitations, l'Etat algérien a institué lui-même les blocages de son développement agricole et au delà, l'échec de son modèle d'accumulation. La crise de

109. C. Chaulet, *La terre, les frères et l'argent*, op. cit.

l'agriculture explique pour une large part celle de l'industrialisation.

Une nouvelle politique agricole semble se mettre en place ces dernières années (privatisation des terres et des moyens de production agricoles, plus grande attention accordée à l'agriculture, levée des entraves administratives, ...). Mais est-il facile de reconstituer un paysannat déstructuré par plus d'un siècle de colonisation agraire et deux décennies d'étatisme et d'industrialisme forcés ? La question reste ouverte.

Conclusion

Ainsi donc, dès l'origine de l'Etat algérien, la problématique du développement s'inscrivait dans une vision saint-simonienne du développement, à savoir la perspective d'une construction sociétale par le biais d'une politique d'industrialisation.

Partant de là, point n'est besoin d'interroger les structures sociales en vigueur, ni de solliciter l'avis des forces en présence. Dans une société à dominante paysanne, donc supposée historiquement peu ou pas au fait de la culture industrielle, c'est à l'Etat, investi par une catégorie sociale "progressiste", la techno-bureaucratie, que revient l'accomplissement de cette mission.

Ayant la charge, en premier lieu, de mobiliser les ressources nécessaires à ce projet, la techno-bureaucratie s'est employée à contrôler le surplus agricole en nationalisant les terres anciennement coloniales et une partie de celles appartenant aux autochtones. Le secteur agricole d'Etat prend la forme et on lui fixe comme objectif de tisser liens organiques rapides avec l'industrie de façon à

favoriser un développement intégré et endogène conformément au schéma arrêté par le planificateur.

Dès la fin du plan inaugural (1967-1969) survient la rente pétrolière. La techno-bureaucratie y voit l'occasion de renforcer le projet et d'asseoir ses ambitions, elle se lance dans une sorte de frénésie industrialiste à la mesure de la course au pouvoir qui motive les catégories qui la composent : les technocrates et les bureaucrates.

Mais l'enthousiasme provoqué par la rente pétrolière, au lieu de donner un coup de fouet à la dynamique de développement telle que prévu par schéma théorique, devient un enjeu de pouvoir entre la technocratie et la bureaucratie et accessoirement la paysannerie qui en profite pour échapper au rôle qu'on lui a assigné au départ (servir l'industrie).

Des stratégies de groupes s'opèrent pour le partage de la rente; chaque catégorie voit, désormais, dans le processus d'industrialisation un moyen de renforcer son pouvoir. Il en résulte, comme le remarque M. Ikonicoff à propos aussi de l'Amérique Latine, une pratique économique qui repose plus sur une logique de pouvoir que sur une logique d'accumulation productive (110).

De là, découlent les dérives de la rationalité économique que nous avons repérées surtout dans les ambiguïtés de l'alliance techno-bureaucratique.

Celle-ci s'est avérée inopérante dans la mesure où ses deux protagonistes ont déployé des logiques de guerre de position qui, si elles ont pu cohabiter à la faveur de la rente pétrolière, n'ont pas moins compromis la viabilité, à moyen et à long terme, de l'industrialisation.

Déjà, dans l'agriculture, cette confrontation s'est soldée par une crise de la production agricole; les ouvriers-paysans du secteur d'Etat ont vite développé une stratégie de

110. Cf M. Ikonicoff, "L'industrialisation du Tiers-Monde à l'épreuve des mutations", *Tiers-Monde* n° 107, juillet-sept. 1986.

repli et du moindre effort tout en continuant à capter tous les "avantages" possibles que leur permet leur statut (salaire stable malgré sa faiblesse, utilisation des biens de l'exploitation à des fins privées, etc...) tandis que les paysans privés adoptent un comportement d'attente en captant eux-mêmes le maximum de revenus distribués par l'Etat.

Au total, la vaste projet d'industrialisation se transforme, grâce à la rente énergétique, en un gigantesque "festin" : les ressources d'accumulation échouent dans un processus de consommation improductive. Sous le prétexte d'une demande de développement, de projets industriels, l'ensemble de la société algérienne se met, de façon opportuniste, à vivre de la rente. Jusqu'au jour où la rente se tarit. Alors le consensus apparent pour l'industrialisation éclate, l'alliance techno-bureaucratique se transforme en crise politique ouverte, la paysannerie revendique le retour à la terre dans le cadre privé, la gestion publique de l'industrie est remise en cause, etc... Bref, le développement industriel n'a pas eu lieu.

CHAPITRE III

**L'IRRUPTION DU SOCIAL ET DU
CULTUREL OU LA DISQUALIFICATION
DE LA MODERNITE**

Introduction

La grande ambition de l'Etat algérien de l'après-indépendance est d'entraîner la société "traditionnelle" dans la grande aventure de la modernité, entamée mais dans le même temps bloquée par la colonisation. Cette perspective lui ouvre la possibilité de s'imposer en tant que principal sinon unique acteur dans la construction de la société post-coloniale.

Aussi, dans un esprit paternaliste, il définit les besoins de "sa" société et postule un niveau de sous-développement qu'il entreprend de résorber par une politique de développement accélérée fondée sur un programme de modernisation économique. Par ce biais, l'Etat national est convaincu de détenir l'arme infaillible de la modernité, seule capable de déclencher la dynamique nécessaire au règlement de la question du retard économique et social et ce, dans les délais les meilleurs.

Il fallait, pensait-t-on, faire un saut décisif dans la modernité pour, d'une part, dépasser l'héritage colonial (généraliser le processus de modernisation que le système colonial a confiné dans des espaces très restreints) et, d'autre part, "conjuré" les anachronismes et autres rigidités de la société "traditionnelle".

C'est ainsi que la société algérienne reçoit, à la suite de l'expérience coloniale, première agression d'une modernité extérieure le choc brutal d'une modernité aux couleurs nationales.

Bien sûr, le discours officiel s'engage à sauvegarder les valeurs nationales, en particulier l'Islam et prône un certain équilibre et même une certaine symbiose entre la modernité et la tradition, mais sur le mode du vœu comme

s'il présentait l'affrontement à venir entre les deux champs historiques.

"Le postulat implicite [mais inavoué] est que les deux sont inconciliables, mais nul ne dit sur quelles bases, dans quelles conditions, à quels prix, ni ne définit les critères de décision en cas de conflits" (1).

Et le conflit est quasiment programmé en raison du modèle politico-économique arrêté (approche constructiviste exacerbée) et des arrières pensées du pouvoir politique pour qui la référence à la tradition n'est qu'un leurre, une sorte de compromis factice pour faire croire en la possibilité d'une modernisation "lisse" et sans heurts.

En réalité, la cohabitation est illusoire. La modernité qui arrive par la canal de l'Etat-Nation, par bribes et "paquets" souvent incohérents, est vécue par une grande partie de la société comme un "cadeau" suspect et de toute façon difficile sinon impossible à maîtriser telle quelle (livrée en fragments épars).

En réaction d'auto-défense, la société algérienne se rebiffe ou plutôt fait le dos rond et tente de déployer diverses stratégies d'adaptation.

Ces stratégies peuvent varier d'un groupe social à un autre. Elles se caractérisent par une grande dose d'opportunisme. Il n'y a pas de refus global et déclaré de la modernité; elle est, en apparence bien reçue, mais systématiquement détournée et interprétée par certaines logiques sociales et politiques concurrentes (reproduction familiale et communautaire, compétition des groupes pour l'accès au pouvoir et le contrôle des richesses de la société, reconstitution de pratiques anciennes : consommation collective "improductive" du patrimoine, transferts communautaires empêchant l'accumulation du capital, etc...).

1. M. Mammeri, *Aventures et avatars de la modernité*, op. cit., p. 20.

Toutefois, dans la tentative d'adaptation à la vague modernisatrice, tous les groupes sociaux n'ont pas les mêmes capacités de négociation de leurs intérêts. Beaucoup perdent au change !

Ces perdants se retrouvent dans la situation objective de contester la modernité. La forme religieuse de cette contestation est la plus importante et surtout la plus spectaculaire.

Au delà de sa rhétorique spirituelle, on peut interpréter cette contestation religieuse vite devenue intégriste comme l'expression de la difficulté, voire de l'impossibilité d'accès, pour une partie importante de la population, aux bienfaits de cette modernité, notamment des avantages matériels. En ce sens, le phénomène est aussi politique.

Si cette hypothèse est correcte, il serait alors possible de dire que l'irruption du socio-culturel et du politique est la manifestation d'une espèce de capital populaire symbolique qui tend à compenser le déficit de modernité (2).

Mais, phénomène paroxystique, la réaction intégriste est pas définition utopique; elle n'affronte pas la réalité historique, elle la contourne. Car, dans une perspective d'évolution réaliste, la société algérienne et au delà toutes les sociétés du Tiers-Monde, réalisent instinctivement l'impossibilité historique du refus intégral de la modernité.

Elles ne peuvent qu'inscrire leur avenir dans une sorte d'approche pragmatique; elles sont, dans tous les cas de figures, acculées à "*répondre de façon neuve à une situation modifiée*" (3) de leur existence.

2. L'accès au culturel, au religieux et de façon générale aux mythes et aux croyances est, en principe facile et à la portée de tous, car relevant de l'imaginaire. C'est pourquoi, les exclus de la modernité se tournent, en désespoir de cause, pourrait-on dire, vers ce capital symbolique.

3. Cf M. Mammeri, op. cit.

Ce qu'on appelle l'activité socio-économique informelle relève de cette démarche sociétale qui ne peut qu'être une attitude d'adaptation aux changements, de toutes façons, inévitables.

1. DEVELOPPEMENT PAR LE HAUT ET MODERNITE EN ALGERIE : UNE DEMARCHE AMBIGUE

L'indépendance politique était pour les nationalistes algériens l'acte inaugural de l'entrée de leur pays dans l'histoire de la modernité. Jusque là, ils se considéraient hors de l'évolution du monde, victimes du processus d'involutions coloniales. Il fallait donc conjurer le cours de l'histoire par une action délibérée d'insertion dans la trajectoire tracée par les pays industrialisés.

A leurs yeux, la volonté pouvait suppléer aux vicissitudes historiques, combler les lacunes et rattraper le retard accumulé par rapport à la partie du monde scientifiquement et technologiquement avancé.

Cette volonté avait à s'armer du seul moyen véritablement performant : la modernisation économique. Celle-ci appréhendée comme le principal fondement de la construction des pays développés, est instrumentalisée et condensée dans des formules "prêt à l'emploi".

C'est l'Etat-National, avatar du nationalisme anti-colonial, qui définit le contenu et les contours de la modernité à mettre en oeuvre, maintenant à distance la société jugée immature pour prendre en charge elle-même son développement.

Il opte donc pour ce qu'il croit être le fer de lance de cette modernité : son volet techno-économique et tente de refouler au delà des frontières nationales sa substance

immatérielle jugée secondaire et, pour l'heure, nocive car pouvant semer le doute et la critique (4).

Suprême ambigüité, le projet exclut la participation des masses, des groupes sociaux organisés, il est l'affaire des techno-bureaucrates !

1.1. Modernité étatique et construction nationale

Entre la société et le projet d'adoption de la modernité s'interpose l'Etat, c'est lui qui décide de ce qu'il convient d'injecter dans le corps social pour l'arracher à sa léthargie.

La société issue de la colonisation est désorientée, elle a perdu l'essentiel de ses repères. "*Elle ne sait ni ce qu'elle est, ni ce qu'elle veut, ni par où commencer à devenir*" (5). C'est le cas de la société algérienne qui, émergeant d'une longue période de domination coloniale, ottomane puis française, ses structures économiques et socio-culturelles plus ou moins démantelées, était devant un vide sociétal. Ce vide est, en partie, à l'origine du besoin social d'une structure de commandement pour la société, en vue de se redonner un semblant de cohérence et de point de ralliement symbolique.

Ainsi, l'Etat-Nation du Tiers-Monde puise une partie de sa légitimité (ou plutôt sa seule légitimité) de la difficulté où se trouve la société d'exprimer des décisions collectives. Il tire avantage de cette situation pour substituer son autorité et son organisation bureaucratique

4. Cf A. Larif Béatrix, *L'Etat tutélaire, système politique et espace éthique*, op. cit.

5. M. Hussein, *Versant sud de la liberté*, op. cit., p. 98.

à la désarticulation de la société (6) et ambitionne d'inculquer à cette dernière la modernité qu'elle a refusée parce qu'imposée et sélective lors de la colonisation. Il entend réussir là où le système colonial a échoué.

Le nationalisme, incarné désormais par l'Etat-National, reprend à son compte, sous le slogan du développement indépendant, le vieux projet colonial de "civilisation" des peuples restés en marge de l'histoire. Pour ce faire, profitant de son caractère national et endogène, il **entreprend** d'emblée de précipiter la décomposition des structures socio-économiques qui sont restées en éveil face aux mutations imposées de l'extérieur. La résistance au changement n'a plus de raison d'être; au contraire, il faut appliquer, selon lui, de façon plus intensive la loi de l'évolution accélérée de l'histoire enclanchée en occident à la Renaissance et surtout depuis la Révolution industrielle (7).

Les énergies canalisées dans cette résistance doivent être utilisées cette fois-ci dans le sens du changement préconisé par l'Etat-Nation. Ce changement est supposé avoir d'autres vertus dès lors qu'il n'est plus suscité par une puissance extérieure; sous couvert de l'Etat-national, il porte le sceau de la nation et change de nature.

Il n'est plus porteur d'une modernité imposée mais voulue et désirée; à la limite, on accepte de "faire succéder une aliénation acceptée à une aliénation imposée" (8).

Ainsi, tout est dans la forme et le contexte. L'Etat-National, garant de l'intégrité physique, morale et culturelle, sert de rempart aux tentatives de reconquête néo-coloniale et se dote d'organes appropriés pour filtrer les différentes éléments de la modernité allogène. Ce rôle dont l'importance est continuellement rappelé par le discours officiel confère à l'Etat une place démesurée dans

6. Cf H. Beji, *Le désenchantement national*, op. cit.

7. Cf M. Mammeri, *Aventures et avatars de la modernité*, op. cit.

8. Ibid, p. 20.

la société (9). L'Etat algérien a même, pendant quelques années, prétendu défendre les intérêts du Tiers-Monde (10).

Cela implique une forte concentration de pouvoirs, de grands moyens politiques et matériels et surtout la mise sous le boisseau des contradictions et des hétérogénéités de la société susceptibles d'affaiblir le pouvoir central. Comme au temps de la mobilisation anti-coloniale, tous les groupes sociaux doivent s'aligner derrière la même structure de commandement.

Aussi, les différentes composantes du national (éthnies, cultures, clivages économiques et socio-politiques divers, ...) sont déclarées irrécevables telles quelles par le nationalisme étatique qui définit un cadre unique d'intégration socio-culturel et politico-économique.

Dans cette perspective, l'Etat-national se donne tous les instruments nécessaires pour exercer une grande pression sur l'ensemble de la société et lui inculquer de nouveaux comportements favorables à la modernité économique : éloge de la science et de la technologie, mise en exergue du modèle urbano-industriel, dévalorisation du mode de vie paysan et traditionnel.

Pour cela, l'Etat algérien recrute, dès la première année de l'indépendance, une armée de fonctionnaires (11) pour se donner une administration en mesure de mettre en oeuvre le programme de modernisation arrêté.

L'ambition de transformer les anciennes structures socio-économiques n'est pas dénuée d'arguments car le système colonial les avait, dans une large mesure, figées. De fait, *"en 1962, en dépit des mouvements d'industrialisation pendant les deux guerres mondiales, des*

9. Cf M. Camau, *Tunisie au présent, une modernité au dessus de tout soupçon*, éd. du C.N.R.S., 1987.

10. En 1974, à l'Assemblée générale de l'O.N.U., le président Boumédiène avait revendiqué, au nom du Tiers-Monde, l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

11. De 30.000 en 1955, le nombre d'agents de l'Etat est passé à 300.000 en 1963, selon T. Chentouf in *"Cultures, techniques et société en Algérie"*, **Tiers-Monde** n° 83, juillet-sept. 1980.

tentatives à partir de 1956 et du Plan de Constantine, l'économie algérienne est peu industrialisée (...). A l'exception d'un secteur minoritaire, les techniques et l'organisation du travail des fellahs et de paysans ne connaissent pas de véritable révolution" (12).

Cette révolution (13) engagée mais bloquée, l'Etat national se propose de la remettre sur les rails. Partant du constat que la modernisation coloniale fut sélective, voire même délibérément discriminatoire, il entreprend de "nationaliser" cette modernisation et la propager à tous les niveaux de la société algérienne.

La stratégie générale décidée était d'enclancher un bouleversement infrastructural et matériel de la société à partir duquel devait en découler une transformation socio-culturelle profonde. Selon, une opinion bien arrêtée dans les cercles du pouvoir dans l'Algérie des années 60, le changement infrastructural conditionnait le changement superstructurel. C'est la raison pour laquelle l'effort de l'Etat a porté principalement sur l'investissement économique et la formation de techniciens, le tout organisé de façon très centralisé et planifié. Le débat entre la modernité et la tradition a, ainsi, été vite tranché.

Les valeurs et les comportements socio-économiques inhérents aux anciennes formes d'organisation sociale, considérés comme des freins au changement, sont dépréciés par le discours étatique et déclarés incompatibles avec le progrès. Malgré quelques précautions de style, l'éventuelle convergence ou synthèse entre certains éléments de la tradition et de la modernité est tout simplement évacuée. D'emblée, l'Etat-national définit son projet de

12. Idib, p. 587.

13. Le concept de révolution industrielle a, chez les décideurs algériens, une acception très étriquée. Il est généralement compris comme une rupture brutale dans l'histoire des pays industrialisés, rupture qui aurait permis à ces pays de passer de l'ère féodale à l'ère industrielle du jour au lendemain. Et la modernisation économique est considérée comme le vecteur principal sinon unique de cette rupture.

construction nationale dans l'optique du modèle de société occidentale.

A vrai dire, comme nous l'avons suggéré précédemment, cette option n'est pas fortuite. Elle est une conséquence directe de l'héritage colonial. D'avoir mis en oeuvre une dynamique de modernisation au profit exclusif des colons et de la population d'origine européenne, le système colonial a suscité une grande "frustration moderniste" dans les milieux nationalistes. En effet, le projet colonial, contrairement à ses intentions proclamées au départ (14), n'a guère répandu la "civilisation". Il a bien été à l'origine de changements mais n'a pas voulu ou pu pousser plus loin sa logique jusqu'à *"bouleverser les sociétés maghrébines [de façon] à les rendre conformes au modèle du colonisateur. La rupture demeure incomplète, les sociétés maghrébines au moment des indépendances demeurent "grosses du passé colonial" (...). A l'exception des grandes plaines du Nord, la rupture n'a pas porté sur la société dans son ensemble. Dans les régions qui sont affectées, elle n'a pas été menée à son terme ultime"* (15).

Il s'agit là du fameux processus capitaliste de dissolution-conservation décrit par les anthropologues dans les sociétés dites en transition, processus qui détruit ou désarticule les bases socio-économiques traditionnelles sans pour autant leur substituer pleinement celles du capitalisme.

Dans cette situation, la société "déboussolée" est généralement tentée par deux issues qu'elle croit être des alternatives possibles à son vécu désordonné : le repli sur soi (traditionnalisation) ou la modernisation forcée (le mimétisme), deux facettes d'une même attitude de fuite en avant et de négation de ses données réelles.

14. La chronique militaire du début de la colonisation en Algérie fait état des nobles intentions des premiers conquérants de faire de cette contrée un pays moderne à l'image de la France métropolitaine. L'ultime avatar de ce discours a été le plan de Constantine élaboré en 1958 à l'initiative du général De Gaulle.

15. T. Chentouf, op. cit., p. 586.

Durant la période coloniale, face à une modernisation exogène, triomphante et agressive, la société algérienne s'est accrochée instinctivement à la tradition pour sa survie collective au lieu de s'adapter à une situation inédite dans son histoire en innovant, elle a plutôt déployé un réflexe de conservation exacerbé.

"Aux règles de l'ordre ancien, y compris les plus anachroniques, les agrésés s'agrippent, se tiennent, se contiennent désespérement, c'est-à-dire sans composition; leur vouent un attachement inconditionnel. Parce qu'ils ne maîtrisent pas la situation nouvelle, ils se crispent sur les attitudes anciennes; à tort ou à raison, ils voient un risque de mort dans leur abandon : que rien ne bouge pour que quelque chose subsiste !" (16).

Problème bien connu de la socio-anthropologie, l'irruption de la "modernité" coloniale a poussé à la défensive l'ordre ancien.

Convaincus de la supériorité de leur "civilisation", les conquérants ont méprisé les cultures et les organisations sociales "indigènes" et n'ont pas cherché à favoriser d'éventuelles synthèses culturelles.

En réaction, la société agressée refuse le changement imposé, en raison de sa nature exogène et surtout de son caractère révolutionnaire et expéditif. La nouveauté est littéralement impossible à absorber alors que *"jusque là (...) dans la majorité des cas, la mutation quand elle se produisait, avait lieu à l'intérieur du groupe, comme effet d'une évolution endogène; il y a une cohérence de l'ensemble qui fait que le nouveau ne s'oppose pas de façon antithétique à l'ordre établi, mais d'une certaine façon le prolonge; c'est la tradition elle-même qui secrète son propre dépassement dans quelque chose qui est sa modernité". (17)*

16. M. Mameri, *Aventures et avatars de la modernité*, op. cit., p. 13.

17. Ibid, p. 10.

En fin de compte, la greffe moderniste ne prend que dans des espaces ou milieux enclavés (secteur agricole ou industriel colonial...) ou "compradorisés" (élite, entrepreneurs indigènes, ...).

A l'indépendance, le souci de l'Etat-nation est d'unifier la société, d'homogénéiser ses structures socio-économiques à partir du secteur moderne ex-colonial dont il reprend les options modernisatrices. Selon le discours officiel, il n'y a plus de raison valable au repli sur soi dès lors que le nouvel Etat national se porte garant de l'authenticité nationale et des valeurs particulières des différents groupes qui composent la société. Celle-ci peut, désormais déléguer ses problèmes de défense à ses institutions étatiques créées à cet effet (ministères de la défense proprement dit, de la culture, du culte, etc...).

L'intégrité territoriale et culturelle ainsi retrouvée, il devient possible de "domestiquer" l'héritage colonial. La société dans son ensemble est alors invitée et au besoin contrainte à s'ouvrir pour permettre aux actions de l'Etat d'atteindre leurs objectifs. Elle n'a plus de raison de tourner le dos à la "modernité" dès lors que celle-ci s'inscrit désormais dans un cadre national souverain.

Aussi, la souveraineté acquise, le nationalisme qui s'était jusque là servi de la tradition pour s'opposer à la domination étrangère, se transforme en idéologie de combat contre cette tradition ou du moins contre certaines de ces composantes.

Mettant l'accent sur la nécessité d'une nation homogène, sous la direction d'un Etat centralisé et moderne, il déclare la guerre aux particularités sociologiques et aux comportements anti-étatiques.

Les "nationalités", c'est-à-dire les différents segments socio-culturels qui constituent l'armature

sociale, sont contraintes d'entrer dans le moule politico-économique de l'organisation étatique (18).

Celle-ci prend prétexte, pour s'imposer en tant qu'unique institution de commandement de la société, de la nécessité de restaurer l'autorité d'un prétendu Etat précolonial et surtout l'impératif de reconstruction nationale. Le nouvel Etat national se présente comme le conciliateur de la société algérienne avec son cheminement historique contrarié par les interventions extérieures (19). Comblar ce vide historique est considéré comme étant de sa seule compétence; il est le catalyseur essentiel du changement (20).

Aussi, une telle mission lui confère t-il, à l'instar de l'Etat Wébérien, le droit de contraindre, au besoin par la violence, tout le bloc social à se soumettre aux transformations économiques et politiques que ses "experts" ont programmées.

Au fil du temps, il apparaît que ce projet de modernisation étatique s'éloigne de ses objectifs. Loin d'impliquer les différentes forces sociales, le développement forcé par le haut a plutôt engendré une bureaucratie stérile et empêché toute forme de synergie entre le sommet et la base de la société. L'Etat s'est usé à vouloir, seul, définir et mettre en oeuvre ce projet. Affaibli par ses propres échecs et n'ayant plus rien à offrir, il a de plus en plus de peine à empêcher certaines forces sociales de réclamer l'application de toutes les conséquences qu'implique la modernité : la participation, le contrôle de l'Etat, la critique et la possibilité de

18. Cf R. Galissot, *Les nouveaux Etats : essais de typologie*, in C. Coquery-Vidrovitch et A. Forest, *Décolonisations et nouvelles dépendances*, Presses Universitaires de Lille, 1986.

19. Le réformisme religieux né à la fin des années trente en Algérie et dont l'argumentation est reprise intégralement par l'idéologie nationaliste algérienne, a répandu l'idée selon laquelle la civilisation technicienne, la science et la technique occidentale ont été héritées du monde musulman du temps de sa splendeur. L'Etat-nation arabe contemporain trouve dans cette croyance, plus mythique que réel, le justificatif idéologique pour prétendre à son tour à l'héritage du modèle social occidental.

20. Cf. A. Touraine, op. cit.

faire valoir leurs propres potentialités économiques, politiques et culturelles. En un mot, l'autonomie par rapport à l'Etat (21).

Le monopole de la modernité par l'Etat-nation et sa gestion dans son intérêt (22) est un luxe qu'il ne peut se payer indéfiniment. La modernité sans sa substance philosophique et politique (la pensée critique et libre, l'émergence de l'individu, la démocratie, etc...) s'est avérée peu viable. En Algérie, comme le remarque M. Arkoun, la société n'a pas participé à la production de la modernité. Plus grave encore, le mouvement d'industrialisation n'a pas été suivi par "*un encouragement des sciences sociales pour comprendre et accompagner les bouleversements qui affectaient les familles, les villages, les structures anciennes*" (23).

Le résultat en est le divorce profond entre l'Etat et la société, l'échec lancinant du projet de modernisation économique sur lequel est fondé sa légitimité. Et dans la mesure où cette légitimité est ébranlée, il perd jusqu'à sa raison d'être aux yeux des populations qui rejettent sa politique et ses symboles.

1.2. Les conséquences de la modernité algérienne

"Demandez à un historien, un sociologue, un ingénieur, ce qu'est la modernité, il ne vous répondra sans doute pas; demandez lui ce qu'il faudrait faire pour rendre l'agriculture compétitive, l'enseignement plus rentable, les villes plus accueillantes, et il se lancera dans un

21. Selon F. Fajnzylter, la modernité c'est la capacité d'une société à réfléchir sur elle-même, d'identifier ses demandes et développer ses potentialités. C'est un état d'intégration lucide, une capacité de réagir par rapport aux vrais problèmes auxquels elle doit faire face. in "Rapport du colloque de l'UNESCO sur la modernité et l'identité", R.I.S.S. n° 118, nov. 1987.

22. Interview de M. Arkoun à *Algérie-Actualité* n° 1283, du 17 au 23 mai 1990, p. 39.

23. Ibid.

exposé circonstancié de ses propres solutions. La modernité fuit toujours devant la modernisation" (C'est nous qui soulignons)(24).

Cette assertion d'A. Laroui concernant la relation entre la modernité et l'intellectuel et à fortiori entre la modernité et le technocrate ou le responsable politique au Maghreb peut paraître un peu excessive aujourd'hui (25). Jusqu'au début des années quatre-vingt, pour l'Algérie du moins, sa pertinence était, à notre sens, indiscutable. Pendant deux bonnes décennies, on y jurait que par le thème de la modernisation, sans à aucun moment discuter de son contenu et de ses effets futurs sur la société.

"Ouvrez un journal maghrébin [et surtout algérien], on ne vous entretiendra que de mécanisation de l'agriculture, de réforme de l'enseignement, de refonte du code familial, de diversification des exportations. Problèmes de techniciens" (26).

Le temps pressait, on n'avait pas à réfléchir. L'essentiel était d'introduire au plus vite et le plus massivement possible les techniques et les modes d'organisation socio-économiques des pays de référence, les pays développés. L'histoire se faisait à l'impératif (27). Il ne fallait pas regarder derrière soi, ni autour de soi, mais devant soi.

La volonté était substituée à la réflexion sociologique et historique et même au bon sens; on fit du développement économique copié sur l'occident l'unique perspective d'avenir, option "scientifique" pour conjurer une histoire bloquée par la colonisation.

Le discours national s'évertuait à dévaloriser toutes les catégories mentales des hommes (28) pour les remplacer

24. A. Laroui, *Islam et modernité*, éd. Bouchène, Alger, 1990, p. 70.

25. Cette assertion date d'il y a au moins une dizaine d'années.

26. A. Laroui, op. cit., pp. 69-70.

27. selon une expression d'A. El-Kenz, op. cit.

28. Lors du lancement de la "révolution agraire" en 1972-73, le président Boumédiène fustigeait "l'esprit de gourbi" des paysans qui hésitaient à s'engager dans les nouvelles structures agricoles mises

par une nouvelle idéologie faisant l'apologie de la modernisation (29). Celle-ci est vue comme la clé magique pour exorciser la malédiction du retard historique. L'Etat national déssaisit alors la société de toutes ses prérogatives habituelle pour les concentrer entre ses mains, pensant ainsi maîtriser, car rassemblés dans la même direction, les moyens donnant accès à la modernité économique. Le projet modernisateur n'a pas à souffrir des perturbations et des entraves de l'ancien ordre social, c'est l'affaire du personnel initié par l'Etat !

De ce fait, en Algérie et au delà dans l'ensemble du Maghreb, deux limites principales condamnent la modernité à une impasse :

- L'inconséquence politique et culturelle de la modernisation menée sous l'égide de l'Etat-nation.

- L'éviction de la société de la définition et même de la mise en oeuvre de cette modernisation.

En réalité, ces deux limites relèvent de la même contradiction fondamentale que nous avons relevée çà et là, à différents moments de cet exposé, la caractère exogène et artificiel de l'Etat et de ses actions par rapport à la société. Ce qui s'est traduit par une méfiance et une hostilité permanentes entre les deux instances.

La conséquence de cette "guerre" sociale est dramatique. Ne comprenant pas ou n'admettant pas que la société puisse ne point adhérer à sa politique de modernisation, l'Etat réagit par un excès d'autoritarisme. Ce "*face à face que la logique implacable du rapport de*

en place par l'Etat et habiter les "villages socialistes" conçus dans une optique moderniste à leur intention.

29. Cf H. Béji, *Le désenchantement national*, op. cit.

force transforme progressivement en une structure socio-politique erratique" (30) aboutit, la réminiscence des vieilles dispositions anti-pouvoir central aidant, à une situation de quasi-incommunicabilité entre la société et son Etat. Au point où l'un ou l'autre tendent à poursuivre des objectifs antagoniques.

Tandis que l'Etat cherche à asseoir son autorité en s'efforçant de résorber son déficit de plus en plus grand de légitimité (31) par sa présence à tous les niveaux de la vie sociale, la société échaudée par des expériences antérieures de commandement central (pouvoir ottoman, colonial), s'ingénie à déjouer cette entreprise.

Le rapport de force fut favorable à l'Etat du temps de consistance de la rente énergétique. On était convaincu alors que la prospérité partagée allait pousser la société à accepter la perspective étatiste et adopter "*tout ce qui faisait la culture du développement*" (32).

On s'aperçoit, aujourd'hui, que le rapport de force tend à s'inverser et que la société a su développer des stratégies de survie en dehors du cadre étatique. (33)

En fait, la mainmise de l'Etat a toujours été la bête noire des groupes sociaux héritiers d'une culture communautaire et tribale et attachés à leur autonomie. Elle est toutefois acceptée, voire recherchée quand elle pouvait les tirer d'une mauvaise passe et quand la présence de l'Etat est utile pour leur garantir un certain niveau de vie (construction d'infrastructures sociales, subventions, etc...). Il s'agirait là, selon l'expression de M. Camau

30. A. El-Kenz, *Au fil de la crise*, op. cit., p. 71.

31. Au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la guerre de libération, la légitimité "révolutionnaire" de l'Etat algérien, s'effrite. On tente alors de compenser cette déperdition par le discours du développement.

32. J.-R. Henry, *Les Etats maghrébins à l'épreuve de la modernisation*, in *Etat et développement dans le monde arabe*, op. cit., p. 36.

33. Cf le paragraphe sur l'économie informelle.

d'un loyalisme sous bénéfice d'inventaire, l'Etat n'étant apprécié que pour ses fonctions distributives (34).

Dans cette situation d'incompatibilité historique entre l'Etat et la société, le projet de modernisation introduit par l'un sans l'assentiment de l'autre ne peut que susciter incompréhension et surtout interprétation différente quand à sa finalité.

D'autant que l'Etat algérien est particulièrement imbu de son rôle historique et de sa supériorité par rapport à la société (35). En effet, la conception de l'avenir du projet de société relève de fait et de droit de sa seule compétence. Guide éclairé, car son personnel est issu officiellement de la lutte anti-coloniale et à cause de cette épreuve historique, il se considère "*hors d'atteinte de la régression*" (36) et même de l'erreur. En Algérie, avoir participé à la guerre de libération confère à quiconque en fournit la preuve, une sorte de quitus politique et idéologique (37), garant d'une certaine infaillibilité (ou une dose d'incorruptibilité historique selon la belle expression de H. Béji).

Cela donne droit aux détenteurs du pouvoir de s'auto-proclamer tuteurs de la société qu'ils jugent inapte à définir et prendre en charge ses besoins et ses problèmes. Ce qui autorise certains auteurs à qualifier le système algérien de néo-patrimonial (38), système dans lequel les autorités officielles disposent de la chose publique quasiment comme leur propriété personnelle.

34. Cf M. Camau, *Tunisie au présent, une modernité au dessus de tout soupçon*, op. cit.

35. Cf S. Sadi, *L'échec recommencé*, éd. Parenthèses, Alger, 1991.

36. Expression de H. Béji, op. cit.

37. Etre reconnu ancien Moudjahid en Algérie procure non seulement de nombreux avantages matériels (licences d'importations, logements, terrains à bâtir, soins à l'étranger, ...) mais aussi une sorte d'immunité politique et de force morale. Ainsi, par exemple, à chaque que le régime affronte une crise sociale ou politique, il organise une réunion solennelle et médiatisée des anciens combattants.

38. Cf L. Addi, *Forme néo-patrimoniale de l'Etat et secteur public en Algérie*, in *Etat et développement dans le monde arabe*, op. cit.

Le néo-patrimonialisme, écrit L. Addi, reprenant lui-même S. Eisenstadt, est la "situation où le centre politique est approprié dans la perspective de maintenir au pouvoir une élite politique qui s'est investie de la mission de modernisation et de construction nationale et étatique (...). Les manifestations externes les plus frappantes sont la privatisation et la personnalisation du pouvoir, destinées sans doute à anéantir les allégeances traditionnelles au profit de l'autorité de l'Etat, s'incarnant dans la figure du chef du gouvernement (...). Dans cette perspective, tous les pouvoirs (économique, législatif, militaire, syndical, monétaire, etc...) sont confisqués au nom d'une mystique révolutionnaire par le pouvoir central, afin qu'ils ne constituent pas de cadres où viendraient se loger des expressions politiques diverses..." (39)

Cette logique néo-patrimoniale dont le but ultime est totalitaire : faire de la société la propriété de l'Etat, déssaisit les groupes sociaux de leurs pouvoirs traditionnels qui régulent habituellement leur existence. En bon père de famille, l'Etat "élève", "éduque" et "forme" "sa" société-famille, en fonction de ce qu'il croit bon pour elle.

C'est ainsi qu'il définit et met en oeuvre, seul, la contenu et les modalités d'application de la modernité, le degré d'ouverture sur l'extérieur et les éléments susceptibles d'être importés.

Dépositaire exclusif de l'intérêt national, il va jusqu'à inventorier lui-même les éléments de la tradition qui valent la peine d'être conservés et protégés. A l'inverse, il déclare hors la loi tout ce qui n'est pas digne d'être intégré dans son projet de construction nationale. Le rejet de pans entiers de l'histoire du pays, l'éviction de la culture et de la langue berbères, la manipulation de la religion et de l'organisation segmentaire de la société, à titre d'exemples, dessinent

39. Ibid, p. 87-88.

les contours de la nouvelle société. Le principe du jugement est le suivant : tout ce qui est bon pour le projet étatique l'est aussi pour la société; il s'agit de réduire au maximum la diversité et l'hétérogénéité des structures sociales, incompatibles avec les perspectives jacobines de l'étatisation.

"Prisonnier de sa vision homogénéisante de la société et de son projet de rassemblement consensuel le pouvoir tend à "illégitimer" les clivages socio-économiques. Il refuse plus ou moins consciemment à les prendre en charge pour élaborer et mettre en oeuvre ses propositions et orientations modernisatrices" (40).

Le monopole de la modernité par l'Etat et partant, la conception singulière qu'il en donne, relève d'une volonté obsédante de contrôler en totalité les rouages de la société. Volonté totalitaire présentée comme une modalité technique nécessaire à la mise en oeuvre de la modernisation, modalité à même de discerner entre ce qui est positif et ce qui est négatif à cette modernisation.

En conséquence, l'Etat devait se donner les moyens de sa politique; il étoffe son appareil administratif (les fonctionnaires représentent un tiers des emplois salariés en Algérie) et lance d'emblée de grands chantiers pour frapper les esprits : érection de grands symboles technologiques (grands complexes sidérurgiques, pétrochimiques, ...), grandes infrastructures : complexes sportifs, hôteliers, etc... L'affirmation de l'Etat au plan national et international est considérée comme le garant pour la réussite de la politique de modernisation, il fallait donc que sa symbolique soit omniprésente.

L'industrie et les grands procédés technologiques, porte-drapeau des temps modernes, sont privilégiés pour transformer le paysage physique et socio-économique et propager l'image de l'Etat modernisateur. Ils constituent

40. A. Larif-Béatrix, *L'Etat tutélaire, système politique et espace éthique*, in Camau, op. cit., p. 191.

aussi des messages à l'intention de l'étranger et en particulier de l'ex-puissance coloniale.

En effet, en multipliant et concentrant les signes de la modernité occidentale, l'Etat algérien croit non seulement endiguer le retard technologique interne mais aussi faire échec aux déséquilibres économiques et politiques internationaux (41). Se moderniser consiste donc, pour lui, à acquérir une puissance techno-industrielle susceptible d'engendrer une force mimétique (42).

C'est pourquoi, le processus d'industrialisation a été conçu et mené comme un simple montage d'usines à travers le territoire national. De même que la modernisation de l'agriculture a été assimilée à l'introduction du machinisme agricole et d'inputs de rendement (engrais chimiques, semences à haut rendement, ...) déployés sur de grandes exploitations aménagées dans ce but.

Raison pour laquelle un rôle de premier plan a été dévolu à la techno-bureaucratie, corps social nouveau chargé de mettre fin aux rigidités socio-économiques anciennes et d'impulser le progrès.

Dépourvu d'expérience de gestion et de culture techno-bureaucratique, ce corps social nouveau, promu à des responsabilités historiques sans précédent, s'empare des recettes technologiques et organisationnelles en vigueur dans les pays industrialisés et les applique telles quelles, ex-abrupto, sans considération du contexte historique et culturel d'accueil. Poussée par son désir de s'affirmer en tant que force dominante, la techno-bureaucratie érige ces recettes en "vérités totales" (43) destinées à révolutionner la société par des "transformations totales" (44). Convaincue que le développement est une affaire de maîtrise technologique conformément à la thèse du sous-développement comme retard

41. Cf. H. Béji, op. cit.

42. Ibid.

43. Expression de A. Larif-Béatrix, *L'Etat tutélaire ...* op. cit.

44. Ibid.

techno-économique, elle privilégie les relations avec les partenaires étrangers, détenteurs de la technologie, au lieu de composer et d'agir avec les autres composantes sociales de la société (45). Ce faisant, elle tend à se détacher de son milieu pour se greffer sur les structures économiques et technologiques internationales.

Prisonnier d'un "choix" culturel réducteur, la techno-bureaucratie algérienne, à l'instar de son homologue tunisienne, libyenne et de bien d'autres dans le Tiers-Monde, pense la (ou les) solution(s) des problèmes de sa société au travers du regard que portent sur elle les observateurs ou les technocrates étrangers (46).

Toute initiative, réflexion ou procédé technologique émanant du terroir est d'emblée rejeté, assimilé en toute inconscience à l'idée de retard, donc inapte à relever le défi de la modernité.

Le régime du F.L.N., comme celui du Destour "a confondu ancien avec national et il a confondu nouveau avec étranger. Dans son action de modernisation de la société, il a eu tendance à sacrifier le national croyant sacrifier l'ancien et son modernisme, n'a pas dépassé le stage du mimétisme" (47).

En effet, modernité rime avec étranger, du moins avec la technologie étrangère car le concept n'est pas assumé dans son intégralité. On prétend pouvoir séparer la science et la technique, utiles pour la modernisation, des autres composantes de la modernité occidentale, jugées incompatibles avec la culture nationale. Dans le même temps, cette culture nationale n'est pas, elle non plus, assumée dans sa plénitude.

A vrai dire, cette apparente réunion entre l'apport technologique extérieur dénué de ses soubassements

45. Cf C. Comelian, "Désastre en Afrique Noire", in Revue *Tiers-Monde*, n° 107, juillet-sept. 1986.

46. Cf A. Krishen, *La fracture de l'intelligentzia, problèmes de la langue et de la culture nationale*, in Camau, op. cit.

47. A. Krishen, op. cit., p. 323.

culturels et les bribes d'une culture nationale dénuée de sa cohérence globale, est révélatrice de la grande ambiguïté, de la déchirure (48) qui affecte la compréhension de la modernité en Algérie et dans d'autres pays musulmans.

Il n'y a ni option pour une modernité intégrale, avec sa "physique et sa métaphysique", ni une synthèse intelligente, sans arrière-pensées idéologiques et assumée de l'élément étranger et du national. On voulait une société technologiquement avancée mais évoluant dans une sorte d'univers mythologique célébrant la culture et l'histoire de la nation.

Ainsi, à l'instar de la situation iranienne, la société algérienne se transformait économiquement et matériellement tandis que les dispositions mentales et psychologiques d'une bonne partie de la population continuaient à s'inscrire dans les vieux canons de la tradition (49).

Cette dichotomie artificielle entre le matériel assimilé à la modernité et l'immatériel assimilé à la tradition, induit une sorte de dédoublement de la personnalité nationale se caractérisant par une fuite en avant technologique destructrice et, dans le même temps un retour pathologique vers le mythe des origines et de l'authenticité arabo-islamique. Un pied est posé dans ce que l'on croit être la modernité et l'autre dans ce que l'on considère comme la culture nationale. Double aliénation que D. Shayegan appelle schizophrénie culturelle

Dans ces conditions, l'affrontement entre modernistes et traditionnalistes prend l'allure d'un combat sans issue positive. En effet, ce que les uns et les autres

48. Concept psychosociologique du philosophe iranien D. Shayegan qui traduit l'hésitation des musulmans contemporains à s'inscrire dans la modernité, in *Le regard mutilé*, A. Michel, 1989.

49. Cf D. Shayegan, op. cit.

considèrent comme un enjeu sociétal vital n'est qu'"*un vernis superficiel sans substance*" (50).

Une modernité exclusivement étrangère, sans participation de la société d'accueil n'est pas viable car opérant dans un vide sociologique, de même que ne l'est pas une tradition brisée en fragments et qui refuse de s'adapter à la réalité. En somme, il s'agit là d'un clivage simpliste, reposant sur une perception idéologique du monde.

Dans cette opposition stérile, le moderniste et le traditionnaliste sont chacun à leur façon des idéologues dont la vision historique est fixée sur une portion du réel (51). Les deux sont subjugués par les prouesses technologiques de l'occident mais, ensemble, ils refusent ses fondements épistémologiques et philosophiques par peur de la critique scientifique qui finit par s'attaquer, pour l'un au pouvoir, pour l'autre à la religion (52).

Or le pouvoir algérien, marqué par les conditions de son émergence (lutttes fratricides, assassinats politiques, coups d'Etat, ...) et l'ambiance générale d'un monde arabo-islamique figé et frileux, a toujours refusé toute forme de débat. Il a préféré maintenir la modernité et la tradition séparées par un mur d'incompréhension. Ses tentatives de concilier les deux paradigmes sont réduites à une espèce de séparation des rôles et des fonctions. Aux modernistes sont confiées les affaires économiques, financières et les relations internationales, aux traditionnalistes les affaires culturelles et juridiques internes. Une sorte de division du travail au sein du personnel de l'Etat et de

50. A. Krishen, op. cit., p. 333.

51. L'idéologue, écrit D. Shayegan, ne vit pas dans le temps mais dans l'espace. Il ne peut être chez lui que lorsqu'il a converti le mouvement du temps en un espace figé où tout est à sa place. Il croit au progrès mais à un progrès prévisible, déterminé par les décrets d'une histoire dont il connaît tous les rouages, op. cit., p. 192.

52. Ils savent tous les deux, plus ou moins clairement, que la modernité est née, en occident de la déconstruction politique, philosophique et sociale des fondements idéologiques du pouvoir et de l'Eglise, rupture épistémologique que refuse obstinément le monde islamique.

ses structures organisationnelles : les technocrates s'occupent de l'appareil économique et diplomatique (ministères de l'économie, des finances, des transports, de la santé, des affaires étrangères, ...) et les politiques (ou idéologues) des appareils idéologiques (ministères de l'éducation, de l'information et de la culture, du culte, de la justice, ...).

C'est ainsi que les modernistes en Algérie, se sont vus assigner des rôles de "coopérants techniques". Ils n'ont pu, dès lors, accompagner leurs actions de développement d'une propagation des valeurs qui les soutendent. A l'inverse, les traditionnalistes ou conservateurs ont obtenu les outils permettant leur hégémonie idéologico-culturelle sur la société mais n'ont pas les moyens d'intervenir dans le domaine technico-économique.

Pour des raisons d'équilibre du pouvoir politique, l'Algérie a mis face à face deux épistémés antagoniques, une modernité réduite à sa dimension matérielle et une tradition réduite à sa dimension culturelle et religieuse.

Modernité mutilée, tradition exsangue; tel est le résultat de ce placage.

La crise économique et financière de ces dernières années affaiblit considérablement les tenants de la modernité qui ont, pendant deux décennies, tenu le haut pavé. Sous le signe de la revanche, les traditionnalistes qui ont récupéré et accueilli les exclus de la modernité, récuse le partage initial des rôles et aspirent au contrôle total de la société.

2. DU TECHNOCRATE A L'IMAM : FORCES ET LIMITES DU PARADIGME RELIGIEUX

Sans doute, la montée de l'intégrisme religieux est-elle une conséquence directe de l'échec de la modernité en pays musulman. Pourtant, ce phénomène politico-culturel y est perçu par les élites modernistes comme une déviation aberrante du cours de l'histoire. L'élite maghrébine et algérienne en particulier, portée par l'élan prométhéen de la décolonisation et de l'euphorie développementiste qui s'en est suivie, est littéralement déconcertée par l'irruption massive et radicale de "l'irrationnel".

"Pourquoi la conscience de classe cède-t-elle devant l'identification raciale, ethnique et religieuse ?", se demande S. Amin (53). Cette interrogation, partagée par les autres intellectuels des pays musulmans acquis à la modernité, traduit plus un désarroi qu'un début de réflexion. On se contente généralement de rejeter viscéralement l'intégrisme religieux mais point de mobilisation pour le contrer idéologiquement, politiquement et scientifiquement (54).

Cette inconséquence est, à notre avis, dûe au fait que les élites, surtout celles qui dirigent les affaires de leurs pays, n'ont pas mené véritablement la bataille de la modernité (construire la société civile, encourager la laïcité, promouvoir les libertés économiques, politiques et syndicales, etc...) mais celle de leur accession ou de leur maintien au pouvoir.

Si cela est plausible, il ne faut point s'étonner, alors, que le projet moderniste peu soutenu et réduit à une "coquille vide" (55), soit battu en brèche par un contre-discours islamiste qui se présente comme une alternative sociétale.

53. S. Amin, cité par A. El-Kenz, *Au fil de la crise*, op. cit., p. 130.

54. Cf A. Krishen, op. cit.

55. A. Krishen, op. cit.

Pourtant, cette "alternative islamiste" s'annonce bourrée de contradictions. Elle est, elle-même, victime du fétichisme technologique.

Fuyant une réalité trop "impure" à leurs yeux, les islamistes ne pensent pas moins la transformer par la restauration des préceptes de l'idéal islamique. Il suffirait de prendre le pouvoir.

2.1. L'islamisme ou la sanction politico-culturelle du modèle post-colonial

Le retour en force du religieux est le produit des mutations qui s'opèrent dans la société, mutations inaugurées par la colonisation et accélérées par les options politiques et économiques post-coloniales.

Les prétentions "divines" du mouvement islamiste sont dérisoires; elles s'inscrivent pleinement dans les contingences "terrestres".

Telle est l'hypothèse qui doit, à notre sens, guider la réflexion et l'analyse de ce phénomène qui aspire à transcender l'ensemble des dimensions de la vie sociale. Il faut donc faire en sorte de l'intégrer dans l'étude de la dynamique sociale et le soumettre à la même grille d'analyse que les autres faits de société.

Selon M. Arkoun, l'apparente domination du fait religieux sur les autres dimensions sociales dans les contrées musulmanes est factice; c'est le politique qui demeure le facteur dominant. Contrairement aux apparences, le politique est derrière le religieux et l'exploite à ses propres fins (56). D'ailleurs, selon cet auteur, spécialiste de l'Islam, les valeurs spirituelles proprement dites tendent à s'effacer devant le discours politico-

56. Cf Entretien avec Med Arkoun, in revue *Tiers-Monde*, n° 123, juillet-sept. 1990.

idéologique qui assigne de plus en plus à la religion de nouvelles fonctions a-religieuses : contestation politique, refuge identitaire, gestion de la vie quotidienne, ... (57).

Bref, l'Islam est (re)devenu un levier politique. C'est le biais par lequel s'opère la contestation de l'ordre établi et à un autre niveau d'analyse, l'expression idéologique et politique de l'impasse du modèle de société post-colonial.

Cette brève analyse nous paraît convenir à la problématique algérienne. Dans ce pays où l'industrialisation forcée par l'Etat national a bouleversé les rapports sociaux et les structures politico-économiques anciennes, s'est créée une sorte de vacuité idéologique et culturelle socialement insupportable. C'est ce vide qu'investit aujourd'hui le mouvement islamiste.

L'Etat et ses différentes institutions, économiques et sociales, idéologiques et policières se sont efforcés de les combler. Sans résultats significatifs et durables : l'efficacité du contrôle étatique sur la société a été effective le temps de la ... rente pétrolière.

Il est admis, maintenant, que l'Etat a retardé l'éclatement de la société grâce à la distribution d'une partie de la rente, c'est-à-dire par l'amélioration momentanée mais sensible des conditions de vie matérielle de la population. On exagère à peine en affirmant que les éléments concrets de modernité diffusés par les organismes étatiques, se réduisent tout compte fait, aux subsides de la rente, captés, du reste, très inégalement par les différentes catégories sociales.

Pour l'essentiel, le processus d'industrialisation-urbanisation n'a guère produit des modalités nouvelles d'insertion et de socialisation efficaces pour les masses extraites de leur enracinement socio-culturel traditionnel.

57. Ibid.

Si la situation matérielle de ces masses a été, pendant un laps de temps, relativement bonne (comparativement à la majorité des pays du Tiers-Monde et surtout africains), leurs conditions d'existence psychologiques, culturelles et morales se sont dégradées d'année en année.

L'individualisme stérile, l'effritement des solidarités, le consumérisme ostentatoire, la course effrénée à la richesse et au pouvoir, ont provoqué des traumatismes socio-culturels profonds. Les ressorts collectifs qui ont tant bien que mal résisté à l'agression coloniale sont tombés en désuétude sous les coups de boutoir de la modernisation de l'après-indépendance.

De larges couches sociales que n'inspirent plus les promesses d'un développement qui s'avère de plus en plus un leurre, sont alors happées par d'autres chants de sirène. C'est à partir de la décennie 80 que les désillusions de la modernisation des deux décennies précédentes commencent à se manifester dans le corps social.

Jusque là, c'était le mouvement ascensionnel de la conscience nationale née de la libération et portée aux nues par les gigantesques investissements industriels et l'élévation du niveau de vie.

Les entreprises d'Etat faisaient du "fordisme" (58)(salaires nominaux élevés, cantines, coopératives d'approvisionnement en biens de consommation, transports gratuits, colonies de vacances pour les enfants, etc...), les exploitations agricoles garantissaient un salaire minimum, les paysans bénéficiaient de la sécurité sociale, la santé et l'éducation était gratuites pour tous. Tout cela sans base économique réelle puisque le financement s'effectuait grâce à la rente.

S'était alors établie une sorte de "pacte politique et social" entre la société et l'Etat : celui-ci s'octroie la

58. Cf A. El-Kenz, *La société algérienne aujourd'hui*, in *L'Algérie et la modernité*, op. cit.

plupart des prérogatives politiques et en échange il accorde quelques "avantages économiques et sociaux" à la société : travail, santé, éducation (59). C'était l'époque bénie du populisme et de l'égalitarisme hérités de l'idéologie du F.L.N. du temps de guerre, érigée en socialisme à l'indépendance.

La décennie 80 inaugure ce qu'A. El-Kenz appelle la phase descendante : remise en cause brutale des acquis sociaux, l'Etat protecteur recule, les entreprises sont sommées, désormais, de faire leur "métier" (produire), on réhabilite la vérité des prix, etc...

Le socialisme est "remercié" pour "cause d'improductivité" (expression d'A. El-kenz), c'est la fin d'un rêve et l'avènement de grandes désillusions.

Lors des années fastes, la religion fit son ménage avec le système politique en place; elle joua bien son rôle de caution idéologique à une politique qui, aujourd'hui, soulève les condamnations les plus fermes (le socialisme athée, l'absence de liberté du commerce, l'adoption, du moins partiel, du droit français : constitution, code pénal, ...).

Elle se transforme en censure sévère de ce système dès que celui-ci se mit à vaciller sous l'effet de la crise politico-économique et sociale. On préconisa alors l'application immédiate des préceptes de l'Islam (la charia) et l'anéantissement des institutions existentes.

Le désarroi social et psychologique est si fort que le recours à l'imaginaire religieux s'impose comme l'unique bouée de sauvetage. La politique étatique est si discréditée aux yeux de la majorité de l'opinion nationale que ses symboles de réussite économique et sociale (grandes usines, infrastructures socio-économiques, ...) ont perdu toute emprise sur les esprits. D'autres symboles et d'autres représentations s'emparent de l'inconscient collectif.

59. Ibid.

"L'étroitesse culturelle de l'expérience nationaliste de développement l'a amené à s'échouer sur les rudes écueils de la réalité sociale (...), les espoirs égalitaires qu'elle avait fait naître et qu'elle n'avait pu inscrire dans les faits se métamorphosent en utopie religieuse, seule forme de résistance de masse" (60).

En effet, une fois envolé le relatif confort matériel qu'avait procuré la rente et qui avait donné un semblant de consistance à la modernité, il ne restait de celle-ci que ses aspects négatifs ou perçus comme tels : un Etat bureaucratique omnipotent mais de moins en moins utile, une société en pleine décomposition, une économie à vau l'eau...

Quant à la promesse d'industrialisation pour laquelle la paysannerie a payé un prix exorbitant (elle a sacrifié son statut, son savoir-faire et une partie de ses terres), elle a subi "cette loi déviante" (selon une formule de H. Béji) qui, basée au départ sur des normes technologiques qui ont fait leurs preuves ailleurs, a abouti à une production chétive, médiocre et grande prédatrice des ressources naturelles nationales (61).

Cette dialectique de la "destruction sans construction" (expression d'A. Krishen) porte un coup fatal au projet moderniste et remet à l'honneur des formes d'existence sociale passée, plus mythique que réelle, qu'on considère comme des alternatives possibles à un présent chaotique.

Ainsi, devant l'insécurité et la démoralisation induites par une modernisation anarchique, l'exaltation de la cohérence et du confort moral de la société ancienne permet de nourrir l'espoir d'un avenir meilleur.

60. A. El-Kenz, *Au fil de la crise*, op. cit., pp. 132-133.

61. Cf H. Béji, *Le désenchantement national*, op. cit.

"La régression passéiste assume ainsi une fonction objective de compensation, de valorisation et de sublimation à l'échelle du groupe" (62).

L'islam politique théorise cette crise existentielle et élabore des instruments de politique économique de gouvernement.

"Le retour de l'Islam en tant que culture et en tant que mode de vie est (...) notre unique occasion de sortir du sous-développement". (63)

Après donc deux à trois décennies de modernisation spectaculaire mais inefficace socialement, la religion revient au premier plan, étend ses prérogatives du spirituel au politique et revendique la gestion de la cité selon l'expérience des premières sociétés musulmanes (Médine, la Mecque, ...).

Ce retour aux sources a pour fonction de dépasser le désordre du temps présent et de rétablir l'équilibre social perdu. Démarche idéologique qui, faute de pouvoir trouver des solutions concrètes aux problèmes de l'existence, réhabilite le monde enchanté du début de l'Islam.

Face aux bouleversements engendrés par le développement économique (démantelement des anciens cadres sociaux, extinction de la protection communautaire, chamboulement de l'espace et du temps, ...), le discours islamiste propose aux exclus de la modernité (exclus réels ou psychologiques) une perspective de reconstruction et de réintégration sociales (64). Il milite en faveur de la réhabilitation de la cohésion et de la solidarité communautaire, proposition qui séduit la multitude des jeunes chômeurs des villes, en butte à un univers social impitoyable. L'organisation et l'entraide autour des mosquées donnent une préfiguration de la cité islamique en perspective.

62. A. Krishen, op. cit. p. 323.

63. Thèse défendue par le revue islamiste tunisienne *Al-Marifa* (1976), citée par F. Burgat, *L'islamisme au Maghreb*, Karthala, 1988., p. 90.

Mieux, le mouvement islamiste s'efforce de se substituer à la défaillance des institutions économiques et sociales de l'Etat et tente de recomposer des solidarités de quartiers et de groupes : distributions de vivres aux nécessiteux, de repas aux malades dans les hôpitaux, de fournitures scolaires aux écoliers pauvres, aides aux victimes de catastrophes naturelles... Ce qui renforce la crédibilité de son projet de société aux yeux de l'opinion publique. En effet, mêmes dérisoires, compte tenu de l'énormité des problèmes sociaux à régler (travail, logement, ...), ces solidarités symboliques évoquent l'idée d'une société juste, humaine et chaleureuse, telle qu'elle est décrite dans les prêches dans les mosquées.

"Les hommes ne peuvent pas vivre sans espérance. Lorsqu'ils ne trouvent plus de raisons d'espérer dans le réel de leur vie quotidienne, lorsqu'ils n'ont plus le même recours d'une projection dans le futur, il ne leur reste plus que le refuge dans l'histoire, dans une tentative désespérée de recréer, de retrouver leurs anciens cadres d'existence". (65)

Or, les promesses tant exhibées d'accès pour tous à la modernité par le discours d'Etat, se sont avérées vaines; les hommes ont quitté massivement leurs villages et leurs douars pour une "vie meilleure" (66), mais ont été cantonnés aux lisières des villes et de la modernité.

Ils se rendent compte, après coup, qu'ils ont perdu au change, sans possibilités réelles de faire marche arrière.

Bloqués dans leur désir de trouver place dans la "grande société", *"ces hommes rejetés de leur enracinement social habituel, sans l'assurance d'une insertion réelle dans la nouvelle structuration de classe, dépossédés de leur culture et de leurs valeurs ancestrales, sans la possibilité d'accéder à la culture et au savoir contemporains, se trouvent porteurs d'une liberté négative"*

64. Cf Y. Goussault, *Religion, pouvoir et société*, op. cit.

65. A. Krishen, op. cit. p. 322.

66. Slogan officiel en Algérie à la fin des années 70, début des années 80.

sans la garantie d'un accomplissement positif de cette liberté" (67).

En outre, la modernisation algérienne n'a pas été accompagnée d'une ouverture philosophique et intellectuelle sur le monde. Pour des raisons idéologiques, le pouvoir a fait preuve d'un ostracisme culturel, y compris d'ailleurs contre des éléments authentiques de la culture nationale : marginalisation des penseurs nationaux ouverts sur le débat universel (écrivains de langue française), monolithisme politique, répression idéologique, etc...

Ainsi, en Algérie, la modernité était suspendue à sa seule dimension économique et technologique (68). Celle-ci mise à mal, il ne reste rien qui puisse la sauver d'une déconvenue totale et d'une déconsidération sociale durable. Dès lors, il ne faut point s'étonner si la fuite dans l'utopie islamiste et la régression politique et culturelle prennent l'allure d'une alternative sociétale. La faillite de la modernité est telle que de larges couches de la population, démoralisées, sont disponibles pour une nouvelle aventure.

En effet, *"si le retour aux valeurs du passé, au regard de la raison pure, peut être qualifié de réponse involutive, anachronique, erronée, il n'en demeure pas moins que pour des groupes sociaux menacés dans leur intégrité physique et psychique, par une modernisation qui leur dénie jusqu'au droit d'être, il puisse revêtir un caractère de grande fonctionnalité : il leur donne le sentiment de leur identité (...). Il permet des motifs d'espoir dans leur désespoir même (...), [il permet de] redonner une communauté (celle des croyants, dans laquelle on peut se fondre et par laquelle il devient possible d'échapper au tête à tête suicidaire avec sa propre insignifiance existentielle"*. (69)

67. A. Krishen, op. cit. p. 322.

68. M. Arkoun, op. cit.

69. A. Krishen, op. cit. p. 323.

Que reste-t-il aux multitudes rejetées par la société moderne sinon le seul capital dont elles se sentent effectivement détentrices : le capital symbolique (P. Bourdieu) autour duquel s'organise la résistance collective, résistance religieuse surtout, qui prétend, au delà de son caractère défensif habituel, investir le champ politique et économique (70).

C'est là que réside la mutation du discours religieux : il entend s'affirmer comme une alternative à la crise économique. Cette option s'affirme de plus en plus dans les programmes des partis islamistes; elle trahit leur désir "de participer activement à l'ordre... international" (71).

Tout aussi désarmés que les défenseurs de la modernité quant aux solutions à mettre en oeuvre, les tenants de l'alternative religieuse ne proposent, en réalité qu'une façon de "*gérer les effets de la mondialisation économique selon une démarche plus réaliste que nationaliste*" (72) et étatiste.

2.2. La religion aux postes de commande de la société ou les prétentions d'un nouveau modèle

Revenons brièvement aux conditions historiques qui ont présidé au retour du phénomène religieux, chargé de nouvelles ambitions.

Mettre en valeur ces conditions permettrait de mieux saisir les forces et les limites du discours islamiste actuel en Algérie.

Il n'est guère possible de comprendre le succès de ce discours si l'on ne considère pas l'environnement socio-

70. Cf Y. Goussault, *Religion, pouvoir et société*, op. cit.

71. J.-P. Henry, op. cit., p. 57.

72. H. El-Malki et J.-C. Santucci, *L'Etat et le développement des économies arabes*, in *Etat et développement dans le monde arabe*, op. cit., p. 8.

politique dans lequel il prend son essor. Ce n'est pas la force intrinsèque du dogme qui explique ce succès mais la situation concrète de la société algérienne (73). Le phénomène est, en effet, directement lié aux transformations socio-économiques enclenchées par le modèle de développement colonial et amplifiées par celui de l'après-indépendance.

Le mode d'industrialisation imposé, le populisme politico-économique (économie distributive, refus de considérer l'hétérogénéité sociale, ...), la marginalisation de la paysannerie et du monde rural, le verrouillage du système politique (absence de possibilités d'expression politique, accès aux responsabilités politiques et de gestion économique-administrative sur la base de la fidélité et de l'appartenance classique, ...) ont, en une dizaine d'années, considérablement modifié les structures et les comportements de la société algérienne.

L'Etat-nation, émanation officielle de l'ensemble social, est la seule instance habilitée à définir les demandes, les aspirations et les desiderata éventuels des différents groupes sociaux. S'instituant représentant de l'intérêt général, il s'est cru autorisé à réduire au silence tout ce qui, dans la société, lui apparaissait comme des obstacles à sa vision de la société à construire : les initiatives socio-économiques privées et autonomes, les formes d'expressions culturelles et linguistiques "non conformes" au modèle officiel, les pratiques de religiosité populaires, etc... Bref, tout ce qui constitue la vie de la société réelle, c'est-à-dire les comportements sociaux, économiques et culturels, quotidiens et spontanés des hommes.

La société algérienne a souffert de cette chape de plomb étatique. Elle a dû subir l'étouffement de ses potentialités et laisser faire la politique du pouvoir central. Comme s'il se sentait menacé, celui-ci a fait en

73. Cf A. Gresh, "De l'Islam et de la modernité", in *Le Monde diplomatique*, mai 1992.

sorte de bloquer ou de réprimer toute velléité d'expression sociale autonome (74).

En première analyse, on peut considérer l'émergence de l'idéologie islamiste comme une réaction de défense de la société à son étouffement. Le recours au religieux est vécu comme une force de résistance à l'hégémonie étatique qui entraîne, par la contrainte, les populations dans un projet qu'elles ne comprennent et ne maîtrisent guère, qui disqualifie leurs valeurs et les dépossède de leurs ressources (75).

En effet, il y a des raisons de penser que si la mouvance islamiste mobilise massivement, c'est qu'elle arrive à traduire les sentiments profonds qui traversent ces populations.

C'est un fait avéré que l'échec de l'industrialisation sur laquelle étaient fondées les assises et les espoirs de la nouvelle société en construction, a provoqué de grandes déceptions et parfois même des réactions de désespoir. L'exacerbation des sentiments religieux exprime, selon M. Arkoun, les attentes déçues, les frustrations de promesses irréalisées et l'angoisse d'un avenir compromis (76).

Ce sont les exclus et la nouvelle génération, inquiète et désemparée, qui adhèrent en grand nombre à l'islam intégriste.

C'est sur cette donnée sociale que prend corps une nouvelle idéologie politique (77), s'exprimant dans un langage religieux simple, à la portée des classes populaires qui y trouvent un refuge psychologique et culturel pour s'opposer à l'idéologie moderniste qui leur refuse, dans les faits, la réalisation de ses promesses.

En conséquence, que des groupes politiques organisés et structurés s'emparent de ce "terreau social objectif"

74. Cf H. Béji, op. cit.

75. Cf A. Krishen, op. cit.

76. Cf M. Arkoun, op. cit.

77. Cf M. Al-Ashmawy, *L'islamisme contre l'islam*, La découverte, 1989.

n'a rien de nouveau, ni d'original. Ces groupes ne font qu'utiliser, à leur tour (78), une "arme" qui a toujours constitué, en pays musulman, un enjeu politico-idéologique de premier plan : la manipulation du fait religieux.

L'Etat-nation lui-même, pourtant d'inspiration européenne, moderniste et relativement "laïque", n'a-t-il pas utilisé l'Islam orthodoxe des Oulémas (les savants de la doctrine islamique, héritiers algériens du courant réformateur musulman du 19^e siècle) pour justifier, au nom de l'Islam, le système politique qu'il a mis en place ? Et avant l'Etat-nation, le mouvement indépendantiste n'a-t-il pas usé jusqu'à la caricature de l'identité religieuse pour mobiliser contre l'occupation étrangère ? Le pouvoir ottoman, avant la colonisation française, n'a-t-il pas abusé de l'appartenance commune à la "Oumma" (nation) islamique pour régner environ trois siècles en terre algérienne ?

Plus significatif et quelque peu suréaliste était l'exploitation de la doctrine islamique à des fins de légitimation du socialisme algérien (79).

De toute façon, dans l'Algérie actuelle, seule l'idéologie religieuse avait la possibilité de s'exprimer en dehors du cadre officiel : le monopole politique était tel que le discours contestataire avait trouver pour seul espace d'expression la mosquée. C'est le lieu où convergent toutes les rancœurs et les frustrations de la société.

A partir de là, la percée s'opère vers d'autres lieux de concentration humaine : les quartiers populaires, les banlieues, les établissements scolaires surchargés et

78. Dès les premiers temps de l'Islam, les luttes pour le pouvoir ont toujours eu pour terrain de bataille le fait religieux.

79. La Charte nationale algérienne de 1976 dit : "Le socialisme en Algérie ne procède d'aucune métamorphose et ne se rattache à aucune conception dogmatique étrangère à notre génie national, son édification s'identifie avec l'épanouissement des valeurs islamiques qui sont un élément constitutif fondamental de la personnalité du peuple algérien" (F.L.N., Alger, 1976, p. 29).

La constitution proclame, quant à elle, dans son chapitre 1 article 2, que "l'Islam est religion d'Etat".

encadrés par les traditionalistes en quête de revanche sociale... Dans ces milieux, l'absence d'espoir de promotion économique et la misère matérielle (chômage, logements surchargés, ...) qui y prévalent, favorisent les actions de survie collective autour de centaines, voire de milliers de petites mosquées construites sans permis et sans aide financière de l'Etat. Réinventant ou reprenant de vieilles traditions rurales (les habitants des banlieues et des quartiers populaires sont, en majorité, issus de l'exode rural), les militants islamistes organisent des quêtes d'argent et le travail volontaire pour construire ces petites mosquées où se rencontrent les exclus, en quête de sociabilité et de réconfort moral (80).

La création de partis politiques islamistes qui s'imposent d'emblée comme la première force politique et sociale du pays se greffe sur ces dynamismes sociaux. C'est une réponse exacerbée à la faillite socio-économique du système officiel.

Cette faillite est si dramatique aujourd'hui (effondrement économique, déchéance politique, corruption, répression, ...) que l'intégrisme religieux s'érige en modèle politique de gouvernement et de justice sociale.

Il s'aventure même sur le terrain de la gestion économique et s'annonce porteur de solutions techniques au délabrement de l'appareil économique du pays (81).

En apparence au moins, toutes les conditions sont réunies pour que l'idéologie islamiste s'impose comme un nouveau paradigme qui prétend remplacer celui de l'Etat modernisateur en pleine déconfiture.

80. Cf à ce sujet A. Rouadjia, *Les frères et la mosquée. Enquête sur le mouvement islamiste en Algérie*, Khartala, 1990.

81. Les modernistes se rassurent en estimant qu'un éventuel régime islamiste en Algérie ne survivrait pas à l'épreuve de vérité qu'est la remise sur rail de l'économie. Ils donnent pour preuve l'expérience iranienne qui, d'un radicalisme délirant revient de plus en plus au réalisme économique et politique en matière de gestion économique et politique en matière de gestion économique et sociale et de relations politico-économiques internationales. Cf par exemple, sur le cas iranien, "L'adieu inavoué à Khomeyni", in *Le Monde* du 26-27 avril 1992.

Les tenants de la voie moderniste sont ahuris devant cette perspective mais hésitent à engager la lutte et le débat, se convaincant qu'il s'agit d'un affrontement momentané entre l'obcurantisme et les Lumières, entre la Religion et la Raison. L'issue de la bataille est évidente à leurs yeux, la Raison l'emportera, pour peu que l'Etat assume son rôle historique d'instrument de la modernité. C'est la manière dont est tranchée actuellement cette question en Algérie. (82)

On évite d'affronter de face un problème qui renvoie à l'échec historique du modèle post-colonial sur lequel plusieurs générations ont fondé leurs espoirs et inscrit leurs trajectoires sociales.

C'est à l'étranger, et en particulier en France, que la réflexion sur l'islamisme maghrébin et algérien s'est ébauchée.

A l'intérieur, l'analyse reprend généralement les thèses occidentales qui consistent à voir dans la montée de l'intégrisme les manifestations et les soubresauts d'un ordre historique révolu ou, pour reprendre une expression de F. Burgat, les "*dernières pathologies du Tiers-Monde*" (83).

Cette indigence de l'analyse peut s'expliquer par l'atmosphère passionnelle et surpolitisée qui prévaut ces dernières années en Algérie et qui ne favorise guère un minimum de recul par rapport à la question religieuse. De plus,, il faut tenir compte du fait que le processus économique n'a pas été accompagné par un effort de réflexion-évaluation, aggravant la faiblesse générale déjà patente de la pensée musulmane qui n'a pas intégré, dans sa vision du monde, les mutations induites par la société industrielle.(84)

82. Cf A. Zghal, *L'Islam, les Janissaires et le Destour*, in Camau, op. cit.

83. Cf F. Burgat, *L'islamisme au Maghreb*, op. cit.

84. Cf M. Arkoun, "Actualité du problème de la personne dans la pensée islamique", *R.I.S.S.*, n° 117, août 1988.

Ces remarques valent aussi pour le courant intégriste. Sa prétention à régler les problèmes posés par la société moderne n'est pas le fruit d'une introspection de l'expérience historique de la société algérienne.

Elle postule une rupture avec l'occident sans considérer l'extraordinaire enchevêtrement des liens qui unissent cet occident à l'Algérie, liens qui se sont particulièrement multipliés et resserrés depuis l'indépendance, à la faveur de la politique d'industrialisation.

Sans conteste, la solution islamiste prêche par sa naïveté. C'est pourquoi, dès qu'il s'agit de proposer des solutions concrètes, le programme islamiste radical s'enfonce dans la surenchère idéologique et le délire politique (restaurer la société mohammedienne et le pouvoir khalifal). Sa frange "réaliste" incorpore une forte dose de pragmatisme et voudrait s'accomoder avec le système économique et politique en vigueur.

La mise en avant de la nécessité du développement scientifique et technique montre bien l'inconséquence de la vision islamiste et son adhésion, consciente ou inconsciente, au volet matériel de la modernité occidentale.

A l'instar du système qu'ils combattent, les islamistes croient à la neutralité du progrès technique et scientifique et à la possibilité d'éviter l'influence philosophique et culturelle sous-jacente.

C'est ainsi que le programme islamiste algérien publié en 1990, reprend à son compte l'option de *"l'industrie industrialisante qui doit être adaptée à l'évolution technologique et capable de soutenir la compétition industrielle effrénée, aussi bien dans le domaine de l'armement que dans celui de la commercialisation ou de la*

consommation" (85). Il reprend quasi intégralement les propos de la Charte nationale du F.L.N.

De même qu'en matière de propriété (on soutient la propriété publique tout en encourageant l'ouverture à la propriété privée), de gestion et de fonctionnement d'ensemble de l'économie, les propositions avancées ne remettant guère en cause les normes en vigueur. On ne peut alors qu'être sceptique quant à l'originalité du concept d'économie islamique avancé pompeusement.

On y préconise de "*fixer des paramètres précis pour délimiter l'intervention de l'Etat dans le propriété industrielle et protéger le secteur privé*", mais on voudrait empêcher "*que celui-ci se transforme en monopole et empiète sur l'intérêt public car il serait la porte ouverte pour la parasitisme économique, politique et social*". (86)

Les quelques considérations concernant le travail de la femme (mettre les femmes au foyer en leur versant des indemnités), le problème de l'intérêt (interdiction de la pratique de l'usure), le développement (intégrer la dimension culturelle et religieuse) ne sont pas de nature à bouleverser l'approche classique de la théorie économique. De nombreux pays (l'Arabie séoudite, le Pakistan, le Soudan, ...) s'accomodent fort bien des lois économiques du capitalisme.

La notion de "Jihad" (effort, sacrifice) tend même à être récupérée par l'idéologie économique (87).

La volonté de rompre avec le caractère "allogène" du modèle économique occidental relève donc du discours politique proféré à l'intention des fidèles ou des

85. Extrait du programme du F.I.S. (Front islamique du salut, parti créé en 1989 et dont l'agrément lui a été retiré en avril 1992 par la Cour suprême d'Alger), cité par L. Addi, *Algérie : Du populisme "laïque" au populisme religieux* [document non publié], IRMAM, Aix-en-Provence, avril 1990, p. 8.

86. Extrait du programme du F.I.S., cité par L. Addi, op. cit. p. 8.

87. Cf A.G. Ghaussy, "La doctrine économique islamique", in *Problèmes économiques*, n° 2042 du 30 sept. 1982.

militants. Ce discours a pour rôle d'orienter et de canaliser "*toutes les distorsions qui gisaient virtuellement dans l'imaginaire social*" (88) à des fins de compétition pour le pouvoir.

L'islamisme veut "guérir" ces distorsions mais, obnubilé par le seul objectif de prendre le commandement de la société, il échoue à imaginer un modèle alternatif.

Pour marquer son originalité par rapport aux autres courants politiques qui aspirent au pouvoir, il se réfère au mythe du retour à la cité idéale qu'auraient érigée les premiers musulmans sous l'égide du Prophète.

La fixation sur cette société historique implique, du coup, la négation du temps présent et de la dynamique historique, qui est, en fin de compte, un refus de porter un regard lucide sur les conditions actuelles du sous-développeent et de la dépendance vis-à-vis de cet Occident tant décrié.

La vision islamiste, disait J. Berque, est en retard sur l'état objectif de la société. Et ce retard n'est pas uniquement chronologique, il est ontologique dans la mesure où les rapports sociaux et les conditions matérielles de la société sont, dans cette vision, en décalage par rapport à leurs représentations (89). L'islamiste se trompe de société.

L'appel à la cohésion communautaire, à la réhabilitation de la cité idéale est une façon dérisoire et archaïque d'affronter les réalités du monde contemporain.

Ainsi, que l'on cherche à reconstruire une société islamique nouvelle avec l'apport "neutralisé" de la science, de la technique et de l'économie occidentale ou que l'on opte pour un retour pur et simple à la société

88. Cf D. Shayegan, op. cit. p. 113.

89. Cf D. Shayegan, op. cit.

inaugurale de l'Islam, ne résoud pas le problème crucial de la crise de la société musulmane contemporaine (90).

Dans les deux cas de figure, le recours à la rhétorique islamique pour "prouver" la compatibilité entre le dogme et la science moderne et la négation totale du modèle de société moderne, relève d'une même démarche, irréaliste et a-historique. La doctrine islamique ne serait pour rien dans le retard, c'est la faute aux hommes qui l'ont mal appliquée.

Dans cette vision de l'histoire qu'ont charriée aussi les réformistes musulmans du XIX^e s. (Afghani, Iqbal, ...)(91), ce n'est pas l'Islam qu'il faut adapter aux réalités du monde, ce sont les musulmans qu'il faut "conformer" à la doctrine. L'Islam est innocent, ce sont les musulmans qui sont corrompus (92).

Cette perception de la réalité sociale musulmane est poussée jusqu'au délire idéologique et politique par les intégristes. L'abandon de leur religion aurait perverti et condamné les musulmans. Ces derniers n'auraient donc qu'une seule issue pour accéder de nouveau (93) à la maîtrise du monde, renouer avec le moment historique de l'apogée de

90. Ce dilemme est le point essentiel de divergence à l'intérieur du mouvement islamiste algérien. Les "rationalistes" formés à l'école occidentale (américaine et anglaise notamment) veulent islamiser la science et la technique occidentales, les "salafistes", formés à l'école algérienne prise en main dans les années soixante par des enseignants issus des "médersas" moyen-orientales et locales, refusent en bloc l'occident et prônent le fondamentalisme (le retour à la doctrine originelle de l'Islam).

91. Selon M. Arkoun, les réformistes du XIX^e s. (les Nahdistes ou hommes du Renouveau) ont fait l'effort de dépasser la simple exégèse des textes religieux et se sont intéressés à l'étude de leurs sociétés mais ils n'ont pas opéré une rupture épistémologique par rapport au dogme primitif de l'Islam pour s'inscrire résolument dans la critique scientifique. Ils ont toutefois commencé à poser les bonnes questions tandis que les intégristes ne font qu'apporter des réponses sans s'interroger préalablement sur l'état de leurs sociétés.

92. Cf. D. Shayegan, op. cit.

93. Le musulman traîne toujours la nostalgie de la splendeur d'antan de l'Islam dominant le monde de son art militaire, de sa philosophie, de son architecture et de sa science.

l'Islam. Alors, la domination des musulmans sur les autres reviendra et la richesse jaillira une nouvelle fois. (94)

L'intégrisme se morfond dans le monde enchanté des mythes que cultive sa mémoire et qu'il confond avec l'histoire. (95)

"Quelle félicité inespérée que toute expliquer avec ce moteur fondamental qui surgit à tout bout de champ, qui explique toutes les énigmes irrésolues..." (96).

Mais se rend-il compte que les outils qu'il utilise pour imposer sa vision du monde et son programme politique : les médias, l'informatique, les techniques d'embrigadement des masses, le parti politique, le système électoral, etc... constituent des éléments de la modernité? (97)

Dans l'imam, se cache-t-il un technocrate qui s'ignore?

94. Cf A. Krishen, op. cit.

95. Cf J. Peyrot, "L'enseignement de l'histoire en butte au problème des valeurs" in *Economie et Humanisme* n° 281, jan.-fév. 1985.

96. Cf. D. Shayegan, op. cit.

97. Ibid.

3. SOCIÉTÉ OFFICIELLE ET STRATÉGIES SOCIALES

Pendant une vingtaine d'années environ (1965-1985) de politique étatique systématique, contraignante mais dispensatrice d'argent, de biens et de services, la société algérienne semblait inscrire son évolution dans la voie tracée par les planificateurs. Durant toute cette période, les médias, les études universitaires et les rapports officiels ne parlaient que de l'impact des actions de développement sur les hommes et les structures sociales.

L'homme et la société modernes étaient des objectifs programmés, la modernité devant, dans un avenir proche, avoir raison de toutes les poches de résistance où persistaient des éléments archaïques de la tradition.

Le planificateur célébrait le démarrage des différents plans de développement avec l'assurance de celui qui applique les lois d'une histoire connue d'avance. C'était se méprendre sur les capacités réactionnelles de la société algérienne.

Il a fallu attendre la fin de la décennie 80 pour se rendre compte que des logiques sociales informelles se sont développées non seulement à l'écart des pratiques officielles mais l'intérieur même de celles-ci.

La société officielle est grugée. Les différents acteurs sociaux l'ont utilisée à leurs fins. Appréciée et soutenue tant elle servait leurs intérêts individuels ou de groupes, elle est rejetée au fur et à mesure que ses capacités distributives s'amenuisaient.

De véritables stratégies sociales informelles ont, dans l'ombre et patiemment, vidé de sa substance le développement officiel.

Il n'est pas facile de rendre compte de ce phénomène tant il est complexe. De plus, son étude n'est pas encore

abordée en Algérie. Aussi, nous ne ferons que brosser, à grands traits, sur la base de quelques informations disponibles, un panorama des pratiques socio-économiques informelles en Algérie.

3.1. La revanche de la société réelle

Quand le projet d'industrialisation était véritablement lancé en 1967-68 (1er plan triennal), ses promoteurs étaient si sûrs et confiants de sa force d'entraînement qu'ils n'ont guère envisagé le déploiement d'éventuelles forces centrifuges ou contrariantes.

Pénétrés de l'idée que l'économie est une science objective dotée d'une capacité de structuration du tissu socio-économique, ces agents de l'industrialisation ont tablé sur une dissolution plus ou moins rapide des vieilles structures sociales.

L'Etat s'était pourvu d'instruments économiques et financiers (code des investissements, politique budgétaire, de crédit, des prix, de change, etc...) dont la manipulation était censée modifier, à moyen et à long terme, les comportements collectifs et individuels dans le sens de l'intériorisation de la variable économique telle qu'énoncée par la théorie (98).

Cet état d'esprit fortement emprunt d'économisme, en vogue dans les années 60 et 70, n'accordait guère de crédit à la vigueur des logiques socio-culturelles qui agissent en profondeur dans le corps de la société.

On n'ignorait pas l'existence de ces logiques mais on les considérait comme des manifestations résiduelles d'un

98. Cf P. Jacquemot, "Crise et renouveau de la planification du développement", revue *Tiers-Monde* n° 98, avril-juin 1984.

ordre social déjà condamné par le système colonial. Ce sont des restes qu'il s'agit de toute façon de résorber. C'était l'époque bénie de la planification où les variables économiques quantitatives (taux d'investissement, d'emploi, d'urbanisation, ...), seules dignes d'intérêt, disqualifiaient les variables qualitatives (comportement des hommes, problèmes culturels, structures sociales, ...) jugées sans importance devant l'enjeu du développement.

Avec la crise économique-financière et ensuite politique survenue dans les années 80, qui ébranla durement la société officielle, ces variables qualitatives remontèrent en surface et occupèrent peu à peu le devant de la scène, jusqu'à faire vaciller la légitimité et le monopole des institutions étatiques (99).

Dès lors, s'ouvre une période de démystification d'un certain nombre de principes économiques et politico-culturels officiels et de réhabilitation de pans entiers de la société informelle. C'est ainsi que des pratiques économiques et sociales refoulées dans la clandestinité et réprimées réemergent et revendiquent une certaine légitimité.

Par exemple, une intense activité économique et commerciale qui s'est développée à l'ombre de l'économie officielle mais niée et combattue, se dresse ostensiblement dans un esprit de défi.

A la carence des institutions étatiques, le commerce, le transport, l'agriculture, l'urbanisation privés sortent de l'ombre. Les Algériens sont surpris par un phénomène dont ils sont pourtant les acteurs mais dont la clandestinité a camouflé l'importance et le dynamisme.

On constate que l'économie privée et les formes de salarisation informelles tendent à concurrencer l'économie

99. C'est à partir de l'explosion sociale de 1988 que les phénomènes informels (économie souterraine, regroupements sociaux autour de questions culturelles, religieuses, ...) occultés, jusque là, commencèrent à se manifester au grand jour.

et la salarisation officielles (100) et que le marché "libre" florissant, réduit le marché régi par l'Etat et subventionné, à la distribution de quelques produits.

Au plan socio-culturel, les "valeurs" distillées par l'Etat (réseau administratif et cellules du Parti, langue officielle, religion d'Etat, ...) s'essouffent devant pratiquées effectivement par les populations (islam populaire ou de contestation, langues populaires et français, djemâas traditionnels plus ou moins rénovés, ...).

La société réelle a, dans ses différentes dimensions, fait montre d'une certaine force d'adaptation et de résistance en dépit des grands moyens logistiques et politiques mis en oeuvre par l'Etat.

Toutefois, lors de la période des rentrées massives de pétro-dollars (baril à 40 dollars à la fin des années 70, début des années 80), elle a semblé succomber à "l'idéologie du souk-el-fellah" (101). Il est connu qu'à cette occasion, les Algériens ont cédé à la facilité et adopté quelque peu une mentalité d'assistés.

A vrai dire, cette période n'est qu'un moment particulier du processus de mainmise étatique sur la société, où "l'Etat-nourricier" a usé de la "carotte" pour précipiter l'intégration de toutes les catégories sociales dans son giron. Un hiatus a toujours prévalu entre l'instrumentalité de l'Etat et les comportements sociaux informels. (102)

En Algérie, tout se passait comme si les différents acteurs sociaux (individus et groupes) évoluaient tantôt

100. Cf C. Palloix, "Industrialisation, désindustrialisation et formes de mise au travail", in revue *Tiers-Monde*, n° 110, avril-juin 1987.

101. Selon l'expression de l'hebdomadaire *Algérie-Actualité* du 31 mai au 6 juin 1980, n° 1285. Cette expression renvoie à la politique menée lors des années 1979-1984 où furent construits des centaines de magasins d'Etat dits "Souk-el-fellah" (traduction littérale : marché du paysan) et importées d'énormes quantités de marchandises, dans le cadre d'un plan anti-pénurie doté de 5 milliards de dinars.

102. Cf P. Jacquemot, "La désétatisation en Afrique sub-saharienne", revue *Tiers-Monde* n° 114, avril-juin 1988.

dans le secteur officiel tantôt dans le secteur informel et parfois même avec ubiquité dans les deux, selon leurs intérêts.

Dans les années 60 et 70, l'Etat, puissant entrepreneur collectif, a pu élargir ses bases économiques et sociales et intégrer une grande partie de la population dans sa sphère d'influence. A la fin de la décennie 70, 75 à 80 % de la population étaient salariés dans le secteur étatique, donc dépendants des revenus officiels. (103)

En nationalisant l'essentiel des moyens de production et des infrastructures socio-culturelles (banques, unités industrielles et agricoles, transports collectifs, éducation, santé, etc...) et en créant beaucoup d'emplois bien au delà des besoins réels de l'économie et de l'administration, l'Etat a cherché à contrôler la reproduction sociale dans son ensemble.

Ne dédaignant pas ce nouveau cadre d'insertion sociale, dans la mesure où il leur apporte un certain bien être matériel, les populations aussi bien urbaines que rurales, s'y sont engouffrées.

En a résulté, surtout de 1972-73 à 1985, une élévation sensible du niveau de vie. (104)

Mais cela n'a pas empêché "un sentiment général de régression" (105), car "les sphères de la vie sociale autres que l'économie ont été mises sous le boisseau" (106).

En effet, pensée ou non, la politique de l'Etat algérien a poursuivi l'objectif de déposséder la société de son autonomie et de son penchant historique à tourner le dos au pouvoir central, en lui octroyant, dans une sorte

103. Cf C. Bernard, "En Algérie, une "nouvelle valeur, l'auto-emploi ?", in *Tiers-Monde*, n° 111, avril-juin 1988.

104. Cf M. Humbert, "Agriculture, pétrole et développement au Mexique et en Algérie", in *Monde en développement* n° 35, 1981.

105. M. Côte, "Une société mal dans son espace", In *Economie et Humanisme*, n° 309, sept. 1989, p. 13.

106. Ibid.

d'échange tacite, une certaine sécurité matérielle. Les nouveaux gouvernants savaient, en tout cas, qu'ils ne pouvaient se débarrasser des institutions et des formes de pouvoir communautaire par les seules mesures répressives. Instaurer et généraliser l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du corps social exigeait une certaine contrepartie symbolique et surtout matérielle.

Mais, ce "marché" ne semble pas avoir convaincu la majorité de la population. L'observation de la réalité algérienne nous fournit un certain nombre d'indices montrant que si les gens, individuellement et parfois par groupes sociaux, se sont agglutinés à "l'Etat-Providence" pour recueillir le maximum de ses subsides, ils ne sont pas moins restés attachés à une certaine indépendance par rapport au pouvoir central. Méfiants, ils ont cherché à tirer profit de la manne étatique tout en gardant des possibilités, le moment venu, d'entreprendre des activités de façon autonome.

Ils ont certes souffert d'avoir transféré à l'Etat beaucoup de leurs prérogatives socio-économiques ou culturelles (autonomie de décision du village, du quartier ou de la communauté, intermédiation des institutions étatiques ou du Parti dans les rapports sociaux, production de leur subsistance, ...), mais ils n'ont pas tout perdu au change d'autant qu'ils ont su éviter l'emprise totale de l'Etat.

Cela est particulièrement attesté dans le monde rural par une longue et patiente enquête de C. Chaulet (107).

Cette enquête a montré que, contrairement au tableau que dressent les statisticiens officiels pour faire apparaître le succès de l'intégration sociale dans le système économique et politique étatique, la famille ou la communauté sont restées les référents autour desquels s'organise la vie des hommes.

107. Cf C. Chaulet, *La terre, les frères et l'argent*, op. cit.

S'il est vrai que le processus d'industrialisation a fait éclater les familles, il n'en demeure pas moins que leurs membres arrivent tant bien que mal à garder des liens le plus souvent symboliques (participation de tous aux cérémonies et rites du groupe : fêtes religieuses, mariages, ...) mais aussi matériels (dépenses collectives pour la construction d'une maison familiale, pour l'entretien ou la fructification du patrimoine commun, ...).

En particulier, il est une chose autour de laquelle s'opère une stratégie familiale, c'est l'entretien ou l'exploitation de la terre familiale souvent gardée dans l'indivision. Elle permet de maintenir un dénominateur commun qui sauvegarde un certain esprit de famille.

Qu'ils soient ouvriers d'usines, employés de l'administration, commerçants établis en ville ou immigrants, les membres du groupe participent financièrement et symboliquement au patrimoine laissé au village d'origine tout en déployant des stratégies individuelles dans leurs nouveaux cadres d'insertion sociale.

Afin d'éviter la mainmise de l'Etat (ou d'autrui) mais aussi pour bénéficier des aides publiques éventuelles (crédit à l'agriculture, aide à l'auto-construction des habitations, ...), un membre de la famille, généralement le père ou la personne la plus âgée, "garde" la maison et sert de vis-à-vis officiel pour les démarches administratives. le statut d'agriculteur de l'un des siens, permet au groupe familial de débloquer les autorisations et les "papiers" nécessaires donnant accès à différents services et fournitures offerts gratuitement ou cédés à bas prix ou prioritairement aux agriculteurs : tracteurs, camionnettes, semences, vaches laitières, etc...

Cette "combine" permet assez souvent des gains non négligeables. Il s'agit bien sûr d'une *"agriculture de petits moyens mais dans laquelle des revenus réguliers permettent de construire sur place une maison coquette; les*

pratiques agricoles de la tradition se combinant avec les techniques modernes". (108)

Il arrive aussi que les membres du groupe occupant des fonctions diverses en ville ou à la campagne, s'associent de façon informelle en déléguant à la signature officielle un élément libre (sans emploi officiel) pour "monter" une petite entreprise. Pour peu qu'un des membres soit bien "placé" dans l'administration ou le Parti ou qu'il cultive des "relations" influentes, situation fort appréciée pour l'obtention de divers passe-droits pour que l'entreprise en question prenne un grand essor et diversifie ses activités.

Ainsi, selon les moyens, matériels et immatériels que peut mobiliser une famille donnée, peuvent se déployer des combinaisons d'activités agricoles, industrielles, commerciales; combinaisons d'activités qui ont pour but de tirer bénéfice de diverses opportunités qui s'offrent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la société officielle.

Cette stratégie permet, selon l'enquête de C. Chaulet, de maintenir une certaine cohésion du groupe familial tout en autorisant des possibilités individuelles d'enrichissement.

Par ce biais, de nombreuses familles arrivent à s'assurer un certain degré d'autonomie en jouant sur les transferts et les solidarités entre leurs membres. En particulier, les ruraux qui ont, en général, une plus grande marge de manoeuvre que les citadins, s'arrangent pour améliorer leurs conditions de vie sans s'intégrer pleinement dans la société officielle (109). Ils échappent ainsi, par la combinaison d'activités, à la planification étatique qui tend à faire d'eux soit des producteurs agricoles s'ils restent attachés à leurs terres, soit des ouvriers ou employés s'ils quittent leurs terres.

108. M. Côte, *Une société mal dans son espace*, op. cit. p. 16.

109. Cf C. Chaulet, op. cit.

La famille rurale organise sa force de travail et donc sa reproduction en s'insérant partiellement dans les rouages de l'économie officielle tout en maintenant des activités indépendantes. (110)

Lors de la période faste de la rente, deux tiers (2/3) des ressources monétaires familiales provenaient du secteur officiel. Une partie de ces ressources est consacrée au lancement ou à la consolidation des "affaires" dans le secteur informel. (111)

Aujourd'hui, la situation a sensiblement évolué. Les prélèvements opérés sur les circuits officiels (salaires, crédits, détournements divers, ...) tendent à diminuer. Aussi, les familles opèrent des réajustements dans la gestion de leur force de travail et dans l'allocation de leur temps et de leur capital. L'épargne familiale accumulée en période de "vaches grasses", se tourne davantage vers l'investissement informel. C'est ainsi qu'on assiste ces dernières années, à la prolifération de "petites affaires". (112)

En effet, en raison de la dégradation du revenu salarial officiel (113), observée consécutivement à la chute des recettes pétrolières, les revenus informels tendent à jouer un rôle de plus en plus important dans la vie des groupes sociaux.

De moins en moins nombreuses sont les familles qui peuvent assurer leur reproduction dans le seul secteur officiel. (114)

"Il a donc fallu que les ménages inventent leur propre système d'opportunités de revenus pour assurer le maintien

110. Ibid.

111. Cf C. Chaulet, op. cit.

112. Cf C. Bernard, op. cit.

113. Ibid.

114. Depuis 1984, le nombre d'emplois créés régresse. Il tombe de 138.000 en 1984 à 122.000 en 1985, à 74.000 en 1986 puis à 88.000 en 1987. Depuis 1989, à peine 50 % de la demande travail est satisfaite dans la sphère de l'économie officielle, environ 100.000 emplois/an.

de leur niveau de vie, (...) la pluri-activité est presque devenue la règle". (115)

C'est au sein du réseau tissé par la famille que s'exerce cette pluri-activité car de nombreux obstacles (bureaucratiques, insuffisance de capital, ...) découragent les stratégies individuelles.

De fait, l'entrepreneur individuel, même doté de la compétence et de moyens en capital suffisants, a besoin des avantages qu'offre le groupe : capital-relations, main d'oeuvre fidèle, solidarité et vigilance de tous vis-à-vis du "danger externe", etc...

Le membre détenteur de sa force de travail, confronté à l'univers formalisé et anonyme des relations de travail dans le secteur officiel, trouve dans l'entreprise familiale (au sens large) une sorte "*d'attrait pour l'activité indépendante plus gratifiante, la responsabilité du métier (retrouvé), le besoin de travailler entre soi, dans une relation plus personnalisée, renouant ainsi avec une certaine histoire sociale des hommes*". (116)

Cette tendance au retour du "besoin de travailler entre soi" n'est toutefois pas "naturelle"; elle est induite par la crise sans précédent qui secoue l'économie officielle depuis 1986. La pluri-activité qui se développe de plus en plus dans le cadre communautaire, est plus une nécessité économique et sociale qu'une option délibérée des individus.

Il est permis de parler d'activités de survie ou de maintien du niveau de vie mais il serait imprudent de la qualifier d'alternatives nouvelles. Elles reflètent néanmoins des comportements collectifs d'adaptation à une situation socio-économique qui bouleverse les conditions d'existence antérieures.

Ayant épuisé les possibilités de "captage" relativement facile des ressources officielles (fin de

115. Cf C. Bernard, op. cit. p. 315.

116. C. Bernard, op. cit., p. 316.

l'économie de rente), les populations s'adonnent davantage à la gestion de leurs patrimoines ou de leur force de travail, dans le but de sauvegarder un pouvoir d'achat, de lutter contre le chômage, de maintenir ou de renforcer leur pouvoir politique et social...

L'effritement des rémunérations et des gains officiels de plus en plus prononcés, du moins pour les catégories sociales modestes, rend difficile le maintien du niveau de vie des années 1970-1985. D'où le recours généralisé à des activités complémentaires : activités artisanales modernes (ateliers de réparation de biens durables, petite production de biens manquant sur le marché, ...).

Ces "reconversions" plus partielles que totales, se font relativement facilement grâce à l'épargne informelle (surtout l'épargne du ou des membre(s) de la famille émigré(s) et aux anticipations du groupe familial : investissements déjà réalisés mais gelés, bien immobiliers, locaux commerciaux, terres, ...). Comme nous l'avons signalé précédemment, certaines catégories sociales (paysans, artisans, techniciens, ...) ont gardé des attaches, voire des biens (épargne, maisons, ...) en dehors de la société officielle, pour continuer à participer à la vie du groupe mais aussi pour s'assurer une base de repli.

En outre, "s'installer à son compte" est une option qui se répand de plus en plus chez les cadres et les techniciens de l'industrie et de l'agriculture. Pour certains, le passage par le secteur officiel n'est rien d'autre qu'une opportunité pour acquérir le capital nécessaire au lancement d'une activité indépendante (capital-argent, savoir-faire et surtout un réseau de relations). Il nous a été même donné de voir des hauts responsables d'entreprises ou de l'administration (cadres politiques, ingénieurs, médecins, ...) quitter momentanément ou définitivement leurs fonctions officielles pour fonder des activités quasi-clandestines : cliniques, ateliers, hotels-restaurants enregistrés sous des prête-noms.

Ces logiques d'adaptation aux vicissitudes de la vie économique et sociale, refoulées pendant un certain temps dans le domaine délictuel, entravés et réprimés par les pouvoirs publics, sont aujourd'hui acceptées et même encouragées.

On se rend compte non seulement qu'elles peuvent atténuer les effets de la dépression économique mais aussi qu'elles ne sont pas nécessairement des vecteurs d'un retour à l'archaïsme social.

"Elles renouent avec [des] racines sociales profondes sans pour autant rompre avec certaines formes de modernité". (117)

En conclusion, on pourrait dire que les quelques éléments d'analyse ci-dessus conduisent à penser que le phénomène de l'informel en Algérie n'est pas un simple "accident de parcours"; toujours présent mais sous des formes latentes, les conditions semblent réunies pour qu'il prenne un grand essor à l'avenir.

3.2. Bref aperçu des pratiques économiques informelles algériennes

Le fait majeur de l'Algérie post-coloniale est la tentative de construction d'une société nouvelle fondée sur un projet de développement économique sans précédent. Ce projet avait pour ambition d'instaurer une armature industrielle censée propager sa rationalité à l'ensemble social (118) et donc réduire à néant les modes de fonctionnement des pratiques économiques en vigueur jusque là. Ainsi, décidait-on d'importer massivement des usines entières de façon à introduire rapidement les normes de l'économie occidentale.

117. M. Côte, op. cit., p. 16.

Mais, au fil du temps, on commençait à s'apercevoir que *"toujours et partout se manifestaient des résistances multiples et persistantes face aux transformations qui résultent de l'industrialisation et de l'urbanisation"*. (119)

L'idée de conformer les mentalités humaines et les structures socio-économiques, dans un délai prescrit, à un plan bureaucratique, s'avéra en effet peu pertinent sur le terrain d'application.

Concrètement, en exerçant une grande pression sur l'ensemble du corps social pour lui inculquer les nouveaux modes de comportement, l'Etat et ses appareils ont plutôt provoqué une sorte de réaction de défense de la société algérienne (120).

De l'opposition entre valeurs nouvelles et anciennes en résulta progressivement un profond malaise social.

Dans ce contexte d'acculturation forcée, les populations ajustent leurs comportements de manière à sauvegarder un minimum de cohérence à leur être social. (121) Des stratégies s'élaborent en effet, dans une sorte de mouvement syncrétique, mélangeant des éléments de la société traditionnelle et ceux de la société industrielle.

Il n'est pas facile de distinguer, dans ce magma, ce qui relève de l'économie, du social et du culturel. Au sein même de la sphère économique proprement dite, établir une séparation nette entre secteur d'Etat et secteur privé, secteur formel et informel n'est pas aisé tant *"l'économie algérienne (...) est [devenu] une mosaïque de systèmes productifs allant de la petite production marchande agricole et artisanale aux diverses formes de transition vers l'économie capitaliste (dans l'agriculture et*

118. Cf M. Ikonicoff, *L'industrialisation du Tiers-Monde à l'épreuve des mutations*, op. cit.

119. T. Chentouf, op. cit., p. 598.

120. Cf A. Benachhou, "L'évolution de la société algérienne", in *Monde et développement*, n° 36, 1981.

121. Cf T. Chentouf, op. cit.

l'industrie), à la coopération (agriculture) et à la participation (secteur industriel public)". (122) Sans oublier la multitude de petites activités commerciales et de services dont la nature et l'importance sont liées à la persistance des anciennes pratiques mais de plus en plus aux défaillances du commerce et des services officiels.

"Supply-sided", l'économie étatique est conçu selon un schéma théorique qui tourne le dos aux attentes immédiates de la population, ces attentes étant considérées comme des faux besoins ou des demandes sociales perverses par le modèle de consommation occidentale. On avait besoin d'acier et non de beurre, disait-on.

Il s'agissait donc pour les concepteurs du modèle algérien de développement de transformer les mentalités et les habitudes par l'instauration d'une nouvelle vision de l'économie qui prendrait à contre-pied celle issue de la colonisation.

Or, paradoxalement, à mesure que s'installait le nouveau modèle, l'Algérie s'ouvrait à l'économie mondiale et subissait l'influence culturelle des pays développés. (123) C'est ainsi que s'est développée une très forte aspiration à la consommation de type occidental, en contradiction avec les objectifs qui visaient à extraire le pays de cette influence.

En voulant contrecarrer la satisfaction d'une demande jugée incompatible avec le schéma de planification mis en place, les décideurs ont créé une situation de pénurie. Situation qui a plutôt fouetté cette demande au lieu de la ralentir ou de l'éliminer; c'est le phénomène bien connu de l'économie de la pénurie décrite par J. Kornai (124). La pénurie joue comme un effet multiplicateur de la demande. De fait, l'étouffement de "*l'autonomie de la sphère des échanges régulée par la loi de l'offre et de la demande*"

122. T. Chentouf, op. cit., p. 594.

123. Cf M.E. Benissad, "Le modèle algérien de développement est-il autocentré ?", in *Monde en développement* n° 36, op. cit.

124. Cf J. Kornai, *Socialisme et économie de la pénurie*, Economica, 1984.

(125), de la liberté d'entreprendre et de produire, provoquent une rareté chronique de nombreux produits de consommation finale.

C'est l'économie informelle (production et commerce clandestins) qui s'efforce de répondre à cette demande des produits exclus de la nomenclature du système productif officiel.

Deux moments principaux caractérisent l'évolution de la pratique économique informelle algérienne :

- Jusqu'en 1980-82, il s'agit d'une économie souterraine antithétique de l'économie officielle et, à ce titre, réprimée. Elle n'était pas moins relativement florissante en raison de la paralysie du système productif public et de son entêtement à négliger l'industrie légère et l'agriculture, branches dont l'offre de produits est très déficitaire par rapport aux besoins.

En 1982, profitant de l'afflux de pétro-dollars et en contradiction avec sa politique initiale, le gouvernement lance un programme anti-pénurie en important massivement divers produits de consommation pour les ménages (produits alimentaires, électroménagers, ...) de façon à désarmorcer une forte tension sociale d'une part et destabiliser l'économie souterraine d'autre part. Coup d'épée dans l'eau, car l'élévation des revenus aidant (toujours grâce à la rente pétrolière), la demande s'est décuplée et la population s'est ruée dans les magasins, pressentant que l'aubaine est de courte durée. De fait, en quelques mois, le marché retrouve sa situation initiale. Retour à l'état de pénurie et d'austérité antérieur .

125. L. Addi, *Réformes politiques et crise culturelle*, op. cit., p. 9.

- A partir de 1985-86, de guerre lasse, l'Etat diminue la pression sur l'économie informelle; il s'applique même à encourager son aspect productif. Un nouveau code des investissements, plus libéral, élaboré en 1982, tente de ménager un espace formel à la masse de capitaux évoluant dans le secteur informel et prône même la participation dans la secteur étatique. Les résultats de cette première expérience de libéralisation furent décevants.

Méfiant, les acteurs de l'informel continuent à évoluer dans la quasi-clandestinité et boudent les créneaux d'investissement qui leur sont proposés par l'Etat : la petite industrie de transformation, l'agriculture, le tourisme, ...

Les quelques petits industriels et agriculteurs qui ont répondu à cette sollicitation ont opté pour des activités demandant très peu d'immobilisation en capital : limonaderies, confiseries, maraîchage, élevage de poulets, ... (126).

Ces deux moments évoqués ci-dessus sur l'évolution de l'économie informelle en Algérie, correspondent à deux grandes causes structurelles :

La première période (de l'indépendance au début des années 80) est marquée, comme on l'a signalé, par un grave dysfonctionnement du marché des biens de production et de consommation intermédiaires (outillage pour la petite industrie privée et l'agriculture, certaines matières premières, ...).

La deuxième période, enclenchée, grosso-modo, par la chute des recettes pétrolières, se caractérise non seulement par la persistance de la situation de pénurie mais aussi par l'avènement d'une baisse drastique du

126. J.J. Perennes, "L'agriculture maghrébine en état d'urgence", *Le Monde diplomatique*, sept. 1989.

pouvoir d'achat national et l'apparition d'un fort taux de chômage.

Ces deux facteurs poussent la population vers la recherche de compléments de revenus. (127)

Depuis, la pluriactivité est devenue une règle générale. C'est là que les stratégies familiales déploient un large éventail d'initiatives. Elles occupent le terrain laissé vacant par l'économie publique et s'inscrivent dans les circuits officiels.

On peut résumer la gamme des activités informelles de la façon suivante :

- **La petite production à domicile** : c'est, en général, le domaine du travail féminin : couture, tissage, broderie, petite confection, etc... Les produits sont fabriqués à l'aide d'un petit matériel artisanal et écoulés dans le cadre de rapports personnels entre producteurs et consommateurs. Il existe, toutefois, de véritables petits ateliers utilisant un matériel moderne, financés par des détenteurs de capitaux extérieurs à la famille, qui s'occupent de l'approvisionnement en machines, matières premières et de la vente de la production : tapisserie de luxe, confection de vêtements en série, ...

- **La petite production micro-industrielle** : textiles, chaussures, maroquinerie, cosmétiques, etc... Semi-clandestine, cette petite production préfère garder des dimensions modestes afin de ne pas s'exposer aux goulets d'étranglement étatiques (fiscalité, contingentement des approvisionnements extérieurs, autorisations diverses, ...).

127. Cf. C. Bernard, En Algérie, une "nouvelle valeur" : l'auto-emploi, op. cit.

Répondant à une certaine demande non satisfaite par le secteur officiel, elle s'articule de fait à l'économie globale en participant à l'atténuation des déséquilibres du marché national.

- **Les activités de services et de revente :** Artisanat moderne de réparation (garages et ateliers de réparation automobile, de matériel électro-ménager, plomberie, électricité, ...), réseau de revente de produits importés (montres, pièces détachées, ...), vente sur les trottoirs de menus produits de consommation quotidienne (cigarettes, lames à raser, ...).

Ces activités ne sont ni marginales ni conjoncturelles. Elles sont devenues de véritables petits métiers qui font vivre de nombreuses familles, surtout en milieu urbain. De plus en plus de jeunes se "spécialisent" dans ce "commerce" et avouent gagner plus d'argent que leurs camarades employés à l'usine ou dans l'administration.

Les réparateurs n'arrivent pas à faire face au flux d'appareils en panne, en raison de la difficulté des ménages à trouver des pièces de rechange ou à renouveler leurs vieilles machines.

- **Le commerce spéculatif frontalier :** phénomène bien connu dans le monde entier, il est devenu en Algérie, le régulateur principal du marché. L'engouement des Algériens pour les produits étrangers est tel que même quand l'offre nationale est correcte (exemple du vêtement), la marchandise étrangère est systématiquement préférée, même au prix fort. Toutefois, l'indigence du marché local et la médiocrité des produits nationaux, réelle ou supposée, restent la cause essentielle du trafic frontalier.

Très rémunératrice, cette activité spéculative portant sur une gamme très variée de produits (habits, produits alimentaires, produits électroniques, pièces détachées, etc...) attire aussi bien les "gros bonnets" qui opèrent par containers (128), que les petits trafiquants professionnels ou occasionnels. Désignée par les Algériens sous le terme de "trabendo" (contrebande), elle fait partie de la vie quotidienne des populations; l'Etat la tolère dans la mesure où elle constitue un palliatif au chômage des jeunes.

Cette typologie succincte des pratiques économiques informelles n'épuise pas toute la dynamique de ce fait de société, d'autant que celui-ci répond à des besoins sociaux de plus en plus importants.

Il est évident que la stagnation de la création d'emplois officiels, l'effondrement du pouvoir d'achat et la baisse de plus en plus nette des subventions étatiques ne feront qu'accentuer "*la prolifération des petites affaires*". (129)

Des stratégies individuelles et collectives de captage de la rente pétrolière ont permis l'accumulation d'une épargne substantielle (épargne informelle et non institutionnelle) susceptible de constituer des mises de fonds pour d'autres activités indépendantes. (130)

En tout cas, des conditions favorables nouvelles se mettent en place : développement de plus en plus important du marché intérieur, liberté d'entreprendre effective, levée d'un certain nombre de réglementations bureaucratiques dont celles des prix administrés et de l'accès au marché international. On semble aussi

128. Cf dossier de l'hebdomadaire *Algérie-Actualité* sur le "trabendo", A.A. n° 1285 du 31 au 6 juin 1990.

129. Cf C. Bernard, op. cit.

130. Cf E. Archambault et X. Greffe (sous la direction), *Les économies non officielles*, La Découverte, 1984. Voir en particulier la partie portant sur l'économie non officielle dans les pays du Tiers-Monde.

s'acheminer vers une convertibilité totale du dinar, qui ferait sauter le dernier verrou du monopole étatique sur le commerce extérieur tant redouté par les investisseurs privés. (131)

Une telle perspective permettrait de modifier la nature des activités informelles qui sont, pour une large part, cantonnées dans la sphère improductive. Il existerait, selon une estimation officielle, une somme de plus de 150 milliards de dinars, supérieure au budget de l'Etat, qui circule improductivement sur le marché parallèle. (132)

On cherche donc à donner des garanties aux détenteurs de cette manne pour qu'ils l'orientent davantage vers le secteur productif.

Par ailleurs, selon une enquête réalisée par le Centre National d'Etudes et d'Analyse pour la Planification (CENEAP) en 1983, il existe, à côté d'une petite catégorie d'entrepreneurs ayant déjà pignon sur rue, un potentiel très important de micro-entreprises familiales. Ces micro-entreprises "*ne relevant pas de la production industrielle au sens strict*" (133), sont susceptibles de prendre plus d'ampleur grâce au rôle que joue "*la famille comme lieu et agent de l'accumulation*" (134). Les pouvoirs publics se déclarent prêts à leur apporter une aide.

Le rapport du 2ème plan quinquennal (1985-1989) appelle au "*développement du secteur privé et son insertion dans le processus de planification*" et la Charte nationale de 1986 dit qu'il est "*nécessaire d'organiser l'orientation de ce secteur, son encadrement et son contrôle en vue*

131. Cf La loi 1990-10 dite loi sur la monnaie et le crédit, analysée par M.E. Bénissad in *La réforme économique en Algérie*, O.P.U., Alger, 1991.

132. Cf le quotidien *Alger-Républicain* au 16 avril 1992.

133. Enquête du CENEAP, cité par C. Bernard, op. cit., p. 310.

134. D. Liabès, *Capital privé et patrons de l'industrie en Algérie, 1962-1982*, CREA, Alger, cité par C. Bernard, op. cit., p. 311.

d'assurer une complémentarité et non un antagonisme entre le public et le privé". (135)

Mais le discours officiel n'est pas très rassurant. Le capital privé, méfiant et craignant une main mise de l'Etat, toujours envisageable, préférera sans doute continuer à investir dans la semi-clandestinité où il évolue à sa guise malgré les velléités de contrôle étatique.

De toute façon, l'effondrement de la base économique de l'Etat ne peut que favoriser la dynamique du capital privé qui bénéficie de la solidarité et de la vigilance du groupe. Dj Liabès a sans doute raison de qualifier l'épargne familiale de *"banque privée aussi stricte que la banque classique"*. (136)

Ce dynamisme présente toutefois un inconvénient au regard de l'économie nationale; il privilégie la fonction marchande au détriment de la fonction productive. En effet, les quelques études réalisées sur le secteur économique privé montre la prééminence de l'activité commerciale sur l'activité productive. (137)

Il est observé que le capital commercial domine le capital productif. L'entreprise de production *"ne disposant pas de moyens de financement suffisants, ni du capital-relations nécessaire, se lie nécessairement à un marchand qui constitue le client privilégié (...) et le véritable "tuteur" industriel (...). La mise en place d'une telle relation conduit à une subordination constante de la petite unité de production à l'égard du marchand et s'assortit d'une répartition inégale de la valeur du produit; la plus grande partie est appropriée par le marchand"*. (138)

Aussi, le problème fondamental en Algérie n'est pas tant la faillite de l'économie officielle mais la faiblesse

135. Documents officiels cités par C. Bernard, op. cit., p. 301.

136. D. Liabès, cité par C. Bernard, op. cit., p. 312.

137. Cf par exemple à l'enquête de J. Peneff, *Industriels algériens*, CNRS-CRESM, 1981.

138. C. Bernard, op. cit., p. 312 et 313.

des mécanismes institutionnels et informels permettant de canaliser les ressources existantes vers l'investissement productif.

Si la régulation institutionnelle a encore un rôle à jouer, c'est celui d'orienter le capital spéculatif vers le système productif. Pour l'heure, ce capital empêche l'émergence d'une véritable économie de production et c'est là où réside la faiblesse de l'activité informelle renaissante en Algérie.

Conclusion

Les pays du Tiers-Monde dont l'Algérie, accablés par les pesanteurs de leur statut de colonisés, ont estimé possible de "shunter" l'histoire". (139)

Issu de la guerre de libération, le nationalisme volontariste s'est fixé pour objectif de construire une nouvelle société, moderne, à l'image des pays industrialisés.

Le nouvel Etat se percevait comme l'incarnation de la société tout entière, déclare le prolongement de l'état de guerre en vue d'une seconde libération : la libération économique et technologique.

Contre qui ? La contradiction externe - la colonisation disparue - il se trouve face aux contradictions internes.

Au lieu de prendre acte de ses contradictions, il les contourne et au besoin réprime toute velléité d'expression. Une méfiance réciproque s'instaure entre l'Etat et la société.

139. S. Sadi, *L'échec recommencé*, Editions Parenthèses, Alger, 1991, p. 330.

La modernisation mise en chantier sera alors perçue comme une opération destinée à renforcer l'organisation étatique. Elle sera menée sans la participation effective des populations. Celles-ci réagissent par une démobilisation qui frise le désarroi : le résultat est une crise sociétale sans précédent.

"On ne construit pas sans l'homme, on ne réalise rien de durable contre lui. A trop vouloir l'ignorer, on s'enfonce dans la civilisation du malheur (...). Dans la création de la vie, l'artifice quand il prétend se substituer à la spontanéité, est toujours aléatoire". (140)

L'irruption du religieux est alors vécu comme un refuge et un moyen de redonner un peu de sens à la vie sociale.

L'intégrisme propose de faire revivre un passé historique, miroir inversé des angoisses du présent.

La violence officielle finit par engendrer la violence populaire. C'est l'impasse absolue. Point d'alternatives : *"qu'il prenne l'allure d'une adhésion plus ou plus explicite à la mouvance intégriste ou qu'il se concrétise épisodiquement dans des débordements à caractère social, le courant dominant animant la contestation populaire en Algérie, porte généralement la tentation du nihilisme. Il promet un cataclysme..."* (141)

Le fait est patent : le système politico-économique de l'après-indépendance a raté sa jonction avec l'élan historique de la décolonisation; il s'est retourné contre la dynamique sociale qui lui a donné naissance.

Le diagnostic établi par un homme politique algérien de la nouvelle génération sur la crise que traverse le pays, résume parfaitement le contenu de ce chapitre :

140. Ibid, p. 92.

141. S. Sadi, op. cit., p. 333.

"- D'avoir abusé de la manipulation des pétrodollars pour imposer son règne contre la conscience des hommes (...), il a engendré des individus sans repère et sans perspectives.

- D'avoir joué de la religion, il a mis en place les conditions d'une explosion dont seuls la violence et le sang sont certains si elle venait à se produire". (142)

- D'avoir méprisé le peuple dans ses capacités à se surpasser, à dominer ses penchants les plus déplorables; de lui avoir refusé tout recours dans l'expression de lui-même à travers les instances de son pays; il s'est réalisé dans la haine (...). L'Algérien est aujourd'hui un individu qui fait peur parce qu'on l'a trop terrorisé". (143)

Ce diagnostic est très pessimiste. Il existe aussi des indices qui poussent à l'optimisme. L'irruption d'une forte contestation politique et culturelle observée ces dernières années, montre que l'Algérie a su préserver au plus profond d'elle-même quelques ressorts d'une probable régénérescence. Les logiques socio-culturelles et économiques qui se sont déployées vaille que vaille dans les interstices même du système officiel constituent des éléments d'une possible réappropriation de son avenir. C'est un fait aujourd'hui que la puissance étatique n'a plus les moyens d'imposer sa chape de plomb sur la société. Signe des temps, c'est l'Etat lui-même qui appelle les populations à se prendre en charge elles-mêmes.

142. Cette analyse a été faite par son auteur en 1986-87, c'est-à-dire à la veille de l'explosion sociale de 1988.

143. S. Sadi, op. cit., p. 335.

Les stratégies familiales et communautaires ont tant bien que mal sauvegardé quelques possibilités de reproduction sociale autonome. La solidarité, la multiactivité et l'ensemble des dynamismes informels induits par la nécessité de survie, peuvent être des moteurs d'une nouvelle vision sociale. Ce n'est pas encore acquis mais ce sont là des signes encourageants.

CHAPITRE IV

**REFORME ECONOMIQUE ET DEMOCRATIE
POLITIQUE : LE DERNIER TOURNANT**

"Les années 80 se sont caractérisées par une insatisfaction généralisée qu'a entretenu en permanence une situation économique dont chacun a ressenti le caractère désastreux, voire catastrophique, dans sa vie quotidienne, à l'exception de ceux qui ont profité. Craintes, déceptions, absence d'espoir alimentant sans cesse une culture généralisée du ressentiment". (1)

La situation économique et sociale devenait en effet de plus en plus insupportable pour de larges couches de la population. Mais il a fallu que le ressentiment populaire se transforme en émeutes violentes pour que certaines sphères du pouvoir prennent conscience de l'urgence d'apporter quelques rectificatifs au fonctionnement du système de gouvernement.

Le mot réforme fit alors timidement son apparition dans le discours. Réformer quoi ? Comment et surtout à quel prix ?

Les regards se tournèrent "naturellement" vers la sphère économique et ce, pour deux raisons essentielles :

- selon une conception bien ancrée, celle de la dominance de l'économique sur l'ensemble social, les dirigeants algériens ont pensé pouvoir désamorcer les tensions sociales et la contestation politico-culturelle en voie de généralisation (2), en manipulant le levier économique. Modifier quelques mécanismes économiques est de

1. Cf M. Rodinson, *L'évolution des référents idéologiques, se méfier des formulations prophétiques*, s. la direction de C. et Y. Lacoste, La Découverte, 1991, p. 366 et 368.

2. A partir de 1980, le Mouvement Culturel Berbère (MCB) a introduit dans le paysage politique et culturel de l'Algérie indépendante un fait nouveau : la contestation de masse ouverte, pacifique et assumée politiquement. Le pouvoir, habitué à contrer avec une certaine facilité les groupes d'opposition clandestins, s'est trouvé pour la première fois "désarmé" devant un phénomène politico-culturel qui a choisi le débat politique sur la place publique.

nature, à leurs yeux, à rétablir la stabilité sociale et la confiance dans l'organisation étatique.

- l'état maladif de l'économie nationale "*marqué (...) par un déficit budgétaire énorme, d'impressionnantes liquidités monétaires sans contrepartie en biens sur le marché, des pénuries aigues, un secteur social (éducation et santé surtout) délabré ...*" (3)

On se mit donc à "retoucher" la structure économique. Mais le premier train de mesures arrêté évite de bouleverser les fondements du système économique; on se limite à l'injection de quelques nouvelles règles de planification et de gestion (assouplissement de la planification, restructuration des grandes entreprises étatiques, plus grande autonomie de gestion, ...) pour "fouetter" la production industrielle ou agricole, notoirement faible eu égard aux importants moyens techniques, financiers et humains mis en jeu.

L'application de ces quelques éléments de réforme s'effectue dans une démarche d'une grande ambiguïté, les nouvelles orientations économiques à caractère libéral furent déclarées compatibles avec les options socialistes antérieures.

L'imbroglio crée par cette situation, ajoutée à l'immobilisme bureaucratique et aux conflits de pouvoir, aboutit rapidement à l'aggravation de la crise économique et sociale.

Surgit alors la grande révolte populaire d'octobre 1988; un vent de panique déferle sur le pays.

3. M. Benissad, *La réforme économique en Algérie*; O.P.U., 1991, p. 144.

Désarçonné, le pouvoir réagit en proposant de pousser un peu plus loin les réformes économiques et en promettant une certaine ouverture politique.

Des voix se levèrent pour affirmer qu'"il ne s'agit [plus] de prendre des mesures d'ajustement, il s'agit de mettre à plat le modèle de développement choisi depuis l'indépendance et d'en formuler un nouveau". (4)

Allant plus loin encore, une certaine opinion considère que "le déblocage de l'économie exigeait au préalable une nouvelle mobilisation des forces sociales et donc la sortie des régimes autoritaires". (5)

En termes plus clairs, cette opinion lie la question du développement à l'avènement de la démocratie politique.

Ainsi, après un quart de siècle de dirigisme économique et de monolithisme politique, l'Algérie semble s'ouvrir à une vision plurielle de la réalité.

L'éventail de perspectives et de possibles ouvert par ces tentatives de remise en cause du socialisme bureaucratique est large.

D'autant que de nombreuses forces sociales se libèrent et s'organisent suite à l'affaiblissement du régime du Parti unique.

Pour l'heure, le déferlement d'une multitude de contradictions longtemps brimées, accentue le désordre économique et favorise la confusion politique.

4. Cf M. Toumi, "Algérie 89 : les cent fleurs", in revue *Arabies*, n° 24, 1989.

5. Cf J.J. Perennes et H. Puel, "Démocratie et développement au sud", in *Economie et Humanisme*, n° 319, oct.-déc. 1991, p. 14.

1. L'IMPASSE DU POPULISME ET DU DEVELOPPEMENTISME : LES TENTATIVES DE REFORMES DE LA PERIODE 1982-1987

L'idéologie développementiste en Algérie est le pendant matériel du populisme politico-idéologique hérité de la guerre de libération. (6)

Le développement économique est, en effet, vu comme l'instrument devant réaliser une vieille aspiration populaire au bien être matériel et à la promotion d'une grande partie de la population marginalisée et appauvrie par le système colonial.

C'est pourquoi, au fur et à mesure que se mettait en place l'appareil économique national, il subissait l'assaut "prédateur" de cette population paupérisée. La fonction d'accumulation est alors négligée ou détournée en faveur d'autres fonctions à caractère social et politico-idéologique : ponction importante de la richesse disponible par la nomenklatura et distribution populiste de revenus sans contrepartie en travail réel.

La rente pétrolière et gazière permit d'entretenir, pendant un certain temps, l'illusion d'une production de richesse et d'une développement économique.

Quand cela ne fut plus possible, il ne restait plus qu'à affronter une réalité économique incontournable : il ne peut y avoir de développement économique sans reproduction élargie du capital investi.

C'est alors que les dirigeants algériens commencent à prendre conscience de la nécessité de réhabiliter la raison d'être du système productif : la fonction de production. (7)

6. Cf Chapitre II.

7. L'analyse critique, avancée dans cette section, est économiste voire économiciste. Il faut la considérer comme une critique interne au système économique algérien qui, fondé officiellement sur un modèle

1.1. Relancer le système productif : une nécessité vitale

"La politique économique suivie par les gouvernements successifs a transformé en profondeur le paysage économique du pays. On ne peut affirmer pour autant qu'elle ait réussi à construire une économie nationale indépendante, à assurer l'emploi pour tous et à jeter les bases d'une augmentation régulière du niveau de vie de la population". (8)

La cause principale de cet état de fait réside dans la faiblesse de l'appareil productif algérien. Celui-ci, en effet, n'a pas su engendrer et entretenir un processus d'accumulation durable.

Fortement soumis au pouvoir politique, sa conception et son fonctionnement n'ont pas obéi aux règles de la rationalité économique mais aux intérêts de la technobureaucratie et à l'idéologie populiste qui a engendré une économie distributive.

Cette idéologie populiste qui plonge ses racines dans le nationalisme de l'époque de guerre, est pour beaucoup dans l'inefficacité productive du modèle de développement lancé après l'indépendance; elle a aussi évacué, dès le départ, l'idée de bourgeoisie en tant que catégorie socio-économique à même de prendre part à l'aventure du développement. Elle a, de ce fait, *"contribué à la formation et au développement d'une société sans autre domination que celle des "fonctionnaires publics" et d'une économie redistributive régulée par un Etat-machine à prodiguer des services et des revenus, de la sécurité et de la protection". (9)*

de croissance accélérée, ne s'est pas pour autant imposé des normes de fonctionnement et de gestion conséquentes et conformes à l'orthodoxie en la matière : l'efficacité productive et financière.

8. Cf F. Yachir, *Les transformations et leurs limites*, in *L'Etat du Maghreb*, op. cit., p. 448.

9. S. Chikhi, *L'ouvrier, la vie et le prince ou la modernité introuvable*, in *L'Algérie et la modernité*, op. cit., p. 188.

Plus soucieux de popularité immédiate que de viabilité à long terme - il y allait de sa légitimité - cet Etat-machine n'a pas cherché à organiser les unités de production et le travail selon les normes de l'économie capitaliste ou du moins avec un minimum de rigueur dans l'utilisation des hommes et des moyens matériels et financiers..

Il a institué des rapports de production fondés sur une soumission politico-administrative des travailleurs. Ces derniers ne sont pas rémunérés et promus en fonction de leur participation effective à la production mais plutôt sur la base d'autres critères tels le poste occupé, le degré de soumission à la hiérarchie, l'adhésion au Parti au pouvoir, etc...

C'est ainsi que "le système productif a fonctionné sans grande pression sur les ouvriers et que les emplois et les revenus se sont accrus pendant longtemps sans supposer des efforts productifs supplémentaires mais en étant les produits de l'extérieur, de la rente". (10)

De ce fait, les rémunérations ne sont pas perçues par les salariés comme la contrepartie de leurs efforts en travail mais comme le prix de leur adhésion ou soumission au pouvoir politique en place. (11)

Dans l'imaginaire collectif, l'appareil économique public a d'abord une fonction de "sécurité sociale" et on trouve "normal" qu'y soient recrutées en priorité les victimes de la guerre de libération nationale (anciens combattants, orphelins, veuves, ...)(12). Les expressions "donner du travail" et "occuper un poste" sont révélatrices de cette mentalité dite "socialiste". La sémantique des "sociétés nationales" a, depuis l'indépendance, conforté

10. Ibid, p. 186.

11. Ibid.

12. Cela n'est évidemment pas un mal en soi mais n'y a-t-il pas contradiction à vouloir constuire un appareil économique performant tout en le soumettant à des injonctions politiques et idéologiques exorbitantes.

cette mentalité et la rente énergétique lui a donné une formidable consistance financière.

Les paysans ont, de ce fait, abandonné, en grand nombre, le travail de la terre pour un emploi salarié dans l'industrie ou dans l'administration. C'est pourquoi la population active dans l'agriculture a regressé en une vingtaine d'années (malgré la forte croissance démographique) tandis que celle ayant opté pour l'industrie (y compris le B.T.P.) et l'administration (y compris les services) a augmenté de 350 %. (13)

D'où le consensus politique et social qui a prévalu autour de la prépondérance du secteur étatique et des nationalisations du secteur économique privé, national et étranger.

"Les super-marchés, les stations-service, les complexes touristiques, les structures hospitalières, les lieux de travail (pour 75 % de la population salariée), et de loisirs, la fourniture de gaz, de l'électricité, et de l'eau potable, les transports publics de masse, la radio-télévision; bref, près de 2000 entreprises publiques étaient là, à intervenir dans la vie du citoyen-consommateur-salarié". (14)

Toutes les catégories sociales y tirèrent peu ou prou leur subsistance ou quelque avantage. Le secteur étatique était ainsi le lieu où l'idéologie égalitariste trouva une certaine concrétisation.

Il devint, chemin faisant, un "acquis social" largement déconnecté de ses capacités à produire les richesses distribuées.

Bien évidemment, certaines couches sociales en profitèrent plus que d'autres; en particulier les technobureaucrates s'accaparèrent de "dividendes" bien plus importants que les salaires et autres "primes" versés aux

13. Cf R. Abdoun, *Les déséquilibres de l'économie algérienne*, in *L'Algérie et la modernité*, op. cit.

14. D. Liabes, op. cit., p. 223.

travailleurs mais la salarisation massive (jusqu'en 1985-86) et les subventions sociales généralisées ont entretenu l'illusion de l'égalité sociale.

Dans ces conditions, le modèle d'accumulation mis en oeuvre n'a pas pu atteindre les niveaux de production et de rentabilité prévus par le planificateur. Dévoquées de leur finalité première, les capacités de production installées n'ont pas été utilisées de façon rationnelle - certaines atteignent à peine un taux de 50 % - et la productivité du travail est restée notoirement très faible. (15)

Si le taux de croissance de l'économie s'est maintenu jusqu'à 1985, à des niveaux supérieurs à celui de la croissance démographique (16) (environ 7 % en moyenne annuelle durant la décennie 70, entre 4 et 5 % entre 1980 et 1985), cela est dû au fort taux d'investissement entretenu durant cette période.

A partir de 1986, le taux de croissance tombe en deça du taux de croissance démographique (2,9 % en 1986, devenant négatif en 1987, 1988 et 1989 pour devenir légèrement positif à partir de 1990).

Cette évolution erratique de la croissance économique et la faiblesse du taux d'utilisation des capacités de production ne sont pas causées uniquement par les aberrations du rapport salarial imposé par le système politique mais aussi par d'autres facteurs tels le manque de maîtrise technologique des équipements importés, l'inadéquation de la production à la demande, les contraintes du marché international, les lourdeurs bureaucratiques, etc...

Par exemple, il y a des unités de production dont le problème essentiel est la difficulté d'écoulement de leurs

15. Cf S.M. Thiery, "Le poids des choix industriels des années 70", in *Economie et Humanisme* n° 309, sept.-oct. 1989.

16. Le taux de croissance démographique était de 3,2 % jusqu'au début de 1980. Durant cette décennie, il est légèrement tombé à 3 %; il serait, au début des années 90, descendu au dessous de la barre de 3 %.

produits tel le complexe des pompes et vannes de Berroughia qui avait, en 1986, 16 000 pompes hydrauliques invendues et qui a dû baisser volontairement sa production de 30 %; le complexe de véhicules industriels de Rouiba, quant à lui, est confronté au problème des approvisionnements de ses inputs industriels (il importe jusqu'à 40 % de ses inputs), ce qui perturbe sérieusement le déroulement de son processus de production. (17)

Le premier bilan de la décennie 1967-1978 a déjà conclu que "*l'entreprise industrielle a consommé du capital sans pouvoir créer les bases de sa reproduction*" (18). Sur une période un peu plus longue (1969-1982), une étude d'A. Bouyacoub a montré que le secteur public industriel (hors hydrocarbures) "*a sur tout ce qu'il a produit (...) réalisé une perte de 2 %*". (19)

Dans le contexte de la baisse des capacités financières du pays, à partir de 1985-86, le système productif algérien déjà précaire, rencontre de nouvelles difficultés : les importations de biens intermédiaires baissent de 30 % dès 1987, les conflits sociaux et grèves se multiplient entraînant des hausses de salaires inconsidérées (doublement du salaire nominal dans de nombreuses entreprises), les investissements se ralentissent sensiblement, etc...

En 1990, l'Algérie reste un pays mono exportateur d'hydrocarbures (97 à 98 % de ses exportations) et la production industrielle hors hydrocarbures baisse par rapport à 1984 (taux d'accroissement de cette production négatif, - 0,4 % en moyenne annuelle de 1985 à 1990)(20).

En 1991, sur 12 milliards de dollars de recettes extérieures, 9 milliards de dollars sont consacrés au

17. Cf R. Abdoun, *Les déséquilibres de l'économie algérienne*, op. cit.

18. Cf B. Chouma, "La régulation de l'économie algérienne : le taux d'investissement et les exportations", in *Revue du CREAD*, n° 18, Alger, 1989.

19. Cf A. Bouyacoub, "La rentabilité du secteur public", in *Revue du CREAD*, n° 18, op. cit.

20. Cf Hebdomadaire *Algérie-Actualités* n° 1316 du 03 au 09 janvier 1991.

remboursement de la dette extérieure contractée, pour l'essentiel, durant la période 1972-1982, pour les besoins de l'industrialisation (21)(importation de machines, d'engineering, des matières premières, ...).

Quant à la production agricole, le taux de dépendance alimentaire de l'Algérie, de 60 à 80 % selon les produits, est révélateur de son état de délabrement. En valeur, les importations alimentaires sont passées de 699 millions de dinars en 1969 à 9368 millions en 1986, soit environ une augmentation de 1100 % en dinars courants sur la période. (22)

Aussi, il est incontestable que le point de départ des réformes engagées réside dans la situation alarmante de l'économie du pays.

"Au cours des années 80, l'effritement de la rente, la persistance d'un endettement extérieur élevé, l'incapacité du système productif à satisfaire la demande interne tant en biens d'équipements qu'en biens de consommation de masse et, à fortiori, à prendre le relai des hydrocarbures comme source de financement de l'accumulation, contribuent à l'entrée en crise de l'économie et la société algériennes". (23)

En fait, dès la fin des années 70, certains cercles du pouvoir ont commencé à mettre en relief, sinon les limites du développement algérien du moins ses insuffisances. Le discours officiel abandonne progressivement son trimphalisme habituel pour faire place à des slogans incitant les travailleurs à mener la *"bataille de la production et de la productivité"* et s'astreindre au *"travail & la rigueur"*. (24)

Il est vrai qu'en 1979 et 1980 des conflits sociaux et des grèves sans précédent (1718 grèves au cours de ces deux

21. Cette dette est d'un montant global de 24 milliards de dollars en 1991.

22. Cf *Les Echos*, le quotidien de l'économie, du 13.01.1992.

23. Cf R. Abdoun, op. cit., p. 133.

24. Slogans apparus au début des années 80.

années) ont secoué le secteur public, témoignant ainsi de ses nombreuses carences. (25)

Par la suite, l'idée de l'incapacité du modèle de développement algérien à se reproduire de manière élargie, se répand, notamment dans les milieux universitaires. Le professeur M. Benissad constate que :

- *"La technologie avancée n'est pas toujours maîtrisée (...) et secrète un pouvoir économique totalement inefficace;*

- *L'industrie algérienne est rarement en mesure de former des surplus de biens exportables, de même qu'elle ne répond guère aux besoins de la population en biens de consommation finale, ni à ceux de l'agriculture en matière d'inputs agricoles.*

- *La mise en oeuvre des choix économiques du planificateur s'est appuyée sur un système de gestion bureaucratique, rigide et dictatorial incorporant des coûts sociaux et des gaspillages considérables..."* (26)

Ce constat critique est petit à petit pris en compte par le discours officiel; ce dernier se range même, progressivement à l'idée de substituer à la planification centralisée, le système de régulation par le marché.

Cette évolution du discours algérien n'est évidemment pas le résultat des seules données internes au pays; elle est aussi liée à la conjoncture internationale marquée par l'échec des systèmes économiques étatiques et la montée du libéralisme économique et politique. Au cours de la décennie 1980, des réformes d'une grande ampleur ont été

25. Cf S. Chikhi, "Grèves et société en Algérie", *Revue du CREAD*, n° 6, 1986, Alger.

26. Cf M. Benissad, *op. cit.*, p. 22.

entamées dans la quasi totalité des pays dits socialistes, y compris en Chine; ce qui ne pouvait qu'avoir un certain impact sur les pays du Tiers-Monde et l'Algérie.

Toutefois, dans l'esprit des responsables algériens, cette option pour un changement de la gestion de l'appareil économique ne signifiait pas une rupture ou du moins une transformation du système politique et institutionnel. Dans un premier temps, ils espéraient, en améliorant les performances de l'appareil productif, éviter de toucher au volet politique. C'était l'objectif des réformes économiques introduites au début des années 80.

1.2. Les réformes de 1982-87 : les mesures à vocation correctrice

La décennie 70 se termine, malgré l'afflux de pétrodollars, sur une situation annonciatrice de problèmes graves pour l'avenir : retards considérables dans les investissements programmés, crise agricole, indigence de l'industrie légère...

Les déficiences de l'appareil productif étaient telles en effet, que des pénuries de toutes sortes (produits alimentaires, logements, matériaux de construction, transports collectifs, ...) provoquaient de sérieuses tensions sociales.

Le mode général de fonctionnement des entreprises "*est l'arithmie chronique, résultant du fait que le taux de marche des machines est fréquemment perturbé par le manque de pièces détachées, de matières premières, d'organes, de demi-produits...*" (27)

Ainsi, la société dans son ensemble vint à douter de la capacité du système économique et politique en place à réaliser ses objectifs proclamés; les travailleurs

27. Cf S. Chikhi, op. cit., p. 190.

commencèrent à se décourager (28) et les décideurs eux-mêmes furent atteints par le doute. (29)

Cette situation marquée par le scepticisme pousse l'autorité centrale à décider d'observer un temps d'arrêt dans la planification afin de réfléchir aux correctifs à y apporter.

La mort du président Boumediène intervenue dans l'intervalle confère une dimension nouvelle à cette pause dans le processus de planification; elle permet de libérer des forces économiques et politiques qui firent pression pour un changement plus rapide et plus prononcé.

A l'issue de cette phase agitée et incertaine (30), est mis en chantier le plan quinquennal (1980-1985) qui, dans sa forme, se veut le continuateur de la ligne arrêtée par les plans précédents.

En réalité, des prémisses de changement dans son orientation générale apparaissent; les plus importantes sont, à nos yeux, les suivantes :

- Des réformes organisationnelles destinées à rendre plus efficace l'appareil de production sont préconisées aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture.

- L'hostilité à l'égard du secteur privé s'estompé sensiblement; l'investissement privé est invité à

28. L'absentéisme atteint un taux officiel de 20 % (en réalité, il est beaucoup plus important) à la fin de la décennie 1970.

29. Cf, par exemple, les résolutions du congrès du F.L.N. de juin 1980, qui étonnèrent l'opinion publique par leur ton critique inhabituel.

30. Les luttes de clans engagées pour le remplacement du président défunt ébranlèrent gravement l'édifice mis en place depuis le coup d'Etat de juin 1965, même si, en apparence la transition s'effectua selon la norme constitutionnelle en vigueur.

se déployer davantage dans le cadre de la complémentarité avec le capital public qui reste prépondérant.

- Le taux d'accumulation baisse pour dégager des ressources nécessaires à l'amélioration de la satisfaction des besoins sociaux immédiats en biens de consommation de masse.

C'est le lancement du programme anti-pénurie du printemps 1980 qui inaugure les nouvelles orientations économiques. Celles-ci sont précédés aussi par une campagne de presse dénonçant la faillite de la planification centralisée et de la bureaucratie du secteur public.

Une cour des comptes est soudainement créée en 1980 pour contrôler la gestion des entreprises publiques dont certains dirigeants sont rapidement traduits en justice pour "mauvaise gestion" (article 421 du code pénal brandi pour la circonstance).

La politique de réforme devait donc commencer par la réorganisation de l'économie publique. Elle entre dans les faits à partir de janvier 1982 et se fixe pour première tâche de restructurer les grandes entreprises d'Etat (les fameuses sociétés nationales).

Il est connu que ces dernières se caractérisent par leur gigantisme et leur centralisme qui sont considérés comme étant à l'origine de leur rigidité et de leur faiblesse productive.

Elles sont alors éclatées en unités de dimension plus restreinte selon un double critère : fonctionnel et territorial.

Aux anciens offices publics et sociétés nationales sont substituées des entreprises économiques publiques constituées selon d'une part, un principe de spécialisation des activités, vertical (production, commercialisation, ...) et horizontal (par filière de production) et d'autre

part, un principe de décentralisation territoriale (transfert des sièges sociaux des entreprises de la capitale vers les villes de l'intérieur du pays).

Ce découpage, dit restructuration organique, est accompagné d'une plus grande autonomie de gestion accordée à la nouvelle entreprise. Celle-ci acquiert, en principe, une autonomie financière et la capacité de recruter, licencier et affecter son personnel en fonction de ses besoins et de sa rationalité interne.

Le deuxième volet important du changement préconisé est celui dit de la restructuration financière qui consiste à faire en sorte que la nouvelle entreprise développe, à l'avenir, ses propres ressources financières.

Concrètement, cette restructuration financière implique une pleine responsabilité de l'entreprise sur son capital. Autrement dit, il est mis un terme aux subventions systématiques de l'Etat-Providence et l'unité de production est soumise désormais aux règles de l'orthodoxie capitaliste en matière de gestion de son patrimoine. (31)

Dans cette optique, la possibilité de "joint-ventures" avec le capital étranger est envisagée (session du Comité central du F.L.N. de décembre 1981 et loi 82-13 de 1982 sur la participation du capital étranger), dans le but de mettre en contact les entreprises nationales avec les normes de gestion des firmes internationales.

Le changement de dénomination des sociétés nationales - devenues entreprises économiques publiques - vise à rompre avec "l'imaginaire" ancien et préparer le personnel à adopter de nouveaux comportements fondés non plus sur le "fonctionariat" mais sur l'émulation et la compétitivité.

31. Des assainissements financiers qui sont, en fait, des effacements de dettes des entreprises publiques, ont eu lieu plusieurs dans le passé. Les nouvelles dispositions réglementaires, ont pour objectif de mettre un terme à cette pratique qui a causé un lourd préjudice au Trésor public.

Quant à la gestion de la force de travail, une loi de 1982 relative au contrat de travail met fin aux procédures antérieures. On instaure de nouvelles normes de rémunération selon les qualifications des travailleurs, auxquelles s'ajoute un système de gratifications sanctionnant la productivité du travail individuel et collectif.

D'autres mesures apparaissent dans la réglementation générale concernant les relations entre le travailleur et l'entreprise. Cette dernière n'est plus tenue d'assumer un certain nombre de charges sociales, tels le transport, le logement, la coopérative d'approvisionnement en biens de consommation.

Ces mesures impriment une tendance à la remise en cause des dispositions antérieures en matière de gestion de la force de travail et de l'emploi.

C'est ainsi que la "Gestion Socialiste des Entreprises" (GSE), sorte de contrat de travail institué en 1971 est mise en sourdine. Ayant pour but de faire participer les travailleurs à la marche de l'entreprise et, au delà, à la gestion globale de la société conformément aux textes fondamentaux du pays (Charte nationale, Constitution), elle s'est transformée en simple plateforme de revendications d'avantages matériels.

Une telle dérive est contraire aux nouvelles orientations mises en route en 1982. Celles-ci s'inscrivent dans une nouvelle logique reposant sur l'idée que *"l'entreprise est un espace économique dont la vocation est de produire des marchandises et n'a pas à être le lieu de répartition sociale ou encore un moyen de légitimation des bureaucraties"*. (32)

Concernant les modifications introduites dans l'organisation de l'agriculture, notamment dans le secteur

32. Cf D. Liabes, op. cit., p. 233.

étatique, elles sont placées elles aussi sous le signe de la restructuration et de la rationalisation.

Le niveau de la production agricole était tel, au début de 1980, (l'Algérie était l'un des pays du Tiers-Monde les plus déficitaires en matière alimentaire) que la nécessité de réformer le mode de fonctionnement de l'agriculture se posait avec une grande acuité.

La thèse stipulant que la crise agricole est la cause essentielle du marasme économique général finit par influencer les planificateurs et les décideurs. Et, dans cette crise, l'étatisation de l'agriculture est considérée comme la racine du mal.

C'est ainsi qu'une option pour la "*désétatisation et le décollectivisation*" (33) prend forme en 1981-82 sous le mot d'ordre : "*des exploitations économiquement viables et humainement gérables*". (34)

Elle visait à relancer la production agricole d'Etat, relevant du domaine dit autogéré ou du domaine de la "Révolution agraire", la liberté de commercialisation des produits agricoles et l'assouplissement de la loi réglementant l'accession à la propriété foncière.

Passons en revue, brièvement ces 3 mesures :

- La restructuration des exploitations agricoles étatiques

Il s'agit d'une part de redécouper les exploitations de manière à diminuer leur taille jugée trop grande (1700

33. Cf L. Tubiana, *Agriculture : les effets durables d'économies longtempers rentières*, in *L'Etat du Maghreb*, op. cit., p. 460.

34. Cf S. Bedrani, "Les enjeux actuels des restructurations dans l'agriculture", *Economie et Humanisme*, n° 309, sept.-oct. 1989, p. 23.

ha en moyenne par exploitation) et d'autre part d'homogénéiser le statut juridique du secteur d'Etat divisé jusque là en domaines autogérés (terres coloniales nationalisées) et en coopératives de la "Révolution agraire" (terres des nationaux nationalisées en 1972-73).

Sont alors créées de nouvelles exploitations dites "domaines agricoles socialistes" (DAS), de taille réduite (400 ha en moyenne par exploitation), fusionnant dans un même statut les deux formes juridiques existantes antérieurement. En fait, c'est l'essentiel des coopératives de la "R.A." qui sont intégrées dans le domaine agricole d'Etat proprement dit, appelé abusivement domaine autogéré.

A côté de ces "domaines agricoles socialistes", sont fondées quelques fermes pilotes chargées de promouvoir la recherche et la technologie agricoles et, pour la première fois, quelques lots individuels sont cédés à des anciens attributaires des terres de la "R.A." ou à des "moudjahidine" (anciens combattants de la guerre de libération nationale).

Les nouveaux "DAS" sont organisés suivant leur implantation territoriale en une centaine de "secteurs de développement agricole" (108 S.D.A.) chargés de l'animation et du suivi des exploitations et dirigés par des techniciens agricoles.

- La libération du commerce des produits agricoles

Les exploitations agricoles d'Etat, qu'elles relèvent du secteur autogéré ou du secteur de la "R.A." sont tenues, jusqu'à la fin de 1980, d'écouler leur production auprès des organismes publics (offices de commercialisation) ou para-publics (coopératives).

Ce système de commercialisation est considéré comme l'une des causes essentielles du déficit financier chronique des exploitations agricoles; il est accusé d'exercer des rapports de domination qui découragent l'effort productif et l'investissement de bonification des terres (prix imposés, sous-évaluation de la quantité et de la qualité des produits livrés, irrégularités et retard dans la collecte et les paiements, etc...).

Aussi, à partir de 1981 est décidé le rétablissement de la liberté de commercialisation des denrées agricoles (à l'exception des céréales et des légumineuses considérés comme des produits stratégiques). Dans le même temps est mis en oeuvre un processus de libération progressive des prix agricoles).

- L'accession à la propriété foncière

En 1983 est promulguée une loi foncière qui tend à assouplir les modalités d'accès à la propriété foncière. Elle ne stipule pas expressément une volonté de privatiser les terres étatisées mais elle introduit de nouvelles dispositions favorisant l'accès à la propriété privée de certaines terres laissées en friche, surtout dans les Hauts plateaux et le Sahara, avec le concours technique et financier de l'Etat.

L'éventuel acquéreur d'une superficie ne peut obtenir un titre de propriété en bonne et dûe forme qu'après cinq années d'exploitation effective de sa terre. Il s'agit donc d'une vente à terme et sous condition.

Par contre, est rétablie pleinement la liberté de transaction portant sur les terres privées, abolie par l'ordonnance de novembre 1971 instituant la "Révolution agraire".

Au total, la loi foncière de 1983 encourage l'accès à la propriété foncière sans remettre fondamentalement en cause la propriété étatique. Toutefois, elle ouvre une brèche dans le dispositif juridique qui garantissait jusque là la prééminence de l'Etat sur le foncier.

A ces trois mesures tendant à débloquer la situation dans laquelle se morfond l'agriculture, s'ajoutent diverses autres actions d'appoint telles la libération du crédit bancaire pour les agriculteurs privés (exclus jusqu'en 1981), la promesse d'un meilleur approvisionnement en machines et en intrants agricoles, etc...

En 1987, une nouvelle réforme confirme et accentue la tendance annoncée par celle du début de la décennie. On y reviendra.

Concernant le secteur privé industriel et commercial, le début des années 80 apporte aussi son lot de changement.

Il y a d'abord lieu de rappeler que la situation du capital privé a évolué depuis l'indépendance dans une atmosphère ambiguë.

Tandis que les textes officiels (code des investissements de juin 1963 et de septembre 1966) lui assignaient une place non négligeable dans l'économie nationale pour le faire participer à la création d'emplois et à la satisfaction des besoins nationaux, le discours politique officiel ne cessait de le dénoncer en l'accusant d'être la cause de certains maux : enrichissement rapide, qualité douteuse de ses biens et services, parasitage de l'économie publique, exploitation éhontée des travailleurs, ...

Ainsi, tout se passait comme si le capital privé vivait une existence provisoire; d'où sa méfiance vis-à-vis de la législation en place, sa tendance prononcée pour la récupération rapide de sa mise et la fuite dans l'informel.

Mais ce capital n'est pas pour autant marginal dans l'économie algérienne; il y avait en 1980 environ 12000

petites entreprises privées dans la petite industrie et le B.T.P. Elles étaient toutefois mal équipées et évoluaient "*parallèlement au secteur public et en amont des marchés de grande consommation.*" (35)

Afin d'impliquer davantage le capital privé dans la politique de développement du pays, le Comité central du F.L.N. consacre, en décembre 1981, une session de travail "*à l'étude des conditions d'une meilleure intégration de l'entreprise privée à l'économie nationale.*" (36)

L'année d'après, une réforme composée de trois (3) textes de lois en rapport avec le capital privé est à l'ordre du jour. Ces textes portent sur l'investissement (dans le cadre exclusif de l'entreprise d'économie mixte) et l'activité artisanale.

Celui portant sur les investissements privés nationaux affirme la volonté de l'Etat de lever au plus vite l'ostracisme exercé à leur endroit par la réglementation antérieure, notamment par les textes doctrinaux et les plans de développement d'avant 1980. L'aide publique est offerte aux investisseurs privés : "*conditions favorables pour l'achat de terres et de biens de l'Etat, offres de crédits publics pour créer des entreprises, rétablissements des licences d'importations (ce qui affaiblit le rôle du monopole public du commerce extérieur), libération des prix, etc...*" (37)

Concernant l'investissement étranger, une nouvelle politique de partenariat est préconisée; elle offre des garanties aux partenaires étrangers pour le rapatriement des bénéfices et de leurs capitaux en cas de cessation d'activité. Néanmoins, le capital étranger ne peut se déployer que dans le cadre de sociétés mixtes où la partie

35. Cf M. Ollivier, *L'économie algérienne vingt ans après*, op. cit., p. 436.

36. Cf D. Liabes, *L'entreprise entre économie politique et société*, op. cit., p. 235.

37. Cf M. Ollivier, op. cit., p. 439.

algérienne détient au moins 51 % des apports en capital qui doivent être uniquement d'origine public. (38)

Quant à l'activité artisanale qui a connu un net déclin depuis particulièrement 1970, les pouvoirs publics souhaitent la relancer en proposant diverses aides aux artisans (crédits, exonération de l'impôt, ...).

Ainsi donc, les déconvenues de l'économie algérienne ont suscité, au début de 1980, une série d'interrogations qui ont abouti rapidement à un processus de réformes économiques.

Ce processus est engagé essentiellement dans le secteur public dans le but de débloquer sa léthargie productive et accessoirement dans le secteur privé qu'on cherche à intégrer pleinement dans le développement national.

Son objectif ultime est de libérer le système productif des entraves de toutes sortes qui l'empêchent de remplir le rôle qui lui était assigné par le schéma de développement originel : intégration sectorielle, reproduction élargie du capital engagé et satisfaction des besoins sociaux essentiels. C'était là le projet de la technocratie dont l'intérêt à terme est liée à la bonne marche et à la rentabilité de l'appareil économique. Et la mise en oeuvre des réformes répond à son désir de rectifier le tir, d'apporter des correctifs nécessaires à la gestion de cet appareil afin de sauver son projet.

Mais pour la bureaucratie, les réformes économiques signifient une redéfinition des rapports de force dans le contrôle des rouages de l'économie et donc une remise en cause possible de son pouvoir. Elle craint que la renégociation des termes de l'alliance techno-bureaucratique se fasse à son détriment. Aussi, fait-elle bloc contre l'application de la réforme en "*multipliant les procédures de contrôle et les interférences.*" (39) Elle

38. Cf R. Abdoun, "Le partenariat en Algérie", in *Monde en développement*, n° 67, 1989.

39. Cf D. Liabes, op. cit., p. 218.

réaffirme à tout bout de champ les principes politiques de la guerre de libération (les "moudjahidine" aux postes de commande, irréversibilité du modèle socialiste...)(40) et accuse le secteur privé "*d'escroquer les pouvoirs publics et les consommateurs.*" (41)

L'offensive bureaucratique réussit à entraîner une partie des gestionnaires des entreprises publiques dans la contestation de la réforme, s'appuyant pour convaincre ou susciter la peur sur les nombreux problèmes engendrés ou accentués par le début de l'application des réformes : persistance des déséquilibres financiers, aggravation des pénuries, confusion des pouvoirs, ...

Conséquence de cette offensive, à laquelle s'ajoutent la détérioration brutale des termes de l'échange international en 1983 et l'arrivée à échéance des premiers remboursements importants de la dette (42), la politique des réformes s'essouffle rapidement. Le ralentissement de l'activité économique s'aggrave. C'est la dépression.

L'affrontement entre réformateurs et conservateurs est aiguïté par cette dépression. Il contribue à la détérioration de climat politico-économique et social qui aboutit à l'explosion sociale d'octobre 1988.

Cet événement dramatique imprime une nouvelle tournure à la politique économique et sociale du pays.

40. Cf D. Liabes, op. cit., p. 218.

41. A. Djeghloul, "Esprit de novembre es-tu là ?", *Arabies*, n° 35, 1990.

42. Cf D. Liabes, op. cit., p. 218.

2. LA RUPTURE D'OCTOBRE 1988 ET L'AVENEMENT DU LIBERALISME

La rupture d'octobre 1988 est d'abord d'ordre psychologique. A partir de cette date, rien n'est plus comme avant en Algérie. (43) D'importantes énergies sociales et politiques se sont libérées.

Au plan des changements économiques entamés depuis 1981-82 mais dans le même temps contrariés par la bureaucratie régnante, la conjoncture est de nouveau favorable pour d'autres initiatives. D'autant que la situation économique n'a pas cessé de se dégrader.

En effet, si le taux de croissance s'est maintenu tant bien que mal au dessus du taux de croissance démographique jusqu'en 1985, il chute dangereusement depuis et le nombre d'emplois créés connaît une nette tendance à la baisse : 122 000 emplois créés en 1985, 74 000 en 1986, 88 000 en 1987...

Les mesures prises en 1981-1982 s'avèrent peu concluantes. Elles sont, disait-on venues en retard et peu audacieuses.

Il faut donc saisir l'occasion pour relancer avec plus d'ardeur le processus de réformes d'autant que *"le pays (...) se trouve obligé de remettre les pendules à l'heure des rapports de force nouveaux (...) sur le marché international."* (44)

Le pari consiste toujours en la redynamisation du secteur productif industriel et agricole pour, d'une part, atténuer la dépendance du pays vis-à-vis de la seule branche des hydrocarbures (exporter autre chose que le

43. Cf I. Ramonet, "L'Algérie sur le choc", *Le Monde diplomatique*, novembre 1988.

44. Cf M. Toumi, "Algérie 89 : les cent fleurs", *Arabies*, op. cit., p. 33.

pétrole et le gaz) et d'autre part satisfaire les besoins internes en biens de consommation intermédiaire et finale.

Pour ce faire, les deux gouvernements issus de la crise de 1988 semblent aller au delà des simples actions de correction des dysfonctionnements de l'économie et envisagent de rompre avec la vision doctrinale antérieure.

2.1. Vers l'extinction de l'économie étatique ?

Les années 1986 et 1987 ont été très difficiles. Les grands équilibres socio-économiques assurés par la rente viennent soudainement d'être rompus. Désormais, le maintien d'un niveau de fonctionnement minimal de l'appareil économique ne peut être garanti que par un retour plus draconien à la politique d'austérité : compression maximale des importations, revue à la baisse du montant des investissements et des structures sociales...

La troisième année de crise aigüe, 1988, n'annonce pas de reprise : *"la croissance s'essouffle, le chômage s'accroît, l'inflation progresse et le budget de l'Etat, traditionnellement en équilibre (voire en excédent), accumule des déficits importants."* (45) Les émeutes d'octobre confirment cette tendance.

Plus que jamais, l'heure est à la rigueur et à la recherche de solutions de sortie de la crise.

"Au premier plan des priorités pour toute entreprise : rentabilité, productivité, qualité et exportation." (46)

En effet, dans la période 1986-88, la tension socio-économique est à son comble. Deux semaines avant la

45. Cf R. Abdoun, *Les déséquilibres de l'économie algérienne*, op. cit., p. 138.

46. Cf W. Andreff, "Les politiques d'ajustement des pays en voie de développement à orientation socialiste : un retour à l'orthodoxie", in revue *Tiers-Monde*, n° 118, avril-juin 1989, p. 306.

conflagration du 5 octobre 1988, le président Chadli tire la sonnette d'alarme lors d'une réunion avec les responsables des wilayas (départements). Il y dénonce pêle-mêle le gaspillage, le manque de compétence ou le laxisme de certains cadres, l'inadéquation de la production à la demande, le comportement des émigrés spéculateurs, etc...

Implicitement, il tire la conclusion que les premiers éléments de réforme mis en oeuvre au début de 1980 n'ont pas produit les effets escomptés. *"La production nationale, malheureusement, n'a pas connu de progrès (...). Les entreprises nationales de production doivent recenser les besoins des consommateurs et utilisateurs de machines fabriquées en Algérie pour concilier la production et l'offre, pratique en vigueur dans les pays développés. Il faut se débarrasser des anciennes pratiques..."* (47)

Il n'est pas possible de tergiverser. Au terme de son discours, le président Chadli annonce de nouvelles réformes pour renforcer celles déjà en oeuvre : réformes de la planification, de la gestion des entreprises, de l'administration...

La presse n'a pas encore fini de commenter les propos présidentiels que les émeutes éclatent dans la capitale et dans les autres grandes villes. Les événements se précipitent.

A vrai dire, dès 1980, des révoltes populaires plus ou moins circonscrites ont bien eu lieu en Kabylie (1980), à Oran (1981) et à Constantine et Sétif (1986).

Si la repression et la manne pétrolière ont pu désamorcer les tensions, cette marge de manoeuvre se rétrécit peu à peu à la suite de la chute brutale des recettes extérieures en 1985-86.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'année 1986 a vu l'adoption de nouvelles lois réformatrices. En août de

47. Cf Propos du président Chadli reproduits dans Dossiers et documents, "L'Algérie à l'heure des choix", in *Maghreb-Machrek*, n° 126, oct.-dec. 1988.

cette année, une mesure importante dite loi bancaire et financière est prise pour assurer, disait-on, l'adéquation des ressources financières et monétaires aux objectifs du plan de développement nationale.

Parmi les différentes dispositions de cette loi, celle exposée par son article 2 apporte une innovation certaine dans la politique financière et monétaire algérienne. Elle stipule que *"les établissements de crédit sont des entreprises publiques économiques et qu'à ce titre ils sont astreints à la règle de commercialité qui implique que leur comportement vis-à-vis des entreprises autonomes est à assoeir dorénavant sur les règles traditionnelles (sécurité, solvabilité, ...) guidant les banques des économies de marché."* (48)

Toujours en 1986, le gouvernement a tenté de modifier le texte de loi sur le capital étranger de 1982. Il a essayé de faire sauter la sacro-sainte et symbolique règle des 51 % du capital obligatoirement acquis aux entreprises publiques algériennes dans les opérations de constitution de "joint-ventures". Cette loi est rejetée par l'Assemblée Populaire Nationale sous contrôle du F.L.N., dans ses grandes lignes, mais quelques nouveaux avantages sont consentis au capital étranger : participation paritaire à la prise de décision, augmentation de la part des bénéfices transférés... (49). La course au desserage de la contrainte financière est sans répit.

L'année 1987 verra deux importantes décisions prises dans ce sens : la refonte du code de l'énergie et la modification du mode d'exploitation des terres agricoles étatiques.

Concernant le code de l'énergie, il s'agit d'une tentative de relancer la participation étrangère dans la recherche et l'exploitation des gisements, réduite à sa plus simple expression par la nationalisation des

48. Cf M. Benissad, *La réforme économique en Algérie*, op. cit., p. 130.

49. Cf R. Abdoun, "Le partenariat en Algérie", op. cit.

hydrocarbures de 1971. On espère empocher quelques milliards de dollars au titre des droits d'entrée des sociétés pétrolières internationales. Au moment où nous écrivons aucune de ces sociétés ne s'est portée candidate à ce projet.

C'est dans l'agriculture que l'action la plus vigoureuse est entreprise. Il est vrai que le facteur alimentaire est devenue exorbitant et sa réduction *"rencontre rapidement des limites imposées par le maintien de la paix sociale."* (50) Il n'est pas possible, en effet, de réduire les importations alimentaires (en moyenne 2,5 milliards de dollars par an) autrement que par une remise en ordre de la production agricole nationale. (51) D'où la décision prise en décembre 1987, à peine le remembrement des exploitations de 1982 terminé, de pousser encore plus loin la dynamique de changement dans le monde agricole. L'empressement du gouvernement à entreprendre cette nouvelle réforme agricole est tel qu'une circulaire interministérielle d'application est édictée avant même la prolongation de la loi qui n'est venue qu'en 1988. *"Cette soudaineté s'explique très probablement par le traumatisme profond qu'ont subi les dirigeants algériens du fait de la crise des hydrocarbures de 1986. Ce traumatisme les a conduits à adopter une solution qui tranche, par son caractère radical, par rapport aux replâtrages habituels qu'a connu le secteur agricole, replâtrages qui n'ont donné que peu de résultats sur les plans de la production, de la productivité et de l'équilibre financier des exploitations."* (52)

Ainsi, il est décidé de lever toutes les entraves administratives qui empêchent l'initiative des producteurs, d'accorder une totale autonomie de gestion aux nouvelles exploitations et surtout de donner aux producteurs directs des "droits réels de jouissance illimitée sur les terres

50. Cf R. Abdoun, op. cit.

51. Selon la F.A.O., la production alimentaire par tête d'habitant en Algérie, s'est dégradée de 1962 à 1985 (base 100 en 1961-1965) à 81 (1966-70), 84 (1971-75), 71 (1976-80) et 69 (1981-85).

52. Cf S. Bedrani, "Les enjeux actuels des restructurations dans l'agriculture", *Economie et Humanisme*, n° 309, sept.-oct. 1989, p. 25.

attribuées et de pleine et entière disposition sur les autres biens et moyens, ainsi que sur tous les investissements qu'ils réalisent." (53)

Concrètement, les paysans producteurs et le personnel d'encadrement (techniciens, ingénieurs) des anciens domaines agricoles socialistes (D.A.S. de 1982) constitués en nouveaux collectifs plus restreints se partagent les terres (en jouissance illimitée) et les autres moyens de production (en pleine propriété).

Ils peuvent désormais, sans solliciter aucune autorisation, organiser la production, investir, vendre et acheter, embaucher et débaucher, en fonction de leurs propres contraintes et critères de gestion. La seule contrainte qui leur est opposée par la loi est de sauvegarder la vocation agricole de la terre exploitée, avec toutefois la possibilité de céder leurs droits de jouissance au bout de cinq années d'exploitation.

Les nouvelles unités agricoles constituées s'appellent entreprises agricoles collectives (E.A.C.); le nombre d'exploitants ne doit pas être inférieur à trois par exploitation. La possibilité de former des entreprises agricoles individuelles (E.A.I.) est prévue dans le cas des terres difficiles à travailler collectivement.

La superficie des exploitations est réduite à une moyenne d'environ 100 ha par exploitation tandis que leur nombre s'accroît considérablement, passant de 3400 DAS issus de la réforme de 1982 à 19186 E.A.C. et 1544 E.A.I. (54)

53. Cf Circulaire interministérielle relative aux modalités d'application de la réforme agricole de décembre 1987, citée par N. Bourenane, op. cit., p. 186.

54. Cf O. Bessaoud, "La réforme agricole : une nouvelle tentative d'issue à la crise de l'agriculture algérienne", in revue *Monde en développement*, n° 67, 1989.

En résumé, de 1980 à 1987, l'organisation de l'agriculture a fait l'objet de plusieurs amendements dont les principaux sont les suivants :

- 1980 : privatisation des circuits de commercialisation et libération des prix agricoles.

- 1981-82 : restructuration du domaine agricole étatique et libération du crédit agricole pour l'agriculture privée.

- 1983 : réforme donnant accès à certaines terres de l'Etat, surtout dans les Hauts plateaux et le Sahara et libération des transactions foncières privées.

- 1987 : cession en jouissance illimitée des terres et en pleine propriété des autres moyens de production agricole de l'Etat à des collectifs de paysans autonomes et accessoirement à quelques paysans individuels.

A l'évidence, l'année 1987 voit s'enclencher un processus de privatisation du capital agricole d'Etat, processus qui prendra de l'ampleur en 1990-1991.

Dans la foulée des années 1986 et 1987, l'année 1988 marque un nouveau jalon dans les transformations structurelles de l'économie algérienne. Elle a été, en tout cas, prolifique en matière d'élaboration de nouveaux textes de réformes. Citons les principaux :

- La loi n° 88-01 de janvier 1988 dite loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques. Elle vise à soumettre les entreprises aux règles en vigueur dans l'économie de marché en modifiant leur statut juridique. Celles-ci deviennent des sociétés par actions ou des sociétés à responsabilité limitée mais l'Etat ou les collectivités locales détiennent la totalité des actions ou des parts sociales.

Et ce, dans un premier temps, car l'entreprise devenant une personne morale de droit privé, a la capacité de faire des transactions et des investissements de façon libre et autonome. Au terme de la loi 88-01, l'entreprise publique économique n'est tenue de se soumettre qu'aux injonctions du code de commerce (abrogation du code des marchés publics et disparition du ministère de la planification).

- La loi n° 88-02 de janvier 1988 relative à la planification.

Après qu'un décret de décembre 1987 ait créé un conseil de planification à la place du ministère de la planification, la loi 88-02 insiste sur la nécessité de bannir le caractère rigide et impératif du système de planification antérieur. Elle affirme l'objectif visant à faire de l'entreprise un centre de décision autonome, où la seule obligation à respecter, au regard de la planification, est la cohérence de la branche. L'entreprise est, en principe, déliée de toutes les injonctions bureaucratiques, centrales ou locales, elle *"est assurée de toute la souplesse nécessaire à la mise en oeuvre de la stratégie qu'elle juge la plus performante pour l'atteinte de ses objectifs."* (55)

55. Cf A. Bouzidi, "La réforme de l'entreprise publique et le nouveau système de planification", in revue *Monde en développement*, n° 67, 1989, p. 24.

L'instance de planification centrale ne garde plus que la mission des "grands équilibres macro-économiques : *"orienter, réguler et contrôler les grandes évolutions de l'économie nationale"*. (56)

- La loi n° 88-06 de janvier 1988 relative au régime des banques.

Elle stipule que *"la banque centrale et les établissements de crédit sont des entreprises publiques économiques dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière"* (57), soumis comme les autres entreprises au code du commerce et donc aux règles de la commercialité.

- La loi n° 88-29 de juillet 1988 relative au monopole du commerce extérieur

Cette loi ne remet pas en cause le monopole étatique sur le commerce extérieur, mais elle assouplit sensiblement ses conditions d'application en concédant aux entreprises publiques certaines opérations d'import-export réalisables grâce au budget-devises qui leur est alloué annuellement.

- La loi n° 88-25 de juillet 1988 relative à l'entreprise privée nationale

Cette loi, abrogeant celle de 1982 jugée encore restrictive (58), constitue un pas supplémentaire dans le

56. Ibid.

57. Cf Dossiers et documents, in revue *Maghreb-Machrek*, n° 122, op. cit., p. 88.

58. La loi de 1982 établit une procédure d'agrément obligatoire pour tous les investissements privés, à présenter devant une commission

sens d'une plus grande libéralisation de l'investissement privé national.

L'agrément préalable de l'administration (centrale ou locale, selon le montant des investissements)(58) est supprimé et l'Etat s'engage à soutenir et aider certains investissements considérés comme prioritaires.

Ainsi donc, de la décennie 80, l'année 1988 aura été celle de la promulgation du plus ^{grand} nombre de textes de lois destinés à réformer les structures économiques nationales. Ces lois visent à compléter et renforcer les actions entreprises durant les premières années de la décennie, actions qui n'ont guère eu de résultats positifs en raison des blocages bureaucratiques et de la crise financière.

Dans les faits, le marasme économique s'aggrave et les tensions sociales s'exacerbent.

Aussi, les gouvernements installés à la suite de la révolte populaire d'octobre s'engagent à sortir rapidement le pays de l'économie étatique (59). Ils considèrent que les pesanteurs de ce système sont la cause essentielle de l'aggravation de la désorganisation du système productif et du chômage.

De fait, en 1989, la production industrielle baisse de 2,70 %, l'endettement s'alourdit passant de 23 à 24 milliards de dollars de 1988 à 1989 et la création d'emplois n'est plus que de 76 000 sur une demande d'environ 200 000 candidats nouveaux au travail. (60)

nationale ou départementale, suivant le montant des investissements (plus ou moins 3 millions de dinars).

59. Cf V. Maurus, "Algérie, le virage libéral", in *Le Monde* du 06 août 1991.

60. Le professeur M. Benissad conclut à l'échec des réformes. "Globalement, écrit-il, les causes de l'échec sont d'ordre politique, institutionnel, économique et culturel :

1. Le postulat idéologique de la prééminence de la propriété collective a encore cours; la désocialisation (qui n'est pas une condition nécessaire au bon fonctionnement d'une économie de marché) est restée marginale. En Algérie, il est évident que le réformateur est loin de renoncer au rôle dirigeant du secteur d'Etat (...).

"Il ne s'agit plus aujourd'hui de débattre les réformes mais de les réaliser" (61), affirme le ministre de l'économie lors d'une journée d'études sur la situation de l'économie nationale.

On décide alors de brûler les étapes. "Depuis 1989, d'abord sous la houlette du premier ministre Hamrouche, flanquée de sa garde de jeunes réformateurs, puis sous le gouvernement Ghozali (...), les réformes ont été lancées à un rythme effréné." (62)

Aussi, après l'amendement constitutionnel de 1989 qui met fin au monopole politique du F.L.N., l'Algérie adopte un nouveau train de réformes "pour passer d'une économie de rente (...) à une économie ouverte : lois sur la monnaie et le crédit libéralisant les investissements étrangers (...), la libéralisation du commerce extérieur, la convertibilité du dinar..." (63)

2.2. L'accélération du processus de réforme : 1989-1992

Les réformes qui ont démarré en 1981-82 se sont fixées pour objectif de corriger le fonctionnement de l'économie, caractérisée par son incapacité à dégager un surplus à même d'assurer durablement sa reproduction. Elles ne visaient pas à remettre en cause les orientations économiques fondamentales du pays.

Deux motivations sont à l'origine de cette conception de la réforme économique : la première tient à l'aversion excessive (...) à l'égard du capital privé, l'autre à la conviction que l'existence d'un secteur public permet d'orienter et de diriger plus aisément l'économie (...). C'est dire que dans un tel contexte la fonction du marché est plutôt confuse (...), le concept de rentabilité se vide alors de sa substance en supposant qu'il en ait une dans l'actuel secteur public algérien...", op. cit., p. 14.

61. Cf l'hebdomaire *Algérie-Actualité*, n° 1269 du 8 au 14 février 1990, p. 9.

62. Cf Les Echos, le quotien de l'économie, op. cit., p. 2.

63. Cf Z. Daoud, "L'économie du Maghreb en difficulté", in *Le Monde diplomatique*, juin 1991, p. 26.

Quelques années après leur lancement, l'économie algérienne demeure globalement peu efficace (64) d'où, entre autres effets, la sanction sanglante de 1988. Le Trésor public, gravement déséquilibré par la diminution drastique des recettes extérieures, n'arrive pas à la soutenir comme auparavant. Le déficit public apparu en 1985 devient chronique. (65)

La dette extérieure atteint des niveaux tels que les remboursements annuels (à hauteur de 60 à 80 % des recettes énergétiques) privent les entreprises nationales du flux habituel d'argent frais.

Tableau n° 5

*Dette extérieure algérienne de 1971 à 1990
(en milliards de dollars)*

Année	Moyenne 1971-80	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
	8,3	14,9	13,8	15,2	19,2	22,8	22,8	23,8	25

Source : Banque d'Algérie.

Ces contraintes financières et les problèmes socio-politiques qui se sont accumulés d'année en année, ont poussé les autorités à chercher à extraire le pays du "socialisme bureaucratique".

C'est ainsi que, pour opérer un choc psychologique au sein de la population, l'année 1991 est décrétée "année de

64. Cf E. Fottorino, "Une économie à nu", in *Le Monde* du 14.01.1992.

65. Selon une étude de la Banque de France sur "la structure des systèmes bancaires et financiers au Maghreb", le déficit public en Algérie est de 9,8 % du PIB en 1985; de 12,3 % en 1986; de 7,5 % en 1987 et de 10,4 % en 1988, dans *Problèmes économiques*, n° 2233 du 10.07.1991.

l'accès au marché". Dans le même esprit, le premier ministre déclare de façon iconoclaste : *"je suis prêt à vendre 25 % du gisement de Hassi Messaoud."* (66)

La montée du discours libéral traduit l'exaspération des réformistes devant la faiblesse ou l'absence de résultats positifs des actions engagées antérieurement, mauvais résultats qu'ils imputent aussi à l'influence persistante de la bureaucratie qui s'accroche à son pouvoir et ses privilèges.

"La tutèle n'a pas lâché prise. Les vieux réflexes ont la vie dure" (67), constate, désabusée, une conférence des cadres gestionnaires tenue à la fin de l'année 1990.

La frange réformatrice du pouvoir prend conscience que l'avancée ne dépend pas seulement du nombre et de la qualité des textes juridiques. Les facteurs économico-financiers et socio-politiques jouent un rôle plus déterminant.

Dans un mémorandum sur la politique économique et financière adressé au Fonds Monétaire International (FMI) en avril 1990, le ministre de l'économie et des finances fait état des problèmes ayant gêné jusque là l'application de la réforme et annonce sa volonté d'y aller de l'avant :

"Avec 1990 et 1991, le processus entre dans une nouvelle phase dans laquelle il s'agit d'assurer que l'économie fonctionne effectivement et efficacement selon les règles du marché. Le gouvernement est pleinement conscient de l'ampleur des problèmes qui restent à résoudre dans ce contexte mais aussi du besoin d'agir rapidement de

66. Cf I. Ramonet, "Algérie : dernière chance avant le chaos", in *Le Monde diplomatique*, décembre 1991.

67. Cf A. Hamouche et H. Taguemout, "Réforme de l'entreprise; tout est différent, pourtant rien n'a changé !", in *Algérie-Actualité*, n° 1315 du 27.12 au 02.01.1991, p. 20.

manière à établir à brève échéance un cadre économique incitatif et stable." (68)

Ainsi, le ministre de l'économie assure le F.M.I. que des mesures adéquates sont ou seront prises pour inscrire l'économie algérienne dans l'orthodoxie monétaire et financière internationale.

Il "estime que les mesures économiques et politiques exposées dans le memorandum (...) sont de nature à permettre la pleine réalisation des objectifs (...). Cependant, le gouvernement prendra toute mesure additionnelle qui s'avèrerait nécessaire pour atteindre les objectifs du programme et consultera le Fonds sur l'adoption de toute disposition qui pourrait s'avérer appropriée, conformément aux politiques du Fonds en la matière." (69)

Ce mémorandum explicite la teneur d'une importante loi adoptée en avril 1990. Cette loi dite "loi sur la monnaie et le crédit" est considérée par de nombreux observateurs comme la pierre angulaire du passage de l'Algérie à l'économie de marché dans la mesure où elle tente d'instaurer un système monétaire et bancaire à l'occidentale, préconise la convertibilité totale du dinar et la levée du monopole d'Etat sur le commerce extérieur.

Selon M. Benissad, l'option arrêtée par cette mesure est de réhabiliter *"le calcul économique dans l'optique d'une recherche systématique de la propriété privée"* (70)

Elle prend acte des goulets d'étranglement antérieurs et s'applique à consacrer pleinement le principe de liberté d'entreprise. Pour ce faire, elle injecte de nouveaux instruments capitalistes telle la règle de la "remboursabilité du crédit" (les agents économiques vont devoir payer leurs financements à leurs coûts réels), de la

68. Extrait du mémorandum adressé par le ministre de l'économie au directeur générale du F.M.I. en date du 27 avril 1991, Ministère de l'économie, Alger, p. 1.

69. Extrait de la lettre d'accompagnement du mémorandum, p. 4.

70. Extrait de la loi 90-10, cité par K. Hamidi in "La loi sur la monnaie et le crédit : les 215 commandements", Algérie-Actualité, n° 1315, op. cit., p. 19.

concurrence interne et externe (libération des prix et convertibilité de la monnaie nationale).

"Le pouvoir politique considère que les utilisateurs de capital doivent en supporter le prix de manière à éviter la distorsion dans l'usage de ce facteur de production."
(71)

En d'autres termes, tout entrepreneur, public ou privé, est tenu désormais d'assumer le risque de son endettement, fût-ce une dette contractée auprès du Trésor public.

Dans cette perspective d'expansion de la logique capitaliste, la présence souhaitée de capitaux étrangers dans les entreprises algériennes est perçue comme un *"levier pédagogique" pour la gestion de ces dernières. Aussi, "considérant (...) que l'investissement étranger n'est après tout qu'un apport financier au pays, le réformateur (rompant avec l'hostilité ambiante vis-à-vis du capital étranger) introduit dans la loi 90-10 des dispositions encourageantes pour les entrepreneurs étrangers désireux d'investir en Algérie."* (72)

Cela dit, quelles sont les principales dispositions de cette loi ?

Sans entrer dans les détails, il y a lieu de relever une innovation importante : la Banque Centrale d'Algérie, qui est une institution monétaire et financière d'une économie planifiée centralement, devient Banque d'Algérie, nouvelle institution dotée de prérogatives propres à une banque centrale d'une économie capitaliste. En effet, ses fonctions ne sont plus réduites essentiellement à l'émission monétaire, elles s'élargissent à d'autres domaines : l'organisation de la distribution du crédit aux entreprises publiques et privées, la régulation de la circulation monétaire, la gestion du marché des changes et les relations financières avec l'extérieur...

71. Cf M. Benissad, op. cit., p. 130.

72. Ibid, p. 132.

Devenue banque des banques, elle se substitue au ministère des finances dans le contrôle du réseau bancaire dont elle définit les normes de fonctionnement conformément à celles en vigueur dans les économies de marché : refinancement des banques commerciales obligatoirement remboursable à échéance, fixation de la réserve obligatoire, du taux de liquidité, des ratios entre les dépôts et les engagements, etc...

Les relations entre la Banque d'Algérie et le Trésor Public sont modifiées dans le sens de l'orthodoxie monétaire : les avances au Trésor sont limitées dans leurs montants (elles ne pourront excéder 10 % des recettes budgétaires) et leur durée (durée maximale fixée à 240 jours).

Autrement dit, il est mis fin aux avances quasi illimitées de l'Institut d'Emission du Trésor Public qui, en conséquence, se désengage du financement d'un certain nombre d'investissements et se limite aux seuls "investissements stratégiques".

Quant aux relations avec le capital international, la loi sur la monnaie et le crédit lève l'essentiel des restrictions antérieures et donne à la banque d'Algérie le pouvoir d'organiser les investissements étrangers (la B.A. délivre le seul "Avis de conformité" exigé aux investisseurs extérieurs). Dans le mémorandum envoyé au F.M.I., le ministère de l'économie rappelle que :

"La promotion de l'investissement étranger est un élément important parmi les politiques visant à dynamiser l'industrie et à développer une économie compétitive sur le plan international (...). La loi sur la monnaie et le crédit a établi les bases devant permettre l'investissement étranger en Algérie en précisant le cadre légal en matière d'investissement, de rapatriement des capitaux et des profits accumulés." (73)

D'autres actions de politiques économiques sont mises en oeuvre pour préparer ou renforcer la loi sur la monnaie

73. Mémorandum du ministre de l'économie... op. cit., p. 10 et 11.

et le crédit : parmi elles, on peut retenir celles ayant trait aux prix, aux salaires et à la fiscalité. Passons-les en revue brièvement :

- la politique des prix :

Compte tenu de l'écart problématique entre les prix de vente et les coûts de production d'une grande partie des biens industriels, agricoles et des services, la pratique des prix administrés a été, pendant longtemps, la bête noire des entreprises. En raison de cette pratique, nombreuses sont les unités de production qui ne se sont pas dotées d'un système de comptabilité analytique et de gestion prévisionnelle des coûts.

Avec l'autonomie de gestion qui leur est accordée petit à petit depuis 1982 et la recherche de la rentabilité financière réhabilitée, la politique des prix administrés est devenue anachronique.

Les autorisations partielles de relèvement des prix délivrées de temps en temps aux entreprises, qui sont soumises à une procédure assez lourde, s'avèrent inefficaces et compliquent davantage leur gestion.

C'est pourquoi, à partir de 1989, le gouvernement adopte une démarche de libéralisation des prix devant aboutir progressivement à la détermination de la quasi-totalité des prix par les mécanismes de marché.

Dans une première phase, la réglementation retient trois catégories de prix : les prix administrés, les prix à marge plafonnée et les prix déclarés (libres); la première et la deuxième catégorie devant évoluer petit à petit vers la troisième.

Dans les faits, cette évolution se fait relativement rapidement puisque en 1990, un taux de 40% de prix libres est atteint contre un taux de 10 % l'année précédente.

Cette tendance s'est nettement accélérée durant les années 1991 et 1992. (74)

- La politique des salaires :

Une loi adoptée en 1990 met fin à l'ancienne grille nationale des salaires dite S.G.T. (Statut général des travailleurs, émanation de la Gestion socialiste des entreprises, G.S.E.). Elle (ré)introduit les règles de flexibilité et de liaison entre productivité du travail et salaire.

- La politique fiscale :

Au fur et à mesure de la mise en pratique des mesures de libéralisation de l'économie, les autorités gouvernementales s'aperçoivent que les mécanismes de l'économie capitaliste sont étroitement enchevêtrés. Les décisions de type micro-économique (changements à l'intérieur de l'entreprise) sont liées à d'autres décisions de type macro-économique (changements touchant les grandes structures économiques au niveau national).

En d'autres termes, l'autonomie de l'entreprise n'a guère de sens si elle n'est pas accompagnée par des modifications adéquates dans les instruments de régulation de l'économie globale.

Le système fiscal algérien, tourné, pour l'essentiel, vers les activités touchant au commerce extérieur (fiscalité pétrolière, taxes douanières sur les importations, ...) n'est donc plus adapté aux nouvelles

74. Dans les premiers mois de l'année 1992, on a assisté à une augmentation des prix à la consommation de l'ordre de 100 à 300 % selon les produits.

données économiques. Est alors mise en chantier, en 1990, une réflexion visant à établir un nouveau système fiscal dont les objectifs annoncés sont :

- Elargir la base imposable en améliorant l'élasticité des recettes fiscales non liées aux activités du commerce extérieur.

- Promouvoir une certaine justice fiscale en mettant un terme aux discriminations entre le secteur public et le secteur privé.

- Simplifier et alléger la ponction fiscale sur l'appareil productif en instituant deux impôts seulement (impôt sur le bénéfice et taxe sur la valeur ajoutée) à la place des anciennes taxations.

- Mettre en place des mécanismes de fiscalité locale pour permettre aux collectivités locales d'améliorer le niveau et la qualité de leurs finances.

D'autres opérations visant à compléter la panoplie des moyens d'entrée dans l'économie de marché sont en voie d'élaboration : code de commerce qui compte établir un cadre juridique commun aux entreprises publiques et privées, un code des douanes et une nouvelle politique budgétaire...

Par ailleurs, depuis 1989, une tentative d'ouverture politique prend forme. Un amendement constitutionnel institue le pluralisme politique et légalise l'opposition.

On prend acte de l'hétérogénéité des forces politiques, économiques et sociales et de l'irréalisme de l'unanimisme officiel.

De nombreux observateurs considèrent cette ouverture politique nécessaire à la réussite du processus de réforme économique. (75)

3. DEMOCRATIE POLITIQUE ET REDRESSEMENT ECONOMIQUE UN NOUVEAU MYTHE ?

"Dès l'annonce des changements économiques (...) le parti unique avait freiné l'introduction d'une grande réforme politique, imaginant naïvement qu'ils n'auraient pas d'effet sur la structuration de la société, et que le démantèlement de l'économie étatisée laisserait indemne son monopole de pouvoir. Grossière erreur que sont venus sanctionner les événements d'octobre 1988." (76)

En effet, durant la décennie 1980, le F.L.N. s'affairait à améliorer l'efficacité de la base économique de son pouvoir sans toucher aux fondements politiques de celui-ci; mais ce n'était point par naïveté. Il n'avait pas le choix.

Ou bien il arrive à redresser la situation économique devenue chaotique, ce qui lui aurait permis de se maintenir aux commandes du pays sans grands heurts; ou bien cette situation s'aggrave et il risque de faire face à de graves problèmes.

En outre, les dirigeants algériens avaient à l'esprit les "dragons" asiatiques qui ont pu réaliser un certain niveau de développement dans le cadre d'un système répressif analogue à celui de l'Algérie. Ils ne

75. Cf par exemple, L. Addi, "Les économies du Tiers-Monde : Entre le volontarisme économique et l'ajustement structurel", in hebdomadaire *Révolution africaine*, du 28 avril 1989.

76. I. Ramonet, "Algérie : dernière chance avant le chaos", in *Le Monde diplomatique*, décembre 1991.

désespéraient pas, en effet, encore en 1980 de faire de leur pays, le "dragon" de l'Afrique du Nord.

La décennie 80 aura sonné le glas de cet espoir. Jalonnée de révoltes plus ou moins sanglantes, cette décennie révèle la profonde fracture entre le système politique en place et la société.

"Traduisant une crise profonde du système politique, ces émeutes ont contraint le régime à précipiter le processus de réformes, seul moyen pour lui de survivre."
(77)

Profitant de cette ouverture forcée, les forces sociales ragaillardies par la déconfiture du modèle politico-économique étatiste, tant à l'échelle nationale qu'internationale, s'engouffrent dans la brèche et imposent assez rapidement l'idée d'une alternative libérale.

La démocratie politique est postulée nécessaire à la réalisation de cette option car créditée de la capacité de libérer les énergies individuelles et collectives étouffées par le régime monolithique.

3.1. L'abandon du socialisme bureaucratique : une opération difficile

Comment changer d'époque et modifier le système politico-économique sans perdre les privilèges et le pouvoir acquis au bout de 25 ans de règne du Parti unique ? Telle est la question lancinante qui taraude, ces dernières années, l'esprit de la frange éclairée de ce régime.

On a vu que la nécessité d'une révision déchirante du modèle de développement est devenue inéluctable dès 1980 et particulièrement depuis 1985-86. On a alors assisté à diverses tentatives de redressement économique : restructuration des entreprises publiques industrielles et

77. Cf J. Garçon, La vie politique algérienne : bouleversements après 25 ans d'immobilisme, in *Etat du Maghreb*, op. cit., p. 386.

de l'agriculture, ouverture vers le secteur privé national et le capital international...

Dans ce contexte de crise économique et sociale aïgue, un tel processus n'est pas facile à concevoir et à maîtriser et ce, en raison d'une part, de la difficulté à garder intact l'équilibre des forces au pouvoir (la renégociation du partage de la rente a donné lieu à des luttes internes) et d'autre part, de l'impossibilité de continuer à respecter, comme avant, le "contrat social" passé tacitement avec la population (gratuité des services publics tels l'école et la médecine, relative garantie de l'emploi, subvention de nombreux produits de large consommation, ...).

Cela explique la confusion et l'incertitude qui ont entouré les réformes, marquées par des avancées et des reculs, la coexistence d'anciennes structures "socialistes" et de nouvelles résolument libérales, le déferlement du discours "capitaliste" et la résistance des vieux slogans socialisants.

Face à cette situation, la Présidence de la République autour de laquelle s'agglutinent les réformateurs, cherche une issue en organisant la première ouverture politique : amendement constitutionnel de février 89 qui instaure le pluralisme politique.

Ce changement constitutionnel libère une formidable énergie. Les réformes économiques s'accélèrent, l'opposition politique tente de s'organiser en plusieurs partis politiques, le monde du travail s'agite.

Dans la foulée, le capital privé, longtemps brimé et refoulé dans un certain nombre d'activités légères, revendique, en plus de sa reconnaissance officielle théoriquement obtenue en 1982 et 1986, l'égalité de traitement avec le capital public. Les organisations professionnelles et patronales s'organisent et les chambres de commerce réhabilitées se posent en interlocutrices des intérêts privés face à l'Etat.

Au plan politique, de nombreux partis politiques d'opposition voient le jour et revendiquent instantanément la fin du monopole exercé par le F.L.N. Une multitude d'associations catégorielles, religieuses et culturelles apparaissent et exercent, elles aussi, une formidable pression dans le même sens.

Bref, le champ politique et socio-économique algérien est, depuis 1988-89 en pleine effervescence. Une grande aspiration au changement s'exprime à différents niveaux du corps social.

Mais, comme on peut s'y attendre, le rapport de force n'est pas immédiatement renversé. Les différents échelons de l'Etat et de l'appareil économique largement "squattés" par les membres du F.L.N. (78), résistent fortement et rendent difficile l'application des réformes.

L'Assemblée Nationale, jusque là simple chambre d'enregistrement des décisions du gouvernement, se transforme en "camp retranché" et filtre et bloque tout projet de loi allant dans le sens du changement.

C'est ainsi qu'elle a réussi à éloigner, à plusieurs reprises, la perspective d'organisation d'élections législatives pluralistes. Quand, en 1991, elle a dû s'incliner devant la levée de boucliers de tous les partis d'opposition et de la frange réformiste du pouvoir et admettre l'avènement d'une assemblée nationale non monolithique, elle tente une manoeuvre de verouillage du système électoral en concoctant une loi électorale à sa mesure (découpage des circonscriptions électorales tout à fait arbitraire, en fonction des zones d'influence du F.L.N.).

Cette manoeuvre est à l'origine des graves troubles sociaux et des affrontements sanglants de juin 1991 entre

78. Sentant le vent du changement souffler, le F.L.N. a introduit, en 1980, un amendement dans ses statuts, stipulant que seuls ses membres sont habilités à occuper les postes d'un certain niveau de responsabilité dans l'administration étatique, para-étatique et le secteur économique public.

la foule mobilisée par les islamistes et l'armée, précipitant ainsi la chute du gouvernement Hamrouche.

Concernant les projets de réformes économiques, cette assemblée s'est évertuée à les amender jusqu'à les vider de leur substance et/ou les rendre inapplicables. C'est le cas, par exemple, des projets de loi sur l'introduction des entreprises étrangères.

Le gouvernement Ghozali qui a succédé à celui de M. Hamrouche a dû recourir, pour faire passer certaines de ses idées, au Conseil constitutionnel.

La technocratie, de son côté, quelque peu malmenée par l'opération de restructuration de l'économie publique, semble dépassée par le cours que prennent les événements et se montre peu enthousiaste.

Elle est objectivement intéressée par la limitation du pouvoir de son encombrant allié, la bureaucratie, mais elle n'est pas favorable à l'amenuisement du secteur public dont elle tire sa raison d'être et ses privilèges. Ce qu'elle recherche, ce n'est pas la remise en cause de ce secteur mais son autonomie, pour avoir les coudées franches dans la rationalisation de sa gestion (levée de la tutelle administrative, des injonctions du F.L.N. dans l'organisation interne à l'entreprise, ses relations de travail, ses recrutements, etc...). Elle est défavorable au démantèlement du secteur public.

Ce dernier est toujours, à ses yeux, la pièce maîtresse du processus de développement national et l'hypothèse de sa privatisation ne garantit pas une meilleure profitabilité. Le secteur public, selon elle, peut gagner en efficacité, il suffit de l'extraire de l'influence stérilisante et prédatrice de la bureaucratie.

la foule mobilisée par les islamistes et l'armée, précipitant ainsi la chute du gouvernement Hamrouche.

Concernant les projets de réformes économiques, cette assemblée s'est évertuée à les amender jusqu'à les vider de leur substance et/ou les rendre inapplicables. C'est le cas, par exemple, des projets de loi sur l'introduction des entreprises étrangères.

Le gouvernement Ghozali qui a succédé à celui de M. Hamrouche a dû recourir, pour faire passer certaines de ses idées, au Conseil constitutionnel.

La technocratie, de son côté, quelque peu malmenée par l'opération de restructuration de l'économie publique, semble dépassée par le cours que prennent les événements et se montre peu enthousiaste.

Elle est objectivement intéressée par la limitation du pouvoir de son encombrant allié, la bureaucratie, mais elle n'est pas favorable à l'amenuisement du secteur public dont elle tire sa raison d'être et ses privilèges. Ce qu'elle recherche, ce n'est pas la remise en cause de ce secteur mais son autonomie, pour avoir les coudées franches dans la rationalisation de sa gestion (levée de la tutelle administrative, des injonctions du F.L.N. dans l'organisation interne à l'entreprise, ses relations de travail, ses recrutements, etc...). Elle est défavorable au démantèlement du secteur public.

Ce dernier est toujours, à ses yeux, la pièce maîtresse du processus de développement national et l'hypothèse de sa privatisation ne garantit pas une meilleure profitabilité. Le secteur public, selon elle, peut gagner en efficacité, il suffit de l'extraire de l'influence stérilisante et prédatrice de la bureaucratie.

Aussi, les technocrates tentent de s'organiser en associations de défense du secteur public et s'efforcent de convaincre l'opinion de la nécessité de le maintenir et même de le renforcer en le délivrant des entraves que lui impose l'ancien système politique.

Ils interviennent dans le débat politique pour dénoncer le travail de sape de la bureaucratie qui ne pense qu'à son enrichissement et s'évertuent à montrer que l'économie publique est aussi viable que l'économie privée⁽⁷⁹⁾.

Dans un long article paru dans l'hebdomadaire Algérie-Actualité, proche de leurs thèses, M. Benachenhou écrit :

"Les entreprises publiques peuvent être aussi profitables que les entreprises privées, si la philosophie et les principes de gestion qui les guident sont orientées vers la satisfaction réelle des besoins publics, et non vers l'enrichissement spéculatif et parasitaire de personnes privées qui se couvrent de l'autorité de l'Etat ou des relations politiques occultes." (80)

S'élevant contre les critiques acerbes qui fusent de toutes parts contre le secteur public, il ajoute avec force :

"Il n'y a pas lieu de faire le procès du secteur public, comme il est de mode actuellement mais du système politique qui a utilisé le capitalisme d'Etat comme

79. Cf M. Benachenhou "Prix du pétrole, prix de la liberté", in Algérie-Actualité n° 1352 du 12 au 18 septembre 1991,

80. Cf M. Benachenhou *Ibid* p 2

instrument de pouvoir, et non comme voie de développement, de prospérité et d'indépendance nationale." (81)

La revanche du capital privé, longtemps brimé, fait peur aux technocrates. Ils sont foncièrement hostiles à son extension tous azimuts mais comme l'air du temps n'est plus favorable à leur vœu, ils se résolvent à jouer le jeu de la concurrence sans se faire trop d'illusions sur la tournure que prendrait la dynamique de privatisation.

"L'économie de marché n'est pas en contradiction avec l'existence d'un secteur public prospère (...)[mais il y'a lieu] de soulever (...) la question de savoir qui va tirer profit d'une privatisation "clandestine" et rampante, dont il n'est nullement certain qu'elle aurait les résultats bénéfiques attendus d'elle." (82)

Quant aux entrepreneurs privés de plus en plus libérés de l'ostracisme entretenu à leur égard depuis l'indépendance, ils déploient beaucoup d'énergie et réclament le partage du pouvoir, profitant de l'effondrement de l'imaginaire socialiste et de la très forte emprise des fantasmes de l'abondance capitaliste sur la population.

Des organisations patronales se constituent et les nouveaux "capitalistes" tendent à se substituer aux anciens notables du Parti unique et ses satellites (responsables syndicaux, élus, ...) pour occuper le devant de la scène sociale. (83)

Leur discours est séduisant et se réfère à l'argument universellement usité ces dernières années : *"Il n'y a pas de démocratie politique sans que soient jetées les bases d'une démocratie économique."* (84)

81. Ibid. p 3

82. Cf M. Benachenhou, op. cit., p. 8.

83. Cf S. Chikhi, op. cit.

84. Cf C. de Brie, "Champ libre au modèle libéral et démocratique", in *Le Monde diplomatique*, novembre 1991.

Mais dans le même temps, le luxe ostentatoire et arrogant qu'ils affichent au moment où les classes moyennes s'appauvrissent sous le coup de boutoir de l'inflation et de la diminution des subsides de l'Etat, provoque l'hostilité et la méfiance.

Ce ne sont pas de véritables entrepreneurs, dit-on, mais "*des affairistes (...) qui ont su profiter des occasions offertes par la politique de libéralisation, faisant jouer leurs liens avec le milieu du pouvoir et avec la bureaucratie.*" (85)

Pour ce qui est des travailleurs et des consommateurs, ils se considèrent les plus exposés pour payer le coût social de l'abandon du socialisme bureaucratique (près de 150000 licenciements en 1990-91, inflation à 2 ou 3 chiffres, dégradation des conditions de travail...)(86).

Pour eux, le renouveau politique et économique, loin d'améliorer leur sort, les précipite plutôt dans un univers où ils sont les plus vulnérables pour affronter les lois du marché.

Lors d'une grève massivement suivie en 1991, l'ex-syndicat officiel (l'U.G.T.A.) est amené à dénoncer "*la dégradation insoutenable et inadmissible du pouvoir d'achat des travailleurs et de leurs conditions de vie.*" (87) Ce syndicat s'est résolu, sous la pression de la formidable effervescence sociale et politique à passer de son rôle de courroie de transmission du pouvoir à celui de défense des intérêts du monde du travail. (88)

Au total, c'est la quasi totalité des couches sociales qui sont destabilisées par l'opération de transition de

85. Ibid.

86. Cf Z. Daoud, *L'économie du Maghreb en difficulté*, op. cit. p. 26. op. cit. p. 26.

87. Cf Z. Daoud, "La frustration des classes moyennes au Maghreb", op. cit.

88. En 1990, par exemple, plus de 1500 conflits de travail ont éclaté dans le secteur public et l'U.G.T.A. (l'Union Générale des Travailleurs Algériens) ne s'est pas appliquée à la désamorcer comme à son habitude mais à les activer et parfois à les susciter.

l'économie étatique à l'économie de marché. L'inquiétude gagne l'ensemble du corps social et l'Etat, frappé de plein fouet par la crise financière, politique et morale, est dangereusement fragilisé, son personnel voué au désarroi et à l'immobilisme.

Ayant perdu une bonne partie de ses moyens matériels et psychologiques, l'autorité publique est mise à mal tant à l'échelle interne qu'externe, ce qui favorise la prolifération de maux sociaux : contrebande, désordre économique et social, non respect des lois et règlements publics...

Pour la société dans son ensemble, les illusions du développement accéléré sous la houlette de l'Etat-Providence, cèdent la place à d'autres illusions, celle de l'abondance inhérente au développement de type libéral. A la pénurie instituée par le socialisme bureaucratique tend à se substituer une relative disponibilité des marchandises mais à des prix faramineux.

L'Etat protecteur se dégage pour laisser place à la compétition économique, politique et sociale. Les individus et les groupes, de plus en plus livrés à eux-mêmes se ruent vers toutes les opportunités de gain.

"Il s'agit pour chacun de tirer profit de toute occasion de s'enrichir, en s'insérant dans un des réseaux protecteurs qui partent du sein de l'Etat, passent par un créneau sur le marché intérieur et débouchent sur un contact avec le capital étranger. D'en profiter aussi rapidement que possible parce que nul ne sait combien de temps durera sa chance." (89)

Dans ces conditions, l'exclusion sociale ne peut que prendre des proportions plus grandes. La dégradation générale de la vie quotidienne, le déchirement social et le mécontentement endémique s'installent.

89. Cf M. Hussein, *Versant sud de la liberté. Essai sur l'émergence de l'individu dans le Tiers-Monde*, La découverte, 1989, p. 127.

Il s'agit là, assurément, d'une impasse économique et politique qui, depuis 1988, trouve son dépassement provisoire dans les affrontements de rue et la violence politique.

L'Etat s'épuise dans ses réajustements épisodiques de politique économique tandis que les forces politiques et sociales de l'opposition, longtemps brimées sont, pour le moment, dans l'incapacité de formuler et de proposer des programmes alternatifs.

"Il apparaît, dans ce contexte, une situation d'instabilité chronique du fait que la société est condamnée à une "identité déchirée" entre un passé dépourvu de sens et sans prise sur la vie et un avenir qu'elle discerne mal. De là, le sentiment d'insécurité où le vouloir vivre dans la modernité coexiste avec son absence et où l'angoisse existentielle se nourrit de la marginalisation politique, sociale et culturelle." (90)

Le néo-libéralisme ne pouvant apporter de solutions miracles mais plutôt de nouvelles difficultés (au moins dans un premier temps), c'est la religion porteuse de sens et d'une "idéologie de compensation" (91) qui capitalise le mécontentement et les frustrations de la société.

D'aucuns estiment, cependant, que l'avènement de la démocratie politique, en favorisant la libre expression de toutes les énergies politico-économiques et sociales, est à même de promouvoir un dynamisme d'ensemble qui sortirait, à moyen ou long terme, le pays de sa crise profonde.

S'appuyant sur le constat que les pays démocratiques dans le monde sont plus ou moins développés, les démocrates algériens, à l'instar de leurs homologues africains et du Tiers-Monde, sont convaincus que la démocratie politique

90. Cf S. Chikhi, op. cit. p. 206.

91. Expression de S. Chikhi, auteur cité.

est "une condition indispensable de relance de l'économie."
(92)

3.2. La libération politique au secours de l'économie

C'est avec une grande réticence que le pouvoir algérien a consenti, en 1989 à une certaine ouverture politique. Il escomptait, dans un premier temps, rétablir l'équilibre social rompu et (re)gagner la confiance populaire par une reprise en main des rouages économiques défailants du pays.

Durant une dizaine d'années, sa préoccupation principale était de remettre sur rail l'appareil économique, passer du régime extensif au régime intensif dans le fonctionnement du système productif par la recherche systématique et l'exploitation des "gisements" de productivité du travail.

Les nombreuses décisions et actions entreprises à cet effet, ne produisent pas d'effets positifs notables; bien au contraire, le marasme économique et social prend des proportions de plus en plus inquiétantes.

Sous la pression de la contestation politique interne et surtout de la conjoncture politico-économique internationale (craquement en série des pays de l'Est européen et de la quasi totalité des autres pays socialistes), le pouvoir se résoud à jouer la carte d'une certaine libéralisation politique. D'autant qu'à l'intérieur même de ce pouvoir, se répand sounoisement l'idée qu'une dose d'ouverture démocratique est susceptible

92. Cf J.J. Perennes et H. Puel, "Démocratie et développement au sud", in revue *Economie et Humanisme*, n° 319, oct.-déc. 1991, p. 13.

de décrier la société et de promouvoir des forces productives "cachées". (93)

Dans l'opposition et les milieux intellectuels, la conviction est qu'à l'instar des pays socialistes d'Europe, en Algérie aussi *"la libéralisation économique est bloquée par le manque de renouvellement politique."* (94)

Mais il a fallu attendre les événements dramatiques de 1988 et ceux d'après, pour que cette option nouvelle connaisse un début de concrétisation.

C'est que la pression de la conjoncture économique internationale se fait aussi plus forte. Même dans les pays du Tiers-Monde *"on assiste à un retour du politique (...) comme si le déblocage de l'économie exigeait au préalable une nouvelle mobilisation des forces sociales et donc la sortie des régimes autoritaires."* (95)

Ainsi, ce retour du politique n'est pas appréhendé, en Algérie, comme le rétablissement "naturel" d'une dimension essentielle inhérente aux sociétés modernes, dimension remplissant une "fonction d'utilité sociale" (96) mais plutôt comme une "contrainte" imposée par la situation économique nationale et l'état des rapports de force internationaux.

Longtemps mise au rencart ou monopolisée par le Parti-Etat, l'activité politique est soudainement sortie de cette ornière et mise à la portée du plus grand nombre. Après avoir été considérée comme un frein au développement - le postulat que la politique est un luxe des nantis a été très répandu et défendu par les élites "progressistes" du Tiers-

93. Avant 1988, des articles probablement suscités dans la presse officielle, suggéraient l'hypothèse de l'utilité de l'existence de courants politiques contradictoires à l'intérieur du F.L.N. et avançaient même l'éventualité de la consolidation de ces courants en partis indépendants pour l'avenir.

94. F. Lazare, "Tchécoslovaquie : la peur du choix" in Dossier : mutation malaisée à l'Est, *Le Monde de l'économie* du 15.08.89, p. 9.

95. Cf J.J. Perennes et H. Puel, "Démocratie et développement au sud", op. cit. p. 11.

96. Cf A. de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, t. 1 et 2, ENAG-Editions, Alger, 1988.

Monde - la politique a été réhabilitée pour servir de lubrifiant" à ce même développement; de facteur bloquant, elle devient une force productive. La démocratie, c'est-à-dire l'accès à la pratique politique pour tous les groupes sociaux, est remise à l'honneur après avoir été bannie de longues années durant car considérée comme un "pêché" capitaliste et source de dispersion des énergies économiques et sociales.

Il s'agit, en somme, d'une espèce de renversement des valeurs : du volontarisme économique utilisé comme "ressource" politique dans la compétition pour le pouvoir, on cherche à passer à l'usage de la politique comme "ressource" au service du déblocage de l'économie. (97)

En d'autres termes, on (re)découvre les vertus de l'autonomie de l'économique qui implique que *"la reproduction matérielle (...) [ne doit] souffrir d'aucune ingérence susceptible de la gêner. La mécanique économique ne peut, en effet, fonctionner rationnellement que si le pouvoir, en tant que force politique, cesse d'obstruer d'une manière ou d'une autre, la reproduction des richesses matérielles. Elle ne peut fonctionner que si l'Etat n'est pas privatisé au profit d'un groupe qui utilise l'économie pour se maintenir au pouvoir."* (98)

Cela signifie que la compétition politique ouverte à tous est à même de favoriser la concurrence économique; les Algériens s'approprient rapidement le principe wébérien affirmant que *"l'emploi de la force est tout à fait contraire à l'esprit de l'économie."* (99)

Ce regain d'intérêt pour la pratique politique et son corollaire, la démocratie, est bien sûr la conséquence de l'échec du développement étatique.

A l'instar de l'ex-U.R.S.S. et des pays socialistes d'Europe et des pays du Tiers-Monde, l'Algérie est revenue

97. Cf L. Addi, *Les économies du Tiers-Monde : entre le volontarisme économique et l'ajustement structurel*, op. cit.

98. Ibid, p. 61.

99. M. Weber, *Economie et société*, cité par L. Addi, ibid.

de la croyance que l'accumulation sous l'égide du monopole de l'Etat est mieux appropriée que le système libéral pour permettre la satisfaction des besoins fondamentaux des populations, notamment dans les pays à faibles forces productives initiales.

"A l'expérience, cette approche a engendré bien des dysfonctionnements qui expliquent peut-être le retour actuel du politique. Les années 70 s'étaient achevées (...) par l'échec des tentatives de renégocier de manière volontariste un ordre mondial. Le respect des grandes proportions dans l'allocation sectorielle de l'investissement, par le biais de la planification, n'avait guère porté de fruit non plus. Après avoir occupé la première place dans les préoccupations des théoriciens de la "dépendance", l'idée même de rupture et de déconnection avait pris l'allure de slogan sans véritable application. D'où l'engouement pour le développement local, l'auto-centrage, la mobilisation à la base des acteurs sociaux du développement."(100)

Mobilisation à la base des acteurs sociaux, c'est-à-dire la liberté d'action des agents économiques, politiques et sociaux en dehors de l'empire de l'Etat, tel est le credo en vogue, suite à la faillite de l'Etat-entrepreneur exclusif. (101)

La démocratie n'est plus perçue comme le prolongement "naturel" du développement économique; c'est l'opinion inverse qui l'emporte de plus en plus à l'aune de la vox populi. Même chez les théoriciens, cette thèse est largement défendue dans de nombreux écrits. (102)

100. Cf J.J. Perennes et H. Puel, "Démocratie et développement au sud", op. cit. p. 12.

101. Conscient de la complexité de la question du développement, il ne s'agit pas, pour nous, d'adhérer à l'un ou l'autre des termes de l'alternative simpliste Etat ou marché. Notre préoccupation, dans ces lignes, est de rendre compte de "l'état d'esprit" qui prévaut, ces toutes dernières années, dans l'opinion publique des pays en bute à la déconvenue du système étatiste.

102. Cf, par exemple, le dossier "Mutation malaisée à l'Est", in *Le Monde de l'économie* du 1, 8, 15, 22 et 29 août 1989. Pour le monde

"C'est l'absence de démocratie qui est apparue comme le principal obstacle à la satisfaction des besoins économiques essentiels (...) [car] l'inefficacité de la gestion centralisée s'accroît au fur et à mesure que l'appareil de production et de répartition se complexifie. Mais plus fondamentalement, sa faillite vient de son incapacité à répondre aux aspirations démocratiques des peuples (...) Dans l'échec de l'histoire du communisme, l'économique n'a nullement été déterminant en dernière instance." (103)

En toute logique, on arrive à la conclusion pratique qu'il ne saurait y avoir de réformes économiques efficaces qui ne s'accompagnent ou même qui ne soient précédées de réformes politiques plus ou moins radicales.

Aussi, assiste-t-on en Algérie, depuis 1989, à une sorte de transfert du débat du terrain économique à celui du politique comme si celui-ci détermine celui-là. Formidable inversion des rôles !

De février 1989 à juin 1992 (104), de nombreux événements ont, en effet, tenu en haleine les Algériens : création de partis politiques d'opposition, élections municipales libres, organisation puis annulation d'élections législatives pluralistes, interdiction du Front Islamique du Salut (FIS), arrestation de ses dirigeants, apparition du terrorisme, etc...

Le moins que l'on puisse dire est que ce chaos politique ne peut favoriser l'émergence d'une alternative à la crise économique.

arabe, l'article de G. Kepel, "Impasses arabes", in *Le Monde* du 7 mars 1991.

103. Cf J.J. Perennes et H. Puel, "Démocratie et développement au sud", op. cit. p. 14.

104. Juin 1992 est la date de rédaction de la fin de ce chapitre. Loin de marquer la fin du bouleversement politique, elle présage plutôt d'une accélération des événements : assassinat de Mohamed Boudiaf, Président du Haut Comité d'Etat, organisme institué suite à la démission du président Chadli Bendjédid.

Il ne suffit pas de légitimer les partis politiques, de lâcher la bride à la presse, d'organiser des élections libres et pluralistes pour que l'économie, tel le Phénix, renaisse de ses cendres. La problématique est éminemment plus complexe.

L'économie de marché, à supposer qu'elle soit la seule alternative possible, n'est pas une émanation directe et obligée, un "enfant naturel" pourrait-on dire, de la libération politique... à décréter.

C'est d'abord le résultat d'un processus historique particulier, à la faveur duquel ont émergé lentement des acteurs sociaux et économiques, des lois, des institutions, voire un type d'Etat, qui ont permis dans certaines sociétés (Europe occidentale, Etats-Unis d'Amérique, Japon) à la rationalité économique, à travers ses corollaires : le travail, la concurrence, la productivité, la propriété privée du capital etc..., d'être le levier de l'accroissement formidable de la production et donc du développement économique. A l'ombre de ce processus "*les sources de richesse autre que la terre (...) se multiplièrent, renforçant ce qu'on appelle la société civile, dont la caractéristique principale est qu'elle ne dépend pas de [l'Etat] quant à la reproduction de ses moyens d'existence.*" (105)

En somme la libération politique (la démocratisation) en Algérie et dans les pays du Tiers-Monde ne peut-être une "technique" de développement.

Certes, elle conditionne l'émergence d'une société civile, catégorie historique nécessaire à l'épanouissement de l'économie de marché mais il faut qu'elle soit elle-même portée par des forces sociales suffisamment structurées pour assurer la transition de l'économie de rente vers l'économie de production, c'est-à-dire des forces "compatibles avec les lois de l'accumulation." (106)

105. Cf A. Addi, *Entre le volontarisme économique et l'ajustement structurel*, op. cit. p. 63.

106. Cf L. Addi, op. cit. p. 63.

"Pour remplacer un système qui n'est pas simple superstructure, il ne suffit pas de prendre un décret, ni même de s'en faire accorder dans des élections démocratisées. Il y faut une révolution sociale" (107) mais une "révolution silencieuse" (108) dont les résultats ne peuvent être que progressifs, à la mesure de la maturation plus ou moins lente des sociétés.

En termes plus techniques, une phase de transition est nécessaire car comme l'a remarqué un expert hongrois à propos de son pays : Il n'est pas facile de passer d'une économie socialiste à une économie de marché, il n'y a ni modèle, ni théorie pour cela ! (109)

Cette phase de transition peut-être relativement rapide si l'on croit certains analystes (110) mais un bouleversement trop précipité, comme c'est le cas en Algérie, risque de bloquer cette transition et même de la remettre en cause. Le chaos actuel en Algérie et dans d'autres pays ex-socialistes montre que cette dernière hypothèse n'est pas irréaliste.

Cela dit, les quelques considérations ci-dessus sont loin, à l'évidence, d'épuiser la question des relations entre l'économique et le politique dans les pays du Tiers-Monde et en Algérie. Leur évocation a pour objectif de mettre en relief la complexité de cette question qui semble être abordée avec une certaine légèreté dans ces pays.

107. Cf B. Guetta, "U.R.S.S., les fauteils et la réforme", *Le Monde de l'économie* du 1 août 1989, p. 15.

108. Selon une expression de M. Camdessus, directeur général du F.M.I., cité par P. Fabra dans sa chronique économique "Les pays modernes du Tiers-Monde", in *Le Monde* du 22.10.1991.

109. Cf E. Izaélevicz, "Hongrie, la fin des tabous", in *Le Monde* du 8 août 1989.

110. Cf, par exemple, P. Leymarie, "Les nouvelles couches sociales entrent en scène", in *Le Monde diplomatique* de novembre 1991.

Conclusion

La rédaction de ce chapitre est terminée quand est apparue le "programme de travail" du troisième gouvernement de l'après 1988 (sept. 1972)(111).

Il nous a semblé judicieux et opportun de modifier quelque peu la première version de sa conclusion pour voir ce que ce programme propose de nouveau par rapport aux précédents. D'autant aussi que ce nouveau programme de gouvernement se préoccupe de répondre à l'interrogation lancinante posée dans l'intitulé même du chapitre : réforme économique et démocratie politique : **le dernier tournant ?**

Il affiche, en effet, l'ambition d'être la tentative de la dernière chance pour extraire le pays de la crise multiforme dans laquelle il se débat. En cela, bien sûr, il ne diffère pas, notamment des deux précédents gouvernements issus de l'explosion sociale d'octobre 1988, qui se croyaient aussi porteurs de solutions pertinentes et ultimes, mais il prend soin de s'en démarquer nettement sur l'analyse des causes de la crise.

Pour le gouvernement Abdeslam, l'origine du mal algérien réside, du moins sur le plan économique, dans *"l'annulation arbitraire, au début de la décennie écoulée, de grands projets industriels (...) [et] la remise en cause*

111. Ce gouvernement est mis en place suite à l'assassinat du président du Haut Comité d'Etat, Med Boudiaf, et à la démission du gouvernement de M. Ghazali (début juillet 1992). Ce troisième gouvernement de l'après 1988 est dirigé par M. Abdeslam, homme considéré comme étant le principal concepteur et animateur du modèle des "industries industrialisantes" sous le régime du président Boumediène.

La nomination du chef de file de "l'industrialisation étatique" algérien a surpris de nombreux observateurs, en raison de son hostilité à la politique économique d'ouverture menée sous le présidence de M. Chadli Bendjédid.

du processus de développement" (112) perpétrés par le régime Chadli. "Régime qui a discrédité l'Etat, divisé la Nation, désagrégé l'édifice économique laborieusement élaboré après l'indépendance, affecté le prestige moral et l'autorité politique de notre pays sur le plan international." (113)

On s'attendait donc, conséquemment à ce jugement sans appel, à une action économique et politique qui tourne le dos radicalement au processus engagé au début de 1980 et accéléré après 1988, suite logique au très sévère "état des lieux" dressé par le préambule du programme.

"Notre économie est aujourd'hui ébranlée dans ses fondements, désarticulée dans son organisation et fortement dégradée dans ses résultats (...), le système de gestion de l'économie a répandu le gaspillage et la corruption." (114)

Paradoxalement, ce programme ne remet pas en cause fondamentalement l'orientation globale entamée par la société algérienne ces dernières années : double ouverture économique et politique.

Mais il affirme une volonté de contôler étroitement cette évolution de façon à "mettre fin à la terrible dégradation économique, culturelle et sociale qui a désarticulé la société, compromis le développement, marginalisé une partie du peuple et exclu de la vie nationale des pans entiers de la collectivité." (115)

En termes clairs, il s'agit de freiner la politique de réforme jugée trop précipitée car, selon le premier ministre Abdeslam, l'économie de marché est plus un

112. Cf préambule du programme de travail du gouvernement Abdeslam publié en pages spéciales du quotidien El-Moudjahid du 21 septembre 1992, p. I.

113. C'est par ces termes que commence le programme de travail du gouvernement Abdeslam.

114. Cf préambule du programme, p. I.

115. Ibid, p. III.

aboutissement d'une politique de développement qu'une méthode d'accès à ce développement. (116)

Aussi, considère-t-il que déssaisir totalement l'Etat de ses prérogatives économiques et multiplier les centres de décision est une erreur qui a pour conséquence l'affaiblissement des "*sources de souveraineté et de puissance publique en tant que facteur d'intégration et de cohésion nationale.*" (117)

Il faut donc réhabiliter le rôle de l'Etat mais cette réhabilitation, précise-t-on, "*n'est pas l'expression d'un choix idéologique ni d'un quelconque attachement dogmatique au dirigisme en matière économique. C'est le résultat des conditions objectives qui imposent l'accroissement du rôle de l'Etat comme méthode de gestion de la pénurie. Il reste évident que la finalité de cette intervention accrue de l'Etat est de faire disparaître les causes qui l'ont rendue nécessaire.*" (118)

Ces conditions objectives impliquent, dans l'immédiat, l'intervention de l'Etat pour organiser le partage de l'austérité sur l'ensemble des groupes sociaux, la gestion des ressources rares comme les devises étrangères, la prise en charge de certaines charges sociales stratégiques (le logement social, l'aide aux chômeurs, ...) et au plan général, l'autorité publique mise à mal ces dernières années.

A cet effet, le "*gouvernement considère que le capital social des entreprises publiques qui ont un rôle stratégique doit être détenu intégralement par l'Etat*" (119), capital social qu'il consent, toutefois, à partager avec des partenaires privés nationaux et étrangers à l'occasion de certaines circonstances : augmentation de capital, cession d'actions...

116. Thèse avancée par M. Abdeslam lors d'une conférence de presse télévisée au début du mois d'août 1992.

117. Cf programme de travail... op. cit. p. IV.

118. Ibid, p. VI.

119. Ibid, p. VII.

Concernant le capital privé national et international, les dispositions antérieures restent, pour l'essentiel, valables et il est même prévu la création de zones franches pour promouvoir un certain nombre d'activités de production de biens et de services.

En somme, le programme de gouvernement Abdeslam suggère l'idée qu'afin de ne pas rater la transition vers un système économique et politique qui est, de toute façon, imposé par l'état des rapports de force mondiaux, il y'a lieu de procéder avec beaucoup de prudence.

Il propose, pour cela, de réviser certains textes de lois édictés précédemment tels le texte de loi sur la monnaie et le crédit, celui de l'autonomie de l'entreprise, celui sur le commerce international, etc... afin de "mettre fin à certaines déviations."

Beaucoup d'Algériens ne partagent pas cette hypothèse et des voix s'élèvent pour mettre en garde contre un retour possible du régime monolithique et de l'économie planifiée centralement. (120)

En réalité, les changements économiques et politico-idéologiques intervenus durant la décennie 1982-1992 en Algérie, conjugués à ceux ayant eu lieu sur la scène internationale, ont imprimé au pays une orientation qu'il est difficile de remettre en cause. Les intentions proclamées du gouvernement Abdeslam, à supposer qu'elles se réalisent, rencontreront, à coup sûr, de nombreuses résistances sur le terrain d'application comme en ont rencontré les réformes déjà en place.

En tout état de cause, aucun gouvernement ne peut, désormais, imposer des orientations structurelles décidées centralement, qu'elles soient dirigistes ou libérales, s'il ne prend pas en considération les dynamismes politico-économiques et socio-culturels, formels ou informels, qui s'élaborent en dehors des structures qu'il contrôle.

120. Cette appréhension est largement exprimée, suite à la nomination de M. Abdeslam, dans une bonne partie de la presse algérienne et des déclarations des partis politiques.

Le réveil des sociétés réelles face aux Etats-Nations plus ou moins artificiels en pays du Tiers-Monde paraît irréversible et, en tout cas, difficile à ignorer.

Ceci pour dire en fin de compte, concernant les réformes qui se succèdent à un rythme rapide en Algérie, que leur impact effectif ne peut être apprécié et mesuré qu'à l'aune de l'épreuve du temps et de leur confrontation avec les logiques sociales profondes.

La démocratie peut leur être d'un certain secours si elle consiste d'abord en l'écoute de ces logiques qui traversent la société et leur prise en compte de manière conséquente.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Parce que les dirigeants nationalistes ont su entraîner la majorité de la population algérienne dans le soulèvement anti-colonial, ils ont cru pouvoir reconduire la mobilisation autour de leur projet de développement. A leurs yeux, la mise en oeuvre du développement industriel participe, au même titre que la guerre de libération nationale, de la même entreprise de décolonisation.

Si un petit groupe d'hommes a réussi à déclencher une dynamique socio-politique qui a abouti à l'indépendance politique, on peut tout aussi bien renouveler l'expérience pour la bataille de l'industrialisation !

Le blocage de celle-ci n'a t-il pas été le fait du système colonial ?

Telle est la croyance sur laquelle est bâtie la stratégie développementiste de l'Algérie post-coloniale.

D'où la frénésie industrialiste qui s'est emparé du nouvel Etat dès les premières années de l'indépendance.

C'est une catégorie sociale particulière, la technobureaucratie, considérée comme la plus apte à mener à bien le projet, qui a pris la responsabilité de sa réalisation.

Les autres catégories sociales, telle la paysannerie, sont invitées à apporter leur concours en attendant - apprentissage industriel oblige - d'être des partenaires à part entière. Cela a nécessité la recherche d'un minimum de consensus politique et social.

Avec l'avènement de la rente pétrolière, la technobureaucratie trouva le moyen de faire cavalier seul tout en obtenant la "paix sociale" par la distribution d'une partie de cette rente.

Ce "contrat" est rompu à la fin de la décennie 1970; il est revendiqué de nouvelles modalités de partage de la

rente pétrolière. Ainsi, au début des années 1980, suite à l'arrivée de Chadli Bendjédid à la tête de l'Etat, on décide de diminuer la part du revenu national allouée à l'accumulation (donc augmenter celle destinée à la consommation).

Le pouvoir de la techno-bureaucratie est quelque peu ébranlé d'autant qu'on venait de tirer un bilan plutôt négatif de sa gestion de l'économie nationale. Il s'agit en réalité d'un rééquilibrage interne dans l'alliance techno-bureaucratique; la mort de Boumediène modifie le rapport de force au profit de la bureaucratie qui se plaignait déjà des arbitrages du défunt au profit de la technocratie.

A partir du premier plan quinquennal (1980-84), le taux d'accumulation baisse en termes relatifs, les subventions aux entreprises déficitaires tendent à baisser et la technocratie se voit accusée ouvertement d'incompétence et de manque de rationalité dans sa gestion.

Le tarissement de la rente à partir de 1985-86 met à nu l'échec du projet industrialiste.

Conséquemment, les soubassements politico-idéologiques de projet apparaissent au grand jour. C'est avant tout un instrument d'affirmation de l'Etat-Nation et des couches sociale qui le portent.

Se sentant en quelques sorte "dupée", la société réagit avec violence; violence contre l'Etat et violence contre elle-même.

D'avoir perdu leurs repères socio-économiques anciens sans "gagner au change", les groupes sociaux les plus marginalisés ou en voie de le devenir, sont en effet tentés par le nihilisme ou le refus absolu de la réalité présente. Ils voient leur salut dans le recours à la tradition culturelle et religieuse; frustrés, ils donnent libre cours à leur imaginaire.

D'autres s'adaptent et élaborent des stratégies de survie, qui consistent en la réhabilitation de logiques

familiales maintenues à l'ombre de la société officielle et en l'invention de structures socio-économiques diverses et illicites : ateliers clandestins, trafic de devises, commerce spéculatif, etc...).

L'Etat, désemparé, essaie sans conviction ni moyens de redonner une certaine consistance à la société officielle par les réformes économiques et l'ouverture politique.

En faisant appel à B. Abdeslam, symbole de l'autoritarisme et du dirigisme étatique, pour former le troisième gouvernement de l'après octobre 1988, le pouvoir a-t-il l'espoir de reprendre le contrôle de la société ?

Tout porte à croire que l'échec tragique de son projet de développement économique l'éloigne durablement de cette perspective. L'ouverture démocratique n'est pas en soi un gage de réussite. Encore faut-il ne pas ruser avec elle !

DEUXIEME PARTIE

Tensions sociales et culturelles dans une société en développement : l'exemple de la Kabylie

L'effondrement concret des structures traditionnelles, fût-il imposé de l'extérieur, ébranle la certitude que les hommes avaient jusque là de leur excellence. On ne perd pas la partie quand on a raison...

M. Mammeri in Cheikh Mohand a dit

CERAM, Alger, 1989.

Après une analyse globale (plutôt théorique) de la dynamique sociale induite par le projet de développement économique en Algérie, nous passons à une approche plus portée sur l'observation d'une réalité régionale et concrète : la Kabylie.

L'exemple de la Kabylie pour illustrer un tant soit peu cette problématique, présente un double intérêt :

- Restée pendant longtemps à l'écart des grands bouleversements qui ont affecté l'Algérie, cette région a vu s'épanouir un système économique et politique assez original.

Sérieusement compromis par la colonisation qui a détruit ses soubassements matériels, ce système traditionnel est jugé incompatible avec le nouveau projet de dimension nationale arrêté par le gouvernement post-colonial.

La reconstruction économique en Kabylie passe désormais par la stratégie de développement national.

- Portant une spécificité culturelle et linguistique, l'entité kabyle est perçue par l'Etat-nation comme un obstacle à sa politique d'intégration.

La construction nationale passe donc par l'effacement de cette spécificité.

Ainsi, l'action étatique en direction de la Kabylie est motivée par deux raisons supplémentaires (par rapport à celle développée en direction des autres régions du pays); le volontarisme de l'Etat n'en sera que plus appuyé.

Afin de rendre compte des transformations opérées ou en cours dans cette région, nous avons jugé utile de faire une brève rétrospective socio-historique et une description géo-physique.

Ce rapide descriptif peut-être utile parce qu'il donne un aperçu de ce qu'était la Kabylie ancienne ou traditionnelle. Le premier chapitre de cette deuxième partie lui sera consacré.

La Kabylie était relativement autonome jusqu'à l'avènement de la colonisation française. Offrant peu d'intérêt (1) pour le système colonial, elle a continué à rester en marge de la modernisation jusqu'à l'indépendance : pas de construction de villes importantes, pas d'industries...

L'embryon de réseau administratif colonial qui y est installé était plus de nature militaire que civile.

Avec l'avènement de l'Etat national, le regard porté sur cette région change du tout au tout (cf les raisons évoquées ci-dessus). Son intégration politique et économique est devenue un enjeu stratégique. La Kabylie ne peut-être qu'une simple portion du territoire libéré et passé sous l'autorité nationale.

Cette question est abordée dans le chapitre deuxième.

L'intégration de la Kabylie dans le giron de l'Etat central repose sur deux volets : économique et culturel.

Le premier volet consiste en la mise en place d'une industrie inscrite dans les rouages de la planification nationale.

Nous trouverons dans le chapitre trois les principaux faits relatifs à cette opération d'industrialisation. Celle-ci est bien accueillie par la population kabyle qui

1. La seule ressource que le système colonial a pu exploiter en Kabylie a été la main d'oeuvre, nombreuse et détentrice d'un savoir-faire artisanal.

trouvait là un moyen de freiner l'émigration de ses travailleurs.

Par contre, le deuxième volet qui vise son intégration culturelle par l'arabisation est rejeté. Il est perçu, à juste titre, comme une agression contre sa propre identité culturelle.

C'est pourquoi, on assiste à l'émergence d'une attitude, en apparence contradictoire des Kabyles. D'un côté, ils essaient de contrer la politique d'assimilation culturelle en défendant leur langue et leur culture; de l'autre, ils continuent à revendiquer la modernisation économique de leur région. (2)

Des éléments de réflexion seront développés dans la chapitre quatrième. Il y sera question de la problématique culturelle algérienne et de la contradiction que lui porte la revendication identitaire berbère.

2. Cf Y. Lacoste, "Rapports plaine-montagne en Grande Kabylie", in revue *Hérodote*, Maspéro, 1981.

CHAPITRE I

**QUELQUES REPERES METHODOLOGIQUES
ET SOCIO-HISTORIQUES SUR LA KABYLIE
: SITUER ET CARACTERISER NOTRE
CHAMP D'OBSERVATION**

Ce chapitre a pour objectif de présenter, à grands traits, l'espace kabyle dans certaines de ses dimensions : géophysique et socio-historique.

A priori, cette présentation n'a pas beaucoup d'intérêt. Elle ne l'a peut-être pas en soi mais elle peut s'avérer d'une grande utilité pour comprendre non seulement les grandes ruptures qui ont caractérisé cette région d'Algérie dans le passé mais aussi les mutations contemporaines.

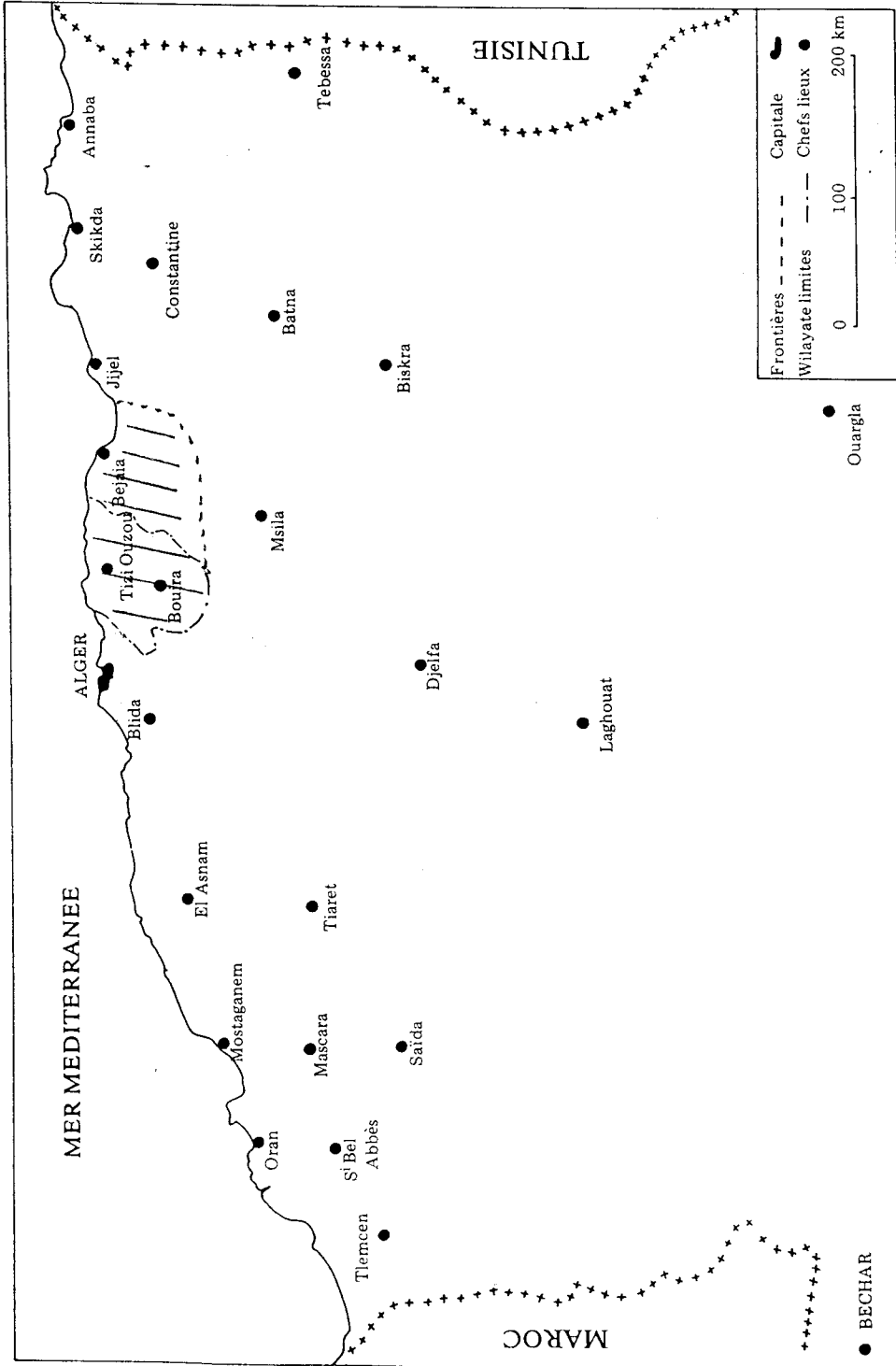
On peut, en gros, distinguer trois périodes historiques qui ont, chacune à sa façon, marqué et façonné la société kabyle.

- **De l'antiquité à l'occupation ottomane** : longue période de relative autonomie, malgré les pressions exercées par les invasions étrangères (Romains, Arabes, Ottomans) et les turbulences liées aux rivalités entre dynasties ou tribus autochtones.

- **La période coloniale française** : elle se caractérise par un fait historique sans précédent : la pénétration d'une force exogène porteuse d'un projet de transformation politico-économique au coeur de la société kabyle.

- **La période post-indépendance et l'avènement de l'Etat national** : c'est la période du changement volontariste préconisé et dirigé par l'Etat-Nation

CARTE N° 1 : LA KABYLIE DANS L'ESPACE ALGERIEN



● BECHAR

1. LA KABYLIE, ESPACE MONTAGNARD : CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET SOCIALES

La Kabylie sociologique n'a pas de limites bien précises au plan géographique. De façon générale, le terme désigne le massif montagneux du centre-nord de l'Algérie, bordant la mer Méditerranée, et les petites vallées et dépressions qui s'y encaissent. C'est un bloc humain et géographique relativement homogène. Mais des circonstances diverses, tribales, militaires, politico-administratives, etc... ont, au cours de l'histoire, parfois divisé cette région en sous-régions dénommées de façon plus ou moins fantaisiste : Kabylie du Djurdjura, Kabylie des Babors, Kabylie des montagnes, Kabylie des plaines, Grande Kabylie, Petite Kabylie, Wilaya de Bédjaïa, etc...

Les découpages politico-administratifs de l'Etat-national (cf infra) à partir de 1966 ont pour objectif d'effacer le terme Kabylie à connotation ethnolinguistique (région peuplée de Berbères et pratiquant un parler berbère : le Kabyle) en instituant des entités administratives et territoriales distinctes les unes des autres : wilaya de Tizi-Ouzou, wilaya de Béjaïa, de Boumerdes, ... désignées par le nom de chef-lieu.

Cela dit, du point de vue de notre problématique (développement économique et mutations socio-culturelles), cette confusion dans la délimitation de l'espace kabyle importe peu. Au delà des "cloisonnements" administratifs, l'ensemble régional obéit à une trajectoire historique commune, notamment depuis l'indépendance où la politique de développement tente d'imprimer à tout le pays un mouvement univoque.

Toutefois, pour des raisons méthodologiques (délimiter un espace d'observation et d'étude restreint) et de disponibilité d'informations chiffrées (les données économiques sont construites par circonscription administrative), notre analyse portera sur une partie de l'espace kabyle. Cet espace que nous désignerons de façon

assez abusive par le terme Kabylie (ou Grande Kabylie) n'est donc, en réalité, qu'une portion de cette région. Elle correspond plus précisément à la wilaya de Tizi-Ouzou.

1.1. Bref panorama géo-physique et climatique

La Kabylie est une région essentiellement montagneuse située en bordure de la rive sud de la Méditerranée. Cette localisation lui confère des caractéristiques physico-climatiques et sociologiques comparables non seulement à celles de l'atlas tellien qui traverse l'Afrique du Nord d'ouest en est (Maroc, Algérie, Tunisie) mais aussi à celles d'autres régions de la rive nord de la Méditerranée (Sicile, Corse, Provence, etc) : pauvreté du sol, relief accidenté, précipitations saisonnières (pluies abondantes en hiver-printemps et rares le reste de l'année), densité démographique relativement importante, permanence du fait communautaire, coexistence de l'archaïsme et du modernisme... (1)

Contentons-nous, pour le moment, de préciser quelques coordonnées physiques. La Kabylie est constituée d'un important massif montagneux (environ 65 % de sa superficie); le piémont ou la petite colline et la plaine ou la vallée se partagent le reste (environ et respectivement 30 % et 5 %).

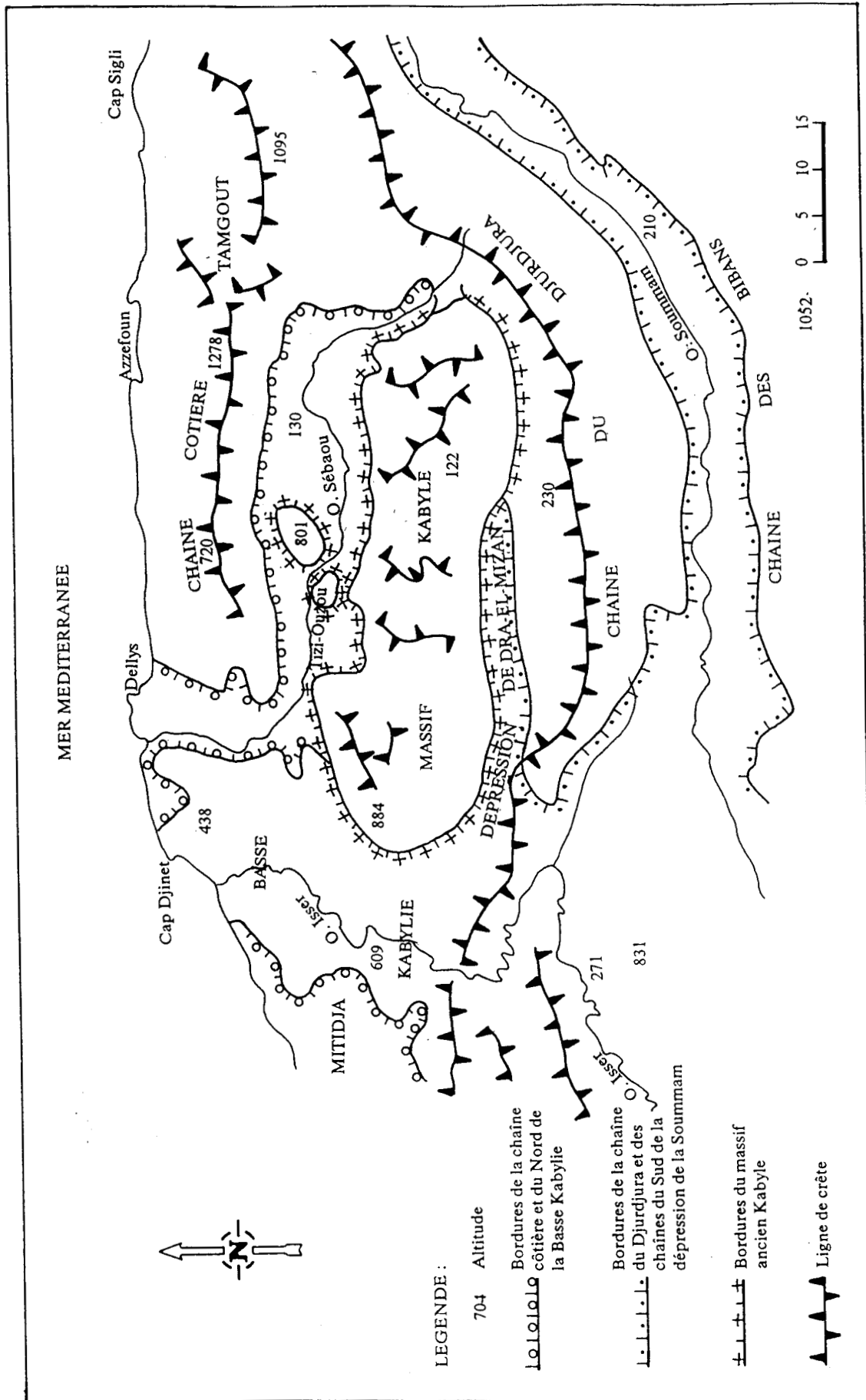
Les versants de la partie montagneuse sont souvent abruptes et les pentes des collines atteignent un taux de 20 à 25 %; c'est donc un relief escarpé et accidenté.

L'altitude moyenne varie de 500 à 1000 mètre selon les trois importantes chaînes qui composent le grand massif du Djurdjura (nom berbère du massif) qui culmine à 2308 mètres avec le pic de Lalla Khedidja.

1. Cf J. Lecoq, "Espaces méditerranéens et dynamismes agraires", *Options méditerranéennes*, série B, *Etudes et Recherches* n° 2, CIHEAM-UNESCO/MAB, 1990.

Ces trois chaînons sont disposés sous forme de bandes parallèles, s'étalant d'ouest en est, soit :

- Le chaînon du Djurdjura proprement dit, montagne calcaire dénudée;
- Le chaînon central large, aplati et boisé;
- Le chaînon côtier ou maritime, étroit et relativement boisé.



Source :
 Mohamed DAHMANI
 Atlas Eco. de la W. de Tizi-Ouzou
 Op.cit

Entre ces deux chaînes s'intercalent de nombreuses dépressions. Le massif dans son ensemble est, en effet, "disséqué par un très grand nombre de gorges" (2) qui s'élargissent, par endroit, pour former des vallées et des plaines.

Au nord-ouest, à la rencontre de deux rivières ou oueds (l'oued Sébaou et l'oued Aïssi) se trouve la plaine du Sébaou contrariée par le "mont des Genêts" (Tizi-Ouzou) et ceux du Belloua et de Aïssa Mimoun.

Au sud-est, entre le chaînon central et celui du Djurdjura, s'étale l'étroite plaine ou "couloir" de Draâ El-Mizan.

En bordure de la mer, existe, mince et régulière une bande de plaine côtière.

Ces plaines et vallées sont en réalité "une succession de collines marneuses" (3). Elles sont, paradoxalement, beaucoup moins peuplées que les hauteurs du massif dont l'ensemble (vallées comprises) abrite une population d'environ un (01) million d'habitants sur une superficie de 3000 km² (wilaya de Tizi-Ouzou actuelle, issue du découpage administratif de 1984)(4).

Le climat de la Kabylie est globalement de type méditerranéen; l'été est chaud et sec et l'hiver assez froid et humide. La pluviométrie y enregistre une moyenne annuelle d'environ 1000 mm; sa répartition inter-annuelle et intra-annuelle est très inégale. Aussi, les oueds sont-ils à sec ou en crue selon les années et les mois de l'année (ils sont, en général, à sec de juin à octobre et plus ou moins abondants de novembre à mai).

2. Cf Y. Lacoste, "Rapports plaine-montagne en Grande Kabylie", in Revue *Hérodote*, F. Maspéro, 1981, p. 125.

3. Ibid.

4. En 1966, la superficie de la wilaya de Tizi-Ouzou était de 5000 km² et sa population d'environ 01 million d'habitants. Selon certaines estimations, l'ensemble de la Kabylie (donc la réunion de 4 à 5 wilayas) atteindrait une superficie de 60.000 km² (M. Khelil, op. cit.) et une population de 3 à 4 millions d'habitants.

De la même manière, les écarts de température entre l'hiver et l'été accusent des variations très importantes (0 à 35° C).

Il neige plusieurs fois dans l'année au dessus de 800 mètres d'altitude et les sommets du Djurdjura gardent leur manteau blanc une bonne partie de l'année. En été, parfois, le vent du sud (le sirroco) très chaud et chargé de particules de sable souffle sur le nord, assèche l'atmosphère et fait monter la température jusqu'à des points de 40° C en juillet-août.

Le réseau hydrographique est constitué de plusieurs rivières mais seul l'oued Sébaou charrie un volume d'eau important durant une bonne partie de l'année, alimentant ainsi sa nappe aquifère qui sert de réservoir d'eau potable à la ville de Tizi-Ouzou et les villages environnants et d'irrigation à certaines terres de la vallée. En effet, cet oued (assif en berbère) est considéré par les géographes et les hydrologues comme *"l'artère centrale ou le château d'eau de la Grande Kabylie"* (5) comme l'est l'oued Soummam dans la partie orientale de la Kabylie (versant est du Djurdjura).

A l'instar des autres montagnes méditerranéennes, le massif kabyle est pauvre en ressources naturelles. Il n'y a quasiment pas de ressources minérales et énergétiques découvertes à ce jour.

"Mis à part trois petites centrales hydroélectriques et quelques carrières, la montagne de Kabylie est trop pauvre comparativement aux zones montagneuses d'Europe (...), d'Amérique latine où des processus d'industrialisation ont vu le jour depuis plusieurs siècles. Cet "accident géologique" explique l'absence de "révolution minière" qui précède généralement la "révolution industrielle" (6).

5. Selon la formule de M. Dahmani, *Economie et société en Grande Kabylie*, O.P.U., Alger, 1987.

6. Ibid, p. 45.

La Kabylie possède une façade maritime relativement large (150 à 200 km) mais il n'y a pas de port important, excepté Bédjaïa (Bougie) qui est décentré par rapport au grand massif peuplé et difficile d'accès à partir de Tizi-Ouzou.

On a souvent dit (mais pas expliqué) que les Kabyles tournent le dos à la mer.

C'est le port d'Alger, proche de Tizi-Ouzou, qui a depuis longtemps permis à la Kabylie occidentale d'avoir quelques liens avec le monde extérieur.

Aussi, dans l'ensemble et *"malgré sa façade maritime, elle est restée à l'écart du développement de [certaines cités côtières algériennes] et de l'Europe occidentale."*
(7)

Au plan agricole, l'exiguïté des plaines ne favorise guère le développement d'une agriculture florissante à même de dégager de grands surplus exportables. Il existait, toutefois dans le passé, une symbiose entre l'agriculture de montagne (arboriculture et élevage) et l'agriculture de plaines (céréales) qui assurait, bon an mal an, un équilibre alimentaire satisfaisant à la région.

Dans l'actuelle wilaya de Tizi-Ouzou, les cent mille (100 000) hectares de surface agricole utile (SAU), souvent morcelés et de plus en plus grignotés par la dynamique urbano-industrielle, sont nettement insuffisants pour répondre aux besoins alimentaires d'une population de plus en plus nombreuse.

Les ressources forestières et arboricoles restent potentiellement importantes mais les incendies et l'absence de politique de réhabilitation de ces ressources largement dégradées empêchent leur régénération. Il n'y a, par exemple, quasiment plus de production de bois, de liège et

7. Cf M. Dahmani, *Atlas économique et social de la Grande Kabylie*, O.P.U., Alger, 1990, p. 139.

très peu d'huile d'olive et de figes, qui étaient relativement abondants au XIX^e siècle (pour le bois et le liège) et même dans la première moitié du XX^e siècle (pour l'huile et la fige).

Aussi, de nos jours, la Kabylie est largement déficitaire en produits agricoles et d'élevage, exceptées quelques spéculations maraîchères (pastèques, melons, tomates, pomme de terre, ...) qui reviennent en force car fort rémunératrices et nécessitant peu d'investissements.

Le potentiel hydraulique est très important (forte pluviométrie en moyenne annuelle) mais il y'a peu d'ouvrages de génie civil pour retenir les précipitations. En raison du relief accidenté de la région, 90 % des pluies s'écoulent en mer et les quelques nappes aquifères des vallées de plus en plus sollicitées, s'épuisent d'année en année. Cette situation provoque, en été, de grandes tensions dans la répartition des réserves d'eau. En particulier, les villages de montagne qui ont pour la plupart abandonné leur mode d'alimentation en eau traditionnel (captage de petites sources, fontaines, puits, ...) souffrent beaucoup du manque d'eau durant une bonne partie de l'année. Les agglomérations situées dans la vallée, en premier la ville de Tizi-Ouzou, sont relativement moins dépourvues en raison de la proximité des nappes et d'une meilleure infrastructure d'adduction.

Cet ensemble de facteurs défavorables (relief difficile, insuffisance des terres agricoles, quasi-absence de ressources minières et énergétiques, etc...) devait, en toute logique, décourager une implantation humaine importante.

Pas du tout ! Le massif du Djurdjura est une véritable ruche humaine et ce, depuis des siècles. Les densités de population dépassent partout les 100 habitants/km² et

parfois plus, comme c'est le cas dans l'arrondissement de Larbâa-Nath Irathen (ex. Fort National)(8).

En effet, les versants des trois chaîons décrits précédemment "*sont occupés par des chapelets de villages qui surplombent la plaine*". (9)

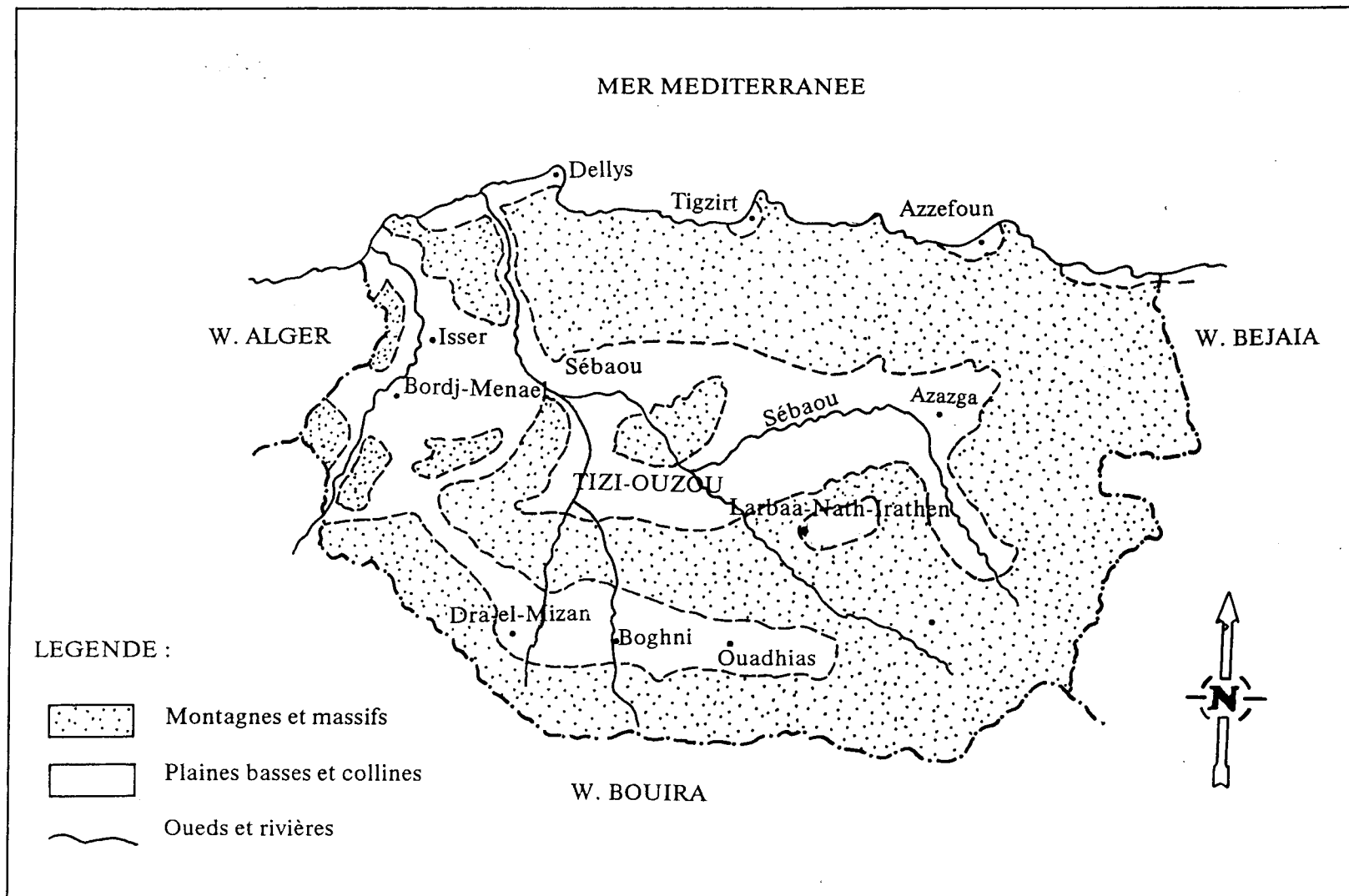
Cette dernière, pourtant plus riche et moins hostile est beaucoup moins peuplée que la montagne, contraste qui a surpris militaires, géographes et ethnologues lors de la conquête de la Kabylie (à partir de 1850)(10).

8. M. Dahmani (op. cit.) s'est amusé à faire des projections de ces densités sur l'ensemble du territoire algérien (2.375.000 km²). Si l'Algérie avait une densité moyenne de peuplement comparable à celle de la Kabylie, elle aurait une population de plus de 600 millions d'habitants, proche de celle de l'Inde !

9. Cf Y. Lacoste, op. cit., p. 125.

10. Le peuplement de la plaine s'est effectué de façon significative avec la colonisation française qui y a installé de nombreux villages coloniaux, notamment sur l'axe routier et ferroviaire qui traverse la vallée du Sébaou d'Alger à Tizi-Ouzou : Mirabeau (Drâa Ben Khedda, Camp du Maréchal (Tadmaït), Haussonvillers (Naciria), Bordj Ménail, etc...

Carte N° 3 PLAINES BASSES - COLLINES - MONTAGNE ET MASSIFS - RIVIERES ET OUEDS PRINCIPAUX -



Source : Mohamed DAHMANI
Atlas Eco. de la W. de Tizi-Ouzou
Op.cit

De même que l'extraordinaire déséquilibre population-ressources agricoles et autres a suscité de nombreuses interrogations chez beaucoup d'observateurs.

Traditionnellement, le pays kabyle est parsemé de *"villages à toits de tuiles qui se pressent sur les crêtes ou sur les hauts replats; les pentes sont raides, mais complètement utilisées; petites parcelles implantées de figuiers puis d'oliviers vers le bas; lopins entourés de haies (faites notamment de frênes et de chaînes à glands doux (...)). Bref, un paysage de bocage montagnard combiné à un habitat villageois très regroupé"* (11).

Quand certaines conditions sont réunies (la plus importante d'entre elles étant la sécurité), les montagnards descendent en plaine, à la recherche de terres à cultiver pour compléter la production de leurs lopins qui, bien qu'intensément exploités et bien entretenus ne suffisent pas à les nourrir correctement (12). La plaine fournit les céréales que la montagne ne peut produire et qui constituent, paradoxalement, la base de la ration alimentaire des montagnards (le couscous). Ces derniers livrent, en échange, des fruits, de l'huile et de nombreux produits de leur artisanat (outillage agricole, ustensiles domestiques, ...).

En effet, aux ressources dégagées avec beaucoup d'efforts et de patience de l'agriculture, s'ajoutent les activités artisanales et manufacturières qui, selon les historiens, ont été très importantes jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Par exemple, selon un officier de l'armée française, *"la tribu des Aït-Yenni est une des plus riches de la Kabylie, et ce pendant elle habite un territoire pauvre qui ne produit que bien peu de fruits et de grains. C'est à l'industrie des métaux qu'elle doit sa prospérité; ses ouvriers sont forgerons, armuriers, orfèvres, ils*

11. Cf Y. Lacoste, op. cit., p. 125

12. Cf S. Michailof, *Les apprentis sorciers du développement*, Economica, 1984.

fabriquent des canons et des platines de fusils et savent les garnir d'ornement en argent qui en rehaussent la valeur."

(13)

Cette économie de subsistance, relativement prospère, a prévalu jusqu'à sa destruction, en représailles de la révolte kabyle de 1871. Depuis, la Kabylie vit grâce à sa main d'oeuvre qu'elle loue tant en Algérie qu'à l'étranger (France essentiellement) et ses nombreux commerçants établis dans les villes.

Bref, on peut dire que tout compte fait, hier comme aujourd'hui, la seule véritable richesse de la Kabylie, c'est l'habileté et l'ardeur au travail de ses hommes qui ont su tirer parti de diverses situations pour survivre.

Cette donnée structurelle va déterminer nettement l'évolution socio-économique de la Kabylie : son insertion, par le biais de la vente de sa force de travail, dans l'économie capitaliste.

Le processus démarre avec la colonisation qui détruit son système agraire, son artisanat et ses échanges symbiotiques avec les plaines; il s'accélère avec l'industrialisation menée tambour battant par l'Etat national.

En conséquence, la société kabyle passe d'une évolution lente et endogène à une évolution accélérée dictée par des forces exogènes. On reviendra plus longuement sur ce processus dans le chapitre III.

Continuons, pour le moment, la description de notre société.

13. Cf Capitaine E. Carette, *Etude sur la Kabylie proprement dite*, Imprimerie nationale, Paris, 1848, 2 vol., cité par Y. Lacoste, op. cit., p. 136.

1.2. Quelques données anthropologiques et sociales

S'il est facile de faire une rapide présentation géophysique de la Kabylie, il n'en est pas de même au plan anthropologique.

Dans ce domaine, les mutations sont si rapides ces dernières décennies, en particulier depuis l'indépendance nationale, qu'il n'est guère possible de donner un instantané des structures et des comportements sociaux kabyles.

Mais si l'on considère que la grande fracture "existentielle et historique" de cette société s'est opérée dans le courant de la deuxième moitié du XIX^e siècle (offensive brutale de la colonisation en deux vagues successives : 1857 et 1871), on peut repérer, encore à cette date ses fondements essentiels.

A vrai dire, l'irruption coloniale n'a pas entraîné la destruction systématique et délibérée de ces fondements. La résistance (culturelle surtout) des autochtones d'une part et la nature de la colonisation (colonisation agraire et de peuplement des plaines d'autre part, ont permis le maintien des ressorts principaux de la société traditionnelle (structure de l'habitat, solidarité familiale et villageoise, petite agriculture de montagne, artisanat domestique, ...). Du moins, jusqu'à la guerre d'indépendance.

Si la colonisation a ébranlé la société kabyle (et algérienne) on peut soutenir, en toute hypothèse, que c'est l'indépendance et les bouleversements politico-économiques et psychologiques qu'elle a suscités, qui l'on véritablement déstructurée.

Deux éléments expliquent ce paradoxe.

Le premier a trait au changement de comportement de la société. Débarrassée de la domination coloniale, elle cesse

instantanément de se défendre; du moins ses réflexes d'auto-défense s'émeussent et sa résistance culturelle perd de sa vigilance. Elle "baisse la garde", si l'on peut utiliser le langage militaire ou combatif.

Le deuxième est lié à la politique volontariste du nouvel Etat. Celui-ci entreprend rapidement de promouvoir une société nouvelle, qu'il cherche à "libérer" de ses structures traditionnelles, structures accusées d'avoir "composé" avec le système colonial : cas des confréries religieuses ou zaouias, de l'organisation tribale, de la chefferie traditionnelle, etc... (14)

Toujours est-il qu'à la veille de l'indépendance et plus nettement avant la guerre, la montagne kabyle avait sauvegardé une part non négligeable de ses traditions économiques, politiques et sociales. Ces "restes" (15) témoignent en tout cas, de ce qu'était la société kabyle (de ce qu'elle est encore, dans une certaine mesure) d'il y'a un demi siècle.

Comme nous l'avons signalé, le fait le plus notable de cette société est son imposante densité démographique. Celle-ci remonte loin dans l'histoire (16) et ses causes sont multiples : géo-politique (recherche de la sécurité en montagne), sanitaire (climat plus salubre qu'en plaine), fécondité naturelle, migrations, etc...

14. Il est vrai que le système colonial, soucieux de ses intérêts économiques (reproduction de la force de travail indigène au moindre coût), n'a pas cherché à détruire radicalement les bases de la société algérienne. Subtilité capitaliste que n'a pas compris l'Etat national qui s'est fixé pour objectif de transformer foncièrement cette société (cf chapitre II, 1ère partie).

15. Bien entendu, ces "restes" n'ont rien de comparable avec la situation d'avant la colonisation qui se caractérisait par une articulation plus ou moins harmonieuse des différents "secteurs" de la vie sociale. La production, l'échange et la consommation étaient, par exemple, imbriqués dans les pratiques socio-politiques et religieuses et vice-versa, ce qui assurait une reproduction d'ensemble du système social.

16. Ibn Khaldoun (1331-1406) signalait déjà en son temps, une forte concentration humaine entre Bougie et Dellys, deux villes situées aux extrémités est et ouest de la Kabylie actuelle.

On peut supposer, sans grands risques de se tromper, que cette forte densité de population, liée à l'étroitesse de l'espace montagnard kabyle et à la pauvreté du sol, a certainement déterminé et façonné les rapports sociaux et le mode d'accès à la terre et de répartition des autres biens (eau, habitat, etc...).

La première détermination a trait à la concentration de l'espace habité, de façon à dégager le maximum de terre pour l'agriculture.

"Les villages se tiennent, quelques fois sur les pentes, mais en général ils garnissent les crêtes à toutes les altitudes depuis 600 mètres jusqu'à 1200 mètres; certaines arêtes sont couronnées de villages d'une façon presque continue. Le fond des vallées est désert." (17)

Il est, en effet, vital pour ces grappes humaines installées sur un sol ingrat et exigü, de ménager au maximum les parcelles aptes à la pratique agricole. Il est, à cet égard, fort révélateur que les Kabyles, jusqu'à nos jours, entretiennent un rapport affectif et symbolique à la terre. Posséder quelques arpents de terre pour un Kabyle, est signe non seulement d'aisance maternelle mais aussi et surtout d'enracinement et de fidélité à la tradition ancestrale.

Ne connaissant pas et, jusqu'à une époque récente (les années 1940) l'habitat étagé, les montagnards ont agencé leurs villages et leurs maisons horizontalement mais de façon serrée.

Cet agencement traduit, dans l'espace, les rapports sociaux qui structurent la vie du groupe.

La maison (akham en kabyle) ne signifie pas uniquement un lieu d'habitation, elle s'identifie, selon différents sens qu'on lui attribue, selon les circonstances, à l'épouse en hommage, pourrait-on dire, au rôle que joue la

17. Cf A. Bernard, *L'Afrique septentrionale et occidentale*, t. XI, A. Colin, Paris, 1937, cité par M. Dahmani, *Economie et société*, op. cit., p. 93.

femme dans sa solidité et sa pérennité (dans le sens symbolique de continuation de la lignée), au foyer (famille restreinte au 1er et 2è degré) et parfois à la famille élargie. (18)

Le principe de l'unité de résidence très apprécié chez les Kabyles (19) n'est pas rompu, généralement, quand le groupe familial s'agrandit.

A partir de la maison originelle, celle des ancêtres, et autour d'elle, se construisent d'autres maisons qui communiquent entre elles par une cour commune ou des petits accès privés.

Ainsi, se constitue, par dégradation successive et en fonction de la croissance démographique, une communauté d'agnats plus ou moins importante, ramassée sur elle-même et très liée par le mariage et la possession de biens communs (djemâa, terres de parcours, points d'eau, ...) avec d'autres groupes agnatiques.

"Cet ensemble va former un groupe de maisons encore plus important pour atteindre le stade ultime de l'extension familiale : adrum.

A la limite, les habitants d'un même village peuvent tous être parents par la réunion des iderma (pl. de adrum)" (20)

Ce qui détermine, en effet, l'émergence d'un village, c'est fondamentalement le système de parenté qu'on peut lire dans la disposition spatiale des habitations. Par l'agencement de l'habitat, il est facile de deviner le degré de parenté des habitants d'un même village ou hameau. De fait, la proximité résidentielle est synonyme d'appartenance à une même famille.

"Les maisons, toutes en dur, généralement sans étage, couvertes de tuiles rouges, s'écrasent les unes contre les

18. Cf M. Khelil, *L'exil kabyle*, L'Harmattan, 1979.

19. Cf P. Bourdieu, *Trois études d'ethnologie kabyle. Esquisse d'une théorie de la pratique*, Droz, Genève, 1972.

20. M. Khelil, op. cit., p. 55.

autres au point que, vues de loin, elles donnent l'impression de n'en former qu'une seule, immense". (21)

Il arrive ainsi, souvent, que tous les habitants d'un même village se réclament d'un ascendant commun, réel ou mythique. C'est pourquoi, un grand nombre de hameaux et villages kabyles sont désignés par un patronyme précédé de la particule "Aït" ou "Ath", signifiant "fils" ou "descendants" de.

Cette unité humaine et territoriale est, jusqu'à l'avènement de l'administration coloniale (22)(caractérisée par une organisation sociale jouissant d'une large autonomie politique et économique. La djemâa ou assemblée du village, constituée de tous les hommes adultes (en âge de porter les armes selon le critère de la société traditionnelle) est l'organe souverain qui administre l'agglomération. *"Elle assure le respect des règlements en vigueur, abroge les anciens et en adopte de nouveaux si le besoin s'en fait sentir; elle décide de l'impôt (...), administre les biens de main-morte et exerce sans partage le pouvoir judiciaire"* (23).

Entre ses différentes sessions, la djemâa délègue ses pouvoirs à un organe exécutif composé de représentants de toutes les familles élargies (adrum), coiffé par un "lamin" (littéralement homme de confiance), homme d'autorité et intègre. Dans ses réunions plénières, tout homme qui y est admis, sans distinction d'appartenance à tel ou tel groupe familial et de condition sociale, est libre de prendre la parole, de défendre son point de vue, d'émettre des suggestions et même de s'opposer à l'exécutif.

Mais les décisions issues des délibérations de la djemâa sont inviolables par l'individu sous peine d'être

21. Cf *Encyclopédia Universalis*, France S.A. 1980, p. 600.

22. L'état-civil de type européen, institution allogène par excellence, est mis en place à la fin du XIX^e siècle. Il a très peu tenu compte du système filial traditionnel et les noms dont sont affublées les familles sont dans la plupart du temps arbitrairement fantaisistes.

23. Cf *Encyclopédia Universalis*, op. cit., p. 601.

sévèrement sanctionné : amende, avertissement public et dans les cas graves, l'assemblée peut prononcer le bannissement du récalcitrant.

Mais, en général, le contrôle social du groupe est tel que les défaillances des individus sont très rares. C'est dire qu'à tout instant le groupe l'emporte sur l'individu car celui-ci, dans ses actes, n'engage pas que sa propre responsabilité, il met aussi en jeu celle des siens.

A l'inverse, tout individu est pris en charge et défendu par son groupe lorsqu'il est victime d'une injustice ou d'une quelconque atteinte à son intégrité; dans ce cas, c'est tout le groupe qui se sent agressé.

Les handicapés, les malades et les femmes répudiées et renvoyées de leurs foyers conjugaux bénéficient aussi de la protection familiale avec pour contrepartie le respect strict des règles du groupe (les Kanouns) et, éventuellement les us et les coutumes particulières de la famille restreinte.

Cette solidarité active et ses contreparties draconiennes pour tout membre de la communauté, sont en quelque sorte une nécessité dictée par l'environnement rude et austère et les conditions d'existence très aléatoires de la société kabyle traditionnelle. La force et la cohésion du groupe face aux agressions externes et à la désorganisation interne en dépendent.

"Les villages appelés "taddert" couronnent les crêtes et chacun est une petite place de guerre. Bien qu'il n'y ait pas à proprement parler de murailles et de fortifications, les maisons liées les unes aux autres tournent leur force aveugle vers le dehors et n'ont d'issue que sur les ruelles du village, de sorte que leur union constitue une véritable forteresse. Cependant, les agglomérations se morcellent souvent en quartiers et en petits hameaux; l'essentiel est que les habitants soient assez rapprochés les uns des autres pour pouvoir se grouper

à la première menace de danger." (24) (C'est nous qui soulignons).

C'est que l'organisation sociale et spatiale kabyle est élaborée historiquement autour de la fonction de défense. En effet, jusqu'à la pénétration française, le souci majeur des montagnards kabyles a toujours été d'échapper à l'asservissement et à l'impôt que les puissances étrangères et certaines dynasties maghrébines ont souvent cherché à leur imposer. (25)

"La Grande Kabylie est par excellence un pays de Siba et cela est d'autant plus remarquable que ces populations qui refusent de payer l'impôt se trouvent à relative proximité de la capitale. Mais elles sont nombreuses, bien retranchées dans les montagnes; de surcroît elles savent se battre et tirer parti des avantages du terrain." (26)

Une fois les grands traits de l'organisation sociale de la Kabylie traditionnelle décrits, il est intéressant de jeter un regard sur la manière dont elle tirait sa subsistance.

Les Kabyles sont, à l'origine, des paysans qui privilégient, en raison de la pauvreté et de la configuration physique de leur sol (terrains très accidentés), l'arboriculture et le petit élevage (ovins et caprins essentiellement). Autour des habitations, ils aménagent des petits jardins où ils cultivent des légumes : oignons, pomme de terre, fèves, etc... Ils n'ont pas de terres favorables à la culture des céréales qui constituent, pourtant, la base de leur alimentation. Il faut donc se procurer cette denrée indispensable dont la production est beaucoup plus aisée en plaine.

24. Cf A. Bernard, *L'Afrique septentrionale et occidentale*, t. XI, A. Colin, Paris, 1937, cité par M. Dahmani, *Economie et société*, op. cit., p. 93.

25. Région côtière et proche des cités qui ont abrité des pouvoirs forts, la Kabylie s'est toujours sentie exposée au danger de soumission par encerclement ou d'invasion pure et simple.

26. Cf Y. Lacoste, *Rapports plaine-montagne...* op. cit., p. 134.

Pour cela, les montagnards ont développé un fructueux échange avec les habitants de la plaine (fruits, huile et produits artisanaux contre les céréales) et, au besoin, ils descendent cultiver eux-mêmes les céréales, en louant des terres.

Mais, à cause du paludisme qui sévit en plaine et des risques d'affrontement avec l'ennemi (tribus rivales, collecteurs d'impôts, ...), cette descente est toujours de courte durée. Parfois, elle prend l'allure d'une expédition armée, notamment sous l'occupation ottomane. Les montagnards établissent, à proximité ou sur leurs champs des "azib", sorte de pied-à-terre qu'ils quittent aussitôt la récolte engrangée ou qu'un danger sérieux menace.

A cette activité agricole qui, parfois, nécessite des déplacements loin du village, s'ajoute une autre aussi intense, l'activité artisanale et commerciale. Les officiers français du début de la colonisation en rendent compte avec une pointe d'admiration :

"Les caravanes de mulets partaient avec de l'huile, des figes, des vêtements, des couvertures, des ustensiles et outils divers, des armes, des bijoux; elles revenaient avec de la laine, du blé, de la soie, du plomb (pour les balles), du cuivre, des cuirs." (27)

C'est le fameux colportage kabyle décrit aussi par de nombreux ethnologues (28) et qui serait à l'origine du dynamisme commercial actuel des Kabyles.

En dépit donc d'un environnement hostile, les Kabyles ont su, pendant des siècles tirer parti de quelques atouts : l'esprit d'entreprise, l'audace et le travail acharné... Leur région fut assez prospère "pour assurer (...) la subsistance de la population qui s'y accumulait peu à peu, par la maîtrise de fait des plaines avoisinantes". (29)

27. Cf Y. Lacoste, op. cit., p. 137.

28. Cf J. Morizot, *Les Kabyles : propos d'un témoin*, CHEAM, 1985.

29. Cf Y. Lacoste, op. cit., p. 139.

En résumé, on peut lire sous la plume de M. Dahmani, l'exposé de certains facteurs qui expliquent la localisation des villages traditionnels de montagne et leur peuplement important :

"- *Refuges et sites à défendre et à protéger (avant la découverte du canon, l'invention de l'automobile et de l'avion);*

- *Conservation des us et coutumes traditionnels; c'est un musée ethnographique à ciel ouvert;*

- *Solidarité familiale, clanique et/ou tribale;*

- *Lieux sacrés : points ou piliers de la voûte céleste";*

- *Espace agricole protégé (rareté de l'espace et des sols);*

- *Refoulement des populations côtières et des vallées par les Turcs ottomans puis par la colonisation française."*
(30)

Il est évident que les éléments d'anthropologie économique et sociale rappelés ci-dessus n'existent plus en l'état aujourd'hui. Si certains ont quasiment disparu comme c'est le cas de l'économie de montagne et de ses échanges symbiotiques avec la ville et la plaine, de l'habitat traditionnel et de certaines formes de solidarité, d'autres se maintiennent tant bien que mal mais altérés par des pratiques nouvelles : la cohésion communautaire est mise à rude épreuve par la tendance à l'individualisation du rapport social, certains us et coutumes sont toujours là

30. Cf M. Dahmani, *Atlas économique...* op. cit., p. 20.

mais s'effiloquent d'année en année, l'autorité des anciens de la djemâa perd de sa respectabilité...

Peut-il en être autrement sachant les influences plus ou moins fortes subies par la société kabyle ?

Sans remonter loin dans l'histoire, on peut repérer trois moments historiques qui ont apporté des nouveautés :

- **La présence ottomane** (1550-1830) : Fondée sur l'occupation des villes et de quelques passages stratégiques (ports, carrefours des grandes voies de communications, cols, ...) en vue de prélever l'impôt et de pirater les convois de marchandises sur mer et sur terre, cette présence n'a pas fondamentalement bouleversé la société kabyle, d'autant qu'elle n'a pas pu avancer en profondeur dans le massif. (31)

Mais elle a quelque peu perturbé son équilibre économique et commercial, en rendant plus difficile l'accès des montagnards à la plaine (donc aux céréales) et en provoquant un afflux de populations des villes et des plaines voisines vers les villages de montagne, fuyant l'impôt et les exactions des janissaires turcs.

- **La colonisation française** (1830-1962) : l'occupation de la Kabylie est achevée en 1857. Mais la région n'est pas pour autant dévastée et ce, jusqu'à la grande insurrection de 1871. A la suite de cette révolte qui a embrasé toute la Kabylie, l'autorité militaire coloniale décide, en guise de représailles, de démanteler les structures économiques, sociales et politiques. Plus rien ne sera jamais comme avant.

31. Dans leur tentative de pénétration en Kabylie, les Turcs n'ont guère dépassé le col de Tizi-Ouzou où ils ont établi un fortin (bordj).

"De l'organisation de l'habitat à la toponymie en passant par les nouvelles inscriptions culturelles, physiques et démographiques, tout change; les héritages et les traditions d'agencement de l'espace habité et occupé furent bousculés de fond en comble. Rien ne sera épargné : institutions, mode d'occupation spatiale, relations plaine-montagne, modes de consommation, de production et d'accumulation, état civil, structures démographiques, natures des classes et groupes sociaux, infrastructures sociales, transports et technologie, outils et équipements techniques, modèle administratif et espace linguistique."
(32)

Face à ce cataclysme, la résistance sociale et culturelle a joué pleinement mais la première rupture sérieuse de la société kabyle a bien eu lieu.

- **L'indépendance et le développement national** (de 1962 à nos jours) : l'indépendance est un événement historique capital qui entraîne une série de conséquences à différents niveaux : politico-administratif, techno-économique et psychologique. Elle pose d'emblée le principe de la rupture avec le modèle colonial.

"Changer la société, choisir un mode d'existence nouveau pour ^{une} société nouvelle" (33) est le leitmotiv du nouvel Etat.

Mais cela ne signifie guère la réhabilitation des bases de la société pré-coloniale. Au contraire, il s'agit d'en finir avec ses reliquats que la technocratie nationaliste appréhende comme des suppôts de la stratégie néo-coloniale, conformément à la vision dualiste du sous-développement.

32. Cf M. Dahmani, *Economie et société...* op. cit., p. 60.

33. Cf J. Lecoq (citant lui-même P. Pascon) in *Espaces méditerranéens*, op. cit., p. 216.

Le dépassement du fait colonial implique, aux yeux de cette technocratie, l'extension de son pôle modernisateur (le secteur ex-colonial développé) à l'ensemble des structures socio-économiques nationales. Le changement préconisé consiste donc à appliquer le développement et son support politique et logistique, l'appareil d'Etat, à tout l'espace traditionnel où se maintiennent "l'archaïsme" socio-politique (l'organisation communautaire) et l'économie "surannée" (anciens modes de production reposant sur l'agriculture de subsistance, l'élevage extensif, la technologie de niveau artisanal, ...) c'est-à-dire les fameuses "poches de pauvreté".

C'est ainsi que la Kabylie se voit dotée à l'indépendance, à l'instar d'autres régions du pays, de différents programmes urgents de développement. Ces programmes seront suivis, un peu plus tard, d'une action globale de développement à l'échelle nationale (les plans de développement).

Les buts de ce projet sont multiples : d'abord équiper un tant soit peu les zones défavorisées en routes, écoles, services administratifs et sociaux, etc... afin d'arrêter l'exode rural puis installer des activités économiques créatrices d'emploi : unités industrielles, coopératives agricoles...

L'objectif d'ensemble visé est de "*façonner un homme nouveau ayant un comportement rationnel de type industriel.*" (34)

34. Cf l'hebdomadaire *Algérie-Actualité* du 7 au 13 octobre 1982.

2. FORMATION ET EVOLUTION DE LA SOCIETE KABYLE : UN DETERMINISME HISTORIQUE ?

La société kabyle se rattache à ce que J. Lecoq appelle l'héritage méditerranéen, qui se caractérise par une historicité conflictuelle et une succession de fractures territoriales.

"L'ordre territorial méditerranéen consiste en un champ de force développé au cours de l'histoire sur des bases diverses : culturelles (linguistiques : langue d'oïl-langue d'oc, berbère-arabe...; religieuses : chrétienté-Islam, ...), dynastiques (Bourbon-Habsbourg-Savoie-Ommeyyades-Abbassides, Almoravides-Almohades, ...)" (35).

En faisant appel à l'histoire, on remarque que la Kabylie, à l'instar d'autres régions méditerranéennes, est tantôt isolée et encerclée par des forces exogènes, qui occupent parfois des parcelles de son territoire, et tantôt vivant en relative intelligence avec elles.

Ibn Khaldoun, l'historien des Berbères, signale qu'entre le XVIII^e et le XIV^e siècle, les Kabyles occupaient un vaste territoire allant d'Annaba (Bône) à l'Est à Cherchel à l'Ouest et s'étendant au sud jusqu'aux abords de l'atlas saharien.

Depuis, sous la pression de forces plus ou plus hostiles (tribus arabes, dynasties berbères rivales, reconquête espagnole, aventuriers turcs et colonisation française), le domaine kabyle n'a cessé de se rétrécir.
(36)

35. Cf J. Lecoq, op. cit., p. 372.

36. Comme on le verra dans le chapitre suivant, l'Etat national est lui aussi intervenu pour modifier la consistance démographique et territoriale de la Kabylie.

2.1. La Kabylie, du Moyen Age à la venue des Ottomans : bref aperçu historique

Le pays kabyle, nous l'avons dit, est pauvre en terres cultivables et en ressources matérielles. A cause de cela, il a dû être faiblement peuplé à l'aube de l'histoire de l'Afrique du Nord. Mais, dès les premières invasions étrangères, son massif montagneux au relief très escarpé et rude et ses gorges bien encadrées, ont constitué un refuge sûr aux populations des régions environnantes, fuyant les hostilités guerrières.

En effet, depuis les guerres des rois berbères (ou numides) Syphax et Massinissa (II^e siècle avant J.C.), les historiens signalent des déplacements de population en direction des hauteurs du Djurdjura.

Même des étrangers menacés par d'autres étrangers y ont cherché protection; c'est le cas des Vandales poursuivis par l'armée du général byzantin Bélisaire en 535.

Mais le massif n'a pas été occupé par les armées étrangères. Elles se sont contentées de s'en approcher et de surveiller ses abords.

Les Romains, qui ont dominé une bonne partie de l'Afrique du Nord, notamment sous le règne de César (101-44 avant J.C.) ont fondé des colonies à quelques encablures, à vol d'oiseau, de la montagne kabyle sans y pénétrer. Il s'agissait pour eux d'avoir l'oeil sur le Mont Ferratus (dénomination romaine du Djurdjura) afin de prévenir d'éventuelles révoltes en préparation, susceptibles de gêner leurs activités économiques et commerciales : culture des plaines voisines, exportation d'huile, de céréales et de fruits. (37) A cet effet, ont été érigés des fortins

37. Cf S. Boulifa, "Nouveaux documents archéologiques découvertes dans le Haut Sébaou", in *Revue africaine*, n° 55, Alger, 1911.

militaires et des ports tels Iomnium (Tigzirt), Ruzuccurus (Dellys), Ruzazus (Azeffoun), Bida (djemâa N'Saridj, Ruzipir (Taksebt), Saldae (Bougie ou Bédjaïa) etc... Les ruines de ces constructions sont encore visibles aujourd'hui.

A la veille de la conquête arabe (VII^e siècle), des dissensions entre Rome et Byzance avaient permis à certaines tribus berbères de quitter leurs lieux de refuge et réinvestir les vallées et quelques cités urbaines. Mais les incursions des armées arabes les refoulent de nouveau vers la montagne.

Vers le X^e siècle, Ibn Khaldoun nous apprend que deux grandes entités politiques berbères occupaient les parties difficiles d'accès ou pauvres du Maghreb central : les Sanhadja dans la montagne du nord (Kabylie) et les Zenata dans les grands espaces sahariens (autre refuge). Dans la Kabylie occidentale résidait la tribu dite Zouaoua (Igawawen en berbère) et la Kabylie orientale celle dite Ketama. Les deux tribus vivaient d'une importante activité agricole et d'élevage et avaient "*des villes en bordure des plaines, protégées par des pics et des chaînes peu pénétrables.*" (38)

L'arrivée des Banou Hilal (tribu guerrière arabe) dans la 2^e moitié du XI^e siècle, dévastant tout sur leur passage (selon Ibn Khaldoun) accentue le phénomène de repli des Berbères dans la montagne et le désert et leurs cités périclitent.

Aux XII et XIII^e siècles, deux grandes dynasties berbères, les Almoravides et les Almohades reprennent le contrôle d'une grande partie du Maghreb et on assiste à la restauration de la stabilité politique et de la sécurité.

De grandes villes connaissent alors un grand essor en Kabylie et à ses confins : Bédjaïa, Dellys, M'sila, Constantine pour ne citer que celles situées à l'est

38. Selon Ibn Khaldoun, cité par M. Keddache in L'Algérie médiévale, SNED, Alger, 1982, p. 66.

d'Alger. Le commerce et l'artisanat se développent, favorisant un intense échange entre les villes et les campagnes.

La décadence des Almohades qui intervient suite à la remontée des conflits entre tribus, précipite une nouvelle fois le Maghreb dans le chaos politique et social. Des dynasties rivales leur succèdent.

Elles sont au nombre de trois et se partagent le sous-continent et ce, jusqu'à l'arrivée des Ottomans : les Mérinides au Maroc, les Zianides à Tlemcen (dans l'ouest algérien) et les Hafsides à Tunis.

La Kabylie tombe plus ou moins sous l'autorité formelle des Hafsides qui se scindent eux-mêmes en deux clans rivaux avec pour capitale pour l'un Tunis et pour l'autre Bédjaïa.

Cet état de décomposition politique affaiblit tout le monde, ce qui permet aux Espagnols de faire des incursions dans les ports algériens (suite à la reconquista).

C'est dans ce contexte que se forment en Kabylie montagnarde deux petits royaumes (ou dynasties), celui des Aït-El-Kadi établi à Koukou sur les contreforts du Djurdjura côté nord-ouest et celui des Aït-Abbes établi du côté sud-est.

Ces deux petits Etats profitent, pendant un certain temps, du déclin des villes pour accueillir de nombreux artisans.(39) Mais leur rivalité malade leur porte préjudice.

Les Espagnols exploitent cette rivalité pour occuper quelques cités maritimes (Tenes, Alger, Dellys, Bédjaïa) au début du XVI^e siècle, tandis que les Turcs déjà présents au large de la Méditerranée se signalent par des incursions sur le littoral Est de Kabylie (Jijel).

39. Le royaume de Koukou, par exemple, avait développé une activité économique florissante au point d'exporter de nombreux produits vers le port de Marseille : miel, fruits, fer, toiles de lin, etc...

Tout au long du XVI^e siècle, on assiste à un "*chassé-croisé d'alliances*" (40) entre ces puissances étrangères et les deux petits royaumes autochtones.

C'est ainsi qu'Algériens et Turcs s'allient en 1516, avec l'aide du Sultan Hafside de Tunis, pour repousser les Espagnols mais les premiers se rendent vite compte que les seconds ont des visées d'occupation.

En effet, dès que les Espagnols sont refoulés, les Turcs entament la pénétration à l'intérieur du pays.

La dynastie des Koukou tente de leur opposer une résistance, sans grande efficacité car dépourvue de grands moyens militaires et minée par ses dissensions internes.

La vallée du Sébaou qui était jusque là cultivée par les montagnards des environs sous la surveillance militaire du souverain de Koukou, devient l'objet de querelles entre tribus et familles. Ces querelles, ajoutées à l'affaiblissement progressif du petit Etat kabyle, permettent aux Ottomans de pénétrer et de s'installer dans cette vallée au début du XVII^e siècle.

La tribu des Amraoua (installée dans la vallée du Sébaou) se soumet aux Turcs et accepte de les servir moyennant certains avantages (accès à la terre et à une partie de l'impôt prélevé sur les autres tribus); elle devient tribu makhzen.

Les Turcs érigent un fort militaire (bordj) sur le col des genêts (Tizi n'uzzu, qui donne Tizi-Ouzou); ancêtre de la ville actuelle. (41)

Ce bordj et quelques autres fortins établis çà et là à l'entrée du massif (bordj Sébaou, bordj Boghni, bordj Tazazrait, ...) sont destinés à contrôler les mouvements des tribus montagnardes et les soumettre à la fiscalité turque.

40. Cf J. Morizot, *Propos d'un témoin*, op. cit.

41. Cf N. Robin, "Notes sur l'organisation militaire et administrative des Turcs en Grande Kabylie", in *Revue africaine*, n° 17, Alger, 1873.

La tribu makhzen dotée d'une smala (milice armée par les Ottomans) assure la police de la région, contrôle l'accès au marché de Tizi-Ouzou, marché appelé "Sebt El-Khodja", du nom du caïd turc Ali Khodja qui commande la vallée du Sébaou.

Les populations montagnardes ne s'accommodent guère de cette situation qui les prive de l'accès à la plaine; ils s'organisent alors pour mener la lutte armée contre les Turcs et leurs alliés du Sébaou, les Amraoua.

De mémorables batailles opposent les garnisons turques retranchées dans les bordjs aux contingents formés par les tribus kabyles.

Ces batailles, sporadiques au début, se transforment après 1754, date de la mort du bey Mohamed Ben Ali dit Ed-debbah (l'égorgeur) successeur du caïd Ali khodja, en insurrection générale qui aboutit à la destruction de plusieurs forts turcs et à l'affaiblissement de la "Régence" ottomane.

Il faut signaler que, dans le même temps, la course en Méditerranée devient de moins en moins rentable, les prises d'esclaves et de marchandises se faisant de plus en plus rares.

C'est l'amorce du déclin des Ottomans en Méditerranée et en Algérie. La politique fiscale et prébendière de ces derniers a déjà entraîné la ruine de nombreuses villes algériennes de tradition artisanale et manufacturière : Bougie, Alger, Tlemcen...

Alger voit sa population passer de 100.000 habitants à 3000 habitants à la veille du débarquement français (1830)(42). La disette et la famine font leur apparition et les émeutes éclatent à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle.

En Kabylie, les dernières révoltes de 1791, 1810 et 1815 sonnent le glas de la domination turque. Les villages

42. Cf J. Morizot, op. cit.

profitent alors de ce déclin progressif pour se développer. Les activités agricoles et artisanales se redéploient et la vie dans la montagne devient plus agréable que dans les agglomérations urbaines. D'où un appel de population. De nombreux villages kabyles voient leur population s'accroître et parfois dépasser celle de certaines villes comme Alger, Bougie et Blida.

A la veille de 1830, par exemple, les villages de la tribu des Aït Yenni atteignent des seuils de population de 4000 à 6000 habitants alors que dans le même temps Alger dégringole à 3000 habitants, Blida à 3600 habitants et Bougie à 2000 habitants. (43)

Les Kabyles montagnards redescendent de nouveau dans la vallée pour se procurer des céréales et vendre leurs produits; le marché du "Sebt El-Khodja" de Tizi-Ouzou et ceux des autres tribus connaissent un regain de vitalité.

Mais cela ne sera pas de longue durée; l'occupation turque est remplacée, à partir de 1830 par celle des français.

N'ayant plus rien à perdre, le Dey d'Alger ne songe qu'à négocier son départ avec les autorités françaises et ne leur résiste guère. Ce sont les tribus autochtones dont principalement celles de Kabylie qui se précipitent sur Alger pour arrêter le corps expéditionnaire français. (44)

Comme le suggère la chronique historique dressée ci-dessus, la Kabylie n'a guère connu de stabilité et sécurité de façon durable et ce, depuis au moins l'époque romaine.

Cette histoire mouvementée explique que ses habitants aient préféré s'accrocher sur les flancs de la montagne plutôt que de s'établir en plaine ou en ville. Profitant des accalmies et surtout des abris naturels qu'offre le relief du Djurdjura et moyennant une vigilance de tous les

43. Ibid.

44. Après la prise d'Alger (le 5 juillet 1830) le Dey réussit à embarquer une partie de ses richesses et quitter définitivement la terre algérienne pour Istanbul.

instants, les Kabyles ont pu vivre de manière relativement indépendante jusqu'aux environs de 1850 (plus exactement en 1857).

La conquête de la Kabylie commencée par le maréchal Bugeaud en 1842 et terminée par le maréchal Randon en 1857 sonne le glas de cette indépendance et précipite la population kabyle (et algérienne tout entière) dans un nouveau monde (le monde capitaliste) dont elle subira définitivement les lois.

2.2. La présence française en Kabylie : un tournant historique majeur

Vingt années après la prise d'Alger, les militaires français ne connaissent pas encore les hauteurs de la Kabylie. Les expéditions entreprises par Bugeaud (gouverneur de l'Algérie dans les années 1840) en 1842 et 1844 n'ont pas abouti, en raison de la forte résistance des Kabyles et de la désapprobation manifestée par le parlement en France.

A la fin de son mandat, ce maréchal cherchait toujours "la tête politique" de cette région; il ignorait encore que le pouvoir, en pays kabyle, est partagé et diffus dans les "villages-Etats." (45)

C'est son successeur, le maréchal Randon, qui se rend compte lors de ses expéditions dans les années 1850, que le système de commandement turc n'a guère d'emprise sur la société kabyle.

"L'horrible guêpier" (46) qu'est le bastion kabyle pour Bugeaud livre ses secrets à Randon. Aussi, celui-ci abandonne le système de chefferie ottomane et opte pour une administration plus directe des territoires et des populations conquis. Il crée, pour cela, un centre

45. Cf J. Morizot, op. cit.

46. Expression attribuée au maréchal Bugeaud, citée par R. Germaine in *La politique indigène de Bugeaud*, édition Larose, 1955, p. 162.

administratif et militaire à Tizi-Ouzou en 1858, centre dont les aménagements ont commencé, en réalité, depuis 1854 par l'agrandissement et la transformation du bordj turc.

Tizi-Ouzou devient alors le poste de commandement général à partir duquel s'organise la politique de "pacification" de la haute Kabylie. C'est de là que partent, périodiquement, les expéditions militaires.

A la faveur de ces expéditions, Randon et ses officiers collectent une multitude de renseignements sur le massif kabyle et les us et coutumes de ses populations. Il en tire une première conclusion : désenclaver la région et relier Tizi-Ouzou aux différents villages et bourgades de la montagne. Il lance "la campagne des pioches." (47)

C'est ainsi que sont réalisées les routes Dellys-Aumale par Drâa El-Mizan, Dellys-Bougie-Sétif et la plus importante pour pénétrer facilement dans la haute montagne, celle de Tizi-Ouzou-Fort-National-Michelet (actuellement Larbâa-Nath-Iraten et Aïn El-Hemmam).

Fort-National est, à l'origine, une forteresse édiflée en 1857 au coeur du massif (une "épine dans les yeux" des Kabyles disent les historiens). Ensuite, Randon s'attelle à organiser la vie socio-administrative des vaincus. Il se met à nommer lui-même les notables.

"La politique de Randon (...) en Kabylie comme dans le reste de l'Algérie, répondit à sa volonté de faire disparaître les instruments d'autonomie et d'indépendance, afin de promouvoir une politique d'assimilation administrative." (48)

Mais cette démarche déplaît rapidement à ses nouveaux administrés qui se rendent compte de son caractère pernicieux; plusieurs tribus font défection et attaquent Tizi-Ouzou.

47. Terme consacré par l'historien de la colonisation française en Algérie C.A. Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, P.U.F., 1964.

48. Cf C.A. Julien, op. cit., p. 396.

Randon devient sur ses décisions antérieures et réajuste sa politique et promet de laisser une large autonomie aux tribus et villages.

Prenant conscience que les Kabyles sont réfractaires à tout pouvoir extérieur à leur société, il se range à l'idée "*qu'il faut (...) sans à-coups, sans précipitation, faire revenir les Kabyles à l'organisation rationnelle (...) trouvée chez eux (...) et convenant le mieux à leurs intérêts.*" (49)

Il organise, en effet, à partir de 1858 les élections des chefs de djemâas. Mais les attributions politiques et judiciaires traditionnelles de ces assemblées ne sont pas entièrement réhabilitées. Dans les faits "*l'administration des territoires, sur les ordres du gouverneur général, était assurée par les généraux commandant les provinces et les officiers commandant les subdivisions et les cercles.*" (50)

Avec le recul, les autochtones s'aperçoivent que Randon, en bon chef de guerre, emploie la ruse. En accordant un semblant d'indépendance aux tribus montagnardes, sa stratégie est de gagner du temps pour consolider son armée "*en prévision d'une insurrection des Kabyles qui éclatera en 1871.*" (51) C'est pourquoi il agrandit les installations militaires de Tizi-Ouzou pour recevoir des renforts et accueillir de nouveaux colons pour lesquels il prépare des terres. (52)

Les premières terres séquestrées de fait, sont les possessions turques, celles des Kabyles suivent progressivement, à l'aide de dispositions juridico-militaires.

49. Cf C.R. Ageron, *L'Algérie algérienne, de Napoléon III à de Gaulle*, Sindbad, 1980, p. 39.

50. Cf C.A. Julien, op. cit., p. 354.

51. Cf J.-L. Coll, *Croissance urbaine et développement. Le cas de Tizi-Ouzou, ville algérienne*, Thèse. Université de Toulon Le Mirail, 1978, p. 20.

52. Cf J. De Lima de Nogueira, *Une opération de rénovation urbaine dans un pays en voie de développement. Le cas de Tizi-Ouzou*, Mémoire de maîtrise, Université de Paris VIII, 1979.

Des travaux sont entrepris pour assainir les oueds et assécher les marécages de la vallée du Sébaou.

Tizi-Ouzou, embryon de village colonial commence à prendre forme autour du bordj turc réaménagé et devenu base militaire (caserne Erlon) d'où partent des raids d'intimidation.

Les 1533 villages de l'époque voient leurs terres de plaine se rétrécir de plus en plus et l'étreinte militaire se resserrer autour d'eux. Dans les années 1860, les conditions de vie se dégradent (famine dans la région en 1867-68). La révolte couve.

Elle éclate en 1871 et embrase *"le pays comme une véritable traînée de poudre."* (53) En quelques semaines toute la Kabylie se soulève autour du mot d'ordre d'indépendance et repousse momentanément les forces armées coloniales, plusieurs villages de colonisation sont détruits : Tizi-Ouzou, Bordj Menaiel, Palestro, etc...

Après le décès d'El Mokrani en mai 1871, l'un des chefs éminents de l'insurrection, l'armée coloniale, renforcée, reprend l'offensive.

Une colonne commandée par le général Lallemand réinvestit Dellys et Tizi-Ouzou et entreprend la montée du haut Sébaou et les contreforts du massif. Avec le concours d'une autre colonne commandée par le général Cerez, il engage à Icherriden, près de Fort National, l'une des batailles les plus meurtrières.

Lallemand rend hommage à la résistance des combattants en ces termes : *"Rien ne peut donner une idée de la force et du nombre d'ouvrages que les Kabyles avaient édifiés. Jamais, depuis l'ouverture de la campagne, nous n'avons rencontré autant de contingents, jamais l'ennemi n'a montré un tel acharnement."* (54)

53. Cf C.A. Julien, op. cit., p. 487.

54. Cf C.A. Julien, op. cit., p. 489.

Les conséquences pour les vaincus sont terribles : destruction de villages, incendie des récoltes et des arbres, saccage des champs, abattage des animaux, séquestration des terres, soumission des populations à un lourd tribut de guerre... La résistance est brisée pour longtemps. La colonisation peut alors se déployer dans toute sa plénitude, accompagnée d'un quadrillage militaire serré.

La mémoire populaire a fixé dans la poésie cet épisode dramatique de l'histoire de la Kabylie :

L'impôt s'abattit sur nous à coups
répétés
soixante écus par tête à chaque fois
apporte les ou débrouille-toi
les gens ont vendu leurs arbres à
fruits
et même leurs vêtements
c'est pour eux une époque terrible.
(55)

La révolte matée, les villages de colonisation (surtout Tizi-Ouzou) sont reconstruits en plus grand. La population européenne arrive de plus en plus nombreuse, surtout depuis l'ouverture de la voie de chemin de fer Alger-Tizi-Ouzou en 1886. (56)

L'économie traditionnelle est gravement perturbée; les montagnards commencent alors à quitter leurs villages en quête de travail. L'économie coloniale et militaire se substitue petit à petit aux modes de production, d'échange et de consommation en vigueur jusque là. Par exemple, l'administrateur du cercle de Fort-National signale à la fin des années 1880 l'apparition de produits d'importation

55. Poème rapporté par C.A. Julien, op. cit., p. 500.

56. La population civile européenne de Tizi-Ouzou passe d'une vingtaine dans les années 1850 à 280 en 1873 puis à 1200 en 1876.

sur le marché de la bourgade de même nom : cotonnades, savons, bougies, ... (57)

Ces conséquences socio-économiques, liées aux représailles de la révolte de 1871 sont durables. La mise sous séquestre des terres et la destruction des biens des villageois ont précipité ces derniers dans un grand dénuement alors que la vallée du Sébaou colonisée est devenu "*un admirable verger.*" (58)

Au début du XX^e siècle, les premiers contingents d'émigrés kabyles gagnent Marseille et Paris.

En 1930, dans la commune de Fort National, la plus touchée, il est vrai, par la rigueur de la répression, il y'a déjà 20,5 % de partants par rapport à la population totale de la commune (18500 habitants).

Ce phénomène migratoire s'étend progressivement à tous les hameaux de la Kabylie car le système colonial ne favorise guère la création d'emplois pour les "indigènes". (59)

A Tizi-Ouzou-ville, jusqu'au début de la guerre (1954), l'activité économique est le fait de quelques propriétaires terriens, de petits employés de l'administration et d'une poignée de commerçants en grande majorité d'origine européenne.

"*Cette ville n'est qu'un relais administratif et militaire et une ville marché.*" (60)

A la fin de la guerre, on n'y compte que trois petites unités industrielles : une huilerie, une raffinerie et une savonnerie. (61)

57. Cf M. Remond, *Au coeur du pays kabyle*, éd. Baconnier-Helio, Alger, 1932.

58. Selon l'expression de J. De Lima de Nogueira, op. cit.

59. Les quelques milliers d'emplois créés sur les exploitations agricoles coloniales sont dérisoires par rapport à la masse de travailleurs à la recherche d'un salaire.

60. Cf J.L. Coll, op. cit., p. 20.

61. Cf J. De Lima de Nogueira, op. cit.

En 1958, le projet de "paix des braves" lancé par le général de Gaulle, formalisé par le Plan de Constantine, s'est donné pour objectif de mettre en oeuvre quelques infrastructures économiques et sociales pour freiner l'exode rural.

Hormis quelques centaines d'emplois et quelques équipements socio-administratifs (bâtiment préfectoral, hôpital, centre municipal, agence postale) à Tizi-Ouzouville et dans certains chefs-lieux d'arrondissement (Fort-National, Azazga, Draâ El-Mizan, ...), la Kabylie sort exsangue de la période coloniale.

3. LA KABYLIE ET L'AVENEMENT DE L'ETAT-NATIONAL

En raison de la fragilité de ses bases socio-économiques (terres cultivables limitées, démographie très élevée, destructions dues à la guerre, ...) et du poids qu'elle a supporté dans la résistance, la Kabylie est, en 1962, une région littéralement déstructurée. Elle est, incontestablement, *"l'un des exemples les plus*

démonstratifs d'un développement particulièrement accentué de contradictions du sous-développement..." (62)

Ces contradictions sont autant d'ordre économique que politique et socio-culturel; pendant la guerre elles sont cristallisées dans l'antagonisme colonisateurs-colonisés. A l'indépendance, elles éclatent toutes au grand jour.

C'est pourquoi, la période qui suit immédiatement l'indépendance est si mouvementée dans toute l'Algérie mais de façon plus exacerbée encore en Kabylie.

Aux malheurs de la guerre d'indépendance (mort d'un homme sur trois de la classe d'âge de 18 à 50 ans entre 1954 et 1962, souffrances diverses, ...) se sont ajoutés les affrontements fratricides de 1962-1964 appelés à tort "l'insurrection kabyle." (63)

Ainsi, l'évolution historique heurtée de la Kabylie ne prend pas fin à l'indépendance. L'Etat national réservera à cette région un traitement assez particulier.

3.1. Les luttes pour le pouvoir à l'indépendance : la Kabylie dans la tourmente

Le rendez-vous historique avec l'indépendance pour les nationalistes est, concrètement, la prise de l'Etat colonial. (64)

62. Cf Y. Lacoste, op. cit., p. 156.

63. Il s'agit, en fait, d'une lutte pour le pouvoir qui a opposé principalement "l'armée des frontières" commandé par le colonel Boumediène et le maquis de "l'intérieur", opposition qui plonge ses racines dans les rivalités personnelles et claniques qui ont traversé la résistance. Cf sur cette question M. Harbi, *F.L.N., mirage et réalité*, Jeune Afrique, 1980.

64. Cf M. Lacheref, *L'Algérie, nation et société*, F. Maspéro, 1965.

Les forces politiques et les clans du mouvement indépendantiste ont pris leurs dispositions, déjà en temps de guerre, pour le prendre d'assaut dès la signature du cessez-le feu.

"Sous l'Etat colonial, le désir de détruire un appareil étranger n'empêchait pas une sourde admiration pour une administration dont on voulait tirer les avantages." (65)

D'où la course effrénée pour le contrôle de cet Etat, engagée ouvertement dès les premières négociations entre le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (G.P.R.A.) et l'Etat français et les bagarres déclenchées à la proclamation officielle de l'indépendance le trois juillet 1962.

Le G.P.R.A. qui devait légalement, pour une période provisoire, succéder au pouvoir colonial est contesté par le commandement de "l'armée des frontières" (le fameux Etat-Major qui contrôlait les forces militaires stationnées au Maroc et en Tunisie). Il est empêché de prendre la succession.

L'armée de "l'intérieur" constituée en grande partie des combattants de la Kabylie (la wilaya III)(66) prend position pour le G.P.R.A. et tente de s'opposer au coup de force de l'Etat major qui, quelques jours après la proclamation de l'indépendance (le 12 juillet 1962) annonce la création d'un organe de pouvoir, le "Bureau Politique de Tlemcen".

65. Cf J. Leca, "Sociologie et politique en Algérie", *Etudes*, mai 1970, cité par P. Lucas et J.-C. Vatin in *L'Algérie des anthropologues*, F. Maspéro, 1979, p. 273.

66. Selon Y. Lacoste, le rôle joué "par les Algériens originaires de la Kabylie (...) dans la mouvement national avant 1954 et pendant la guerre d'indépendance est considérable. De 1954 à 1962, la Kabylie fut l'un des principaux bastions de l'insurrection : elle correspond à la fameuse wilaya III où les moudjahidin (combattants) s'opposèrent le plus efficacement à l'armée française malgré l'éloignement des frontières et des soutiens extérieurs." op. cit., p. 174.

Joignant le geste à la parole, l'État major mobilise ses troupes et entreprend à partir des frontières est (Tunisie) et ouest (Maroc) un mouvement vers la capitale.

Affolé, car sans grands moyens de s'opposer à cette sorte de coup d'Etat, le G.P.R.A. invite solennellement tous les combattants à regagner leurs casernes tout en essayant d'organiser la résistance en demandant l'aide des wilayas (67)(régions politico-militaires instaurées par le F.L.N. lors de son congrès de 1956 à la Soummam en Kabylie orientale).

Sous la pression de "l'armée des frontières" les événements se précipitent; celle-ci occupe Constantine le 25 juillet et à Tizi-Ouzou est mis en place le lendemain, un "comité de défense de liaison de la révolution" (C.D.L.R.) en opposition au "Bureau Politique de Tlemcen".

Le 30 août, "l'armée des frontières" baptisée pour la circonstance "armée nationale populaire" (A.N.P.) décide d'entrer à Alger après avoir réduit au silence les îlots de résistance qu'elle rencontre sur son passage.

Brisées, "les wilayas qui ont été l'arme de la résistance [anti-coloniale] et l'armature politique du pays" cèdent le terrain et assistent impuissantes à la constitution du premier gouvernement national "où ne figurent que les partisans du groupe de Tlemcen." (68)

Après quelques jours de lutte à l'intérieur de la capitale, la résistance à l'État major se replie en Kabylie et ce, en raison principalement de l'appartenance de la majorité des chefs de "l'armée de l'intérieur" à cette région, du soutien supposé acquis de la population kabyle et de la proximité d'Alger. (69)

67. Le terme de wilaya est d'origine turque et signifie approximativement province.

68. Cf sur cette question M. Harbi, *F.L.N., mirage et réalité*, Jeune Afrique, 1980.

69. Ces raisons sont aussi celles avancées par Y. Lacoste, *op. cit.*

La Kabylie se voit ainsi s'ériger en rempart contre ce qui allait devenir le pouvoir des colonels. A Tizi-Ouzou se forme un groupe politico-militaire d'opposition dit "groupe de Tizi-Ouzou".

En septembre 1963 est créé un parti politique, le Front des Forces Socialistes (F.F.S.) dirigé par Aït Ahmed qui se trouve aussi être originaire de Kabylie. Très vite, ce parti gagne Tizi-Ouzou où il essaie d'organiser la résistance au système du parti unique qui s'est mis en place. (70)

Les troupes de l'État major interviennent et le F.F.S. se replie dans les maquis de la montagne. La population descend dans la rue et tente de s'interposer entre les "frères ennemis" et scande : "sept ans ça suffit"! (durée de la guerre de libération 1954-1962)

L'A.N.P. poursuit les combattants du F.F.S. dans la montagne; elle déploie sa force avec une rare violence (environ 400 morts dans les rangs du F.F.S.) et la Kabylie est prise une nouvelle fois dans l'étau d'une guerre qu'elle n'a ni provoquée ni cherchée.

Comme pour faire payer à la population civile son aide réelle ou supposée au F.F.S., les cellules du F.L.N. organisées en "milice populaire" armée exercent des pouvoirs de police exorbitants dans les villes et les villages et se signalent par des comportements sauvages : vols, exactions, brimades, arrestations, viols. (71)

Ces événements ne peuvent que marquer pour longtemps la conscience populaire. D'où la méfiance que les Kabyles nourrissent à l'égard de tous les pouvoirs qui se sont succédé. La vieille hostilité que les montagnards

70. Cf Aït Ahmed, *L'affaire Mécili*, La Découverte, 1989.

71. Aujourd'hui encore, les victimes de cet épisode malheureuse de l'histoire de l'Algérie indépendante, gardent une rancœur tenace à l'égard des responsables de cette violence gratuite et injustifiée. Dans une expression **forte** révélatrice, ils disent avoir vécu et subi "deux guerres en une."

nourrissent vis-à-vis de tous les pouvoirs centraux est ravivée.

D'autant que l'Etat national, au lieu de faire l'effort d'effacer les séquelles matérielles et surtout psychologiques de cette douloureuse mésaventure, s'est enfermée dans une attitude pleine d'ambiguïté.

En effet, la Kabylie n'a cessé d'être tenue sous étroite surveillance, les gouvernements successifs y alternant la politique de la carotte et du bâton. On nourrit continuellement à son endroit une suspicion malade, suspicion qui puise sa justification dans la thèse inavouée mais obsédante dans l'esprit des tenants du pouvoir : le séparatisme kabyle !

C'est ainsi que les actions politiques d'opposition qui ont lieu en Kabylie ou qui sont menées par des hommes politiques d'origine kabyle, sont systématiquement imputées à ce cliché que, pourtant, aucun élément de la réalité historique ne peut corroborer. (72)

Les exemples illustrant cette suspicion permanente sont nombreux. Citons-en : en 1948-49, lorsque des jeunes cadres du mouvement national d'origine essentiellement kabyle, ont posé le problème de la dérive du projet nationaliste (culte de la personnalité, lutte des clans, incursion flagrante des Etats arabes imposant leurs idéologies, ...), ils sont pourchassés et accusés de berbéristes. Certains y laissent leur vie, d'autres exclus définitivement des postes de responsabilité et tenus à l'écart des décisions.

L'opposition du F.F.S., parce qu'elle a trouvé refuge en Kabylie et bien qu'elle n'ait pas grand-chose à voir

72. Il n'est guère besoin de chercher à démontrer l'attachement des Kabyles à l'unité du pays. Mais il est peut-être utile de signaler, sans remonter loin dans l'histoire, qu'ils ont toujours été majoritaires dans les mouvements de lutte contre les invasions étrangères et qu'à aucun moment ils n'ont agi dans le but de la seule indépendance de leur région.

avec les desiderata particuliers de cette région, a été vite taxée d'opposition kabyle.

En 1968, lorsqu'un important dirigeant nationaliste d'origine kabyle, B. Krim, exilé, tente de monter à l'étranger une organisation politico-militaire d'opposition, la thèse du complot kabyle se manifeste de nouveau.

Last but not ~~last~~ la question de la reconnaissance de la langue et de la culture berbères posée publiquement depuis 1980, n'a pas manqué de réveiller, une fois de plus, les démons du berbérisme ou plus exactement de l'anti-berbérisme. (73)

Argument politique dérisoire d'un pouvoir qui accuse un déficit de légitimité (74), le séparatisme kabyle est bien entendu un mythe bien commode. On en use à chaque fois que les contradictions au sein du régime atteignent un seuil critique.

L'affaire dite des "poseurs de bombes" (75) en 1976 qui s'est déroulée curieusement au moment où les tenants du pouvoir s'entredéchiraient à propos de la réforme agraire, celle dite du "parachutage d'armes marocaines (76) à Cap Sigli entre Azeffoun et Bejaïa en 1978 quand les prétendants à la succession du président Boumediène agonisant s'affrontaient, étaient manifestement des

73. L'organe d'information du F.L.N., El-Moujhadid, a publié, lors des manifestations et des grèves en Kabylie en avril 1980, des écrits très virulents contre les animateurs des mouvements de revendication culturelle berbère.

74. Cf A. Yefsah, *La question du pouvoir en Algérie*, op. cit.

75. Des jeunes étudiants kabyles, défenseurs de la culture berbère, manipulés et armés de pseudo-explosifs par la police politique, déposent en 1976 des "bombes" dans certains édifices étatiques. L'explosion "programmée" donne alors lieu à une exploitation médiatique outrancière.

76. Tout porte à croire que l'affaire pour le moins énigmatique de Cap Sigli, affaire d'armes larguées par un avion militaire marocain à l'intention d'un groupe kabyle dirigé par un ancien officier de l'Armée de libération nationale (A.L.N.) relève de la même manigance politico-policière.

affaires "montées" pour détourner l'attention sur le danger kabyle. (77)

Bref, il est maintenant bien connu que le régime algérien a souvent utilisé le "problème kabyle" dans ses manoeuvres politico-idéologiques.

Ces considérations peuvent paraître inopportunes et éloignées des préoccupations de ce travail. En réalité, elles ne le sont pas car elles ont largement déterminé (elles déterminent encore) les décisions économiques et politiques prises par l'Etat algérien en direction de la Kabylie.

Le "traitement spécial" (78) dont bénéficie cette région est, en effet, très lié au "syndrome berbère" (79) qui obnubile de nombreux dirigeants algériens.

En lançant, au début de l'indépendance, le projet du complexe textile de Drâa Ben Khedda à quelques kilomètres à l'ouest de Tizi-Ouzou, le régime de Ben Bella vise à désamorcer rapidement les tensions politiques et sociales qui y prévalent. Mais c'est trop peu pour atténuer les conséquences de la guerre et les troubles de l'après-indépendance.

77. Le quotidien El-Moudjahid et la télévision d'Etat en profitera pour lancer des attaques incendières contre les "diviseurs" du pays.

78. Le fait est connu que les dossiers concernant la Kabylie sont traités dans la haute administration algérienne avec arrière-pensée politique.

79. Ce "syndrome" a pour origine lointaine les écrits de certains historiens de la colonisation qui, fondant leurs analyses sur une lecture particulière de la thèse d'Ibn Khaldoun selon laquelle la civilisation sédentaire en Afrique du Nord a été malmenée au Moyen Age par les razzias nomades, ont vite conclu à l'existence de deux races distinctes : les berbères sédentaires et les arabes nomades. Par la suite, lors de la conquête de la Kabylie, certains militaires français ont cru voir dans l'organisation sociale kabyle, un mode de vie qui se rapproche de celui de certains villages de France. A partir de là est né le mythe kabyle, colporté par le système colonial et entretenu par le pouvoir national aux mêmes fins de "diviser pour régner". Cf à ce sujet, certains auteurs cités dans ce travail, Ch. A. Ageron, J. Morizot, S. Chaker, S. Sadi.

"Les transformations économiques dont le nouveau gouvernement se prévalait pour l'ensemble de l'Algérie n'avaient guère d'application concrète en Kabylie." (80) La déception est grande d'autant que la région "était l'une des plus touchées par la guerre." (81)

Le régime issu du coup d'Etat de juin 1965 n'ignore pas cette donnée; il décide de s'en "occuper" sérieusement.

Un programme politico-économique est élaboré pour la région kabyle. Le volet économique de ce programme consiste à y effectuer des investissements d'urgence et le gouvernement, sous la conduite du président Boumediène, se déplace à cet effet à Tizi-Ouzou pour une réunion d'étude en octobre 1968.

Quant au volet politique, il prend la tournure d'un quadrillage idéologique et policier. Les formes d'organisation socio-politiques traditionnelles sont remplacées par les lois et les règlements officiels de l'Etat.

Les cellules du Parti unique détrônent les djemâas des villages et des vieux quartiers de Tizi-Ouzou. Certains notables locaux sont promus à de hautes responsabilités étatiques (préfet, ministre, commissaire du Parti, ...) avec pour tâche de mener à bien "l'intégration" politico-idéologique de la région.

Au plan culturel, la langue berbère est déclarée illégale et un programme d'arabisation est entrepris à l'échelle de tout le pays avec une mention spéciale et systématique pour la Kabylie. Tizi-Ouzou est instituée ville-pilote en la matière et ses "succès" sont mis en avant dans la presse officielle.

80. Cf C. Lacoste-Dujardin et Y. Lacoste, "Les revendications culturelles des Berbères de Grande Kabylie", in *Le Monde diplomatique*, décembre 1980.

81. Ibid.

3.2. La situation socio-économique et les premières mesures de l'Etat : l'amorce du développement économique en Kabylie

De son potentiel économique déjà pas très important (82), il ne reste guère plus pour la Kabylie, à l'indépendance, que son réservoir de main d'oeuvre.

La colonisation ayant occupé l'essentiel des terres riches, empêché toute forme d'industrialisation et limité les départs des travailleurs vers la métropole (83), les Kabyles ont été réduits à la misère.

"Jusqu'au pied du Djurdjura, à 1000 mètres d'altitude (...), on pratiquait (...) une agriculture basée sur la petite céréaliculture : orge, blé dur, avoine, sorgho, pois chiches, fèves, etc... Les nouvelles surfaces agricoles arrachées à la montagne après 1871, ont reçu des oliviers, des figuiers (...). C'est cette production diversifiée (huile d'olive, figues, herbes, céréales, petit élevage, fruits, ...) qui a sauvé les habitants d'une mort lente et certaine. Certaines familles ont traversé le Djurdjura pour s'installer sur les Hauts Plateaux [l'espace agricole y est très vaste], d'autres ont quitté le pays..." (84)

Ces conditions difficiles ont provoqué des maladies, des disettes et parfois des famines (épidémies de typhus en 1937-39 et 1942, disettes et famines en 1921, 1932, 1935, 1936, 1942, 1943, 1945, 1947).

82. Cf dans le chapitre III, La description de l'économie traditionnelle kabyle.

83. Il a fallu attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour que la liberté de circuler de la main d'oeuvre algérienne soit totale. Auparavant, pour avoir un certain monopole sur cette main d'oeuvre, le lobby colonial a réussi à imposer sinon des interdictions de quitter le territoire, du moins des départs contingentés et négociés avec les autorités métropolitaines.

84. Cf M. Dahmani, *Economie et société...* op. cit., p. 74.

A l'occasion de son périple à travers la fin des années 1930 pour le compte du journal "Alger Républicain", A. Camus dresse un tableau dramatique de la situation :

"La Kabylie est un pays surpeuplé et elle consomme plus qu'elle ne produit. Ses montagnes abritent dans leurs plis une population grouillante qui atteint dans certaines communes comme celles du Djurdjura une densité de 247 habitants/km². Aucun pays d'Europe ne présente ce pullulement. Et la densité moyenne de la France est de 71 habitants/km².

D'autre part, le peuple kabyle consomme surtout des céréales, blé, orge, sorgho sous forme de galette ou de couscous. Or le sol kabyle ne produit pas de céréales. La production céréalière de la région représente à peu près le huitième de sa consommation. Ce grain, si nécessaire à la vie, il faudrait l'acheter. Dans un pays où l'industrie est réduite à rien, cela ne se peut qu'en fournissant un excédent de productions agricoles supplémentaires. Or la Kabylie est surtout un pays arboricole. Les deux grandes productions sont la figue et l'olive. En bien des endroits, la figue suffit à peine à la consommation. Quand à l'olive, la récolte, selon les années, est déficitaire ou, au contraire, abondante. Comment équilibrer avec l'actuelle production les besoins en grain de ce peuple affamé...

Poursuivant son récit, A. Camus ajoute :

"Les gens qui meurent de faim n'ont généralement qu'un moyen d'en sortir, c'est le travail (...) Je suis forcé de dire que le régime du travail en Kabylie est un régime d'esclave (...). Et l'on nous met en présence d'une logique abjecte qui veut qu'un homme soit sans forces parce qu'il n'a pas de quoi manger et qu'on le paie moins parce qu'il est sans forces.

Il n'y a pas d'issue à cette situation. Ce n'est pas en distribuant des grains qu'on sauvera la Kabylie de la faim, mais en résorbant le chômage et en contrôlant les

salaires. Cela, on peut le faire et on doit le faire dès demain." (85)

L'appel pathétique d'A. Camus n'a pas eu d'écho favorable; les colons se sont opposés à toute réforme de leur système d'exploitation. Il a fallu attendre le retour du général De Gaulle au pouvoir en 1958 pour voir se dessiner une nouvelle politique en faveur des indigènes.

De Gaulle se rend en Algérie et annonce dans un discours à Constantine un ensemble de mesures économiques et sociales connues sous la formule de "Plan de Constantine". Mais ces mesures n'ont pas le temps de produire leurs effets en raison de la formidable crise qui secoue l'Etat français entre 1958 et 1962 (rébellion des colons, sédition d'une partie de l'armée, ...).

En Kabylie, en tout cas, rien de significatif n'est réalisé. L'indépendance intervient donc dans une situation socio-économique alarmante. Les affrontements algéro-algériens qui s'ensuivent empêchent la mise en oeuvre d'une action vigoureuse et d'envergure.

L'intervention musclée de l'A.N.P. en Kabylie, pour traquer les partisans du F.F.S., aggrave la situation.

Les autorités nationalistes, engluées dans leurs querelles intestines sont paralysées dans les premiers mois voire les premières années de l'indépendance.

Elles n'ont pas pu ou su agir rapidement en faveur des populations, ne serait-ce que pour organiser efficacement la répartition de l'importante aide internationale dont a bénéficié l'Algérie en 1962-63.

Les populations elles-mêmes, déboussolées par la guerre fratricide ne réagissent guère pour prendre des

85. Cf A. Camus, *Extraits des Chroniques algériennes : 1939-1958*, éd. Gallimard, NRF, 1958, cité par M. Dahmani, *Economie et société...* op. cit., p. 77, 80, 84 et 85.

initiatives et leur destin en main. Le régime qui s'est mis en place s'est empressé de s'emparer des biens abandonnés par les Européens quittant l'Algérie (les biens vacants, disait-on) dont les terres, interdisant ainsi l'entrée en compétition des différents groupes sociaux, qui aurait pu entraîner une certaine dynamique politico-économique.

En conséquence, en Kabylie (comme ailleurs) les nombreux paysans sans terres qui prétendaient à la récupération des terres et des exploitations agricoles restent "coincés" dans leurs montagnes, dépourvus de force (exténués par les épreuves de la guerre et de l'après-indépendance) pour exercer une pression sur le nouveau pouvoir. Ils ne songent qu'à une chose : émigrer en France!

"Le développement de l'émigration, après 1962, à un niveau qu'il n'avait jamais eu jusqu'alors fit que le mouvement pour une réforme agraire se trouva en grande partie désamorcé : les revenus que l'on pouvait escompter tirer d'une petite exploitation agricole apparaissent de plus en plus dérisoires en regard des salaires qu'on pouvait toucher en France..." (86)

Véritable soupape de sécurité, l'émigration atteint rapidement des proportions énormes. En 1966, dans le département de Tizi-Ouzou, le pourcentage d'émigrés par rapport à l'effectif des habitants de sexe masculin âgés de vingt à quarante ans est de 46 % ! (87)

Aussi, le nouveau pouvoir, soulagé, ne se sent point pressé et obligé de créer des emplois de façon massive.

Hormis le complexe textile de Drâa Ben Khedda (2000 emplois en 1966), il n'y eut guère d'investissements gros générateurs d'emplois jusqu'à l'installation de la zone industrielle de Tizi-Ouzou dans le courant de la décennie 1970. Ce sont les revenus de l'émigration et accessoirement les subsides distribués par l'Etat aux victimes de la

86. Cf Y. Lacoste, op. cit., p. 161-162.

87. Ibid.

guerre (veuves et enfants de martyrs, etc...) qui ont tant bien que mal assuré la survie des populations.

En effet, jusqu'au début des années 1970, les revenus transférés par les émigrés constituent la ressource principale (jusqu'à 70 %) d'un très grand nombre de familles kabyles, surtout dans les arrondissements de Larbâa Nath Iraten, Aïn El-Hemman et Azazga...

Une dizaine d'années après l'indépendance, très peu d'activités économiques nouvelles ont vu le jour alors que les besoins des populations se sont démultipliés (baby-boom, reconstruction des biens détruits, aspiration à un mode de consommation analogue à celui pratiqué par les Européens, etc...).

En outre, une relative différence de niveau d'activité et de développement économique général, léguée par le régime colonial ou suscitée par le nouveau régime renforce le mécontentement des montagnards.

De fait, "si dans une grande partie des régions rurales d'Algérie, le départ des colons a été suivi par la constitution de comités de gestion pour cultiver les terres "vacantes", ce qui a entraîné une modification importante dans les conditions de vie et de travail des populations (...), pour ce qui est de la Kabylie, il n'en fut pas de même (...). Pour ce qui est de l'industrialisation, il y'a eu là encore un net décalage entre la politique de développement économique que le gouvernement met en oeuvre dans l'ensemble de l'Algérie et les applications concrètes de cette politique en Grande Kabylie. Le gouvernement s'est lancé ; grâce aux revenus pétroliers notamment, dans une grande politique d'industrialisation; mais jusqu'en 1976, deux usines seulement ont été créées en Grande Kabylie (...) soit 4000 emplois dans une région très fortement peuplée." (88)

88. Cf Y. Lacoste, op. cit., p. 175-176.

Le "Programme spécial" de développement lancé, à la hussarde par le gouvernement Boumediène n'a pas eu d'impact important en matière de création d'emplois. Il a consisté à apporter aux populations qui ont subi le poids de la guerre quelques infrastructures indispensables à leur maintien dans la montagne : routes, écoles, hôpitaux...

Mais ce ne sont pas les localités les plus nécessiteuses qui bénéficient du "Programme spécial" mais plutôt Tizi-Ouzou et quelques bourgades de moindre importance.

Tizi-Ouzou-ville se voit ainsi dotée de :

- un réseau de distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées
- un hôpital psychiatrique de 250 lits
- un abattoir
- un grand lycée
- une maison de la culture
- un institut de formation de maîtres d'école
- un institut technologique de formation hôtelière
- un hôtel touristique
- des bâtiments administratifs et commerciaux.

La soupape de sécurité que constitue l'émigration, dispense en quelque sorte, provisoirement, les autorités nationales et régionales d'une action économique et sociale plus vigoureuse à l'endroit des communes de Kabylie

les plus pauvres. Celles-ci ont vu, de fait, leur niveau de vie se relever sensiblement grâce à l'argent des travailleurs émigrés.

"La diffusion des sommes gagnées à l'étranger s'effectue assez largement dans une société où les rapports de parenté gardent un rôle économique et social considérable. Les hommes qui travaillent en France et qui envoient régulièrement de l'argent préfèrent que leurs frères, leur père ou leurs cousins restent au village pour s'occuper de la famille et de la maison plutôt que de courir après des emplois qui de toute façon ne représentent qu'une très faible rémunération." (89)

Mais, suite à l'arrêt des flux migratoires vers la France, décidé d'abord par l'Algérie en 1973 pour protester contre les crimes racistes et par la suite par la France en raison de la crise économique qui commence à se manifester, des tensions sérieuses apparaissent en Kabylie.

A la faveur du 1er plan quadriennal (1970-73) et surtout du 2ème (1974-77), une politique d'industrialisation est alors décidée pour la Kabylie. Quelques milliers d'emplois sont alors progressivement créés.

De façon globale, on peut citer les projets suivants :

De 1970 à 1973 : une vingtaine de projets ont été inscrits, essentiellement dans les domaines des matériaux de construction, du textile et de l'artisanat.

De 1974 à 1977 : une autre vingtaine de projets de dimension plus importante sont arrêtés dans les branches de l'industrie des métaux, du bois et du tourisme.

89. Cf Y. Lacoste, op. cit., p. 164.

A partir de 1980 : l'investissement public tend à reculer pour laisser place à l'investissement privé (cf chapitre III).

A la fin de la décennie 1980 : "au total, l'espace industriel de la wilaya se résume en trois complexes de dimension nationale, deux projets de dimension régionale ou interrégionale et 86 petites et moyennes unités économiques." (90)

On reviendra sur la question de l'industrialisation en Kabylie dans le chapitre trois.

Conclusion

La Kabylie, espace montagnard de type méditerranéen, au relief escarpé et au climat capricieux et parfois rude (écarts énormes de température et de pluviométrie entre les saisons) n'est guère favorable à l'implantation d'une vie sociale et économique.

Pourtant, autant qu'on puisse remonter dans l'histoire, elle se caractérise par une forte densité de population et une activité socio-économique intense. Cette densité de population et de vie s'explique, sans doute, historiquement par des arrivées successives de groupes humaines en quête de refuge pour échapper à l'oppression et aux hostilités guerrières.

C'est le cas, notamment, à l'époque de la domination ottomane (1550-1830) qui, fondée sur l'impôt et la rapine,

90. Cf M. Dahmani, *Economie et société...* op. cit., p. 86.

a entraîné la fuite de nombreux citadins et habitants des plaines vers les pitons du Djurdjura.

La colonisation française a enclenché, à ses débuts, le même phénomène mais par la suite la politique de la terre brûlée menée dans le massif pendant la guerre de libération a provoqué un net mouvement de reflux des populations.

Ce déterminisme géo-historique n'est pas étranger au mode de vie et aux structures socio-économiques et politiques développées par les montagnards. Une organisation villageoise originale (basée sur la solidarité et la responsabilité des individus et des groupes) et une exploitation rationnelle des potentialités économiques de l'espace montagnard ont permis, pendant des siècles, à une population très nombreuse de survivre et même de développer une civilisation avec son système politique (les djemâas), son code socio-juridique, son habitat et son économie.

Mais une telle société qui passe le plus de son temps à déjouer les contraintes physico-naturelles, politico-historiques et socio-économiques ne peut être que fragile.

C'est pourquoi, la pénétration militaire française (1850) qui a eu raison, pour la première fois dans l'histoire, de l'inviolabilité de la montagne kabyle, a produit une profonde cassure, plus socio-psychologique qu'économique.

L'avènement du capitalisme colonial (brisure de l'organisation communautaire et tribale remise en cause des anciens rapports plaine-montagne, introduction du salariat et de l'impôt, naissance du phénomène migratoire, etc...) marque, à coup sûr, un changement majeur et irréversible dans l'organisation et l'équilibre socio-économique ancestral de cette société.

L'indépendance politique et les bouleversements qu'elle a apportés (lutte sanglante pour le pouvoir, étatisation des terres et des autres biens laissés par les

Français rapatriés, le retour des réfugiés, ...) inaugurent, à leur façon, une nouvelle rupture.

La Kabylie joue, d'emblée, un rôle important dans les troubles de l'après-indépendance; elle s'érige sans l'avoir vraiment voulu, en pôle de résistance à la dictature militaire qui se met en place.

Elle le paiera très cher, tant politiquement que socialement et économiquement.

Vivant dans la suspicion permanente et marginalisée économiquement pendant une dizaine d'années, elle laisse ses jeunes partir en masse en quête de travail vers les grandes villes du pays et surtout à l'étranger (France).

A partir des années 1970, le pouvoir central change d'attitude et de stratégie et opte pour la carte de l'intégration économique et politico-culturelle de la Kabylie.

Un "programme spécial" est élaboré en 1968 à son endroit, suivi des plans nationaux (les deux plans quadriennaux notamment), ont pour objectif implicite d'en finir avec la "spécificité" kabyle.

La région entre alors de plain-pied dans le développement national, développement qui marque toutefois le pas depuis 1980. Toujours est-il que la grande mutation économique de la Kabylie est engagée.

CHAPITRE II
DE L'ESPACE CIVIL AU TERRITOIRE
D'ETAT

Le développement économique exige une certaine organisation de l'espace et un mode de reproduction particulier.

L'ordre socio-spatial traditionnel (ou anté-capitaliste) algérien fondé sur le principe de l'ethno-territorialité (1)(surtout en zone de montagne) ne répondait pas à cette exigence. A fortiori, la variante kabyle de cet ordre qui, tournant le dos à la notion de productivité, avait pour seule préoccupation la survie collective de la multitude humaine accrochée aux flans de la montagne du Djurdjura.

Si cette organisation qui privilégiait l'occupation et l'exploitation collective de l'espace ne s'effondre pas littéralement lors des premiers affrontements avec les forces coloniales, elle s'effiloche au fur et à mesure que se substituait à elle une autre organisation politico-territoriale : le système étatique français.

Néanmoins, de nombreuses "poches" de terroirs plus ou moins larges échappèrent à ce système qui ne se souciait guère de quadriller la totalité de l'espace algérien, son but était de contrôler les zones utiles, c'est-à-dire

1. Selon J. Lecoq à qui nous empruntons cette notion, le fonctionnement de la collectivité traditionnelle dans la sphère méditerranéenne repose sur la combinaison de cinq grandes variables plus ou moins appliquées.

1. **L'ethnicité ou groupe** : la tribu a pour fondement la notion de consanguinité réelle ou fictive; elle se distribue en segments de parenté : la réunion de segments constitue la djemâa.

2. **La territorialité ou finage** : à chaque composante ethnique correspond la dévolution d'un espace déterminé pour lequel les deux caractères fondamentaux sont l'inaliénabilité du sol et l'égalité potentielle de tous les membres du groupe à la jouissance de la terre.

3. **Autosuffisance alimentaire et complémentarité des terroirs** : le dispositif agraire propre à chaque groupe doit permettre à chacun d'assurer sa survie par le biais de la culture, de l'élevage, etc...

4. **La localité** : le groupe se décompose en unités d'habitats, les douars, rassemblements à la fois d'entraide et de contrôle.

5. **Commandement** : à chaque division, tribu, fraction, douar, correspond un chef choisi dans le groupe. Cf J. Lecoq, op. cit.

celles offrant un intérêt économique (les plaines fertiles dans un premier temps et les zones minières et pétrolifères dans un deuxième temps).

Par contre, l'Etat national à l'indépendance, afficha d'emblée sa volonté d'opérer un maillage systématique de "son territoire". Cette volonté reposait sur une double préoccupation : politique et économique.

La préoccupation politique était dictée par la conjoncture de l'après-indépendance. Le clan qui était sorti vainqueur dans la course au pouvoir avait hâte d'exercer son autorité, sur l'ensemble du territoire. (2)

La préoccupation économique était liée à la promesse de développement et de bien être matériel faite par le mouvement indépendantiste. Il y allait de la légitimité du nouveau pouvoir de se manifester rapidement par des actions socio-économiques à l'échelle de l'ensemble du territoire national.

2. Cf A. Yefsah, *La question du pouvoir en Algérie*, op. cit.

1. DE L'ORDRE SOCIO-SPATIAL TRIBAL A L'INSTAURATION DE L'ORGANISATION COLONIALE

L'ordre tribal en Kabylie (et dans toute l'Algérie, voire le Maghreb) n'ignorait pas l'existence de l'Etat centralisateur mais il a su négocier, au besoin par la résistance armée, son autonomie politique et l'organisation de son espace.

Des entorses à cet ordre furent nombreuses au cours de l'histoire mais les changements n'étaient pas suffisamment importants pour y opérer un bouleversement.

Le changement majeur intervient au milieu du XIX^e siècle avec la colonisation française. Celle-ci, usant d'une force militaire inhabituelle et porteuse d'un projet de transformation de l'espace et de l'organisation sociale, *"va opérer non seulement avec une brutalité inusitée, mais surtout comme un élément violemment allogène, perturbateur et (...) délétère"*. (3)

De fait, c'est l'avènement du système colonial qui met fin à l'ordre ancien et qui engage la Kabylie dans l'ère du capitalisme.

Pour en apprécier la portée, il faut donner un aperçu des fondements de cet ordre ancien.

1.1. Aperçu de l'ordre socio-spatial ancien en Kabylie

L'Algérie pré-coloniale a connu un cheminement historique marqué par une succession de pouvoirs à prétention centralisatrice (empires, dynasties, Etat, ...) qui ont, naturellement, cherché à assujettir et contrôler populations et territoires. Mais ces pouvoirs, le plus

3. Cf M. Mammeri, op. cit. p. 42.

souvent à fondement théocratique et militaire, se sont contentés d'une allégeance plus ou moins formelle et ont dû laisser une autonomie assez large à leurs "sujets".

En effet, jusqu'à l'avènement de l'Etat moderne (colonial puis national), les groupes sociaux et leurs espaces, basés sur le système de parenté et l'unité résidentielle, ont entretenu, selon leur force et leur situation géographique, des liens plutôt lâches avec les pouvoirs centraux.

Cette autonomie était moins évidente dans les cités établies en plaine, en raison de la proximité de ces pouvoirs. En zone de montagne retirée ou difficile d'accès, elle était plus réelle. C'était le cas, avant le XIX^e siècle, de l'ensemble des massifs sud-méditerranéens (Atlas tellien et saharien qui traversent l'Afrique du Nord de part en part) et même de certains reliefs montagneux situés au nord de la Méditerranée (nord de la Sicile, Calabre, Péloponèse, Taurus, Sierra Moréna, etc...).

"Bastion de défense, zone de refuge et de fermeture, la montagne a assuré sécurité des populations et continuité des genres de vie sédentaires face au désordre et à la mobilité qui caractérisent la plaine." (4)

On trouve encore aujourd'hui certaines survivances qui témoignent du rôle d'enfermement et de conservation de la montagne.

Il est vrai que le modèle tentaculaire de l'Etat napoléonien qui s'est aussi imposé au sud de la Méditerranée a réduit à leur plus simple expression les velléités d'indépendance des communautés montagnardes mais sa crise actuelle (5) tend à revigorer un tant soit peu ces dernières (6). Du moins, cette crise de l'organisation de

4. Cf J. Lecoz, "La crise de l'Etat territorial", in *Options méditerranéennes*, série B, n° 2, 1990.

5. Ibid.

6. Avec le relâchement très perceptible de l'autorité centrale en Algérie depuis 1988, on assiste dans de nombreux villages en Kabylie à des tentatives de remise en vie des anciennes assemblées villageoises (djemâas). Lors d'une enquête que nous avons effectuée à Tizi-Ouzou

l'Etat centralisé nous rappelle-t-elle l'existence historique d'autres formes de vies sociales.

Cela dit, il n'est point question dans les développements qui suivent, de suggérer la réhabilitation de l'organisation socio-spatiale traditionnelle kabyle mais de décrire brièvement ce qu'elle était afin de saisir l'ampleur de la métamorphose qu'elle a subie.

On est, en effet, passé d'un espace civil (occupation et gestion de l'espace sans intermédiation de l'Etat central) à un espace quadrillé par le pouvoir central (découpage politico-administratif, refonte des formes de propriété de la terre, division fonctionnelle du territoire, ...) et affecté selon ses propres besoins.

Pour rendre compte de cette rupture historique, nous ne remonterons pas très loin dans le temps; nous porterons notre observation sur la période qui a immédiatement précédé la présence française en Kabylie. Toutefois, on peut considérer qu'à cette phase de ^{son} évolution, cette région était encore relativement épargnée par les grands bouleversements dont d'autres régions d'Algérie et du Maghreb ont été le théâtre. De fait, la période allant du XVI^e au XIX^e siècle y a été un temps de relative stabilité de la société kabyle malgré la présence, à ses confins, d'un élément allogène (les Turcs) et de l'arrivée de nombreux marabouts. (7)

Si l'Etat beylical a essayé de régenter une bonne partie de l'Afrique du Nord et d'imposer une structure militaro-administrative centralisée, il n'a pas réussi à s'incruster en pays kabyle malgré ses expéditions armées et

sur la distribution de l'eau potable, nous avons remarqué, incidemment, dans les vieux quartiers de cette ville la réémergence des djemâas.

7. Dans le courant du XVI^e siècle, la Kabylie a connu une nouvelle vague d'islamisation (la plus importante semble t-il) du fait de l'installation de familles maraboutiques venu du Sahara occidental et au sud marocain, mais cela n'a pas entraîné de changements dans les moeurs kabyles. En effet, les marabouts se sont intégrés sans heurts dans la société kabyle, à cause probablement d'affinités culturelles entre les deux groupes sociaux (les marabouts sont issus de tribus berbères du Sud-Est du Maghreb).

la manipulation de l'idée de nation et de solidarité islamiques. (8)

Ainsi, jusqu'à la deuxième moitié du XIX^e siècle, la Kabylie jouissait d'une certaine indépendance dans ses affaires internes.

Elle se présentait comme un bloc formé d'un ensemble de tribus qui s'efforçaient de vivre à l'écart du pouvoir central. Même entre elles, ces tribus faisaient en sorte d'être autonomes; elles n'entretenaient que des liens nécessaires : ceux imposés par la proximité géographique, les échanges économiques et surtout la défense de leur espace commun.

Chaque tribu était donc d'abord centrée sur elle-même, c'est-à-dire sa composante humaine (famille ou groupe de famille se référant à un ancêtre commun) et son territoire qui ne dépassait guère une superficie de quelques km².

Cette tendance au regroupement autour du lignage et d'un espace limité impliquait un certain degré d'autarcie politique et économique, degré d'autarcie fondé sur une organisation sociale dont les principes cardinaux étaient la solidarité et le strict respect des règles communautaires.

Si la tribu, entité politique composé de plusieurs villages, représente un ensemble de familles élargies vis-à-vis de l'extérieur, c'est dans les villages mêmes que se prennent les décisions qui affectent directement la vie de ces familles (vie économique, religieuse, politique, matrimoniale, ...).

Minuscules républiques qui s'organisent de façon à avoir le moins possible de liens de dépendance avec le monde extérieur et ses contingences, les villages "sont les vrais centres de la vie civique." (9) Ils s'astreignent

8. Pour légitimer leur présence en Algérie, les Ottomans ont usé de leur appartenance à la *oumma* (nation) islamique.

9. Cf M. Mammeri, op. cit. p. 18.

volontairement à un certain enfermement pour sauvegarder leur autonomie de décision.

"A tout prendre, [ils] préfèrent encore renoncer aux bénéfices de la civilisation pour s'épargner les contraintes de la servitude." (10)

Réunissant en principe les membres d'un même lignage, le village kabyle ancien est doté d'un organe de pouvoir délibérant (assemblée de village ou *tadjmaât* en kabyle, *djemâa* en arabe) dont les règles s'imposent impérativement à tous.

Le sort de ses habitants est lié à un destin commun car toute décision arrêtée par l'assemblée les engage solidairement pour le meilleur et pour le pire. C'est que le village est une unité résidentielle, politique, sociale et économique, abritant un patrimoine matériel et symbolique commun (les habitations, les jardins, les bêtes, les lieux sacrés, les tombes des ancêtres, etc...) qu'il faut fructifier, défendre et pérenniser.

Cela n'y exclut pas l'existence de conflits, de contradictions diverses entre familles (formation de clans, "lesfuf" en kabyle) et de formes de solidarité restreinte (cercles d'intimité).

Les clans et les cercles d'intimité ont généralement une traduction spatiale dans la géographie du village. Leurs habitations peuvent être disposées en fonction de la qualité de leurs relations.

Au plan socio-économique, ils s'organisent en sous-groupes qu'on peut qualifier d'unités de subsistance ou unités de production et de consommation qui se caractérisent par des échanges alimentaires et de services intenses. (11)

Au niveau politique, chaque sous-groupe ou niveau parental se dote d'une autorité qu'il délègue aux sphères

10. Ibid, p. 21.

11. Cf M. Khelil, op. cit.

de négociation supérieures. "Ce sera *argaz* (l'homme, le chef de famille) pour *akham* [maison], *tamen* pour *takheroubt* ou *adrum* [quartier], *lamin* pour *taddart* [le village]. Cette autorité est "un interlocuteur habilité à représenter le groupe auquel il appartient dans toute relation intergroupale." (12)

Au delà du village, il y'a la tribu elle aussi dotée d'une *djemâa* représentative de tous les villages et ensuite se trouve la confédération des tribus (*taqbilt*), dernier maillon de l'organisation socio-politique kabyle. Cette institution suprême dont les attributions sont d'autant plus floues qu'elle est assez éloignée du véritable lieu de vie qu'est le village, ne joue pas moins son rôle stratégique dans la mesure où elle constitue le point de ralliement ultime à l'occasion des conflits avec l'extérieur et l'organe de règlement des différents inter-tribus.

La société kabyle est une structure concentrique dont les différentes strates correspondent plus ou moins rigoureusement à la gradation du lignage. Plus on s'éloigne de la base (premier centre) plus les liens de parenté deviennent diffus et flous.

"En définitive, il faut retenir que la conception de l'organisation sociale en Kabylie est inséparable du lien fondamental assuré et reproduit par la consanguinité ou la parenté, elle-même liée à un élément résidentiel capital : la maison ou *akham* est ici patrilocale et que la répartition des structures de l'habitat dans l'espace reflète l'image de la structure sociale qu'est la parenté, à tel point que le degré de proximité s'identifie presque au degré de parenté." (13)

12. Ibid, p. 56.

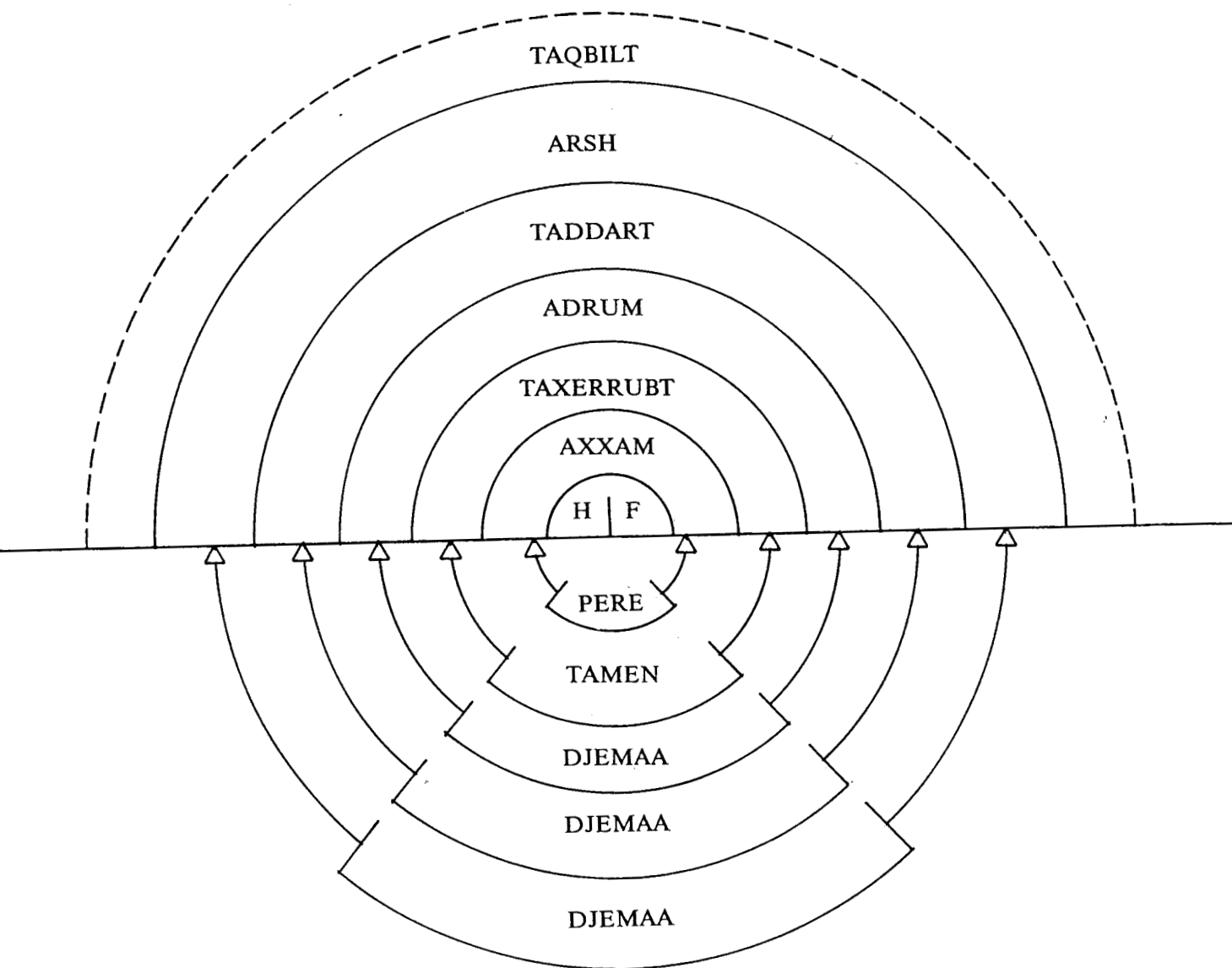
13. Cf S. Oualiken, *Urbanisation, migrations et formes nouvelles d'organisation de l'espace économique. Le cas d'une région d'Algérie : la wilaya de Tizi-Ouzou*, thèse de 3ème cycle, Paris I, 1987.

Ceci est le schéma théorique global de l'organisation sociale kabyle traditionnelle. En réalité, les différentes situations concrètes peuvent s'éloigner sensiblement de ce schéma, d'autant que l'influence extérieure est rarement absente surtout pour les villages et les tribus situés dans le piémont et qui sont souvent contraints de composer avec d'autres formes organisationnelles. De même que d'une tribu à une autre et mieux encore d'une confédération de tribus à une autre, il peut y avoir des disparités dans leurs structures.

Aussi, faut-il considérer le type d'organisation suggéré ci-dessus (cf aussi le croquis ci-après) comme une synthèse de plusieurs variantes possibles conformes à l'histoire spécifique de chaque tribu ou confédération de tribus.

Dans les faits, les tribus kabyles ont différemment échappé à l'extraordinaire va et vient des différentes forces exogènes qui ont chacune selon ses ambitions et ses moyens, cherché à étendre leur influence dans le bastion kabyle.

REPRESENTATION CONCENTRIQUE
DES STRUCTURES SOCIALES
ET DE L'AUTORITE EN GRANDE KABYLIE



D'après R. BASAGANA et A. SAYAD
"Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie"
Mémoire du CRAPE 1973 ALGER

L'histoire de la Kabylie (et de l'Algérie en général), brossée dans la chapitre I de la présente partie, est marquée par *"une espèce de mouvement pendulaire qui la fait osciller entre des périodes d'intégration relativement poussée (où la réalité d'un Etat et d'une civilisation tend à s'imposer à l'ensemble du pays) et des périodes d'éclatement (où le pays profond fait revivre l'éparpillement de ses groupes quelque fois minuscules et revenus aux ressourcements anciens)"*.(14)

Si les conditions géographiques et historiques ont toujours favorisé la tendance à une certaine insularité et segmentarité de la société kabyle (relief escarpé du pays kabyle, juxtaposition de tribus plus ou moins opposées les unes aux autres, ...), son imperméabilité absolue est de l'ordre de l'impossible, ne serait-ce que pour des raisons de survie physiologique.

Car *"contraints de se procurer dans la plaine les céréales qui leur manquaient, les Kabyles devaient compter avec l'au-dehors."* (15)

Il est aussi attesté que les différents conquérants étrangers (Romains, Arabes, Turcs, ...) ont, dans la foulée de leurs chevauchées guerrières, atteint les franges du bastion kabyle et parfois s'y sont installés pour longtemps. A l'inverse, il est arrivé que les montagnards sortent de leurs villages-refuges pour participer à des expéditions lointaines (conquête de l'Espagne par l'armée musulmane, de l'Egypte par les Fatimides, ...) du coup, ils élargissent leur horizon civilisationnel.

La conscience d'appartenir au monde de la Oumma islamique les met aussi en contact, imaginaire ou réel, avec d'autres peuples. N'ont-ils pas fait appel aux corsaires turcs Barberousse et son frère Kheirredine pour les aider à contenir les incursions espagnoles sur leurs côtes au XIX^e siècle ? N'ont-ils pas travaillé sur les

14. Cf M. Mammeri, op. cit. p. 28.

15. Ibid, p. 32.

chantiers navals de la "Régence" ottomane et envoyé des contingents au Dey d'Alger ?

Ceci pour dire que la Kabylie ancienne même repliée sur elle-même, ne pouvait ignorer totalement les transformations qui s'opéraient dans le reste du pays, voire dans le Maghreb et les pays limitrophes de la Méditerranée. Elle était la plupart du temps acculée à la défensive donc poussée à l'enfermement mais sa position géographique (région côtière, proche d'Alger, de Bougie, ...), malgré la barrière montagneuse, l'exposait aux soubresauts du monde environnant.

"Etre soi, oui, être entre soi, voire, n'être que soi, c'est une formule sans grand sens dans la tribu la plus perdue de la forêt amazonienne, mais pour un groupe qui depuis deux-mille ans participe aux remous d'une histoire agitée, c'est un non-sens." (16)

Il n'est pas moins vrai que la société kabyle a sauvé l'essentiel de son organisation sociale et de son mode de vie endogènes jusqu'à l'avènement du capitalisme colonial. Ce système lui a apporté, en quelques décennies, plus de changements que plusieurs siècles d'apports extérieurs auparavant.

C'est un fait que la colonisation a constitué une rupture sans précédent dans l'histoire de la société kabyle. Au point qu'à la veille de l'indépendance, il ne restait quasiment rien de l'organisation tribale et communautaire.

16. Cf M. Mammeri, op. cit. p. 34.

1.2. L'irruption du fait colonial et la nouvelle dynamique socio-territoriale

Pour le colonisateur, la conquête militaire est une quête d'espace utile pour agrandir ou consolider son lieu d'origine. Il n'imagine donc son nouvel horizon que comme le prolongement naturel de son univers physique et mental; il y projette sa technique, son organisation socio-politique, son mode d'occupation de l'espace et de façon générale toute sa vision du monde.

Conformément à cette opinion, la colonisation de l'Algérie était appréhendée comme un friche à intégrer dans l'espace français et "*plus prosaïquement comme un territoire turc bon à prendre.*" (17)

La vie antérieure de ce territoire, ses caractéristiques politiques, sociales et culturelles ne présentaient guère d'intérêt pour les nouveaux venus, sauf pour quelques officiers qui s'étaient pris d'ethnologie. (18)

Le colonisateur voyait dans la colonie une "société sauvage" (19) à civiliser en lui injectant ses normes de production, d'échange et de consommation et autant que possible rendre conforme le comportement du colonisé à sa propre échelle de valeurs.

Dans cette perspective, son intervention porta d'abord sur la modification du mode d'occupation et mise en valeur du sol et tout particulièrement des procédés traditionnels d'appropriation et de faire-valoir des terres agricoles.

17. Cf P. Lucas et J.-C. Vatin, *L'Algérie des anthropologues*, op. cit. p. 11.

18. Durant la conquête, certains militaires ont observé, pris des notes et écrit. Dans cette démarche intellectuelle, il y avait des motivations diverses. Comprendre pour dominer ou l'ethnographie-stratégie (selon le terme de P. Lucas et J.-C. Vatin) était pour quelque chose mais on ne peut exclure la simple curiosité des officiers qui voyaient dans les structures sociales algériennes le reflet d'anciennes réalités historiques françaises (structures féodales, mode de vie paysan archaïque, etc...).

19. Cf P. Lucas et J.-C. Vatin, op. cit.

Suivant pas à pas les militaires dans leur avancée sur le terrain, l'administration coloniale s'affairait à tracer les contours et poser les repères d'une organisation territoriale à la française. Le bien-fondé de cette nouvelle organisation de l'espace allait de soi tant les colons étaient convaincus de la supériorité du modèle métropolitain en la matière.

Le rapport à l'espace était ainsi le premier domaine où la colonisation se précipitait à apporter des conceptions et des pratiques nouvelles conçues comme des actions pédagogiques à l'égard des autochtones.

"Il faut parler à leurs yeux, frapper leur imagination (...), les forcer à réfléchir" (20) préconisait un enseignant-idéologue colonial à la fin XIX^e siècle.

Dans les premières écoles, on s'acharnait en effet à inculquer aux "indigènes" une autre façon de voir leur espace, de le situer par rapport à la norme spatiale métropolitaine.

"La géographie, disait-on, doit s'enseigner d'abord en plein air; c'est là que nos petits sauvages apprendront à s'orienter." (21)

Leur apprendre à s'orienter ! A partir de là tout le reste allait suivre : l'esprit cartésien, la gestion rationnelle de l'espace, le calcul économique, etc... En somme, l'apprentissage du développement *"ce vers quoi l'indigène doit tendre, ce dont il doit tout attendre."* (22)

Il s'agissait ainsi d'inciter le colonisé à s'inscrire dans un moule autre que celui dans lequel il évoluait depuis toujours. Le moule en question était la structure spatiale de l'économie capitaliste. C'était plus précisément le circuit économique colonial, extension du

20. Cf G. Benoist, *De l'instruction et de l'éducation des indigènes*, éd. Hachette, 1886, cité par P. Lucas et J.-C. Vatin, op. cit. p. 31.

21. Ibid.

22. Ibid, p. 36.

capitalisme métropolitain, voire mondial qui aspirait à élargir sa sphère de reproduction. Ce pourquoi, le pouvoir civil (économique et politique) ne laissait pas aux militaires le soin d'administrer eux-mêmes les territoires conquis.

En effet, si jusqu'en 1845, les militaires ont pu gérer eux-mêmes leurs conquêtes dites "possessions d'Afrique du Nord", ils durent les céder par la suite à l'autorité civile qui se prévalait de ses compétences économiques.

Aussi, en 1848, la constitution de la Seconde République avalisa ce fait et fit du territoire algérien une partie intégrante de la France; ce qui consacra juridiquement l'autorité de l'administration civile ou en d'autres termes celle de la colonisation et de ses supports économiques et financiers.

Dès lors, les cercles de commandement militaire qui se sont abstenus de chambouler l'ordre socio-spatial en place, ont du se transformer en institutions territoriales analogues à celles de la France métropolitaine : départements, arrondissements, communes...

L'organisation traditionnelle de l'espace allait être définitivement détruite. Trois grands départements (Oran à l'ouest, Alger au centre et Constantine à l'est) furent dessinés suivant en gros le tracés des anciens beylicks turcs dont la logique n'était pas éloigné de celle qui inspirait le schéma français : l'exploitation économique (drainage des ressources naturelles et collecte de l'impôt).

Ces trois départements étaient confiés à des préfets assistés de conseils généraux, exerçant leur tutelle sur les sous-préfets chargés de gérer les arrondissements, eux-mêmes subdivisés en communes.

L'immense Sahara, réputé pendant plus d'une siècle "impropre à la colonisation" (jusqu'à la découverte des hydrocarbures) était resté sous commandement militaire sous

le nom de "territoires sahariens" (territoire de Touggourt, de Ghardaia, d'Aïn-Sefra) jusqu'en 1955.

A cette date, est apportée une modification administrative qui intègre les territoires du sahara dans le giron civil; on constitua deux nouveaux départements civils : le département des Oasis et celui de la Saoura.

Cette structuration politico-administrative du territoire algérien allait être de nouveau étoffée pendant la guerre. Jusque là, elle était assez adéquate pour jouer le rôle qui lui était dévolu : organiser la colonisation agraire et installer les colons qui affluaient au fur et à mesure que les terres furent viabilisées. Elle conçut l'élaboration et l'application des lois d'expropriation du patrimoine foncier des tribus (Senatus-Consulte de 1863, loi Warnier de 1873, etc...), lois foncières qui engagèrent, dès la fin du XIX^e siècle, les plaines de l'Algérie du nord dans la dynamique du développement colonial.

De fait, avec l'organisation territoriale instituée en 1848, la mise en valeur coloniale de l'Algérie *"pouvait s'opérer : les meilleures terres de la Mitidja, de Bône, du Chélif, d'Oran, de Sidi Bel-Abbès, du Sébaou, de la Soummam voyaient s'étendre les plantations : vignobles, arboriculture, ... Les ports d'Alger, d'Oran, de Bône devenaient les exutoires des produits coloniaux."* (23)

Dans les années 1880, le phylloxéra fait ravage dans le vignoble métropolitain. On en profite pour encourager les viticulture sur les terres algériennes, on y installe les viticulteurs venus de France, à qui on apporte une importante aide logistique et financière.

L'administration coloniale ne cesse de revendiquer de nouveaux moyens et des prérogatives supplémentaires au gouvernement de Paris pour améliorer les conditions

23. Cf J. Cabot, "Délimitation de l'espace et développement : réflexion sur les découpages administratifs successifs de l'Algérie", in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, C.N.R.S, 1983, p. 139.

d'accueil des nouveaux arrivants et offrir des privilèges (terre, crédit, maison) aux candidats potentiels.

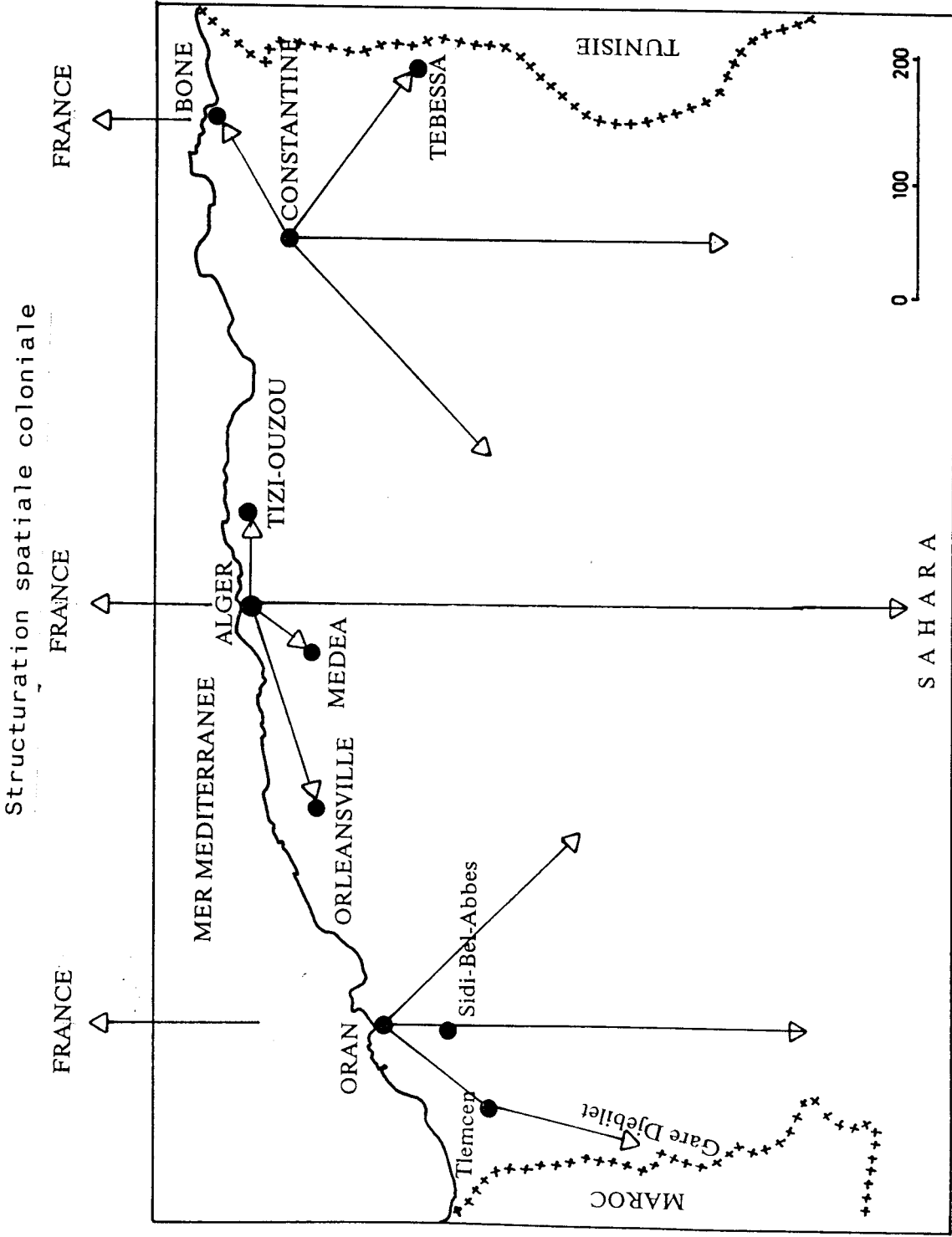
La consolidation de l'administration civile est vue, à juste titre, comme le moyen le plus efficace pour affermir la conquête. (24)

La découverte de ressources minières au début du XX^e siècle (fer, plomb, phosphates, ...) dans les zones non agricoles (montagnes et désert) entraîne un nouvel effort dans l'occupation et la gestion de l'espace.

Les intérêts agricoles en fonction desquels sont réalisés les premiers découpages territoriaux tendent petit à petit à être concurrencés par de nouveaux intérêts : ceux de l'industrie minière et pétrolière. Ces différents intérêts ne sont pas pour autant opposés; ils impliquent seulement quelques modifications dans l'aménagement du territoire. En effet, les nouvelles zones d'intérêt économique nécessitent l'élargissement des infrastructures administratives et matérielles conçues pour le seul capitalisme agraire. L'exploitation, le traitement des minéraux et leur acheminement vers les grands centres commerciaux et portuaires exigent la mise en place de nouveaux points de colonisation : bases vie pour le personnel minier, voies de communication, centres de transbordement du minerai, de surveillance militaire, etc...

Ainsi, les trois grands axes de pénétration coloniale, de direction méridienne, établis pour les besoins de la colonisation des terres fertiles, se prolongent vers le sud et se ramifient à l'est et à l'ouest au fur et à mesure qu'apparaissent de nouvelles opportunités économiques (cf croquis). Cette dynamique d'occupation et d'exploitation du territoire en fonction des intérêts économiques coloniaux bouscule les structures socio-spatiales traditionnelles; elle refoule les populations autochtones vers les zones négligées par la colonisation.

24. Cf J. De Lima De Nogueira, op. cit.



De ce fait, "les sédentaires anciennement fixés sur le pourtour ou dans les plaines n'eurent d'autre ressource que de gravir les pentes des djebels pour y pratiquer leurs cultures" (25) et perpétuer leur organisation par le cloisonnement de l'espace. En Kabylie, les populations des vallées se réfugièrent dans la montagne.

La guerre déclenchée en 1954 fut le prétexte à un renforcement du contrôle de l'administration coloniale sur l'espace algérien. En effet, le maillage militaro-administratif se resserra davantage et un décret de juin 1956 fit passer le nombre de département de trois (03) à douze (12).

Dans ce nouveau découpage, la séparation entre "l'Algérie utile" et "l'Algérie impropre à la colonisation" se fit plus nette; on voulut isoler le pays "moderne" (zone de paix) du pays "archaïque" (zone de guerre).

Une telle politique spatiale fut socialement catastrophique : tandis que la population d'origine européenne occupait les portions de territoire riches, la population indigène était reléguée dans les espaces pauvres.

En 1958-59, à l'arrivée du général De Gaulle au pouvoir, une action correctrice fut entreprise. Cette action connue sous le nom de "Plan de Constantine" s'applique à atténuer cette dichotomie en cherchant à répartir de façon moins inégalitaire les investissements économiques et sociaux.

En voulant hisser certains bourgades de l'intérieur du pays (Médéa, Tizi-Ouzou, Tiaret, Batna, ...) à un certain niveau d'équipement économique et socio-administratif, il visait à modifier quelque peu l'articulation verticale du pays (les régions économiques étaient tournées vers le marché métropolitain via les grandes villes côtières),

25. Cf J. Cabot, op. cit. p. 139.

créer des liaisons horizontales et favoriser les échanges internes par l'implantation de quelques industries structurantes (sidérurgie, transformation des produits agricoles, ...).

La Kabylie était divisée, comme le reste du pays, en deux : l'espace "utile" (plaines et vallées) aux mains de la colonisation et l'espace pauvre où s'entassait une nombreuse population. Le premier était occupé par les villages de colonisation, le second par les villages traditionnels. La côte kabyle était, quant à elle, parsemée de petits ports de plaisance et de villégiature pour les colons; il n'y avait point d'activités économiques importantes. Tizi-Ouzou, devenue chef-lieu de département en 1956, n'était qu'un centre administratif et militaire, elle se transforma progressivement en centre commercial, dans le prolongement d'Alger qui resta pendant longtemps le seul pôle économique et commercial proche de la Kabylie.

En raison de la guerre d'indépendance qui eut pour principaux théâtres d'opérations les zones montagneuses, la haute Kabylie fut quadrillée par une multitude de casernes et de postes militaires autour desquels se sont développés de petits bourgs : Fort-National, Michelet, Boghni, Béni Douala, etc... où étaient cantonnées et regroupées, sous surveillance militaire, des milliers de personnes.

Le Plan de Constantine n'eut point d'impact dans cette région.

A l'indépendance, dépourvue de centres urbains importants (hormis Tizi-Ouzou à l'ouest et Bougie à l'est), sous équipée et sous-administrée, la Kabylie est devenue un énorme réservoir de main d'oeuvre.

L'Etat national la déclara zone déshéritée, à faire bénéficier prioritairement d'un plan de modernisation et d'intégration.

2. ETAT NATIONAL, MAILLAGE ADMINISTRATIF ET INTEGRATION POLITICO-ECONOMIQUE

Le caractère centralisé et monolithique de l'Etat post-colonial et l'option pour une politique volontariste et accélérée de développement national, ont posé d'emblée le problème du contrôle politico-économique du territoire. Une nouvelle restructuration de l'espace et de la société s'impose d'autant que l'héritage socio-spatial colonial est jugé inadapté à l'action d'équilibre régional qu'on veut mettre en oeuvre.

Considérant que le "*sous-développement se mesure au poids de la fraction nationale demeurée en marge de l'intégration [étatique]*" (26), le nouvel Etat s'est attelé à imposer rapidement son autorité et le plus loin possible dans les pays et le corps social. Il a tenu à se doter d'une armature politico-administrative à même de porter efficacement son programme de développement économique.

2.1. La production de l'espace national : une action politico-économique

Deux grands moments caractérisent le processus de formation de l'espace algérien après l'indépendance. Celui du "tout-Etat" qui va de 1962 à la fin de la décennie 1980 et celui inauguré par la crise politico-économique et sociale (1986-1988) qui a entamé gravement la capacité économique-financière et l'autorité politique de l'Etat-Parti et de ses institutions.

Le premier moment dit de récupération et de reconstruction de la souveraineté nationale se confond avec l'apogée de l'Etat-nation algérien.

26. Cf J. Cabot, op. cit. p. 143.

Le deuxième dit de décentralisation apparaît à la faveur de la conjonction de deux faits politiques : l'affaiblissement de l'Etat et le réveil concomitant de la société civile.

Le processus de transition de l'un à l'autre est confus et n'est pas assumé politiquement. En fait, l'impact de l'Etat-nation sur l'espace et la société est durable, les tentatives de changement de ces dernières années ne semblent pas être de nature à remettre en cause fondamentalement la logique territoriale de l'Etat. Expliquons-nous.

A l'indépendance, le nouvel Etat, fort de sa structure politico-militaire (F.L.N.-A.L.N.) hérité de la guerre, se trouve à la tête d'une société plus ou moins déstructurée et atomisée par plus d'un siècle de développement colonial. Il se pose (ou plutôt s'impose) comme l'unique représentant de la nation - représentation légitimée par la participation de ses membres à la guerre de libération - hérite de l'administration coloniale, d'un vaste territoire (2.375.000 km²) et s'approprie tout le patrimoine laissé par les Européens : terres et matériel agricoles, mines et puits de pétrole, usines et infrastructures économiques et sociales diverses... Il s'accapare même certains biens appartenant à des Algériens (27) et déploie ses agents sur tout le territoire national. Il ne rencontre guère d'opposition.

Il est vrai que dans sa quête de mainmise sur le territoire et les biens, le nouvel Etat ne craint pas de rencontrer de résistance sérieuse étant donné le crédit politico-idéologique dont il jouit au lendemain de la libération, d'une part et de l'état de faiblesse de la société, d'autre part. De fait, *"l'extrême faiblesse du degré de structuration sociale laisse la scène nationale vide de toute alternative à son leadership : aucun groupe social n'émerge d'une façon suffisamment cohérente pour*

27. En 1963, le régime de Ben Bella a procédé à la nationalisation d'une partie du patrimoine économique (entreprises industrielles et commerciales) détenu par des autochtones.

contester cette "montée" de l'action étatique, pour en infléchir la nature ou même revendiquer efficacement une participation à la formulation des choix dont elle procède." (28)

Aussi, on assiste à la reconduction des structures politico-administratives coloniales dont les différents niveaux hiérarchiques sont désormais confiés aux anciens chefs de guerre : le Président et son gouvernement prennent en main le commandement central dans la capitale tandis que les délégués régionaux et locaux (préfets, sous-préfets, maire) sont chargés de porter l'autorité de l'Etat le plus en profondeur possible dans la société et l'espace national. Une administration parallèle, celle du Parti unique, est installée pour veiller à la conformité politico-idéologique de l'action des agents de l'Etat à la "ligne" du pouvoir central et au besoin renforcer cette action (voir schéma).

Les relais régionaux et locaux du pouvoir central, qu'ils émanent de l'Etat ou du Parti, ont pour mission d'appliquer strictement la politique de ce pouvoir et d'empêcher toute forme de désobéissance ou de contestation de cette politique par les citoyens.

Ils n'ont "d'autre vocation que celle (...) de tracer le cadre territorial des interventions de l'Etat, maître d'oeuvre omnipotent de politiques conçues et mises en oeuvre à l'écart des spécificités locales que rien, dans l'environnement politico-administratif, n'invite à se manifester." (29)

Les institutions électives qui ont commencé à voir le jour en 1967-68 (30) s'inscrivent dans la même perspective d'intégration et de contrôle le plus étroit possible de la société et du territoire algériens dans la giron étatique.

28. Cf F. Burgat, "Territoire de l'Etat et espaces civils : perspectives de la décentralisation en Algérie", in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, C.N.R.S., 1983, p. 166.

29. Ibid.

30. Les élections des assemblées communales ont eu lieu en 1967-68, les départements en 1969 et les élections législatives en 1976.

Ces institutions sont, en effet, dépendantes directement du Parti qui désigne les candidats aux élections.

Officiellement, les élus sont censés représenter les différents échelons de la société et du territoire au sein de la pyramide étatique mais en réalité ils sont réduits à jouer le rôle de courroie de transmission de l'autorité centrale. Ils ne font que renforcer la multitude de fonctionnaires répartis à travers le territoire et qui constituent, malgré eux, le symbole même du pouvoir gouvernemental.

Tous sont à l'écoute des décisions et des instructions élaborées au niveau de la capitale, même quand ils sont en poste dans la village le plus reculé.

"Siège des sociétés nationales, Alger exerce son contrôle sur un espace sans cesse plus grand - Avec la diffusion (...) des implantations industrielles, le contrôle pénètre au plus près des campagnes lointaines - Alger distribue les capitaux accumulés dans les hydrocarbures" (31) et multiplie ses dépendances.

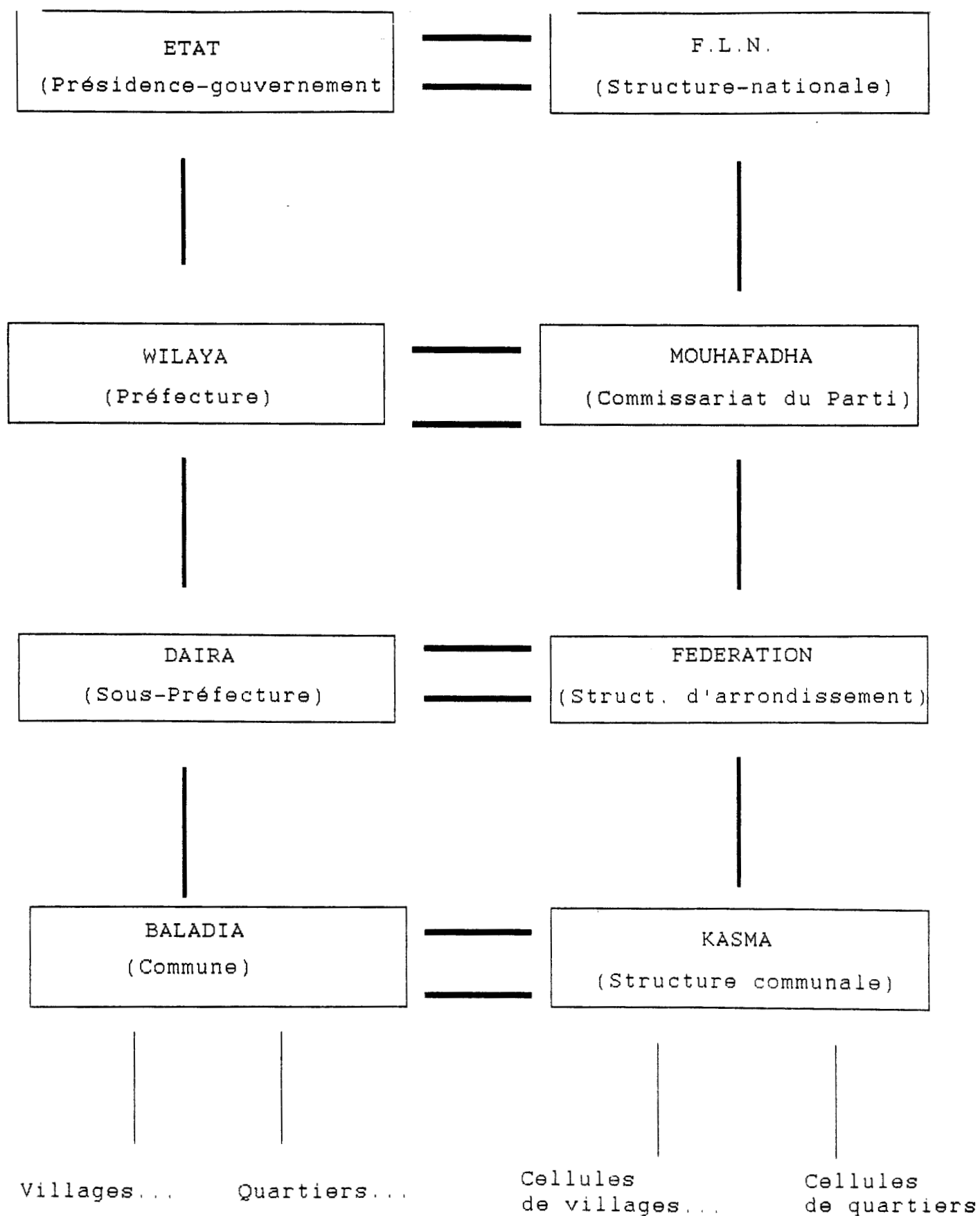
Même quand la distribution se fait sous le signe de la décentralisation, les liens de dépendance ne se relâchent guère car *"la mise en place de l'appareil de production établit des rapports directs entre les lieux concernés par l'industrie et le pouvoir qui en est à l'origine."* (32)

31. Cf B. Semmoud, "Industrialisation et réorganisation de l'espace en Algérie", in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, C.N.R.S., 1983, p. 265.

32. Ibid, p. 264.

Schéma d'organisation politico-administrative
de l'Etat algérien

345



En effet, quels que soient la nature juridique et les niveaux de décisions des actions de l'Etat, elles participent toutes de la stratégie d'enveloppement de l'espace et de la société dans la cadre officiel.

Les politiques apparentes d'auto-mobilisation des structures socio-économiques de base telles la "gestion socialiste des entreprises", les "assemblées des travailleurs", les "coopératives de production et de services", les "unions paysannes", etc... sont en réalité conçues et animées par l'Etat en perpétuel déficit d'intégration.

"Etat triomphant (...) et omniprésent [mais] qui doute encore de lui même, de la réalité de sa présence à tous les niveaux de la société civile et qui est conscient de l'inefficacité relative des actions qu'il entreprend. Présence excessive, exacerbée, qui écrase toute forme d'initiative locale, vite taxée de localiste, et enferme la dynamique de développement dans une centralisation croissante d'autant plus effective que s'améliore progressivement la logistique matérielle et humaine des administrations locales." (33)

Plus qu'un droit de regard, une procédure de contrôle centralisée, l'Etat algérien aspire au monopole absolu sur les hommes et les choses.

L'exemple le plus significatif à cet égard, est celui de l'étatisation du patrimoine foncier. Non pas que la propriété du sol soit la plus intéressante économiquement mais parce que la légitimité du Prince est intimement liée à l'importance de son domaine foncier. La terre est, plus que tout, symbole de pouvoir, dans la culture maghrébine traditionnelle. Dans cette espèce d'atavisme terrien "s'y rejoignent d'une manière particulièrement remarquable toutes les caractéristiques de la relation de l'Etat à la société civile qu'il a entrepris de transformer, voire tous

33. Cf F. Burgat, op. cit. p. 167.

les "fantasmes" inhérents au désir inavoué d'appropriation qui sous-tend cette relation." (34)

Ce n'est pas un hasard si le premier acte politique de souveraineté pris par cet Etat à l'aube de l'indépendance est de s'approprier les possessions foncières coloniales qui, pourtant, appartenaient aux tribus avant la colonisation.

En toute logique, le patrimoine foncier récupéré doit revenir aux propriétaires légitimes (les tribus spoliées) mais c'est priver l'Etat-nation de son attribut symbolique essentiel de pouvoir.

Contrôler le territoire et ses ressources, c'est pour lui affermir son autorité et assurer sa présence dans tous les coins du territoire national.

En Kabylie, la mainmise rapide du pouvoir central sur les bandes de terre cultivable (les vallées) participe de cette logique symbolique. En effet, il n'y a pas de raison économique et politique à ce que la multitude montagnarde en soit privée d'accès.

Quand il a dû concéder à l'installation de quelques centaines de paysans dans les "villages socialistes" (35) érigés çà et là pour marquer matériellement son domaine territorial, c'est aussi pour signifier aux 2000 villages des alentours qui continuent à faire preuve de velléité d'autonomie politico-juridique, l'inéluctabilité de l'autorité de l'Etat central. D'où l'introduction dans ces villages de nombreux services étatiques : coopératives de distribution des subsides de l'Etat, cellules du Parti, annexes de gendarmerie, etc...

Comme l'a écrit E. Durkheim dans un autre contexte, le pouvoir d'Etat "*se communique (...) à l'espace qu'[il] occupe (...) et il faut que l'espace soit divisé, orienté*

34. Ibid, op. cit. p. 168.

35. En Kabylie, une vingtaine de "villages socialistes" sont installés dans les vallées du Sébaou et de la Soummam.

et que ces divisions et ces orientations soient connues de tous les esprits." (36)

Mais dans les années 1980, moment de tendance à la décentralisation, avons-nous dit, au début de ce paragraphe, le premier grain de sable apparaît dans cette machine interventionniste. La crise économique contraint les organes étatiques à opérer un certain retrait tant au plan économique que politique.

A partir de 1982-83, l'amorce du retour à l'initiative économique privée, désormais autorisée officiellement, s'accompagne progressivement d'une dynamique socio-politique de contestation du monopole étatique.

L'unicité politico-idéologique imposée par le F.L.N. commence à s'effriter en 1988, entraînant un processus de re-légitimation de l'espace social extra-étatique. (37)

Comme on l'a remarqué dans la première partie de ce travail (chapitre IV), c'est sur le "terrain" symbolique du rapport à la terre qu'apparaît d'abord cette contestation (les premières lois de privatisation portent sur le domaine foncier). Elle touche par la suite les autres secteurs de la vie économique et politique : cession d'une partie du patrimoine immobilier de l'Etat, accès de l'investissement privé à certaines branches de l'industrie jusque là réservées à l'entreprise publique, ouverture politico-idéologique, etc...

Bien évidemment, le pouvoir central n'abandonne pas aussi facilement ses droits sur "son" territoire, son capital matériel et son omnipotence politico-idéologique. Mais n'ayant plus "les moyens de sa politique", il est bien obligé de négocier une nouvelle procédure relationnelle avec la société.

36. Cf E. Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, P.U.F., cité par W. Bouzar in "Espaces de pause, espaces de mouvance, espaces de souvenance", in *Maghreb-Machrek*, n° 123, 1er trimestre 1989, p. 41.

37. Cf F. Burgat, op. cit.

En déconcentrant une partie de ses pouvoirs au profit des collectivités locales, il espère se procurer un regain de légitimité en concédant une part de pouvoir aux élites locales au détriment de certaines fractions de la bureaucratie centrale. Il s'agit peut-être d'une concession stratégique, voire d'un sacrifice pour éviter l'écroulement total du pouvoir central. C'est une hypothèse que se posent de nombreux observateurs. (38)

C'est dans cette perspective, nous semble-t-il, que l'Etat algérien envisage de composer avec les acteurs régionaux : entrepreneurs privés, associations catégorielles, culturelles, politiques, ... Du moins, s'il arrive à contrôler la dynamique de changement enclenché à son corps défendant.

Bousculé de toutes parts, le pouvoir central algérien est contraint, s'il veut sauvegarder un minimum d'autorité à tous les niveaux de l'espace national, de modifier la nature de son système de commandement. Le concept d'autonomie régionale n'est pas nécessairement dirigé contre l'autorité de l'Etat.

Au contraire, *"en s'appuyant réellement sur [les régions]; les quelques concessions qu'il ferait à la cause de l'autonomie du tissu politique local lui permettrait en retour de résister à des remises en cause nourries d'autres discours."* (39)

38. Cf F. Burgat, op. cit.

39. Ibid, p. 174.

2.2. Le maillage politico-administratif algérien et ses effets en Kabylie

Nous avons vu que l'Algérie coloniale s'est dotée d'une organisation spatiale et administrative conforme aux intérêts économiques de la colonisation.

Pendant plus d'un siècle, basée sur l'exploitation agricole et minière, cette colonisation a porté son attention sur la partie nord du pays : quadrillage relativement dense des plaines et des zones minières et sous-administration du grand sud et des montagnes démunies de ressources minières.

Au début des années 1950, surviennent deux événements importants : la découverte des hydrocarbures dans le Sahara et le déclenchement de la guerre. Ces deux événements vont entraîner un contrôle militaro-administratif plus étroit du territoire sans pour autant corriger les disparités économiques et sociales.

A la fin de cette décennie, le plan de développement dit Plan de Constantine (1959-1963) propose la mise en chantier d'équipements socio-économiques dans les régions délaissées par l'investissement colonial; il tente en particulier de hisser les bourgs de l'intérieur du pays au rang de villes moyennes en leur octroyant des activités administratives, commerciales et industrielles. Son but est d'atténuer les contradictions coloniales.

Le projet ne va pas loin en raison des tensions et des luttes provoquées par la mise en route, par le général De Gaulle, du processus de décolonisation.

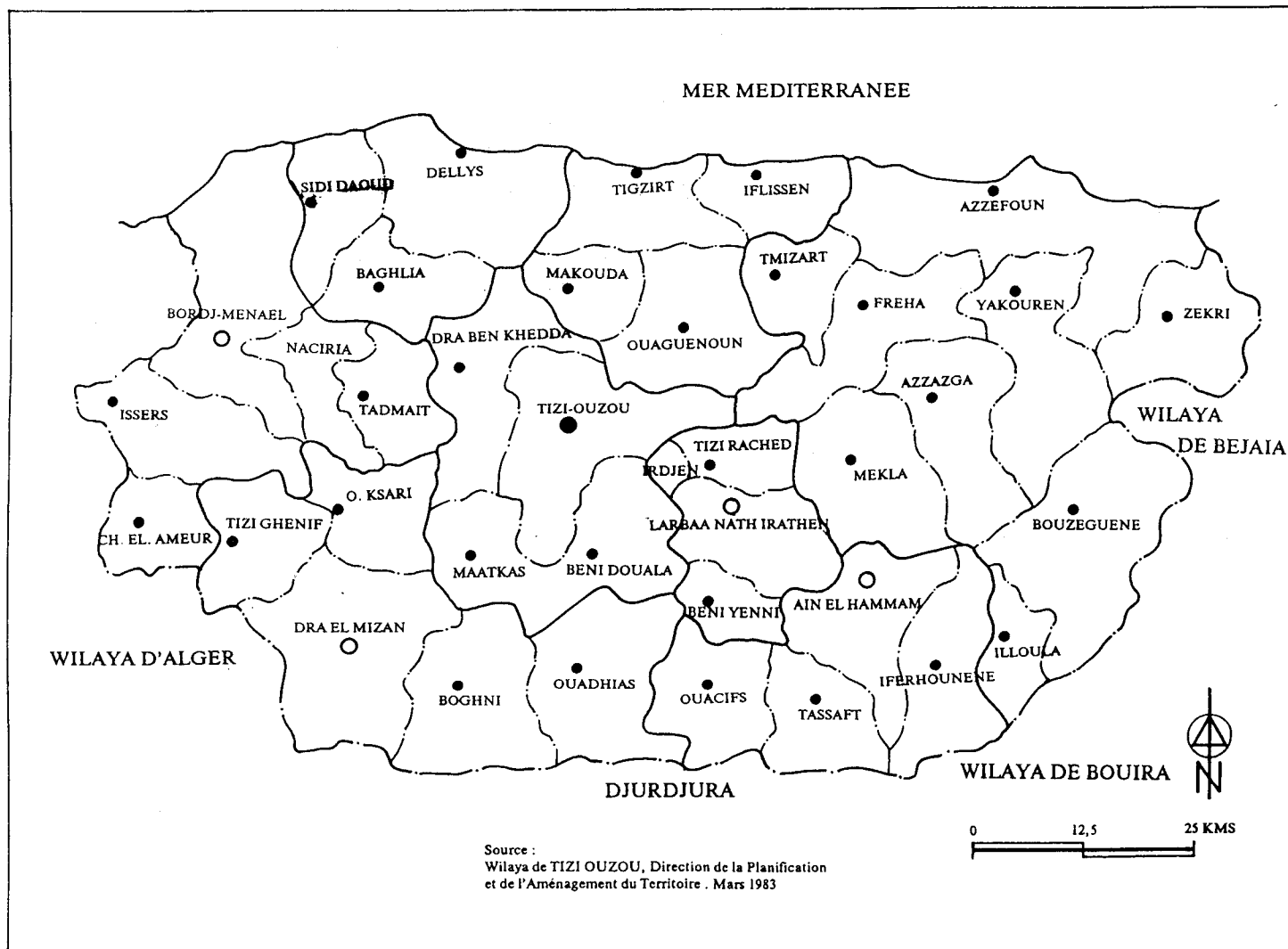
Jugé "inadapté pour stimuler le développement de la nation dans son ensemble" à l'indépendance, les nouvelles autorités proclament l'abandon du système d'administration coloniale du pays.

Mais en raison des faibles capacités organisationnelles du nouvel Etat, du chaos économique engendré par le départ massif et précipité des cadres et

entrepreneurs européens et des luttes fratricides pour la prise du pouvoir, rien de nouveau n'est entrepris dans les premières années de l'indépendance.

On maintient le statu quo tout en promettant de donner le plus rapidement possible au pays "le cadre administratif nécessaire à la diffusion accélérée du développement." (40).

40. Ibid, p. 145



Source :
Wilaya de TIZI OUZOU, Direction de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire . Mars 1983

C'est en 1966 qu'intervient la première décision en matière d'organisation de l'espace national. Ce premier aménagement administratif n'apporte pas de changement majeur puisqu'il reconduit grosso modo le tracé colonial, mais il est politiquement significatif.

Le département de Grande Kabylie institué en 1966, tout en gardant provisoirement la même consistance territoriale, change de nom et devient wilaya de Tizi-Ouzou. C'est une action manifeste tendant à effacer la connotation ethno-linguistique du département.

De plus, deux (02) nouveaux départements voient le jour, changement mineur mais psychologiquement important dans la mesure où il constitue l'un des premiers actes de souveraineté de l'Etat-nation algérien. (41) C'est une façon pour cet Etat d'affirmer son autorité et son droit absolu sur l'armature territoriale nationale, interdisant ainsi toute velléité de manifestation des anciens acteurs sociaux et de leurs structures spatiales (communautés, tribus, djemâas, ...).

La wilaya, nouvelle division territoriale, n'est pas dans l'esprit de l'aménageur, une entité socio-culturelle et politique à part entière, ce n'est ni plus ni moins qu'une portion de territoire de l'Etat-nation.

Le découpage wilayal est destiné officiellement à délimiter des divisions spatiales maîtrisables pour le développement économique et social; il passe sous silence l'objectif du contrôle politique et idéologique de la société, qui est, en fait, la priorité de l'Etat dans les premières années de l'indépendance. (42)

41. Au plan international, le jeune Etat-nation a déjà "fait ses preuves" et gagné en respectabilité en s'opposant par les armes en 1963 à la revendication territoriale marocaine sur la frontière sud-ouest (Tindouf).

42. Le clan qui s'est imposé militairement dans les affrontements de l'après-indépendance, a tout de suite cherché à installer un centre de commandement unique et un contrôle serré sur l'ensemble du territoire.

Etudiant l'armature administrative de la wilaya de Tizi-Ouzou (43), M. Dahmani parle d'"armature administrative de développement et d'encadrement". Il y décèle les raisons suivantes :

- Restaurer l'Etat et organiser la société
- Résorber le problème de la sous-administration locale
- Contrôler et encadrer politiquement la population
- organiser, encadrer et stimuler le développement
- Diffuser le modernisme et le progrès, etc...

L'ensemble de ces raisons est plus évident encore pour les restructurations politico-spatiales qui ont eu lieu après 1966. Les grandes transformations interviennent, en effet, après cette date. En 1974, le nombre de wilayas passe de 15 à 31, dans l'intervalle des deux plans quadriennaux de développement (1970-1977). Dix années plus tard (1984), au milieu des deux plans quinquennaux (1980-1989), il passe à 48.

Comme on le constate ici, c'est le processus de planification qui semble déterminer les divisions territoriales.

En effet, tatonnant à ses débuts, la planification cherche à trouver au fur et à mesure qu'elle se concrétise, une inscription spatiale adaptée à son schéma et des relais politico-administratif plus efficaces.

43. Cf Le chapitre III de l'ouvrage de M. Dahmani, *Atlas économique...* op. cit. p. 91 à 135.

Les planificateurs se rendent compte assez vite que l'objectif d'intégration spatio-économique et sociale n'est pas une mince affaire et qu'il faut sans cesse améliorer le fonctionnement des articulations entre les différents niveaux de la pyramide étatique sans remettre en cause les pouvoirs éminents du sommet.

L'idéal-type recherché depuis le bilan du premier plan quadriennal est de réaliser un "ajustement souple entre la volonté ascendante des [structures régionales et locales] et l'autorité descendante des pouvoirs centraux" (44) tout en veillant à la primauté des dernières sur les premières.

En dotant les départements et les communes d'assemblées délibérantes (45), habilitées à entreprendre des actions de développement au niveau régional et local, financées sur le budget de l'Etat, l'autorité centrale cherche manifestement des forces sociales non situées dans son sillage immédiat. En particulier, la technobureaucratie isolée dans la capitale a besoin de relais à différents niveaux pour le lancement et le suivi de ses investissements.

Tableau n° 6

*Aperçu statistique des découpages administratifs
de 1966, 1974 et 1984*

	1966	1974	1984
Nombre de wilayate (départements)	15	31	48
Nombre de dairate (arrondissements)	82	160	182
Nmbre de baladiates (communes)	676	704	1541

44. Cf J. Cabot, op. cit. p. 147.

45. Assemblées populaires communales (A.P.C.) et Assemblées populaires de wilaya (A.P.W.), instituées respectivement en 1967 et 1969.

Mais la multiplication de relais locaux ne s'accompagne guère d'une décentralisation des pouvoirs. Les unités territoriales issues des différents découpages ne gagnent pas en autonomie dans la mesure où les actions qu'elles entreprennent s'inscrivent strictement dans le plan de l'État qui détient, de toute façon, le monopole des moyens financiers, politiques et juridiques.

Ainsi, même élues, les autorités locales ne sont en définitive que des agents dépendants étroitement du pouvoir central. Elles ne font qu'exécuter les instructions et réaliser les investissements décidés par le gouvernement.

Certes, un processus de décentralisation est engagé depuis 1989-90 mais il n'a guère de chance d'aboutir dans le cadre du découpage spatial actuel. En effet, il y'a lieu de relever dans ce découpage des aberrations sociologiques, économiques et politiques :

- L'héritage spatio-administratif colonial n'est pas corrigé dans le sens d'une recomposition des anciennes complémentarités socio-économiques ville-campagne, Sahara-Tell, plaine-montagne, etc... Au contraire, l'Etat national a reconduit la logique coloniale de polarisation du territoire autour de centres économiques tournés vers le marché international.

Dans ce cadre, l'industrie pétrolière et gazière ne fait que remplacer, mutatis mutandis, le secteur économique colonial dans la mesure où elle perpétue cette logique de polarisation et d'extraversion.

- Des considérations politiques (ou plutôt politiciennes) ont présidé à la formulation de la politique d'organisation administrative et d'aménagement du territoire national. Des personnalités politiques influentes

ont réussi à modifier le schéma directeur de division territoriale établi par les planificateurs dans le sens de la promotion de leur région d'origine ou de leur fief politique. En effet, de petits bourgs ont été érigés en chefs lieux de wilaya tandis que de vastes zones du grand sud ou des Hauts Plateaux restent sous-administrées. Pour d'autres raisons, des entités régionales sociologiquement homogènes sont "découpées" en unités administratives reliées directement au pouvoir central. C'est le cas du bloc géo-historique et culturel kabyle, suspecté de nourrir un certain particularisme politique et culturalo-linguistique, qui a été démantelé et divisé en plusieurs wilayas administrées séparément.

Il est intéressant de s'attarder un peu sur ces considérations politiques dont l'exemple de la Kabylie constitue une bonne illustration.

Pendant la guerre de libération nationale, la division spatiale élaborée par le F.L.N. lors de son congrès de 1956 dans la vallée de la Soummam (versant est du djurdjura) reposait sur les fondements historiques, sociologiques et géographiques des différentes entités régionales (Tell, Hauts Plateaux, Sahara, ...), fondements liés à deux facteurs principaux : le cloisonnement naturel des régions dû au relief et la constitution historique des groupes humains (tribus, confédération de tribus, ...).

Les six (06) wilayas ou provinces instituées par le congrès de la Soummam correspondaient ainsi approximativement à des zones de peuplement, de traditions culturelles et d'activités économiques et sociales relativement homogènes et complémentaires.

La Kabylie, dénommée wilaya III, était sans conteste une entité humaine et territoriale présentant des caractéristiques propres : espace à dominante montagnard, peuplement ancien fondé sur l'esprit communautaire, mode de vie rural, homogénéité linguistique et culturelle, expérience historique de résistance aux agressions étrangères, etc...

En 1956, cette entité géo-humaine est scindée en deux parties par l'administration coloniale : la Grande Kabylie et la Petite Kabylie. (46)

A l'indépendance, lors du premier découpage (1966), les deux départements kabyles restent tels quels mais leur dénomination est modifiée : la Grande Kabylie devient wilaya de Tizi-Ouzou et la Petite Kabylie, wilaya de Sétif, du nom du chef-lieu de rattachement. Bougie, qui est, en fait, le coeur géographique et humain de la Petite Kabylie n'est qu'un chef-lieu d'arrondissement jusqu'en 1974.

Il s'agit là de la première décision de l'Etat-nation algérien tendant à briser la "personnalité" des régions : les anciennes appellations régionales (Kabylie, Aurès, Oranie, Constantinois, ...) sont remplacées par des noms de chef-lieu et des numéros de code postal. Beaucoup d'autres décisions de ce genre suivront au fil des ans et des humeurs des responsables politiques de l'Etat et du Parti.

Psychologiquement marqués par les conflits inter-claniques du temps de guerre et la guerre fratricide des premiers mois de l'indépendance, ces responsables se sont attelés à combattre avec un zèle inouï toute forme de dissentiment à leur vision politique et idéologique. Ils se sont ainsi attaqués à ce qu'ils considèrent comme étant à la source du wilayisme. (47)

46. Tout au long de ce travail, nos investigations et nos analyses ont porté essentiellement sur la Grande Kabylie et, au fur et à mesure, que s'effectuaient d'autres découpages politico-administratifs, sur la portion de territoire délimitée par la wilaya de Tizi-Ouzou, c'est-à-dire sur la partie la plus montagneuse de la Kabylie. La wilaya de Tizi-Ouzou est, depuis 1984, la 4ème ou la 5ème unité administrative constitutive de l'ex-bloc régional kabyle.

47. Il faut rappeler ici que le conflit armé de l'après-indépendance entre les différentes fractions du F.L.N.-A.L.N. a pour origine principale une sourde opposition entre ce qu'on a appelé "l'armée de l'intérieur" et celle "ces frontières" née pendant la guerre et qui a éclaté en conflit armé au moment de la succession au pouvoir colonial. Certaines wilayas dont la wilaya III (Kabylie) ont pris position pour "l'armée de l'intérieur", d'autres pour "l'armée des frontières". De là est né le concept de la guerre des wilayas ou wilayisme.

D'avoir soutenu le G.P.R.A. contre "l'armée des frontières", la Kabylie se voit mise à l'index; sa prise en main par le pouvoir central est programmée.

Cette prise en main est multiforme. Elle prend d'abord l'allure d'une action politico-idéologique et culturelle. Le Parti unique entreprend de contrôler étroitement la population en installant ses cellules dans tous les villages; la densité de l'habitat aidant, il met en place un réseau d'encadrement des jeunes, des paysans, des anciens combattants, des femmes...

Par le biais des médias et de l'école est menée une politique d'arabisation particulièrement soutenue en Kabylie.

Les familles et les individus qui apportent leur aide à cette entreprise politico-idéologique sont systématiquement promus dans la hiérarchie de l'Etat et du Parti. Certains se sont signalés par leur zèle excessif à détruire le particularisme culturel kabyle qu'ils ont sans cesse dénoncé comme un comportement politique contraire à l'unité nationale.

L'émiettement physique du "pays" kabyle commence véritablement en 1974 avec le découpage qui lui soustrait tout son flanc sud (les arrondissements ou dairas de Bouira et de Palestro).

En 1984, ce sont deux nouvelles dairas situées dans la vallée du Sébaou (Bordj-Ménaiel et Dellys) qui sont détachées du bloc Kabyle.

Ainsi, l'ancien département de Grande Kabylie devient un territoire quasi montagneux à 90 %, il perd l'essentiel de ses plaines et son principal port de cabotage et de pêche (Dellys).

Tableau n° 7

*Evolution de l'igamie dans la wilaya de Tizi-Ouzou
de 1956 à 1984*

Année	Arrondissement ou daïra	Communes	Population	Superficie en km	Densité hbt/km ²
1956	07	121	800900	5806	138
1966	05	-	646636	3734	146
1974	08	38	875075	3704	236
1984	06	67	826856	2931	283

Source : M. Dahmani, *Economie et Société...* op. cit., p. 26.

La logique de ces découpages n'échappe pas à l'opinion kabyle; ils sont perçus comme une atteinte à la consistance territoriale et humaine du "pays". D'autant que cette logique utilise divers artifices administratifs (budgets, plans de développement...) pour limiter les liens horizontaux entre wilayas limitrophes; elle s'efforce plutôt de renforcer les liens verticaux entre ces wilayas et la capitale où siège le pouvoir central.

Une telle structuration de l'espace est à l'origine de l'absence ou de la faiblesse de synergie inter-wilayale ou interrégionale au plan économique, en contradiction avec la politique d'intégration spatiale recherchée par l'Etat.

Certaines autorités wilayales ont mis le doigt, ces dernières années, sur ce problème. C'est ainsi que le séminaire international sur le développement local organisé par la wilaya de Tizi-Ouzou en mai 1992 a insisté sur cette aberration politico-économique et émis le voeu de voir se (re)constituer des espaces régionaux présentant des affinités socio-culturelles et des complémentarités économiques.

Cette proposition, si elle venait à se concrétiser, aboutirait quasi naturellement à la reconstitution de l'entité kabyle pré-coloniale.

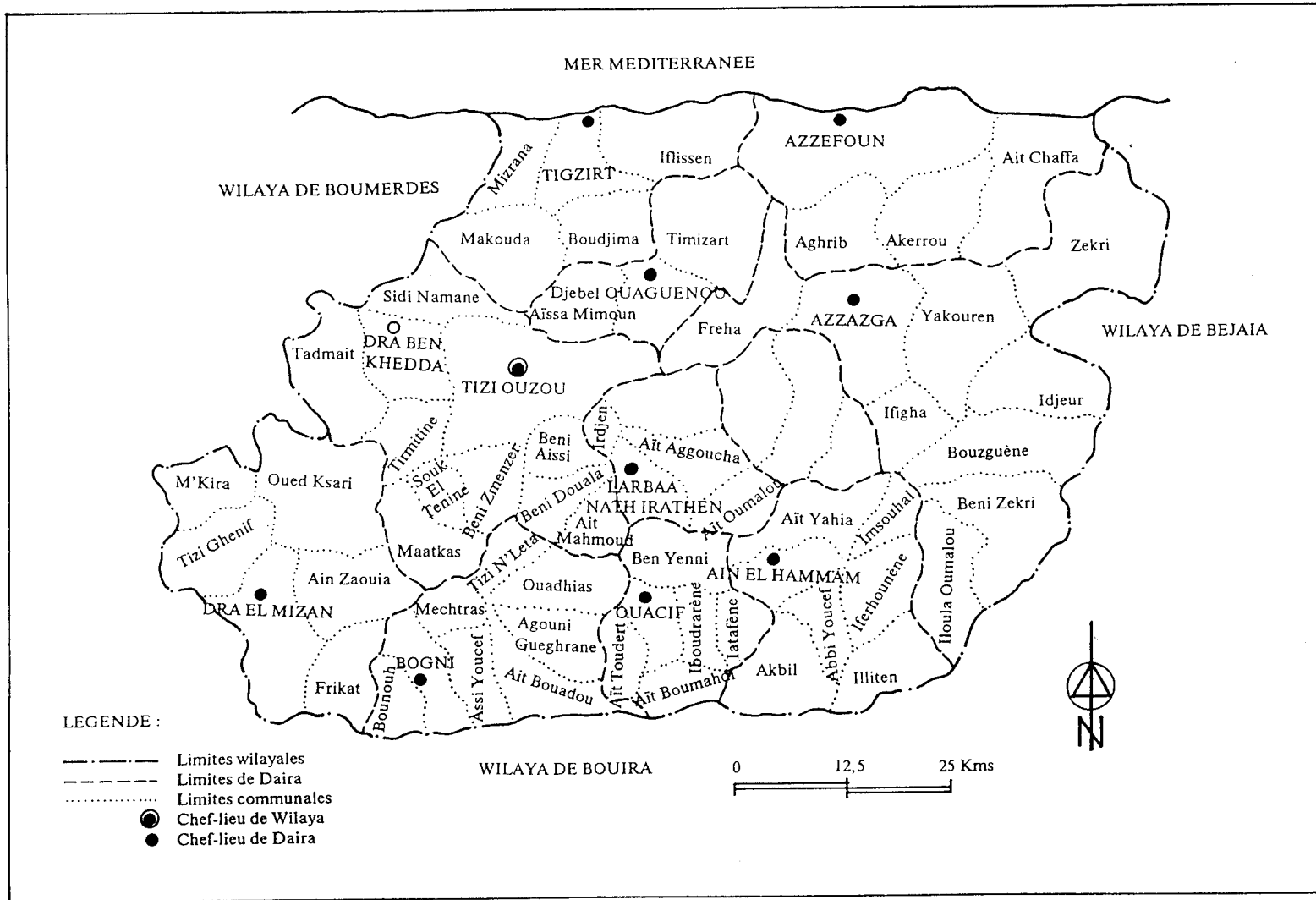
C'est une option qui ferait des wilayas de Tizi-Ouzou et de Bédjaïa, de Bouira et de Boumerdes une vaste région économiquement viable car présentant une homogénéité socio-culturelle certaine et des complémentarités géo-économiques (mer, montagne, plaine, ...).

Dans cette perspective, certains intervenants au séminaire de Tizi-Ouzou ont évoqué l'hypothèse d'un système politico-administratif à l'allemande (système de landers) ou, à défaut, d'une évolution à la française (version loi de décentralisation de 1982).

Mais encore faut-il que s'estompe le sacro-saint dogme de l'unité nationale qui n'est en réalité que le refus obsessionnel de prendre en compte la diversité et la complexité de réalités socio-économiques d'un pays très vaste (2.375.000 km²). Pour l'heure, c'est l'un des préjugés les plus coriaces.

La société civile algérienne, en pleine effervescence ces dernières années, semble évoluer dans le sens d'une remise en cause du dogme de l'Etat centralisé mais elle n'est pas prête de s'affranchir totalement de ce carcan. Il n'est pas facile, en effet, d'effacer du jour au lendemain un siècle et demi de régime étatique de type jacobin hérité de la colonisation et renforcé à l'indépendance.

CARTE ADMINISTRATIVE DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU
 LIMITES TERRITORIALES APRES LE DECOUPAGE
 ADMINISTRATIF DE FEVRIER 1984



3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Pour le discours officiel algérien, l'encadrement politico-administratif de la société et de son espace n'a guère de fin en soi. Il a pour but ultime d'élaborer un cadre technique favorable à la mise en oeuvre du développement économique global et susceptible de servir de guide méthodologique à l'aménagement du territoire.

"Le développement du système des plans articulé autour des plans d'entreprises, de wilayas, de communes permettra une coordination plus précise des programmes de développement aux différents niveaux de fonctionnement effectif d'une direction unitaire de l'économie." (48)

C'est la planification du développement qui détermine le mode d'organisation territoriale. Chaque niveau de la hiérarchie spatio-administrative est conçu de façon à servir de point d'appui au projet global de développement animé par l'instance centrale.

"Le plan de wilaya et le plan communal mettent en oeuvre pour les aspects qui les concernent respectivement les objets et les actions d'aménagement du territoire." (49)

Les pôles urbains-relais de niveau wilayal, comme Tizi-Ouzou, ont pour fonction de diffuser au plus près l'action économique et le message politico-idéologique de l'Etat central.

48. Cf Rapport du 1er plan quinquennal (1980-1984) cité par M^{lle} Z. Saheb, *Opportunité et opérationnalité des plans communaux de développement dans les politiques micro-spatiales d'aménagement. Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou*, thèse de magistère en sciences économiques, Université de Tizi-Ouzou, 1989, p. 24.

49. Extrait de la loi n° 87-03 de janvier 1987 relative à l'aménagement du territoire, in *Journal officiel de la R.A.D.P.* du 28-01-1987.

3.1. La dimension régionale du développement algérien

Au plan doctrinal, le développement algérien n'exclut pas le principe de la décentralisation de l'action économique. Ce principe est rappelé dans tous les textes et les discours économiques officiels.

Il y est présenté comme l'instrument nécessaire de l'équilibre territorial. Il vise, à ce titre, quatre (04) objectifs (50) :

- objectif politico-économique : formation de l'espace économique national et intégration inter-régionale.
- objectif productif : accroissement de la production nationale.
- objectif social : répandre le progrès et satisfaire les besoins de la population.
- objectif écologique : protection des équilibres physiques du pays.

La mise en pratique de ce principe de décentralisation économique a connu différentes péripéties.

Au sortir de la guerre, l'Etat national soucieux de sa crédibilité politique, a mis en branle des actions rapides mais dont l'efficacité s'est révélée douteuse. Ce sont des actions d'urgence dont l'impact est ponctuel.

50. Cf M. Dahmani, *Economie et société*, en particulier le chapitre "L'approche nationale en matière de régionalisation économique", op. cit. p. 9 à 19.

En l'absence d'une réflexion nationale sur les possibilités de décentralisation du pouvoir et d'organisation socio-territoriale, les premières mesures politico-économiques arrêtées s'inspirent directement du programme colonial consigné dans le Plan de Constantine.

Il s'est agi, dans ce plan, de freiner l'appauvrissement alarmant du "bled" provoqué par la colonisation agraire et de réaliser quelques investissements socio-économiques au profit des masses paysannes dont les terres ont été spoliées. Les dépenses suivantes ont été retenues :

- dépense d'équipement n° 1 : équipements agricoles
- dépense d'équipement n° 2 : équipements hydrauliques
- dépense d'équipement n° 3 : viabilité
- dépense d'équipement n° 4 : habitat rural
- dépense d'équipement n° 5 : équipement administratif et social
- dépense d'équipement n° 6 : équipement artisanal.

Mais à l'indépendance, il n'y a pas de structures administratives et de planification à même de mener à bien ces opérations.

Aussi, des commissions d'équipements présidés par des sous-préfets sont montées en toute hâte pour définir les besoins les plus urgents et les premiers travaux à réaliser. Des propositions sont laborieusement définies. Leur concrétisation a été décevante en raison, d'une part des limites financières imposées par l'administration centrale (enveloppe globale des crédits fixée à l'avance, le coût unitaire d'un projet "dépense d'équipement local"

ne pouvant dépasser 500.000 DA...) et d'autre part des faibles capacités techniques des services de réalisation.

De plus, les populations bénéficiaires de ces dépenses n'ont guère participé à leur définition et à leur réalisation, ce sont les services étatiques déjà jaloux de leurs prérogatives qui ont contrôlé les opérations de bout en bout.

Néanmoins, les départements les plus déshérités dont le département de Grande Kabylie ont reçu quelques équipements essentiels.

Tableau n° 8 :

Part du département de Grande Kabylie dans la ventilation des projets et des crédits - Programmes D.E.L. 1963

Nature des investissements	Nombre de projets (Total national)	Coût en D.A.	Part de la G.K. Nombre de projets	Part de la G.K. en %	Part de la G.K. (en crédits) DA	Part de la G.K. en %
Equipement agricole	630	32.309.731	99	15,71	3.713.067	11,52
Equipement hydraulique	818	28.475.856	113	13,81	2.723.019	9,56
Viabilité	383	16.535.592	35	9,13	695.000	4,2
Habitat rural	143	8.937.403	42	29,37	101.000	11,3
Equipement administratif et social	129	4.577.924	3	2,32	70.000	1,52
Total	2103	90.736.566	292	13,88	82.110.086	9,04

Source : Revue des Collectivités locales n° 1, 1er trimestre 1967 cité par Z. Saheb, op. cit.
Certains regroupements de chiffres sont faits par nous-mêmes.

Le département de Grande Kabylie a su capter environ 14 % des projets arrêtés au titre du premier programme de dépenses de l'Etat national correspondant à une enveloppe

financière de 8.211.086 dinars algériens (DA) soit environ 0,9 % du total national (90.736.566 DA)(51).

Eu égard à l'énormité des besoins de toute nature à satisfaire, ces premières dépenses effectuées de façon précipitée n'ont guère amélioré les conditions d'existence des populations tant en Kabylie qu'ailleurs.

Mais faut-il préciser que dans l'esprit des autorités étatiques de l'époque, le problème n'est pas de trouver des solutions immédiates à la question du déséquilibre socio-économique du pays, leur préoccupation est de manifester symboliquement leur volonté de s'attaquer d'emblée à la pauvreté de certaines régions.

Après le coup d'Etat de juin 1965, la nouvelle équipe dirigeante procède de la même manière. Elle élabore et lance une autre action d'urgence destinée à doter les wilayas déshéritées de certaines infrastructures socio-économiques indispensables, conçues dans l'esprit des "dépenses d'équipement local" (DEL) de 1963, en élargissant leur champ d'action à d'autres secteurs socio-économiques : industrie, artisanat, éducation, socio-culturel, etc...

Mais, au delà de l'intervention d'urgence, les "programmes spéciaux" ont eu l'ambition d'être les premiers instruments de planification d'un développement régional et d'aménagement du territoire. (52)

Le "programme spécial" de la wilaya de Tizi-Ouzou en tout cas, doté d'une somme de 830 millions de dinars, soit 100 fois plus que l'enveloppe DEL de 1963, est présenté par les autorités comme un véritable plan de développement de la Grande Kabylie. Son lancement a donné lieu à beaucoup d'espoir d'autant qu'il a débuté par quelques réalisations assez spectaculaires : construction rapide de quelques routes, électrification de dizaines de villages, érection de bâtiments publics à l'allure futuriste à Tizi-Ouzou-ville, etc...

51. Rappelons qu'en 1963, il n'y avait que 12 départements.

52. Cf le dossier Développement économique et lutte contre la pauvreté en Algérie, in revue CREA, décembre 1973, Alger.

L'expérience a montré par la suite qu'à l'instar des DEL, les "programmes spéciaux" n'ont pas été accompagnés d'un effort de réflexion sur la pratique d'aménagement et de planification régionale, de même qu'ils n'ont pas entraîné ou suscité une mobilisation de la population.

Ils sont restés une "affaire" relevant de la seule compétence de l'administration étatique. Aussi, se sont-ils avérés peu structurants car réduits à une simple action de saupoudrage de fonds publics, sans cohérence entre les différents investissements réalisés.

De plus, leur destination est biaisée par l'option politico-idéologique de l'Etat, en excluant le secteur privé de leur champ d'action.

Par ailleurs, les dépenses effectuées au titre des "programmes spéciaux" ont bénéficié essentiellement aux chefs-lieux de wilaya; les zones rurales ont été, en conséquence, peu touchées par les différentes opérations d'investissement.

C'est ainsi que le "programme spécial" de la wilaya de Tizi-Ouzou a profité dans une large mesure à la ville de Tizi-Ouzou qui s'est, du coup, transformée en quelques années. (53)

L'expérience des "programmes spéciaux" a pris fin lors du lancement du 1er plan de développement quadriennal (1970-1973) qui a inauguré un nouveau concept de développement à vocation locale : les "programmes d'équipement local" (PEL) en direction des communes.

Ces P.E.L. ont théoriquement un double objectif : renforcer et compléter dans un premier temps, le plan de développement national et, dans un deuxième temps, hisser la commune au statut "d'entité économique véritable

53. Cf Si Mohammed Djamal, op. cit.

conformément à l'objectif inscrit dans le code communal." (54)

Dans la réalité, aucun de ces objectifs n'a pu être pleinement réalisé. Comme les D.E.L. et les P.S., les P.E.L. ont souffert du manque de cohérence, de clarté préalable et de l'interventionnisme bureaucratique omniprésent. La centralisation des financements au niveau de plusieurs ministères et les longues procédures administratives auxquelles sont soumis les dossiers ont retardé voire bloqué de nombreux projets. En conséquence, les P.E.L. "sont apparus comme un ensemble d'actions économiques et sociales ponctuelles, sans liens entre elles qui en feraient un système cohérent et homogène." (55)

Le constat officiel de leur faible efficacité est fait à la fin du plan quadriennal 1970-73. Est alors préconisé une autre formule de développement local : les plans communaux de développement (P.C.D.) qui prend effet en 1974.

Dans le wilaya de Tizi-Ouzou de l'époque, les P.E.L. ont permis la réalisation de quelques équipements socio-administratifs non négligeables : assainissement de quelques centres urbains (Tizi-Ouzou, Bouira, Bordj Ménéaïel), adduction d'eau potable dans une dizaine de villages (Tizi Rached, Yakouren, ...) et construction de bâtiments publics (une demie douzaine de mairies et d'hôtels des postes)(56). Mais ils n'ont pas réussi à enclancher le développement économique des communes conformément à leur objectif initial.

La formule des P.C.D., quatrième tentative de mise en oeuvre d'une politique de développement local, se voulait plus ambitieuse. Elle pensait pouvoir contourner les blocages qui ont caractérisé les expériences antérieures en mettant en avant la nécessité d'appliquer strictement les

54. Cf l'ordonnance n° 67 du 27.06.1967 portant code communal, cité par Z. Saheb, op. cit. p. 30.

55. Cf le dossier de l'A.A.R.D.E.S., *Les programmes d'équipement local des communes*, Secrétariat d'Etat au plan, octobre 1973, Alger, p. 56.

56. Cf Z. Saheb, op. cit.

dispositions des codes communal et wilayal qui conféraient à la commune et à la wilaya une pleine compétence sur l'ensemble des activités d'intérêt local.

Elaboré par l'assemblée populaire communale, organe élu, le P.C.D. est vu comme un bon instrument de décentralisation de la planification nationale, à même de traduire concrètement les demandes des populations en matière économique, sociale et culturelle.

Mais dès la première année d'application, on s'est rendu compte que les plans établis par les communes sont systématiquement confrontés au contrôle d'une triple tutelle : la daïra, la wilaya et l'administration centrale (ministères). Ils ne sont financés et mis en oeuvre qu'après avoir reçu l'aval de l'organe central de planification qui est habilité, le cas échéant, à les modifier ou même les refuser : c'est la procédure de notification obligatoire du gouvernement. Elle a constitué un véritable goulet d'étranglement jusqu'en 1987, date à laquelle elle est transférée à l'échelon wilayal.

La tutelle wilayale est certes moins contraignante dont la mesure où elle s'exerce par une seule autorité (le wali ou préfet) mais toutes les entraves au plein déploiement du P.C.D. ne sont pas levées. Deux grands obstacles restent en vigueur :

- la majorité des communes (surtout celles des montagnes) n'ont guère de ressources propres. Elles sont tributaires du budget de l'Etat.

- L'investissement privé, pourvoyeur de fonds non négligeables, n'est pas impliqué dans les P.C.D., ce qui limite considérablement leur portée et leur flexibilité (les moyens privés sont plus faciles à mobiliser au niveau local).

En définitive, aucun des outils de planification du développement régional et local mis en pratique depuis l'indépendance (les D.E.L. en 1963-65; les P.S. en 1966-70, les P.E.L. en 1970-73 et les P.C.D. depuis 1974) n'a véritablement été maîtrisé par les acteurs locaux.

Au delà de l'indigence des moyens matériels et financiers propres aux communes, la raison principale réside dans l'absence de véritable pouvoir local. La définition de la politique d'aménagement du territoire et du développement local a toujours été du ressort du pouvoir central et dans une moindre mesure des instances wilayaes.

La commune, théoriquement cellule de base de la société algérienne selon la constitution, n'est en réalité que le dernier niveau (le plus faible) de la hiérarchie étatique.

En matière décisionnelle, elle n'est guère sollicitée ou encouragée pour expérimenter de façon relativement autonome, avec la participation active de ses administrés, sa propre conception de développement local. De ce fait, elle s'abstient de toute réflexion sur son devenir et se contente de présenter des demandes d'investissement à sa tutelle pour faire face à des besoins pressants en matière d'équipements sociaux : écoles, dispensaires, etc... Concernant le développement économique proprement dit (installation d'usines, mise en valeur des terres, infrastructures de base, ...), elle en laisse l'initiative aux entreprises étatiques qui obéissent à des critères de localisation propres : proximité des voies de communication, des grands services de l'Etat (transport collectif, logement, ...).

"La politique algérienne montre que la commune n'a pas une pleine liberté d'opérer le choix dans les domaines où elle est reconnue théoriquement compétente. En d'autres

termes, il y'a un décallage entre le modèle théorique et son application." (57)

A partir de 1987-88, l'autorité centrale admet officiellement le défaut d'application du principe de décentralisation et proclame sa volonté de renforcer les prérogatives des collectivités locales. On procède alors à l'assouplissement des procédures d'octroi des budgets et à l'élargissement des pouvoirs des élus locaux.

Les communes accueillent avec satisfaction ces mesures mais elles se rendent vite compte que sans moyens financiers conséquents, la décentralisation effective d'une partie du pouvoir n'est pas suffisante.

Confronté à une crise financière sans précédent depuis l'indépendance, le pouvoir central n'est pas en mesure d'améliorer sensiblement leur situation financière et leur logistique matérielle et humaine.

Il faut, réclament à juste titre les collectivités locales une réforme budgétaire et fiscale à leur avantage, afin de leur donner les moyens d'assumer pleinement les compétences théoriques que leur reconnaissent les lois fondamentales et les différents textes d'application.

De fait, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le principe de décentralisation n'a guère de sens pour 90 % des communes (60 sur 67) qui n'ont point de ressources propres pour réaliser leur politique de développement et d'aménagement conformément à leurs prérogatives officielles.

L'élargissement de leur marge de manoeuvre est resté toute théorique, leurs capacités matérielles se sont, de fait, rétrécies. En effet, une instruction gouvernementale de 1985 adressée aux wilayas, a bloqué tous les projets inscrits par les communes dans le cadre des P.C.D., n'ayant pas connu un début de réalisation : 75 projets

57. Cf M. Chaker, *Les administrations arabes face au problème de la diffusion du développement : administration participative et développement endogène*, Institut international des sciences administratives, UNESCO, 1986, cité par Z. Saheb, op. cit. p. 136.

d'investissement sont alors annulés, soit 1,12 projet par commune, en moyenne arithmétique (58). Ce sont, bien sûr, les communes les plus pauvres (celles des montagnes) qui ont le plus souffert des coupes budgétaires et des retraits de projets d'équipement.

Les communes situées en plaine ont été un peu moins éprouvées car possédant quelques moyens propres pour faire la soudure, celles sur le territoire desquelles se sont implantées les unités industrielles.

Tizi-Ouzou-ville, vitrine régionale du développement étatique, a ainsi été moins défavorisée après avoir capté l'essentiel des crédits publics alloués à la wilaya.

Dès lors, ce qu'on a appelé un peu abusivement la politique de développement régional et local et dont les P.C.D. sont considérés comme le plus beau fleuron, a connu une évolution chaotique, passant d'une expérience à l'autre sans tirer les leçons méthodologiques et pratiques. Des D.E.L. aux P.C.D., l'impression qui s'en dégage est un recommencement des mêmes procédures et des mêmes erreurs : la méfiance persistante de l'autorité centrale à l'égard des acteurs régionaux et locaux et la centralisation draconienne des moyens de réalisation; deux verrous qui ont survécu, à ce jour, à toutes les tentatives de réforme.

Aussi, sommes-nous sceptiques devant les amendements introduits dans les codes communal et wilayal en avril 1990. Devenues instances décentralisées et dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière, ces deux entités spatio-administratives sont censées devenir les supports institutionnels d'une nouvelle vision d'aménagement et de développement local. (59)

Or les moyens matériels, financiers et politiques ne suivent toujours pas : point de véritable pouvoir régional

58. Cf Z. Saheb, op. cit.

59. Cf Y. Ferféra, *Décentralisation ou désengagement de l'Etat : le développement local face aux ambiguïtés d'une réforme*, Communication au séminaire international sur le développement local, 23-25 mai 1992, Tizi-Ouzou.

et local décentralisé, ni de réforme fiscale qui donnerait consistance au principe d'autonomie financière !

"Toute l'autonomie concédée est subordonnée en fin de compte à l'autorité de l'Etat dès lors que les programmes, les moyens et les objectifs sont déterminés de manière contractuelle entre l'Etat et les collectivités locales (...). Cette contradiction dans la législation qui consiste à inciter les collectivités locales à entreprendre toute action destinée à assurer leur développement tout en la subordonnant aux programmes, moyens et objectifs déterminés contractuellement avec l'Etat, révèle la constance de cette vision restrictive qui n'a cessé de caractériser la politique algérienne de décentralisation depuis l'indépendance, qui est elle-même révélatrice de la suspicion réciproque qui entoure la relation de pouvoir entre le centre et le local." (60)

Incontestablement, c'est cette relation de suspicion permanente, inhérente au processus historique de formation de l'Etat-nation algérien, qui a constitué une entrave psychologique et politique à l'émergence d'un pouvoir et d'une dynamique économiques à l'échelle des régions.

Accroché avec ténacité à son monopole politique et économique, le pouvoir central concède parfois quelques responsabilités aux acteurs locaux sous la pression de la contestation sociale mais il les reprend aussitôt que la conjoncture politique lui est favorable. C'est la raison pour laquelle les réformes de décentralisation, y compris celles des toutes dernières années assez hardies, ne sont pas toujours suivies d'effets concrets.

En fin de compte, la politique algérienne de développement régional et local se résume à l'érection d'un pôle urbano-industriel par grande région. C'est le cas dans la wilaya de Tizi-Ouzou où la ville de même nom a connu un essor considérable depuis le "programme spécial" de la fin des années 1960. Mais cela s'est fait au détriment de l'arrière pays montagneux qui est resté, malgré son

60. Cf Y. Ferféra, op. cit. p. 6.

important peuplement, sous-équipé socialement et sous-développé économiquement.

C'est une conséquence directe de la stratégie du pouvoir central, qui consiste à limiter au maximum la multiplication des centres de décisions locaux plus ou moins autonomes ou du moins décentralisés. Il s'en est tenu à quelques relais déconcentrés, n'allant pas au delà des chefs-lieux de wilaya. Dans la partie occidentale de la Kabylie, Tizi-Ouzou est ainsi devenue l'unique pôle de développement économique et social. (61)

3.2. L'émergence de la ville de Tizi-Ouzou en tant que pôle de développement régional

De façon générale, la ville reflète la nature du système politico-économique. Ce présupposé méthodologique est, nous semble-t-il particulièrement pertinent pour l'analyse des constructions urbaines des sociétés gérées sur le mode volontariste. Le cas des villes moyennes d'Algérie, comme Tizi-Ouzou en est une illustration. (62)

Tizi-Ouzou actuelle est, historiquement, le résultat de deux événements : la pénétration coloniale française en Kabylie et l'avènement de l'Etat national et sa stratégie d'industrialisation.

Simple fort militaire (bordj) turc jusqu'en 1850, le col de Tizi-Ouzou est devenu progressivement village colonial au fur et à mesure que s'installaient les colons dans la vallée attenante au Sébaou à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Les premiers colons se sont agglutinés autour du bordj, devenu importante caserne militaire.

61. En Kabylie orientale, la ville de Bédjaïa, grâce à son port pétrolier, est aussi le seul pôle d'attraction pour les populations environnantes.

62. Cf M. Dahmani, S. Doumane, S. Ouliken, Z. Saheb, *Tizi-Ouzou; fondation, croissance, développement*, ouvrage collectif à paraître chez Aurassi, Tizi-Ouzou en 1993.

Pour les besoins de ces habitants venus d'Europe, quelques équipements de type urbain voient rapidement le jour : commerces de détail (épiceries, boulangeries, ...), dépôts (céréales, huile, figues, ...), usine d'électricité à base d'huile lourde, rues asphaltées (1918-1920), pompe à essence (1922), journal hebdomadaire (Le Petit Kabyle) etc... La population de Tizi-Ouzou passe de 600 habitants en 1860 à 5772 habitants en 1954; en un siècle environ, l'évolution démographique de la ville n'est pas très significative.

Tableau n° 9

Evolution de la population de Tizi-Ouzou de 1860 à 1954

Année	Population	
	Grande Kabylie	Ville de Tizi-Ouzou
1860	450.000	600
1881	467.000	2400
1901	402.216	2800
1911	438.832	1926
1926	470.315	2627
1931	506.077	3000
1948	584.000	5128
1954	646.000	5772

Source : M. Dahmani, S. Doumane, S. Ouliken, Z. Saheb, op. cit.

C'est pendant la guerre (1954-1962) que Tizi-Ouzou connaît un essor important en raison de l'arrivée de renforts militaires, du changement de statut de la ville (elle devient chef-lieu de département en 1956) et de l'afflux de réfugiés de l'arrière-pays montagneux déclaré en maints endroits "zone interdite" (lieux d'opérations militaires).

Sa population passe ainsi à 15.000 âmes, soit presque 10.000 habitants de plus en six (06) ans (1954-1960) alors qu'elle n'a augmenté que d'environ 5.000 de 1860 à 1954.

Tizi-Ouzou prend l'allure d'une ville en raison de ce gonflement de sa population et des nouveaux équipements urbains qui sont installés à partir de 1956 : apparition de l'habitat collectif (H.L.M.), de nouveaux bâtiments socio-administratifs, de nouveaux commerces, etc...

Mais il n'y a point d'opérations de développement économique et de création d'emplois. Aussi, à l'indépendance, la Grande Kabylie hérite d'un centre urbain sans dynamisme économique sinon un peu d'activité commerciale liée à l'agriculture coloniale des environs.

Il est toutefois plus viable que les centaines de villages qui sont pour la plupart détruits ou endommagés par les bombardements. C'est pourquoi, à l'indépendance (1962), Tizi-Ouzou connaît un nouvel afflux de population, celle-ci passe de 15.000 habitants à 23.000 habitants de 1960 à 1962.

En 1962 donc, Tizi-Ouzou est l'agglomération principale, "le dernier étage" (63) de l'armature de l'espace habité en Grande Kabylie, c'est sur ce "dernier étage" que s'appuiera l'Etat national pour diffuser son autorité dans la région, mener son action politico-idéologique et son programme de développement économique et social.

En effet, en tant que ville principale, Tizi-Ouzou "*commande, domine et contrôle les "étages" inférieurs; [elle] structure et hiérarchise les armatures villageoises et les bourgs; elle tisse des réseaux de commandement et de centralisation, de gouvernement et de gestion.*" (64)

D'où l'installation dès les premières années de l'indépendance d'une importante garnison militaire, d'une administration préfecturale relativement étoffée

63. Cf M. Dahmani, *Atlas économique...* op. cit.

64. Ibid, p. 239.

(gonflement des effectifs) et de la première unité économique importante (le complexe textile de Draâ Ben Khedda), destinés à donner rapidement au nouvel Etat un pôle d'ancrage régional.

Tizi-Ouzou accède à une nouvelle mission historique, elle devient l'instrument d'une politique volontariste d'aménagement et de contrôle de l'espace kabyle.

Dans le cadre des premiers programmes de développement (D.E.L., P.E.L., P.S., ...) elle reçoit des investissements socio-économiques, s'agrandit et renforce son "auréole" sur l'arrière-pays encore défavorisé.

Lors des deux plans quadriennaux (1970-1977), elle change littéralement de physionomie. Les années 1970 ont été, en effet, fastes pour Tizi-Ouzou, à l'instar d'autres villes de l'intérieur du pays promues comme elle au rôle de métropole régionale : nouveaux quartiers, rénovation du centre-ville, construction de grands immeubles, zone industrielle et de dépôts, etc...

Du coup, le nombre d'habitants augmente d'environ 20.000 habitants, il passe de 26.700 habitants en 1976 à 44.800 en 1977. (65)

Une telle croissance démographique n'a évidemment rien d'exceptionnel par rapport à d'autres villes du pays ou du Maghreb de dimension analogue. Mais il faut considérer un fait spécifique d'une importance extrême. Du fait de sa situation de ville principale de Kabylie occidentale, Tizi-Ouzou est devenue une cité-carrefour où convergent toutes les routes partant des différentes localités constituant un ensemble régional d'environ 50 à 60 km de diamètre.

Selon une étude réalisée par une équipe de chercheurs de l'université de Tizi-Ouzou, cette ville accueille quotidiennement 200.000 à 300.000 personnes venues des

65. En 1987, année du dernier recensement officiel, la population de Tizi-Ouzou-ville est de 59.500 habitants. Aujourd'hui, on l'estime à environ 70.000 habitants.

environs pour des raisons diverses : transit, travail, marché, études, loisirs, etc... (66)

Abritant les principaux services publics (hôpitaux, écoles, divers services sociaux, ...), Tizi-Ouzou est une agglomération stratégique qui rayonne sur tout le massif kabyle, elle constitue un passage obligé pour la quasi totalité de la population environnante.

En conséquence, "tenir" Tizi-Ouzou, c'est contrôler tout le bastion montagnard kabyle.

C'est pourquoi, l'Etat-national y a concentré les principales infrastructures socio-économiques et politico-culturelles devant être réparties sur l'ensemble de la région.

Aussi, la ville de Tizi-Ouzou est-elle devenue un important centre administratif, économique et social, "poste avancé" ou biais par lequel s'exerce l'influence du pouvoir central.

Mais cette influence n'est effective que pendant la période ascensionnelle de l'Etat (1962-1986). L'affaiblissement de ce dernier, dû notamment à l'effondrement de sa base financière (67), encourage la montée d'acteurs politiques et socio-économiques régionaux (entrepreneurs privés, associations culturelles, ...) qui aspirent à modifier la relation avec l'Etat et faire de Tizi-Ouzou non plus un relais politico-économique du pouvoir central mais une émanation d'une réalité régionale, celle de la Kabylie.

Cette aspiration se fait jour ces dernières années ouvertement. Le mouvement de revendication culturelle berbère qui inspire divers groupements informels (petits

66. Cf Contrat d'étude et de recherche C.R.E.A.D.-A.P.C. de Tizi-Ouzou, *Essai d'élaboration d'un plan de déplacement urbain*, Institut des sciences économiques, Université de Tizi-Ouzou, 1988-89.

67. C'est la manne financière de l'Etat qui a été déterminante dans l'imposition de son autorité; bien plus, en tout cas, que la repression politique et idéologique.

industriels, professions libérales, associations politico-culturelles, ...) joue le rôle d'une force centripète.

Dans la même perspective, les élus moins dépendants de l'Etat-Parti, depuis l'ouverture politique et constitutionnelle de 1989, inscrivent leurs actions dans le sens de l'émergence d'un pouvoir régional et local. Ils s'efforcent de dynamiser le potentiel économique et social du "pays" kabyle pour échapper un tant soit peu à la tutelle du pouvoir central qui s'exerce toujours par le biais de la politique budgétaire et de la propriété d'Etat sur les grandes infrastructures.

Le séminaire international sur le développement local de mai 1992 parrainé par l'Assemblée Populaire de Wilaya (A.P.W.) a exprimé des recommandations en ce sens.

Si cette orientation se confirme et se renforce à l'avenir, les villes-relais sur lesquelles s'appuient l'Etat centralisateur, sont susceptibles de se transformer en pôles d'expression des dynamismes régionaux. Tizi-Ouzou semble s'engager dans cette voie. Elle réunit, en tout cas, un certain nombre de conditions pour réaliser cette mutation.

Parmi celles-ci, on peut citer la disponibilité d'une nombreuse population industrielle et relativement formée techniquement (tradition artisanale et ouvrière de la région) l'émergence d'un pôle universitaire et technologique (68) et une volonté populaire certaine de se libérer du carcan étatique.

De plus, on assiste à un retour de la "diaspora intérieure" kabyle détentrice de capitaux. Les services économiques de la wilaya enregistrent de nombreuses demandes d'investissements dans la région.

68. L'université de Tizi-Ouzou a un effectif de 14.000 étudiants en 1991-1992; on prévoit le nombre d'au moins 50.000 étudiants pour l'an 2000.

Ce phénomène est, paraît-il, lié à la relative sécurité qui prévaut en Kabylie (non implantation de l'intégrisme et du terrorisme); mais au delà de cette donnée conjoncturelle, il y'a lieu de penser que l'effritement du bloc étatique est pour beaucoup dans cette tendance à la recomposition de l'espace régional kabyle et probablement d'autres espaces régionaux algériens.

Au plan économique, il ne fait pas de doute que le désengagement de l'Etat laisse une marge de manoeuvre de plus en plus large aux acteurs privés et aux groupes associatifs.

La chambre de commerce de Tizi-Ouzou, réhabilitée dans le milieu des années 1980, manifeste une volonté de participer à la naissance d'une véritable politique de développement régional.

Le mouvement associatif, qui a connu un essor fulgurant depuis 1989, s'adonne à la passionnante oeuvre de reconstruction du tissu socio-culturel local : défense de la langue et de la culture berbères, protection de l'environnement, réhabilitation architecturale de la maison et du village kabyles, etc...

La ville de Tizi-Ouzou, qui joue le rôle de caisse de résonance à cette dynamique régionale, semble elle aussi distendre ses liens avec sa tutelle centrale pour se recentrer sur sa région.

CONCLUSION

Nous venons de voir, l'exemple de la Kabylie à l'appui, le processus par lequel s'est opérée la mainmise de l'Etat (colonial puis national) sur l'espace algérien.

La logique coloniale basée sur l'exploitation économique des potentialités naturelles (terres, mines, pétrole, ...) s'est attachée à diviser et à aménager le territoire de manière à faciliter la mise en valeur de ces potentialités.

Delestée de ses vallées livrées à la colonisation, la Kabylie s'est repliée sur son espace montagnard jusqu'à l'avènement de la guerre qui voit l'organisation militaire s'emparer de l'ensemble du massif kabyle. La région est alors divisée en deux entités administratives distinctes : la Grande Kabylie et la Petite Kabylie.

A l'indépendance, l'Etat-national hérite d'une formation territoriale bâtie en fonction des impératifs économiques et militaires de la colonisation. Logiquement, l'indépendance politique devait se traduire par la remise en cause de cette organisation spatio-administrative et son remplacement par celle de la résistance (l'organisation militaro-territoriale en six wilayas) qui s'est inspirée des structures pré-coloniales. Ce ne fut pas le cas.

L'Etat national reprend à la lettre le modèle étatique français qu'il s'efforce d'appliquer de façon plus systématique. D'où les trois découpages administratifs de 1966, 1974 et 1984 et la multiplication des départements et de leurs subdivisions (arrondissements et communes dont seules les dénominations ont été algérianisées [wilaya, daïra, baladia]).

L'argument avancé pour justifier cette option mimétique est, en apparence, logique et indiscutable : le

développement du pays doit reposer sur une structure politico-administrative moderne (à l'européenne), reposant sur un maillage poussé du territoire national, de façon à permettre la pénétration profonde des agents et de l'action de l'Etat.

En fait, la motivation du nouvel Etat est loin d'être univoque. Le prétexte du développement est certes réel mais il ne faut négliger la raison inavouée du contrôle politique et idéologique de tout le pays. L'Etat n'est fort que s'il manifeste son autorité et sa présence en tous points du territoire national.

De ce point de vue, la politique du développement régional et local menée de 1962 à 1988 est d'abord une opération qui a pour objectif premier d'instaurer ou de renforcer la présence étatique.

Sinon, pourquoi n'avoir pas laissé les différentes régions et leurs habitants définir eux-mêmes leurs propres options en matière de développement et leur choix socio-culturels ?

Ces considérations d'ordre politique sont plus ou moins évidents selon les régions visées par l'intervention étatique. La Kabylie est l'une des régions désignées au premier chef : il fallait intégrer rapidement cette région dans le giron de l'Etat-nation, d'autant qu'elle a manifesté des velléités politiques en 1963-64.

C'est pourquoi, selon nous, les programmes de développement de Grande Kabylie, en particulier le Programme spécial, ont été autant une opération politico-idéologique qu'économique et social. Les réalisations étatiques en Kabylie ont été largement médiatisées et montrées en exemple. C'est pourquoi aussi, Tizi-Ouzou-ville a vu, en peu de temps, s'installer en son sein l'ensemble des appareils économiques, politiques et idéologiques du pouvoir central : entreprises nationales, services de police et de l'armée, administration du Parti, etc...

appareils nécessaires à la gestion de la ville proprement dite et surtout de l'imposant arrière-pays.

Une telle stratégie de contrôle social et territorial n'est pas sans risque pour le pouvoir central.

Profitant de l'affaiblissement du carcan étatique, les acteurs régionaux et locaux commencent à s'organiser et se mobiliser pour échapper autant que faire se peut au centralisme étouffant de l'Etat-nation.

L'espace civil semble, en effet, reprendre du terrain si l'on peut dire, à la logique territoriale de l'Etat. De ville-relai au service de ce dernier, Tizi-Ouzou est en train de devenir une capitale régionale, au sens d'une entité urbaine concentrant et reflétant une réalité régionale, celle d'une partie de la Kabylie au moins.

CHAPITRE III
DE L'ECONOMIE KABYLE A L'ECONOMIE
EN KABYLIE

Nous venons de voir comment l'espace national et régional a été aménagé et dans une certaine mesure "trituré" pour les besoins des pouvoirs centraux (colonial puis national). Cette transformation des coordonnées spatiales a servi de base physique au déploiement de stratégies économiques et politiques qui ont abouti dans l'exemple de la Kabylie à désarticuler une entité socio-territoriale vieille de plusieurs siècles.

Il s'agit maintenant de voir comme s'est opérée cette désarticulation, c'est-à-dire de décrire le processus de transformation des structures économiques kabyles.

Pour ce faire, il faut partir de la situation économique pré-coloniale.

Dans les premières années de la conquête, les militaires français ont trouvé en "pays" kabyle un ensemble d'activités économiques adaptées au potentiel naturel (ressources rares) et humain (forte densité de population) et tournées principalement vers la satisfaction des besoins de sa population.

Nous décrirons ses caractéristiques principales.

Cette économie que nous qualifions d'endogène était cependant très fragile car fondée sur un équilibre aléatoire (aléas climatiques, rapports d'échange avec l'extérieur incertains, ...). Cela lui a valu d'être facilement "phagocytée" par les structures économiques coloniales, précédées il est vrai par une grande opération de destruction militaire (les représailles de 1871).

La résistance anti-coloniale a été aussi d'ordre économique; les montagnards kabyles ont essayé de sauvegarder quelques fragments de leur économie ancestrale. Mais le rouleau compresseur de l'économie capitaliste et les méfaits de la guerre ont eu raison de leur tenacité. A la fin du conflit armé (1954-1962), il ne restait plus aux Kabyles que leur force de travail pour vivre.

Face à cette situation, l'Etat national misa sur un vaste programme d'industrialisation pour, assurait-on, procurer assez rapidement, un revenu à toutes les familles et mettre en place, à terme, une nouvelle économie.

C'est ainsi que la Kabylie (plus exactement ici la wilaya de Tizi-Ouzou), après les premières interventions d'urgence (1), se voit dotée une zone industrielle censée constituer un pôle de développement régional.

Après une période euphorique (1974-1984), cette stratégie de diffusion industrielle s'essoufle. On préconise alors de favoriser une politique d'essaimage de la petite et moyenne industrie à travers l'espace wilayal, tout en incitant dans le même temps le capital privé à se déployer dans des créneaux de plus en plus larges.

C'est ainsi qu'on assiste depuis le début de la décennie 1980 à une dynamique économique privée, formelle et informelle, tendant à amoindrir le monopole étatique.

Est-ce un retour à la prépondérance des acteurs économiques et sociaux locaux ?

Après avoir décrit succinctement l'économie traditionnelle kabyle et présenté les principaux instruments de l'industrialisation de l'Etat, on s'attachera à jeter un regard sur les activités économiques privées en cours.

1. DE L'ECONOMIE TRADITIONNELLE A L'IRRUPTION DE L'ECONOMIE CAPITALISTE

Pendant des siècles a prévalu en Kabylie une économie qu'on peut qualifier de ... kabyle dans la mesure où elle s'est développée sur des bases humaines, matérielles et technologiques locales. Elle était relativement intégrée

1. Cf Chapitre I et II de la deuxième partie.

(symbiose entre l'artisanat et l'agriculture) et répondait bon an mal an aux besoins des populations en place.

En effet, nonobstant les aléas naturels (climat et relief montagneux) et les vicissitudes historiques (agressions extérieures, conflits intertribaux, ...), l'économie kabyle a fait preuve d'un réel dynamisme jusqu'à la fin du XIX^e siècle et parfois au delà.

1.1. Quelques données sur l'économie kabyle ancienne

Nous avons relevé dans la chapitre I de la présente partie le formidable contraste entre la pauvreté des ressources naturelles et la forte densité de population qui caractérise la Kabylie des montagnes. Nous avons signalé aussi que ce contraste n'est pas récent puisque des historiens, comme Ibn Khaldoun, en font remonter l'apparition au Moyen Age et même plutôt.

C'est une donnée historique et structurelle de la montagne kabyle. Une telle situation inspire inmanquablement la question suivante : comment les montagnards kabyles ont pu survivre avec un tel handicap ?

Question d'autant plus lancinante qu'"on a pu qualifier d'absurde l'économie kabyle traditionnelle, où l'on consomme des mets à base de farine dans une montagne faite pour l'arbre et l'herbe." (2)

Pour répondre à cette question, il faut jeter un regard rétrospectif sur les structures économiques anciennes de cette région.

De nombreux auteurs (historiens et anthropologues) rapportent que la Kabylie d'avant la colonisation française était relativement autonome économiquement. Elle produisait

2. M. Mammeri, *Poèmes kabyles anciens*, F. Maspero, 1980, p. 32.

un grand nombre de biens agricoles et artisanaux dont avait besoin sa population et ne recourait à "l'importation" que pour certaines denrées que ses champs ou ses ateliers ne pouvaient produire de façon suffisante (essentiellement des céréales mais aussi des armes, du cuir, de la soie, etc...). Elle compensait, en tout cas, largement ses "importations" par ses "exportations" de produits dont elle disposait relativement abondamment : huile d'olives, figues, bijoux, produits de forge, etc...

Globalement, l'économie kabyle pré-coloniale était une économie de subsistance, fondée sur l'occupation d'un espace restreint, l'utilisation d'une main d'oeuvre nombreuse et l'exploitation de ressources rares.

Cela impliquait une organisation sociale basée sur la cohésion familiale, la solidarité inter-groupes et la mobilisation de tous ses éléments (hommes et femmes) valides pour le travail.

La survie était à ce prix d'autant que les montagnards avaient clairement conscience qu'enfreindre ces règles les exposait à la perte de leur autonomie, donc de leur sécurité. (3)

L'organisation du procès de travail se faisait dans le cadre de la famille plus ou moins élargie (selon la nature des travaux à effectuer).

Celle-ci était, en effet, la cellule économique de base et s'efforçait de réunir seule les conditions de sa reproduction. C'est pourquoi, tous les membres de la famille en âge de travailler se soumettaient à l'autorité du chef de famille qui distribuait les différentes tâches à réaliser et coordonnait le travail d'ensemble.

3. Analysant la société kabyle du XVIII^e et du XIX^e siècle à travers ses dires (la poésie ancienne), M. Mammeri insiste sur la valeur qu'accordaient les anciens kabyles à la "montagne de la dignité" (en kabyle adrar l-laaz) où la densité et la qualité de la vie étaient, dit-il, des avantages sans prix.

La terre, le cheptel et l'éventuel atelier artisanal appartenaient à la communauté familiale. Le partage de ces biens entre les ménages du groupe n'était pas exclu (il se fait quand la famille atteint une certaine grandeur) mais en cas de cession d'une partie du patrimoine, les membres de la famille jouissaient d'un droit de préemption.

L'exhérédation des femmes était la règle; elle avait pour fonction d'empêcher les "étrangers" (les maris et les belles-familles des filles mariées) de s'inscruster dans le domaine familial.

Ce système socio-juridique avait pour but d'éviter les déperditions du patrimoine communautaire et partant, de sauvegarder la pérennité de son potentiel productif, garant de la survie collective. Car, il ne faut pas oublier que l'économie kabyle ancienne était une économie de survie, imposée par des conditions géo-politiques et historiques (les Kabyles ont fui la plaine riche mais contraignante pour la montagne pauvre mais libre).

La pratique agricole était l'activité principale mais les ressources très limitées du sol auxquelles s'ajoutaient une forte pression démographique, ont poussé les montagnards kabyles à élargir leur base économique à d'autres domaines d'activités (élevage, artisanat, commerce, ...) et à sortir de leur réduit montagneux quand les conditions de sécurité le leur permettaient.

De même qu'ils accueillait les caravanes venant des Hauts Plateaux (ramenant des céréales) et du Sahara (ramenant du sel).

C'est dire que l'isolement des Kabyles n'était pas total.

"Il n'était pas rare qu'un montagnard s'associe avec un paysan du piémont, l'un offrant sa terre et l'autre son travail, des bêtes et éventuellement de l'argent (...). Des Arabes d'Aumale ou de Sidi Aïssa traversaient les cols à la

fin de l'été, avec leurs chameaux chargés de blé qu'ils allaient vendre dans les villages kabyles." (4)

Ainsi, les Kabyles avaient réussi à construire un système économique dont les performances n'étaient pas négligeables. Des témoignages d'historiens attestent que de nombreux villages et tribus avaient, jusqu'à l'avènement de l'économie coloniale, atteint un niveau de production qui leur permettait de vendre des quantités substantielles de produits divers. (5)

Grâce notamment aux travaux de renseignements effectués par certains officiers du début de la colonisation (1830-1870), il est possible de donner un aperçu assez significatif des structures économiques kabyles anciennes.

En particulier, un officier très entreprenant et à l'esprit curieux, le capitaine Carette (6) a réalisé une enquête économique relativement détaillée dans les tribus de Haute Kabylie. Il a mis en forme ses notes qu'il a publiées en 1848.

C'est dans cet ouvrage que nous puiserons l'essentiel de nos données pour dresser un tableau des principales activités de la Kabylie pré-coloniale.

Nous distinguerons trois (03) grandes rubriques :

- a) Agriculture et exploitation des forêts
- b) Artisanat domestique et manufacture
- c) Commerce, colportage et autres activités.

4. Cf M. Mammeri, op. cit., p. 32.

5. Cf J. Morizot, op. cit.

6. Cf Capitaine Carette, *Etudes sur la Kabylie*, Imprimerie Nationale, 1848.

a) Agriculture et exploitation des forêts

De subsistance par excellence, l'économie kabyle traditionnelle accordait une place de choix à l'activité agricole et ce, malgré la pauvreté du sol. Il fallait en tirer le plus de nourriture possible pour réduire au maximum le recours à l'approvisionnement extérieur. Pour cela, la moindre parcelle était cultivée et les travaux agricoles mobilisaient tous les bras disponibles : hommes, femmes et même les enfants et les personnes âgées.

On produisait une gamme de denrées assez variée mais c'était surtout la production arboricole qui était quantitativement la plus importante.

A ce propos, le capitaine Carette a dressé, dans ses ouvrages sur la Kabylie, un tableau détaillé de l'état de la production dans les différents cantons (7). Nous reprendrons ci-dessous, en le simplifiant, ce tableau :

7. Les cantons, à l'époque de la domination coloniale, étaient des cercles militaro-administratifs réunissant généralement quelques tribus.

Aperçu de la production arboricole
de la Kabylie pré-coloniale

393

CANTON	TRIBUS	CULTURE PRINCIPALE	CULTURES ACCESSOIRES	DESTINATION
1. Bougie et Boudaoud	Toudja- At Boumessaoud Tazmelt Beni-Ksila etc...	Oliviers et figuiers	Vignes, cactus caroubier	Auto-consommation
2. Azeffoun et Taksebt	Izkhfaouen At Djennal etc...	Oliviers et figuiers	Vignes, caroubiers	Auto-consommation et exportation de l'hu et des figues
3. Dellys	Beni Tour Amraoua At Mahiddin etc...	Figuiers	Oliviers, orangers vignes, céréales	Auto-consommation et exportation de figu
4. Zwawa et Akfadou	At Khelili Ait-Iraten Ait-Sedka Ait-Aissi etc...	Oliviers et figuiers	Poiriers, pruniers grenadiers	Auto-consommation et exportation de l'hu et des figues
5. Boghni et Flissa ou Mellil	Mechtras Maâtkas Beni Amran etc...	Oliviers et figuiers	Divers arbres fruitiers	Auto-consommation et exportation de l'hu et des figues
6. Djurdjura méridional	At Melikech At Mansour At Khalfoun	Vignes, oliviers figuiers	Pêches, pommiers caroubiers, grenadiers	Auto-consommation et exportation de l'hu figues et raisins secs
7. Biban et Ilmaïn	At Quartilan At Yala Barbacha	Vignes, oliviers figuiers	Grenadiers	Auto-consommation et exportation de l'hu figues et raisins secs
8. Amacin et Kendira	Boudjelil At Sliman At Smail etc...	Vignes, oliviers ...	Divers arbres fruitiers	Auto-consommation et exportation de noix raisins secs, ...

Il ressort de ce tableau récapitulatif de l'enquête du capitaine Carette que l'huile d'olive et la figue occupaient la première place dans la production arboricole. La majorité des tribus exportaient une partie de leur récolte.

En 1834, on recensait dans les environs des Aït-Iraten et de Tizi-Ouzou (devenus par la suite cercles de Fort-Napoléon et de Tizi-Ouzou) respectivement 358 et 348 moulins à huile. On estimait à un (01) million de litres livrés à Alger à la même date. (8)

Quant aux figues, on les retrouvait dans les souks (marchés) de toutes les agglomérations d'Algérie, ce qui dénotait que les Kabyles en produisaient beaucoup plus qu'ils n'en consommaient.

Certaines tribus (celles du littoral notamment) exportaient d'autres fruits tels les noix, les raisins secs mais dans l'ensemble tous les fruits étaient d'abord destinés à l'auto-consommation.

Aux abords immédiats de leurs habitations, les Kabyles s'adonnaient aussi à l'entretien de jardins potagers où étaient cultivées surtout des légumineuses (fèves, pois chiches, haricots, ...) destinées à la consommation domestique. Les familles qui possédaient plusieurs jardins en produisaient quelques surplus qu'elles écoulaient dans les souks locaux.

Le petit élevage (ovins, caprins et quelques bovins) était une pratique courante. Chaque famille élevait quelques bêtes qui constituaient un appoint non négligeable en argent ou en nature (viande, lait, laine, ...).

Les maisons kabyles étaient conçues et aménagées de façon à héberger quelques bêtes. (9)

Mais dans l'ensemble la production animale était insuffisante dans la montagne kabyle.

8. Cf J. Morizot, op. cit.

9. Cf M. Khelil, op. cit.

La forêt, importante jusqu'à la fin du XIX^e siècle, constituait une ressource non négligeable, du moins pour les tribus qui y sont établies. En plus du complément de nourriture qu'elle offrait (glands doux, herbes comestibles, gibier, ...), du fourrage que certaines de ses essences (l'orme, le frêne, ...) procuraient à l'élevage, elle fournissait aussi des matières premières pour l'artisanat du bois (tuiles en liège, ustensiles divers : cuillères, plats, ...) et la construction navale dans les ports environnants (Alger, Bougie, ...).

Du temps de la dynastie des Hammadites par exemple (XI^e siècle), on construisait de grands navires et des galères à Bougie, à l'aide du bois coupé dans la forêt de l'Akfadou (entre Azazga et Bougie) et du littoral du Collo et de Jijeli (à l'est de Bougie). On en exportait en Tunisie et en Egypte. (10)

Plus tard, la forêt kabyle servit de source d'approvisionnement aux chantiers navals turcs et de nombreuses familles y trouvèrent un commerce fort lucratif. (11)

Tirant partie de toutes les opportunités que leur offrait la nature, les montagnards kabyles étaient aussi d'habiles apiculteurs.

Très nourrissant, le miel complétait leur ration alimentaire. "A cause de la chèreté du blé, écrit le capitaine Carette, la galette est souvent remplacée par une omelette que l'on arrose généreusement de miel." (12)

Comme on le voit, les montagnards kabyles auraient pu s'autosuffire en matière alimentaire s'il ne leur manquait la denrée qu'ils estimaient le plus : la céréale.

Ils se la procuraient en échangeant une partie de leur production agricole et artisanale et accessoirement en

10. Cf J. Morizot, op. cit.

11. Cf C. Carette, op. cit.

12. Ibid, p. 282.

descendant la cultiver eux-mêmes dans la plaine et le piémont.

L'importance qu'avait le blé et l'orge dans leur alimentation est attesté par le nombre de moulins à eau qu'ils entretenaient.

De nombreux moulins étaient, en effet, construits sur les cours d'eau qui ravinent le paysage kabyle. En 1867, on en dénombrait dans les seuls cercles de Fort Napoléon (devenu Fort National) et Tizi-Ouzou plus de 600 (13) qui servaient à triturer les céréales, les fruits secs et les légumineuses que les montagnards stockaient.

La maîtrise de la force hydraulique servait aussi à d'autres usages : l'irrigation des jardins et la fourniture d'eau à certaines activités artisanales (teinturerie, tuilerie, ...).

b) Activités artisanales et manufacturières

Plus ou moins isolés dans leurs montagnes, les Kabyles étaient contraints à produire eux-mêmes ce dont ils avaient besoin.

Travailleurs polyvalents, ils étaient tout aussi bien agriculteurs, artisans, manufacturiers et commerçants. Mais selon leur appartenance à telle ou telle tribu, la disponibilité de telle ou telle ressource naturelle, leur excellence dans tel ou tel savoir-faire, ils se spécialisaient parfois (relativement) dans certaines activités.

On trouvait ainsi des tribus, villages ou familles réputées dans l'orfèvrerie, d'autres dans l'armurerie et d'autres encore dans la poterie, etc...

Cela favorisait les échanges entre eux.

13. Cf J. Morizot, op. cit.

Dans le domaine artisanal et manufacturier, les activités liées au travail du fer et des métaux prédominaient. Elles étaient directement en relation avec l'agriculture pour laquelle elles fournissaient divers instruments : socs de charrue, pioches, faucilles, etc...

Les activités de forge constituaient selon le capitaine Carette une véritable industrie. Il a recensé plus de 250 ateliers répartis de la façon suivante :

1. Canton de Bougie et de Boudaoud	:	16
2. Canton d'Azeffoun et de Taksebt	:	70
3. Canton de Dellys	:	14
4. Canton de Zwawa et de l'Akfadou	:	64
5. Canton de Boghni et de Flissa ou Mellil	:	22
6. Canton du Djurdjura méridional	:	15
7. Canton du Biban et Kendirou	:	30

Ces chiffres sont en réalité sous-évalués; le capitaine Carette s'est contenté parfois, pour faire le décompte des ateliers dans certaines tribus, de la formule "beaucoup" ou "plusieurs".

Les techniques utilisées dans la forge servaient aussi dans d'autres activités artisanales : la fabrication des armes, de la monnaie et de l'orfèvrerie. Seule cette dernière subsiste encore aujourd'hui.

Dans la seule tribu des Aït-Yenni qui était, il est vrai, l'une des plus industrieuses de la Kabylie, Carette a

dénombré environ 130 ateliers (armurerie et orfèvrerie confondues)(14).

Les produits que les Aït-Yenni usinaient étaient destinés à la satisfaction de la demande locale (surtout les armes) mais les pièces d'orfèvrerie, très appréciées, se négociaient à Alger, à Constantine et Tunis où des Kabyles tenaient des comptoirs de négoce.

Les catégories sociales aisées des villes algériennes et maghrébines recherchaient beaucoup les bijoux de Kabylie.

Les armes blanches (sabres, poignards, ...) et à feu (fusils, poudre, ...), fabriqués surtout dans la tribu des Flissa ou Mellil, des Aït-Fraoussen et des Aït-Ouaghli, trouvaient preneurs dans les autres tribus kabyles. (15) L'enquête de Carette a rencontré des difficultés pour évaluer le nombre et l'importance des fabriques d'armes et de monnaie (ou plutôt de fausse monnaie)(16).

A la gamme des biens issus de la métallurgie s'ajoutaient de nombreux autres que les montagnards élaboraient pour satisfaire d'autres besoins : habitat, habillement, transports, etc... On retiendra les métiers suivants :

- Le travail de la laine, du lin et la confection d'habits : C'était essentiellement un métier féminin. Dans tous les foyers, après les travaux des champs et la préparation des repas, les femmes confectionnaient des tapis, des couvertures, des burnous et des robes. Elles

14. Rappelons que le capitaine Carette a réalisé son enquête au début des années 1840.

15. Les armes n'étaient pas disponibles en grande quantité car leur fabrication exigeait un minerai de fer de qualité inexistant en Kabylie et que les armureries se procuraient difficilement de Tunisie et d'Europe par le biais des négociants établis dans les villes portuaires.

16. A l'approche des troupes françaises, de nombreuses armureries et fabriques de fausse monnaie ont dû fermer leurs portes, certaines se sont transformées en ateliers d'orfèvrerie.

utilisaient pour cela de la laine provenant de leur élevage de moutons ou achetée par leurs maris, pères ou frères chez les éleveurs des Hauts Plateaux ou du lin cultivé par certaines tribus de la confédération des Zwawa (les Aït-Khelil, les Aït Bou Chaieb, ...). On trouvait aussi dans quelques villages des tanneries.

- **La fabrication du savon** : La plupart des villages utilisaient les huiles de mauvaise qualité ou impropres à la consommation et la cendre de myrte abondant dans la montagne pour fabriquer du savon.

- **Tuilerie, plâterie et cassage de la pierre** : Les carrières de pierre, de plâtre et d'argile étaient abondantes et les montagnards les exploitaient pour la construction de leurs habitations.

- **L'extraction du sel et de meules** : De nombreux ruisseaux salés étaient captés et l'eau évaporée au soleil pour obtenir le sel de cuisine. Quant aux meules, elles étaient extraites des carrières et façonnées pour équiper certains ateliers (huileries, meuneries, ...) et les foyers (broyeurs manuels, ...).

- **Travail du doum et de l'alfa** : Ces matières étaient utilisées pour fabriquer paniers, sacs de charges pour ânes et mulets, cordes, coufins, etc... objets très usités dans la vie quotidienne des villageois.

- **Cordonnerie, sellerie et harnachements** : Jusqu'au début du XX^e siècle, les transports se faisaient à dos d'âne, de mulet ou ... d'homme dans la montagne kabyle.

Aussi confectionnait-on des selles, des harnais et des ... guêtres.

- **Vannerie et poterie** : Ces activités dont on trouve encore aujourd'hui des restes, étaient fréquentes et aussi importantes que le travail des métaux. Elles répondaient à une demande quotidienne des ménages en ustensiles domestiques : plats, vases, tamis...

*Récapitulatif des activités artisanales pratiquées
par les tribus en Kabylie*

Noms des tribus	Activités principales pratiquées
Iflissen Lebhar Azeffoun Aït-Djennad Aït-Flik...	Forges, ateliers de sabres, coutelleries
Aït-Khelili Aït-Ghobri Aït-Bou Chaieb Aït-Idjer...	Forges, culture et tissage du lin, poterie
Aït-Iraten Aït-Rbah Aït-Fraoussen...	Forges, armureries, orfevries, travail de la laine
Aït-Yenni Aït-Bouddrar Aït-Menguelat... etc...	Forges, armureries, lin, poterie orfevreries, tannage du cuir, savonneries, travail de la laine

Cet aperçu de l'économie traditionnelle kabyle indique que celle-ci était relativement dynamique. Elle permettait la fabrication d'objets variés et en quantité assez importante, ce qui favorisait les échanges entre villages, tribus et fédérations de tribus. Le nombre considérable de

souks qui se tenaient quotidiennement à différents endroits du pays kabyle témoigne de cette vitalité de l'économie ...

Carette en a recensé 67 répartis dans la semaine de la façon suivante :

Jour	Nombre de marchés	Localité
Dimanche	11	Toudja, Aït ou Malek, Izekhafa Aït Iraten, Aït Bou Chaieb Aït Sedka, etc...
Lundi	10	Aït-Djennad, Aït Ouagnenoun, Beni Tour, Aït-Aïssi, Ifnaien, Amechra, Beni Amran, etc...
Mardi	9	Aït Mimoun, Iflissen, Lebliar, Aït Sedka, Aït Yenni etc...
Mercredi	11	Aït Iraten, Aït Ouacif, Aït Aïssi, Aït Ouaghlis etc...
Jeudi	10	Maâtkas, Illoula Oumalou, Aït Melikech, Aït Amer, M'Kira, etc...
Vendredi	9	Aït Fraoussen, Inezliouen, Aït Ouertilan, Aït Garet, etc...
Samedi	7	Aït Ghobri, Aït Yahia, Iguechtoulen, Amraoua, etc...
Total	67	

Il s'agit là de marchés "intérieurs". Les Kabyles pratiquaient aussi le commerce lointain.

c) Colportage et commerce fixe

Sur leurs propres marchés, les Kabyles ne parvenaient certainement pas à écouler leurs excédents de production, de même qu'ils n'y trouvaient pas tout ce qui leur manquait (céréales, métaux, corail, ...).

Aussi étaient-ils obligés de fréquenter les marchés extérieurs, les villes et faire du colportage loin de chez eux.

La proximité de marchés importants et de grands centres de consommation comme Alger et Constantine attirait de nombreux Kabyles en quête d'opportunités de vente et d'achat.

Certains d'entre eux brassaient des affaires relativement importantes (surtout les orfèvres, les selliers, les tisseurs, ...) et disposaient de comptoirs dans les grandes villes non seulement pour écouler leur propre production mais aussi pour servir d'intermédiaires à d'autres transactions.

Les colporteurs étaient généralement des marchands plus modestes; ils se déplaçaient parfois sur des centaines de kilomètres pour vendre leurs produits et en acquérir d'autres.

Munis de balluchons ou chargeant ânes et mulets, individuellement, en petits groupes et parfois en caravane, ils s'armaient pour traverser des régions hostiles.

Ce commerce fixe ou mobile était vital pour les Kabyles car il permettait d'entretenir le dynamisme de leur économie.

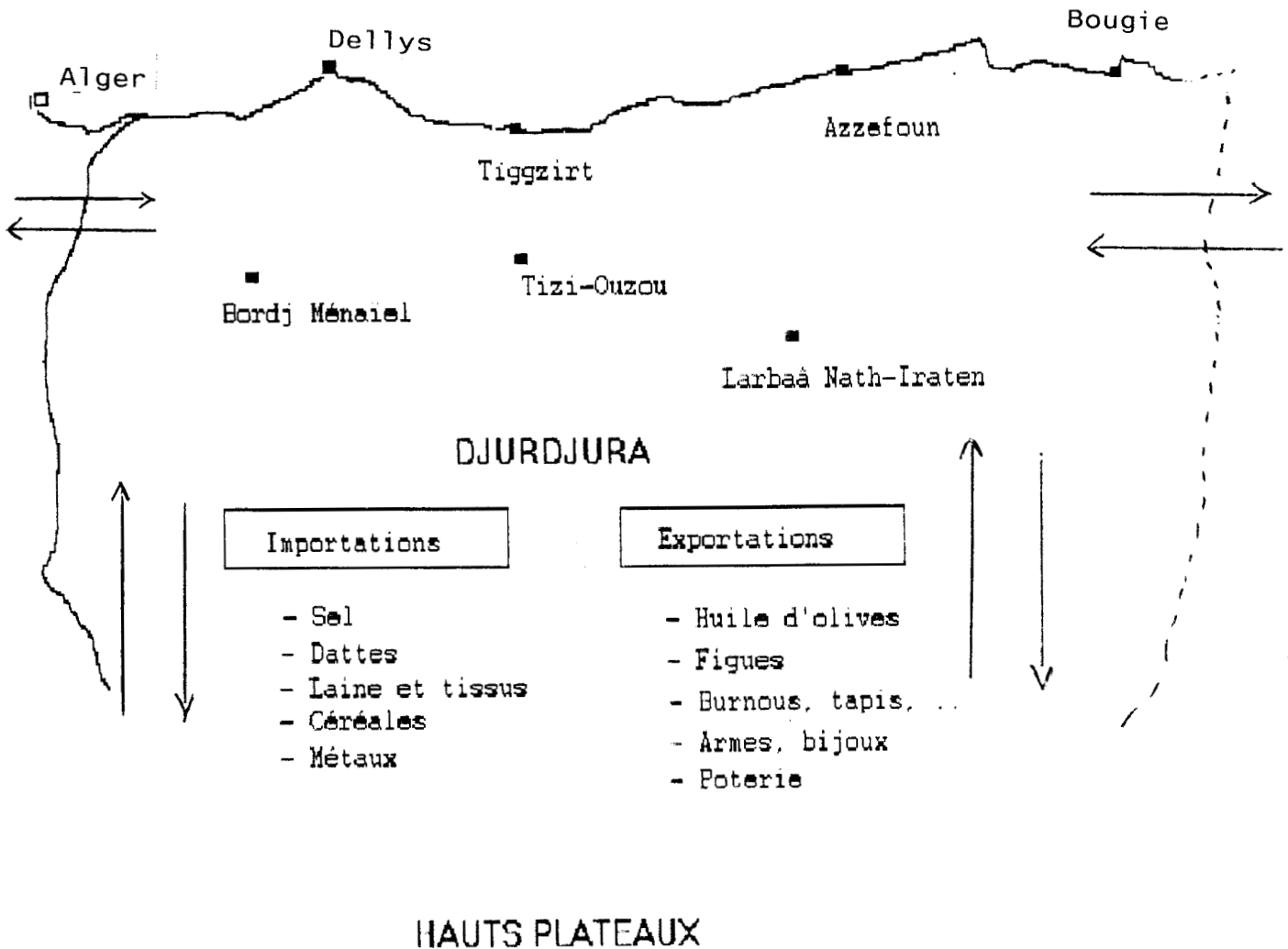
Cette économie était certes endogène mais elle savait profiter des opportunités qui se présentaient sur les marchés lointains et ce, pour améliorer ses structures productives et ses techniques.

Elle avait d'ailleurs su, à plusieurs reprises, tirer davantage de certaines circonstances historiques (déclin de

la vie citadine au XIII^e, XIII^e et XVI^e siècle par exemple) pour parvenir à une certaine puissance économique à l'échelle du Maghreb.

Au XVI^e siècle, la confédération des Zwawa était la région la plus "industrialisée" d'Algérie et ses marchandises se vendaient sur tous les marchés du pays. (17)

Carte N° 7 : colportage et flux caravaniers



17. Cf J. Morizot, op. cit.

La production destinée à l'échange avait atteint à la fin du XVIII^e début du XIX^e siècle un niveau tel qu'était apparue une catégorie sociale spécialisée dans le commerce. La circulation monétaire commençait alors à prendre de l'ampleur, tendant à donner naissance à un capital-argent qui permettait à ses détenteurs d'introduire dans les moeurs kabyles le prêt à intérêt.

Cette activité nouvelle s'avéra très rémunératrice, elle se développa rapidement. La catégorie des usuriers prit alors de l'ampleur. Elle mit petit à petit sous sa coupe de nombreux petits producteurs (agriculteurs, artisans, ...) qui commencèrent à s'appauvrir.

Le système fiscal ottoman instauré au XVII^e et XVIII^e siècles sur les marchés et les voies de communication fréquentées par les Kabyles aggravait cette situation.

Ainsi, à la veille de la conquête française, on peut dire que la société kabyle était en voie de monétarisation et de différenciation sociale. Mais la solidarité communautaire continuait à fonctionner, ce qui empêchait son appauvrissement rapide.

C'est la colonisation qui mit fin à la vitalité de l'économie kabyle ancienne.

1.2. L'extinction de l'économie traditionnelle et la prolétarianisation

Malgré ses faiblesses, ses contradictions internes et les contraintes que lui imposait un environnement géopolitique hostile (présence quasi-perpétuelle de forces inamicales à ses confins), l'économie kabyle traditionnelle était, avant la colonisation française, assez efficace pour faire vivre, de façon austère certes, une population nombreuse. C'était une économie qui fonctionnait sur des bases naturelles fragiles mais une fragilité compensée par une organisation sociale adaptée, solidaire et s'appliquant au travail.

Les Kabyles recherchaient perpétuellement les moyens de leur autonomie existentielle. Mais une économie autarcique n'était pas tout à fait concevable dans une montagne qui ne produisait pas de céréales, où il n'y avait pas de métaux. Ils étaient donc obligés de nouer des liens avec la plaine et la ville et instituer des échanges économiques.

C'était, somme toute, un système économique assez aléatoire dont l'efficacité n'était vraiment garantie qu'en période de paix et de relations normales avec le monde extérieur.

Dès lors que cet équilibre était perturbé, toute l'organisation économique de la montagne kabyle se mettait à battre de l'aile. Mais avant la conquête française, les changements qui s'y étaient produits n'étaient pas de nature à bouleverser fondamentalement les données en place ne serait-ce que parce qu'aucune force exogène hostile n'a pu y pénétrer.

De ce fait, la Kabylie montagnarde avait acquis, pendant des siècles, un minimum de stabilité qui rendait les perturbations qui survenaient de temps à autre maîtrisables.

Les événements de 1871 cassèrent cette stabilité séculaire.

Jusque là, l'économie kabyle fonctionnait tant bien que mal malgré l'encerclement des milices turques depuis le XVII^e siècle et surtout l'armée française depuis 1830. Les terres des vallées étaient encore partiellement accessibles aux montagnards et l'activité artisanale n'était pas interrompue, exceptée l'armurerie dont les approvisionnements en éléments de fabrication (métal de qualité, ...) étaient plus ou moins bloqués.

La seule modification d'importance introduite par les Turcs et généralisée par les Français était l'impôt. A partir de 1857, date à laquelle fut soumise la dernière tribu kabyle (celle des Zwawa ou Igawawen) et construite la

citadelle de Fort National, il n'était plus possible aux Kabyles d'échapper à la fiscalité coloniale.

La grande révolte de 1871 - dûe à ces causes plus politiques et culturelles qu'économiques (introduction de l'administration coloniale, mainmise sur les djemâas, ingérence dans la vie villageoise et tribale)(18) - offrit le prétexte à la destruction de l'économie kabyle.

L'administration coloniale décida de mettre sous séquestre la quasi totalité des terres cultivables et soumit les déplacements des marchands kabyles à un contrôle strict, ce qui porta un coup sérieux à l'artisanat.

Mais la conséquence la plus dure fut le démantèlement systématique des tribus qui prirent la tête de la révolte.

L'option arrêtée initialement à leur encontre était de les refouler et de les disséminer dans le désert (proposition de l'amiral Gueydon dans son rapport du 27 juillet 1871)(19). Fort heureusement, elle ne fut pas exécutée et c'est une autre décision qui prévalut : la destruction "sur place" des infrastructures socio-économiques des populations.

"Nous devons arriver à les réduire à l'impuissance de nuire, les rendre assez faibles, assez pauvres, assez peu nombreux pour que leur attaques ne soient plus un danger."
(20)

Les montagnards kabyles virent alors leurs villages et leurs biens saccagés; jardins, cheptel, ateliers furent anéantis.

De plus, ils furent soumis à des contributions de guerre exorbitantes. Les chefs de famille qui ne purent réunir les sommes exigées, étaient contraints à la corvée (terme resté dans la langue kabyle, on dit "akorfi"),

18. Cf Y. Lacoste, op. cit.

19. Si cette option avait été retenue, une grande partie de la population kabyle aurait probablement péri dans les sables du désert.

20. Propos du journal *L'Echo d'Oran*, du 29 juin 1871, cité par Y. Lacoste, op. cit., p. 141.

travail forcé utilisé pour l'ouverture des routes militaires.

L'accès à la terre restait possible à condition de payer un fort loyer à l'administration ou renoncer à une partie des récoltes.

Quelques années après le drame de 1871 et à la vue de la misère effroyable qui s'est abattue sur la Kabylie, le gouverneur de l'Algérie obtint de Paris, sous la pression de certains officiers sensibles à cette situation, d'assouplir quelque peu la répression et de permettre à quelques familles de racheter certaines terres séquestrées mais non affectées à la colonisation. (21)

Un certain nombre de marchands furent autorisés à reprendre leurs activités de colportage mais les produits à commercialiser se faisaient de plus en plus rares en raison, d'une part du mauvais état de l'artisanat rudement malmené par les destructions militaires et, d'autre part de la concurrence de plus en plus forte des produits industriels métropolitains dont l'arrivée est facilitée par l'ouverture des voies de communication.

Aussi, les déplacements à but commercial des Kabyles, se transformaient progressivement en quête de travail salarié.

Il se faisaient de plus en plus lointains (Bône, Oran, Tunisie, Maroc, ...) et surtout plus durables.

C'étaient les prémices de l'émigration massive de la population de Kabylie où il n'y avait plus de possibilités de vivre au village, "*la colonisation ayant brisé les conditions traditionnelles de sa vie matérielle*". (22)

Un rapport parlementaire établi au début du XX^e siècle sur la naissance du "prolétariat indigène" mit le doigt sur

21. Comparativement à d'autres régions agricoles du pays (Mitidja, plaine d'Annaba, d'Oran, ...), les colons ne furent pas très nombreux à s'installer sur les terres agricoles de Kabylie, moins riches et peu sûres.

22. C.A. Julien, *L'Afrique du Nord en marche*, Julliard, 1972, p. 96.

la gravité du phénomène : "*le prolétariat agricole va être demain un prolétariat ouvrier. Déjà, les Kabyles, dans les mines du Nord et les industries de Paris, montrent qu'ils sont des ouvriers.*" (23)

En vérité, au moment où ce rapport était lu à la Chambre des députés (décembre 1913), la Kabylie est déjà assez largement prolétarisée.

Les travailleurs kabyles avaient envahi les plaines et les grandes villes algériennes depuis 1871, à la recherche de revenus pour entretenir leurs familles et payer l'impôt. S'ils n'avaient pas encore gagné, en grand nombre, la France, c'était à cause de l'opposition du colonat qui refusait jusqu'à la conscription des jeunes, de peur que cela entraînant une raréfaction de la main d'oeuvre et/ou une hausse des salaires. (24)

Mais le rayon d'action de l'émigration kabyle ne tarda pas à s'élargir pour atteindre Marseille, Paris et le Nord de la France, grâce aux pressions qu'exerçaient de leur côté les milieux industriels métropolitains.

C'est un notable kabyle siégeant à l'Assemblée Consultative auprès du gouverneur d'Algérie qui se fit le porte-parole des industriels et prit l'initiative de demander, en 1889, des mesures destinées à favoriser l'émigration des Kabyles vers la France, arguant des "*services que pourraient rendre à l'industrie métropolitaine ces montagnards travailleurs et intelligents que sont les Kabyles.*" (25)

Suscitée et soutenue par les industriels français, cette proposition eut, quelques années plus tard, une suite favorable et les premiers contingents de travailleurs kabyles en France furent envoyés en 1906 dans les savonneries de Marseille pour remplacer les ouvriers italiens en grève.

23. Rapport cité par C.A. Julien, op. cit., p. 97.

24. Ibid.

25. Propos repris par Y. Lacoste, op. cit., p. 152.

Assez rapidement, les effectifs s'agrandirent et à la veille de la première guerre mondiale, 10.000 Kabyles étaient en activité sur différents sites industriels métropolitains.

Pendant la guerre et surtout après, les besoins en main d'oeuvre se firent plus pressants et l'administration coloniale dut autoriser le départ de contingents de travailleurs plus importants : 7.500 en 1914, 20.000 en 1915, 30.000 en 1916, 35.000 en 1917 et à la fin de la guerre, c'est au total un solde de 100.000 travailleurs presque tous originaires de Kabylie qui se trouvaient en France.

Les salaires étaient nettement plus élevés que ceux distribués dans les fermes coloniales en Algérie, ce qui poussait la main d'oeuvre algérienne à détourner les obstacles dressés par le colon pour traverser la Méditerranée.

Les transferts d'argent des émigrés commençaient à affluer dans les villages : 13 millions de francs en 1914, 26 millions en 1917 et 38 millions en 1918.

C'est là, véritablement, une manne inespérée pour les montagnards kabyles. On se mit à reconstruire les maisons détruites, à réparer, à replanter et pour certains à racheter des terres aux colons.

Ces derniers furent surpris de la rapidité avec laquelle les Kabyles reconstituaient leur patrimoine tout en faisant face à leurs obligations fiscales.

"La presse coloniale tonnait contre les Kabyles qui prétendaient chasser les colons à coups de douros." (26)

Aussi, les colons obtinrent de limiter davantage les départs entre les deux guerres mondiales mais les quotas autorisés n'étaient pas négligeables : 58.000 départs en 1923, 71.000 en 1924.

26. Cf Y. Lacoste, op. cit., p. 148.

Les départs ne chutèrent véritablement qu'avec la crise économique des années 1930 (à titre d'exemple, seulement 12.000 travailleurs purent franchir la Méditerranée en 1934).

Toujours est-il qu'en l'espace d'un quart de siècle (1906-1930), la vie dans les villages kabyles était déjà fortement marquée par le phénomène migratoire vers la France. Les éléments masculins de la population se relayaient de façon telle que la quasi totalité des hommes valides découvrirent l'usine, la mine et le salariat industriel.

Le mode de vie villageois connut une transformation rapide, les travailleurs de retour commencèrent à introduire d'autres façons de construire, de s'habiller de de manger.

Cela dit, la prolétarianisation de la société kabyle n'était pas pour autant achevée à la veille de la deuxième guerre mondiale; les structures familiales traditionnelles organisaient les départs de façon à éviter que les foyers se vident complètement de leurs hommes.

Jusqu'à l'avènement de la guerre de libération nationale (1954) l'émigration avait plutôt un caractère saisonnier, ce qui avait permis le maintien de quelques activités traditionnelles : entretien de la maison et des terres familiales, petit élevage, maintien de quelques ateliers artisanaux : forges, orfèvreries, vanneries, ...

La deuxième guerre mondiale et surtout la guerre d'indépendance vidèrent les villages de leurs hommes valides, mobilisés pour l'armée, partis à la recherche de travail ou réfugiés.

L'émigration algérienne en France atteint le chiffre de 240.000 en 1955 dont une majorité de Kabyles.

De temporaires, les départs devinrent durables et si ceux vers la France n'affectèrent que la main d'oeuvre,

ceux vers les villes algériennes concerna des familles entières.

De ce fait, à l'indépendance, la Kabylie est considérée comme l'une des régions où les bouleversements socio-économiques ont été les plus graves. Sa survie ne tenait plus qu'aux transferts monétaires de ses émigrés.

Le retour des maquisards et des réfugiés accentua le mouvement migratoire vers la France qui devint plus que jamais le principal horizon de travail pour les montagnards kabyles.

L'indépendance ne fut pas mise à profit pour réhabiliter les anciennes structures socio-économiques villageoises. Mais cela était-il vraiment possible ?

De toute façon, le nouvel Etat national ne fit rien pour aider les montagnards à oeuvrer dans cette voie. Il opta d'emblée pour une politique d'industrialisation centrée sur quelques grands pôles urbains, ce qui allait plutôt dans le sens de l'aggravation de l'état des structures socio-économiques villageoises.

La zone industrielle de Tizi-Ouzou, créée en 1972-1973, était destinée à servir de tremplin à l'émergence d'une nouvelle économie kabyle mais l'expérience ne semble pas fructueuse.

Elle a stoppé momentanément les flux migratoires (dans la période 1977-1982) mais elle n'a suscité aucune relance économique dans les villages.

De la même façon, les investissements économiques privés qui se manifestent depuis 1980-1982 ne s'intéressent pas aux villages, ils préfèrent s'installer dans la ville de Tizi-Ouzou ou à proximité pour des raisons de commodité infrastructurelle.

Par conséquent, les villages kabyles sont aujourd'hui peuplés d'ouvriers, d'employés, de petits commerçants ou de chômeurs (cette dernière catégorie prend des proportions de

plus en plus importantes) pour qui le lieu de travail (ou l'horizon fantasmatique) est la ville, proche ou lointaine : Tizi-Ouzou, Alger, Paris, ...

Ils ne sont plus que des "villages-dortoirs" ou peut-être des sortes de sanctuaires où l'on garde un pied pour des raisons sentimentales mais surtout pour des raisons de pénurie de logements en ville.

2. LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL NATIONAL EN KABYLIE

La Kabylie sort meurtrie, à tous points de vue, de la période coloniale; il n'y a point d'activités économiques de remplacement à celles détruites par la colonisation et la guerre.

L'indépendance acquise, il s'agit de redonner vie à cette région et d'arrêter son exode devenu endémique.

Le principe arrêté par l'Etat est de la doter d'un programme d'industrialisation, seule option jugée à même de la sortir, ainsi que d'autres régions du pays qui partagent le même sort, de l'état de sous-développement.

Cette option, née de l'idée de décentralisation industrielle léguée par le Plan de Constantine promet de :

- Mettre en place, le plus rapidement possible, des infrastructures économiques et sociales nécessaires à la fixation des populations sur leurs lieux de naissance ou de résidence.

- Promouvoir à moyen et long terme, dans toutes les régions les moyens de leur développement.

Mise en oeuvre partiellement dans les programmes d'urgence décrits précédemment (chapitre II), cette politique de développement à l'endroit des régions s'affirme dans le premier plan et surtout dans le deuxième plan quadriennal (1974-1977).

A l'image du schéma national d'aménagement industriel, celui arrêté pour la wilaya de Tizi-Ouzou est fondé sur la notion de pôle (ou de zone industrielle) autour duquel se déploieraient des petites et moyennes entreprises plus étalées dans l'espace.

C'est ainsi qu'est conçue la zone industrielle de Tizi-Ouzou, située à Oued Aïssi, à 7 kilomètres à l'est de la ville.

L'objet de cette section est de décrire cette expérience et en tirer quelques éléments d'analyse quant à son impact sur la wilaya de Tizi-Ouzou, en particulier dans le domaine qui lui confère sa principale raison d'être : celui de la résorption du sous-emploi (ou du chômage).

2.1. La naissance d'un "îlot" d'industrialisation à Tizi-Ouzou : la zone industrielle de Oued Aïssi

Nous l'avons expliqué dans la première partie de ce travail (cf chapitre II notamment), l'industrialisation est vue en Algérie comme l'instrument irremplaçable d'aménagement du territoire, de développement économique et partant, de la transformation de la société.

Telle était la vision dominante des responsables algériens pendant au moins deux décennies (1962-1982). Il s'agissait pour ces responsables de réunir rapidement les conditions du démarrage de la "révolution industrielle", "révolution" qui, selon le discours nationaliste aurait pu se faire normalement et beaucoup plus tôt si ce n'était l'intervention coloniale.

Aussi, d'après ce discours, l'indépendance retrouvée, la conjoncture historique (re)devient favorable pour donner au pays une infrastructure industrielle massive, de façon à rattrapper le temps perdu.

D'emblée, il est décidé, conformément au schéma théorique arrêté en 1962-63 (mais déjà en "filigrane" dans les textes nationalistes du temps de guerre) de lancer (ou plutôt de renforcer) trois grands pôles industriels (Alger, Oran, Annaba) en mettant à profit les équipements coloniaux déjà présents sur ces sites. (27)

Aussi, les premières années de l'indépendance constituent une période de consolidation de ces trois pôles. Trois branches industrielles sont privilégiées : sidérurgie et transformation des phosphates à Annaba, industrie mécanique à Alger et pétro-chimie et liquéfaction de gaz à Oran.

Ensuite, par un effet de diffusion industrielle, les régions de l'intérieur accueilleront diverses activités plus ou moins induites et tirer parti ainsi progressivement du développement économique et social que le système de production industriel engendre.

Il s'agit d'arriver, au minimum, à hisser les villes moyennes de l'intérieur du pays en centres industriels de second rang et susceptibles à leur tour d'avoir un rayonnement régional.

Séquentiellement, le plan triennal (1967-69) et le 1er plan quadriennal (1970-73) portent leurs efforts sur l'érection des grands pôles nationaux, le 2ème plan quadriennal (1974-77) sur leur finalisation et les plans suivants ont pour rôle de lancer les pôles de développement régionaux tout en corrigeant les déséquilibres provoqués au cours du processus.

27. On sait que ces trois pôles étaient les têtes de pont de l'économie coloniale (centre de conditionnement et de transformation des produits coloniaux destinés à l'exportation).

La matrice technique sur laquelle repose cette démarche d'industrialisation est la "zone industrielle". C'est une notion dont l'origine remonte au Plan de Constantine qui s'inspire lui-même de l'expérience d'industrialisation française.

Elle consiste à mettre en place, en quelques endroits du territoire, des conditions favorables d'accueil (terrains, services, équipements collectifs, ...) aux investissements de façon à :

- concentrer les dépenses d'aménagement, utiliser rationnellement l'espace et regrouper les investissements, dans le but de faciliter la coopération et l'intégration inter-entreprises.

- inciter les entreprises à s'installer conformément au plan d'aménagement arrêté par le planificateur.

"Une zone industrielle est un mode de regroupement rationnel d'entreprises" (28) qui a pour fonction de créer un pôle de diffusion industrielle.

C'est la Caisse algérienne d'aménagement du territoire (CADAT) qui est, au départ, chargée de déterminer les principes de localisation des zones industrielles, relayée par la suite par l'Agence nationale d'aménagement du territoire (ANAT).

28. Cf D. Maâcha, *Essai d'analyse des principes de localisation et de gestion des zones industrielles et d'activités en Algérie : le cas de la zone industrielle de Oued Aïssi, Tizi-Ouzou*, Mémoire de Magister, Université de Tizi-Ouzou, 1991, p. 22.

Au début des années 1980, une vingtaine de zones sont opérationnelles sur un total de 62 aménagées ou en cours d'aménagement (sur un total global de 75 zones prévues).

Tableau n° 10

*Répartition territoriale des zones industrielles
en 1983*

	Nord		Hauts Plateaux		Sud		Total	
	Nombre	Superficie (hectares)	Nombre	Superficie (hectares)	Nombre	Superficie (hectares)	Nombre	Superficie (hectares)
Zones achevées	12	2986	4	941	-	-	13	3927
En cours de viabilisation	10	3447	7	1163	6	888	23	5498
A l'étude	12	1620	8	906	3	183	23	2709
Total	340	8053	19	3010	9	1071	62	12134

Source : ANAT, cité par D. Maâcha, op. cit. p. 23.

Les zones situées dans la partie nord du pays ont vu le jour les premières, en raison certainement d'une meilleure accessibilité (ce sont des terres plates et agricoles qui ont été converties en zones industrielles)

mais aussi à cause des fortes concentrations d'habitants dans la bande côtière.

Celles prévues dans les Hauts Plateaux et dans le grand sud ne sont pas toutes prêtes. Il semble qu'une bonne partie est remise en cause en 1985-86. (29)

La zone industrielle de Tizi-Ouzou qui nous intéresse directement ici est née officiellement en 1972. Entamés en 1974, les travaux de viabilisation sont quasiment terminés en 1977.

La relative rapidité des travaux est certainement liée à l'arrêt de l'émigration algérienne en France décidée par le président Boumediène en 1973. Il fallait faire face, dans les meilleurs délais à la forte demande d'emplois émanant de la montagne kabyle, afin de diminuer la pression humaine sur l'agglomération algéroise en voie de saturation et surtout éviter une forte tension sociale en Kabylie, région classée "politiquement sensible".

La première unité industrielle (le complexe textile de Draâ Ben Khedda à 10 kilomètres à l'ouest de Tizi-Ouzou) installée en 1963-1965 s'avéra très insuffisant (5.000 emplois) pour atténuer sensiblement le chômage dans la région.

Cette contrainte de l'emploi est certainement pour beaucoup dans la définition des critères d'implantation de la zone industrielle de Tizi-Ouzou, critères qui renvoient tous au principe de rapidité dans la réalisation.

- La proximité de la ville de Tizi-Ouzou, seul centre urbain de la Kabylie occidentale à même de fournir quelques services essentiels : communications, transports, logements, services sanitaires...

29. Cf A. Yacini, *Les zones industrielles : un instrument d'aménagement du territoire, le cas de Tizi-Ouzou*, Mémoire de fin d'études d'ingénieur, Université des sciences de la terre, Alger, Bab Ezzouar, 1985.

- La topographie du terrain, site plat nécessitant peu de travaux d'aménagement.

- La proximité immédiate d'un important axe routier : la route nationale n° 12 (RN 12)

- La position stratégique du site, véritable centre de gravité de plusieurs bassins d'emploi importants : daïras d'Azazga, de Larbâa Nath Iraten, de Tizi-Ouzou...

Elle est donc située en pleine vallée du Sébaou, quasiment à la confluence des oueds Sébaou et Aïssi, c'est-à-dire au coeur de la plaine agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Elle devait s'étaler sur une superficie de 350 hectares, celle-ci fut ensuite réduite à 120 hectares suite à l'intervention de certaines autorités locales soucieuses de limiter l'emprise sur les terres agricoles. (30) Cette réduction était aussi dûe aux difficultés d'expropriation de l'assiette foncière privée caractérisée par un morcellement excessif (multitude de propriétaires) et un manque de clarté juridique (absence de titres de propriété).

Les 120 hectares réquisitionnés relèvent pour presque la moitié (50 hectares) du domaine public, ce qui diminue d'autant les difficultés d'expropriation dans une région où le rapport des hommes à la terre est particulièrement passionné.

30. C'est une zone industrielle de dimension modeste comparée à celle de Rouiba dans la banlieue est d'Alger (730 hectares), d'Arzew dans la banlieue d'Oran (100 hectares), d'Annaba (1.700 hectares), de Skikda (2.000 hectares), etc...

toutjours est-il que ces 120 hectares sont constitués de terres éminement agricoles, faits d'alluvions riches en éléments organiques déposés par les cours d'eau qui la jouxtent ou la traversent.

Leur transformation en zone industrielle est jugée indispensable par l'autorité publique, au regard des objectifs stratégiques qui lui sont assignés.

- Installer quelques grandes entreprises à même de créer un grand nombre d'emplois.

- Créer, dans la région de Tizi-Ouzou un noyau industriel en mesure d'avoir, à terme, des effets d'entraînement.

- Faire de Tizi-Ouzou-ville et de ses environs immédiats une zone-tampon en mesure d'arrêter l'émigration kabyle vers Alger.

C'est dans cet esprit que sont érigées d'autres zones industrielles dans les villes moyennes proches d'Alger et vivant traditionnellement dans sa mouvance : Blida, Médéa, Boumerdes, etc..., toutes destinées à constituer une "ceinture de sécurité" autour de la capitale.

L'enveloppe budgétaire allouée à l'aménagement et à la viabilisation de la zone industrielle de Tizi-Ouzou-Oued Aïssi est fixée en 1974 à 61,732 millions de dinars, répartie de la façon suivante :

- Etudes et engineering : 6.822.000 DA (11 % de la
dépense totale)
- Acquisition de terrain : 12.000.000 DA (19,43 %
de la dépense totale)
- Assainissement, drainage : 20.450.000 DA (33,12 %
eau potable, ... de la dépense totale)
- Infrastructures diverses : 224.600.000 DA (36,40 %
(routes, éclairage, ...) de la dépense totale)

Les chiffres ci-dessus révèlent que les dépenses les plus importantes ne sont pas constituées, paradoxalement , d'achats de terre (31)(le prix était fixé par l'autorité publique à un taux ridiculement bas de 42 dinars le m²) mais d'autres dépenses telles l'assainissement, le drainage des eaux et les infrastructures de communication (routes, ponts, ...);

Telle est la principale information concernant la structure interne du budget d'aménagement de cette zone.

Pour ce qui est de l'importance de ce budget comparativement à ceux alloués aux autres zones industrielles programmées sur le territoire national, son montant se situe dans la tranche des 39 zones industrielles (sur 62) ayant coûté moins de 80 millions de dinars.

L'aménagement des 23 autres zones industrielles à coûté, selon nos estimations, de 100 à plusieurs centaines de millions de DA par zone (les dépenses sont proportionnelles à la superficie).

31. Le prix de 42 DA/m² réglé aux prioritaires privés était dérisoire par rapport aux prix pratiqués sur le marché libre de la terre dans la vallée du Sébaou; le m² se négociait à l'époque à 500 Da, il dépasse aujourd'hui les 1000 DA. Le meilleur moyen, à notre sens, de protéger les terres agricoles est de ne pas pratiquer des prix artificiellement bas pour satisfaire les besoins en terrains de l'industrie.

Tableau n° 11

Dimensions des zones industrielles aménagées en 1983
(en hectares)

Taille	20 à 50 ha	51 à 100 ha	101 à 200 ha	201 à 300 ha	301 à 500 ha	501 à 1000 ha	+ de 1000 ha	Total
Nombre de zones	5	13	23	12	06	02	01	62

Source : ANAT, reprise par D. Maâcha, p. 38.

Ces quelques données d'ordre général dites, il faut maintenant voir l'importance et la nature des industries effectivement installées sur le site qui est désormais appelé zone industrielle de Tizi-Ouzou. Cette appellation est-elle vraiment justifiée ?

Ce qu'il faut d'abord signaler, c'est qu'elle est destinée à accueillir exclusivement des entreprises publiques.

Les entreprises privées n'obtiendront le privilège des terrains aménagés qu'à partir du milieu de la décennie 1980 (on appelle ces terrains destinés au privé "zones d'activités", cf infra).

Quatre branches d'activités y ont trouvé place à ce jour :

- La branche des I.S.M.M.E. occupant une superficie de 55 hectares

- La branche des B.T.P. occupant une superficie de 19 hectares
- La branche de l'énergie occupant une superficie de 17 hectares
- La branche des services occupant une superficie de 06 hectares

La branche des I.S.M.M.E. se réduit, dans les faits, au complexe d'appareils électro-ménagers (CAM) relevant de l'une des grandes entreprises nationales, l'Entreprise nationale des Industries Electriques (ENIEM). C'est ce complexe qui s'y est implanté le premier (1976-77) suivi un peu plus tard par d'autres unités qui s'avèreront de moindre importance.

Celle de l'énergie se réduit elle aussi à un centre enfûteur de gaz relevant de l'entreprise nationale dite NAFTAL s'occupant du raffinage et de la distribution des produits pétroliers et gaziers.

La branche des B.T.P. est constituée de trois (03) entreprises relevant de tutelles différentes mais qui activent dans le même champ d'intervention, celui de la construction (bâtiments, ponts et travaux publics divers, ...).

La branche des services quant à elle est composée de diverses activités de distribution dont une unité de commercialisation de pièces détachées de véhicules industriels sous tutelle de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), un entrepôt de matériel de la Société nationale de l'électricité et du gaz (SONELGAZ), une unité de distribution de matériaux de construction (EDIMCO), et enfin le marché hebdomadaire de voitures d'occasion et de bestiaux de la mairie (APC) de Tizi-Ouzou qui a "squatté" une partie de la zone industrielle non affectée.

Tableau n° 12

*Nature et importance (superficie et emploi)
des unités présentes dans la zone industrielle
de T.O./O.A. en 1990*

Dénomination de l'unité	Activité principale	Surface occupée (en hectares)	Nbre d'emplois créés
ENIEM/CAM	Fabrication d'appareils électro-ménagers	51,2	4110
NAFTAL	Distributin de produits pétroliers et gaziers	13,4	266
E.R.E.S.T.O.	BTP	6	264
S.N.V.I.	Distribution de pièces pour véhicules industriels	3,9	242
E.T.T.O.	BTP	8	192
COSIDER	Génie et construction	5,1	182
SONELGAZ	Dépôt de matériel	3,4	81
EDIMCO	Distribution de matériaux de construction	1	63
Marché APC/TO	Marché hebdomadaire voitures et bestiaux	5	
Total		97,2	5400

Source : D. Maâcha, A. Yacini, op. cit. et nos recoupements.

Comme on peut le constater sur le tableau ci-dessus, c'est la branche des industries électriques avec le complexe ENIEM/CAM qui prédomine (donnée en relative contradiction avec la vocation multi-branches théorique de la zone industrielle).

Elle dispense en effet 76 % des emplois, occupe plus de la moitié de la superficie utilisée et surtout c'est la

seule unité à caractère industriel proprement dit : transformation de matières et fabrication de produits finis (réfrigérateurs, cuisinières, chauffe-bains, cafetières électriques, sèche-cheveux, etc...).

Les entreprises de B.T.P. (ERESTO, ETTO, COSIDER) utilisent la zone industrielle comme base logistique et administrative; elles n'élaborent presque rien sur place, leurs chantiers étant éparpillés à différents endroits de la wilaya de Tizi-Ouzou et parfois au delà. Elles offrent plus de 600 emplois (11,8 % du nombre total d'emplois créés dans la zone industrielle) mais seuls les emplois administratifs et d'entretien du matériel y sont fixés définitivement.

L'unité d'enfûtage de NAFTAL exerce une activité assimilable à une forme de production industrielle (remplissage de bouteilles de gaz) mais l'essentiel de sa mission consiste à distribuer le gaz dans les nombreux villages et agglomérations de la wilaya non touchés par le gaz de ville. (32)

Les autres entreprises (SNVI, EDIMCO, SONELGAZ) sont plutôt des unités à vocation commerciale et de dépôt et ne sont à l'origine d'aucune activité de transformation ou de montage. Ce sont des succursales d'entreprises étatiques qui ont pour rôle de "couvrir" la wilaya de Tizi-Ouzou en matière d'approvisionnement de certains biens à caractère stratégique : produits pétroliers et gaziers, matériaux de construction, pièces de rechange, etc...

Deux enquêtes réalisées sur la zone ont montré que toutes ces unités présentent peu ou pas de liens de complémentarité. Les échanges entre elles sont quasi nuls; ils se réduisent à quelques opérations de prêt de techniciens ou de matériel. (33)

32. Seuls quelques centres urbains situés sur l'axe Alger-Tizi-Ouzou sont alimentés en gaz de ville et sont, dans ce cas, pris en charge par la SONELGAZ.

33. Cf A. Yacini et D. Maâcha, op. cit.

Plus préoccupant encore du point de vue de la fonction d'entraînement que devait assurer la zone industrielle, est que celle-ci ne valorise aucun élément économique émanant de la région (matières premières, procédés technologiques par exemple) exceptée bien sûr la main d'oeuvre.

L'ENIEM/CAM qui est, comme on l'a vu, l'entreprise principale, s'approvisionne pour la totalité de ses inputs en dehors de la région et même du pays (elle achète une bonne partie de ses composantes à l'étranger).

L'objectif d'intégration inter-branches ou inter-secteurs n'est donc pas atteint, ni à l'échelle interne de la zone industrielle, ni entre celle-ci et son environnement régional et national.

C'est dire qu'on ne peut véritablement parler de zone industrielle de Tizi-Ouzou dans la mesure où il s'agit en fait d'une juxtaposition de quelques unités économiques qui ont certes créé des emplois mais n'induisent pas de dynamique d'entraînement ou de jonction avec d'autres activités économiques.

La zone industrielle de Tizi-Ouzou reste un îlot d'industrialisation qu'on peut qualifier "d'off shore" dans une région sous-développée.

Elle a toutefois quelques impacts, surtout de nature socio-spatiale, dans un cercle d'une vingtaine de kilomètres de diamètre.

2.2. L'influence socio-spatiale de la zone industrielle

La zone industrielle de Tizi-Ouzou avait l'ambition de parvenir à se constituer en pôle de développement d'une bonne partie de la Kabylie.

Implantée dans un espace sous-industrialisé - jusqu'au milieu des années 1970, il n'y avait que le complexe

textile de Draâ Ben Khedda - sur un site stratégique (proximité de Tizi-Ouzou-ville, vallée agricole, réservoir d'eau, confluent de plusieurs bassins de main d'oeuvre, ...), elle ne peut qu'avoir certains impacts sur son environnement malgré son isolement économique.

De ces impacts, il n'est pas encore possible d'en tirer un bilan significatif en raison notamment de l'âge de la zone (elle est née il y a moins de 20 ans).

Néanmoins, on peut repérer les premiers éléments d'impact (en matière d'emploi) et d'autres effets moins visibles ou mesurables.

Comme l'emploi revêt un caractère prioritaire et vital en Kabylie, commençons par l'appréciation de ce paramètre. La zone industrielle de Tizi-Ouzou a pour vocation première de résoudre un tant soi peu la question du sous-emploi dans la région kabyle. Elle est en effet conçue d'abord comme un moyen de gestion d'un grand bassin de main d'oeuvre, d'autant que le complexe textile de D.B.K. crée dans la même perspective a rapidement connu une saturation en la matière. (34)

Elle s'est fixé comme objectif, une fois sa réalisation terminée, un niveau d'absorption de main d'oeuvre de quelques 7000 emplois, ce qui la hisserait au rang de premier employeur de la wilaya et l'un des principaux du pays (conjointement avec le complexe de D.B.K.).

Une telle capacité de recrutement n'est évidemment pas suffisante, en soi, pour atténuer de façon significative le sous-emploi régional (la wilaya de Tizi-Ouzou offrait en 1977 tous secteurs confondus 102.000 emplois sur une population en âge de travailler d'environ 300.000 soit

34. Avec un effectif de plus de 5000 travailleurs au début de 1980, le complexe de D.B.K. a très largement dépassé sa capacité de recrutement; selon des experts japonais qui l'ont visité, son fonctionnement normal nécessite entre 2000 et 2500 emplois.

environ 1 emploi sur 3 actifs)(35), mais la zone industrielle ambitionnait d'induire en amont et en aval des milliers d'autres emplois.

Avec ses 5400 emplois actuels, la zone industrielle ne modifie pas sensiblement la situation du travail dans la wilaya d'autant qu'elle ne semble pas entraîner autour d'elle de nouvelles activités créatrices d'emplois. (36) Sur l'ensemble des emplois industriels relevant du secteur public créés jusqu'en 1988 (23.000)(37), elle représente une part modeste de 19,13 %.

De plus, faut-il savoir que ces 5.400 recrues ne proviennent pas toutes de la catégorie des sans-emplois.

Selon l'enquête d'A. Yacini, la proportion des travailleurs ayant trouvé leur premier emploi dans la zone industrielle n'est que d'environ 20 %. Reste à savoir d'où viennent les 80 % restants.

Selon toujours la même enquête, la moitié environ de ces 80 % sont des ex-employés de différents secteurs locaux ayant choisi, pour diverses raisons (rémunération plus intéressante, rapprochement du lieu de résidence, travail plus valorisant, ...) de se faire muter dans la zone industrielle.

L'autre moitié provient de l'extérieur de la wilaya, surtout de l'agglomération d'Alger (30 %) et de l'émigration à l'étranger (14 %).

Il faut toutefois préciser que ces travailleurs venant de "l'extérieur" sont dans leur presque totalité originaires du "pays" et certains n'ont pas de travail au moment de leur recrutement par la zone industrielle.

35. Selon les chiffres officiels du recensement général de la population de 1977.

36. Cf A. Yacini, op. cit.

37. Ce chiffre n'a probablement pas augmenté depuis en raison du blocage des recrutements décidés par les entreprises (elles cherchent plutôt à débaucher) et de l'absence de nouveaux investissements publics.

Somme toute, la création nette d'emplois (nombre total des recrues diminué du nombre des mutés) n'est que d'environ 70 % de l'effectif total, soit à peine 4000 sur les 5400.

Autrement dit, la zone industrielle de Tizi-Ouzou-Oued Aïssi n'a contribué, pour le moment, que faiblement à la résorption du chômage en Kabylie.

De plus, si l'on jette un regard sur le périmètre de recrutement, on s'aperçoit que ce sont les daïras (arrondissements) limitrophes qui se sont accaparé de la majorité des emplois : Tizi-Ouzou-Draâ Ben Khedda, Larbaâ Nath Iraten, Azazga et Ouaguenoun ont pris 72,5 % des emplois. (38) Au delà d'une vingtaine de kilomètres, le rayon de recrutement de la zone industrielle se retrécit considérablement, en raison certainement du relatif enclavement de nombreuses communes de montagne et l'absence de logements autour des lieux de travail.

Ce fait montre que la zone industrielle de Tizi-Ouzou n'a point été à la mesure de sa vocation régionale en matière d'emploi, vantée par les planificateurs.

Par conséquent, les revenus distribués (l'ENIEM/CAM distribue elle seule plusieurs milliards de centimes par an; presque 19 milliards en 1988 à titre d'exemple) ne connaissent pas une large diffusion dans l'espace habité de la région. Ce sont les agglomérations situées à proximité de la zone industrielle et tout particulièrement Tizi-Ouzou-ville qui captent cette manne.

Aussi, une dynamique d'urbanisation intense est en train de s'opérer tout autour, accentuant la polarisation urbano-industrielle déjà existante. On assiste, en effet, à une urbanisation sauvage dans la vallée du Sébaou et à Tizi-Ouzou et ses alentours, urbanisation s'effectuant le plus souvent sur des terres agricoles.

38. Selon l'enquête de D. Maâcha, op. cit.

Cette tendance prend une allure demeurée depuis que les transactions foncières ont été libérées (1982).

Une multitude de constructions privées ou publiques destinées à différents usages (habitat, commerce, industrie) prolifèrent en bordure de la RN 12 et de plus en plus sur des parcelles décentrées par rapport à cet axe routier.

C'est un fait que la plupart des propriétaires des terres proches de la zone industrielle s'activent à "marquer" leurs propriétés par des constructions diverses, de façon à empêcher une éventuelle autre mesure d'expropriation de l'Etat d'une part, et tirer parti des effets induits par la zone industrielle (présence quotidienne de milliers de consommateurs potentiels en services divers : restauration, transports, réparation de véhicules, ...) d'autre part.

Ainsi, la consommation de terre agricole au départ limitée à 120 hectares est en train, de façon incidente, de prendre des proportions considérables.

L'extension de la zone industrielle et l'installation d'une gare ferroviaire toujours programmée induiraient, si elles venaient à se réaliser, de nouvelles constructions publiques et privées.

On espère provoquer la création de 20.000 emplois autour de la zone industrielle d'ici l'an 2000.

L'équilibre spatial et démographique de cette partie de la Kabylie est donc en train de changer. La vallée du Sébaou, qui est restée sous peuplée jusque dans les années 1970, se remplit d'année en année. D'espace essentiellement agricole, elle se transforme en aire d'activités multiformes.

Intéressantes aussi pour l'habitat (la vallée du Sébaou devient la banlieue de Tizi-Ouzou), les terres de la vallée sont de plus en plus prises d'assaut par les

investisseurs, les promoteurs immobiliers et les particuliers.

Il n'y a pas encore de bidonvilles (les villages de montagne devenus cités-dortoirs retiennent encore les populations) mais il est à craindre une arrivée massive de population si la polarisation industrielle s'accroît.

Les conséquences inévitables de tout ce processus, en plus de l'extinction des terres agricoles, sont la pollution, la dégradation du cadre de vie et de l'environnement de la principale vallée de la Kabylie occidentale.

Il n'y a pas encore aujourd'hui de système de surveillance de la pollution mais différents indices tendent à montrer que la situation devient de plus en plus dangereuse.

Les rejets industriels et domestiques s'effectuent directement dans l'oued Sébaou alors que ce dernier est le principal réservoir d'eau potable de l'agglomération de Tizi-Ouzou et de nombreux autres villages de la vallée et du piémont.

Concernant la zone industrielle proprement dite, s'il est vrai que l'impact de sa pollution n'est pas encore visible sur l'environnement, il n'en demeure pas moins qu'elle peut être à terme, un danger mortel pour les cours d'eau du Sébaou et Aïssi et leurs nappes phréatiques.

Ces dernières se caractérisent par une faible profondeur (moins de 5 à 6 mètres) et elles sont de plus en plus dénudées (privées de leurs couches protectrices de sable)(39).

39. Les prélèvements de sable dans les lits des oueds Sébaou et Aïssi sont très importants. Les services des eaux ont, à plusieurs reprises, tiré la sonnette d'alarme. En 1992, la wilaya a fermé les sablières mais en l'absence d'autres lieux d'extraction plus rentables, les prélèvements continuent à se faire de façon plus ou moins clandestine.

*Rejets des entreprises situées
dans la zone industrielle
(moyenne annuelle)*

Tableau n° 13

Entreprise	Rejets	
	Solides	Liquides
SNVI	145 tonnes	3280 m3
NAFTAL	90	40000
ETTO et autres entreprises de BTP	38	27565
ENIEM/CAM	4	322000
SONELGAZ	6	90
Total	283 t/an	408935 m3/an

Source : Enquête d'A. Yacini, op. cit.

Une infime quantité de ces rejets est traitée avant d'être rejetée dans la nature. L'absence d'études fait qu'on ne connaît pas leur degré de toxicité et leur impact exact sur l'oued.

En gros, si l'on peut considérer que la situation en la matière n'est pas encore dramatique, il est certain qu'à l'avenir, le problème se posera avec beaucoup plus d'accuité. Car s'il est possible de contrôler et de traiter la pollution émanant de la zone industrielle en raison de la concentration de ses unités, il sera beaucoup plus difficile de le faire pour les nombreuses petites entreprises privées qui naissent de façon anarchique.

3. VERS UNE NOUVELLE PRATIQUE DE L'INDUSTRIALISATION

Jusqu'au début de 1980, l'industrialisation de la wilaya de Tizi-Ouzou s'est cantonnée le long du "couloir" du Sébaou, avec pour pôle central la zone industrielle de Oued Aïssi à l'est de Tizi-Ouzou-ville et le complexe textile de D.B.K. à l'ouest.

Elle a été l'oeuvre de la puissance publique et s'est déroulée en quatre (04) phases successives.

La première (1963-1967) a vu la réalisation du complexe de D.B.K. qui s'est révélé un important "consommateur" de main d'oeuvre mais sans autre impact économique la région (matières premières et technologies importées).

La deuxième phase, conçue et financée dans le cadre du "Programme spécial" de développement de la Grande Kabylie a été une opération d'urgence pour réaliser quelques infrastructures socio-économiques (bâtiments publics, écoles, routes, ...) et relancer l'artisanat (tapisserie, bijouterie, vannerie, ...).

La troisième phase s'est inscrite dans le premier plan quadriennal national de développement (1970-73) qui a retenu pour la wilaya de Tizi-Ouzou 27 petites et moyennes unités économiques (sur les 151 unités arrêtées pour tout le pays) de nature diverse : matériaux de construction, menuiserie, industrie alimentaire, etc... éparpillées sur les principales agglomérations de la wilaya : Tizi-Ouzou, Fréha, Boghni, Issers, ...

C'est avec le deuxième plan quadriennal (1974-77) que la wilaya reçoit des projets industriels de dimension nationale (après celui de D.B.K.), la zone industrielle devant constituer le coeur du dispositif.

Cet ensemble d'initiatives devait, selon les prévisions optimistes des années 1960 et 1970, assurer le décollage économique de la Kabylie.

La décennie 1970 était euphorique, les investissements se bousculaient et pour la première fois la main d'oeuvre vint à manquer et on fit appel aux travailleurs des régions voisines.

Dans la décennie 1980, la tendance s'inverse, les investissements étatiques se tarissent et l'on tente d'organiser un certain nombre de conditions favorables à l'investissement privé.

On se met à créer des "zones d'activités" (aménagement de terrains) destinées à accueillir le capital privé.

En 1990 est né l'OGZA (Office de gestion des zones d'activités); il entend promouvoir "*à travers toute la wilaya (...) le développement de la PMI-PME*". (40)

3.1. De la polarisation-concentration à l'essaimage de la petite et moyenne entreprise

La politique d'industrialisation de l'Algérie a été, de 1962 à 1985-86, marqué par un volontarisme excessif. Il l'est un peu moins aujourd'hui.

Une de ses caractéristiques essentielles est qu'elle est menée de haut en bas, dans le cadre d'une démarche rigide fondée sur l'idée que l'industrialisation allait se faire de proche en proche dans l'espace et dans le temps.

Dans une première étape, en gros de 1962 à 1974, quelques grands pôles érigés dans les principales villes du pays (ou à proximité) avaient pour fonction de servir de base fondamentale à un processus qui devait, à terme, toucher l'ensemble du territoire. Le déséquilibre spatial du développement était vu comme un mal nécessaire mais provisoire. (41)

40. Cf Brochure éditée par l'OGZA à l'intention des investisseurs privés, Tizi-Ouzou, 1990.

41. Cf M.E. Benissad, op. cit.

Toutefois, pour éviter des disparités inter-régionales trop flagrantes, différents petits programmes d'équipements et d'industries locales sont élaborés pour les régions les plus peuplées et les plus pauvres.

C'est ainsi que la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié, comme on l'a déjà signalé, de 23 petites projets d'investissement lors du "Programme spécial" et de 27 autres à l'occasion du premier plan quadriennal. Les principaux centres urbains ont reçu une ou deux unités, se résumant pour l'essentiel à :

- Dellys : vannerie
- Boghni: biscuiterie, torréfaction de café
- Draâ El Mizan : carton d'emballage, agrégats et sable
- Cap Djenet : centrale électro-thermique
- Fréha : briqueterie
- Issers : fabrication de coton hydrophile
- Mechtran : menuiserie de bois
- Ouadhias : menuiserie métallique
- Larbaâ Nath Iraten : confection-textile
- Tizi-Ouzou : industrie mécanique (42)

En 1973-74, une donnée nouvelle est venue amplifier les ambitions industrialistes de l'Etat algérien : le gonflement des capacités financières du pays dû à la hausse des prix du pétrole sur le marché mondial.

Cette donnée nouvelle correspond au démarrage du 2ème plan quadriennal.

42. Cf M. Dahamni, op. cit.

Du coup, les planificateurs dopés par cette manne inespérée modifièrent les dispositions initiales du plan et entreprirent de passer à une vitesse supérieure dans le processus d'industrialisation.

On décide alors d'agrandir les pôles industriels d'Alger, d'Oran et d'Annaba et de doter d'autres régions du pays de zones industrielles.

Les grosses sociétés nationales sont invitées à étendre leurs ramifications à l'intérieur du "bled". C'est le 2ème temps de l'industrialisation algérienne.

Le développement de haut en bas trouvait là l'occasion de prouver la pertinence de son déroulement séquentiel.

Pour la wilaya de Tizi-Ouzou (et d'autres wilayas de l'intérieur du pays), cette étape de l'industrialisation est la plus significative car elle lui permet de recevoir des investissements importants : la zone industrielle de Oued Aïssi et d'autres projets de moindre importance à répartir sur le territoire de la wilaya.

L'ensemble de ces investissements se répartit comme suit :

- Tizi-Ouzou/Oued Aïssi : complexe électro-ménager (ENIEM), centre d'enfûtage de gaz (NAFTAL) et unité de distribution de pièces détachées (SNVI)
- Fréha/Azazga : unité de fabrication de moteurs électriques (ENEL)
- Draâ Ben Khedda : unité de conditionnement de lait (ONALAIT) et extension du complexe textile
- Tadmaït : complexe minotier (ERIAD ex-SEMPAC)
- Baghlia : complexe minotier (ERIAD)
- Taboukert : unité de fabrication de meubles (ENTB ex-SNLB)
- Draâ El Mizan : unité de fabrication d'articles scolaires (ENPC ex -SONATRACH)
- Bordj Ménaiel : unité de coutellerie (SONACOME)

Faut-il signaler que le capital privé n'est pas (encore) associé à la réalisation de ces projets. On verra dans le prochain paragraphe que celui-ci n'est pas totalement absent dans la P.M.E. mais il agit de façon tout à fait autonome, en parallèle aux actions du capital public.

Pour l'heure, il se fait très discret et ne se manifeste que dans les créneaux laissés vacants par la planification étatique : petite industrie alimentaire (confiserie, biscuiterie, ...), artisanat de réparation (mécanique automobile, électricité, ...), petit commerce...

Le capital étranger, quant à lui, n'est présent au niveau wilayal que par le biais de la maintenance des technologies importées. (43)

L'ensemble est encadré par l'Etat.

Le 2ème plan quadriennal (1974-77) et surtout le premier plan quinquennal (1980-84) ont cherché à inciter les collectivités publiques locales (wilayas et communes) à s'ériger en entrepreneurs pour suppléer l'action de l'administration centrale.

C'est ainsi que la wilaya de Tizi-Ouzou se retrouve en 1985 avec 59 petites entreprises wilayales ou communales, qui ont embauché 9000 personnes. (44)

Parallèlement à cela, le premier plan quinquennal ouvre la voie à une plus grande intervention du capital privé. La wilaya de Tizi-Ouzou enregistre des centaines de demandes d'agrément (autorisations d'investissement), elle

43. A Tizi-Ouzou, ce sont surtout les Allemands qui y sont séjourné pendant quelques années, pour permettre l'installation et le démarrage du complexe électro-ménager de l'ENIEM (sociétés DIAG et SIEMENS).

44. A partir de 1986-87, ces entreprises ont commencé à fermer leurs portes; entreprises de réalisation pour la plupart (37 sur 59), elles avaient de moins en moins de chantiers à prendre en charge.

en retient à la fin de l'année 1984 environ 300 réparties de la façon suivante : (45)

- Matériaux de construction, céramique, verrerie...	199	projets
- Industrie textile, chaussure	28	"
- Industrie alimentaire et boisson	51	"
- Menuiserie métallique	14	"
- Menuiserie du bois et liège	07	"
- Divers....	11	"

Afin d'encourager la mise en oeuvre des investissements privés, l'administration wilayale a réquisitionné des terrains et entrepris d'aménager des "zones d'activités" sur le mode de la zone industrielle de Oued Aïssi en plus petit.

En 1984, une superficie d'environ 150 hectares répartie en 400 lots est en cours de préparation.

En 1990, cette superficie est agrandie, elle passe à 372 hectares et le nombre de lots est porté à 1574.

45. A signaler que les projets retenus n'ont pas tous été effectivement réalisés.

Tableau n° 14

Répartition des zones d'activités par Daïra (1990)

Daïra	Surface des zones d'activités (ha)	Nombre de lots mis à disposition	Nombre de lots attribués	Nombre de lots encore disponibles
Tizi-Ouzou-D.B.K.	147	656	431	225
Larbaâ N. Iraten	25	125	21	104
Aïn El-Hemmam	40	68	05	63
Draâ El-Mizan-Boghni	78	355	140	295
Azazga	40	172	05	167
Tigzirt-Ouagnenoun	42	198	0	198
Total	372	1574	602	972

Source : D. Maâcha, OGZA, op. cit.

Il est à remarquer que les "zones d'activités" ne sont pas prises d'assaut par les investisseurs privés. A l'heure de la dure recession de l'économie publique, les services économiques de la wilaya ont mis, nous semble-t-il, trop d'espoir dans les capacités du secteur privé.

Les gros investissements de l'Etat se sont taris au cours de la décennie 1980. La zone industrielle qui devait accueillir de nouvelles unités jusqu'à occuper complètement ses 120 hectares, a marqué le pas.

Dans l'ensemble, dans le wilaya de Tizi-Ouzou, le capital privé semble prendre le dessus sur le capital public ces dernières années.

3.2. La montée des activités économiques privées

La situation du secteur économique privé en Kabylie se caractérise de 1962 à nos jours par deux faits majeurs :

- La marginalisation extrême de ce secteur de 1962 à 1980
- Sa réhabilitation depuis 1980-82.

Comme on le sait, dans toute l'Algérie, entre 1962 et 1980, l'essentiel de l'activité économique est contrôlé par l'Etat. C'était dans l'ensemble, une période d'ostracisme à l'égard du capital privé. (46)

Malgré cela, ce dernier n'était pas entièrement banni du paysage économique algérien. (47)

Le code des investissements de 1966 n'a pas totalement fermé les portes à l'investissement privé. L'Etat a toléré l'existence d'activités n'entrant pas dans son champ d'action économique, ce qui a permis à certaines petites entreprises de survivre (celles déjà existantes et qui n'ont pas été nationalisées) et d'autres de voir le jour.

Nombreuses sont les activités qui ont évolué dans une situation de semi-clandestinité en évitant de se soumettre à la procédure d'enregistrement prévue par le code des investissements, préférant s'en tenir à la formule classique d'inscription au registre du commerce. (48) L'épée de Damoclès des nationalisations taraudait les esprits.

46. Cf M. Ollivier, op. cit.

47. Cf D. Liabès, *Capital privé et patrons d'industrie en Algérie, 1962-1982*, CREAD, avril 1984, Alger.

48. Formule ambiguë, permettant de changer d'activité au gré des circonstances et/ou de mener plusieurs activités à la fois et d'échapper au contrôle strict de l'administration.

Ces investissements privés sont disséminés généralement autour des grands pôles industriels, tirant ainsi profit des infrastructures étatiques et du marché induit par les concentrations urbano-industrielles.

La wilaya de Tizi-Ouzou, déshéritée et encore sous-équipée pendant cette période (1962-1980) n'a pas attiré ces investisseurs qui sont, pourtant, pour une bonne part originaires de Kabylie.

En 1970, il n'y avait qu'une dizaine de petites unités, créées depuis l'indépendance ou héritées de la période coloniale (huileries, savonneries, ...) employant environ 200 salariés. (49)

"L'enclavement de la région, pauvre en matières premières et en capitaux, ont fait que les hommes et la petite accumulation primitive en capital ont émigré dans les autres régions du pays et parfois même à l'extérieur du territoire national. Les capitaux coloniaux ainsi que la main d'oeuvre qualifiée étrangère ont quitté la région dès l'indépendance politique et parfois avant (...). Le Plan de Constantine (1959-63) n'a pratiquement pas touché la région." (50)

Il y avait par contre des milliers de petits commerçants, liés souvent à l'épargne des émigrés, qui prospéraient à l'ombre et presque à l'insu, pourrait-on dire, de l'économie publique, grâce à la spéculation favorisée par l'état de pénurie chronique du marché.

C'est cette catégorie sociale, possédant sans doute une épargne importante, qui allait mettre à profit le processus de libéralisation économique enclenché au début des années 1980 et saisir les opportunités d'investissements ouvertes par les nouveaux textes de lois

49. Selon une étude du Secrétariat d'Etat au plan de 1971, citée par un groupe de chercheurs de l'université de Tizi-Ouzou ayant réalisé une recherche portant sur la sous-traitance industrielle. Convention CREAD-ENIEM, Tizi-Ouzou, 1988.

50. M. Dahmani, *Atlas économique...* op. cit., p. 340.

(loi d'août 1982 relative à l'investissement privé, par exemple).

Le début de la décennie 1980 voit, en effet, apparaître de façon inhabituelle et relativement importante des dépôts de dossiers de demande de création d'entreprises.

Tableau n° 15

*Dépôt de demandes auprès de la wilaya
de Tizi-Ouzou (De 1978 à 1985)*

Années	Nombre de projets déposés	Observations
1978-1979	01	Quasi absence du secteur privé
1980	04	Timide apparition
1981	42	Confirmation de la tendance
1982	106	Démarrage
1983	136	
1984	26	
1985*	72	Chiffre atteint au 1er semestre
Total*	389	

Source : M. Dahmani, *Atlas économique.. op. cit.*

A la lecture de ce tableau, on s'aperçoit que les années 1982 et 1983 marquent un tournant dans le domaine de l'investissement privé. La diminution très nette des demandes en 1984 n'est pas due à un recul volontaire ou à un essoufflement du capital privé, elle résulte d'un blocage momentané provoqué par la saturation de certaines branches sur lesquelles se sont portées la plupart des premières demandes (restauration-hôtellerie, industrie alimentaire, ...). L'autorité publique a décidé de limiter l'octroi des

autorisations dans ces branches et d'encourager l'accès dans d'autres.

Une reprise semble s'opérer en 1985 mais la crise financière de 1986 a porté un coup rude à l'ensemble de l'investissement national, public et privé.

En 1989, le nombre d'entreprises privées en activité dans la wilaya de Tizi-Ouzou est d'environ 400 unités, la plupart sont créés de 1982 à 1985.

Tableau n° 16

*Répartition des entreprises par branche d'activité
et par daïra au 31.12.1988*

Branches d'activité Daïra	Matériaux de construction	Textile- confection	Alimentaire- boisson	ISMME	Divers (plastique, papier)	Total
Tizi-Ouzou-D.B.K.	38	43	27	19	22	149
Larbaâ N. Iraten	14	17	6	1	7	45
Tigzirt-Ouagnenoun	24	10	8	1	2	45
Draâ El-Mizan-Boghni	28	15	24	1	2	70
Aïn El-Hemmam-Ouacif	17	12	8	2	4	43
Azazga	27	8	9	3	1	48
Total	148	105	82	27	38	400

Source : Enquête sous-traitance industrielle
Convention ENIEM/CREAD, op. cit. et nos regroupements.

Les trois branches qui ont attiré la plus ^{grande} partie des investissements en 1982-83, se taillent toujours la part du lion à la fin de la décennie (355 projets sur 400, soit 84 %).

Il semble que l'explication réside dans le fait que ces branches sont moins exigeantes en capitaux et ne requièrent pas de technologie de pointe. (51)

La diversification souhaitée par les autorités publiques tarde à se faire malgré les "zones d'activités" aménagées et offertes quasi gratuitement.

Une autre raison à cela est sans doute directement liée à la pénurie de devises très contraignante depuis 1986-87, qui touche d'abord les investisseurs privés. L'octroi de moyens de paiement extérieur s'étant retréci de façon drastique, les privés sont invités à se débrouiller seuls pour importer leurs machines et leurs matières premières. (52)

Les branches demandeuses d'équipements et d'inputs importés allaient terriblement en souffrir.

Cette fois-ci l'investissement privé s'essouffle ou plus exactement s'oriente-t-il vers la spéculation monétaire.

Il est en effet devenu plus profitable aux détenteurs d'importantes liquidités de jouer à la "bourse" des valeurs monétaires du marché informel. La spéculation sur les marchandises manquantes (pièces détachées, voitures, ...) est aussi fortement prisée.

Les émigrés, grâce au pouvoir d'achat devenu exorbitant de leurs monnaies (par rapport au marché algérien bien sûr), participent activement à ce marché.

51. Cf Convention ENIEM-CREAD, op. cit.

52. Ils sont soumis depuis à la procédure dite "d'importation sans paiement". Cette procédure consiste à délivrer l'autorisation d'importation sans attribution de l'enveloppe budgétaire en devises correspondante; ce qui a obligé les importateurs à se procurer les monnaies étrangères sur le marché parallèle. D'où la montée de la spéculation monétaire, qui a provoqué l'effondrement de la valeur du dinar. Le marché noir de la devise a atteint actuellement des taux prohibitifs; un franc français se négocie par exemple à 10 dinars, soit une dévaluation de 700 à 800 % depuis 1980.

Tizi-Ouzou s'installe, à l'instar des autres villes et régions du pays, dans le commerce informel et s'éloigne de l'investissement productif qui a eu un départ prometteur au début des années 1980.

Néanmoins, il semble que la Kabylie souffre moins qu'ailleurs du tarissement de l'investissement productif, du moins ces deux dernières années. En effet, il paraît que l'irruption du terrorisme et l'insécurité dans les autres régions d'Algérie, en particulier dans l'agglomération algéroise, pousse certaines entreprises privées à se délocaliser et s'installer autour de Tizi-Ouzou.

Divers témoins nous ont signalé ce phénomène dont nous n'avons, pour l'instant, aucune donnée concrète; il n'est donc pas encore possible d'en vérifier la véracité.

On ne saurait clore ce paragraphe sur l'économie privée sans dire quelques mots sur la situation de l'agriculture.

A l'indépendance, il ne restait quasiment rien de l'agriculture de montagne en Kabylie alors que celle de la plaine est relativement florissante. Etatisée et soumise à un mode de gestion bureaucratique, cette dernière ne tarde pas elle-aussi à entrer en crise, d'autant que sa base foncière est grignotée peu à peu par les chantiers industriels.

La wilaya de Tizi-Ouzou devient alors hyper-déficitaire dans de nombreux produits agricoles et alimentaires. (53)

Ces toutes dernières années, suite à la libéralisation des produits agricoles et des transactions foncières et

53. En raison du triple changement de la consistance administrative et territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou, il n'est pas possible de faire des comparaisons chiffrées de la production agricole dans le temps. De plus, il n'existe pas encore, en matière agricole, d'appareil statistique fiable; seule la production du secteur étatique peut être estimée. On sait toutefois que la situation agricole de la wilaya s'est nettement dégradée en termes relatifs (production/nombre d'habitants) et même en termes absolus (excepté le maraîchage).

surtout à la tendance à la privatisation du domaine étatique, on assiste à une sorte de renaissance de l'activité agricole.

Une néo-paysannerie voit le jour; elle profite de l'état de relative pénurie agro-alimentaire du marché pour s'adonner à certaines activités agricoles porteuses : maraîchage et élevage.

Cette nouvelle catégorie paysanne est très liée à celle des commerçants; il arrive même que les deux catégories soient confondues car jouant sur les deux tableaux.

La production n'est pas destinée à l'auto-consommation mais au marché urbain; elle répond à une demande agricole en forte croissance. (54)

Il y'a lieu d'espérer que cette nouvelle donne de l'agriculture se confirme et se renforce, du moins pour les spéculations agricoles ne nécessitant pas de vastes superficies.

Car il existe en Kabylie une limite très difficile à dépasser, celle de l'exiguité de la surface agricole utile (0,10 ha par habitant).

Alors, s'imposera peut-être la nécessité de réhabiliter l'agriculture de montagne (surtout l'arboriculture et le petit élevage ovin et caprin) ?

On observe déjà, d'ici, de là, dans les villages la réapparition (certes timides encore) des jardins potagers.

Est-ce un début de la réappropriation de l'espace agricole montagnard ? L'avenir nous le dira.

54. En raison de la conjonction de plusieurs facteurs : croissance démographique, élévation du niveau de vie des populations (du moins jusqu'à 1986) et relative transformation des habitudes alimentaires.

Conclusion

Cette brève étude panoramique sur l'évolution historique de l'activité économique en Kabylie, nous montre :

- Il a bel et bien existé une économie, voire un système économique kabyle, qui a perduré jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ce système était fondé sur la nécessité de survie d'une population nombreuse, refoulée dans une contrée naturellement pauvre en ressources, surtout en terres cultivables. Il reposait donc, pour l'essentiel, sur la volonté et l'intelligence de cette population dont l'esprit d'indépendance la poussait à une certaine autarcie dans ses comportements économiques et sociaux; elle cherchait tout au moins, constamment, à recourir le moins possible au monde extérieur.

C'était une économie de subsistance à l'équilibre instable mais bien adaptée à son environnement physique, sociologique et humain (pays montagneux sans ressources naturelles importantes, densément peuplé et assez isolé); elle était relativement endogène.

Différents témoignages, dont surtout le recensement économique de l'officier Carette dans les années 1840, ont fait état, en effet, d'une activité économique multiforme : agriculture, artisanat, commerce. Cette activité reposait sur des bases techniques locales et sur une valorisation du potentiel physique de l'espace montagnard.

L'économie kabyle a fonctionné, avec des hauts et des bas, jusqu'en 1871, date à laquelle elle reçut un coup sévère (représailles de l'armée coloniale). Déjà passablement affectée par la rapinerie ottomane durant le XVIII^e siècle, elle vit ses ressorts voler en éclats avec l'introduction de l'économie coloniale.

Les montagnards kabyles devinrent alors progressivement des prolétaires, on les retrouvera dès le

début du XX^e siècle dans les villes algériennes et françaises, en quête de travail salarié.

Son économie traditionnelle détruite, la Kabylie entre, par le biais de sa force de travail, dans l'économie française et au delà, dans le circuit capitaliste mondial.

- La tentative de reconstruction de l'économie nationale, à l'indépendance, n'a pas retenu le même principe de base que l'économie traditionnelle, à savoir partir du potentiel naturel et humain existant dans la montagne kabyle. On opte certes pour une industrialisation qui a pour objectif de mettre un terme à l'émigration massive de la force de travail locale mais aucune autre ressource de la région n'est mise à contribution.

Extravertie, cette nouvelle économie ne vise pas à une certaine intégration régionale; elle importe tous ses inputs (technologie, matières premières, ...) et ne réhabilite pas les anciennes ressources : l'eau, l'arboriculture, le petit élevage, la petite métallurgie et surtout la revalorisation du savoir-faire technique des artisans kabyles.

Qu'elle soit d'inspiration étatique (1962-1982) ou privée (privatisation en cours depuis 1982), l'industrialisation de l'après-indépendance n'est point fondée sur les potentialités en place; elle porte l'ambition de créer un autre tissu économique sur le modèle des industries européennes.

La difficulté, voire l'impossibilité de sa mise en oeuvre, ou du moins son manque flagrant d'efficacité témoigne de son absence de réalisme.

CHAPITRE IV

**CONSTRUCTION NATIONALE, RENOUVEAU
IDENTITAIRE ET REVENDICATION
CULTURELLE EN KABYLIE**

Le projet de construction nationale n'était pas uniquement fondé sur le volet de modernisation économique. Il se voulait aussi culturel : unifier les différents composantes ethno-culturelles du pays dans le "moule" arabo-islamique, cadre identitaire et géo-politique dans lequel l'Algérie est placée officiellement dès son indépendance par ses dirigeants.

Industrialisation et arabisation constituent les deux piliers fondamentaux de ce projet.

Tandis que le premier (l'industrialisation) concerne le pays dans son ensemble, le deuxième (l'arabisation) s'adresse d'abord à la frange francophone léguée par la colonisation et surtout aux groupes berbérophones beaucoup plus nombreux, perçus comme un danger politico-culturel à l'homogénéité de l'Etat-nation. Francophonie et berbérophonie étaient d'ailleurs confondus dans le discours nationaliste. (1)

L'arabisation, érigée en option identitaire exclusive heurte la sensibilité berbérophone. Aussi, la revendication culturelle berbère prend forme et s'amplifie au fur et à mesure que se met en place la politique d'arabisation.

Les jeunes kabyles en particulier expriment ouvertement leur refus de s'inscrire dans un projet national qui est basé sur la négation de leur propre identité. La modernisation du pays ne doit en aucun cas se faire au détriment de celle-ci.

C'est ce que semble signifier le message politique du mouvement culturel berbère qui est l'une des principales forces sociales de la société algérienne actuelle.

1. S'appuyant sur le fait que les historiens de la colonisation ont fait ressortir dans leurs travaux (non sans arrière-pensée parfois) la spécificité socio-culturelle des populations berbères (en particulier des Kabyles), le discours nationaliste a montré en épingle l'idée selon laquelle berbérophonie et francophonie sont liées contre l'arabophonie.

Ce mouvement est au coeur de la dynamique socio-politique actuelle en Kabylie. On ne peut donc le passer sous silence, sous peine d'escamoter un élément d'analyse essentiel : la question culturelle dans cette région et en Algérie.

1. FRANCHE MODERNISATION ECONOMIQUE ET AMBIGUITES CULTURELLES EN ALGERIE

Les options algériennes à l'indépendance sont fondées sur la thèse stipulant que la colonisation française a eu deux conséquences majeures :

- Elle a empêché l'Algérie d'accomplir sa modernisation économique.
- Elle l'a coupée de son berceau culturel et spirituel : l'Orient arabe.

L'Etat national aurait ainsi hérité à l'indépendance d'une société sans âme ni consistance culturelle.

Replacer donc cette société dans sa trajectoire historique "naturelle" consiste à la moderniser rapidement tout en récupérant son identité culturelle. Comment ?

En se tournant vers l'Occident pour acquérir les instruments de la modernisation et vers l'Orient pour (ré)importer le modèle culturel (langue, religion, ...)(2).

2. "C'est ainsi, écrit N. Safir, que la voie de développement suivie après l'indépendance apparaît comme découlant "naturellement" du processus de libération nationale (...) c'est à partir de ce processus historique, fondamentalement caractérisable par sa continuité, que doit être dégagée la problématique de la société algérienne d'aujourd'hui (...)

1.1. Occidentalisation techno-économique et orientalisation culturelle : un pari impossible

Un dilemme hante en permanence l'esprit des idéologues algériens : comment se réappropriier l'infrastructure techno-économique et l'efficacité productive de l'Occident sans importer de façon concomitante sa superstructure politico-culturelle : régime politique, philosophie matérialiste, moeurs sociales, langues, etc..., en un mot sa culture ?

"Par delà les différentes questions particulières qui se posent, il en est une qui les englobe toutes et leur donne leur signification ultime : celle de la façon dont doit être relevé le défi de l'occident [sa force matérielle] (...), alors que (...) l'ennemi principal est clairement délimité comme la culture de l'ancien occupant, non pas en elle-même d'ailleurs, mais en tant qu'elle fonctionne comme une agression permanente bloquant l'expression de la culture nationale." (3)

L'importation du modèle économique occidental paraissait ainsi vitale mais débarrassé de sa substance culturelle.

Le problème a été résolu par le recours à la thèse de la neutralité de la science, de la technique et donc de l'économie. (4)

La question de la culture nationale pose, par delà le cadre d'insertion et d'expression que représente la société algérienne, celui de l'espace possible de rattachement plus large qui en l'occurrence, est fondamentalement celui de la culture arabo-islamique (...), trame à partir de laquelle se détermineront des enjeux sociaux et se développeront des dynamiques sociales." Cf N. Safir, *Essai d'analyse sociologique*, t. 1, O.P.U.-E.N.A.L., Alger, 1985, p. 218 et 225.

3. Cf N. Safir, op. cit. p. 225-226.

4. Pour s'en convaincre davantage, l'idéologie officielle algérienne fait appel à l'histoire. Elle rappelle à tout bout de champ que les occidentaux doivent leur avancée scientifique et technique aux emprunts massifs qu'ils ont fait à la civilisation arabo-islamique. A la limite, importer aujourd'hui le modèle occidental n'est, à ses yeux, que la réappropriation du patrimoine historique des arabomusulmans du VIII^e et XI^e siècle.

Selon cette thèse, rien n'interdit, bien au contraire, de recourir à la technologie occidentale. Quand à la "culture nationale", il suffit de la "récupérer" chez les pays "frères" arabes.

Il s'agit donc de s'adresser à l'Occident pour le modèle techno-économique et à l'Orient arabe pour le modèle culturel pour reconstituer les bases d'un développement national intégral.

"Le trait dominant de la problématique (...) nationale est celui de la récupération de la personnalité nationale dans la perspective d'une renaissance culturelle considérée comme un élément indispensable à ce qui est entrepris dans le domaine économique et social." (5)

Reste à éliminer ce qui est considéré comme relevant des séquelles coloniales, c'est-à-dire tous les éléments culturels n'appartenant pas au "monde arabe auquel l'Algérie affirme son attachement dans tous les textes fondamentaux." (6)

Sont donc visés expressément non seulement l'héritage culturel français mais aussi les "formes locales de vie culturelle et qui ne sont pas toutes berbérophones [sic] (...), séquelles de la politique coloniale, visant à diviser le peuple algérien pour mieux assurer la pérennité de sa domination." (7)

A vrai dire, ce sont les "formes locales de vie culturelle" qui sont considérées comme le premier obstacle à "la récupération de la personnalité nationale", la culture et la langue françaises étant susceptibles d'être "un instrument relativement neutre pouvant être utilisées comme une arme de combat portant la contradiction sur le terrain de l'ennemi..." (8)

5. Cf N. Safir, op. cit. p. 324.

6. Ibid, p. 225.

7. Ibid.

8. Ibid.

Tels sont les présupposés idéologiques sur lesquels s'appuie la reconstruction nationale.

Or ces présupposés sont loin d'être cohérents.

Le premier (le recours à l'Occident pour acquérir le développement économique) est résolument moderniste; il recommande d'importer les structures matérielles les plus actuelles (urbanisme, machinisme, consumérisme, ...). Il ne dédaigne pas, dans ce cas, établir les liens les plus étroits avec l'Occident.

Le second (la récupération de l'identité culturelle) est plutôt de type traditionnaliste car voulant réhabiliter des structures mentales et sociales très anciennes et parfois mythiques.

On assiste ainsi à la mise en oeuvre d'un projet de société dont les volets constitutifs se contredisent et tendent même à s'exclure mutuellement.

Le pays se trouve ainsi tiraillé et soumis à "*l'attraction de deux pôles puissants.*" (9)

En fait, ces pôles puissants sont en réalité l'expression de deux modèles de société différents; l'un s'inscrivant dans la voie tracée par l'expérience occidentale, l'autre s'érigeant en gardien de la tradition arabo-islamique. (10)

Face à ces deux pôles, la position des gouvernants a toujours cherché à les concilier, voulant instaurer une sorte de voie médiane.

En réalité, en guise de voie médiane et selon l'évolution des rapports de force au sein des instances du pouvoir, cette position s'apparente à un mouvement de

9. Cf G. Grandguillaume, "L'Algérie, une identité à rechercher", in *Economie et Humanisme*, n° 309, sept.-oct. 1989.

10. Le courant dominant de ce deuxième pôle considère la tradition arabo-islamique comme un modèle complet, se suffisant à lui-même, dont l'efficacité est garantie par son caractère sacré (reproduire la société décrite par le texte coranique).

balancier : tantôt elle favorise l'un, tantôt elle favorise l'autre.

En pratique, une telle situation est difficilement tenable.

A défaut de pouvoir gérer durablement cet équilibre instable et politiquement dangereux, on opte pour un partage des fonctions : aux "modernistes" est accordée la gestion de la sphère technique et économique, aux "traditionnalistes" celle de la sphère culturelle et religieuse.

Cela s'est traduit au niveau gouvernemental et de la plupart des institutions étatiques par la cession aux uns des structures à caractère technique (ministères de l'économie, des finances, de l'intérieur, des relations extérieures, etc...) et aux autres des structures à caractère idéologico-culturel (ministères de la culture, de l'enseignement, de la justice, ...).

Ce modus vivendi, qui est en réalité un partage implicite du pouvoir, n'est pas, non plus, viable dans la longue durée. Il correspond à un moment particulier d'équilibre des forces en présence.

Cet équilibre est par essence instable, il est constamment menacé par une intense compétition souterraine. On assiste même de temps à autre à des affrontements à découvert, dont l'issue est toujours un nouveau partage des rôles, car aucun des deux modèles qui s'opposent "*n'est réalisable intégralement en Algérie.*" (11)

Quand on les analyse de près, on s'aperçoit que dans un cas il s'agit d'une modernité importée et dans l'autre de valeurs inadéquates au temps présent. (12)

11. Cf G. Grandguillaume, op. cit. p. 48.

12. A. Rachedi, "Comment parler l'arabe algérien", in *L'Hebdo Libéré*, fin août 1991.

La société algérienne se trouve ainsi en prise avec une "double aliénation" (13) dont la ligne de fracture symbolique se situe au niveau linguistique.

Tandis que la langue française s'impose comme le vecteur par lequel s'opère le processus de changement économique et social, la langue arabe s'érige comme le moyen de conservation de l'identité arabo-islamique.

Le *modus vivendi* est remis en cause par la crise économique et financière enclenchée en 1986. Le pôle des "traditionnalistes" a, depuis, le vent en poupe; il profite de la perte de crédibilité et de légitimité des "modernistes" dont le projet économique est à vau-l'eau pour se mettre en valeur.

Il brandit avec ostentation l'argument spécieux qui présente la modernisation économique comme une simple fonction technique de production matérielle, n'impliquant aucunement l'adhésion aux valeurs culturelles et philosophiques occidentales. (14)

Aussi, préconise-t-il "*un recours redoublé à la tradition*" (15) pour trouver une solution à la crise économique.

Les affrontements culturels en Algérie prennent le pas sur les contradictions économiques et politiques proprement dites.

1.2. Transformations matérielles et tensions culturelles : l'aiguïsement des contradictions sociales

13. Ibid.

14. Cf R. Malek, *Tradition et révolution : le véritable enjeu*, Bouchène, Alger, 1991.

15. Selon une expression de R. Malek, *ibid.*

Il est manifeste aujourd'hui que l'Algérie vit un marasme existentiel profond. Ces toutes dernières années (depuis 1988), ce marasme n'épargne aucun domaine de la vie sociale, il s'exprime de plus en plus dans la violence. Celle-ci, sous toutes ses formes, verbale, symbolique, physique s'est érigée en mode de règlement des contradictions multiples accumulées par la société.

Cette situation renvoie, selon nous, à une cause fondamentale : le fait que cette société ait servi de "laboratoire grandeur nature" à des modèles exogènes; elle n'a pas été associée, en tout cas, à la définition des principes économiques et politico-culturels sur lesquels son devenir post-colonial est engagé.

En effet, à l'aube de son indépendance politique, l'Algérie s'est vue imposer des orientations conçues en "conclave" par ses nouveaux dirigeants.

Nous l'avons dit précédemment, ces orientations reposent sur deux options principales : une option de modernisation matérielle calquée sur l'expérience industrielle des pays développés et une option culturelle dite de "recouvrement de la personnalité nationale" qui consiste à "réimporter" des pays arabes du Moyen Orient ce qui est considéré comme les éléments de base de cette personnalité : la langue arabe et l'Islam orthodoxe. (16)

"*Cette démarche en deux temps de récupération et d'affirmation*" (17) allait-elle aboutir ? Y'avait-il un minimum d'affinité entre le volet techno-économique d'inspiration occidentale et le volet culturel d'inspiration orientale de cette démarche ?

16. Il faut signaler que cette option culturelle a été dictée par ceux des dirigeants nationalistes qui, pendant la guerre de libération, ont séjourné dans les pays arabes du Moyen Orient. Ces dirigeants ont cru voir dans ces pays ce qu'aurait été l'Algérie sans le fait colonial. La venue, à l'indépendance, de dizaines de milliers de "conseillers culturels" des pays arabes (enseignants, religieux, juristes, ...) avait pour mission de "réapprendre" aux Algériens les fondements de "leur" culture.

17. Cf N. Safir, op. cit. p. 224.

Le constat empirique qu'on peut tirer aujourd'hui est que les deux modèles, loin de se compléter, se sont opposés.

C'est, à vrai dire, une conséquence logique dans la mesure où ils se sont assignés des rôles différents et antagoniques.

Tandis que l'un avait la tâche, par le biais du développement économique, d'insérer l'Algérie dans la modernité, l'autre portait l'ambition de réhabiliter les valeurs arabo-islamique et de limiter l'occidentalisation à son aspect strictement matériel.

Le maintien (à titre provisoire, dit-on officiellement) de la langue française par exemple, est vue comme un simple instrument linguistique pour "communiquer" avec les producteurs de technologie alors que la langue arabe est vécue comme un processus de "retour aux sources" (18) et un rempart contre "l'invasion culturelle". (19)

En conséquence, dans l'imaginaire collectif mais aussi dans la pratique quotidienne, la première symbolise et véhicule la modernité, la seconde la tradition. (20)

De là sont nés des comportements sociaux et politiques dichotomiques et déphasés les uns par rapport aux autres. La sphère des pratiques techno-économiques est quasiment autonome par rapport à la sphère des pratiques culturelles, les deux champs étant délimités artificiellement par la logique de partage du pouvoir évoqué précédemment.

L'appareil d'Etat est en effet divisé volontairement en zones d'influence, la zone "matérielle" d'un côté et la zone "culturelle" de l'autre. Cette approche dichotomique de l'organisation de l'Etat a fini par déteindre sur le corps social.

18. Cf F. Feraoun, *Les rapports entre l'école et la vie économique et sociale dans le village de Tizi-Hibel (Kabylie)*, thèse de 3ème cycle, Paris V, 1982.

19. Thème central dans le discours des arabisants algériens.

20. Cf G. Grandguillaume, op. cit.

Impliqués dans les circuits étatiques, par le biais notamment de l'étatisation de l'économie, les groupes sociaux se sont laissés imprégner par cette dichotomie, non selon qu'ils adhèrent ou pas, mais plutôt selon les avantages qu'ils en tirent (pouvoir, avantages matériels, "confort" idéologique, etc...)(21).

Il en résulte une configuration sociale et politique artificielle : des catégories sociales se retrouvent de fait dans la sphère "matérielle" parce que l'Etat les a engagées pour faire fonctionner sa machine économique et son domaine technique (cadres économiques, ingénieurs et techniciens, fonctionnaires délégués aux affaires techniques, ...) et d'autres dans la sphère "culturelle" parce qu'elles sont recrutées pour gérer le "discours indentitaire officiel" (fonctionnaires des affaires religieuses, idéologues, enseignants arabisés, ...).

A la longue, se sont instituées, en effet, deux grandes fractions socio-politiques; l'une fondée sur la modernisation économique et convaincue de la suprématie inévitable de la modernité, l'autre fondée sur la défense de la "personnalité nationale" est persuadée que la finalité de l'Etat national est le "retour aux sources".

Cette opposition larvée a tourné en faveur de la fraction moderniste pendant tout le temps où elle pouvait dispenser la sécurité matérielle, voire un certain confort à la majorité de la population (le temps des "vaches grasses" de la rente énergétique). La fraction traditionaliste prend le dessus depuis la fin de l'aisance financière de l'Etat.

Le "vertige matériel" connu par la société algérienne pendant deux décennies (transformation rapide des conditions matérielles de vie) a provoqué des changements sociaux importants :

21. Cf L. Echegui, *Tensions culturelles dans une société en changement économique*, Téhéran 1975, Thèse de 3ème cycle, Paris V, 1981.

- le processus de développement économique s'est traduit par des bouleversements dans les structures sociales et les modes de fixation de la population sur le territoire : les villes deviennent des pôles d'attraction irrésistibles, les campagnes se dépeuplent, les communautés se désagrègent...

- le rapport salarial et l'individualisation de la force de travail deviennent les éléments essentiels de la reproduction matérielle de la société, en rapport avec les transformations des structures économiques et sociales.

- L'insertion dans les circuits économiques internationaux s'est accentuée par rapport à la période coloniale.

Ces changements rapides qui affectent les anciens équilibres économiques et socio-psychologiques de la société algérienne sont d'autant plus traumatisants que la population n'était point préparée à les recevoir. Mais les avantages matériels qu'elle en a tirés, en terme de niveau de vie économique, ont en quelque sorte compensé les "troubles" socio-culturels et le "déficit" identitaire induits par le changement économique.

Ce phénomène compensatoire (si l'on peut dire) joue de moins en moins au fur et à mesure que le système politico-économique révèle son incapacité à maintenir, à défaut d'améliorer, le niveau de vie des familles algériennes.

De ce fait, croyons-nous, bon nombre de ces dernières adoptent la démarche inverse : pour compenser la détérioration de leur qualité de vie matérielle, tendent à se réfugier dans le domaine de l'immatériel (religion, culture, ...).

C'est alors que s'aiguisent les tensions culturelles et politiques. La fraction sociale tournée vers la défense de la tradition trouve là l'occasion de prendre sa revanche.

Les couches sociales appauvries par la crise économique et financière se rallient à elle et récusent le modèle des "modernistes".

Réconfortés, les "traditionnalistes" se mettent à revendiquer l'intégralité du pouvoir afin de faire valoir la tradition arabo-islamique.

La déception des exclus de la modernité prend l'allure d'un ralliement culturel et religieux.

Comme en Iran dans les années 1980, la protestation contre la paupérisation économique et la marginalisation socio-politique se traduit par le refus de la modernité perçue comme un modèle étranger imposé (22) et l'adhésion à la mouvance traditionnaliste.

En Algérie aussi, l'effondrement économique et financier, surtout depuis 1986-87, se traduit par une mobilisation sociale autour de la tradition arabo-islamique.

Mais la comparaison s'arrête là.

En guise de tradition en Algérie, avons-nous dit plus haut, c'est le mythe d'une identité culturelle sauvegardée par l'Orient arabe qui prévaut alors qu'en Iran, nous semble-t-il, le mouvement religieux se réfère à l'histoire iranienne.

Le "traditionnalisme" algérien est lié aux doctrines bien connues du panarabisme et du panislamisme, doctrines qui fusionnent en Algérie (et au Maghreb) dans le concept "supranational" (23) d'arabo-islamisme.

22. Cf L. Echegui, op. cit.

23. Cf A. Eliman, "Question linguistique et algérianité", in *Algérie-Actualité*, n° 1262 du 21 au 27.12.1989.

Dans le profond désarroi que vit l'Algérie ces dernières années, ce recours au mythe de l'authenticité culturelle arabo-islamique est significatif d'un comportement social maladif : refus de composer avec les réalités socio-économiques et culturelles existantes.

Le substrat historico-culturel algérien, fait d'une accumulation d'expériences et d'influences passées et présentes est refusé en bloc. On veut lui substituer un modèle culturel "pur", censé encore exister, comme on l'a dit, en Orient arabe. Ce, pourquoi, l'arabisation totale et exclusive est vue comme la modalité principale par laquelle le pays renouerait avec son identité perdue. Elle est, en effet, devenue le point de fixation des luttes sociales et politiques.

"Les tensions qu'elle soulève (...) révèlent la profondeur des enjeux et font de cette question apparemment linguistique et technique, la pierre de touche de l'identité algérienne." (24)

De plus, l'arabe, langue du coran, est inséparable de la question religieuse; elle cristallise, au delà de son aspect linguistique, l'ensemble des problèmes auxquels est confrontée la société algérienne d'aujourd'hui. La religion tend, en effet, à exprimer de façon paroxystique tous les ingrédients du marasme sociétal.

C'est ainsi que le débat sur la crise économique et sociale se transforme en enjeux linguistique et religieux autour desquels se structurent les mouvements sociaux et politiques en Algérie.

N'a-t-on pas vu l'assemblée nationale en 1989-90 focaliser son activité sur ces enjeux alors que le problème de l'heure était économique (comment faire face à l'effondrement de l'économie et à la chute de la rente pétrolière) et politique (comment gérer la fin du système du parti unique) ?

24. Cf G. Grandguillaume, op. cit. p. 48.

Elle a voté au début de l'année 1990 une loi stipulant l'usage absolu de la langue arabe dans tous les domaines de la vie sociale d'ici 1995 et a même prévu, à cet effet, des sanctions pénales (amendes, prison) contre les éventuels contrevenants.

Cela dit, le traditionalisme arabo-islamique n'épuise pas tout le débat identitaire; il n'est pas le seul phénomène culturel en oeuvre en Algérie.

La revendication culturelle et linguistique berbère, enracinée surtout en Kabylie, est, elle aussi liée directement aux contradictions politico-économiques et culturelles de l'Algérie de l'après-indépendance. On ne peut l'ignorer d'autant qu'elle constitue le moteur de la dynamique socio-politique en Kabylie et dans une moindre mesure dans le reste du pays.

2. DE L'INTEGRATION FORCEE A LA RESISTANCE CULTURELLE EN KABYLIE

Marginalisée économiquement et déstructurée socialement par la colonisation, la Kabylie n'avait d'autre choix que de s'inscrire dans le projet de développement économique et social arrêté à l'indépendance.

Cette demande objective de développement émanant d'une région réputée pour sa tendance historique à un certain enfermement allait dans le sens de l'option centralisatrice du nouvel Etat-nation. qui voulait "résorber" rapidement le "particularisme Kabyle".

Les Kabyles accueillèrent avec satisfaction les investissements entrepris chez eux; ils manifestèrent seulement un peu de dépit en s'apercevant que le volume de ces investissements était faible par rapport à leurs besoins et comparativement à celui dont bénéficièrent d'autres régions. (25)

Ils durent, cependant, se rendre compte assez vite que l'opération de modernisation économique était sous-tendue par une arrière-pensée politico-idéologique : leur intégration culturelle (voir leur assimilation).

Le développement économique de la montagne kabyle était en effet accompagné d'une vigoureuse politique d'arabisation.

C'est la jeunesse, théoriquement bénéficiaire de la modernisation étatique, qui exprime sa désapprobation devant ce qu'elle considère comme un marché de dupes; elle se met alors à organiser la résistance culturelle (refus d'une arabisation agressive, condamnation de l'interdit qui frappe la langue berbère) tout en continuant à réclamer l'action économique de l'Etat central.

25. Cf Y. Lacoste, *Rapport plaine-montagne en Grande Kabylie*, op. cit.

2.1. L'occultation du fait culturel berbère

A l'accession de l'Algérie à l'indépendance, le nouveau pouvoir annonce d'emblée le cadre de définition de l'identité officielle du pays : l'Algérie est un pays arabe et musulman (26); il s'ensuit que :

- la langue arabe est la langue nationale et officielle (et la seule).
- l'Islam est la religion de l'Etat national (et le seule).

Ce binôme est repris par la suite par tous les textes officiels (différentes chartes et constitutions notamment), consacrant ainsi institutionnellement le rapport de force politico-idéologique qui s'est développé dans le mouvement nationaliste. (27)

Dès lors, est niée officiellement la diversité culturelle linguistique et confessionnelle du pays. En particulier, les Berbères et la berbérophonie voient leur existence historique remise en cause et les Kabyles s'estiment directement visés car constituant le groupe le plus important.

Ce sentiment est corroboré par l'intervention militaire du pouvoir central en Kabylie en 1963-64 et le contrôle politico-policier qui s'en est suivi. (28)

Le fait berbère est perçu par le pouvoir politique comme un danger à l'unité nationale et au delà à la "nation arabe". (29)

Est alors décidée une politique systématique d'assimilation culturelle et idéologique dont le fer de lance est l'arabisation.

26. Cf S. Chaker, Berbères d'aujourd'hui, L'Harmattan, 1989.

27. Ibid.

28. Cf chapitre I.

29. Cf S. Chaker, op. cit.

Toute la vie publique est soumise au monopole linguistique. Les Algériens qui ne font pas preuve de volonté pour soutenir cette action sont accusés de jouer le jeu du néo-colonialisme et de s'opposer à l'oeuvre de "renaissance nationale".

La langue berbère est reléguée dans la catégorie des "résidus coloniaux" dont il faut se débarrasser au plus tôt. Elle ne bénéficie donc d'aucun support officiel ou institutionnel et n'est tolérée que dans le cadre d'un usage strictement domestique.

L'arabisation de l'enseignement et de l'administration est suivie avec beaucoup d'attention en Kabylie où les enseignants venus d'Egypte et de Syrie sont installés dans les villages les plus reculés.

Des consignes sont données pour que les élèves qui montrent de bonnes dispositions pour l'apprentissage de la langue arabe soient encouragés pour accéder aux écoles de formation des maîtres.

Les adultes qui ont une certaine connaissance de la langue arabe (qui ont séjourné dans les pays arabes pendant la guerre ou qui ont suivi l'école coranique) sont souvent promus dans l'appareil d'Etat, comme pour montrer aux autres que l'arabisation est un critère implicite de promotion sociale.

Les panneaux routiers, les devantures des administrations publiques, les enseignes des commerces publics et privés sont soumis à l'obligation d'être écrits uniquement en langue arabe.

Même les sites archéologiques berbères, quand ils ne sont pas délibérément saccagés, ne sont ni répertoriés, ni protégés. (30)

30. Le ministre de la culture a, en 1984, donné instruction pour que seuls les vestiges arabo-musulmans soient préservés.

Bref, tout est fait pour que l'élément culturel ou linguistique berbère soit banni de l'environnement national.

C'est la langue, bien sûr, qui n'est pas seulement un moyen de communication mais le support essentiel de la culture berbère, qui subit l'ostracisme le plus grand. Elle est bannie de l'école, des média et de la vie économique et politique.

En effet, aucune place, fût-elle résiduelle n'est faite à la langue berbère dans l'Algérie officielle. Elle est perçue comme un corps étranger dans l'environnement culturel national balisé par deux données exclusives : la langue arabe et la religion musulmane.

"Le regard de l'Etat algérien sur le berbère, c'est le regard de Tartuffe : "Cachez-moi cette langue que je ne saurais entendre". Langue maternelle de millions d'Algériens, le berbère ne possède aucun statut en Algérie. Aucun document officiel ne le mentionne ou n'y fait référence. Le mot lui-même a été longtemps banni des média." (31)

Dans le cadre de définition de l'identité algérienne, tout autre élément qui viendrait s'y incruster est vu comme un facteur hostile. En tout état de cause, le berbérisme ne peut avoir d'existence en soi, tant elle est considérée comme un reliquat d'un ordre historique dans lequel divers obstacles se sont dressés contre l'intégration pleine et entière de l'Algérie dans la "nation" arabo-islamique".

Pour les esprits nationalistes les plus ouverts, tout au plus si elle peut être admise en tant qu'appendice "d'une identité nationale fondamentalement arabo-islamique". (32) D'autant que, affirme l'histoire officielle, la "longue nuit coloniale" a été une période de reflux de la culture arabo-islamique, reflux qui a profité

31. Propos de l'écrivain-journaliste T. Djaout, cité par G. Grandguillaume, op. cit. p. 52.

32. Cf S. Chaker, op. cit.

à l'introduction des valeurs occidentales et à la résurgence de la "culture tribale". (33)

L'indépendance acquise, il s'agit donc, pour que la décolonisation soit totale et effective, de "décoloniser les esprits". (34)

C'est ainsi que l'appareil d'Etat se voit chargé d'une double mission, qui consiste d'une part, à mettre en oeuvre un programme d'arabisation-islamisation et d'autre part, à expurger l'environnement culturel national de ses éléments "hétéroclites".

Cette entreprise dite de "décolonisation culturelle" est vécue par la jeune génération kabyle (celle de l'après-guerre de libération) comme une atteinte directe à sa langue et à sa culture.

Car, en pratique, seul le fait culturel berbère est véritablement frappé d'interdit, la culture étrangère (notamment la langue française) officiellement visée, ayant les moyens de résister. (35)

Les jeunes kabyles sont donc amenés progressivement à prendre conscience que la politique régionale de l'Etat est fondée sur une arrière-pensée politique peu avouable. Ce qui est recherché avant tout, c'est l'intégration de leur région dans le giron culturel et linguistique de l'arabo-islamisme.

Si la génération d'avant l'indépendance était résignée à faire ce "sacrifice" en échange de la protection, économique notamment, de l'Etat central, celle de l'après-indépendance y voit là une sorte de cadeau empoisonné .

33. Jusqu'à 1988, le terme "culture berbère ou amazigh" était exclu du discours officiel; on utilisait des allusions la plupart du temps péjoratives ou folkloriques.

34. Expression d'un ancien ministre, M.S. Benyahia, cité par P. Luca et J.-C. Vatin, op. cit.

35. C'est un fait notoire en Algérie que, ceux qui prônent l'arabisation totale de l'enseignement sont ceux (paradoxalement ?) dont la progéniture est scolarisée dans des écoles spéciales ou à l'étranger, échappant ainsi à l'arabisation.

Pour celle-ci, le développement économique n'est pas une fin de soi. Dès lors qu'il s'accompagne d'une action idéologico-culturelle tendant à la priver de l'accès (ou de la préservation de) de son identité culturelle et linguistique, il devient suspect.

Le doute s'installe dans les esprits. Différents indices viennent à lui donner consistance.

- La "Maison de la culture" de Tizi-Ouzou installée dans le cadre du "programme spécial" de développement décidé la Kabylie à la fin des années 1960, ne fait aucune part dans ses activités au domaine berbère et ce, jusqu'à dans les années 1980.

- La création du Centre universitaire de Tizi-Ouzou en 1977-78, ne prévoit aucun enseignement en langue berbère ou portant sur l'environnement régional alors qu'y sont mises en place des filières arabisées.

- La campagne "d'algérianisation" de l'environnement socio-administratif ("défrancisation" des noms des villes, des rues, des établissements scolaires, ...) s'avère être aussi une action de "déberbérisation".

Une telle pression politico-idéologique ne pouvait qu'exarcerber la méfiance de la population kabyle.

La politique économique et sociale de l'Etat est vécue beaucoup plus comme une agression que comme une action bienfaitrice.

Dans les villages, les lycées, les entreprises, le mécontentement gronde et s'exprime de différentes façons :

chanson et poésie contestataires, inscriptions murales, petites publications clandestines, etc...

C'est le début de la formulation explicite de la revendication culturelle berbère.

Dans le mouvement qui allait s'enclencher, les catégories sociales instruites (étudiants, lycéens, médecins, enseignants, employés des usines et des institutions étatiques, ...) vont occuper le devant de la scène avant d'être rejointes par l'ensemble de la population. (36)

Elles montrèrent beaucoup de détermination dans la période de conflit ouvert avec le pouvoir. (37)

Les ouvriers et les cadres du complexe industriel de Tizi-Ouzou se mirent en grève à plusieurs reprises et firent face à la menace gouvernementale de licenciement général. Le corps médical dans les hôpitaux public en fit de même.

Quant aux enseignants, étudiants et lycéens, ils arrêtaient de nombreuses fois leurs cours, parfois durant des semaines, pour protester contre ce qu'ils appellent le "génocide culturel".

De nombreux autres exemples peuvent être cités pour montrer l'attachement des jeunes kabyles à leur patrimoine culturel et linguistique.

Incontestablement, le seul mot d'ordre qui a rassemblé la quasi totalité de la population kabyle depuis l'indépendance, c'est la revendication culturelle et linguistique. C'est un fait remarquable de l'histoire contemporaine de l'Algérie.

36. Le prestige social dont jouissent les lettrés en Kabylie confère crédit et sérieux à la revendication culturelle.

37. Une conférence sur la poésie kabyle ancienne est interdite à l'université de Tizi-Ouzou en 1980. Cette interdiction était perçue par les universitaires kabyles comme une provocation totalement injustifiée. En guise de protestation, une grève s'ensuivit. L'intervention musclée de la police mit le feu aux poudres; l'Algérie connut ses premières émeutes de l'après-indépendance.

Cela mérite qu'on s'y attarde un peu et qu'on présente, ce qu'il convient désormais d'appeler le mouvement culturel berbère. C'est, croyons-nous, le moteur essentiel de la dynamique socio-politique en Kabylie.

2.2. Le mouvement culturel berbère ou la culture aux avant-postes de la dynamique socio-politique en Kabylie

L'affirmation brutale de la revendication culturelle berbère sur la scène algérienne (voire même maghrébine) en 1980 a surpris tous les analystes et observateurs de la société algérienne post-coloniale.

C'est que, les différents points de vue et analyses, à dominante marxiste, se sont focalisés sur la problématique du développement économique, la question du pouvoir et des luttes d'intérêt qui les accompagnent.

Il était question de la nature de classe du modèle de développement choisi, de l'émergence d'une bourgeoisie d'Etat, du déséquilibre sectoriel de l'économie, de l'impact de l'option technologique, etc..., mais rarement de problèmes culturels.

Il n'était pas "scientifique" d'aborder ces problèmes qui relèvent du superflu; ce ne sont, disait-on, que des épiphénomènes qui disparaîtront au fur et à mesure que prennent place les structures économiques et socio-politiques qui accompagnent nécessairement le développement. En d'autres termes, la culture berbère assimilée à des réminiscences d'une époque révolue, n'était pas digne d'avoir place dans les discussions nationales.

Ainsi, jusque dans les années 1980, évoquer la question berbère dans le débat universitaire était considéré comme un anachronisme qu'on accueillait avec mépris et les tenants de l'orthodoxie marxiste encore

dominants ne manquaient pas de regretter la persistance de "vestiges du féodalisme". (38)

Si ce point de vue a aujourd'hui quasiment disparu du discours de "gauche" (39) algérien, il n'en demeure pas moins qu'en dehors du milieu des berbérissants, le fait culturel berbère ne fait pas encore partie de la problématique scientifique universitaire.

Cela dit, les réflexions qui suivent n'ont pas la prétention d'être une analyse achevée sur la question culturelle berbère.

Celle-ci est trop complexe et mouvante pour être cernée en quelques pages. Elle peut faire l'objet de plusieurs sujets de thèse et être abordée selon différents approches : socio-linguistique, anthropologique, politique, voire même socio-économique...

Il s'agit, pour nous ici, de suggérer l'idée selon laquelle on ne saurait aujourd'hui parler de société algérienne et à fortiori de société kabyle sans faire référence à cette question. On est même tenté de dire qu'elle constitue l'un des problèmes de fond. (40)

Mais restons-en là; contentons-nous de présenter quelques faits significatifs de la revendication culturelle berbère.

Pour l'observateur peu averti, cette revendication serait née en 1980, suite à une décision malheureuse de

38. La presse officielle s'est fait largement l'écho de cette thèse suite aux événements du printemps 1980 qui ont porté sur la place publique le problème culturel berbère ou amazigh.

39. Le discours des tenants de l'arabo-islamisme encore plus hostile, a quand à lui mis en avant une autre thèse : celle de la connivence du berbère avec la francophonie.

40. La question culturelle en Algérie est au coeur d'une énigme qu'il faut un jour ou l'autre élucider : pourquoi une société officiellement à l'avant-garde de la modernisation économique, se mobilise et réagit plutôt autour de l'emblème identitaire, culturel et linguistique ?

l'autorité politique, l'interdiction d'une conférence de l'écrivain M. Mammeri sur la poésie kabyle ancienne. (41)

En réalité, cet "incident" n'a été que "l'étincelle qui a mis le feu aux poudres" (42); il fait suite à une longue série de vexations et d'atteintes délibérées portées à l'endroit de la culture et de la langue berbère. (43)

Néanmoins, il est vrai que c'est à partir de 1980 que le mouvement culturel berbère a commencé à s'exprimer au grand jour, après une longue période de mûrissement dans la clandestinité (formation de nombreux petits groupes activant surtout dans les établissements scolaires et universitaires). Il s'est constitué depuis octobre 1980 en organe de défense de la culture berbère. (44)

Cette constitution est consécutive à une lente prise de conscience d'abord intellectuelle puis de plus en plus populaire, favorisée dans les décennies 1960 et 1970 par une politique répressive du fait culturel berbère : suppression des radios kabyles à Tizi-Ouzou et Bédjaïa, diminution drastique du temps de diffusion de celle d'Alger, suppression du seul cours de berbère dispensé à la faculté des lettres de l'université d'Alger, disparition des documents berbères des bibliothèques publics, institution

41. En mars 1980, les enseignements et les étudiants du Centre universitaire de Tizi-Ouzou ont invité M. Mammeri à donner une conférence sur son livre Poèmes kabyles anciens qu'il venait de publier à Paris, chez Maspéro. La veille de la date prévue, un coup de fil anonyme (aucune autorité politique n'a revendiqué la décision comme c'est la pratique en Algérie) annule la conférence au motif du risque d'atteinte à l'ordre public. Le lendemain, M. Mammeri est intercepté par la police sur la route d'Alger Tizi-Ouzou. En guise de protestation, l'université se met en grève et toute la région se montre solidaire.

42. Selon une expression de S. Chaker, op. cit.

43. Dans les établissements scolaires en particulier, les élèves berbérophones ont eu à subir quotidiennement des brimades; il leur était systématiquement interdit d'utiliser leur langue maternelle. A la télévision, à plusieurs reprises des chanteurs kabyles ont été privés d'antenne après avoir refusé d'interpréter leur chanson en arabe.

44. En octobre 1980, s'est tenu à YaKouren, à 50 km de Tizi-Ouzou, un séminaire sur les langues et les cultures populaires, qui a réuni, outre les militants berbères, de nombreux personnalités du monde de la culture : écrivains, hommes de théâtre, universitaires...

d'une prime "d'arabisation" dans l'administration et les entreprises publiques, etc...

En fait, dès les premiers mois de l'indépendance, les déclarations et/ou les décisions des nouvelles autorités nationales sont ressenties en Kabylie comme des agressions caractérisées : déclaration fracassante du premier président, A. Ben Bella sur l'identité exclusivement arabe de la nation algérienne (45), mise à l'écart des chefs politiques kabyles...

En réaction, des groupes informels ont commencé à voir le jour en Kabylie, à Alger et dans les milieux de l'émigration en France; ils se sont mis spontanément à s'opposer à la politique de marginalisation de la culture berbère.

Isolés dans les années 1960, ces groupes se sont élargis considérablement dans les années 1970, grâce notamment au rôle joué par les chanteurs (large diffusion de la cassette "audio") dont la thématique prenait à bras le corps la question identitaire.

Dès lors, la revendication culturelle va, en quelques années, pénétrer en profondeur la société kabyle, imprégner tous ses milieux et faire irruption dans les autres régions berbérophones du pays : montagne du Chénoua à l'ouest d'Alger, montagne des Aurès, l'oasis du M'zab dans le sahara...

Face à ce phénomène, le pouvoir est désemparé. Il a du mal à comprendre qu'au moment où il s'affaire à porter le développement dans les "douars", des populations entières se sentent préoccupées par des questions linguistiques subsidiaires, voire puériles à ses yeux.

Excédé, sa réaction est alors de pousser plus loin la repression anti-berbère. Il accélère l'arabisation et pourchasse les défenseurs de la culture. Les premiers

45. Cf S. Chaker, op. cit.

procès politiques contre les militats berbères sont organisés en 1976.

Ce raidissement répressif, loin de faire reculer la revendication culturelle, entraîne plutôt sa radicalisation et son débordement sur le terrain politique.

En effet, à la fin des années 1970, la question berbère fait un saut qualitatif; elle dépasse son cadre strictement culturel et défensif pour aborder des réflexions plus globales sur le devenir de la société algérienne : la nature de ses choix politiques et économiques, les alternatives d'avenir possibles, etc... (46)

Ainsi, le mouvement culturel tend à acquérir plus de consistance politique et idéologique et à s'affirmer en tant que courant d'opinion optant résolument pour un modèle de société laïque et pluraliste au plan culturel et politique. (47)

La reconnaissance de la langue berbère est posée comme une nécessité constitutionnelle de la définition de l'identité algérienne et au delà, un principe démocratique. Le tabou cassé, le pouvoir politique s'affole et tente de désarmorcer la montée fulgurante et l'audience nationale et internationale de la revendication culturelle berbère. (48)

Il lâche un peu de lest en reconnaissant du "bout des lèvres" le fait culturel berbère (les médias sont désormais autorisés à en parler) et en cessant d'interdire toute publication dans le domaine mais il continue à lui refuser sa consécration constitutionnelle et les conséquences qui en découleraient : l'entrée du berbère dans l'enseignement, l'administration et les médias publics.

46. Cf S. Chaker, op. cit.

47. Cf à ce sujet la revue du mouvement culturel berbère, *Tafsut, études et débats*, 1983 à 1987, Tizi-Ouzou.

48. En 1985, le mouvement culturel berbère a suscité la création de la première ligue algérienne des droits de l'homme.

Le mouvement culturel berbère, quant à lui, semble modifier ses comportements. Depuis l'ouverture politique de février 1989 (amendement constitutionnel autorisant le multipartisme), il abandonne quelque peu la revendication culturelle stricto sensu pour s'inscrire dans la compétition politique. (49)

La thèse selon laquelle la revendication culturelle ne pourrait aboutir qu'en investissant le terrain politique semble convaincre puisque les défenseurs de la culture rejoignent en grande nombre les partis politiques démocrates.

Les tenants de la ligne culturaliste proprement dite essaient de construire un réseau associatif dans lequel ils s'efforcent de développer des structures d'enseignement et de rechercher tout en soutenant l'action politique.

Dans l'ensemble, la tendance ces dernières années est à l'activité politique.

Mais il est certain que les partis politiques ne mobilisent la population en Kabylie que sur la base de la revendication culturelle et linguistique berbère. Car, au delà de quelques points de ralliement (le rejet du F.L.N., de l'intégrisme religieux, ...) ce qui motive fondamentalement la jeunesse kabyle, c'est l'aspiration identitaire, c'est-à-dire le désir d'être reconnue comme une entité culturelle et linguistique autonome. (50)

49. De nombreux militants du mouvement culturel se retrouvent dans deux partis politiques se réclamant de la démocratie : le Front des forces socialistes (F.F.S.) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (R.C.D.); les deux seuls partis qui assument le fait berbère dans leurs programmes politiques.

50. Cf S. Chaker, op. cit.

3. VERS LA FIN DU TABOU IDENTITAIRE ?

Au delà de sa fixation sur l'élément linguistique (la réhabilitation de la langue berbère), le mouvement culturel berbère est un phénomène identitaire.

En niant la dimension berbère, la définition officielle de l'identité algérienne a fait naître chez une grande partie de berbérophones un sentiment d'exclusion.

En Kabylie où il peut être facilement observé et étudié, ce sentiment d'exclusion se traduit par une méfiance persistante à l'égard du pouvoir central.

Il devient clair, en analysant le discours produit par le mouvement culturel berbère (ce discours est porté par différents supports : déclarations politiques, littéraires, chanson, ...), que la population kabyle (surtout sa jeunesse) ne se reconnaît pas dans le cadre arabo-islamique.

Elle s'en démarque et se mobilise autour de son identité culturelle particulière.

Cette préoccupation identitaire nettement marquée chez les Kabyles tend de plus en plus à toucher les autres groupes berbérophones (Mozabites, Chaouis, Touaregs, ...).

Continuer à l'ignorer, c'est accentuer les fractures sociales et politiques dans la société algérienne.

Aussi est-il vital que l'identité nationale soit assumée dans toutes ses variantes et son intégralité, c'est un impératif stratégique de l'Algérie actuelle.

La perspective de redressement économique et sociale n'a de chances de s'accomplir que si le verrou du tabou identitaire saute.

C'est une nécessité incontournable à l'heure où la manipulation de la société par la rente pétrolière n'est plus possible.

3.1. Le nécessaire dépassement de la crise identitaire

Les tensions soulevées par la politique d'arabisation dirigée non seulement contre l'héritage colonial mais aussi contre le patrimoine culturel et linguistique berbère, témoignent de la profondeur de la question identitaire.

Elles signifient que l'option unidimensionnelle officielle en matière culturelle n'est pas conforme à la réalité historique; elles interpellent aussi l'autorité politique sur les conséquences fâcheuses de cette manipulation.

Après trois décennies de diversion et d'amalgame entretenus par la soi-disant priorité accordée au développement économique, le problème identitaire revient au premier plan.

Pour n'avoir pas été considéré dans sa complexité, mais plutôt appréhendé dans une acception étriquée et politicienne, il est devenu le point de fixation des luttes sociales et politiques.

L'ouverture politique aidant, un débat intense s'instaure en Algérie sur la question identitaire.

Le dogme officiel en la matière perd de son caractère sacré; il commence à être discuté dans la presse nationale (y compris officielle) alors qu'auparavant seul le discours du mouvement culturel berbère osait l'aborder.

Mais il n'est pas pour autant remis en cause. Comme il fallait s'y attendre, les tenants de ce dogme bien implantés dans les appareils idéologiques de l'Etat

(ministère de la culture et de l'information, de l'éducation certains média comme la télévision, ...) réagissent avec une grande agressivité aux nouvelles thèses qui s'expriment.

A titre d'exemple, le quotidien en langue arabe, El-Chaab (Le Peuple) se fait remarquer par ses prises de position fracassantes contre toute idée de pluralisme culturel, linguistique et spirituel.

Régulièrement, des articles y sont publiés, dénonçant les "atteintes" au dogme arabo-islamique et proférant parfois anathèmes et menaces.

Citons par exemple les propos tenus par ce quotidien lors de la création d'associations de défense des droits des femmes en 1989 :

"Ce qui ressort de ces revendications présentées sous le couvert de la dignité féminine bafouée et du mensonge de l'égalité, c'est qu'elles convergent vers un but évident, qui est l'abolition de la loi islamique, son éviction de notre vie pour la remplacer par des lois qui ne visent qu'à l'instauration d'une société "bestiale" (...). Ce faisant, on ouvre la porte à des normes morales nouvelles dont on ne sait pas si elles sont une alternative autre que le christianisme, le judaïsme ou la bouddhisme."

Comme la question religieuse est toujours amalgamée à la langue arabe, l'article d'El-Chaab continue ainsi :

"... La société ou le groupe social qui n'est pas jaloux de son patrimoine sacré et de ses valeurs spirituelles ne peut prétendre avoir souci de l'indépendance du pays, de son unité nationale et de sa référence arabo-islamique. C'est pourquoi tous ceux qui croient à l'Islam comme religion (...), à l'arabe comme langue de civilisation, sont invités à se dresser contre ce plan dangereux derrière lequel se cachent les apôtres de l'athéisme, les mercenaires dévoyés, les aliénés d'une

autre civilisation et quelques individus que nous pouvons appeler "l'homme algérienne et la femme algérien"..." (51).

La teneur et la violence de ces propos peuvent surprendre l'observateur non averti des moeurs politiques algériennes. Elles ne sont, en réalité, ni exceptionnelles ni propres à des courants marginaux, elles reflètent l'opinion dominante et officielle en matière identitaire.

L'excès de virulence de ces toutes dernières années (depuis 1989) est toutefois assez inhabituel; il témoigne de l'apparition de points de vue contradictoires sinon opposés.

Certains intellectuels et journalistes ont, en effet, mis à profit la liberté de parole arrachée depuis 1988 pour faire part à l'opinion publique de conceptions différentes.

On a pu ainsi lire dans l'hebdomadaire officieux Algérie-Actualité que l'identité algérienne n'est pas réductible à sa définition officielle.

"L'Algérie, dont l'identité arabo-islamique seule est reconnue de manière officielle, est en réalité plus riche et plus complexe que cela. Par son histoire, sa réalité quotidienne, sa situation géographique, l'Algérie est berbère, arabe, méditerranéenne, africaine. Au point de vue linguistique, l'Algérie n'est pas monolingue. Trois langues y sont quotidiennement pratiquées : l'arabe, le berbère, le français. Mais ces trois langues ont des statuts ou des légitimités historiques et idéologiques différentes." (52)

Est-ce pour autant la fin du tabou identitaire en Algérie ?

On ne peut répondre par l'affirmative.

51. Journal *El-Chaab* du 07-01-1989, cité par G. Grandguillaume, op. cit. p. 55.

52. Propos de T. Djaout, journaliste-écrivain, parus dans *Algérie-Actualité* n° 1214 du 19-25 janvier 1989, rapportés par G. Grandguillaume, op. cit. p. 53.

Que cette question soit débattue publiquement aujourd'hui est un acte positif en soi et une disposition féconde pour l'avenir.

Mais elle n'a pas, pour autant, de chances d'être résolue dans le cours et le moyen terme. Expliquons-nous :

Intimement liée à la religion qui lui sert de cadre légitimant, l'arabe en Algérie (et un peu partout dans le monde arabe) dénie toute légitimité aux autres langues; c'est pourquoi l'existence de ces dernières, y est toujours sujette à caution. Elles sont, dans le meilleur des cas, tolérées, selon les pays et les régimes.

Langue du Coran, l'arabe revendique le monopole linguistique.

Cette légitimité religieuse verrouille le débat culturel et linguistique. Toute question abordée est obligatoirement rapportée à la langue arabe.

C'est ainsi que l'idée d'une éventuelle reconnaissance officielle de la langue berbère est conditionnée par l'obligation d'être transcrite en caractères alphabétiques arabes. (53)

Il faut, en tout cas, disent certaines autorités politiques et culturelles, séparer la langue berbère de la langue française dont elle emprunte certains outils linguistiques (dont la transcription).

L'écrivain en langue arabe T. Ouatar regrette même que des ethnologues, historiens et linguistes francophones se soient intéressés à la chose berbère.

"Si la francophonie, dit-il, s'est emparé du problème berbère, c'est que nous lui avons abandonné le terrain."
(54)

53. Cf S. Chaker, op. cit.

54. Cité par G. Grandguillaume, op. cit. p. 53.

Cet auteur admet que l'idéologie arabo-islamique a toujours été hostile au fait culturel berbère, ce qu'il considère comme une erreur mais il n'arrive pas à se départir du préjugé que le berbère est le cheval de Troie de l'ex-puissance coloniale - "nos ennemis historiques", ajoute t-il, et qu'en tout état de cause sa reconnaissance officielle n'est concevable qu'en tant que sous-produit de la langue arabe. Écoutons T. Ouatar :

*"Si nous, les arabisants et citoyens de culture arabe, avons pris en charge la question de la langue berbère et demandé qu'elle soit enseignée, à côté de la langue arabe, au moins dans les contrées où elle permet la communication sociale; si nous avons pris le soin de traduire en arabe les études scientifiques réalisées par des universités étrangères et si nous avons réfléchi à l'avenir de ce pays que menace la convoitise de nos ennemis historiques, les choses n'auraient pas évolué au point que certains d'entre eux ont renié une civilisation et que des funérailles de Musulmans ont été célébrées dans une langue autre que celle du Coran. Ceci par ressentiment à l'égard d'une langue qu'ils considèrent, à cause de la négligence de ces adeptes, comme une langue hostile, répressive et hégémonique. Les caractères arabes auraient ainsi "habillé" les mots berbères comme ils l'avaient fait en Turquie et comme ils le font aujourd'hui dans nombre de pays musulmans d'Asie. Et nul ne se sera préoccupé de répondre aux réflexions blessantes comme celles qui veulent que **dans ce pays tout est importé, y compris les ancêtres**" (55)(C'est nous, S.D., qui soulignons).*

Dans ce pays, tout est importé, y compris les ancêtres! Cette sentence ne manque pas de pertinence même si notre auteur considère qu'elle n'est pas justifiée.

Sur le plan linguistique au moins, l'Etat national a imposé une langue (l'arabe classique) dont aucun locuteur

55. T. Ouatar, cité par G. Grandguillaume, op. cit. p. 53-54.

algérien ne peut s'en prévaloir comme langue maternelle.
(56)

Maintenant que les langues se délient, on commence à en évaluer les conséquences. On s'aperçoit de plus en plus que l'école et la télévision, les deux institutions les plus touchées par l'arabisation, ont rendu la génération de l'après-indépendance "aphasique" (57) et l'ont "placée" dans une sorte d'insécurité linguistique". (58)

En effet, "dès les premières années de l'école, on coupe l'enfant de sa réalité. On cause ainsi une rupture irréparable. Il est inconcevable qu'on ne s'adresse pas à un enfant qui va pour la première fois à l'école, dans sa langue maternelle. La façon dont on agit aujourd'hui fait que l'arabe classique est perçue par l'enfant comme une langue étrangère, ce qui cause beaucoup de retard dans l'apprentissage. Nous sommes dans un enseignement où l'on n'apprend plus rien..." (59)

Si nous avons insisté sur le problème linguistique, c'est parce qu'il constitue le noeud gordien de la crise identitaire en Algérie.

Résoudre cette crise consiste d'abord à se reconcilier avec les langues maternelles. Car "le langage est le moyen par lequel tout être humain accède à sa socialisation (...), c'est là que se structurent et se forment l'inconscient et la personnalité. Or, c'est dans et par la langue maternelle que s'objective cette faculté langagière du petit de l'homme. Là est le berceau de l'identité culturelle et sociale." (60)

Ces quelques réflexions laconiques empruntées aux écrits de la presse algérienne sont souvent passionnées;

56. Cf A. Eliman, op. cit.

57. Cf *Algérie-Actualité* n° 1214 du 26 au 01 janvier 1989, cité par G. Grandguillaume, op. cit.

58. Ibid, p. 53.

59. Ibid.

60. Cf A. Eliman, op. cit.

c'est la preuve que la question identitaire longtemps occultée "travaille" en profondeur l'inconscient national.

C'est aussi la preuve que la mutilation dont est victime l'être culturel algérien est source de déséquilibres sociaux et psychologiques.

D'avoir mythifié la seule dimension arabo-islamique, réduite d'ailleurs à une expression pauvre et étriquée, et évacué, la variété du patrimoine culturel et linguistique enracinée dans l'histoire et la vie quotidienne, l'Etat algérien a opéré une rupture culturelle entre les générations.

Il est significatif, à cet égard, que la compréhension du message religieux par la jeune génération est en complet décalage par rapport à celle qu'en avait les anciennes générations.

La société algérienne ne communique plus avec elle-même. C'est là, à notre avis, que réside son déficit actuel de créativité; elle importe tout sans discernement.

Le renouveau identitaire actuel (il est au stade du questionnement) est source d'espoir. Il doit aboutir à la réconciliation de l'Algérie avec elle-même; avec son histoire plurielle.

La langue arabe, délivrée de sa peur des autres, la langue française assumée sans complexe, la langue berbère réhabilitée en tant que langue vivante et support d'un héritage culturel historique, doivent vivre en intelligence. Elles sont constitutives de la réalité algérienne d'aujourd'hui.

Concluons ce paragraphe avec G. Grandguillaume en disant que *"tout ce qui est du passé doit être assumé (...) et l'avenir à rechercher pour l'Algérie, c'est avant tout un passé à assumer dans son intégralité."* (61)

61. Cf G. Grandguillaume, op. cit. p. 57.

L'unicité culturelle et linguistique est, pensons-nous, pour beaucoup dans la crise existentielle de l'Algérie. La dépasser est une nécessité vitale pour libérer toutes les énergies sociales.

3.2. La reconnaissance du fait culturel berbère : une chance pour l'avenir

Les slogans des grandes manifestations du printemps 1980 en Kabylie et à Alger : "Halte à la répression culturelle", "culture berbère, culture algérienne", "unité oui, unicité non", etc..., posent avec clair voyance la problématique culturelle algérienne.

Ils s'inscrivent en faux contre le sectarisme de la définition officielle de l'identité nationale fondée sur le seul élément arabo-islamique.

La répression qui s'est abattue sur les défenseurs de la culture berbère n'a pas arrêté la revendication; celle-ci s'est amplifiée d'année en année, l'interdit frappant le berbère étant ressenti de plus en plus en Kabylie comme une agression insupportable.

Par ailleurs, nombre d'Algériens, pas toujours berbérophones, ont eu à se rendre compte que la politique d'arabisation menée sans réflexion pédagogique préalable, n'a pas véritablement pour souci de "décoloniser" l'école algérienne. Elle a plutôt servi d'instrument politique et l'idéologique de prise de pouvoir au courant panarabiste ou bâathiste. (62)

S'étant imposé comme principale force de pouvoir, ce courant est arrivé à instaurer un monopole culturel et idéologique et jeté le discrédit sur tout ce qui ne relève pas du domaine arabo-islamique.

62. Après trente ans d'arabisation forcenée, la production culturelle dans la langue arabe est restée d'une pauvreté affligeante : point de théâtre, ni de cinéma, ni de littérature, encore moins d'activités scientifiques.

Ce faisant, il a provoqué une fracture extrêmement dommageable à la cohésion sociale "entre ceux qui s'expriment en français [et en berbère) et ceux qui le font en arabe. Les uns, arabophones étaient aux postes-clés de "l'art officiel" avec tout un contingent d'avantages matériels, alors que les autres francophones et berbérophones, n'avaient plus que des miettes pour exister..." (63).

Les hommes de culture (artistes, écrivains, linguistes, ...) d'expression francophone et berbérophone ont dû ainsi s'expatrier en grand nombre. Ce qui a provoqué un appauvrissement considérable de la production culturelle en Algérie. (64)

Mais au delà de la frustration ressentie par les intellectuels, qu'ils soient francophones ou berbérophones, c'est le mépris affiché envers les cultures et les langues populaires, y compris d'ailleurs l'arabe populaire algérien, qui a fini par susciter la révolte berbère.

Celle-ci s'est, en effet, développée en réaction à l'hostilité déclarée des pouvoirs qui se sont succédé depuis 1962 vis-à-vis de "l'apport berbère à la culture algérienne". (65)

Ce refus du monolithisme culturel et linguistique a ensuite pris l'allure d'une contestation politique et sociale globale. Ou, plus exactement, la résistance culturelle a servi de catalyseur aux autres revendications.

"... Les revendications culturelles ont été souvent associées à des revendications politiques, dans une

63. Propos de T. Djaout, reprise par C. Arsenault-Leers, Fin de quelques tabous culturels en Algérie, op. cit. p. 27.

64. De nombreux observateurs parlent de "désert culturel" pour caractériser l'extrême faiblesse de la créativité culturelle de l'Algérie de l'après-indépendance, situation induite par l'oukase politico-idéologique qui veut que tout ce qui ne se fait pas en langue arabe est anti-national, donc voué à la marginalisation ou à l'interdit pur et simple.

65. Cf C. Lacoste-Dujardin, "Démocratie kabyle. Les Kabyles, une chance pour la démocratie algérienne", revue *Hérodote*, n° 65-66, 2è et 3è trimestre 1992, La Découverte, p. 71.

opposition au socialisme d'Etat, au Parti unique qui s'opposait à la diversité des expressions démocratiques."
(66)

C'est une donnée majeure de l'histoire contemporaine de l'Algérie. La culture est le lieu de cristallisation du mouvement social. En Kabylie, en particulier, la revendication culturelle est le creuset dans lequel s'expriment l'ensemble des désidérata de la jeunesse.

Il est significatif que le mouvement culturel berbère joue un rôle de premier plan dans le combat démocratique en Algérie. (67) N'a-t-il pas organisé les premières manifestations publiques sous le règne du Parti unique ?

N'a-t-il pas été à l'origine de la création de la première ligue algérienne des droits de l'homme et d'autres associations indépendantes de l'Etat-Parti ?

Les dernières consultations électorales (juin 1989 et décembre 1991) ont montré que l'implantation des partis se réclamant de la démocratie n'est significative et réelle que là où la revendication culturelle est forte, c'est-à-dire en Kabylie et dans certains quartiers d'Alger. (68)

Incontestablement, le mouvement culturel berbère est l'une des forces porteuses de l'idéal démocratique en Algérie.

Il exprime non seulement "le désir de recouvrer une identité brimée et minorée" (69) mais aussi la volonté de "se débarrasser des complexes paralysants" (70) et de s'inscrire résolument dans le monde moderne.

Les Kabyles ne veulent pas d'un retour mythique à la tradition. Ils cherchent à la revaloriser en puisant "des

66. Cf C. Lacoste-Dujardin, op. cit. p. 71.

67. Les deux principaux partis démocratiques actuels (le F.F.S. et le R.C.D.) tirent l'ensemble de leurs militants de la mouvance culturelle berbère.

68. Cf S. Chaker, op. cit.

69. Cf A. Eliman, op. cit.

70. Cf C. Lacoste-Dujardin, op. cit.

forces dans leur propre identité historique plutôt que de quêter leurs seules références dans une allégeance à un ensemble culturel en grande partie extérieur au Maghreb." (71)

C'est une perspective qui rallie de plus en plus de monde. "*La revendication linguistique berbérophone, écrit A. Eliman, est l'une des revendications nationales et démocratique les plus saines.*" (72)

Mais encore faut-il que le pouvoir national ne la tienne pas encore longtemps pour suspecte.

Force est de reconnaître que le mythe du kabyle athée et pro-occidental est toujours entretenu par la propagande bâathiste.

Il faut que le nationalisme arabo-islamique intransigeant et réducteur cesse d'être la seule référence idéologique officielle en Algérie. Il est, hélas, solidement incrusté dans les esprits.

D'avoir souffert jadis de la domination ottomane, anglaise et plus récemment du sionisme, le nationalisme arabe devient, à son tour, aux mains des Etats-nations arabes, une arme d'exclusion politique et culturelle. Il rejette tout ce qui n'est pas arabe.

Au Maghreb et surtout en Algérie, l'introduction de cette idéologie à la faveur la lutte anti-coloniale, a abouti à la négation du fait culturel et linguistique berbère.

De même, d'ailleurs, qu'elle a été à l'origine de l'exode massif des Algériens de confession juive et chrétienne.

71. Ibid, p. 77.

72. Cf A. Eliman, op. cit.

Elle est devenue, avec l'émergence de l'Etat-nation algérien, une machine politique et policière, opposée à toute idée de pluralisme culturel, spirituel et politique.

Ainsi, le mouvement anti-colonial, d'essence démocratique, puisqu'il a réuni en son sein toutes les sensibilités nationales, s'est transformé en appareil d'exclusion.

S'élevant contre ce nationalisme oppressif, la revendication culturelle berbère vise, au delà du sauvetage de la culture et de la langue berbère, à promouvoir le respect de toutes les libertés démocratiques.

Au plan identitaire, il y est question d'assumer, à côté du fait berbère, l'appartenance plurielle de l'Algérie, au monde méditerranéen, africain, arabe, musulman, conformément à son héritage historique et sa position géographique.

L'avenir est, comme le dit C. Lacoste-Dujardin, dans "les retrouvailles culturelles", à vivre comme une réconciliation avec les terroirs et comme une ouverture sur l'universel.

Cette option n'est pas pour les défenseurs de la culture berbère une simple profession de foi, c'est, disent-ils, la seule perspective réaliste au Maghreb, en même temps qu'elle constitue une nécessité démocratique.

(73)

73. Cf S. Sadi, L'échec recommencé, op. cit.

Conclusion

Ce n'est pas un hasard si la question identitaire se pose avec acuité après vingt à trente ans de développement économique accompagné de choix culturels ambigus. Ce n'est pas non plus un hasard si une région, la Kabylie fait quasiment dissidence, au plan culturel s'entend, après être soumise à un processus d'intégration forcené.

C'est que toute entreprise de construction sociale ne peut que rencontrer méfiance et parfois déconsidération et résistance dès lors qu'elle n'est pas respectueuse des valeurs (politiques, culturelles, religieuses) en vigueur dans la société.

Il ne faut ni juger ces dernières, ni établir un ordre de préférence, encore moins les rejeter avec mépris.

Par ailleurs, partir à la recherche de l'authenticité absolue perdue, est une entreprise dangereuse.

L'arabo-islamisme d'importation est aussi destructurant socialement qu'une modernisation imposée sans réflexion préalable, à coup de pétro-dollars et de plans impératifs.

La revendication culturelle berbère, en tant que réaction à cet espèce de constructivisme social, délivre un message d'une grande portée pédagogique et politique.

Il n'y a pas de "grande" et de "petite" culture, de "grande" et de "petite" langue, de "vraie" et de "fausse" religion; chaque peuple a ses propres repères identitaires.

Mais encore faut-il les considérer sans condescendance ni mépris.

Les jeunes kabyles l'expriment clairement aujourd'hui : leur participation au projet de construction nationale n'est envisageable que si leur langue et leur culture

(c'est-à-dire leur identité) sont reconnues dans leur plénitude.

Il faut, revendiquent-ils, que le verrou identitaire exclusif arabo-islamique qui les laisse en marge de l'histoire contemporaine de leur pays, vole en éclats.

"Ne peut-on penser que c'est seulement trente années après la fin de cette horrible guerre [d'indépendance] que les Algériens tentent de surmonter la période coloniale, et que, conscients de leur personnalité maghrébine, de leurs propres forces, ils s'efforcent de s'assumer dans une véritable indépendance ?" (74)

74. Cf C. Lacoste-Dujardin, op. cit. p. 77.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Le processus de transformation de la société kabyle a commencé véritablement en 1871, suite à l'intervention militaire coloniale.

Jusque là, la Kabylie était une entité ethno-territoriale constituée de presque deux mille "villages républiques" vivant dans le cadre d'un système socio-économique dont la caractéristique essentielle était sa capacité à faire vivre une population relativement nombreuse dans un environnement peu favorable (espace montagneux pauvre en terres agricoles).

Leur mode d'existence ancestral gravement endommagé, les Kabyles furent contraints de vendre leur force de travail à la colonisation agraire (dans un premier temps) et à l'industrie française (à partir du début du XX^e siècle).

Ainsi, la Kabylie fit son entrée dans l'ère du capitalisme par le biais de la prolétarianisation.

La région ne devient pas pour autant un désert humain et ne perd pas en totalité son autonomie traditionnelle.

Ses travailleurs émigrés reviennent régulièrement et participent à l'entretien matériel des villages et à la perpétuation de certaines institutions sociales et politico-culturelles anciennes.

Mais dans l'ensemble, rien n'était plus comme avant; la Kabylie connaît avec la colonisation sa première grande rupture économique et socio-politique.

L'avènement de l'indépendance marque le début d'une autre grande rupture, celle opérée par la politique de l'Etat-nation. Elle est plus conséquente que la première.

L'Etat national se fixe d'emblée pour objectif d'empêcher d'éventuelles tentatives de reconstitution des anciennes entités régionales. Il élabore une politique d'intégration nationale.

Coupant court à toute velléité d'autonomie en Kabylie, l'Etat intervient militairement et y installe rapidement son administration et ses institutions politiques.

Il s'applique par la suite à renforcer son emprise en mettant en oeuvre un projet de développement économique.

Ce projet de développement ne repose pas sur la valorisation des potentialités sociales et naturelles locales, excluant ainsi la participation des acteurs des terroirs. Il s'agit, pour l'Etat central, de promouvoir une nouvelle économie entièrement centralisée (ou plutôt "dérégionalisée"), destinée à saper les derniers fondements de la "personnalité" régionale.

Parallèlement, une action d'uniformisation culturelle, linguistique et idéologique est menée activement en direction des villages kabyles.

Si le volet économique de l'interventionnisme étatique est considéré comme un "mal nécessaire" par la jeune génération kabyle, l'action politico-culturelle est perçue comme une sorte d'agression injustifiée.

La Kabylie n'a plus d'économie viable mais elle a conservé tant bien que mal sa culture et une partie de son organisation socio-politique (le mode de vie villageois).

Les jeunes kabyles aspirent donc à voir se développer chez eux une économie moderne, fût-elle exogène, mais ils désirent sauvegarder leur patrimoine culturel et linguistique.

Lorsqu'éclata le mouvement de revendication culturelle berbère, la réaction de l'Etat fut de limiter considérablement ses investissements économiques en Kabylie (à partir de 1980).

Ce chantage étatique obtint l'effet inverse; la revendication culturelle prit de l'ampleur.

Le maintien de leur identité culturelle passe, pour les jeunes kabyles, avant le développement économique aux couleurs de l'Etat !

Ce n'est pas la moindre des conclusions à tirer de la dynamique politico-culturelle en cours ces dernières années en Kabylie.

Aujourd'hui, afin d'échapper un tant soit peu à la politique d'assimilation culturelle et profitant de l'affaiblissement de l'Etat, la Kabylie semble s'acheminer vers la prise en charge de son propre développement.

On assiste en effet à la floraison de nombreuses initiatives tant au plan économique que socio-culturel.

Si l'Etat ne met pas d'entraves à cette dynamique régionale naissante, il ne serait pas illusoire de voir se reconstituer, mais sous des modalités nouvelles, une entité socio-culturelle kabyle.

Une telle perspective est à même de donner un élan salvateur non seulement à la Kabylie mais aussi à l'ensemble des composantes régionales algériennes.

C'est, en toute vraisemblance, la seule issue que peut entrevoir l'Algérie actuelle pour sortir de la crise multiforme dans laquelle elle est empêtrée.

En tout état de cause, le développement économique des régions sous la seule direction de l'Etat central a montré ses limites.

Il faut prendre en considération le retour des acteurs régionaux. La Kabylie possède, à cet égard, un atout déterminant : une population relativement bien formée et entreprenante.

CONCLUSION GENERALE

**LA NECESSITE D'UN AGGIORNAMENTO
POLITIQUE ET CULTUREL
EN ALGERIE**

Vouloir hisser une société sclérosée par une longue période de stagnation n'est pas récusable en soi. L'option modernisatrice est une nécessité historique en Algérie.

Ce n'est donc pas le développement qui est en cause mais sa conception de base et ses modalités pratiques.

L'aventure industrialiste algérienne a fait chou blanc. Il faut en tirer tous les enseignements.

Les raisons, de nature diverse, techniques, politiques et socio-culturelles sont de mieux en mieux cernées.

Elles semblent toutes renvoyer à un fait fondamental : l'éviction de la société du processus d'élaboration et de mise en pratique de cette industrialisation.

La leçon, si on veut bien la saisir, est claire : on ne peut rien faire de durable, en matière de développement, à côté de la société et à fortiori contre elle. (1)

En effet, une politique de modernisation à l'échelle d'un pays aussi vaste et complexe que l'Algérie ne peut être l'affaire d'un petit groupe social, fût-il crédité d'une expérience victorieuse contre la colonisation. (2)

La facticité et la fragilité de l'industrialisation en sont une conséquence directe.

L'argent et la technologie aux mains d'une élite techno-bureaucratique ne font pas un système industriel. Celui-ci n'est pas réductible à sa matrice techno-économique et financière; il s'imbrique nécessairement dans un environnement social, politique et culturel.

La société et son espace ne sont pas des réceptacles passifs qu'on peut manipuler à volonté. L'exemple de la

1. Cf S. Sadi, *L'échec recommencé*, op. cit.

2. On se rend compte aujourd'hui que les dirigeants de la guerre d'indépendance n'avaient ni la compétence, ni le mandat populaire pour s'ériger en théoriciens du développement.

Kabylie est fort instructif : un pays, une région, une montagne ou une vallée, etc..., ne constituent pas de simples portions physiques de territoire disposées à recevoir l'action volontariste de l'Etat. Ce sont des entités socio-culturelles pouvant être porteuses de logiques, de préférences et d'aspirations particulières.

Seuls les techno-bureaucrates accrochés à ce qui reste du pouvoir central et de son idéologie constructiviste, feignent encore d'être ahuris devant le peu d'enthousiasme que les jeunes kabyles affichent devant le programme d'industrialisation de leur région alors qu'ils se battent passionnément pour la reconnaissance de leur langue et de leur culture.

En Kabylie, comme en Algérie et ailleurs, les hommes veulent participer à la définition et à la construction de leur avenir.

Une telle assertion ressemblerait à un truisme si dans ce pays, les tenants du pouvoir ne s'entêtaient à imposer par tous les moyens leur vision économique, politique et culturelle.

Pourtant, la situation actuelle faite d'échecs et de déceptions nourrissant un sentiment de plus en plus exacerbé, plaide pour une clarification, voire une remise en cause radicale du système instauré à l'indépendance.

"L'ère de la décolonisation et des rêves parfois fous qui l'ont scandée a pris fin. L'implacable tête à tête avec nous mêmes a commencé." (3)

Il est, en effet, urgent de mettre sous les feux de la rampe les certitudes nées de la lutte anti-coloniale. Le nationalisme de l'époque de guerre, toujours en vigueur, est en complet déphasage avec les réalités politiques et sociales actuelles.

La nécessité d'un aggiornamento se pose de jour en jour avec une grande acuité.

3. Cf R. Malek, op. cit. p. 214.

Il ne s'agit pas seulement de faire des réajustements dans l'appareil économique et politico-idéologique, de desserrer quelque peu l'emprise du pouvoir central sur les régions; il faut revoir de fond en comble les principes fondateurs de l'idéologie nationale.

Des notions aussi stratégiques que nation, identité, sous-développement/développement, modernité etc..., empruntées à l'histoire de l'Occident et du Moyen Orient arabe doivent être relues et redéfinies à la lumière du fiasco de l'après-indépendance. Cette expérience désastreuse aura ainsi servi à quelque chose.

Au delà des conséquences à retenir de l'échec de l'industrialisation, il importe de s'interroger d'abord sur ce qu'est véritablement la nation algérienne. Le moins qu'on puisse dire aujourd'hui est que ce concept qui éclaire l'action politique (économie, culture, diplomatie, ...) ne s'improvise ni ne s'importe. C'est nécessairement la cristallisation d'un vécu historique collectif, vécu que l'Algérie officielle n'a pas médité, préférant se référer au modèle national arabe (Egypte nasserienne, Syrie et Irak bâathistes, ...), lui-même emprunté à l'histoire européenne.

La connaissance de soi, de son potentiel historico-culturel est un préalable méthodologique pour la construction nationale; elle conditionne même l'applicabilité des emprunts faits aux autres, y compris les "recettes" économiques et technologiques.

On ne peut tricher avec son histoire et son identité.

Le "traditionnalisme" de mauvais aloi dit arabo-islamique, faisant office de "personnalité nationale" agit comme un voile sur l'identité réelle de l'Algérie. Il joue aussi comme une force d'inertie dans la mesure où il s'érige en "barrière culturelle" (4) vis-à-vis des valeurs de la modernité, prétextant qu'elles sont étrangères.

4. Cf R. Malek, op. cit.



Ainsi, l'Algérie a fait l'économie d'une démarche d'introspection critique et l'impasse sur les causes réelles de son état de sous-développement.

Le développement s'est alors dégradé en une fuite en avant, de nature exclusivement technique, sans emprise politique et culturelle sur la société.

Quand on regarde de près la société algérienne, on s'aperçoit que les caractéristiques matérielles de son retard historique ne sont pas les plus dramatiques. On en conclut, en tout cas, qu'il ne sert pas à grand-chose de s'attaquer au retard économique quand on se refuse à aborder des questions aussi importantes que les rapports tradition-modernité, culture-développement, pouvoir-démocratie, Etat-religion, etc...

En d'autres termes, ce dont souffre l'Algérie avant tout, c'est de son sous-développement politique et culturel ou de ce que l'on pourrait appeler, à la suite de certains observateurs tels G. Grandguillaume et C. Lacoste-Dujardin, un déficit identitaire.

"Une [nation] qui ne se critique pas, qui ne médite pas ses racines, ses structures, ses principes régulateurs (...) est une [nation] en deçà de l'histoire (...).

Le développement couvre peut-être les faiblesses de la politique mais il ne les supprime pas. Il côtoie ses fondrières mais il n'exerce sur elle aucun effet d'entraînement. C'est plutôt l'inverse qui se produit, la politique tendant à réagir sur lui négativement en tant que force d'inertie. Si le développement vacille, s'il doit être repris dans ses fondements, la faute n'en revient pas à de prétendues crises internationales, mais à ses conditionnements politiques endogènes." (5)

Se développer exige donc, comme démarche première, de combler son déficit identitaire, c'est-à-dire opérer un retour critique sur soi. C'est là que réside le secret de l'Occident.

5. Cf R. Malek, op. cit. p. 158-159.

"Le principal obstacle au transfert de technologie réside en nous" (6), reconnaît enfin un dirigeant algérien.

Cet obstacle réside en particulier, dans le refus obstiné du pouvoir central à se mettre à l'écoute des terroirs et de la société réelle, à s'interroger sur leurs dispositions et leurs capacités à affronter l'aventure industrialiste et assumer ses conséquences.

Car "une usine, un complexe, c'est des machines, des ouvriers, des ingénieurs, mais également un effort synergique, une action coordonnée d'adaptation continue à certaines normes (...). C'est un exemple fonctionnel [qui] dépend d'un environnement socio-politique." (7)

Si, en Kabylie, la greffe industrialiste n'a pas pris, c'est parce qu'elle a été une opération de diversion destinée à contrer une éventuelle dynamique socio-économique régionale. Manoeuvre dilatoire visant à refouler la question identitaire et culturelle, l'industrialisation de la montagne kabyle s'est consumée faute d'acteurs régionaux motivés et d'une implication de la population.

Non sans que l'offre faite à la jeunesse kabyle de gérer un complexe industriel et des infrastructures économiques diverses en échange de l'abandon de leur identité culturelle !

C'est, nous semble-t-il la grande erreur du développement régional de l'Etat-nation algérien. Il a cru pouvoir utiliser le développement économique comme instrument de mise en place de son hégémonie politique et culturelle.

Il s'avère que "les plus remarquables réalisations [techno-économiques] n'arrivent pas à lever l'inaltérable soupçon qu'engendre l'absence de démocratie." (8)

Celà, on commence à le comprendre aujourd'hui.

6. Cf R. Malek, op. cit. p. 151.

7. Ibid, p. 145.

8. Cf R. Malek, op. cit. p. 157.

Les réformes économiques et politiques entreprises ces dernières années constituent un petit pas pour réduire le hiatus entre l'Etat-nation et la société.

Mais ce qu'il faut, c'est rompre avec la conception constructiviste de la nation qui a prévalu pendant trois décennies.

"Il s'agit moins d'appliquer les recettes d'un savoir constitué que de s'armer d'un certain esprit adaptable à toutes les situations et qui laisserait toutes ses chances à la réflexion créatrice." (9)

9. Ibid, p. 162.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES ET DOCUMENTS GENERAUX

ADDI L., "Les économies du Tiers-Monde : Entre le volontarisme économique et l'ajustement structurel", in hebdomadaire Révolution africaine, du 28 avril 1989.

AL-ASHMAWY M., L'islamisme contre l'islam, La découverte, 1989.

ANDREFF W., "Les politiques d'ajustement des pays en voie de développement à orientation socialiste : un retour à l'orthodoxie", Tiers-Monde, n° 118, avril-juin 1989,

ARCHAMBAULT E. et GREFFE X. (sous la direction), Les économies non officielles, La Découverte, 1984.

ARKOUN M. , "Actualité du problème de la personne dans la pensée islamique", in Revue internationale des sciences sociales, n° 117, août 1988.

ARKOUN M., Entretien avec M. Arkoun, Tiers-Monde, n° 123, juillet-sept. 1990.

AUSTRUY J., Le scandale du développement, Marcel Rivière et Cie, 1972.

BADIE B., Etat et légitimité en monde musulman, in Etat et développement dans le monde arabe, sous la direction de H. El-Malki et J.-C. Santucci, éd. du CNRS, 1990.

BADUEL P.R., "Logique étatique et rationalité paysanne. . .", Revue de l'Occident musulman et méditerranéen, n° 45, oct.-déc. 1987.

BANDT J. (de) et HUGON P. (sous la direction), Les tiers nations en mal d'industrie, CERNEA-Economica, 1988.

BAUER P.T., Mirage égalitaire et Tiers-Monde, P.U.F., 1984.

BEJI H., Le désenchantement national. Essai sur la décolonisation, F. Maspéro, 1982.

BENACHENHOU A., "L'évolution de la société algérienne", Monde et développement, n° 36, 1981.

BESSIS S., La dernière frontière : le Tiers-Monde et la tentation de l'Occident, J.-C. Lattès, 1983.

BLARDONE G., Le développement dans "l'économie" de F. Perroux, Monde en développement, n° 35, 1981.

BRIE C. (de), "Champ libre au modèle libéral et démocratique", Le Monde diplomatique, novembre 1991.

BRUS W., L'expérience des pays socialistes, in Les politiques de développement, sous la direction de L. Emmerij, OCDE, 1987.

BURGAT F., L'islamisme au Maghreb, Karthala, 1988.

CHAKRAVARTY S., Les stratégies de développement des pays asiatiques, sous la direction de L. Emmerij, O.C.D.E., 1987.

CHESNAIS J.-C., La revanche du Tiers-Monde, R. Laffont, 1987.

CLERC J.-P., "Intégrisme contre pragmatisme au Pakistan", Le Monde, du 07/02/1992.

COLIN R., Les inter-relations entre l'économie, le social, le politique, le culturel et le spirituel dans une approche multidimensionnelle et intégrée du développement, U.N.E.S.C.O., 1988.

COMELIAU C., "Désastre en Afrique Noire", Tiers-Monde n° 107, juillet-septembre 1986.

COMELIAU C., "Le rapport sur le développement dans le monde de la BIRD : 1988. Limites du rééquilibrage économique", Tiers-Monde n° 116, oct.-déc. 1988.

COURLET C. et JUDET P., "Industrialisation et développement : la crise des paradigmes", Tiers-Monde, n° 107, juillet-sept. 1986.

DAOUD Z., "L'économie du Maghreb en difficulté", Le Monde diplomatique, juin 1991.

DECORNOY J., "Désordre mondial et pauvreté des nations", Le Monde diplomatique, novembre 1989.

DESSAI M., "Rhétorique et formalisme en économie : l'instance de la famine", in Revue internationale des sciences sociales, n° 113, Unesco/ERES, 1987.

DIMASSI H. et ZAIEM H., L'industrie : mythes et stratégies in Tunisie au présent, un modernité au dessus de tout soupçon ? Sous la direction de M. Camau, éd. du C.N.R.S., 1987.

DJAÏT H., La personnalité et le devenir arabo-islamique, Le Seuil, 1974

DOUMANE S., Exclusion de la paysannerie et déficit alimentaire dans les pays du Tiers-Monde, thèse de 3ème cycle en sciences économiques, Université de Lille I, 1981.

ECHGUI L. , Tensions culturelles dans une société en changement économique, Téhéran 1975, Thèse de 3ème cycle, Paris V, 1981.

ELSENHANS H., "Endettement : échec d'une industrialisation du Tiers-Monde", Tiers-Monde, n° 99, juil.-sept. 1984.

EMMERIJ L., L'avenir de la recherche sur le développement, O.C.D.E., 1987.

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS, France S.A. 1980.

ETIENNE B., Problèmes agraires au Maghreb, éd. du CNRS, 1978.

FABRA P., "Les pays du Tiers-Monde", Le Monde du 22.10.1991.

FERGUENE M.A., Socialisme et développement : essai sur les limites de l'accumulation socialiste autocentrée à la périphérie, thèse, Lille I, 1987.

FURTADO C., Créativité et dépendance, P.U.F., 1981.

GALISSOT R., Les nouveaux Etats : essais de typologie, in C. Coquery-Vidrovitch et A. Forest, Décolonisations et nouvelles dépendances, Presses Universitaires de Lille, 1986.

GHAUSSY A.G., "La doctrine économique islamique", Problèmes économiques, n° 2042, 30 sept. 1982.

GOUSSAULT Y., "Tiers-Monde, développement : de la socio-économie à la sociologie", Tiers-Monde, n° 112, oct.-déc. 1987.

GRESH A., "De l'Islam et de la modernité", Le Monde diplomatique, mai 1992.

GUETTA B., "U.R.S.S., les fauteils et la réforme", Le Monde de l'économie du 1 août 1989.

HENRY J.-R., Les Etats maghrébins à l'épreuve de la modernisation, in Etat et développement dans le monde arabe, CNRS, 1989.

HUSSEIN M., Versant sud de la démocratie, La Découverte, 1990,

IKONICOFF M., "L'industrialisation du Tiers-Monde à l'épreuve des mutations", Tiers-Monde n° 107, juillet-sept. 1986.

IZAELEVICZ E., "Hongrie, la fin des tabous", Le Monde du 8 août 1989.

JACQUEMOT P., "Crise et renouveau de la planification du développement", revue Tiers-Monde n° 98, avril-juin 1984.

JULIEN C.A., L'Afrique du Nord en marche, Julliard, 1972.

KORNAI J., Socialisme et économie de la pénurie, Economica, 1984.

KRISHEN A., La fracture de l'intelligentzia, problèmes de la langue et de la culture nationale, in Tunisie au présent, sous la direction de Camau, CNRS, 1987.

LACOSTE C. et Y. (sous la direction), L'Etat du Maghreb, La Découverte, 1991.

LACOSTE Y., Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes, La Découverte, 1986.

LAJUGIE J., Les doctrines économiques, Que sais-je ? Puf, 1965.

LARIF-BEATRIX A., L'Etat tutélaire, système politique et espace éthique, in Tunisie au présent, sous la direction de M. Camau, C.N.R.S., 1987.

LAROUÏ A., Islam et modernité, éd. Bouchène, Alger, 1990.

LATOUCHE S., "La culture n'est pas une dimension", Clés n° 14, 2ème semestre 1989.

LATOUCHE S., "La transnationalisation, la crise du développement et la fin du Tiers-Monde", Tiers-Monde n° 114, avril-juin 1988.

LATOUCHE S., Faut-il refuser le développement ? P.U.F., 1986.

LATOUCHE S., L'Occidentalisation du monde, La Découverte, 1989,

LATOUCHE S., La planète des naufragés, La Découverte, 1991.

LAURENT P., "Les tiers-monde contestés", in revue Problèmes économiques, n° 1874 du 16 mai 1984.

Le Monde (quotidien), Présentation du rapport du PNUD sur le développement, du 23 mai 1991.

LECOZ J., "Espaces méditerranéens et dynamismes agraires", Options méditerranéennes, série B, Etudes et Recherches n° 2, CIHEAM-UNESCO/MAB, 1990.

LECOZ J., "La crise de l'Etat territorial", Options méditerranéennes, série B, n° 2, 1990.

LEYMARIE P., "Les nouvelles couches sociales entrent en scène", Le Monde diplomatique de novembre 1991.

MADEUF B., L'Inde : le rouet et l'ordinateur, in Les tiers-nations en mal d'industrie, sous la direction de J. de Bandt et P. Hugon, CERNEA-Economica, 1988.

MBEMBE A., "Comment organiser le sauvetage des économies africaines", Le Monde diplomatique, nov. 1990,

MENDRAS H., TAVERNIER J., Terres, paysans et politique, SEDEIS, Futuribles, t. 1, 1969.

MICHAILOF S., Les apprentis - sorciers du développement, Economica, 1984.

OMINAMI C., Le Tiers-Monde dans la crise, La Découverte, 1986.

PALLOIX C., "Industrialisation, désindustrialisation et formes de mise au travail", Tiers-Monde, n° 110, avril-juin 1987.

PARINGAUX P., "A la recherche du "développement humain", Le Monde du 26.06.1990,

PARTANT F., La ligne d'horizon, La Découverte, 1988.

PARTANT F., La fin du développement. Naissance d'une alternative, La Découverte/Maspéro, 1982.

PARTANT F., Que la crise s'aggrave, Solin, 1978.

PERENNES J.J. et PUEL H., "Démocratie et développement au sud", Economie et Humanisme, n° 319, oct.-déc. 1991

PERENNES J.J., "L'agriculture maghrébine en état d'urgence", Le Monde diplomatique, sept. 1989.

PERROT D., "La "dimension culturelle du développement" : un nouveau gadget", Clés, n° 14, 2ème semestre 1989.

PEYROT J., "L'enseignement de l'histoire en butte au problème des valeurs" Economie et Humanisme n° 281, jan.-fév. 1985.

PLASSARD F., "Pour changer nos modèles", in revue Economie et Humanisme, n° 281, janv.-fév. 1985.

POSTEL-VINAY O., "La faillite de l'Afrique de A à Z", in Dynasteurs, mensuel des Echos, déc. 1989.

Revue internationale des sciences sociales, Rapport de discussion du colloque de l'Unesco sur la modernité et l'identité, n° 118, nov. 1988.

RODINSON M., L'évolution des référents idéologiques, se méfier des formulations prophétiques, s. la direction de C. et Y. Lacoste, La Découverte, 1991.

SAFIR N. , Essai d'analyse sociologique, t. 1, Culture et développement, O.P.U.-E.N.A.L., Alger, 1985.

SHAYEGAN D. Le regard mutilé, A. Michel, 1989.

TOCQUEVILLE A., De la démocratie en Amérique, t. 1 et 2, ENAG-Editions, Alger, 1988.

TOURAINÉ A., Production de la société, éd. du Seuil, 1973.

TUBIANA L., Agriculture : les effets durables d'économies longtemps rentières, in L'Etat du Maghreb, s. la direction de C. et Y. Lacoste, La Découverte, 1991.

UPRIMNY R., "Croissance, rentes et violences. Le cas de la Colombie", Tiers-Monde, n° 117, janv.-mars 1989.

VERGOPOULOS K., Une négligence fatale : le marché mondial", Tiers-Monde n° 112, oct.-déc. 1987.

VIEILLE P., "Le pétrole comme rapport social", in Peuples méditerranéens, n° 26, janv.-mars 1984.

WALLERSTEIN I., "Faut-il "dépasser" les sciences sociales du 19ème siècle", R.I.S.S. n° 118, nov. 1988.

WERREBROUCK J.C., La formation du sous-développement, thèse de doctorat d'Etat, Paris X, Nanterre, 1976.

ZAOUAL H., "La crise du paradigme du développement", Tiers-Monde, n° 100, oct.-déc. 1984.

ZGHAL A., L'Islam, les Janissaires et le Destour, in Tunisie au présent, sous la direction de Camau, CNRS, 1987.

2. OUVRAGES ET DOCUMENTS SUR L'ALGERIE ET LA KABYLIE

A.A.R.D.E.S., Les programmes d'équipement local des communes, Secrétariat d'Etat au plan, octobre 1973, Alger.

ABDOUN R., "Le partenariat en Algérie", Monde en développement, n° 67, 1989.

ABDOUN R., Les déséquilibres de l'économie algérienne, in l'Algérie et la modernité, sous la direction de EL-KENZ A., CODESRIA, Dakar, 1989.

ADDI L., "Réformes politiques et crise culturelle", Le Monde diplomatique, oct. 1989.

ADDI L., Algérie : Du populisme "laïque" au populisme religieux, °document non publié, IRMAM, Aix-en-Provence, avril 1990.

ADDI L., Forme néo-patrimoniale de l'Etat et le secteur public en Algérie, in Etat et développement dans le monde arabe, sous la direction de H. El-Malki et J.-C. Santucci, éd. du CNRS, 1990.

ADDI L., L'impasse du populisme; l'Algérie : collectivité politique et Etat en construction. ENAL-Alger, 1990.

AGERON C.R., L'Algérie algérienne, de Napoléon III à de Gaulle, Sindbad, 1980.

AIT AHMED, L'affaire Mécili, La Découverte, 1989.

BENNOUNE M., Les fondements socio-historiques de l'Etat algérien contemporain in L'Algérie et la modernité, sous la direction d'EL-KENZ A., Codesria, Dakar, 1990.

BENOIT G., De l'instruction et de l'éducation des indigènes, Hachette, 1886.

BENTALEB F., "La rente dans la société et la culture en Algérie", Peuples Méditerranéens, n° 26, janv.-mars 1984.

BERNARD C., "En Algérie, une "nouvelle valeur, l'auto-emploi ?", Tiers-Monde, n° 111, avril-juin 1988.

BESSAOUD O., "La réforme agricole : une nouvelle tentative d'issue à la crise de l'agriculture algérienne", Monde en développement, n° 67, 1989.

BOULIFA S. , "Nouveaux documents archéologiques découvertes dans le Haut Sébaou", Revue africaine, n° 55, Alger, 1911.

BOURDIEU P., Trois études d'ethnologie kabyle. Esquisse d'une théorie de la pratique, Droz, Genève, 1972.

BOUYACOUB A., "La rentabilité du secteur public", in Revue du CREAD, n° 18, 1989.

BOUZAR W., "Espaces de pause, espaces de mouvance, espaces de souvenance", Maghreb-Machrek, n° 123, 1er trimestre 1989.

BOUZIDI A., "La réforme de l'entreprise publique et le nouveau système de planification", Monde en développement, n° 67, 1988.

BRULE J.-C. et FONTAINE J., L'Algérie : volontarisme économique et aménagement du territoire, O.P.U., Alger, 1990.

BURGAT F., "Territoire de l'Etat et espaces civils : perspectives de la décentralisation en Algérie", Annuaire de l'Afrique du Nord, C.N.R.S., 1983.

CABOT J., "Délimitation de l'espace et développement : réflexion sur les découpages administratifs successifs de l'Algérie", Annuaire de l'Afrique du Nord, C.N.R.S., 1983.

CAMUS A., Extraits des Chroniques algériennes : 1939-1958, éd. Gallimard, NRF, 1958.

AMMOUR K. et C. LEUCATE, La voie algérienne, Maspéro, 1974.

ANDREFF W. et HATTAB A., "Les priorités industrielles de la planification algérienne sont-elles vraiment industrialisantes ? Tiers-Monde, n° 76, oct.-déc. 1978.

ARKOUN T., Interview à l'hebdomadaire Algérie-Actualité du 17 au 23 mai 1990.

ARSENAULT-LEERS C., "Fin de quelques tabous culturels en Algérie", Le Monde diplomatique, 1991.

ATELIER D'ECONOMIE REGIONALE, Convention CREAD-ENIEM : Etude sur la sous-traitance industrielle, Université de Tizi-Ouzou, 1988.

BANQUE DE FRANCE, "La structure des systèmes bancaires et financiers au Maghreb. Le déficit public en Algérie", Problèmes économiques n° 2233 du 10.07.1991.

BEDRANI S., "Algérie, une nouvelle politique envers la paysannerie ?", R.O.M.M., n° 45, oct.-déc. 1987.

BEDRANI S., "Les enjeux actuels des restructurations dans l'agriculture", Economie et Humanisme, n° 309, sept.-oct. 1989.

BEDRANI S., L'agriculture algérienne depuis 1966, Economica, 1982.

BEDRANI S., L'expérience algérienne d'autogestion dans l'agriculture, C.R.E.A.D. Alger, 1990.

BELLIL R., "La domestication du savoir sur la société", Annuaire de l'Afrique du Nord, CNRS, 1985.

BENACHENHOU M., "Prix du pétrole, prix de la liberté". Algérie-Actualité n° 1352 du 12 au 18 septembre 1991.

BENHOURIA T., L'économie de l'Algérie, F. Maspéro, 1980.

BENISSAD W., La réforme économique en Algérie; O.P.U., 1991.

BENISSAD M.E., "Le modèle de développement algérien est-il "autocentré" ? Mondes en Développement, n° 36, 1981."

BENISSAD M.E., Economie et développement de l'Algérie. O.P.U., Alger, 1981.

CARETTE E. (Capitaine), Etude sur la Kabylie proprement dite, Imprimerie nationale, Paris, 1848.

CHAKER S. , Berbères d'aujourd'hui, L'Harmattan, 1989.

CHALIAND G. et MINCES J., L'Algérie indépendante, Maspéro, 1973.

CHAULET C., La Mitidja autogérée, SNED, Alger, 1971.

CHAULET C., La terre, les frères et l'argent (3 tomes), O.P.U., Alger, 1987.

CHENTOUF T., "Cultures, techniques et société en Algérie", Tiers-Monde n° 83, juillet-sept. 1980.

CHIKHI S., "Grèves et société en Algérie", Revue du CREAD, Alger, n° 6, 1986.

CHIKHI S., L'ouvrier, la vie et le prince ou la modernité introuvable, in L'Algérie et la modernité, sous la direction de EL-KENZ A., CODESRIA, Dakar, 1989.

CHOUMA B., "La régulation de l'économie algérienne : le taux d'investissement et les exportations", in Revue du CREAD, n° 18, Alger, 1989.

COLL J.-L., Croissance urbaine et développement. Le cas de Tizi-Ouzou, ville algérienne, Thèse, Université de Toulon Le Mirail, 1978.

COTE M., "Une société "mal dans son espace", Economie et Humanisme, n° 309, sept. 1989.

DAHMANI M., Atlas économique et social de la Grande Kabylie, O.P.U., Alger, 1990.

DAHMANI M., DOUMANE S., OULIKEN S., SAHEB Z., Tizi-Ouzou : fondation, croissance, développement, ouvrage collectif à paraître chez Aurassi, Tizi-Ouzou en 1993.

DAHMANI M., Economie et société en Grande Kabylie, O.P.U., Alger, 1987.

DE LIMA DE NOGUEIRA J., Une opération de rénovation urbaine dans un pays en voie de développement. Le cas de Tizi-Ouzou, Mémoire de maîtrise, Université de Paris VIII, 1979.

ECREMENT M., Indépendance politique et libération économique : un quart de siècle de développement de l'Algérie (1962-1985), édition ENAP/OPU, Alger - PUG (Grenoble), 1976.

EFTEKHARI N., "La rente et la dépendance en Algérie, Peuples méditerranéens, n° 26 janv.-mars 1984.

EL-KENZ A., Au fil de la crise. Quatre études sur l'Algérie et le monde arabe, éd. Bouchène, Alger, 1989.

EL-KENZ A., La société algérienne d'aujourd'hui. Esquisse d'une phénoménologie de la conscience nationale, in L'Algérie et la modernité, sous la direction de EL-KENZ A., CODESRIA, Dakar, 1989.

El-Moudjahid, Programme du gouvernement Abdeslam n° du 21.09.1992.

ELIMAN A., "Question linguistique et algérianité", Algérie-Actualité, n° 1262 du 21 au 27.12.1989.

ETIENNE B., Algérie : cultures et révolution, Seuil, 1977.

F.L.N., Charte nationale, Alger, 1973.

FANON F., Les damnés de la terre, F. Maspéro, 1962.

FERAOUN F., Les rapports entre l'école et la vie économique et sociale dans le village de Tizi-Hibel (Kabylie), thèse de 3ème cycle, Paris V, 1982.

FERFERA Y., Décentralisation ou désengagement de l'Etat : le développement local face aux ambiguïtés d'une réforme, Communication au séminaire international sur le développement local, 23-25 mai 1992, Tizi-Ouzou.

FOTTORINO E., "Une économie à nu", Le Monde du 14.01.1992.

GARÇON J., La vie politique algérienne : bouleversements après 25 ans d'immobilisme, in Etat du Maghreb, sous la direction de C. et Y. Lacoste, La découverte, 1991.

GRANDGUILLAUME G., "L'Algérie, une identité à rechercher", Economie et Humanisme, n° 109, sept.-oct. 1989.

HAMMOUCHE A. et TAGUEMONT H., "Réforme de l'entreprise; tout est différent, pourtant rien n'a changé !", Algérie-Actualité, n° 1315 du 27.12 au 02.01.1991.

HAOUDI K., "La loi sur la monnaie et le crédit : les 215 commandements", Algérie-Actualité n° 315 du 17.12.1990 au 02.01.1991.

HARBI M., F.L.N., mirage et réalité, Jeune Afrique, 1980.

HUMBERT M., "Agriculture, pétrole et développement au Mexique et en Algérie", Monde en développement n° 35, 1981.

JULIEN C.A., Histoire de l'Algérie contemporaine, P.U.F., 1964.

KHELIL M., L'exil kabyle, L'Harmattan, 1979.

LAACHER S., Algérie : réalités sociales et pouvoir, L'Harmattan, 1987

LACHEREF M., L'Algérie, nation et société, F. Maspéro, 1965.

LACOSTE Y., "Rapports plaine-montagne en Grande Kabylie", Hérodote, F. Maspéro, 1981.

LACOSTE-DUJARDIN C., "Démocratie kabyle. Les Kabyles, une chance pour la démocratie algérienne", Hérodote, n° 65-66, 2è et 3è trimestre 1992, La Découverte.

LACOSTE-DUJARDIN C. et LACOSTE Y., "Les revendications culturelles des Berbères de Grande Kabylie", Le Monde diplomatique, décembre 1980.

LIABES D., Capital privé et patrons d'industrie en Algérie, 1962-1982, CREAD, Alger, avril 1984.

LIABES D., L'entreprise, entre Economie, Politique et Société, in L'Algérie et la Modernité, CODESRIA-DAKAR, 1989.

LUCAS P. et VATIN J.-C., L'Algérie des anthropologues, F. Maspéro, 1979.

MAACHA D., Essai d'analyse des principes de localisation et de gestion des zones industrielles et d'activités en Algérie : le cas de la zone industrielle de Oued Aïssi, Tizi-Ouzou, Mémoire de Magister, Université de Tizi-Ouzou, 1991.

Maghreb-Machrek, "L'Algérie à l'heure des choix". n° 106, oct.-dec. 1988.

MALEK R. , Tradition et révolution : le véritable enjeu, Bouchène, Alger, 1991.

MAMMERI M., Aventures et avatars de la modernité en pays du Tiers-Monde, in Actes de la Table ronde : Tradition et Modernité dans les sociétés berbères, édition Awal, Paris, 1988.

MAMMERI M., Poèmes kabyles anciens, F. Maspero, 1980.

MAURUS V., "Algérie, le virage libéral", Le Monde du 06 août 1991.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, Mémoire à la Banque mondiale, 27 avril 1991, Alger.

MORIZOT J., Les Kabyles : propos d'un témoin, CHEAM, 1985.

NAIR K.S., "Pouvoir politique et formes de rationalités : l'Etat algérien", Soual, n° 1, déc. 1981.

OLLIVIER M., "L'économie algérienne vingt ans après 1966", Annuaire de l'Afrique du Nord, 1986.

OUALIKEN S., Urbanisation, migrations et formes nouvelles d'organisation de l'espace économique. Le cas d'une région d'Algérie : la wilaya de Tizi-Ouzou, thèse de 3ème cycle, Paris I, 1987.

OURABAH M., "Le discours "à la mode" anti-industriel et les stratégies réelles d'industrialisation", Tiers-Monde, n° 115, juillet-septembre 1986.

PENEFF J., Industriels algériens, CNRS-CRESM, 1981.

RACHEDI A. , "Comment parler l'arabe algérien", L'Hebdo Libéré, fin août 1991.

RAFFINOT M., "Un développement à marche forcée", Le Monde diplomatique, novembre 1982.

RAFFINOT M., Les paysans, l'Etat et l'accumulation. Le cas algérien, Thèse, Paris VIII, 1982.

RAMONET E., "Algérie : dernière chance avant le chaos", Le Monde diplomatique, décembre 1991.

RAMONET I., "L'Algérie sur le choc", Le Monde diplomatique, novembre 1988.

REMOND M., Au coeur du pays kabyle, éd. Baconnier-Helio, Alger, 1932.

ROBIN N., "Notes sur l'organisation militaire et administrative des Turcs en Grande Kabylie", Revue africaine, n° 17, Alger, 1873.

SADI S., L'échec recommencé, Editions Parenthèses, Alger, 1991.

SAFIR N., Essais d'analyse sociologue t. 1 : Culture et développement, O.P.U., Alger, 1985.

SAHEB Z., Opportunité et opérationnalité des plans communaux de développement dans les politiques micro-spatiales d'aménagement. Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, thèse de magistère en sciences économiques, Université de Tizi-Ouzou, 1989.

SEMMOUD B., "Industrialisation et réorganisation de l'espace en Algérie", Annuaire de l'Afrique du Nord, C.N.R.S., 1983.

THIERY S.M., "Le poids des choix industriels des années 70", Economie et Humanisme n° 309, sept.-oct. 1989.

TOUMI M., "Algérie 89 : les cent fleurs", Arabies, n° 14, 1989.

VILLERS G. (de), L'Etat-démiurge, le cas algérien, L'Harmattan, 1987.

YACHIR F., Les transformations et leurs limites en Algérie, in L'Etat du Maghreb, La Découverte, 1991.

YACINI A., Les zones industrielles : un instrument d'aménagement du territoire, le cas de Tizi-Ouzou, Mémoire de fin d'études d'ingénieur, Université des sciences de la terre, Alger, Bab Ezzouar, 1988.

YEFSAH A., La question du pouvoir en Algérie, ENAP, Alger, 1990.

LISTE DES TABLEAUX ET CARTES

Tableau n° 1	Part des hydrocarbures en %	p. 72
Tableau n° 2	Investissements dans l'industrie de 1967 à 1979	p. 95
Tableau n° 3	Evolution du taux de croissance de l'économie	p. 98
Tableau n° 4	Evolution indiciaire de la pro- duction de 1969 à 1977	p. 108
Tableau n° 5	Dettes extérieures algériennes de 1971 à 1990	p. 226
Tableau n° 6	Aperçu statistique des découpages administratifs	p. 355
Tableau n° 7	Evolution de l'igamie de la wilaya de Tizi-Ouzou de 1956 à 1984	p. 360
Tableau n° 8	Part du département de G.K. dans la ventilation des projets et crédits P.E.L. 1963	p. 366
Tableau n° 9	Evolution de la population de Tizi-Ouzou de 1860 à 1954	p. 376
Tableau n° 10	répartition territoriale des zones industrielles	p. 416
Tableau n° 11	Dimension des zones industrielles aménagées	p. 421
Tableau n° 12	Nature et importance des unités de la zone industrielle de T.O.	p. 423
Tableau n° 13	Rejets des entreprises situées dans la zone industrielle	p. 431
Tableau n° 14	Répartition des zones d'activité par daïra	p. 438
Tableau n° 15	Dépôt des demandes auprès la wilaya de 1978 à 1985	p. 441
Tableau n° 16	Répartition des entreprises par branches d'activités	p. 442

Carte n° 1	La Kabylie dans l'espace algérien	p. 164
Carte n° 2	Croquis physique de la grande Kabylie	p. 167
Carte n° 3	Plaines-montagnes, rivières et oueds	p. 171
Carte n° 4	Structuration spatiale coloniale	p. 178
Carte n° 5	Densité et limites administratives de l'ancienne wilaya de Tizi-Ouzou	p. 185
Carte n° 6	Carte administrative de la wilaya de Tizi-Ouzou (découpage 1984)	p. 192
Carte n° 7	Colportage et flux caravaniers	p. 193

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE :	
HEUR ET MALHEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN ALGERIE	10
Chapitre I	
Le développement économique, biais historique et méthodologique pour appréhender les sociétés du Tiers-Monde : quelques considérations	14
1. Le sous-développement état premier et notion fondatrice de l'idéologie du développement	18
1.1. Sous-développement et conscience de soi	18
1.2. Colonialisme, sous-développement et nationalisme	24
2. La mobilisation pour le développement : Quand l'idéologie supplante le réel	30
2.1. Le développement hante l'imaginaire du Tiers-Monde	31
2.2. Le développement, enjeu politico-idéologique dans le Tiers-Monde	36
3. Le développement tourmenté des sociétés du Tiers- Monde désarroi et résistance	43
3.1. L'aventure du développement s'épuise, mais...	44
3.2. ... La promesse de développement demeure	49
4. En guise de conclusion : le cas du développement algérien	53
Chapitre II	
L'aventure industrialiste algérienne : quelques éléments d'appréciation théoriques générales	59
1. Volontarisme politico-économique et rente pétrolière	62
1.1. S'industrialiser, une nécessité historique ?	63
1.2. Le coup de fouet de la rente pétrolière au "choix" industrialiste	71
2. Logiques techno-bureaucratiques et limites de l'industrialisation algérienne	79
2.1. Techno-bureaucratie et dérives de la rationalité économique	81

2.2. L'industrialisation algérienne une "révolution inachevée"	91
3. Soumission de la paysannerie et crise agricole	103
3.1. L'étatisation de l'agriculture ou l'éviction de la paysannerie	104
3.2. Logique développementiste et crise de l'agriculture	111
Conclusion	118
Chapitre III	
L'irruption du social et du culturel ou la disqualification de la modernité	121
1. Développement par le haut et modernité en Algérie une démarche ambiguë	125
1.1. Modernité étatique et construction nationale	126
1.2. Les conséquences de la modernité algérienne	134
2. Du technocrate à l'imam forces et limites du paradigme religieux	146
2.1. L'islamisme ou la sanction politico-culturelle du modèle post-colonial	147
2.2. La religion aux postes de commande de la société ou les prétentions d'un nouveau modèle	155
3. Société officielle et stratégies sociales	166
3.1. La revanche de la société réelle	167
3.2. Bref aperçu des pratiques économiques informelles algériennes	177
Conclusion	187
Chapitre IV	
Réforme économique et démocratie politique : Le dernier tournant	191
1. L'impasse du populisme et du développementisme les tentatives de réformes de la période 1982-1987	195
1.1. Relancer le système productif une nécessité vitale	196
1.2. Les réformes de 1982-87 les mesures à vocation correctrice	203
2. La rupture d'octobre 1988 et l'avènement du libéralisme	215
2.1. Vers l'extinction de l'économie étatique ?	216

2.2. L'accélération du processus de réforme 1989-1992	225
3. Démocratie politique et redressement économique	
3.1. L'abandon du socialisme bureaucratique : une opération difficile	235
3.2. La libération politique au secours de l'économie	244
Conclusion	251
Conclusion de la première partie	256
DEUXIEME PARTIE :	
TENSIONS SOCIALES ET CULTURELLES DANS UNE SOCIETE EN DEVELOPPEMENT : L'EXEMPLE DE LA KABYLIE	257
Chapitre I	
Quelques repères méthodologiques et socio-historiques sur la Kabylie : situer et caractériser notre champ d'observation	261 261
1. La Kabylie, espace montagnard caractéristiques physiques et sociales	263
1.1. Bref panorama géo-physique et climatique	265
1.2. Quelques données anthropologiques et sociales	276
2. Formation et évolution de la société kabyle un déterminisme historique ?	288
2.1. La Kabylie du Moyen Age à la venue des Ottomans bref aperçu historique	289
2.2. La présence française en Kabylie : un tournant historique majeur	295
3. La Kabylie et l'avènement de l'Etat-national	301
3.1. Les luttes pour le pouvoir à l'indépendance : la Kabylie dans la tourmente	302
3.2. La situation socio-économique et les premières mesures de l'Etat l'amorce du développement économique en Kabylie	310
Conclusion	317

Chapitre II	
De l'espace civil au territoire d'Etat	320
1. De l'ordre socio-spatial tribal à l'instauration de l'organisation coloniale	323
1.1. Aperçu de l'ordre socio-spatial ancien en Kabylie	323
1.2. L'irruption du fait colonial et la nouvelle dynamique socio-territoriale	333
2. Etat national, maillage administratif et intégration politico-économique	341
2.1. La production de l'espace national : une action politico-économique	342
2.2. Le maillage politico-administratif algérien et ses effets en Kabylie	350
3. Aménagement du territoire et développement économique	364
3.1. La dimension régionale du développement algérien	365
3.2. L'émergence de la ville de Tizi-Ouzou en tant que pôle de développement régional	376
Conclusion	383
Chapitre III	
De l'économie kabyle à l'économie en Kabylie	385
1. De l'économie traditionnelle à l'irruption de l'économie capitaliste	387
1.1. Quelques données sur l'économie kabyle ancienne	388
a) Agriculture et exploitation des forêts	392
b) Activités artisanales et manufacturières	396
c) Colportage et commerce fixe	402
1.2. L'extinction de l'économie traditionnelle et la prolétarianisation	404
2. Le développement industriel national en Kabylie	412
2.1. La naissance d'un "îlot" d'industrialisation à Tizi-Ouzou la zone industrielle de Oued Aïssi	413
2.2. L'influence socio-spatiale de la zone industrielle	425

3. Vers une nouvelle pratique de l'industrialisation	432
3.1. De la polarisation-concentration à l'essaimage de la petite et moyenne entreprise	433
3.2. La montée des activités économiques privées	439
Conclusion	446
Chapitre IV	
Construction nationale, renouveau identitaire et revendication culturelle en Kabylie	448
1. Franche modernisation économique et ambiguïtés culturelles en Algérie	450
1.1. Occidentalisation techno-économique et orienta- lisation culturelle : un pari impossible	451
1.2. Transformations matérielles et tensions culturelles : l'aiguïsement des contradictions sociales	455
2. De l'intégration forcée à la résistance culturelle en Kabylie	463
2.1. L'occultation du fait culturel berbère	464
2.2. Le mouvement culturel berbère ou la culture aux avant-postes de la dynamique socio- politique en Kabylie	470
3. Vers la fin du tabou identitaire ?	476
3.1. Le nécessaire dépassement de la crise identitaire	477
3.2. La reconnaissance du fait culturel berbère : une chance pour l'avenir	484
Conclusion	489
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	491
CONCLUSION GENERALE	495
BIBLIOGRAPHIE	502
Liste des tableaux et cartes	518
Tables des matières	519

